

**Correspondance
de Henri
d'Escoubleau de
Sourdis**

Eugene Sue

LIREGRATUITEMENT.COM

**Correspondance de
Henri d'Escoubleau de
Sourdis**

Eugene Sue

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis

« Lorsque Antoine Père?, ' fut reçu en France par le roi « votre père, » — ttit le cardinal de Richelieu, en s'adressant à Louis XIII, dans son Testament politique, — « et que, pour i lui faire passer sa misère avec douceur, il lui eut assure un bon « appointment, cct etranger, désirant reconnaître l'obligation « qu'il avait à ce grand roi, et faire voir que s'il était malheureux « il n'était pas ingrat, donna, en trois mots, trois conseils qui « ne sont pas de petite considération ; « Roma (Rome) , consejo « (conseil), pielago (la mer) ; » l'avis de ce vieux Espagnol, con-

' Don Antonio Pèrex, lUs de Gonçalo Pérez , aecréuirtt d'eUt «ous Charle*>Qoint et Philippe II. Aprèi avoir terminé lea études à l'université d'Alcala, il voyagea dans les grandes cours de l'Europe , étudia leurs diOerents systemea politiques et revint en Espagne. Savant, intelligent, adroit, connaissant bien les hommes et les choses, U fat il's' bord fort avant dans la faveur de Philippe 11; mais plus tard , convaincu d'avoir livré les secrets de l'Eut i la princesse d'Eboli , nul* tresse de Philippe II , Pérez fut condamné li la prison, puis au bannissement; ensuite on instruisit contre lui une seconde procédure

au sujet du meni*tre d'un nommé &covedo, asêassiné, dit-on, par ordre du roi. Pèrez , mis à la torture , avoua qti'il n'était pas étranger li la mort d'Eacovedo, mais il ajouta qu'il avait agi «i vertu d'un ordre supérienr, sur lequel U devait garder un silence

inviolable ; quoique brisé par U question , Pèrez trouvant mm en de s'échapper de sa prison , après des traverses et des dangers sans nombre, arriva en France le novembre iSqi. Accueilli favorablement à Paris par la princesse Catherioci de Bourbooi, plus tard par Henri IV qui le pensionna, il mourut à Paris le 3 novembre i6ii.

ij DE LA MARtNE FRA^ÇAISE

« sommé dans les aflaiies d'état, ne doit pas tant être considéré a par l'autorité de celui qui le donne que par son propre poids. n Nous avons déjà parlé du soin que l'on doit avoir d'être •I pourvu d'un bon conseil et d'être autorisé à Rome; reste à « reijré-senter l'intérêt que le roi a d'être puissant sur mer. La mer est celui de tous les héritages sur lequel tous les sou- « verains prétendent plus de part, et cependant c'est celui «sur lequel les droits d'un chacun sont moins éclaircis; en « un mot, les vieux titres de cette domination sont la force « et non la raison : il faut être puissant pour prétendre à cet « héritage. »

Après cet exorde, Richelieu, jetant un coup d'œil sur l'organisation maritime de l'Angleterre , de l'Espagne , de l'Italie i*t des Barbaresques , compare les forces navales de ces peuples à celles de la France, et expose sonunaireinent comment il voulait rendre notre marine assez forte, assez active, [jour jkjuvoir, en temps de guerre, lutter avec avantage contre les flottes ennemies, et, en tem|>s de paix, défendre nos bâtiments de commerce et notre littoral contre l'agression des pirates.

Cette partie du Testament politique de Richelieu servant, pour ainsi dire», de prolégomène aux événements développés dans la

Correspondance de ,M. l'archevêque de Bordeaux, nous croyons devoir citer ce passage.

« lè Angleterre étant située comme elle l'est, — disait encore « Richelieu, — si la France n'était puissante en vai.s.seaux , elle « pourrait entreprendre, à son préjudice, ce que bon lui semhle- « mit sans crainte du retour; elle pourrait empêcher nos pêches, « trouWer notre commerce et faire , en gardant l'erabouchure de « nos grandes rivières, payer tel droit que Ixm lui semblerait « aux marchands ; elle pourrait descendre impunément dans nos

SOLS LE MINISTÈRE DU GARD. ÜE RICHELIEU. ilj « lies et même sur nos côtes; eiiliii, la situation du pays naval « de cette nation orgueilleuse, lui ôtant tout lieu de craindre les « plas grandes puissances de la terre, l'ancienne envie quelle a a contre ce royaume lui donnerait apparemment lieu de tout « oser lorsque notre faibles.se nous ôterait tout moyen de rien « entreprendre à son préjudice. »

Puis, ici Richelieu raconte à Louis XIII comment, en vertu du droit de souveraineté des mers que s'attribuait la Grande- Bretagne, le commandant d'uiie ramberge ' anglaise ayant rencontré sur les côtes britanniques nn de nos bâtiments à bord duquel se trouvait M. le duc de Sully, ambassadeur à Londres, tira trois coups de canon à boulets sur le vaisseau français, parce que le capitaine de ce navire avait refusé d'amener son pavillon en signe de salut. « Ces coups de canon , — continue a Richelieu, — « perçant le vaisseau , j>ercèrent aussi le coeur aux « bons Français, la force contraignant ce capitaine à ce dont la « raison le devait défendre : l'oicier anglais ayant d'ailleurs ré- « pondu, pour excuser cette agression, que tout en reconnais- « saut l'éminence du caractère de M. le duc de Sully, il s'était « pourtant vu obligé de

faire rendre au pavillon anglais l'honneur qu'on lui devait comme souverain de la mer. »

« Il fallut que le roi votre père usât de dissimulation en cette occasion , — reprend le cardinal , — mais avec résolution de « soutenir une autre fois le droit de sa couronne par la force B que le temps lui donnerait le temps d'acquérir sur la mer : je B me représente ce grand prince projetant, en cette occurrence, « ce que votre majesté doit exécuter maintenant.

B L'utilité que les Espagnols, qui font gloire d'être nos B ennemis présents , tirent des Indes, les oblige d'être forts à la

' VAÎMeau de guerre de U force d'une frégate.

ir DE LA MARINE FRANÇAISE

U mer océane. Si votre majesté est puissante sur mer, la juste « appréhension qu'aura l'Espagne de voir attaquer ses forces , « unique source de sa subsistance , qu'on descende sur ses côtes, « qui ont plus de six cents lieues d'étendue , qu'on siir]>renie « quelques unes de ses places, toutes faibles, et qui sont en « grand nombre; cette appréhension, dis-je, l'obligera d'être « si]puissante sur mer, et à tenir des garnisons si fortes que « la plus grande part du revenu des ludes se consommera en « frais pour avoir le tout, et ce qui restera suffit pour conserver « ses Etats.

« Si votre majesté eut été aussi faible que ses prédécesseurs, « elle n'eût pas réduit en cendres, au milieu des eaux, toutes les « forces que rE\$|>agie put ramasser, en 1638, sur l'Océan. Cette O orgueilleuse nation n'eût pas vu arracher de ses mains, par « pure force, les îles de Sainte-Marguerite et de Saint- Ho- « norat, dont elle ne s'était rendue maîtresse que par sur- « prise; elle

n'eût pas enfin, sur les mers de Gènes, livré ce « célèbre combat de galères qui donnant de la terreur à ses en- « nemis a augmenté l'amour et l'estime de ses alliés. *

« Il semble, — dit plus loin Richelieu, — que la nature eût « voulu offrir l'empire de la mer à la France, par l'avantageuse « situation de ses deux côtes, également pourvues d'excellents « ports aux deux mei-s océaie et méditerranée ; la seule Bre- « tagne contient les plus beaux qui soient dans l'Océan, et la « Pro-
vejjc, qui n'est que de dix-huit à vingt milles d'étendue, « en a beaucoup plus de grands et assurés que l'Espagne et * l'Italie tout ensemble.

« l..ii séparation des Etats qui forment le corps fie la monar- « chie espagnole en rend la conservation si malaisée que, pour « leur donner quelque liaison , l'unique moyen qu'ait l'Espagne

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. v « est l'en-
tretènement d'un grand nombre de vaisseaux eu rOccan « et de galères en la mer Mediterranée, qui , par leur trajet con- « tinuel, réunissent en quelque fa<^n les membres à leur clief.

« Or , comme la côte du ponant de ce royaume sépare l'Es-

< pagne de tous les Etats possédés par le roi en Italie, ainsi , il » semble que la providence de Dieu, qui veut tenir les choses en « balance, a voulu que la situation de la France séparât les « Etats d'Espagne pour les alTaiblir en les divisant.

< Si votre majesté a toujours dans ses ports quarante bons « vaisseaux bien outillés et bien équipés, prêts à mettre en mer X
aux premières occasions qui se présenteront, elle en aura •c suffi-
samment pour se garantir de toute injure et se faire

< craindre dans toutes les mers.

I Comme les vaisseaux ronds sont nécessaires à cette lin dans « la mer océane, les galères, vaisseaux légers qui, à force de « rames, font de grandes courses, dans les calmes plus ordinaires « dans la Méditerranée qu'ailleurs , le sont autant dans la mer « de levant.

c Avec trente galères, votre majesté ne balancera pas scule- X ment la {Miissance d'Espagne, qui peut, pur l'assistance de scs « alliés, en mettre cinquante en corps; mais elle les surmontera « par la raison de l'union qui redouble la puissance des forces « qu'elle joint.

K Vos galères pouvant demeurer en corps, soit à Marseille, « soit à Toulon , elles seront toujours eu état de s'opposer à la « jonction de celles d'Espagne, tellement séparées par la situation s de ce royaume, qu'elles ne peuvent s'assembler sans passer à la « vue des jxirts et des rades de Provence , et même sans y « mouiller quelquefois, à cause des tempêtes qui les surprennent « à demi>canal ; aussi , si la France est forte en galères et galions

rj DE I,A MARINE FRANÇAISE

« tout ensemble, les Esjagnols ne peuvent faire aucun trajet as- « sure. Aussi, quand le roi d'Espagne augmenterait de moitié ses « forces en cette mer, ce qu'il ne pourra faire sans une grande « dépense, il ne serait pas en état de réparer le mal que nous « pourrions faire, à cause de l'union de nos forces et de la divi- « sien des siennes ; par ce moyen , votre majesté conservera la « liberté aux princes d'Italie, qui ont été jusqu'à prient comme « esclaves du roi d'Espagne, et redonnera du cœur à ceux qui « ont voulu secouer le joug de cette tyrannie qu'ils ne suppor- I tent

que parce qu'ils ne peuvent s'en délivrer, et fomentera « la faction de ceux qui ont le cœur français.

« liC feu roi votre père ayant donné charge à M. Dalmont de « faire reproche au grand-duc Ferdinand, de ce qu'après l'alliance « qu'il avait contractée avec lui par le mariage de la reine votre « mère, il n'avait pas laissé de prendre une notivelle liaison avec « l'Espagne, -le grand-duc , après avoir ouï patiemment ce « qu'il lui dit sur ce sujet, fit une re-ponse qui signifie beau- « coup en peu de mots, et qui doit être considérée par votre « majesté et par ses successeurs : — A'i le roi eût pu armer « quarante galères à Marseille, je n eusse su faire ce que j'ai <^fait.

« Les ports que donne Pignerol à votre majesté dans l'Italie « étant bien conservés , si elle s'en ouvre encore un autre par la « mer, le temps et la lérmeté qu'on verra dans vos conseils chan- « geront les cœurs de beaucoup d'Italiens , ou pour mieux dire , « donneront les moyens de faire connaître quels ils ont toujours « été. L'Italie est considérée comme le cœur du monde; et à dire « le vrai , c'tsit c-e que les Espagnols ont de plus grand dans leur « empire et le lieu où ils craignent le plus d'être attaqués.

« Votre force navale ne tiendra pas seulement l'Espagne en

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. »lj « bride, mais elle fera que le grand-seigneur et ses sujets, qui ne < mesurent la puissance des rois éloignés que par celle qu'ils ont c à la mer, seront plus soigneux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent « d'entretenir le traité fait avec eux. Alger, Tunis et tous ceux « de la côte de Barbarie respecteront et craindront votre puis- « sauce; au lieu que jusqu'à présent ils l'aVaient méprisée avec « une incroyable infidélité.

« Il reste à voir de combien peut être la dépense nécessaire * pour l'entretien du nombre des vaisseaux projetés ci-dessus, « laquelle, pour grande qu'elle soit, doit être estimée petite en « comparaison des avantages que nous en recevrons. CejK-n- « dant elle peut être faite avec tant d'avantage et de ménage, « qu'on pourra la soutenir avec a,ôoo,ooo francs, selon que « les états qui seront insérés à la fin de cet ouvrage le veri- « fient. »

On voit avec quelle rare intelligence du génie et de la position relative de chaipie état de l'Eurojie à l'égard de laFrame, Riche-lieu avait tracé la marche politique qu'il suivit incessamment. En ce qui concerne la marine , ses travaux turent plus féconds que nombreux. S'il ne mit pas en mer de forces ti'esconsidérables , il jeta du moins pour l'avenir, les premiers fondements d'un grand et beau système de marine militaire, servant à la fois d'arme of-fensive |tour combattre les ennemis de la France, et de bouclier pour couvrir sa navigation marchande, dont les produits assurés ainsi venaient défrayer les armements de guerre. Ce système de-vait encore servir de base à l'administration maritime de Colbert, merveilleux monument de sagesse, de force et de solidité que l'esprit glorieux, la brillante et folle ambition de Seignelay de-vaient pourtant ruiner un jour, en dénaturant cette oeuvre de son père, en lui donnant surtout des

vii DE LA MARINE FRANÇAISE

proportions aussi colossales que démesurées. Puéril et fatal triomphe, en effet, que de promener un instant sur les mers le pompeux appareil d'une flotte de cent vaisseaux de guerre , et de la voir bientôt forcée de regagner ses ports, chassée de ^ l'Océan, non par l'ennemi, mais par l'épuisement des finances, que n'ali-

mentait plus le commerce maritime, mourant faute de matelots, de débouchés et de défenseurs.

Malgré l'ambition britannique , aussi exagérée que précoce, lors de l'avènement de Richelieu au ministère, aucune nation européenne ne dominait les mers. La splendeur des marines espagnole et portugaise venait de s'éclipser sous le règne ténébreux et sanglant de Philippe il, tandis que l'Angleterre et la Hollande n'étaient encore qu'à l'aurore de leur puissance maritime, dont le développement fut si rapide et si formidable; néanmoins on voit par le passage cité du Testament politique i\ e Richelieu, que ce grand homme pressentait déjà l'instinct dominateur et envahissant de la Grande-Bretagne, qui, bien peu d'années après la mort du cardinal, devait jeter au monde comme un orgueilleux défi, son fameux Acte de navigation.

Curieux sujet de réflexions d'ailleurs, que ces phases ascendantes et décroissantes de la prépondérance maritime des peuples! Éblouissant et soudain météore, qui illumine un instant le globe d'un pôle à l'autre, dévoile tout à coup des mondes inconnus, sillonne les mers de ses feux triomphants, puis s'éteint et meurt sans laisser de traces. Ainsi, dans l'antiquité, la domination des mers passe des Phéniciens aux Grecs, des Grecs aux Romains, des Romains aux empereurs d'Orient, un instant aux Turcs, puis aux Vénitiens, aux Génois, ensuite h f Espagne, puis au Portugal, à la Hollande, et enfin à l'An-

Die

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHEUEU. ix gleterre, qui, au xviii* siècle, absorbant ces deux derniers États dans sa toute-puissance maritime, en fit un arsenal et un comptoir.

On remarque d'ailleurs un singulier contraste entre les fins merveilleuses de la destinée de cette nation et ses obscurs commencements! Jusqu'au xii^e siècle, ne voit-on pas ses habitants, conquis tour à tour par les Romains, les Saxons, les Anglais, les Jutlandais, les Danois ou les Normands, toujours subir patiemment le joug du vainqueur? Ne les voit-on pas alors sans intelligence des choses de la mer, se servant pour leur navigation intérieure et littorale, d'informes canots d'osier revêtus de peaux, n'oser aventurer jamais sur la côte un seul bâtiment armé pour s'opposer aux innombrables invasions des pirates du Nord, se réfugier, au contraire, dans les montagnes au moment du danger; puis, l'envahissement du territoire consommé, revenir timidement offrir tribut au vainqueur pour être préservés par lui de nouvelles agressions ?

« Les pauvres et malheureux Bretons, — disaient-ils en "s'a- « dressant aux Saxons , — presque détruits par des invasions a étrangères , ou harcelés par des incursions continuelles , vous «demandent humblement secours, très-vaillants Saxons; nous « possédons une vaste et fertile contrée, nous vous la cédon, « vous y commanderez, nous chercherons la sûreté sous l'aile de « votre valeur, et nous remplirons avec joie les services que « vous exigerez de nous »

Malgré la conquête des Normands, qui aurait dû inspirer à l'Angleterre la crainte de nouvelles invasions , et conséquemment lui démontrer la nécessité d'un système de défense mari-

' ÌMllrts phitosophi^mt sur tj^ngleUrrt, 1786.

ï DE LA MARIXE FRANÇAISE

time largement organise ; malgré l'occupation de quelques unes des grandes provinces de France, héritage des rois d'Angleterre, telles que la Guienne, la Bretagne ou la Normandie, qui semblait rendre encore indispensable un grand déploiement de forces navales; jusqu'à la fin du xv^e siècle, la nation britannique n'eut jamais de marine militaire, constituée d'une manière permanente.

En vain les chroniques rapportent-elles qu'Edgar, un des rois de l'heptarchie saxonne, rassembla, vers le x^e siècle, plus de quatre mille navires; ces navires n'étaient autres que des barques, dont la plus grande ne contenait pas trente hommes , et d'ailleurs la puissance maritime des Bretons était alors si peu développée , que postérieurement au prétendu formidable armement d'Edouard , ils payèrent plusieurs fois tribut aux Saxons pour l'entretien de quarante-cinq vaisseaux armés, destinés à la défense des côtes de la Grande-Bretagne.

Et néanmoins, malgré cette faiblesse réelle, malgré cette véritable incapacité sur mer, l'Angleterre, comme si elle avait eu le secret pressentiment de sa puissance à venir , s'attribuait déjà la domination de l'Océan.

Edgar, fier de ses quatre mille barques, prenait le titre pompeux d'empereur et seigneur de tous les rois de l'Océan et de toutes les nations qu'il renferme. Jean-sans-Terre, la deuxième année de son règne, exigeait, par ordonnances, le serment de tous les vaisseaux étrangers, enjoignant à ses officiers de châtier les capitaines qui manqueraient à cet ordre. Edouard I^{er}, un siècle après , commandait à ses officiers de défendre et maintenir spécialement la souveraineté que les anciens rois d'Angleterre

avaient coutume {soloj-oient) de posséder en X ladite mer, quant à l'amendement, déclaration et interpré-

Digifeed-by G<

sous LE MNISTÈRE.DU GARD. DE RICHELIEU. xj a tation des lois par faites pour gouverner les gens parcou- « rant sur ladite mer.i — Eufin, Richard II, en 1 38i , défendait « à tout sujet du roi d'importer ou d'exporter aucune marchan- « dise dans d'autres vaisseaux que ceux munis de la permission < du roi. I

Cependant , sous les règnes des rois de France Charles V et (Charles VI, le connétable de Clisson et l'amiral de Vienne, à la tête des escadres d'Harfleur ou de Treguier, avaient, par leurs victorieuses descentes sur les côtes d'Angleterre , un peu compromis l'inviolabilité de cette ambitieuse souveraineté de la mer; car, jusque-là, aucime flotte anglaise, digne de soutenir des prétentions si exorbitantes, n'avait paru sur l'Océan.

Mais , lors de la révolte des provinces espagnoles des Pays-Bas contre Philippe II , révolte suivie de cruelles proscriptions qui firent affluer en Angleterre un grand nombre de constructeurs hollandais, sans rivaux dans le nord de l'Europe, ainsi que les Vénitiens dans le midi, l'Angleterre, profitant des lumières de ces réfugiés, commença à se créer le matériel d'une marine assez im- |X)sante pour appuyer son système d'envahissements progressifs. Aussi, vers la 6n du xvi* siècle, sous le règne d'Elisabeth, qui déjà encourageait splendidement ceux de ses sujets qui armaient des navires d'un grand tonnage, la marine anglaise prit-elle un rapide accroissement. Heureuse dans ses guerres contre les principales puissances de l'Europe, cette nation envoya Drake ravager les possessions d'Elspagnecn Amérique, pendant que d'autres

escadres, croisant dans les mers du Nord et dans la Manche, formaient en France l'insurrection des calvinistes, et dans les Pays-Bas les soulèvements des sept provinces contre Philippe II. En vain celui-ci mit-il en mer son invincible armada.

xij DE LA MARINE FRANÇAISE

la marine espagnole, par trois fois battue par les Anglais, écrasée par tant de revers, ne se releva jamais de ce terrible fléau.

Mais ces succès étaient plutôt dus à l'impétuosité des amiraux espagnols et à l'habileté naissante des marins anglais, qu'à un déploiement de forces navales vraiment considérables, du moins quant à l'Angleterre, car au commencement du xvi^e siècle, à la mort d'Élisabeth (1604), dit l'auteur de la Puissance navale de l'Angleterre, « toutes les forces de cette nation consistaient en quarante-deux bâtiments de guerre, de seize mille neuf cent trente-cinq tonneaux, montés par sept mille cinq cent <1 trente et un hommes; aucun de ces bâtiments ne pourrait <t entrer maintenant en ligne; deux seulement étaient de mille « tonneaux, et trois de huit cents. »

Mais admirablement servie par la sagacité de cet esprit maritime qui venait de se développer si soudainement chez elle, cette nation comprit que, pour fonder sûrement sa marine militaire et pouvoir exercer ainsi cette domination des mers, le rêve de son ambition et peut-être l'expression de son instinct fut la conservation, l'Angleterre comprit, disons-nous, qu'elle devait d'abord se créer une marine marchande expérimentée, qu'il suffirait d'armer en temps de guerre. Aussi bientôt les pêcheries hollandaises et le commerce presque exclusif des villes an- .sées furent-

ils peu à peu monopolisés par l'Angleterre, et l'flcte de la navigation ' vint peu de tem|)s après la mort de

' Ce fut Croraweli qui fit dreftier cet acte de leur ricbeMc. Celte guerrie fut désastreux* |t>o<ir détruire le commerce de U Ilo-Uaode pour la Hollande, car U marine anglaise et implicitemcDt de la Franceen Angleterre; était supérieure, et Oom«eell avait en soin ica sept Proviocea-Unies seoürent tonte la d'appuyer par la force U sagesse de ses réporteede ce comp terrible, et aimèrent mieux glernenU t Pacte de la navigation subsista; «'exposer aux dépenses et aux malheurs d'une aprt*s le rétablissement de Charles II, le gnerre, que de perdre une ù belle branche premier paHcmcot qui s'assembla sons ce

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. xiiij Riche-lieu couronner dignement ces envahissements. Quant à l'influence de cet acte, elle se r^ume par un chiffre. Avant le règne de Charles , on ne connaissait dans les ports d'Angleterre que TROIS bâtiments marchands de trois cents tonneaux ,

prince porta un bill qui contenait le« mêmes di^xMiiions que l'acte delà navigation. Nous le- répétons , il nous semble qu'une des plus grandes, des plus funestes erreurs de la politique du ministre de Louis XIV ou plutôt de ïxnivois, fut d'avoir sacrifié l'alliance de la Hollande i celle de l'Anglotcrn.; alors qu'un tel acte venait d'être encore récemment promulgué. Voici d'ailleurs cet acte, qui prouve avec quelle vigueur absolue les Anglais, au mépris des traités de paix et des conventions internationales , faisaient alors exécuter les réglemens qui favorisaient leur commerce.

a Le Seigneur ayant voulu par une bonté particulière pour l'Angleterre que sa richesse , sa sûreté et ses forces consistassent dans sa marine, le roi, les seigneurs et les communes assemblées en parlement , ont ordonné que pour l'augmentation de la marine et de la navigation on observera dans tout le royaume les réglemens suivans :

O A commencer du premier jour de décembre 1660 , il ne sera apporté ni emporté aucune denrée ni marchandise dans toutes les colonies appartenantes ou qui appartiendront à sa majesté ou à son successeur en Asie, Afrique ou Amérique, que dans des vaisseaux battans en pays de la domination d'Angleterre , ou qui appartiendront véritablement et réellement aux sujets de sa majesté, et des uns et des autres le maître et les trois quarts des matelots au moins seront Anglais. Les contrevenans seront punis par la saisie et confiscation de leurs vaisseaux et marchandises, dont le tiers appartiendra au roi, l'autre tiers au gouverneur de la colonie où SC fera la saisie, et l'autre aux juges et dénonciateurs.

«Tous les amiraux et officiers ayant commission de sa majesté, pourront saisir les vaisseaux contrevenans partout où ils les trouveront, et seront ledits vaisseaux réputés prise faite sur les ennemis et partagés comme telle : la moitié de leur valeur appartiendra au roi , et l'autre sera partagée entre le capitaine et l'équipage du vaisseau qui l'aura arrêtée.

« Il est encore ordonné qu'aucune personne née hors des États de sa majesté , qui ne sera pas naturalisée, ne pourra exercer après le premier jour de février 1661 aucun commerce pour lui ou les autres dans les dites colonies, sous les peines ci-dessus mentionnées. Les gouverneurs des dites colonies seront tenus désormais de prêter serment publiquement de faire observer les lois

cimentionnées, et ils seront déposés quand il y aura preuve qu'ils ont ou auront négligé en aucune façon de les faire observer.

« Il est encore ordonné qu'aucunes marchandises du crû de l'Asie et de l'Amérique ne pourront être apportées en aucun pays et terres de l'obéissance de sa majesté que dans les vaisseaux tels que ci-dessus, sotis peine de saisie et de confiscation contre les contrevenants.

« Il est encore ordonné <|uc les marchandises et denrées de l'Euro]>c ne pourront être apportées en Angleterre par d'autres vaisseaux que par ceux qui sortiront des ports du pays où se fabriquent ces marchandises et croissent les denrées, sons les peines ci-dessus exprimées.

« Il est encore ordonné que le poisson «le toute espèce et même les huiles et fanons de baleine qui n'auront pas été |>échés par des vaisseaux anglais et seront apportés en

xiii DE LA MARINE FRANÇAISE

et à la mort de Charles II on en comptait plus de quatre cents de cette force.

C'est donc à cet agrandissement inespéré et à ce rêve de prétentions exagérées que les Anglais étaient arrivés pendant

Angleterre, pajeront U douane étrangère Taiwetai étrangers qnî sont bitii dans W double. pava et lieu où crttîMent cea denrées et

« Il ett encore défendu à tons vaisseaox où le fabriquent ces marchandiaes , ou bien qui ne seront pas anglais et confoiNnes aux où on a accootomé de les embarquer, à règles ci-dessus ex-

primées, de charger quoi condition toutefois que le maître et les trois que ce soit dans un port d'Irlande ou d'Irlande* quatre des matelots seront naturels du pays d'Irlande pour le porter en aucun autre d'où viendra le vaisseau, sans quoi il serait endroit des fittals de sa majesté, le com- sujet à saisie ou confiscation, merce appelé de port en port n'est un per- « Il est encore ordonné que pour prévenir mis qu'aux seuls vaisseaux anglais. les fausses déclarations que font les An-

« n est encore ordonné que tous les vais- glais en déclarant que les marchandises qui seaux qui jouissent de toutes les d'innu- sont à des étrangers leur appartiennent, tiens faites ou à faire sur les droits de que tous les vins de France et d'Allemagne la douane, seront des vaisseaux bâtis en qui seront apportés dans les États de sa Angleterre , ou que ceux qui seront de majesté après le 30 octobre 1660 sur d'annonciation étrangère appartiendront aux très vaisseaux que des vaisseaux anglais. Anglais, les uns et les autres auront au tels que ci-dessus, payeront les droits du moins le maître et les trois quarts de l'équi- roi et ceux des villes et ports où ces vins page anglais. S'il se trouve qu'à l'arrivée seront apportés comme marchandises appartenant quelque vaisseau, les matelots étrangers tenant à des étrangers. Et tous les bords, y soient en plus grand nombre que le port sels étrangers, poix , etc. , etc., et autres de l'équipage, il sera fait preuve que la marchandises mentionnées ci-dessus qui a maladie ou les ennemis auront été cause sont apportés en Angleterre après le 10 avril de l'alteration, et ce par serment du maître 1661 sur d'autres vaisseaux que des vaisseaux des officiers du rameau. seaux anglais, les raisins de Corinthe et

« Il est encore ordonné qu'aucune denrée autres marchandises du crû et manufsent marchandise do crû ou manufacture de tare des États du grand-seigneur, après le Moscovie, non plus que 1rs mâts et autres lo septembre 1661, seront réputés appsrbois , le sci étranger , la poix, le goudron, tenir aux etrangers et pareront comme teb. la résine, le chanvre, le lin, les raisins, « Et ponr prévenir tontes les frandes dont les figues, les pmues, les huiles d'olive, on pourrait se servir en acielant et déguitoute sorte de blés et de grains, le sucre, sant les vaisseaux étrangers, il est ordonné les cendre et savon, le vin, le vinaigre, les qu'après le 10 avril iŮ6i aucun vaisseau de eaut-de-vic, ne pourront après le 10 avril construction étrangère ne sera réputé anglais i66i être apportés en Angleterre que dans et ne jouira des privilèges à iceux accordés des vaisseaux tris que ci-dessus. La même jusqu'à ce que les propriétaires desdits vaitchose est encore ordonnée pour les raisins seaux aient fait paraître aux directeurs de de Corinthe et autres marchandises des États la douane de lenr demeure ou de la ph» du grand-seigneur après le 11 septembre prochaine, sons leur serment, qx>e lesdts i56i. Nous exceptons seuleoxent ceux des vaisseaux sont leurs, disant U tomme qn'ils

bigitized by "Ctx>^'R'

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU.

le ministère de Richelieu; aussi ce grand homme disait-il , avec un si prodigieix instinct de l'avenir :

€ Et pourtant, l'Angleterre étant située comme elle l'est, si la « France n'était puissante en vaisseaux, elle pourrait entre-

ea auront payée, le temps et les lieux où se sera £>it l'achat , quels sont leurs bourgeois s'ils en ont. Lesquels bourgeois seront

tendus de comparaître devant ledit directeur, et tous ensemble jureront que les étrangers n'y ont aucune part ni portion, directement ou indirectement, après quoi l'officier de la douane leur donnera un certificat, moyennant lequel lesdits vaisseaux seront réputés de construction anglaise ; sera fait no dnpbcata desdits certificats , et lesdits directeurs qui seront en Angleterre enverront le double à Londres, et ceux qui sont en Irlande à Dublin pour y en être tenu bon et fidèle registre. Tous les officiers qui auront ootrevu aux réglemens énoncés ci-dessus après le 10 avril 1661, perdront leurs places et gouvernements, comme ceux qui auront permis aux vaisseaux étrangers les commerces qui leur sont prohibés.

«U sera pourtant permis aux vaisseaux anglais tels que ci-dessus, d'apporter dans tous les États de sa majesté les denrées et marchandises du Levant, quoiqu'ils ne les aient pas chargées dans le lieu où elles croissent ou sont travaillées, quand lesdits vaisseaux les auront débarqués dans un autre port qui sera dans la Méditerranée au-delà du détroit de Gibraltar. La même chose est encore permise aux mêmes vaisseaux pour les denrées et marchandises des Indes- Orientales , qui auront été embarquées dans un port situé au-delà du cap de Bonne- Espérance. Il sera permis aussi auxdits vaisseaux de charger en Espagne les marchandises des Canaries et autres colonies d'Espagne, et en Portugal celles des Açores et autres colonies du Portugal. Le présent article ne s'étendra pas aux marchandises

qu'il apparaîtra avoir été prises sur les ennemis de l'Angleterre sans intelligence ni fraude, par les vaisseaux anglais tels que ci-dessus et porteurs d'une commission de sa majesté ou de ses successeurs.

Ledit acte ne s'étendra pas non plus aux vaisseaux de construction écossaise dont les trois quarts de l'équipage seront écossais, lesquels apporteront en Angleterre du poisson de leur pêche, du blé ou du sel d'heosse, et lesdites marchandise ne]>ayeront pas les douanes comme appartenant à des étrangers. L'huile dite de Moscovie , qui sera apportée d'Ecosse par les vaisseaux anglais tels que ci-dessus , jouira des mêmes avantages.

« Il est encore ordonné que tout vais- Scan français qui après le 30 octobre iG6u abordera en quelque lieu d'Angleterre ou d'Irbude que oc soit pour y cmb.xrqniT on débarquer des marchandises , payera au receveur du roi cinq schellings par tonneau, et le port dudit vaisseau sera estimé par l'officier du roi; lesdits vaisseaux français ne poorroot sortir du port on havre avant d'avoir payé ledit impût, qui contiendra tant que l'impût de cinquante sous par tonneau sera levé en France snr les vaisseaux des sujets de sa majesté , et meme trois mois après qu'il aura été supprimé. Il est encore ordonné qu'après le i*' avril 1661, toutes marchandises provenant du crû de nos colonies n'en pourront être apportées en Europe que dans les lieux de l'obéissance de sa majesté,, où l'on sera obligé de débarquer lesdites marchandises , sous peine de saisie et de confiscation ; les vainteaux qui partiront des ports de sa nuyesté en Europe pour les colonies d'Asie. d'A/rique et d'Amérique, seront teiuw de donner caution dans le lieu de leur, départ, de

Xij DE LA MARINE FRANÇAISE

« prendre à son préjudice ce que bon lui semblerait, empêcher « nos pêches, troubler notre commerce et faire, en gardant « l'embouchure de nos grandes rivières, payer tel droit que bon O lui semblerait aux marchands , entreprendre impunément dans «

nos îles et nos colonies; enfin, la situation du pays de cette « nation orgueilleuse lui ôtant tout lieu de craindre les grandes puissances de l'Europe, lui donnerait lieu de tout oser lorsque « notre faiblesse nous ôterait tout moyen de rien entreprendre < à son préjudice. >

Des événements presque contemporains, venant à l'appui des prévisions de Richelieu, ont prouvé que la plupart des grands axiomes politiques, virtuellement déduits de l'examen approfondi de l'aptitude pour ainsi dire organique de chaque nation, sont d'une incontestable vérité, car l'esprit des peuples semble avoir, comme les races, certains traits caractéristiques et primordiaux qui ne s'effacent jamais. En un mot, ne vient-on pas de voir l'Angleterre, sans autre flotte que quelques barques, sans commerce, sans finances, continuellement envahie par les pirates du Nord, souvent battue, néanmoins opiniâtrement prétendre, dès son origine, à la souveraineté des mers jusqu'à ce qu'un système maritime tour à tour habile, fort et audacieux, lui permette enfin de changer cette ambition exorbitante en un fait impérieux?

Si l'on veut étudier aussi par quelles causes l'Espagne après

avoir perdu les Indes, ne se vante pas de les avoir reconquises, et de cent tonneaux, et de cent mille si le rare les gouverneurs, après le 1^{er} janvier 1661, seau est de plus grande charge, qu'ils après seront obligée d'envoyer des copies de leur retour dans un des ports déclarés aux directeurs de la douane des États de sa majesté. Les vaisseaux de Londres; ne pourront aussi lesdits gouverneurs en partance des côtes pour l'Europe venir donner pratique à aucun vaisseau, seront tenus de passer une déclaration qu'ils ont fait apparaître qu'il est anglais et tenant la qualité et quantité de leur char*

conforme aux règlements et produit ses congemeot par«davant le gouvemeitr avec l'obli* gés expédiés par les officiers de sa majesté. •

sous LE MIMSTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, xvij avoir iiuprune une action si vigoureuse au mouvement maritime européen , était arrivée à jouer un rôle presque passif pendant le ministère de Richelieu, quel autre sujet de méditations !

Soumise à Rome, envahie par les Goths et les Huns , l'El\$|)a' gne, vers le viii* siècle, lors de l'invasion des Maures, avait vu ces derniers apporter et pro|>ager chez elle les sciences astronomiques et mathématiques, dans lesquelles ils étaient déjà fort avancés. Il semble donc évident qu'un des résultats de la conquête des Maures iqt de donner une vigoureuse impulsion à la navigation espagnole, et de la féconder par les relations commerciales que les Arabes avaient toujours entretenues en Orient. Ne pourrait-on pas alors penser que la conquête des Maures, loin d'être fatale à l'Eapagne, opéra au contraire sur l'esprit de cette nation indolente et orgueilleuse une révolution sans doute éphémère, mais qui, du moins tant que dura son effet, lut couronnée des pins magnifiques résultats? Ainsi, l'esprit si vif, si sagace et si aventureux des Arabes une fois enté, si cela se peut <Rre, sur le naturel paresseux et contemplatif de la race espagnole, un instinct d'entreprises, factice il est vrai, mais actif et, intelligent, se développa tout à coup; la navigation marchande de cette nation prit une extension si rapide, une autorité si remarquable, que le premier traité de commerce conclu en Europe par l'Espagne et par les villes anséatiques , servit de base à presque tous les traités subséquents consentis par les Français, par les Anglais pu par les Hollandais.

L'heureuse influence arabe prévalait donc toujours sur la tendance naturellement oisive du peuple espagnol ; aussi , obéissant, peut-être, à cette impulsion étrangère, la reine

xviii DE LA MARINE FRANÇAISE

Isabelle de Castille fit-elle équiper, en la flotté que Christophe Colomb devait conduire à la découverte d'un nouveau monde.

L'Amérique devenant une possession espagnole, des mines inépuisables sont ouvertes à l'avidité de ce peuple ; mais bientôt l'expulsion des Maures, résolue en 1494 > consommée par la réunion des couronnes de Castille et d'Aragon et par la prise de Grenade.

Avec les Maures semble alors disparaître d'Espagne le génie tutélaire qui avait peut-être préparé, mûri, fécondé de si grandes entreprises maritimes et commerciales , de si merveilleuses découvertes ! Les Arabes se réfugient en Afrique , tandis que la nation qui les proscriit trouve dans les mines d'or des Améri- (lues la source des plus fatales richesses.

Pourtant, par des alliances successives avec la maison d'Autriche, on vit l'Espagne acquérir bientôt une telle prépondérance en Europe, que cette nation étendit un moment son pouvoir sur une partie de l'Italie, sur le Portugal, les sept provinces des Pays-Bas , la comté de Bourgogne et un immense territoire en Amérique.

Mais ce fut malheureusement au sujet de ces possessions que l'Espagne montra combien son génie était peu colonisateur, peu commerçant, et par conséquent peu maritime.

Les anciens , qui seuls peut-être ont compris et prouvé que la colonie, pour devenir féconde, devait être une sorte d'extension du pays, et avoir, à cause même de l'éloignement de la mère patrie , droit à plus de protection et de secours que les États métropolitains; les anciens, dis-je, grâce à ce mode d'administration sage, habile et généreux, tirèrent les plus grands avantages de leurs colonies.

SOLS L£ MLMSTÈRE BU CAAD. DE RIGHEUEU. xix

Une fois maîtresse des Amériques, l'Espagne, au contraire, ne considéra ses nouvelles colonies que comme un pays conquis, une mine exploitée par des esclaves, qui devait par ses produits favoriser son indolence, alimenter son luxe et autoriser son orgueil. Bientôt vint Charles-Quint, qui, voulant accomplir les projets de l'ambition la plus démesurée, fit de l'Amérique sa caisse, des Pays-Bas sa ferme , et de ses états d'Allemagne son parc à recrues; puis mettant en jeu ces trois puissants leviers, — or, richesse territoriale et armées, — il s'en servit pour ébranler le monde. Mais, pareilles aux effrayantes convulsions volcaniques qui ouvrent çà et là quelque gouffre stérile , bientôt comblé par les débris qu'il engloutit, les secousses terribles et profondes imprimées à l'Europe par Charles-Quint creusèrent un abîme où s'anéantirent sans fruit des richesses immenses et de nombreuses générations.

A cet empereur, qui, fatigué sans doute du triste bruit de sa renommée, alla chercher, dans le silence du cloître, le repos et l'oubli d'une gloire dont il reconnaissait trop tard la désolante vanité, succéda le dévot, inquiet et sombre Phi- lippen. *

CerM , i|||M^ombre des vaisseaux constituait seul la grandeur et la souveraineté d'un peuple sur mer, la marine espagnole atteignit son apogée sous le règne de ce prince; car ses trois armements, de 1588, 1595 et 1607, destinés à dompter les Sept-Provinces révoltées ; ces armements au nombre desquels se trouvait la fameuse armada réputée invincible, déployèrent un incommensurable appareil de forces; pendant ces dix années , plus de mille vaisseaux de guerre ou de transport, montés par les plus vieilles troupes castillanes, sor-

:tx DE LA MARINE FRANÇAISE

tirent des ports d'Espagne ou de Portugal..., mais aussi cinquante à peine y rentrèrent.

' D'effroyables désastres, causés par l'imprudence, la faiblesse, l'impéritie, la jactance .et le manque absolu d'intelligence des choses de la mer, ruinèrent ces armements formidables, qui vinrent échouer contre l'opiniâtre et muette résistance d'une peuplade de pêcheurs et de marchands, retranchés derrière leurs bancs de sable.

Au commencement du xvn^e siècle, les sept provinces des Pays-Bas furent donc à jamais séparées des possessions espagnoles. A peu près à cette époque, le Portugal, aussi déchu de sa grandeur éphémère, après avoir subi, comme l'Espagne, la vivifiante et salutaire influence des Maures, après s'être mis, au xvi^e siècle, à la tête du mouvement maritime européen par les découvertes de Vasco de Gama, d'Albuquerque , d'Améric Vesputse; après avoir enfin étendu sa domination sur une partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le Portugal devenait une possession espagnole, par la mort du cardinal Henri. '• -

Mais cet excessif agrandissement ne devait pas profiler à l'Espagne. Pendant que l'Angleterre portait un coup mortel à ses colonies d'Amérique par l'extension audacieuse de son commerce interlope, dont la baie de Campêche était le centre, les Sept-Provinces , récemment constituées en république, attaquaient l'Espagne dans l'héritage que venait de lui apporter le Portugal, et leurs vaisseaux dominaient les mers de l'Inde, de l'Asie et des deux Amériques.

Ce fut alors que, dans sa haute prévision politique, redoutant toujours l'accroissement exorbitant de la puissance navale de la

SOLS LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHEUEU. xxj
Grande-Bretagne, Richelieu, effrayé de l'essor que prenait aussi la marine des Sept-Provinces unies, conclut habilement une alliance avec cette nouvelle république, afin de pouvoir balancer un jour et peut-être neutraliser l'influence britannique sur mer. Grande et féconde pensée, scrupuleusement poursuivie par Mazarin, plus tard par de Lyonne et Colbert, ses disciples; mais malheureusement abandonnée pour le système absolument contraire que fit prévaloir l'impérieux et fatal ascendant de Louvois.

Aveuglé par sa furieuse et jalouse ambition , voulant à tout prix la guerre , ce ministre ne prévoyait pas sans doute qu'en s'unissant à l'Angleterre pour écraser les Sept-Provinces unies il détruisait ainsi le seul contre-poids qui dût un jour tenir en échec la toute-puissance navale de l'Angleterre ; bien plus , il ne songeait pas, ou plutôt il dédaignait de songer qu'abattre le parti français en Hollande, c'était préparer la révolution de 1688, qui faisant une province anglaise de cette république, délivra pour toujours l'Angleterre de son ennemie la plus dangereuse , de sa rivale la plus acharnée.

Pour résumer les faits généraux, il paraîtra sans doute démontré : — que le génie maritime manqua presque complètement à l'Espagne et au Portugal — Que si , par leurs hasardeuses découvertes, ces États se trouvèrent un moment à la tête du commerce et de la navigation européenne, ce fut par suite d'une influence étrangère et non par le fait même de leur instinct particulier.

En effet, douée d'une admirable position géographique, baignée par les deux mers , étendant ses possessions (depuis la réunion du Portugal à cette couronne) sur les trois parties du

*.xij DE LA MARINE FRANÇAISE

monde, maîtresse des mines du Mexique et du Pérou, si l'Espagne, dès le commencement du xvii^e siècle et pendant la durée du ministère de Richelieu, ne sut avoir ni forces navales, ni système de défense capable d'arrêter les envahissements (les Hollandais, des Anglais et des Français, qui attaquaient incessamment ses colonies , c'est que cette nation manquait, nous le répétons, de cette aptitude pour les choses de la mer qui distinguait toujours si singulièrement et si éminemment la Grande-Bretagne; soit que cette nation trahit inconsidérément le but de domination auquel elle aspira toujours , par des prétentions précoces et exagérées , soit qu'elle fit reconnaître cette autorité par des actes et par la force.

Tel était l'état des trois plus grandes puissances maritimes de l'Europe: — l'Angleterre — l'Espagne — et la Hollande — lorsque Richelieu prit le gouvernement de la France.

Plusieurs esprits éminents ont prétendu que si Paris eût été port de mer, les vues maritimes de la nation se fussent peut-être largement développées ; sans admettre absolument les consé-

quences de cette hypothèse, on ne peut nier que, jusqu'au x^e siècle, tant que la Seine fut ouverte aux excursions et aux pillages des pirates du Nord, Paris s'intéressa vivement, aux choses de la mer ; mais lorsque, vers le milieu du xvi^e siècle, la prise de Calais vint mettre un terme aux longues et cruelles guerres des Anglais et des Français, l'insouciance de la marine naquit avec l'éloignement du danger, et Paris crut alors sa prospérité indépendante d'un plus ou moins grand développement de forces navales. Le règne de Louis XIV spécifiant l'unité administrative et territoriale de la France (quant aux possessions littorales), il faut donc chercher avant cette époque l'histoire générale de la marine française

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, xxiiij dans l'histoire particulière de chaque province maritime*, lesquelles, jusqu'à leur réunion à la couronne, obéissant à un pouvoir indépendant du roi et de son amirauté, organisaient elles-mêmes leurs moyens de conservation, de défense et d'attaque.

Henri IV fut le premier roi qui s'occupa sérieusement de créer un corps de marine nationale. Quant aux dix-sept cents bâtiments armés sous Philippe-Auguste contre le roi d'Angleterre, quant à l'embarquement de six cent mille hommes à Aigues-Mortes, quant au départ de Chypre avec dix-huit cents vaisseaux, et enfin, quant au projet de descente en Angleterre formé par Charles VI, qui, au xiv^e siècle, rassembla plus de deux mille bâtiments, — il faut d'abord considérer que ces navires n'étaient que des barques entières des provinces, qui pouvaient au plus contenir chacune vingt-cinq ou trente hommes, et qui naviguaient généralement sans presque jamais perdre les côtes de vue. Les véritables navires de haut-bord, appelés vaisseaux

ronds, étaient toujours empruntés des Génois, des Pisans, des Vénitiens ou des Hollandais, et d'ailleurs ces armements extraordinaires et plus nombreux que formidables, ne reposant sur aucun système maritime permanent et régulier, l'entreprise pour laquelle on les avait rassemblés une fois terminée, ils se dispersaient aussitôt sans laisser de traces.

Nous le répétons, Henri IV fut le premier roi qui voulut sérieusement agrandir la puissance navale de la France, contre l'opinion de Sully et de son parlement, et qui de plus, exigea des vaisseaux étrangers les mêmes droits d'ancrage que ceux auxquels étaient soumis les nôtres; mais à la mort de ce prince, le

' Nooi RTOot oomincDcë ce(te série d'é- àxgne sa réunion à ia couronne ,

todei par Vffistoire de ia marine de Brt- actueUemeot aotti presse.

xxiv DE LA MARINE FRANÇAISE

commerce tomba dans un tel anéantissement que l'assemblée des notables convoquée aux Tuileries, en 1626, supplia Louis XIII d'entretenir dans ses ports bon nombre de vaisseaux garde-côtes jx>ur défendre le IRtoral contre les pirates qui l'infestaient; les I^tats - Généraux réclamèrent aussi une flotte annuelle de quarante-cinq navires, et la Provence demanda, de son côté, sept bâtiments pour croiser dans la Méditerranée.

Ce fut dans ces circonstances, dont on appréciera bientôt les innombrables et extrêmes difficultés, qu'au mois d'octobre 1626 Richelieu lut investi par Louis XIII de la charge de Grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de

France. Ainsi le cardinal succéda sous un autre titre, aux fonctions d'Henri de Montmorency, amiral de France. (Ce dernier avait remis entre les mains du roi la démission de cet emploi vers le commencement de l'année 1626; mais malgré la récente nomination de Richelieu à la grande maîtrise de la navigation, la charge d'amiral de France, grand office de la couronne, ne fut supprimée que par arrêt du mois de janvier 1627.)

En étudiant attentivement le but , la marche, les moyens et les résultats du gouvernement de Richelieu, en comparant enfin le point de départ de son administration aux fins impérieuses de centralisation absolue vers lesquelles il tendit toujours et qu'il atteignit si victorieusement , on est surtout vivement ffiappé (spécialement en ce qui concerne la marine de cette époque) de l'incroyable confusion et de la multiplicité de pouvoirs ou de droits rivaux qui couvraient le littoral du royaume de leur inextricable réseau, lorsque le cardinal fut chargé des intérêts maritimes de la France.

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. xxr

Pouvant à peine compter sur l'appui d'un roi timoré , faible , inquiet et capricieux, sentant encore la France sourdement agitée par de profonds discords politiques et religieux imparfaitement apaisés, seul et en face de prétentions si diverses et si exorbitantes, toujours représentées par les plus puissantes maisons de France, hautaines et jalouses dépositaires des dernières traditions d'indépendance féodale, il fallut que la volonté de Richelieu fût bien intrépide et bien opiniâtre , pour]>arvenir à écraser sous le niveau de l'unité administrative, des intérêts si nombreux , si vivaces et si rebelles!

Tel fut pourtant l'acte de ce grand ministre. Sans doute Tardent et saint amour du bien général, le noble instinct des besoins et du progrès de l'humanité, ces paires et sereines aspirations des de Witt ou des Franklin ne lui eussent pas suffi pour entreprendre et soutenir une lutte si acharnée. Non, il lui fallait encore »se sentir peut-être animé d'une ambition effrénée, insatiable, insolemment despotique et personnelle, pour braver tant de haines formidables, mépriser tant de clameurs, prévenir tant de menaçantes révoltes [par la prison, par l'exil ou par l'échafaud, et arriver enfin à rassembler dans sa main mourante et souveraine tous les moyens d'action de l'Etat.

Ce fut ainsi , nous le pensons du moins, que le génie de Richelieu, exalté par son indomptable personnalité, parvint à consommer cette admirable centralisation des pouvoirs, but constant et glorieux terme de son ministère; malheureusement il mourut alors qu'il commençait d'organiser cette autorité si vaillamment conquise.

Si la France au moment de la mort du cardinal offrait encore à sa surface les larges traces d'un complet bouleversement social, le sol commençait du moins à être débarrassé des mille pouvoirs

xx^ DE LA MARINE FRANÇAISE

parasites et rongeurs qui répuaient depuis si long-temps. Aussi dirait-on que presque toujours les hommes éminents, quoique de génie divers, naissent à point pour parachever les grands travaux des sociétés. En effet, qui succède à Richelieu, à cet infatigable et résolu défricheur ? c'est Mazarin, qui nivelle ce terrain si profondément labouré ; c'est Colbert, qui l'ensemence et qui le féconde.

L'impériale volonté de Richelieu apparaîtra d'ailleurs sous une de ses faces les plus brillantes lorsqu'on saura sommairement quel avait été le système d'administration de la marine en France jusqu'à l'avènement du cardinal à la charge de grand-maître de la navigation.

Depuis Pierre le Mègue, Êût amiral de France sous Charles IV, en 1326, l'autorité de ce grand -offHce ne s'était d'abord exercée que sur la Picardie, seule province maritime qui appartint au domaine originaire de la couronne. A mesure que les autres provinces vinrent s'incorporer au royaume, l'amirauté de France tenta de les soumettre à sa juridiction; mais, particularité singulière, la Normandie seule reconnut sans contester l'autorité de l'amiral de France; et malgré la réunion à la couronne, la Bretagne, la Guienne et la Provence (en ce qui touche la marine) continuèrent d'être régies par une autorité provinciale.

Ainsi jusqu'au moment où Richelieu prit le pouvoir, les gouverneurs généraux de Provence avaient toujours récusé les droits ou les ordres de l'amirauté de France, se disant amiraux nés du lieu, et comme tels prétendant au commandement maritime de Provence et de Languedoc. Quelques uns de ces gouverneurs, tels que le comte de Tende et le comte de Sommerive, les ducs de Guise et d'Épernon, avaient, il est vrai, reçu du roi des provisions d'amiraux particuliers, mais loin d'appuyer

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. car leurs prétentions, ce fait protestait au contraire contre leur usurpation d'autorité, en ce qu'il constatait formellement que les commandements de terre et de mer devaient être distincts, puisqu'un même fonctionnaire n'en pouvait être pourvu que par deux commissions séparées.

, Ces compromis , c*s moyens termes entre l'autorité royale et les provinces, prouvent d'ailleurs quelle était encore la faiblesse de la monarchie : aussi les rois de France, sachant toute l'importance de la navigation de la Méditerranée, et ne pouvant compter sur le concours fixe et régulier de la marine de Provence (avant et après sa réunion à la couronne), organisèrent-ils le corps royal des galères, faible et premier élément d'une marine royale, dont la création remonte à 1410. Charles VI et François I*' ayant perfectionné cette institution, ce dernier roi nomma un capitaine général des galères , dont les fonctions furent réglées par un édit de Charles IX , du 6 avril 1564.

spécifié que cette nouvelle charge ne prétendrait rien de l'amiral, et qu'elle ne s'étendrait qu'au commandement des flottes , il est facile de prévoir quels perpétuels embarras elle dut amener.

On allait de même pour les autres provinces : les lieutenants-généraux de Guienne se montraient tout aussi rebelles à l'amiral de France, prétendant avoir sous leurs ordres le littoral et les forces navales de leur gouvernement , depuis le bec de Katz jusqu'à Bayonne, en vertu d'un traité conclu, en 1453, entre Charles VII et le roi d'Angleterre, traité par lequel il avait été stipulé à l'occasion de la reddition de Bordeaux, que les gouverneurs de Guienne continueraient de garder le commandement supérieur de la marine.

Mais ce fut la vieille et dure Armorique qui résista le plus

xviii DE LA MARINE FRANÇAISE

long-temps et avec l'opiniâtreté la plus énergique à cette centralisation de pouvoir. Les ducs de Bretagne , quoique grands

vassaux de la couronne, avaient d'abord exercé dans leurs États le droit régalien d'amirauté, comme princes souverains, en vertu d'un traité conclu, en 1431, par Saint-Louis et Pierre de Dreux. Mais après la réunion de cette province à la monarchie, bien que le seigneur de la Trémouille, amiral de Guienne, eût été aussi investi de l'amirauté de Bretagne, le gouverneur général de l'Armorique et ses successeurs, avaient toujours refusé d'abdiquer leur autorité. Seulement, par convention du 6 août 1584, M. le duc de Mercœur, gouverneur général de Bretagne, avait consenti à céder à M. le duc de Joyeuse, amiral de France, une partie des droits d'amirauté auxquels il prétendait. Mais ce traité ayant été annulé par lettres-patentes d'Henri III, le 7 août 1588, le même conflit de juridiction continua de subsister entre la Guienne et la Bretagne, jusqu'au ministère de Richelieu.

Ce furent donc ces pouvoirs si divisés, si rivaux, que le cardinal voulut impérieusement réunir et centraliser dans sa charge de grand-maître de la navigation. Quoique ce titre semble plus modeste que celui d'amiral de France, jamais aucun de ces grands-officiers n'eut une pareille et si complète puissance. Ainsi, en engageant plus tard Louis XIV à confier la charge d'amiral de France (nouvellement rétablie) à M. le comte de Vermandois, alors enfant, Colbert voulut sans doute perpétuer et rendre cette concentration d'autorité plus inviolable encore, en la mettant sous la sauvegarde d'un prince du sang royal, dont le ministre de la marine faisait d'ailleurs la charge. Mais chose digne de remarque et d'étude, l'Armorique osa seule continuer de résister opiniâtrement aux volontés de Colbert et de Louis XIV, comme elle avait résisté aux gouverneurs de Guienne et à Ri-

sots LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHEUEU. xxix chelieu; car ce dernier avait aussi en vain voulu absorber dans sa charge l'amirauté de Bretagne. Mais malgré les sièges d'amirauté établis dans cette province, par édit de janvier i64i, le cardinal était mort sans avoir pu faire reconnaître son autorité dans ce pays indomptable. Après Richelieu , il faut le dire , Mazarin, Colbert, Louis XIV, ne furent pas plus heiveux. Car M. le comte de Toulouse ayant succédé à M. de Vermandois comme amiral de France, le roi trouva dans cette province, représentée par M. le duc de Chaulnes, une résistance si continue que pour en triompher il fallut remplacer M. de Chaulnes par M. de Toulouse, qui se trouvant de la sorte amiral de France et gouverneur général de Bretagne, put confondre ces deu.x pouvoirs en un seul.

Tout en songeant k annuler l'influence provinciale des amirautés, Richelieu voulut donner aussi un large développement au commerce , à la navigation marchande et aux entreprises coloniales, intérêts sur lesquels il comptait baser le développement deta marine milhnire; .se préparant ainsi aux éventualités d'une guerre pendant les loi.sirs de la paix. Favorisant donc de toute sa puissance l'étaUissement des compagnies de commerce qui vou-lurent se constituer, à peine arrivé au ministère ^en i6aC) , il autorise celles du Morbihan et de la naceüe fleurdalisée, dont un des statuts portait que toute personne de qualité pouvait en faire partie sans déroger à sa noblesse; en iGaj , il donne de nouveaux encouragements aux sociétés destinées à l'exploitation de Saint-Christophe d'Amérique, de la Nouvelle-France, du Cap-Nord, des Indes-Occidentales et de Terre-Neuve. Voulant ensuite assurer le matériel de la marine il ordonne d'importantes constructions navales et de nombreux établissements de fonderies d'ancres et de canons au Havre et è Brouage.

DE LA MARINE FRANÇAISE Enfin, en 1629) et en 1633, désirant avoir l'état au vrai, comme il disait, de la puissance navale, militaire et commerciale de la France, il char[^]a deux des hommes les plus remarquables de cette époque, MM. Leroux d'Infreville, commissaire général de la marine, et Henri de Séguiran, seigneur de Bouc, chevalier, conseiller du roi en ses conseils et premier prident en sa cour des comptes, aides et finances de Provence, de parcourir, le jremier, les côtes de l'Océan, le second, celles de la Méditerranée, afin de lui faire un rapport circonstancié sur tout ce qui r[^]ardait la marine, et aussi de rétablir le droit d'ancrage auquel Henri IV avait soumis les vaisseaux étrangers.

C'est surtout par ces travaux, exécutés avec une haute intelligence et une rare sagacité, que l'on peut juger de l'effroyable désordre qui régnait alors dans toutes les branches du service maritime, désordre encore aggravé par les conflits de juridiction dont on a parlé, conflits perpétuellement soulevés, soit par les gouverneurs des provinces, soit par les amirautés, soit enfin par les prétentions féodales de chaque seigneur riverain.

De CCS investigations il ressort: — que les places fortes étaient sans garnisons, les cotes de l'Océan impunément ravagées par les pirates d'Espagne, et celles de la Méditerranée par les Barbaresques, qui, presque chaque jour, débarquant en Provence, venaient y enlever hommes, femmes et bâtiments. En un mot, exactions des seigneurs riverains, rapines du fisc, ravage et abandon du littoral, terreur des populations, se retirant souvent dans l'intérieur des terres pour fuir les attaques des coasaii-es: tel est l'affligeant tableau que présente le résumé des inspections

dont nous avons parlé; faits incroyables, qui sembleraient plutôt appartenir au moyen âge qu'au xvii^e siècle.

Les considérants par suite desquels MM. d'Infreville et de Sé-
sous LE MINISTÈRE DU GARD. De RICHEUEU. xxxj guiran
furent chargés de ces missions importantes, prouvent d'ailleurs à
quel point de détresse était alors réduite la marine de France.

La paix étant faite, se dit un de ces mémoires, « sa « majesté
veut faire assister les vaisseaux commerçants par « les vaisseaux
de guerre que sa majesté entretiendra « ports et côtes de
l'Océan sous son obéissance, pour leur « servir d'escorte et de
conservation quand ils en auront besoin ; « sa majesté désirant avoir
toujours prêt à prendre la mer un « bon nombre de vaisseaux
{K>ur mettre ses côtes en sûreté, et « mettre ses sujets hors de
crainte d'être déprédés par les pi- « rates et corsaires qui les af-
ficient sur mer depuis quelque « temps, etc. >

En vertu de ces ordres, M. d'Infreville, plus tard un des
meilleurs conseillers de Colbert, partit pour sa mission et par-
courut dans le plus grand détail toute la côte depuis Calais jus-
qu'à Bayonne, et ainsi donna par la relation de son voyage des
notions statistiques très-complètes et très-étendues sur les forces
maritimes de cette partie de la France, sur la perception des
droits, l'armement des navires, les moyens de défense des ports,
l'esprit de leurs habitants, le nombre des bâtiments occupés à la
navigation d'Afrique ou d'Amérique, le recensement de leurs ma-
telots, charpentiers, pilotes, capitaines, enfin une analyse exacte
des prétentions si diverses des amirautés, duchés, syndicats, cor-
porations, etc.

Comme nous l'avons dit, les pirates infestaient les côtes de l'Océan et celles de la Méditerranée. « A Caen , — continue « M. d'Infreville dans son rapport, — il m'a été fait plainte que a vers Cherbourg il y a des pirates français commissionnés du « roi d'Espagne, qui déprèdènt les vaisseaux de marchandises ,

xxxij DÉ LA MARINE FRANÇAISE

« et sont soutenus par ceux dudit Cherbourg et par les gentilsff hommes voisins, b

On voit plus loin que les droits ou obligations de faire le guet et de garder les côtes, e'taient journellement niés ou dis-]>utés.

« Au ressort de la juridiction d'Abbeville, — dit M. d'Infreville, « — les guets des gardes-côtes sont prétendus sur une partie des « villages par les gouverneurs de Montreuil , Crotoy et Rue , qui , « de tout temps , sont obligés au guet desdits châteaux ; et pour « les autres villages, comme Noyelles et le pays de Marquenterre, « consistant en six villages, sont disputés aussi par M. le comte <1 de Soissons pour sa terre de Noyelles seulement, et le surplus « par le sieur de Rambures, soi-disant vice-amiral du Crotoy » dont il est gouverneur, et maintient lesdits six villages à devoir « emporter tous les naufrages et bris qui arrivent souvent en ce « lieu. Greffier et Merlimont sont aussi disputés par le sieur de « Merlimont, Cuques et Tripié par l'abbé de Saint- Josse, se pré- « tendant amiral en icelle à cause de son abbaye; les débris et ■ naufrages sont prétendus à la côte de Saint-Valery [>ar M. le « duc de Mantoue ; au Crotoy par M . de Rambures, qui se prétend « vice-amiral de Picardie. A Ault, terre de domaine engagée à « madame deGuise, elle prétend lesdroits d'amirauté et nomina- « tionsaux offices d'icelles; à Tréport, ladite dame, comme com- «

tesse d'Eu, jouit du droit de guet , et en temps de guerre force « les paroissiens de cinq lieues de loin de venir à sa garde. A « Ault, il n'y a point de gardes-côtes ni au Tréport, et les droits B de guet sont levés par M. de Guise*. Depuis la rivière de « Pontrieux jusqu'à Morlaix, le sieur Desaubrais est capitaine « garde-côtes. R est pourvu par M. de Brissac, ordonne la garde

' Voyage de M. d'Infreville, tome III, p. atS, Corrcspotfdanct de Soitnifs.

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, xxxiiij « surl'ordre qu'il re^oit du dit sieur de Brissac, et établit des gardes « en chaque paroisse qui font des amendes , et sous prétexte « d'icelles font de grandes exactions; le tout en l'absence des a juges. Le sieur de Quéralin est capitaine garde-côtes de « l'e^vêché de Vannes en Cornouailles. La garde s'est faite du^ant « la guerre par ordre de M. de Brissac en quelques lieux , et aux « environs d'Auray par l'ordre du sénéchal , et à Vannes par le « président du présidial, quoique le sieur de Vieuxchâtel, qui « commande à Vannes, pré^de ladite capitainerie et s'y opL- « niâtre. »

Ce fut au retour de ce voyage que M. d'infreville rencontra M. Clairac, le célèbre compilateur des Us et Coutumes de la mer; il s'exprime ainsi à son sujet : « A Bordeaux j'ai vu le sieur X Clairac, avocat au parlement, exerçant la juridiction de la « marine en l'absence des juges , fort amateur de la navigation ,

< il nous a fait voir son travail, ses livres et ses instruments o poui!|V<pdr«Jes hauteurs; il propose d'enseigner l'art de la na-

< vigittli^B^ttCliouoré d'une chaire de lecteur public en icelle.

»

. vrai de l'administration maritime de la

Frail^anr kÿ tiAtes de l'Océan, selon le rapport de M. d'Ireville.

Cet aperça rapide donnera sans doute une idée de la tâche immense que s'était proposée Richelieu, en voulant remédier à tant d'abus.

Nous allons maintenant suivre aussi sommairement M. de Séguiran dans une inspection semblable sur le littoral méditerranéen. En outre de cette mission , M. de Séguiran était chargé de faire lever une carte des ports et havres de Provence; cette carte, dessinée par Jacques de Marez, « fut faite de deux ou « trois cannes de long, en vélin, bien peinte, enluminée en

xxxtr

DE LA MARINE FRANÇAISE « lettres d'or, où l'on voyait en perfection représentés les ports , « les plages, les caps, les îles, etc. Ce fut d'après les renseignements fournis par ce travail topographique, que Richelieu ht entreprendre plus tard les nouvelles fortifications des îles Sainte- Marguerite et Saint-Honorat , de la Croisette, de Graillon, de Thioule, d'Agues, de Calavaire, de Gapeau, de Porquerolles, Portecroz, etc., et de plusieurs autres points militaires de la côte et des îles.

lies considérants de la mission <de M. de Seguiran prouvent en quel état désastreux était aussi la marine du Levant : « At- « tendu, — y est-il dit, — que par l'inobservance des ordonnances « sur la navigation , et à cause de plusieurs autres abus que l'in- « jure du temps ou la malicè des hommes ont fait glisser dans « le commerce dudit pays , tout y est en voie de ruine. »

En effet , M. de Séguiran ayant consigné dans son rapport l'état du négoce de chaque port avec le Levant, ainsi que la quantité des vaisseaux marchands qu'il renfermait, on voit que le commerce maritime périlait extrêmement , et que les attaques des pirates étaient si incessantes que les bâtiments marchands ne mettaient jamais en mer qu'armés en guerre : « Nous « avons trouvé à Marseille, — dit M. de Séguiran , — un vaisseau « nommé Saint- Victor, capitaine Antoine Delorme, écuyer, de « la susdite ville, du port de dix mille quintaux , armé de seize canons de fer, savoir : huit bâtarde de douze livres de balle, et huit sacres* de six, quatre pierriers de bronze, vingt- « quatre mousquets et dix-huit armes d'haste *, avec trois mille « six cents livres de poudre et six cent cinquante boulets , ayant « soixante-dix hommes à bord, et chargé de scapoulous et dro-

• Voy. t. III , p. 417 , — Corresp. • Sorte de caronades.

ilant de Sourdis. * Piques, capotots, halhardes.

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, xxxi

< 6000 pour Alexandrette , ayant défrayé environ 600000
trente mille écus. >

Les bâtiments d'un moindre tonnage, tels que polacres, iélouques, brigantins, étaient aussi pourvus de pierriers ou de sacres, pour se défendre des pirates; M. de Séguiran, arrivant à Marseille, entre ensuite dans de grands détails sur la communauté des pêcheurs de cette ville , sur leurs privilèges , leurs droits et leurs usages, qui, d'après les édits ou lettres patentes de Henri II , en 1537, de Charles IX , en 1564 , et de Louis XIII, en 1600, avaient droit d'être quatre prud'hommes , « seuls « arbitres des contestations de la communauté, les viguiers et « officiers de la ville étant

tenus de faire exécuter les jugements des prud'hommes contre les pêcheurs condamnés. La connaissance des susdits différends étant interdite au par-

< lement et autres magistrats, voulant, leurs majestés, que les

< procès qui seraient portés par-devant eux, pour le fait de la « pêche, soient renvoyés aux susdits prud'hommes pour en connaître et en juger *. »

Puis vient l'examen des droits de l'amirauté, de la ville, et des seigneurs riverains ; entre autres on remarque un droit dit de la table de mer, accordé par Henri IV au sieur de l'abbat, droit qui s'élevait à un demi pour cent à percevoir sur tous les navires français et étrangers. Par un autre édit, tout vaisseau flamand payait pour droit de visite, à son départ du port, six quarts d'écu, donnait un mousquet à la ville, et quatre livres de

* Yojr- I. III, p. «54. l'anc des fetes de Noël dans l'église Sainl-

* « Us vident leeds débets le jour de St Leurent, per pluralité des voix, et après laquelle après dîner, et autre jour de fête, qu'elle est faite les élus vont prêter serment pour ne déchoir de la pêche aux autres «Uns U maison de ville entre les mains du jour ceux qui s'y occupent ; et auxdits jours en l'après-midi, qui après les met en possession de ils tiennent une espèce d'assemblée dans leurs lieux. » — FoyMge de Squieraj». mais ommoes. Leur élection se fait à

xxKTj DE LA MARINE FRANÇAISE

(confitures au lieutenant de l'amirauté En vertu d'un autre droit, le gouverneur du château d'If recevait de chaque vaisseau

un baril de poudre, deux armes de haste ou deux mousquets.

M. de Séguiran, continuant son voyage sur cette côte incessamment attaquée par les pirates, dit en parlant de son arrivée à Cassis : <(Et aurions appris des habitants dudit lieu « que le négoce y est entièrement détruit à cause des pirates « qui leur ont enlevé depuis vingt ans environ quarante barques «et trois ou quatre vaisseaux. » Pour prouver en quel fâcheux état de défense était le littoral , il poursuit : « Et le lendf^ « main, a4 dudit mois de janvier, sur les sept heures du matin, « serions allé au château fort dudit Cassis, appartenant au sieur « évêque de Marseille, où nous n'aurions trouvé j>our toute «garnison qu'un concierge, serviteur domestique dudit évè- « que, (jui nous aurait fait voir ladite place, où il y a seulement * deux fauconneaux, l'un desquels est éventé. »

Plus tard M. de Sourdis faisait d'ailleurs la meme remarque à propos d'une des positions les plus fortes de Toulon. « Le « premier de cces forts, et le plus important, c'est une vieille «tour, — dit ce prélat, — où il y a deux batteries, dans « lesquelles on ptourrait mettre cinquante canons et cinq cents « soldats; il y a du bon canon dedans, mais il est tout démonté, « et nulles munitions que celles qui ont été mises par ordre de « votre éminence , il y a quinze jours. Un bonhomme de gou- « verneur, qui n'a pour toute garnison que sa femme et sa ser- « vante, y est, y ayant vingt ans qu'il n'a re^u un denier, à ce « qu'il dit'. »

. Arrivant à la Ciotat, M. de Séguiran apprend que les descentes

■ Vojr. l. III , p. »J.

* Correspon^ianee Hc Sourdis, juin 1637, t. If p> 4<>9'

rie

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, xxxvij des pirates barbaresques étaient si nombreuses et si frequentes que les habitants de la côte avaient imaginé des signaux de jour et de nuit pour se prévenir de leurs attaques et tâcher de s'en garantir, c II y a, — dit-il, — audit lien de la Ciotat, une logette « que les consuls ont fait bâtir sur l'une des pointes du rocher

< du cap de l'Aigle, en laquelle ils entretiennent un homme très- « expert en la navigation , qui s'y tient jour et nuit pour prendre c garde aux vaisseaux , et tous les soirs , à l'entrée de la nuit , le « garde de la logette de la Ciotat allume son fagot, et ain- si est « continué en toutes les autres et semblables logettes jus- qu'à la « tour de Bouc, et c'est le signal assuré qu'il n'y a aucun corsaire

< à la mer; si ledit garde de la logette en avait au contraire rc> « connu un, il ferait deux feux, et ainsi des autres depuis An- 1 tibes jusqu'à la tour de Bouc, ce qui serait achevé en moins de « demi-heure de temps. Ceux de la Ciotat avouent qu'ès années « dernières le commerce était meilleur, mais il est ruiné au point s qu'on voit, par les corsaires de Barbarie qui leur sont venus « en- lever en une seule année vingt-quatre barques et mis à la X chaîne environ cent cinquante de leurs meilleurs mariniers ; « et encore sont-ils journellement menacés, pour certains droits, X par M. le duc de Savoie et le prince de Monaco. » Fuis viennent de longues réclamations au sujet du droit exclusif de i^êcher des thons depuis le cap de l'Aigle jusqu'à Antibes, concédé au sieur de Boyer par lettres patentes de Henri IV.

La terreur des pirates était d'ailleurs si générale sur la côte, qu'on voyait chaque maison transformée en une sorte de forteresse. X Continuant notre chemin, — dit M. de Séguiran, —

X nous serions arrivé à la maison du sieur de Boyer, gentilhomme X ordinaire de la chambre du roi , laquelle maison nous aurions X trouvée en défense en cas de descente des corsaires , ayant une

xxxriij OVE LA MMUNE FRAI^AISE

< terrasse au devant qui en regarcte l'entrée du côté de U mer,

< et sur elle douze {nèces de fer coulé , plusieurs bâtarde et c deux pierriers ; et dans ladite maison quatre cents livres de c poudre, deux cents boulets, deux paires d'armes, douze mous- « quets , six demi-piques , etc. »

Puis M. de Seguiran arrive à Ollioules, dont le baron réclamait le droit de bris ès naufrages sur le territoire d'Ollioules ; à Sifour dont les habitants étaient dispensés du droit de la taxe de UûUts royaux , par privilège du roi René, en raison des dépenses que leur causait l'entretien des hommes de guet et de garde qu'ils étaient obligés de placer en vigie le long de la côte dans la crainte des corsaires.

On voit de pins, par le rapport de M. de Seguiran, que les pilleries des corsaires barbaresques se trouvaient fort encouragées par un singulier trafic : des chrétiens résidant à Alger y achetaient â vil prix les marchandises volées par les pirates , puis les expédiant de nouveau en Europe , ils les y vendaient audessous de leur valeur, gagnant toujours à cet odieux négoce.]>our remédier à ces abus déplorables, un certain Jacques Vacon, capi-

tainé au lieu d'Ollioules , ayant démontré par requête < qu'il c avait pendant trente ans hasardé sa vie en voyages maritimes, r été volé et déprédé trois fois, perdu deux vaisseaux , deux fois a retenu esclave, et que, pour dernier malheur, il avait vu vendre c ses marchandises, qui valaient 50,000 liv. pour a,000 pièces « deSréaux (environ 4,000liv.),> JacqnatVacon vint donc proposer à M. de Ségniran, m nom du syndicat , d'équiper à ses frais un vaisseau destiné à attaquer et enlever les navires chargés de naar-chandises volées; de plus il demandait le commandement de ce vaisseau pour son fils, « François Vacon, très-bien expé- « ci- menté au frit de navigation et de guerre , et qui autrefois , avec

Digitize5 by C^oogle

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, xxxis « la permission de M. l'amiral , avait fait de grandes prises sur <r les Génois. »

Afin de faciliter cette expédition et de capturer plus sûrement les bâtiments recéieurs, Antoine Vacon indiquait les pointa de croisière où l'on pouvait les attendre , tels que les lies de Saint-Pierre et de Boniface, car le port de Livourne , grâce â la tolérance inqualifiable du grand-duc de Toscane, était devenu le principal comptoir de ce trafic infâme.

« A Bormès et i Saint-Tropez, — dit plus loin M. de Ségui- « ran, — le commerce est si gêné qu'il ne pouvait arriver â c 10,000 liv.; ce qui procède non seulement de la pauvreté des

< habitants , mais aussi des courses que font les pirates qui abor- « dent presque tonk les jours en leur port, en sorte que bien c souvent les barques sont obligées de prendre terre pour que les « hommes qui les montent puissent se sauver ou les habi-

tants « du lieu se mettre en armes pour les aller secourir et empêcher

< lesdits corsaires de prendre terre, ainsi qu'ils l'ont déjà entre- I pris. »

Cannes, Antibes, furent explorés avec le même soin par M.de Séguiran. « Enfin , — dit-il , — nous sommes arrivé à Martigues ,

< communauté qui avait souffert de grandes pertes ès personnes X de ses habitants, estimés les plus courageux et meilleurs mari- « niera de la Méditerranée, plusieurs d'iceux ayant été faits es- • c laves par les corsaires d'Alger et de Tunis , qui exercent plus « que jamais leurs pirateries à la vue des forts et forteresses « de cette province , et depuis quatre mois il y en a quatre-vingts « qui ont été pris esclaves *. >

* Aacune iDv«Mig»tioBiie4oitèireoaUi6t
DOWRfOM«Btrea«tr«t trouvé daMTérone, pour arriver k TiiM-
hictioa , 4 U cooDaiaaMict Pkate «t Arittophane oartaioa détails
on 1a coafiraMtioo d'un fait. De rnèma qM cttiicMi mr ka BMea-
ra rt ks cMlstaut dea

xl • DE LA MARINE FRANÇAISE

Tel lut le résultat des informations prises par MM. d'Infreville et de Séguiran sur l'état du littoral de la France.

En présence de tels faits , on voit qu'il eût fallu les loisirs fertiles d'une longue paix , le calme et la prospérité intérieure , l'assoupissement profond des haines politiques et religieuses, pour que Richelieu pût compléter les nombreuses améliorations qu'il voulait apporter dans les différentes branches du gouvernement, et s|)écialement dans l'organisation de la marine, alors si péricle-

tante , ainsi qu'on vient de le voir exposé d'après les résultats des missions de MM. de Séguiran et d'Infreville. Mais lors de la rupture avec l'Espagne , en 1635, le cardinal, obligé de concentrer toutes les ressources de son activité , de son pouvoir et de son génie , jxnir |>arvenir à lever et à entretenir plusieurs armées de terre et de mer durant sept années (de 1^35 à iG4a), ne dut songer qu'à la guerre.

Les documents inédits rassemblés et publiés ici, embrassant l'histoire de cette période (en ce qui concerne la marine et la navigation de M. de Bordeaux), sont relatifs aux faits suivants : — la réorganisation de la marine, par Richelieu; — l'attaque et la prise des îles Sainte-Marguerite en 1636 et 1637 ; — le

mai'io» de l'aolMpité, ainsi que rar U coq- m«nU fort carieux mr quelquct particulastruction d'on ceruïn ordre de navires; rités de la manne do milieu da xyii* tiède, ainii le ifuaUait^il Jair* dans cetU gaière? dans la Ouerrt ccmîque * , poeme burlesque des Fourlferics de Scapîn ^ nous confirme mais cliarmant de style, de verve et de fan* qoe rien n'éUit pins fréquent et pins bahi- uisie, récemment édité per M. Berger de tuel vers le miUen do rvii* siècle qne ces en* Xivrey, it la snite de sa nouvelle et excellente lèvements tentés par les pirates barbareesques traduction de la Batraehon^omachie d'Hosur nos eûtes- — C'est ainsi qoe noos avons mère. récemment encore tronvé de* resseigoe-

* Ls Cuerrt paLtiée pour U preaiiêr* foU ta tééS, cl dedice à msdsiM de LfoaM, p»r

te lilir«jre Acrbin. ■ — Uae lecondt cditMo «■ fat doiwée ea 1708, taujoar* Mat bob d'aalMr, imâM ton* 1* Utre de ComJaf des rmu H Jet ffititorndUt , evae ctUt partietUrité qat Une le»

cadroUt eà U M Uaatt quelque» alUuioaa au éTénweau de leape ,
col clé reB|dacé« par dca allesioM au évéaiMBCBU de oeUe Mco-
ade époquee. — B. pa Xjracr. — Préface de h B*treckùmymoma«i*t.

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHEUEU. xlj siècle de
Leucate en 1 63[^] ; — le combat naval de Gattari en i638; — la dé-
faite de Fontarabie en 1639; — la prise de Laredo en 1639 ; — la
croisière dans la Méditerranée en 1 640 ; — le combat devant
Tarragone en i64i, — et la disgrâce de M. de Bordeaux en i64[^]>
époque de la mort de Richelieu.

Cette publication se compose donc de lettres , rapports, rela-
tions, notes diplomatiques ou mémoires : — du Roi , de Riche-
lieu, de Sourdis , archevêque de Bordeaux , de Sublet de Noyers ,
du prince de Condé, des ducs de Parme et de Savoie, du maréchal
de Schomberg, des ducs de Vitry, Lavalette, de MM. de Mantin,
de Vinceguerre , de Virville ' et du fameux chevalier Paul (tous
oihciers très-distingués de la marine de cette époque) ; enfin des
divers résidents ou ambassadeurs de France dans les cours d'Ita-
lie, tels que Sabran, d'Émery, d'Argenson, etc., etc.

Soit comme renseignements historiques d'une incontestable
autorité et d'une rare étendue sur les événements et les cam-
pagnes maritimes, depuis i635 jusqu'à 1643, soit comme tableau
vivant et naïf de la navigation de cette époque, soit comme étude
curieuse des diverses fortunes que subit, avant son exécution, un
ordre émané du roi ou de son ministre souverain , lors même que
ce ministre s'appelle Richelieu , soit comme précieux documents
sur la tendance et sur la marche de la politique française à l'égard
des différentes principautés d'Italie [tendant cette période, soit
enfin comme un large et beau spécimen du style et de l'esprit

français, vers le milieu du xvii* siècle, ces matériaux paraîtront, nous l'espérons, dignes du haut intérêt qui a engagé à les publier.

Cette pensée a toujours présidé à nos différents travaux his-

* Voir Ordre des Ssiuti cl Prstique de la guerre , Ccrrtspoiida-tiet de SourdiSf toi. 11 ,

xlij DE LA MARINE FRANÇAISE

toriques , k savoir : — qu'un fait spécial ne pouvait être isolément distrait de ses annexes , sans devenir quelquefois incompréhensible, et sans perdre assurément de sa couleur, de sa signification, de sa portée.

Ainsi , dans la publication de ces documents, comme ailleurs, nous avons toujours cru nécessaire d'exposer par la reproduction même des sources, la cause première d'une guerre, d'un traité, d'uiic bataille, d'une défaite ou d'une victoire, ainsi que leurs résultats et leurs conséquences.

Nous avons de plus tenté de faire connaître, aussi fidèlement (pie possible, dans cette introduction les principaux acteurs des événements qui vont se développer par la correspondance de chacun.

Selon le but de la <?olle(tion dont ils font partie , oes documents sont donc exposés ici dans toute leur naïveté, sans éloge ni blâme. Nous avons seulement ajouté des notes indispensables à la parfaite intelligence de certains détails ou termes techniques de la marine du xvii' siècle et spécnalement de la navigation des galères; comme aussi des indications géographiques ou nautique nécessaires à la cxinnaissance exacte du théâtre des actions na-

vales et des différentes campagnes de mer de M. l'archevêque de Bordeaux.

Nous pensons donc que ce recueil offrira les sources les plus complètes et les plus variées aux historiens qui voudraient écrire cette [période de l'histoire de France], en ce qui touche la marine du règne de Louis XIII.

Nous est-il permis de dire, au sujet de cette publication, qu'à part son importance historique, il nous a semblé qu'elle pouvait encore être (considérée sous un aspect plus modeste, mais non moins curieux, sous le point de vue du style et de

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, xliij l'expression littéraire et personnelle, qui résulte de l'ensemble des dépêches de chaque écrivain.

N'est-ce donc pas en effet un sujet digne d'intérêt et de méditation que l'esprit particulier de chacune de ces dépêches, qui, dans la pensée de leur auteur, devant toujours demeurer secrètes, étaient généralement spontanées, soudaines, naïves et vraies? Nous disons vraies, en ce qu'elles réfléchissaient fidèlement l'impression du moment, soit qu'il s'agit quelquefois d'exagérer une victoire ou de pallier une défaite, de louer ou d'accuser un supérieur, un rival ou un inférieur, de montrer les fils cachés d'une trame diplomatique ou de raconter les accidents d'un combat. N'est-il pas enfin curieux d'étudier et de comparer le style de gens si différents par leur position sociale, rois, ministres, grands seigneurs, prélats, généraux d'armées, diplomates ou capitaines? Chaque dépêche, chaque relation, ne doit-elle pas, en un mot, avoir un accent, un caractère singulier et inhérent à la position de

son auteur ? que sera-ce donc lorsqu'elles seront dues aux hommes les plus éminents des grandes époques historiques?

Nous allons jeter un rapide coup d'oeil sur ces diverses correspondances.

On ne parlera que pour mémoire du style des lettres de Louis XIII contenues dans ce recueil : sa part dans ces dépêches importantes, comme dans presque toutes celles qu'il signait, se bornait au mot Louis, timidement apposé au bas des ordres prescrits par son ministre et rédigés par Sublet de Noyers.

A ce propos , nous n'oublierons jamais notre espoir et bientôt notre déconvenue , lorsque nous lûmes un jour (autant qu'il nous en souvient) dans le père Lelong, cette indication : Journal de Louis XIII , manuscrit. Bibliothèque Royale.

liv DE LA MARINE FRANÇAISE

Connaissant l'omnipotence et l'omnifaisance de Richelieu , nous ne croyions certainement pas trouver dans ce manuscrit de grandes révélations politiques, mais nous espérions du moins y surprendre peut-être quelque une des impressions chagrines , douloureuses et inquiètes de ce malheureux roi. Quel fut notre étonnement lorsque , feuilletant ce journal , relié aux armes de France, et en effet rempli de l'écriture de Louis XIII , écriture menue, longue et raturée, nous n'y trouvâmes rien qu'une sorte de sommaire quotidien des petits événements de cour, tels que la liste des personnes présentées, le nom des prédicateurs, l'heure des sermons, les visites faites par le roi ou par la reine aux maisons religieuses, l'énumération des fêtes, décès , etc.; enfin qu'une sorte de journal à la façon de Dangeau , et qui, particula-

rité singulière, s'imprimait chaque semaine à la fin de la Gazette de France, à l'article Paris.

Triste et pauvre destinée de ce roi , réduit , par sa faiblesse et }ar la toute-puissance de son premier ministre , au stérile métier de gazetier de cour !

Quant à Richelieu , nous croyons pouvoir citer presque toutes ses dépêches comme modèles d'un style net, précis, ferme, accentué, parfois imagé, rarement malin ou railleur, mais toujours d'une merveilleuse transparence; son expression calme, digne, mesurée lorsqu'il s'adresse à ceux qui exécutent mal ou tardivement ses ordres, semblerait quelquefois même timide dans sa longanimité , si cette apparente faiblesse ne prenait pas un grand caractère de générosité , par cela même que celui qui écrivait avec tant de modération et de bonté était revêtu d'un pouvoir souverain ; mais quelquefois aussi ce style s'élève à

' Voir te* lettre à H. de Soardii tar le maDqoineot da aecoun de Parme et le retard apporté à l'attaque dea tlea Sainte-Marguente.

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, xlv une majesté 9up>erbe ou à une indignation fulgurante; c'est qu'alors Richelieu s'adresse soit à un des siens , à son neveu , dont il a droit de se plaindre ; soit à un grand seigneur , maréchal de France et gouverneur de Provence, qui, après avoir, par sa rivalité jalouse , entravé long-temps le bon succès des armes du roi , s'est porté aux violences les plus graves envers ' M. l'archevêque de Bordeaux *. *

Une autre particularité, rare à cette époque, et par cela digne de remarque, c'est la pureté de l'orthographe de Richelieu, qui, on le

sait, se piquait extrêmement de lettres et de bel esprit.

Somme toute , la manière de Richelieu est presque toujours grande, noble, largement drapée; c'est encore un des types de ce beau style français , rude , mâle et coloré , sentant fort son vieux gaulois , plus gentilhomme que littéraire , mais toujours libre, fier, bardi, majestueux; déroulant tour à tour une période longue et pompeuse comme un manteau ducal, ou aiguissant sa phrase, courte et acérée, comme une épée de guerre; style que continuèrent, au milieu et à la fin du xvii^e siècle, de Lyonne, d'Estrées, Tourville, Valbelle, Vivonne , Saint-Simon , les cardinaux de Noailles et de Polignac ; et, au xviii^e siècle, principalement les commandeur et marquis de Mirabeau , dans leurs admirables lettres sur Mirabeau.

Pour suivre l'analyse du style des différents morceaux qui composent ce recueil , nous parlerons aussi des dépêches de de Noyers.

François Sublet de Noyers* fut d'abord un des quatre intendants des finances du royaume. Richelieu lui avait ensuite donné l'adminbtration du matériel des places de guerre de Pi-

' Idem , set lettres an maréchal de Vitry. * Md en iSyS , mort à Dangu en i645.

xlvj DE LA BtABÛSE FRANÇAISE

cardie et de Champagne; puis, voyant son zèle, sa modestie, sa capacité, il l'avait proposé et fait accepter au 4Toi, comme remplaçant de Servien, alors secrétaire d'État au département de la guerre, a lequel, quoique habile, était homme qui aimait <[son

plaisir et prenait fort souvent des heures de divertissement, ce que ne faisait jamais le sieur de Noyers *. »

Une fois revêtu de cet emploi, peu à peu, de Noyers devenant un des familiers les plus intimes et les plus comptés de Richelieu, s'insinua si avant dans sa confiance, que ce ministre ne décidait presque jamais rien d'important sans l'avis de ce conseil.

Morose, taciturne, dédaigneux de tous les plaisirs, sobre, laborieux, probe, aumônier. Infatigable, muet et secret comme la tombe, semblant oser rarement et à regret de son crédit sur Richelieu, de Noyers était ami prudent, mais solide, et ennemi d'autant plus dangereux, qu'il demeurait plus à l'ombre et couvrait ses sympathies ou ses préventions du manteau de l'impartialité la plus rude et de la dévotion la plus austère. A propos de la piété de de Noyers on dit que lors de sa surintendance des bâtiments, il avait fait brûler à Fontainebleau un tableau de Michel-Ange d'un très-grand prix, parce qu'il représentait des nudités; et que, de plus, ce secrétaire d'état s'était, dit-on, fait affilier à l'ordre des Jésuites, quoiqu'il n'en portât pas l'habit.

D'ailleurs de Noyers révélait, pour ainsi dire, dans son style, toutes les nuances de son caractère; ce style ûoid, sévère et magistral, toujours d'une rigoureuse pureté, était gravement paré

* Aloyeijt tenus parle sieur de Nojert tia/ice •Sourc/û, 1. 111, liv. VI » chap. xtii, pour brouiller l'archevêque de Bordeaux p. vj.

avec le canüjul de Rkbelio Ccrrtspon- ^

sous LE MINISTÈRE DE GARD. DE RICHELIEU; xlvîj çà et là de qndques citations d'une très-excellente latinité, agréments sérieux, qui rappelaient (qu'on excuse cette comparaison) ces fes-

tons de buis, tristes ornements d'un jardin de prêtre. Très-habile et très-délié courtisan de Richelieu , dont il avait sourdement et pas à pas gagné la suprême confiance, pourtant si soupçonneuse , mortellement jaloux de toute influence égale à la sienne, mais n'attaquant jamais ouvertement ses rivaux, et leur redoublant, au contraire, les révérences et civilités, de Noyers , par mille manœuvres souterraines, minait partout le terrain sous les pas de ses ennemis , puis l'heure venue, la sape terminée , ils y disparaissaient tout à coup et à jamais. Ce fut de la sorte qu'il perdit MM. Bullion et de Chavigny, et que plus tard, ainsi qu'on le verra, il amena en 1641 la disgrâce de M. de Bordeaux, pourtant une des plus vives préférences du cardinal

Les dépêches du roi , de Richelieu et de de Noyers à M. de Bordeaux , composent la plus grande partie de sa correspondance; nous signalerons, néanmoins, les lettres de plusieurs autres personnages qui, pour être moins nombreuses, n'en sont souvent pas moins dignes d'étude.

Ainsi nous parlerons d'abord des dépêches de M. le duc d'Haluin *, plus tard connu sous le nom du maréchal de Sebomberg. Il était fils du fameux Henri de Schomberg, un des hommes les plus remarquables de son temps; tour à tour gouverneur de province, ambassadeur, grand-maître de l'artillerie et surintendant des finances ; qu'on joigne à cette capacité d'em-

' Le maréch»! de Brété, dit Tallemuit moyen, dîMit en soapi-rant le petit bondes Réaaî dim ses Méokoires , pour ftire bomme de Kt^en, que les afiàiree du l'ai ennger H. de Noyere, ntettait toajoore des prospèrent avec cas abomisatiooa-U ! ordures dans les lettres qu'il lui écrirait , * ^é à Nanteoil le 16 février 1601 ; mort

comme ; ÀtUt vous... aotc vos... ordrts. Le à Paris en i656.

xlTÜj DE LA MARINE FRANÇAISE

plais si variée et ptourtant si complète en soi , un rare savoir, un grand sens , beaucoup de lettres , une p>olitique habile et profonde, une extrême magnificence, une générosité chevaleresque, et on aura le crayon de cet homme remarquable qui sembla revivre dans son fils, duquel il s'agit ici.

Choisi pour être un des enfants d'honneur de Louis XIII, M. le duc d'Ilaluin avait dû à cette position la faveur précoce du roi qui le distingua toujours. Faisant ses premières armes sous les ordres de son père , il reçut sa première blessure au siège de Somtnières , et montra tant d'habileté, de courage et de sangfroid à la prise de Privas, du Pas-de-Suze et de Rouvray, qu'il fut nommé chevalier de l'ordre à trente-deux ans , puis lieutenant-général pour le roi en Languedoc. A peine pourvu de ce gouvernement, il battit les Espagnols à Leucate, ainsi qu'il l'apprendra lui-même par ses dépêches. Fait bientôt après maréchal de France, on le verra remporter encore d'autres succès dans le Roussillon.

Homme d'esprit et d'érudition , aimant comme son père les lettres et le savoir, il fut un des premiers protecteurs de Bossuet, qui lui dédia sa réfutation du catéchisme de Paul Ferry '. Le maréchal de Schomberg avait épousé la célèbre mademoiselle d'Hautefort , si connue par sa beauté et par l'amour plus que respectueux que Louis XIII avait eu pour elle. Ce fut de madame la maréchale de Schomberg que Louis XIV avait coutume de dire, — «qu'il ne connaissait que « deux femmes dont il pût garantir la vertu sur parole, la reine « et madame de Schomberg. » — La maréchale était d'ailleurs

' Paa) Ferry, minière protestant, né à la r[^]ntatioD de ce caté-
chiinie que Boesaet MeU en 1591. Il aTait pnÛié en i654 un entra
dans la carrière de la controverse tbéocaiéchisme général de la
réformutioii, pour logique, proaver qu'elle avaitété nécessaire. Ce
fat par

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEL'. xlix si su-
prêmemment grande dame en toutes choses, que plus tard, le
même roi lui proposa d'être dame d'honneur de madanie la dau-
phine, afin, dit-il, — «de remettre à la cour la dignité et « la gran-
deur qu'on commençait d'y perdre.... »

La manière d'écrire de M. le maréchal de Sohomborg nous a
paru franche et hardie; on n'y trouve jamais d'envieuses et ja-
louses réticences, d'hypocrisie révérencieuse, mais souvent les
formes de la politesse la plus digne. Qu'il blâme ou qu'il ap-
prouve , qu'il demande ou qu'il accorde un service , on reconnaît
un naturel ouvert , facile et généreux ; d'une rare précision dès
qu'il parle d'opérations de guerre , eu peu de nrats il donne un
crayon ferme et net de sa pensée ou de sa position militaire; aussi
les théories les plus confuses de la stratégie prennent-elles sous
sa plume un dessin aussi simple que parfaitement bien arrêté.
Riant et gai comme tout caractère loyal et courageux , s'il ne met
pas un très-grand atticisme dans sa plaisanterie , il fait au moins
preuve d'un esprit naturel fort réjouissant, lorsqu'il se livre à ses
joviales boutades de soldat '.

Somme toute, et singularité remarquable, malgré sa haute po-
sition, ses succès de guerre, et la confiance dont l'honorait le roi
et Richelieu, M. le maréchal de Schomborg est le seul, qui, dans
sa correspondance, ne décèle ni mauvais vouloir, ni rivalité hai-
neuse contre les autres généraux. Il sert la France et le roi du

mieux qu'il peut, et par l'autorité de son noble et gracieux esprit , semble réduire à l'aménité la plus charmante des caractères jusqu'alors aussi ombrageux qu'arrogants et jaloux.

' Voir entre antret U rêpooae dn duc .Sourtiu, t. I , liv. II , ch. iv,

d'Haloin an mènore poor l'artillerie. Cor- P> Ut. III , cb. p.

I DE LA MARINE FRANÇAISE

Il est impossible de donner les mêmes éloges à M. le maréchal de Vitry, un des auteurs les plus malheureux[^]ent célèbres de l'assassinat du maréchal d'Ancre, et qui joua un triste rôle dans les événements développés par la correspondance dont il s'agit. Fils aîné de Louis Galluccio de l'Hospital , marquis, puis duc de [^] itry , un des meilleurs capitaines de Henri IV, le duc de Vitry, duquel nous allons parler ' , remplaça son {jère dans sa charge de capitaine des gardes. Lors du voyage de Louis XIII en Guicenne, M. de Vitry s'était lié avec JI. de Luynes, favori du roi; ce fut, dit-on, de ce moment que ces deux seigneurs résolurent d'assassiner le maréchal d'Ancre , dont la toute-puissance portait ombrage au roi. Ce prince se plaignant un jour à M. de Vitry de se voir peu accompagné à la chasse, celui-ci lui répon- (IK : « Sire, vous serez toujours mal suivi tant que vous ne serez « pas le maître. — C'est vrai , dit Louis XIII , ils font tout « ce (|u'ils veulent ; mais nous ne serons pas toujours comme « cela. *

Après plusieurs tentatives déjouées ou manquées, la mort du maréchal fut enfin à tout prix résolue; un dimanche soir M. de

Vitry' dit au roi ; « Sire , je vous rendrai compte de sa « liberté ou de sa vie devant qu'il soit demain midi; car je me * saisirai de lui s'il vient au Louvre, et s'il n'y vient, je l'irai « forcer dans son logis. » En, effet, le lendemain, le maréchal fut assassiné par MM. de Vitry et du Hallier son frère, aidés de quelques gardes; le meurtre terminé, Louis XUI paraissant à son balcon s'écria:» Je vous remercie, Vitry; je suis maintenant roi.»

Après cet attentat, M. de Vitry, nommé maréchal de France, attendit durant quelques années l'opportunité d'une

' i FarU en 1581.

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Lj guerre]K>ur faire ses premières armes et mériter ainsi le grade dont le roi avait payé sa détestable action ; M. de Vitry montra du moins un grand courage de soldat au siège des villes de Ch.âteaurenaud, de Gien, de Gergeau, de Sancerre et de Sully ; mais nommé gouverneur de Provence en 1631, il révolta les parlements et la noblesse par ses hauteurs et par son excessive dureté. Anssi, Richelieu parlant de lui dans son Testament politique, dit-il qu'il fut obligé de lui ôter le gouvernement de Provence , a quoiqu'il en fût digne par sa hardiesse, parce qu'ayant l'honneur de se mesurer avec un homme si insolent et altière , il n'était pas propre à gouverner un « peuple jaloux de ses privilèges et de ses franchises comme les « Provençaux. »

A ces causes d'éloignement pour M. de Vitry, se joignit , chez le cardinal , le profond ressentiment des mauvais services que le maréchal avait opiniâtrément rendus aux armes du roi, en traversant de tout son pouvoir, qui était immense et absolu dans son gouvernement, toutes les entreprises tentées ou exécutées par M. de Bordeaux qu'il exérait.

A ce propos , et pour donner une idée des façons de voir si différentes selon les temps et les mœurs, on fera remarrprier que le cardinal de Retz, sans blâmer autrement . de Vitry d'être un des meurtriers du maréchal d'Ancre, dit simplement en |mrlant de lui : < Il avait peu de sens , mais était hardi jusqu'à la témé- « rité, et l'emploi qu'il avait eu de tuer le maréchal d' Ancre « lui avait donné dans le moruie un certain air d'affaire et « d'exécution. *

Ce qui contribua aussi beaucoup à |>erdre complètement M. de Vitry fût son incroyable brutalité à l'égard de .M. de Bordeaux, qu'il osa frapper dans un conseil de guerre. A peine instruit de ce scandale, Richelieu écrivit à M. de Vitry

lij . DE LA MARINE FRANÇAISE

une lettre effrayante de calme et de laconisme pour lui demander si véritablement il avait bien osé cette énormité. La réponse du maréchal au cardinal, en manière de justification, nous a |>aru un des plus curieux s|técimens de l'impression , traduite, réfléchie, si cela se peut dire, presque physiquement par le langage. On voit que cette lettre a été écrite, par le lx>iiillant maréchal, au moment même de la réception de la dépêche de Richelieu. Rien de plus colère, de plus désordonné, de plus confus , de plus emporté que ce style souvent inintelligible, qui balbutie et qui écume de rage , dans toute l'exaltation d'une furie mal contenue par la respectueuse terreur qu'insjûrait Richelieu; rien de plus curieux que ces phrases sans suite, pour ainsi dire haultantes , que ces élaiis de haine insensée , de dédain écrasant contre M. de Bordeaux , çà et là coupées par des divagations inouïes, et terminées enfin par une promesse de réparation déses[>érée évidemment arrachée par la crainte.

Nous le répétons , cette pièce nous a paru un triste mais curieux document: triste, en cela qu'il dévoile une passion mauvaise dans tout son hideux paroxysme; curieux, en ce qu'on y démêle facilement la cause première de la haine toujours croissante de M. de Vitry contre M. de Bordeaux, haine qui aveugla tellement le maréchal qu'il se rendit presque coupable de haute trahison envers le roi , en compromettant le salut de plusieurs de ses places fortes de Provence.

En présence de ces scandaleux méfaits, la tardive punition de M. de Vitry semblerait inexplicable, si la bizarrerie du caractère vacillant , rancuneux et timoré de Louis XIII ne l'expliquait.

Quelquefois honteux et irrité de la suprême autorité de Richelieu , excité contre le cardinal par le favori du jour , ce

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. liij faible prince trouvait une triste et puérile vengeance à vanter, devant son souverain ministre, l'action du maréchal de Vitry , assez dévoué à son roi : — pour l'avoir débarrassé d'un sujet insolent qui éclipsait depuis trop long-temps le pouvoir royal; aussi fallut-il pour arracher à ce prince l'ordre d'enfermer le maréchal à la Bastille que Richelieu , tout en dédaignant ces impuissantes allusions, représentât long-temps et très-énergiquement au roi la dangereuse impression que pouvait faire sur l'armée déjà si peu disciplinée, la conduite exorbitante et l'impunité de M. de Vitry.

Nous dirons aussi un mot des dépêches de Henri II de Bourbon, prince de Condé , père du grand Condé. Après la mort de Henri IV, se mettant à la tête des mécontents, ce prince avait été condamné à mort pour crime de lèse-majesté , puis amnistié et enfermé à la Bastille pendant trois ans. Il n'était sorti de prison

que sur sa promesse d'aller en Languedoc, province dont lui fut confié le gouvernement, faire une rude guerre aux protestants, guerre qu'il termina d'ailleurs avec succès. Plus tard , chargé par Richelieu du siège de Fontarabie^ on verra par sa dépêche la)art qu'il prit à ce fait d'armes.

M. le prince de Condé ne fut pas sans doute un homme de guerre .très -éminent, mais il avait un sens droit, un coup d'œil juste , et un grand courage. Rien d'ailleurs ne nous a paru plus singulier que sa manière d'écrire. On voit que le prince avait surtout horreur des inutilités de style, car il procède par petites phrases, si heurtées, si concises, si impérieuses, qu'on dirait une suite d'ordres militaires; en un mot, dans son langage absolu , brusque et bref, M. le prince de Condé

‘ Né k Siiot-Jcan-d'Asgcljr, le i" «eilembre i588.

liv o£ LA MAiUNE FRANÇAISE

nous a semblé. à peu près écrire ainsi qu'on conimande une manœuvre.

Nous n'oublierons |>as non]>lus La nombreuse correspon-
dance de AL de Sabran, chargé d'affaires de France à Gênes, né-
gociateur habile, souvent confus et prolix à l'excès, mais tou-
jours lin, ingénieux, connaissant parfaitement les moyetis d'ac-
tion \itiles à employer pour dominer le caractère italien et faire
prévaloir l'influence française sur l'influence espagnole , but
presque incessant de la |K>litique de Richelieu en Italie. Peut-
être moins bien instruit, Ai. d'Ëmery, qui vint succéder à M. de
Sabran, écrit d'un style plus clair, plus facile et plus naturel. Nous
citerons encore un mémoire du commandeur de Virville, rempli

d'érudition et d'expérience des faits , naïf et coloré comme une chronique, sorte de rapport à Richelieu sur l'ordre des saluts, qui présente le tableau le plus animé de la navigation du temps. EnOn les lettres de ce brave et loyal chevalier Paul , un des plus intrépides marins français, dont la carrière romanesque fut si aventureuse, et qui, dans sa correspotnlance, malgré toutes sortes d'énormes barbarismes , défend avec la chaleur éloquente d'un .soldat M. de Bordeaux , qu'il croit injustement attaqué.

Il nous reste maintenant à parler du principal acteur des faits qui vont suivre, et nous consacrerons quelques pages à la biographie de ce prélat guerrier.

D'une ancienne famille d'épée, fils de François d'Escoublean, marquis de Sourdis et d'Alluye, et d'Isabelle Rabou de la Bourdaisière , tante de la belle Gabrielle d'Ëstrées, Henri d'Escoubleau de Sourdis, né en 1594, était le troisième frère du cardinal François de Sourdis , si célébré par ses démêlés avec le parlement de Bordeaux. M. de Sourdis dont il s'agit ici fut choisi pour succéder à son oncle paternel Henri, dans l'église de Mail-

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Iv lezais , à l'âge de dix-huit ans, puis sacré évêque , par son frère, dans la Chartreuse de Paris, le 19 mai'16a3. Après la mort du cardinal de Sourdis, il reçut, le 16 juillet 1629, le bref qui lui conférait la dignité archiépiscopale de Bordeaux , et entra en possession de son siège le a décembre de la même année. Fort avant dans la confiance et dans l'intimité de Richelieu , dont il avait, pendant quelque temps, gouverné la maison, M. de Sourdis avait accompagné Louis XIII dans les guerres d'Italie et au siège de La Rochelle; après la reddition de cette ville il fut chargé de purifier solennellement l'église de Sainte-Marguerite , profanée par les hé-

rétiques. En 1633, suivant Louis XIII en Piémont lors de la prise de Suze, il reçut du roi la mission de relever la religion catholique dans la vallée de Pragelle, d'y extirper l'hérésie et d'y régler tout ce qui aurait rapport aux intérêts de l'Église. Enfin, le 14 mai 1633, il avait été admis au nombre des commandeurs ecclésiastiques de la milice du Saint-Esprit, à Fontainebleau, partageant cet honneur avec le cardinal de Richelieu, le cardinal de Lavalette, Claude de Rêbe, archevêque de Narbonne, et Jean François de Gondi, archevêque de Paris. Peu de temps après avoir été reçu commandeur du Saint-Esprit, M. de Sourdis revint occuper le siège de Bordeaux comme évêque archiepiscopal. Ce fut cette année même que les plus grandes et les plus scandaleuses dissensions s'élevèrent entre le prélat et M. le duc d'Épernon, gouverneur général pour le roi en Guienne.

Nous croyons devoir insister sur cette particularité de la carrière de M. de Sourdis, car on reconnaîtra plus tard les conséquences de ces fâcheux démêlés, soit dans les dissentiments qui séparèrent MM. de Sourdis et M. de Beauveau, évêque de Nantes, lors de plusieurs opérations militaires, soit dans la

Ivj DE LA MARINE FRANÇAISE

scission de M. de Sourdis et de M. le duc de Lavalette (fils du duc d'Épernon), lors de la défaite de Fontarabie.

Poursuivant son système de nivellement, voulant contenir les grands dans les rigoureuses limites de leur pouvoir, Richelieu n'avait pas sans raison, dit-on, confié à M. de Sourdis l'archevêché de Bordeaux. Connaissant le caractère ferme, entier, résolu de ce prélat, il voulait sans doute, en revêtant de cette éminente fonction un homme énergique, opposer un contrepoids puissant

à l'ambitieuse autorité du vieux duc d'Épernon , alors gouverneur de Guienne.

Jean-Louis de Nogaret de Lavalette (fait duc d'Épernon par Henri III) était d'une bonne et ancienne noblesse de Gascogne ; au moment de sa lutte avec M. de Sourdis , il avait plus de quatre-vingts ans ; mais son caractère, violent, altier et vindicatif, avait conservé la même vigueur malgré son grand âge; c'était un des derniers types de ces grands seigneurs turbulents, orgueilleux, batailleurs, terribles fléaux des provinces qu'ils pressuraient sans pitié, et qui , [iresque toujours en révolte ouverte lors des minorités ou des guerres civiles , se retranchaient dans les places fortes de leurs gouvernements , et là , selon leur intérêt , leur penchant ou leur caprice, bravaient ou soutenaient l'autorité royale contre les décisions des parlements.

La fortune prodigieuse et inespérée du duc d'Épernon avait d'ailleurs exalté sa hauteur naturelle jusqu'à l'orgueil le plus écrasant; il faut chercher la source obscure de cette élévation extraordinaire dans le goût très-passionné que Henri III avait pris pour ce jeune gentilhomme. Partageant d'abord la faveur royale avec Caylus, Maugiron, etc., etc., d'Épernon les prima bientôt de telle sorte dans le cœur du roi , que ce prince avait souvent dit, en accumulant sur la tête de ce favori les

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHEUEU. Irij honneurs et les charges les plus insignes : « Je veux faire a d'Épernon si grand, que je n'aie pas inênie un jour le O pouvoir de le détruire. i En effet, Henri III ne lui donna |>as , il l'aocabla : ce fut d'abord la terre d'Epérnon érigée en duchépairie , puis le gouvernement de Metz , du Boulonnais , de l'Angtmmois, de la Normandie et de l'Anjou, et enfin les grandes charges de colonel-gé-

néral de l'infanterie et d'amiral de France. Qu'on joigne à cette position déjà si incroyablement éminente, un mariage inouï avec l'héritière de Foix et de Caudale , qui acquit à d'Épernon les biens immenses et les alliances souveraines de cette illustre maison, et on comprendra que ces réalités qui semblent un rêve, purent souvent égarer la superbe de d'Épernon jusqu'à la folie.

Henri III avait prévu juste en disant qu'il lui serait impossible un jour de détruire l'immense position qu'il avait faite à son favori. En effet, à la faveur succéda le refroidissement, puis l'éloignement, puis le regret d'avoir élevé si haut un orgueilleux courtisan, puis enfin la haine, en reconnaissant combien il était difficile de le renverser et de le réduire; car en vain d'Épernon, sur son refus de rendre au roi son gouvernement de Metz, avait été déclaré coupable de lèse-majesté, l'ancien favori se mettant à la tête de ses troupes, se préparait à résister ouvertement à l'autorité royale lorsque Henri II mourut.

Ainsi qu'un assez grand nombre de seigneurs , d'Épernon , refusant de reconnaître Henri IV, se retira sur Aigoulême, suivi de forces militaires assez considérables. Alors des négociations furent ouvertes , on traita presque avec d'Epernon de puissance à puissance, et pour prix de son adhésion à la royauté de Henri IV, il fut investi du gouvernement de Provence. Mais se montrant bientôt d'une révoltante dureté envers les populations,

Ivii DE LA MARINE FRANÇAISE

et d'un écrasant dédain pour les réclamations des parlements , la Provence députa vers Henri IV pour le supplier de rappeler cet impitoyable gouverneur. Accédant aux vœux de cette province, le roi envoya le duc de Guise pour remplacer le duc d'Epernon, son

ancien et implacable ennemi ; mais tirant l'épée du fourreau, d'Épernon refusa jnsolamment de quitter son gouvernement. En vain Henri IV le menac;a de se mettre lui-même à la tête d'une armée et de le venir chasser. « Qu'il vienne donc , — dit « le re-
lielle; — je lui servirai de fourrier, non pas pour lui pré- « parer
ses logis, mais pour brûler ceux qui seront sur son « passage. »

Pourtant à la vue des troupes considérables que le duc de Guise rassemblait |x)ur marcher contre lui, force fut à d'Épernon de se démettre de son gouvernement, à condition qu'on lui donnerait en échange la lieutenance-générale du Limousin , ce qui fut promis et exécuté.

On dit que Henri IV reprochant un jour à d'Épernon de ne l'avoir jamais aimé , « pour ce qui est de l'amitié , — lui dit ce « dernier, — votre majesté sait bien qu'elle ne s'acquiert que par « l'amitié. » Depuis cette époque, Henri IV le regarda comme un de ses plus fidèles gentilshommes. Pourtant on sait que s'étant trouvé dans le carrosse du roi lorsque ce prince fut assassiné, d'Épernon, violemment soupçonné d'avoir eu des relations avec Ravaillac, fut même sous le coup d'une procédure qu'un ordre su[>érieur vint suspendre.

Le lendemain de la mort de Henri IV, d'Épernon alla droit au parlement, y entra couvert, et mettant la main sur la jx)ignée de son é|ée : « Elle est encore dans le fourreau , — dit-il « impérieusement , — mais il faudra bien qu'elle en sorte si on < n'accorde à l'instant à la reine-mère la régence du royaume. »

SOLS LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. lix En effet , la rèine-mère fut nommée régente et paya le dévouement de d'Épernon de nouvelles faveurs.

Le faste que déployait le duc était extrême : il allait ordinairement au Louvre accompagné d'une sorte de cour composée de sept à huit cents gentilshommes qui se rendaient chez lui chaque jour. De plus, il avait obtenu de la reine la permission d'entrer jusques dans son cabinet avec une escorte de gardes vêtus de ses livrées.

En 1618, lors des différends qui survinrent entre Louis XIII et sa mère, partant de sa forteresse de Metz avec son équipage ordinaire de vingt mulets et de près de deux cents chevaux de guerre, gardes, gentilshommes et autres personnes de suite, d'Épernon traversa hardiment le royaume pour venir enlever la reine mère à Blois, lui donna retraite dans ses gouvernements, et s'imposant comme médiateur entre cette princesse et le roi son fils, il sut les décider à terminer ces différends par le traité d'Angoulême.

Mais lorsque les troubles de l'Etat furent apaisés grâce à la volonté toute-puissante de Richelieu, d'Épernon, qui jalousait et détestait la personne et l'autorité de ce ministre, resta dans ses terres sans vouloir paraître à la cour, et bientôt, sur l'ordre du cardinal, se démit de son gouvernement du Limousin pour prendre celui de la province de Guienne.

Connaissant par expérience l'esprit de rébellion et les hauteurs excessives du duc d'Épernon qui n'avait jamais voulu lui rendre certains devoirs de forme, Richelieu, sans son amitié pour un des fils de ce vieux seigneur si indépendant et si orgueilleux, ne lui aurait pas sans doute conservé son gouvernement.

En effet, lors de la fameuse Journée des Dupes, au moment où

IX DE LA MARINE FRANÇAISE -

Richelieu, découragé, abandonné de tous, allait renoncer au pouvoir, c'avait été le cardinal de La Valette qui , engageant vivement ce ministre à surmonter son abattement et à tenter un nouvel et dernier essai sur l'esprit du roi , lui avait donné ce conseil plein de sagesse qui amena ce revirement soudain, ensuite duquel Richelieu resta aux affaires , et reprit tout son ascendant.

Mais le duc d'Épernon, malgré l'avantage qu'il pouvait ressentir de l'intimité d'un des siens avec le ministre tout-puissant, blâmant ce qu'il nommait la servilité de son fils , ne l'appelait jamais que le cardinal valet, tant était grande l'animosité qu'il conserva toujours contre Richelieu. Toutes les préférences du vieux seigneur furent pour Bernard, duc de Lavalette, son troisième fils, auquel U avait sacrifié l'affection du duc de Candale, son puîné, qui , voyant l'indifférence de son père, s'en était allé servir en pays étranger. Sans être dans les bonnes grâces du premier ministre, avec lequel il vivait très-politiquement, Bernard de Lavalette servait le roi tout en conservant à l'égard de Richelieu une sorte de politesse fière et réservée, qui semblait lui être imposée par le respect dû à la volonté royale. Malheureusement la fatale défaite de Fontarabie , dont il sera longuement question dans cette Correspondance, vint perdre le duc Bernard de Lavalette dans l'esprit de Richelieu ; et condamné à mort par contumace, il fut obligé de se réfugier en Angleterre.

Tel était le vieux duc d'Épernon , telle était la position des siens, lorsque M. de Sourdis vint remplacer son frère au siège archiepiscopal de Bordeaux. Le cardinal de Sourdis, ménageant ou craignant M. d'Épernon, avait réservé toute l'acrimonie de son humeur altière pour les parlements, envers lesquels il s'était

presque toujours montré hostile, à la joie secrète du duc d'Epernon , qui abhorrait l'autorité de la robe. M. de Sourdis , au con-

sous LE MINISTÈRE DU CAR». DE RICHEUEU. Ixj traire, sacoédant à son frère, se rangea fort habilement du côté du j>arlement, représenté par le premier président de Goorgues, homme plein de sens, de vigueur et d'esprit, aussi fier de sa toge parlementaire que M. d'Épernon pouvait l'être de sa couronne ducale, et très-disjwsé à repousser énergiquement tons les empiétements que le gouverneur pourrait tenter de faire hors des limites de son autorité.

Nous avons dit qu'en confiant l'archevêché de Bordeaux à M. de Sourdis, Richelieu avait voulu contre-balanoer l'excessiveinfluence du duc d'Éj>ernon, contre lequel il se croyait de nouveaux sujets de plainte, puériles en apparence, mais qui avaient dû néanmoins laisser un aigre levain de haine dans l'esprit du cardinal ' .

Avant l'explosion des fâcheux débats dont nous allons parler.

* VoicitielloorUiitoire<k*d'Kperuon,r|ikel' k* furent les causes <le Sc» grief*.— A {>r^ que, par U mort du doc de Moutmoreney , le rot crut avoir apaisé tous les troubles du Langordoc, sa majesté oe {leusa plus qu'à s'en retouroer à Paris avcc peu de suite et par le plus court chemio ; la reine , qui était accompagnée du conseil et de toute ta coor« prit, deux jours après le départ du roi, la route de Bordeaux par la Garonne. Elle dt rboanentr an dnc d'Êpemna de traverser cette nvière pour l'alkr voir dans sa maison de Cadillac ; la vertu , la générosité et l'extrême bontèdroetlcprioccsseavaicatattsclie le doc tn*s-étroiterornl à son service ; de sorte qu'il fut comMé de joie par ceUo fa- Tcnr, et ajant

précédé de peu de jours la venue de ta majesté , il pourvut de telle sorte à tonies choaen et elle fol reçue avec tant de splendenr dans sa maison..., La mauvaise fortune do duc voulut que l« cardinal de Rt> cb^ieu prit la même route. Depuis qu'il avait fait fortiber Brouage au point qu'il l'est anjourd'tui , qu'on le tient pour une des meillearc places de France, U ne l'avsit point vu } pour toutes les dépenses qu'il y

avait employées et qui étaient immea.ses, il en voulut avoir une vue; le dnc d'Epemon ne fot pas mairv de cette résolution , au con* traire, o'y ayant point en de rupture entre eux , il le pria de passer en sa maison , espérant que i'accneil qui lui serait fait pourrait réchauffTer leurs froideurs; mais il en arriva tout aulremcnl. Voici comment— la reine avant à pasaci- la rivière devant Cadillac pour venir à U maison, le duc d'Kjtemon fit tenir des carrosses prêts pour recevoir sa majesté à la descente du bateau; il commanda aussi à quelques uns dits siens d'en réserver on pour le canliual.arm qu'il n'eât point sujet de se plaindre. Son ordre fut mal gardé; b l'cine étant arrivée la première, les carrosses destinés pour sa suite n'arant pu suffire , on prit aussi ce loî qui était rvuervé pour le cardinal. — Aussi quand le duc, apr^ avoir i-eodu oc qu'il devait à la reine, sc hâta d'aller à U rivière avec un carrosse |)our recevoir le cardinal , il était trop tard ; U le trouva déjà bien avant dans le chemin et à pied pour se rendre an logis, ffiti. de Ui vie du dued'Épemon -*• V*rf. ÎTI. Gissta.

IXij DE LA MARINE FRANÇAISE

M. d'Épernon, sans doute irrité de voir une créature du cardinal remplir le siège archiépiscopal de Bordeaux, avait déjà manifesté toute sa malveillance à l'égard de M. de Sourdis. Ainsi, lors de son arrivée à Bordeaux, au lieu d'être reçu, selon l'ancien

usage, à l'entrée de la ville par les jurats, ce prélat ne les y trouva pas rassemblés, le duc d'Épernon leur ayant défendu de rendre ces honneurs à l'archevêque ;■ une autre fois , les gardes du duc avaient chassé les gens de bouche de M. de Sourdis qui étaient venus s'approvisionner de poisson dans le marché dit de la Clye; le duc d'Épernon prétendant avoir, comme gouverneur, le droit de choisir le poisson avant tout autre acheteur; enfin, plusieurs de ses gardes avaient insulté et fouillé différentes personnes appartenant à la maison de l'archevêque.

Les choses en étaient à ce point, lorsque de plus graves événements vinrent aviver ces discords déjà si flagrants.

Voici comment et à quel propos.

Nous nous bornerons à quelques extraits des procès-verbaux de cette fâcheuse affaire :

« Cejourd'hui ', 29 octobre 1633, y est-il dit, nous Henri < Escoubleau de Sourdis, étant en notre palais archiépiscopal,

o seraient sun'cnues plusieurs personnes lesquelles , de divers <i endroits, nous auraient donné avis que nous courions de « grands hasards , que nous n'étions pas en sûreté, et que le sieur « duc d'Épernon avait résolu de nous bannir et chasser par

1 force et violence ; que c'était ce qu'ils en espéraient de plus « doux et de plus modéré. A quoi n'ayant voulu ajouter foi ,

* Procès»-?erb*1 de l'attcotal ci violciicea c/erg«' tU Franct, tome VII, areb. de Boi commii eo U personne de raoioiegocar l'ar« dmnt. chevêque de Bordeaux , etc. Mt'motres du

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Ixiiij « nous sortîmes de notre archevêché sur les huit heures du « matin, accompagné de nos chanoiiiiej, vicaire général et « trésorier, etc., et allâmes en l'église Saint-Michel, où nous « demeurâmes jusqu'à onze heures et plus pour en faire la « visite; lorsqu'elle fut achevée, on nous avertit que les avea nues de notre archevêché étaient occupées par des hoin- « mes armés, et qu'à chaque porte de notre maison on avait « mis des corps-de-garde et des earabins de M. d'Épernon , « c'est pourquoi on nous conseillait de n'y retourner pas , de « peur qu'il ne nous mésarrivât; }>ourtant, nous étant résolu « de retourner, accompagné de notredite suite et précédé d'un « de nos aumôniers portant devant nous notre croix patriar- « chale , à l'entrée de la franchise et asile ecclésiastique (ju'on « ap|>elle ordinairement le sauvetat, nous aperçûmes le sieur <t de Naugas accompagné d'environ vingt-cinq carabins, por- « tant un bâton à la main, lequel venait droit à nous, ce qui « nous donna sujet de commander à notre cocher de u'aiTêter « pas, ains de suivre la croix et aller doucement; mais ledit « Naugas, abordant notre carrosse , dit au cocher qu'il s'arrêtât, tt tenant le bâton haut; nous commandâmes au cocher de « marcher, et lui, derechef, de' ne marcher point; et tous ses a gens , d'une voix confuse , firent même commandement : lors « ledit Naugas nous dit qu'il nous voulait parler; à quoi avant « répondu que notre logis était bon pour cela , nous dîmes au « cocher de marcher; mais ledit .Naugas l'arrêta, et les gardes « mettant les mains aux épées , d'autres saisissant les rênes et « les chevaux , menaçant le cocher, l'arrêtèrent , et Naugas nous « dit qu'il nous voulait parler de la part du duc d'Epernon; « nous repartîmes que ce devait être dans notre logis ou à « l'église, lieu auquel les chrétiens devaient voir leur pasteur

IXIV DE LA MARINE FRANÇAISE

« et lui parler ; que ce n'était pas la forme de nous arrêter par
<t force et violence , revêtu de nos habits pontificaux , et proie
testant que si l'on ne nous laissait nous en ferions plainte « au
roi; mais les carabiniers, couverts, et ledit INaugas, avec « mé-
pris, se moquèrent de cela; et donnant un commande- « ment
plus violent pour arrêter, nous contraignirent de sortir I de notre
carrosse pour éviter un plus grand scandale. *

Ensuite de cet attentat, M. de Sourdis ayant invité les doyens
et chanoines des chapitres de l'église métropolitaine et de Saint-
Seurin- lès -Bordeaux ainsi que les curés et supérieurs des mai-
sons religieuses, à se trouver, le a^, à trois heures, à l'archevêché,
ils s'y réunirent. Ayant instruit l'assemblée des attaques inces-
santes que M. d'I^lpernon avait dirigées contre lui , M. de Bor-
deaux arrivant aux violences récemment e.xercées par le sieur
Naigas, violences qui non seulement lui étaient une insulte per-
sonnelle , mais portaient encore un coup sacrilège à la dignité ar-
chiépiscopale , M. de Bordeaux , disons-nous, ex|)osa au clergé
réuni , qu'il y avait deux moyens de punir et de réprimer ces ex-
cès : le premier, de recourir aux censures ecclésiastiques; le se-
cond, de députer vers le roi pour se plaindre à lui de cette atteinte
portée à l'autorité ecclésiastique. « Ce qu'étant ainsi proposé à
tout notre clergé, — dit le n procès-verbal de la séance, — tous
nous ont rendu un tel té- « moignage du ressentim^t « pi'ils
avaient de l'attentat commis « contre notre dignité , qu'ils ont
souhaité des larmes de sang « pour pleurer l'énormité du crime.
»

Il fut enfin résolu dans oette as.semblée qu'on fulminerait le
lendemain les censures ecclésiastiques contre les auteurs de l'at-

tentat, « que le clergé députerait auprès de M. d'Épernon pour « savoir s'il désavouait ou non la conduite du lieutenant de ses

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Kv « gardes ; qu'on députerait aussi au roi pour l'informer de ces « énormités , et enfin qu'on aviserait ultérieurement à la con- < duite à tenir selon ce que répondrait M. d'Épernon. >

Deux chanoines du chapitre de Saint-Seurin , les curés de Saint-Projet et de Saint-Remi , le père prieur de la Chartreuse et le père gardien des Capucins furent donc chargés de se rendre le lendemain matin, à neuf heures, auprès de M. le duc. d'Épernon, [K>ur savoir positivement de lui quelle part il avait prise dans la conduite violente et grossière du sieur Naiigas.

Le lendemain, en effet, cette députation , conduite et présidée par le sieur de Grimauld, chanoine théologal, chargé de porter la parole, s'achemina, non sans une sorte de crainte, vers le palais du gouverneur' .

I.e vieux duc, botté, armé, les y reçut sous son dais : avant de parvenir jusqu'à lui il fallut que les députés du clergé traversassent plusieurs salles remplies de gardes, d'officiers et de gentilshommes, qui formaient |M>ur ainsi dire la cour du duc d'Épernon. On pense que les sarcasmes et les tirocards ne furent pas épargnés aux théologiens par cet entourage subalterne , toujours si jaloux d'exagérer les impertinences de son chef. Le duc d'Épernon , les mains crispées sur les bras de son fauteuil , les yeux étincelants , pouvait à peine contenir su

' Voir poarploiamplesdëuiUdiTertfUira' srigneur Farckefiffue, ~ /</. , mkrikiv, pKlcis et ccTÎti du temps. sans desigiatioa de ville, d'auteur ni d'imlois porianl le vray adtâ\$ de ntonseif^neur

primeur (rare). — Apologie pour mousnre\>cque de NtuiUs. — Paris, uftcxxuv, ca- gnetir l'archevêtpic de Bordeani et pour hte-riu'in et de i4 uns nom d'auteur monseigneur l'evcque de Nantes, touchant

ni d'imprimeur (rare) j l'Bermite de Conlo^ renoommuoica-
tion déclarée contre le sieur van, Mocraiiv, ~^id. de ^4 Nau^as
et ses complices, gardes de M. d'l'^

désignation de ville, d'auteur ou d'impri* tpernon, iW., Mnca-
saiv , sans désignatinn menr. — Me'mnirt de ce çid e'ejt passe au
de ville, d'imprimeur oi d'auteur, cahier pariemenf de Bordeaux
en F affaireque mon~ in- tn, 80 pages (très-rare). ic/gAcur le duc
d t^pernem a eu avec mon •

Ixvj ; DE LA MARINE FRANÇAISE

fougue et sa colère ; car le chanoine Grinaauld avait à peine dit
Monseigneur... — (continue le procès-verbal)« que M. d'É- «
pernon lui a commandé d'arrêter, et lui a demandé brusque- «
ment qui il était. — Il a répondu qu'il étaitde premier des « dépu-
tés du clergé. — M. le duc d'Épemon lui a demandé de- « rechef
qui il était. — Il a répondu qu'il était chanoine théo- « logal de
l'Église métropolitaine, son très-humble serviteur. — « Le duc
d'Épemon ayant une troisième fois demandé au dé- « puté qui il
était, et celui-ci n'ayant plus répondu, ledit « sieur duc lui a de-
mandé s'il le connaissait bien , lui d'Ei- « [>ernon, et quel il était?
— Le chanoine ayant dit qu'il reu connaissait le sieur duc pour
lieutenant du roi et gouverneur « de la province , — le sieur duc
redoubla la même interroga- « tion , et sur ce que le chanoine n'a
plus rien répondu , le duc « lui a demandé de quelle part il ve-
nait. — Et le chanoine ayant < dit qu'il venait de la part de tout le

clergé, le sieur duc a dit « que pour l'honneur qu'il portait et qu'il avait toujours porté K aux personnes ecclésiastiques, il leur donnerait audience, X mais non pour le respect de M. l'archevêque; sur quoi le « chanoine a commencé son discours. >

On pense bien que M. d'Épernon, liabitué de voir tout céder devant lui, violent et irritable comme il était, n'entendit pas patiemment ce long réquisitoire; en effet, presque à chaque mot, il interrompait le chanoine avec hauteur ou mépris; jurant Dieu que rien n'était plus faux et plus impudent X que cette homélie - ià. » Puis, le discours à peine achevé, le fougueux vieillard, prenant à partie chaque député, les blâma rudement, eux pères gardiens de la Chartreuse et des Capucins, d'obéir si aveuglément et si inalhonnêtentent aux mauvaises passions de leur archevêque; puis répondant brièvement et

SOUâ LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Ixvi} avec des emportements toujotlr8^ croissants aux chefs d'acou< sation diriges contre lui, il nia les uns, mats avoua résolument et fièrement les autres.

Ainsi, quant aux reproches qu'on adressait au lieutenant de ses gardes, il dit très-nettement j — « qu'ayant, en sa qua- « lité de gouverneur, à parler à l'archevêque, il lui avait ora donné de venir le trouver; mais que ce n'était pas sa faute si; « par suite d'une terreur panique et ridicule, l'archevêque avait a quitté précipitamment son carrosse sahs attendre l'explica- « tion de Nau- gas,» qui d'ailleurs, ajouta- le duc sans s'expliquer davantage, «était chargé pour M. de Bordeaux d'une « mission qui pouvait peut-être sembler désagréable à ce prélat : « Enfin, — dit M. d'Épernon, — qu'il sache bien qu'en ma qualité « de gouverneur, j'ai le droit de l'envoyer quérir, lui archevêque, « quand je le juge-

rai expédient, et qu'au cas où il refuserait de « venir de gré, je le ferais bien venir de force. » Puis, ce disant, il congédia fort brutalement la députation au milieu des rires et des huées de ses officiers et de ses gentilshommes.

Apprenant avec quelle grossièreté son clergé avait été accueilli, M; de Bordeaux, toujours calme, digne et ferme, continuant de garder la plus parfaite mesure, mais aussi déployant toute l'imposante> autorité de son caractère archiépiscopal, convoqua le même jour une nouvelle et solennelle assemblée théologale. On y rédigea le procès-verbal --de la réception faite par le duc aux députés, puis, il fut 'universellement' résolu que; « vu les interruptions, les réponses et les actions du duc « d'Épernon ; le tout bien considéré et pesé , faction attentée « par Naugas serait trouvée injurieuse et énorme à l'autorité « archiépiscopale et au clergé, tant en sa source qu'en son effet. »

Pour réparation de ces scandales; le lieutenant Naugas et les

büij DE LA MARINE FRANÇAISE

carabins qui l'avaient assisté furent excommuniés par sentence du 30 octobre , sentence proclamée dans la ville le novembre, jour de la Toussaint.

Mais le lendemain le désordre devint extrême ; Naugas et la plupart des gardes excommuniés se rassemblèrent, au mépris de l'interdiction qui les frappait, dans l'église de Saint-André, moins pour entendre la sainte messe que pour témoigner de leur dédain de la censure fulminée par l'archevêque. Ce dernier, arrivant bientôt , et reconnaissant avec étonnement les casaques brunes et vertes à croix blanche des gardes de M. d'Épernon , s'enquit de ces carabins s'ils avaient fait partie la veille de la suite du sieur

Naugas; ceux-ci ayant répondu affirmativement , l'archevêque commença de se dépouiller de ses insignes, et fit à l'instant cesser le service divin ; o mais un cri du « peu))le s'élevant aussitôt, — dit le procès-verbal, — l'archevêque fut doucement forcé de se revêtir, mais les carabins B s'entêtant à ne pas vouloir sortir de l'église, revêtu que nous B étions pontificalement, — dit M. de Bordeaux, — faisant porter B devant nous les armes de la croix , appuyé sur notre crosse B et verge pastorale, et assisté des chanoines de tout le cha- B pitre, nous avons cheminé dans le lieu saint pour en B chasser, et de fait en avons chassé les excommuniés; fermant B la porte aux frémissements de leur outrecuidance, et aussi B avec acclamations dégoulant des larmes de joie .de tout le B peuple , avons continué le service divin. »

Furieux des procédés rigoureux de l'archevêque, qui, ayant parfaitement calculé la profonde et pénible impression que ces excommunications produiraient sur le peuple , savait cpte tout le blâme en retomberait sur le gouverneur, le duc d'Épernon, le dimanche 6 novembre, manda aux curés de se trouver rhex

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU, l'xix lui à huit heures du matin pour y recevoir l'ordre de lever les censures ; mais un d'eux s'étant rendu chez M. de Bordeaux et lui ayant communiqué cette lettre insolite, l'archevêque enjoignit formellement à son clergé de ne pas y avoir égard, les curés, selon les canons , ne pouvant légalement s'assembler que sur l'invitation de leurs évêques. Eu conséquence, le sieur Miard, curé, fut à l'instant député vers le duc d'Épernon, pour lui faire part de la résolution de l'archevêque. Mais le vieux seigneur, jurant Dieu et accueillant cet envoyé avec une fureur épouvantable, ne le laissa [> as achever et s'écria : « que si les

< curés n'étaient pas venus à l'heure indiquée, il savait bien

< ce qu'il aurait à faire, n

Nouvelle information des cures auprès de M. de Bordeaux; nouvelle et expresse défense faite par le prélat à ceux-ci d'obéir et de se rendre en corps auprès de M. d'Épernon , tout en leur accordant néanmoins l'autorisation d'aller, le service divin terminé, trouver individuellement le gouverneur.

Mais bientôt, emporté par son caractère indomptable, le duc d'Épernon, suivi d'un bon nombre de gentilshommes, de ses gardes et de ses carabins commandés par Naugas l'excommunié, se saisit d'un des autels de l'église des Récollets, et , après en avoir chassé les religieux , y fit dire militairement la messe par maître Jean de Contenfous, son aumônier ordinaire.

Instruit de cette nouvelle violence et de cet acte d'impiété, M. de Bordeaux somma le père Contenfous de le venir trouver; mais celui-ci s'en excusa, objectant que, depuis huit jours, M. le duc d'Épernon lui avait défendu d'obéir aux ordres de M. de Sourdis. De plus, le sieur Contenfous fit signifier, par acte notarié, son refus d'obtempérer aux ordres de son supé-

k» DE LA MAÎTRESSE FRAÏCHISE

rieur ecclésiastique, se réservant la voie d'appel dans le cas où M. de Bordeaux voudrait le censurer.

Ce fut ensuite de ce nouvel incident qu'eut lieu la scène déplorable que nous allons retracer en continuant d'extraire quelques passages du procès-verbal déjà mentionné.

« Etant dans notre palais archiépiscopal, — y est-il dit , — et « attendant le résultat de notre signification au sieur Conten- « fous , nous avons vu le capitaine du guet avec tous les soldats « couverts de casaques rouges et armés, qui étaient au devant » de notre église métropolitaine et de notre maison, lesquels a repous- saient les religieux qui se présentaient pour entrer; ce « qui nous a obligé à prendre nos habits archiépiscopaux et « notre croix pa- triarchale et assembler notre clergé; à ce mo- « ment , on nous a annoncé qu'on venait d'arrêter M. le prési- « dent Dul)ernnet, M. le procureur général et autres messieurs « du parlement, et inter- dit l'entrée de notre maison. Nousserions « sorti pour nous rendre dans l'église des révérends pères « jésuites, d'où revenant, et étant au devant de l'église métro- « politaine de Saint-André, nous aurions rencontré le sieur < duc d'Epéron accompagné de tous ses gardes armés d'époes « et de mou\$({uets, du capitaine du guet et de ses soldats avec c des haliebardes , et des sieurs de la lilière , Maillet , Flama- <i rens, Cam|>es, Naiigas, excommu- nié, et autres; lequel sieur s duc est venu à nous, un bâton à la main et tout ému, et ses (gardes ayant la main sur le serpent, nous- a dit, le bâton « haut, comme pour nous frapper, le cha- peau sur la tête : — « ous voici, impudent, qui faites toujours des désordres ! A s quoi étant reparti que nous faisons notre charge , ledit duc « a ajouté : y ous êtes un insolent , un brouillon igno- rant et « méchant ; je ne sais qui me tient que je vous mette sur le car-

SOLS LE MINISTÈRE. DU GARD. DE RICHELIEU. Ixsj « reau. Et, en disant ces injures, il nous a donné trois coups « de son poing fermé sur l'estomac , nous repoussant rude- « ment; et par après il nous a aussi donne du poing sur les a lèvres et sur le nez par deux fois, a pris notre chaf>eau et n calotte et jeté . sous

ses pieds ; ce que ayant enduré avec « patience pour l'amour de Jésus-Christ, nous lui avons re- « montré qu'il était excommunié de nous frapper et traiter de X la sorte ; à quoi U a répondu que nous en avions menti ; et « qu'il ne savait ce qui l'empêchait de nous bâtonner ; sur quoi « nous lui avons répondu : Frappe, tyran : tes coups seront « autant de roses et de fleurs que tu répandas sur moi; ti tu as puissance sur mon corps, tant que tu auras les armes « du roi en la main, mais sur mon âme, mon esprit et mon « coeur, tu n'en as pas; car ils me sont donnés pour conduire t mon peuple; et te dirai encore une fois, au nom du Dieu * vivant, que tu es excommunié.

X Et lors , me donnant du bout de son bâton par plnsieurs X fois dans l'estomac, et levant le même bâton , le sieur de la X Hillière s'est mis entre deux , et le comte Maillet s'est jeté au X bras; si bien qu'étant arrêté il a recommencé ses injures, et a X dit que sans mon caractère il nous mettrait sur le carreau ; et X voyant que ses gardes avaient l'épée à la main et qu'on battait X les prêtres , et que notre neveu le sieur de Sancours , prieur X de Montravel , était sanglant, notre promoteur battu, plusieurs K prêtres maltraités, celui qui portait notre croix l'appelé avec X la crosse des mousquets, nous nous sommes écrié : x On assas- X sine nos prêtres 1 1 Et lors le sieur de la Hillière nous ayant X pris au travers du corps, nous a tiré du milieu de ses satellites X et nous a donné moyen de nous retirer dans notre église, X où ayant assemblé notre chapitre et pris leurs avis, nous avons

Ixxij DE LA MARINE FRANÇAISE

« été devant le Saint-Sacrement, et après l'adoration d'icelui et « le chant de l'hymne Pange lingua gloriosi, nous avons en « procession, accompagné de nos chapitres, porté le Saint- « Sacre-

ment en notre chapelle, après avoir déclaré au peuple « l'excommunication que le sieur duc d'Épernon et ses complices « ont encourue par des attentats si exécrables, le service divin « ne pouvant être fait dans une église à la porte de laquelle un « archevêque, environné de soldats, de mousquetaires, carabins « et soldats du guet, a été b;»ttu, injurié, maltraité par le gou- « verneur de la province, sans le respect de Dieu ni du roi très- « chrétien, fils aîné de l'Église; de quoi nous avons fait dresser « procès-verbal. Fait en notre palais archiépiscopal , le 2 no- « vembre i633. »

La consternation qui régna dans Bordeaux par suite de ces violences aussi scandaleuses qu'inouïes, fut extrême; le lendemain tout le clergé de la ville se réunit en grande assemblée, et il y fut résolu qu'une députation se rendrait auprès du parlement de Bordeaux pour y porteï' plainte de la conduite impie et détestable de M. le duc d'Épernon.

« Messieurs, — dit le théologal de Saint-André chargé de « porter la parole, — l'église de Saint-André, première de cette « ville et maîtresse des églises de toute la province, se présente « à votre tribunal en la même posture et avec les mêmes sen- « timents que cette célèbre et ancienne Noëmi se présenta « autrefois à la face des princes de son peuple qui , ne sachant « son déplaisir , et voulant la caresser, l'appelaient Noëmi; elle « leur répondit : Nolite vocare me Noemi, id est pulchram; sed n vocate me Mara , quia amaritudine replevît me Dominus. » Ensuite de cet exorde, le théologal de Saint-André exposant les violences dont M. de Bordeaux avait été victime, requit le

, sous LE ^^MSTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Ixiiiij pariement d'enregistrer ce délit; le président Daphis s'y engagea, disant que la cour était en séance pour le même motif, et le pré-

sident de Brunet, membre du parlement, fut envoyé sur l'heure auprès de M. de Bordeaux , a'fin de lui exprimer les condoirânces de la compagnie.

Le même jour, 11 novembre, à trois heures, une seconde et extraordinaire assemblée du clergé se réunit à l'archevêché; chacun fut interrogé sur la question de savoir s'il y avait lieu d'excommunier M. d'Épernon et d'interdire la ville de Bordeaux; cette question résolue affirmativement à l'unanimité, après lecture faite des droits et des concordats passés entre le saint-siège et la France, la sentence d'interdiction et d'excommunication contre le duc d'Épernon et ses soldats fut prononcée selon la formule accoutumée ; i comme ayant ena couru les }>eines portées par les saints canons et décrets contre 1 ceux qui mettent leurs mains violentes sur les personnes ecclé- « siastiques , les avons et faisons dénoncer et dénonçons , et les « excommunioits , ordonné et ordonnons que pour tel et tels ils « seront publiés à tout le peuple , pour les fuir et éviter comme « membres retranchés de la sainte Église. Livrons et baillons ,

o comme parle l'apôtre , leurs corps à Satan in interitum camis,

1 ut spiritus salvus fiat, déclarons leurs peines être préparées < telles qu'aux fils de Bélial et au traître Judas , dis]>osés aux « ardeurs des flammes éternelles, s'ils ne viennent promptement 1 à résipiscence. »

Par une réserve de cette sentence, la chapelle du palais du parlement était exceptée de l'interdiction en reconnaissance de l'appui que cette cour avait prêté au prélat contre le duc d'Épernon.

Mais ce dernier ayant appelé de l'excommunication par acte notarié devant maître d'Aotrey , comme étant fulminée sans au-

DE LA MARL>E FRANÇAISE cun pouvoir , fondement ni autorité légitime et conséquemment nulle, le dimanche i3, une nouvelle assemblée du clergé fut convoquée à l'archevêché : on y convint de députer au roi ; et les sieurs de Grimauld, chanoine de l'église métropolitaine, et de Richon , chanoine de Saint-Seurin , furent chargés d'aller exposer à sa majesté les plaintes du clergé.

Bientôt le jteuple entier s'émouvant au sujet de l'interdiction qui pesait sur la ville, plusieurs membres du parlement se rendant aux instances des jurats, allèrent trouver M. de Bordeaux pour le supplier de lever la sentence d'excommunication ; mais le prélat, tout en se montrant dispose à accorder cette grâce, ré|jon-dit qu'il ne pouvait agir sans consulter l'assemblée du clergé, et qu'ensuite il porterait lui-même au parlement le résultat de la conférence.

Le même jour, M. de Sourdis reçut une lettre du roi , de Saint-Gerniain-en-Laye (i i novembre i(>33), qui lui enjoignait ainsi qu'à M. d'Kpernon, « de demeurer en l'état où ils étaient, sans « donner suite à leurs différends, sa majesté réservant d'appren-cicr et de juger les faits. »

Sur de nouvelles instances du parlement, l'interdiction fut donc levée et les églises ouvertes, moins celle de Puypaulin, résidence du gouverneur, et celle de Cadillac, qui, dé(iendant de la maison de ville , furent exceptées de cette faveur.

« Et le dimanche ao novembre, — dit le procès-verbal , — sur CE les neuf heures du matin. Messieurs de la cour du parlement « s'étant rendus en corps dans notre église métropolitaine avec «

un si grand nombre de | ieuple de tous les ordres que l'église X en était totalement remplie , nous nous sommes transporté X en la-dite église revêtu {K>ntitalement, tout notre clergé en X chapes précieuses , et sommes parti processionnelleinent et

. Digiüzed byXjûOgle

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Ixxv « nous sommes rendu en la chapelle de notre archevêché, où « était gardé le Saint-Sacrement depuis le jour de l'excès et at- « tentât , et avons reporté ce très-auguste Saint-Sacrement en a notre église, où nous l'avons remis en son repos accoutumé, « et avons célébré la messe avec une joie indicible de tout le « peuple. »

Le roi ayant écrit de nouveau à M. de Bordeaux le novembre i633, lui fit remettre sa lettre par un lieutenant de ses gardes chargé de l'accompagner à Paris , le roi voulant luimême interroger et entendre M. de Sourdis au sujet des violences exercées contre lui. Par une autre lettre adressée au parlement et aux jnrats, le roi annonçait à ces deux corps que le duc d'Épernon resterait exilé dans sa maison de plaisance, jusqu'à ce qu'il fut plus amplement statué sur sa conduite et la punition qu'elle méritait.

Le parlement de Paris, par ordre du roi, ayant évoqué cette affaire , commença une longue information qui confirma la vérité des faits énoncés dans le procès-verbal ; plusieurs jurats furent révoqués de leurs fonctions , tandis que les officiers et gardes du duc d'Épernon furent cassés et obligés de quitter la ville. Quant au duc , le roi lui ordonna de faire des excuses publiques et solennelles à M. de Bordeaux et de lui demander pardon et absolution de ses indignités, a M. le <r duc d'Épernon, — est-il dit dans cet

ordre, — enverra quelque « honnête ecclésiastique de sa part vers M. l'archevêque de Bor- <c deaux pour lui témoigner l'extrême déplaisir qu'il a de ce qui a .s'est passé et le désir auquel il est de se bien remettre avec lui; a que , pour cet effet, il le prie de lui désigner un lieu où il le « puisse trouver pour recevoir l'absolution qu'il lui demande. »

Le duc d'Épernon, d'après l'ordre du roi, étant destitué de

IxxTj DE LA MARINE FRANÇAISE

ses gardes , devait se présenter seulement accompagné de quelques gentilshommes pour recevoir à genoux l'absolution de M. de Bordeaux. — Tout se passa de la sorte et, on le pense, à la cruelle mortification du fier et fougueux vieillard.

En conséquence des ordres du roi, — dit le procès-verbal : — « S'est présenté devant nous Jean-Louis de Lavalette , duc « d'Épernon , pair et colonel général de France, gouverneur, « lieutenant général pour sa majesté en la province de Guienne, I lequel s'étant mis à genoux par-devant nous, a demandé I l'absolution de l'excommunication par lui encourue.

■ K Nous, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, comx missaire a(K>stolique en suivant les brefs de notre très-saint X père le Pape et de notre commission , nous avons donné et « enjoint , donnons et enjoignons pour p»énitence audit sieur duc « d'Épernon, i°. qu'il visite les dévotes cha|)elles de Notre-Dame « de Montuzet et de Notre-Dame en notre église métropolitaine, I et de Notre-Dame de Verdelaye; a°. réciter trois fois le ro- X saire et trois fois le petit office de Notre-Dame , laquelle pén- X tence, par lui reçue et acceptée, nous avons ordonné qu'il sera X présen-

tement par nous procédé à donner audit sieur duc X d'Épernon le bénéfice de l'absolution requis.

X Ce qui fut fait ainsi , le mercredi 37 septembre 1 634- »

A part même l'inipérieuse exigence de la vérité biographique, d'autres motifs nous ont engagé à nous étendre sur les étranges et violents débats de MM. de Sourdis et d'Épernon.

Ainsi, dans cette déplorable circonstance, on voit M. de Bordeaux , toujours habile, calme, prudent et digne , employant tour à tour la résignation évangélique et l'autorité ecclésiastique, parvenir à dominer, à ployer, à abaisser jusqu'à ses pieds un caractère aussi intraitable que celui du vieux duc d'Épernon ,

SOI S LE MINISTÈRE Dli CARD. DE LUCHELLEL . Ixnij jusque-là si insolemment coutumier de la révolte armée ; parvenir enfin à contraindre ce grand seigneur à s'agenouiller et à demander humblement pardon et merci, à la face de toute la ville, lui gouverneur de Provence, lui d'Épernon, lui duc et pair de France, lui assez puissant naguère pour s'être montré l'ennemi redoutable et redouté de deux rois de France , et avoir presque fait déclarer une reine régente contre le vœu du parlement.

D'après l'ensemble de ces faits et de ceux qui suivent , il nous paraît donc démontré que Richelieu agit avec une réflexion profonde en infligeant au duc d'Épernon une punition toute morale , toute chrétienne , et par cela même d'ailleurs peut-être plus cruelle encore à cet indomptable seigneur.

Alors, dans la pleine force de sa toute-puissance, qui empêchait le cardinal de faire jeter le duc d'Épernon à la Bastille? Mais, sans doute, Richelieu jugea que la réparation éclatante et

solennelle qu'il exigeait d'un gouverneur de province , <jue cette réparation en vertu de laquelle l'épée s'abaissait, si respectueuse et si soumise, devant la mitre, serait d'un utile et sévère enseignement pour l'avenir des projets que le cardinal méditait alors.

En effet, le 1^{er} mai 1636, environ un an après cet événement, la guerre étant déclarée à l'Espagne, le 1^{er} avril 1636, « M. l'archevêque de Bordeaux fut nommé enr des conseils du roi en 1^{re} ARMÉE If AVALE, près du sieur d'Harcourt, pour l'assister dans c tous les conseils qui se tiendront et' en toutes les affaires « concernant le fait de ladite charge , et aussi avoir la direction « de la subsistance de l'armée, vivres, munitions de guerre, « équipages, fortifications des places, réglemens de dépenses, « jugemens des prises , avec pouvoir de faire poudre et fondre < artillerie, et tout ce qui sera nécessaire. »

IxxTÜj DE LA marine FRANÇAISE

Bien que , par lettres patentes du même jour , Henri de Lorraine, comte d'Harcourt et d'Armagnac, dit Cadetrlç^Perle, eût été nommé généralissime des armées de terre et de mer en I^evant et que M. le marquis du Pont-de-Courlay, neveu de Richelieu, fût pourvu de la charge de général des galères, on voit de quelle immense autorité jouissait M. de Bordeaux par l'extension de ses pouvoirs, qui embrassaient à la fois, et la présidence des conseils en l'armée navale (ce qui lui donnait l'influence la plus directe, la plus positive, sur tous les plans de campagne), et [administration immédiate et supérieure du matériel de l'armée (c'est-à-dire le gouvernement presque absolu de tous ses moyens d'action.)

Sans doute, cette autorité aussi illimitée que peu définie, aussi extrême en fait qu'inqualifiable en droit, et qui semblait subordonner à M. de Bordeaux , chef du conseil en l'armée navale et administrateur du matériel, le généralissime des armées de terre et de mer, le général des galères et même le gouverneur de la province maritime dans laquelle la flotte avait à se pourvoir et à se recruter , cette autorité , disons-nous , que Richelieu ne voulut ou n'osa peut-être pas formuler plus nettement , devait nécessairement amener et amena de fréquents conflits de juridiction et de pouvoir; mais ceci n'est pas la question : ce sont des faits qu'il s'agit de constater.

Maintenant, si l'on excepte l'expérience des choses de la guerre et de la marine qu'il pouvait avoir acquise pendant ses divers voyages à la suite du roi, soit au siège de La Rochelle ou dans les guerres d'Italie , on ne trouve dans la carrière de

* Nous n'avons pu spéculer sur le fait, tels que d'Arçenson, Lamotte, Houdar, etc. les dépêches de 51. le comte d'Har-court, de Vile, etc.» leur mémoire n'offre, (U de plusieurs autres acteurs de ces faits aucune particularité intéressante.

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Ixxix M. de Bordeaux aucun antécédent qui puisse en apparence expliquer pourquoi Richelieu lui fit tout à coup, en 1636, une si large place dans le conseil et dans la direction des armées navales du roi.

Cette question , d'ailleurs, ne regarde pas seulement M. de Bordeaux, mais encore d'autres prélats guerriers , tels que M. l'évêque de Nantes et M. le cardinal de Lavalette. On ne peut pourtant supposer que Richelieu, doué d'une intelligence si sa-

gace, d'un jugement si sain, que ce ministre dont les préférences étaient si rarement désintéressées ou malhabilement placées , n'ait pas été conduit par le raisonnement et la réflexion à des choix au premier abord si étranges.

En effl'et, le trait bien saillant, bien caractéristique de l'épotjue que le cardinal voulait absolument et complètement dominer et régénérer, n'était-il pas une sorte d'esprit d'indépendance et de révolte qui, bravant l'autorité royale, se manifestait partout hostile, dans l'administration, dans les |>arlements, dans les provinces, dans l'armée? Or, voulant combattre et ruiner de si funestes tendances afin d'organiser la subordination et , pour ainsi dire, la religion des pouvoirs qui, avec la centralisation administrative, fut une des grandes pensées de Richelieu , peut-être croyait-il avec raison qu'un prélat déjà revêtu d'un caractère respectable et sacré aux yeux de la multitude pouvait plus obtenir, plus o.ser et plus imposer encore qu'un laïque, en des circonstances analogues.

Réunissant ainsi la double autorité du sacerdoce et du commandement militaire, un prélat revêtu de ces deux fonctions pouvait en effet se montrer tour à tour , scion l'exigence des événements , sévère ou clément , punir comme général d'ar-

Il XX DE LA MARI>E FRANÇAISE

niée, et comme ministre du Seigneur pardonner sans faiblesse et sans faire brèche à la discifdine. Il faut le dire, si de cette fusion de pouvoirs hétérogènes il ne sortit pas toujours une action très-sûre , très-décisive et très-généralement salulaire, on ne peut nier du moins qu'en ce qui touche M. de Bordeaux , malgré ses nombreux et fréquents dissentiments avec les autres géné-

raux , la double autorité de son caractère ne produisit de grands et d'heureux résultats.

Nous ne discuterons pas ici cette question théologique , à .savoir : Si un prélat peut prendre les armes et aller à la guerre sans irrégularité. Nous renvoyons au long et curieux Mémoire inséré dans ce recueil *, Mémoire où l'on trouve réunie à une très-grande force et originalité de style , une étude vaste et approfondie de ces matières si intéressantes à cette époque , où les princes de l'Église eurent une part si large , si active et si incessante dans les affaires de l'État.

Quant à la correspondance de Sourdis qui expose les événements les plus importants de l'histoire maritime de la France de 1635 à 1641) elle nous a paru d'un style quelquefois négligé, incorrect, inégal, mais généralement d'un tour vif, piquant et naturel , abondant en portraits plus fermement que finement touchés, en aperçus vrais, souvent élevés, mais presque toujours exprimés avec amertume et avec passion sur l'état des choses soumises au gouvernement de l'archevêque; quelquefois aussi M. de Bordeaux s'élève jusqu'à une dignité très-noble et très-chevroleresque, comme dans le défi qu'il adressa au duc de Ferrandine.

C'était au mois d'août 1640, le duc de Ferrandine, amiral

' Li Prélat bamb lis siMÉts ou \\'Envie abattue sovs les arntes fCun grand prélat. — C-nrrtt pand. At \$aur^ , Uun. III, p. 1)9-

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Ixxij espagnol , se plaignait fort de ne pouvoir jamais rencontrer les galères françaises. M. de Bordeaux lui envoya par une tartane la lettre suivante :

< Morsiedb,

< Le désir que j'ai appns par toute la côte que vous avez de rencontrer les dix-huit galères du roi, et la peine qu'on m*a dit que vous disiez avoir prise, d'avoir été les chercher en pareil nombre aux îles Sainte-Marguerite , m'a obligé de vous les amener ici afin de vous faire voir que la justice des armes du maître que je sers est telle, et la fidélité et le cœur de ceux qui le servent avec moi, si recommandables, que, combien que vous soyez un des plus grands capitaines du monde , et un de ceux dont j'estime davantage le cœur et la vertu, vous serez néanmoins obligé d'avouer qu'il n'y a point de galères au monde qui osassent les aborder, si elles étaient commandées d'autres personnes que de vous. Si quelques vaisseaux qui les suivent vous donnent sujet d'appréhender que la partie ne soit pas égale, on les peut éloigner ou les mettre en dépôt dans le port de Gênes, en façon qu'ils ne vous donneront aucun ombrage. Que si vous n'acceptez (>as ces conditions , cela ne me fera pas diminuer l'opinion que j'ai conçue avec tout le monde de votre générosité , mais me confirmera dans la créance que je sais que vous avez vous-même de la justice des armes de mon maître, s

Ailleurs , le prélat affecte une révérencieuse modestie , bien qu'on voie percer çà et là , sous cette feinte humilité théologale, l'esprit impérieux du capitaine , et alors la chape cache mal le corselet. Mais souvent aussi, lorsqu'il raconte une bataille, expose le plan d'un siège, l'itinéraire d'une campagne navale, ou le

Ixxxij DE LA MARINE FRANÇAISE

tableau des causes morales de la désorganisation des pouvoirs , la manière de M. de Bordeaux devient nette, rapide, précise, et

décèle une très-heureuse intelligence des opérations stratégiques relatives, soit aux sièges et aux débarquements , soit même au combat sous voiles. Mais il faut dire qu'alors ces dernières manœuvres étaient fort bornées, le petit nombre de bâtiments employés n'exigeant pas le déploiement de cette large et profonde tactique navale dont Duquesne , Châteaurenault , Tourville , furent les créateurs , lorsqu'ils durent faire évoluer sur un immense ordre de bataille des flottes de cent vaisseaux de guerre.

En ce qui concerne la marine, les dépêches de M. de Bordeaux, toutes écrites de sa main et chargées de ratures et de renvois, ont un caractère évident d'inspiration et de soudaineté. Quant aux connaissances nécessaires à la conduite et à l'évolution d'un vaisseau , on voit qu'elles manquaient absolument à M. de Bordeaux comme à presque tous les amiraux. Car alors la science et la pratique nautique allaient généralement en raison inverse de l'éminence des grades; les pilotes et maîtres, à quelques glorieuses exceptions près, étant toujours seuls chargés de la marche et de la conduite du navire.

En considérant les talents peu militaires et peu maritimes de M. de Bordeaux, ce qui semble donc incroyable c'est de trouver dans ses dépêches et dans ses actions navales un sens stratégique fort droit, une rare intelligence du faible et du fort des places ou des ports de guerre, et sinon une connaissance très-technique, du moins un instinct très-fin et très-sûr des opérations navales; qu'on joigne à ces dons naturels une profonde et large étude des divers moyens propres à balancer ou à ruiner la puissance espagnole dans la Méditerranée,

sous LE MINISTÈRE DU CARD. DE RICHELIEU. Ixxxiiij un coup d'œil d'une portée très-étendue qui lui permettait d'embras-

ser aisément un système d'attaque ou de défense, quelque vaste et quelque compliqué qu'il fût * , une activité n'ont pareille, une grande puissance de travail et de volonté, un courage militaire très-remarquable et on aura la somme des éminentes qualités qui distinguèrent presque toujours M. de Bordeaux dans le cours de ses commandements.

Malheureusement, tant de brillants avantages furent souvent obscurcis par les sombres imaginations d'un esprit jaloux , inquiet, difficile, prévoyant plutôt les difficultés qu'il ne les surmontait, et devenant alors aussi timoré dans le conseil qu'il se montrait habituellement résolu dans l'exécution. Aussi, dans ces moments de découragement , afin de lui redonner espoir , Richelieu lui écrivait-il confidemment : « Au reste, ne vous imaginez pas qu'un homme qui n'entreprend rien que par raison » et qui , en l'exécution d'un dessein , fait ce que la prudence » et l'honneur conseillent, soit responsable des événements » quand même ils n'arrivent pas bons. Qui fait fidèlement ce « qu'il peut, fait ce qu'il doit, et qui fait ce qu'il doit, n'est pas < garant du mauvais succès »

L'aptitude remarquable de M. de Sourdis aux opérations

* Voir entre autres pièces » t Projett Urepn ^- rieuse, qu'on ne sait en approcher sans dan-

sentaion des diverses places où l'on pourra/ ger de p<Hriri que jamais les galères de France grandement/it incommoder e/ endommager les n'y ont «Hé; mais je uirai bien aussi que les ennemis en Espagne , tom. I, liv. I, ch. grandes actions ne se font pas sans les grands

p. ti- — Mémoire des places et garnisons de hasards, que tes ennemi» y vcmt bien pourenla Provence, e/ ce qu'il faut faire pour met- Ireprendre sur noos, et que nous D'osons y tre la côte en sûrete, tom. I, ii*. II, chap. iv, aller pour nous défendre ; en un mot. quand p. 405. — Lettre de M. de Bordeaux à de j'oflPre d'y aller et de mettre ma petite per- Nojrers sur ses projets de campagne t îd. , sonne «lan» le hasard de leurs galères, je ne p. 479. crois pas leur faire tort^vetc. Corresptmdnnce

* Lors du siège de Leucate il écrirait à de Sourdit, vol.I, liv. If, cb. v, p. 498.

M de Noyers : «Je sait bien qu'on vous man* * Voir Richelieu d M de Bordeaux , t. Il, dera que la côte du Languedoc est si fu>* lie IV, ch. vu, p. 89.

Ixxxiv DE LA MARINE FRANÇAISE

navales et militaires est donc on fait patent, irrécusable, qui ressort de l'examen approfondi de ses dépêches , évidemment toutes écrites par lui et empreintes d'un caractère d'individualité tel et si permanent qu'on ne saurait les attribuer à d'autres qu'à ce prélat. Maintenant, comment M. de Bordeaux put-il acquérir ces connaissances.^ Elst-ce par l'expérience , lors de ses voyages à la suite du roi pendant les premières guerres de ce règne? Est-ce dans le silence et dans le recueillement de sa vie pastorale? ou bien naturellement doué de ce génie particulier, les événements n'ont-ils que mûri ce germe précieux qui n'attendait peut-être que l'occasion d'être fécondé pour se développer si rapidement ?

11 est difficile de se prononcer absolument sur ce point ; aussi préférons-nous penser que chacune des causes précitées a dû concourir à rendre M. de Sourdis un homme de guerre certaine-

ment très-remarquable, qu'on le juge, soit d'après les laits accomplis sous ses ordres, soit par les nombreux plans de campagne qu'il soumit au cardinal de Richelieu.

Et encore, doit - on tenir compte à M. de Bordeaux des entraves, des obstacles, des relus, des rébellions, des menaces de toute nature, qu'il eut à braver et à surmonter pour obtenir d'aussi heureux résultats Sans doute, ses succès furent mêlés

' Eo effut, à peioc ea pocMMÎoo de la « Lea9da couraat, étaat par le travers do charge, M. de Bordeaux, le 17 juillet i636, golfe de Ljoo, nous cnvojâmes de Guitaut signalait deji l'insubordination des équipa^ donner k Marseille , à M. l'érêque de Nantei gea : « Aprèv uoe peine incroyable à conten- et k >1. le général des galérea , arU de notn' ter lea capitaine* des Taiascaux qui avaient arrivée afin qu'il* noua viaiaient joindre ; accoutumé d'avoir de l'argent du roi pour mais comme U y avait une extrême divi*ion *e promener de port eu port du royaume, entre M. de b'antc* et le baron d'Alieroagne. ooo* tombâmea dans le* cnerieadea gen* de et M. le général des galère* et M. de For' pied , qui croyaient cbacon avoir leur com- bin , de telle «orte que ni l'un ni Faulre na* modité comme quand U* logeaient sor le gisaait , et d'ailleurs que nous apprenioas payun. •> qu'il n'y avait ni un vaÎMeau, ni une galère

Plu* loin : qui eussent des vivre* , ni presque d'homBK'«

sous LE MLSISTÈRE DU CARÛ. DE IUCIHELLEÛ. Ixxxv

de revers ; sans doute , sou esprit inquiet , irritable, impatient et jaloux de tout pouvoir, retarda ou empêcha la réussite de plusieurs projets habilement con<;us : mais la prise des Iles Sainte-MaHCUBEITE, la descente d'ObISTAN , LE SECOURS DE LeU-

CATE , LE COMBAT DE Gattari et l'attaque DE Laredo furent des actions navales assez considérables et assez profitables au pays par leurs conséquences , pour iaire oublier les mauvais succès du secours de Parme et de la défaite des'ant Tarragone , défaite qui causa, apparemment du moins, la disgrâce de M. de Sourdis après sept années de bons et de loyaux services.

En lisant un long Mémoire ‘ qui nous a paru favorablement partial à l'égard de M. de Bordeaux , mais néanmoins renfermer une masse de faits irrécusables, on peut raisonnablement penser que cette disgrâce, décidée par la défaite de Tarragone, fut en grande partie due à l'action malveillante, sourde et continue de iNoyer.s, qui, selon .son usage, cacha son animosité sous les dehors les plus aifectueu.x, ainsi qu'on le verra par ses lettres à M. de Bordeaux presques toutes rem-

à bord , DODS résolâmes de leur doooer jasqses lo jeudi poar U récoBciliatioo. »

Mai* de uouveaiix différends suivirent ; «te maréchal de Vitry, gouvemenr de Prorence, et qui ne voalait pu donner d'hommes \ et quand il les eut donnés , M. l'évcque de Nantes n'arait mis aucun ordre pour lea porter, ni pour leurs vivres; M. le j;eDéral des galères avait quelques compagnies de son régi* ment, mais pas d'armes pour les armer; enfin nons nous trouvâmes dénués de toute sorte de secours, et nécessités d'employer ce temps à rhabiller les broui)leriei qui étaient entre ens , et â exhorter le maréchal de Vitry à donner des hommes : ce qu'il dé> clara ne pouvoir faire. »

Malgré, dit-il plus loiu, — les préparatifs de défrnse des Espagnols, nous prendrons

les Iles , s'il plaît à Dieu, pourvu que les divisions qui sont entre les cbels ne ootinaent pas ; car maintenant les galères nous sont inntiles , la Provence ne nous assiste ni de ses gens ni d'aucun autre secours; M. l'évêque de Nantes s'est contente de se faire général de quelques méchants vatssc'au, sans avoir soin d'avoir des bateaux pour faire des deacentes, ni vivres, ni hommes; de sorte que noua sommes moins Ibrta que kn-sqoe nous sommes partis de l^ke de Re. •

* Tom. III, liv- VI, ch. ait, p. a6. — Moyens tenus par le sieur de Noyers pour brouiller M. de Bordeaux avec M. le cardinal.

* Nous citerons cette curieuse lettre comme spécimen de l'hypocrisie miellense de de JN#yers. Il écrivait ainsi à M. de Bonle-sux au

Ixxxvj DE LA MARINE FRANÇAISE

plies de témoignages de dévouement sans bornes ou de louanges

exagérées.

a Mais, — dit le Mémoire cité, — malgré tant de calomnies et « la défaite de Tarragone , la disgrâce de M. de Bordeaux traî- « nant en longueur , le sieur de Noyers , connaissant que a toutes ces preuves allaient lentement , et que toutes ces accu- <r sations seraient jugées frivoles par le cardinal de Richelieu, * dans l'esprit duquel il trouvait toujours quelque tendresse « pour l'archevêque de Bordeaux , il s'avisa de lui donner le a dernier coup ; et comme il connaissait que le cardinal était a grandement délicat et portait fort impatiemment que l'on a parlât de sa personne , il ht venir de Provence une accusact tion contre l'archevêque de Bor-

deux qui portait qu'un soir, il à un souper chez Valbelle, il avait
mai parié du roi, disant « du roi — qu'il était un fainéant et un
pauvre homme qui se laissait mener par le nez, et que le cardi-
nal de Richelieu n'était un ingrat, qu'il ne se souciait de rien que
de passer son « temps chez la duchesse d'Aiguillon, sa nièce. —
Ces paroles lui changèrent entièrement l'esprit du cardinal de Ri-
chelieu à contre l'archevêque de Bordeaux, et mirent son esprit
en la

fortune (le sa disgrâce, ce prouve lui ayant témoigné les craintes
qu'il avait que ses dépêches n'arrivassent pas directement au
cardinal.

« Monsieur,

« J'ai aussitôt été rendu à monseigneur le cardinal Us-
pièces contenues dans le paquet que m'a mis en main, de votre
part, le M. de Clapiers, que j'ai toujours rendu un compte
exact de toutes les lettres de telles (que j'en aie jamais reçues, et
comme je ne connais personne qui ait » peu d'honneur et si peu
de conscience qu'il voulût manquer à une chose si essentielle à la
fidélité, je vous prie de croire que dans la profession que j'ai de
m'attacher le plus étroitement que je*

puis à garder les maximes du christianisme, je ne le vous al-
lègue pas aussi comme une chose nouvelle, ni de mérite; mais j'ai
eu TOUS le devoir d'écrire, les discours que vous avez antérieurement
tenus en Provence m'obligent d'en user ainsi. Au reste, monsieur,
je n'ai aucune qualité nouvelle, ni aucun titre qui m'empêche de
vous en venir avec autant de soumission que j'ai jamais fait : je suis
toujours moi-même, c'est-à-dire le moindre de ceux (qui ont
l'honneur d'être dans l'emploi ; mais cela ne m'ôte pas le droit

d'être avec autant de ccenr qu'aucun antre, Monsieur, TOtre très-humble serritenr.

• Ds ^QrKu. »

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Ixïxvij « dernière fureur contre lui *. Il se résolut de le jierdre et de « lui faire faire son procès par des commissaires; et, pour « cet effet , on fit demander au pape de la part du roi, par « son ambassadeur, certains évêques pour faire le procès audit K archevêque de Bordeaux. Les mémoires en furent dressés, « où la passion emporta tellement , que l'on mit pour crime au- » dit archevêque : d'avoir porté les armes à la guerre', quoique > ce fût par les ordres signés du roi et par la volonté expresse s du cardinal de Richelieu, p

Sans doute, occupé plus tard de la guerre, irrité par les souffrances physiques , se défiant de l'appui du roi , profondément inquiet des suites du procès de MM. de Cinq- Mars et de Thou ainsi que de la dangereuse conspiration qui venait de s'y révéler, Richelieu , prévenu d'ailleurs par les insinuations de de Noyers, n'eut ni le loisir ni la volonté de s'enquérir des faits imputés à M. de Bordeaux , car il lai\$.sa commencer contre l'archevêque une instruction de la plus extrême gravité, puisque ce prélat était accusé :

K D'avoir pris la fuite avec l'armée navale du roi, devant « Taragonc , sans tirer un coup de canon ;

' Richelien lui ^rivit à ce sujet U lettre tous accuse en ce genre. Je prie IMcu de coirante; toat mon onenr qu*cn ce sajet vos paroles

„ aient été telles qn'on n'ât pas occasion de

' mal jnger de vm uiteations. En mon parti-

« Le plus grand (Irplaisir qui me puisse ar- colier, je les inter-
préterai toujours Ji bien iTTer, est quand ceua que je propose au
roi quand cUrs seront doutenses, voua aanirant, pour le servir ne
réuMiisent pas à son oon- que de tous à moi , tous nie trouverea
tootentemeot. Je me suis toujours moqué des jours. Monsieur,
votre très -affectionné diversesliceDcesqn'oD m'a rapporte plun-
cors comme frère k vous rendre service. — Le fois que vous doo-
nez à votre langue, loia- cardinal »s RiCMBLitci. u^ParU, ag icp-
temqu'il n'etait qoestVon <iue de |»aiticalantéa bre 164t.
Corrtsp. tle SourHis, tom. ITI, contre moi; mais ne pouvant faire
le même liv. W, ch. xii.

en ce qui est de l'EtatV vous devez être bien • Vwr ; te Prtlai
dans les armûi. —

aise qu'on vous donne lieu, et qu'on Mémoire déjà cité, t. IU.
preoDe le tempe d'éclaircir cclici dont on

Ixxxviiij • I)E LA MARINE FRANÇAISE

« D'avoir fait sortir les vaisseaux de leur mouillage pour «
donner jour à l'entrée des ennemis;

« D'avoir eu intelligence avec les ennemis du roi et avoir reçu
it' de grandes sommes de deniers pour ne les pas défaire tant « à
Gènes qu'à Tarragone;

« D'avoir donné des ordres contraires au service du roi. » Ain-
si qu'on le verra par les documents rassemblés ici lors de l'insur-
rectioi) de Catalogne qui mit pendant quelque temps Barcelonne

au pouvoir de la France, l'armée royale d'Espagne, battue par les relKilles et les troupes françaises, s'était retirée à Tarragone. Bloquée par terre, cette ville ne pouvait être ravitaillée que |>ar mer. M. de Bordeaux avait donc été chargé de s'op|)oscr au passage des vai.sseaux espagnols. Ein vain il avait démontré que cette côte étant ouverte et sans port, il pourrait difficilement garder un point de croisière de cinq ou six lieues d'étendue avec six vaisseaux et douze pataches (le mauvais vouloir de M. de Forbin ne permettant pas à M. de Sourdis de compter sur les galères , qui à chaque instant regagnaient Marseille sous le prétexte d'y chercher des vivres). Néanmoins M. de Bordeaux obéit aux ordres qu'il reçut; mais malgré tous ses efforts , protégé par des forces considérables , le convoi destiné jwur Tarragone entra dans le |K>rt. L'armée royale d'Espagne fut renforcée et la rébellion de Catalogne étouffée, au grand regret de Blchelieu, qui l'avait exci-tée et soutenue.

La lecture des pièces prouve évidemment que les reproches adressés à M. de Bordeaux à ce sujet u'étaient pas fondés. Bien que l'armée navale française fût très-inférieure en nombre , puisqu'elle ne comptait que dix-huit vaisseaux ou patacheset dix-neuf galères, tandis que la flotte espagnole se composait de trente-cinq vaisseaux et de vingt-neuf galères, M. de Sourdis l'avait combattue

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. Ixxxix
vaillamment depuis deux heures jusqu'à la nuit, et avait soullèrt de graves avaries sans pouvoir empêcher les transports ennemis d'entrer dans Tarragone. Le lendemain, la flotte française donnant chasse aux Espagnols les avait poursuivis jns- (ju'aux Al-fages , et le surlendemain louvoyant en vue de l'ennemi, elle avait

tenté de lui prendre l'avantage du vent; mais le temps devenant trop mauvais sur cette c te sans rade et sans abri , et les gal res ayant  t  mal approvisionn es par la r sistance opini tre du bailli de Forbin, la flotte fran aise fut oblig e de rentrer dans ses ports. On le voit , il faut donc attribuer cette d faite moins   la n gligence de M. de Bordeaux qu'  la sup riorit  num rique des ennemis, qu'  un temps forc  et qu'  la m sintelligence qui avait d j  si souvent et si malheureusement nui au service du roi.

Ce qui suHirait d'ailleurs pour d montrer le peu de solidit  des reproches adress s   M. de Bordeaux, c'est l'acharnement et la haine mal d guis e qui pr sid rent toujours aux informations prises sur sa conduite, informations qui d'ailleurs n'amen rent aucune preuve contre lui.

Nous citerons,   ce propos, l'extrait suivant d'une lettre du brave chevalier Paul , doublement significative pour M. de Bordeaux en ce qu'elle invoque aussi en sa faveur l'autorit  d'un nom bien glorieux et bien cher   la France, du grand Duquesne enfin , alors un des meilleurs capitaines de vaisseau de notre marine et d j  singuli rement distingu  par sa valeureuse et brillante conduite lors des affaires de l'^aredo et de Gattari.

« Monseigxecr ,

« Celle-ci sera pour vous dire comme l'on informe, et qu'on « a ou  M. Duquesne et moi, sur l'affaire de Tarragone. Au c premier jour, nous avons dit la v rit , conform ment   la

xu DE LA MARINE FRAN AISE

« lettre qieM. Garnier a  crite   votre grandeur; mais ceM. de « Besan on use de grandes menaces de la part du roi et de « son

éminence si l'on ne dit pas la vérité ; mais cela ne nous « étonne
jmint, puisque nous n'avons autre chose à dire que « les choses
qui sont passées au vrai. L'on s'informe aussi,

< lorsque nous avons quitté les ennemis la dernière fois , si R
l'on a vu le feu de l'amiral, et il y en a beaucoup qui disaient «
qu'ils ne l'ont point vu ; cela ne regarde point votre grandeur

• et n'a regardé que M. de Cangé, qui se défend tant qu'il «
peut. Je crois qu'ils ne trouveront pas tout ce qu'ils s'étaient «
promis, puisque je ne pense pas qu'il y ait un llbmme, tant R de
la marine que du régiment, qui puisse avoir l'âme si roau- « vaise
que de dire autre que la vérité; si bien que j'espère,

« avec l'aide de Dieu , que tout tournera à la gloire de votre R
grandeur et à la confusion de vos ennemis. L'on m'a demandé R
anssi si j'avais oui médire à votre grandeur mal du roi ou de

< son éminence : je leur ai dit que votre grandeur n'en avait a
jamais parlé qu'avec tous les respects qui sont dus à leurs

R personnes , comme c'est la vérité. L'on fait plusieurs deman-
' R des aux autres, tant aux capitaines qu'Ji ceux qui ne le sont R
ptas, si l'on a jamais oui renier le tiom de Dieu à votre gran- R
deur, et s'ils ne savaient pas si votre grandeur a vu quelque R
femme en particulier, et tant d'autres misères , et si votre R gran-
deur se prévalait des prises qui se sont faites, etc. * > L'instruc-
tion dont parle le chevalier Paul était dirigée par M. de Besançon,
un des plus grands ennetais de M. de Sourdis, qui, à ce sujet ,
écrivait à Richelieu : Quille remerciait de lacon-

* IV'o<i\$ n'avcMi» pas cru tievotr copier tel- • m'aronet eo-
Toier ann llalUe « li je »e tours tuellement l'ortliographe du

brave chevalier • point informé des affaires de M. le maréchal de Paul, dont voici un spécimen. — « Moisei- ■ Vitrier, etc. » — Lettre du chevalier Paul à

• gaear — j'ai été appelé encore une fois pour M. de Sourdis , septième

• savouer de moué li gamais votre grandeur répondant de Sourdis.

Digitized by Google

sous LE MINISTÈRE DU GARD. DE RICHELIEU. ce fiancé qu'il avait en son intégrité et sa fidélité, puisqu'il l'avait jugée à l'épreuve du plus fou et du plus méchant des hommes.

D'un autre côté, M. le duc d'Éstrées, ambassadeur à Rome, demandait au pape la nomination des commissaires destinés à juger la conduite de M. de Bordeaux qui, chose singulière, était, on le répète, mis sous cette singulière prévention : d'avoir porté les armes, quoique ecclésiastique. Mais les lenteurs interminables de la cour de Rome ne permirent pas à ce tribunal ecclésiastique de se réunir en séance, et l'instruction militaire continua. Avant qu'elle fut terminée et conséquemment avant que la conduite de M. de Bordeaux fut nettement jugée, ce prélat fut exilé à Carpentras, dans le comté d'Avignon , par lettre du roi , du 9 septembre 1642 , pour y attendre l'issue de la procédure. En vain de nouvelles lettres de MM. Garnier, de Cangé , de Bandol , de Mnsargues , officiers de marine, jointes à une protestation, du 30 septembre 1642, signée de tous les capitaines de vaisseaux et des galères assistant au combat devant Tarragone , vinrent encore renforcer l'autorité morale de la lettre du capitaine Paul et de Duquesne, et prouver que la conduite de M. de Bordeaux avait été outrageuse-

ment calomniée et dénaturée. Richelieu fut inflexible, et le 8 février 164a, M. de Sourdis reçut l'ordre de quitter Carpentras pour aller à Vaison ; le u6 juin , il lui fut enjoint de se rendre à Ca-vaillon , et enfin, le i4 novembre, il eut la faculté de choisir telle résidence qui lui plairait dans le comtat , moins Avignon. •La cour de Rome avait |K>urtant absous M. de Bordeaux des irrégularités dont il s'était rendu coupable en portant les armes ; mais on voit par une lettre de l'archevêque

* Le% de cette proteetJtiofi valier Gemier, Semt-Éticnoe , de Quélu*»

furent le clievalicrde Caogé, lea cl»eralirrB Duquesne. — Corrrsponjdttnce de Sourdit , d'Arr^nc, de Casenac» deChsBtêl-lax. Poo> t.lly li?. YI, cb. un. laisière, Luxerate, le chevalier Paul, lechc-

xclj DE LA MARINE FRANÇAISE , me.

(a3 juillet 164a), que l'expédition des bulles d'absolution ne lui avait pas été envoyée, sous le prétexte qu'il ne se trouvait |)a\$ à Bordeaux, lieu de sa résidence épiscopale, tandis que lui-même réclamait instamment l'intervention et l'assistance du pape auprès du roi pour obtenir de ce prince la permission d'y retourner.

mort de Richelieu (4 décembre 164a) mit enfin terme à la disgrâce de M. de Bordeaux : ce prélat revint à son diocèse, d'où il ne sortit qu'en iC45 pour venir présider à Paris l'assemblée du clergé de France.

« Quoique distrait par tant de travaux divers, — dit un des « ^vanégyristes * de M. de Bordeaux, — il ne cessa pas un instant « de s'occuper de l'administration de son diocèse. An mois deno- «

vembre 1633, il approuva la fondation d'un couvent de Bénédictins à Bordeaux ; et le 16 juin 1638, il institua dans la même ville une compagnie de soeurs de Saint-Joseph en faveur des jeunes orphelins. Le 7 mai 1639, il rétablit à Cadillac les pères de la doctrine chrétienne fondés par le duc d'Epemon, et le 11 juillet 1640, à Bordeaux, un couvent de la Visitation de la Sainte-Vierge et un autre de Sainte-Magdeleine, le 4 août 1641.

■ <1* A l'époque où il fut choisi pour assister à Paris à l'assemblée du clergé de France, dont il fut un des présidents, la maladie le saisit, et il expira dans le bourg d'Auteuil, près des bords de la Seine, le 18 juin 1645, à l'âge de cinquante-un ans. Son corps fut enseveli dans la chapelle du château de ses pères à Jouy, non loin de Paris. Les membres de la sainte assemblée

« lui firent de pompeuses funérailles dans l'église des Augustins, à Paris ; et peu de temps après son éloge funèbre fut prononcé, le 14 juillet, par Denis de la Barde, évêque d'Évreux. »

Parij, ecclésiastique à St[^]. ECGB.VB SUE. *

' Gatiia ChnsiùuM. — Henri II de Soardit *

— r J hy f "r-wjolf

LES DOCUMENTS IMPRIMÉS DANS CE RECUEIL

Lettres et Mémoires à M. l'archevêque de Bordeaux sur le secours de Parme et l'attaque des îles Saint-Honorât et Sainte-Marguerite.

VrJ. in>fol. de €65 fcoillcU , ainii défilé i LeUllùr-Louvois, uni
n. Reg. g334.

Ce volume commence par une pièce datée de 1631 et intitulée :
Sommaire des raisons ijui font connaüre la nécessité d*une as-
semblée générale des Églises réformées en la ville de Iai Rochelle.
Ensuite quelques lettres sur les aflaires do Piémont, et enBn ,
feuillet ISO, une lettre du 8 février 1636 louchant le secours de
Parme. Ici commencent les matériaux qui ont servi à la publica-
tion de la correspondance de l'archevêque de Bordeaux. La der-
nière pièce de ce volume porte la date du S6 décembre 1636.

Toutes ces pièces sont originales et signées ; la plupart sont
entiènmunt autographes.

n n'y a pas dans ce volume de pièces écrites par rarchevêque
de Bonleaux.

Lettres et Mémoires de l'archevêque de Bordeaux ès aimées
1636, 1637, 1638 et 1639, servant à l'histoire.

Vol- in-fol. de 090 feuillets. Bibl. rt^aie, supplùnent de Dupu-
jr, n. 19

Les pièces relatives à Tannée 1636 commencent au feuillet A
et voiii jusqu'au feuillet 36;

Celles de Tannée 1637, du feuillet 37 à 161;

Celles de Tannée 1638, du feuillet 163 à 307;

Celles de Tannée 1639, du feuillet 303 à la 6n du volume.

xriv NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Malgré l'indication que porte ce volume , il ne renferme pas seulement des lettres de l'archevêque de Bordeaux, mais un assez grand nombre d'autres pièces, relations, lettres et mémoires qui lui ont été adressés[^],*

Les lettres et mémoires émanés de l'archevêque sont en entier de sa main , on quelquefois mais rarement écrits sous sa dictée par ses secrétaires, et le plus souvent annotés par lui. Ce sont les minutes des dépêches envoyées en cour.

Il m'a été adressé à l'archevêque de Bordeaux des années 1637, 1638 et 1639, servant à l'histoire.

Vol. 864 de la Bibl. royale, supplément de Dupuy, n. 30.

Il faut faire pour ce volume la même remarque qui a été faite pour le précédent. Malgré son titre, on y trouve quelques pièces de l'archevêque lui-même , ou émanées de lui : ainsi ,

Au feuillet 514 se trouve un mémoire écrit en entier de la main de l'archevêque de Bordeaux, à l'exception de la dernière page, qui est de son secrétaire, intitulé : Menu de ce s'est passé en l'affaire de Fontarabici

Au feuillet 719, une copie de l'ordre donné par Sourdis, le 3 novembre 1637, à M. de Mantin, pour traiter avec ceux d'Alger, La minute originale de ce même ordre, annotée par Sourdis et signée de sa main, se trouve dans le volume coté 21 parmi les papiers concernant les puissances barbaresques ;

Feuillets 767 et suivants, une copie annotée de la main de Sourdis, de l'instruction au sieur de la Foie pour traiter avec le gouverneur de Sassari

Enfin, au feuillet 771, une copie de CAVIS de l'archevêque de Bordeaux de ce qui se doit ajouter ou changer à l'ordre du roi touchant Alger. .

Toutes les autres pièces renfermées dans ce volume, à l'exception peut-être de trois ou quatre, sont des lettres autographes, ou tout au moins des lettres originales signées.

L'année 1637 commence au feuillet 1 et va jusqu'au feuillet 791;

L'année 1638 va du feuillet 792 au feuillet 860.

Il n'y a dans ce volume qu'une seule pièce de l'année 1639 : c'est l'original de l'instruction envoyée par le roi à l'archevêque de Bordeaux, commandant l'armée navale en ponant, datée du 15 février.

SUR LES DOCUMENTS DE CE RECUEIL

XCT

Lettres de l'archevêque de Bordeaux de l'année 1640,

« , servant à l'histoire.

Vol. in-fol. de 704 feuillets. Bibl. royale, mt.f. supplément de Dupuy, n. 11.

Ci» Toulon est le seul titre conlié par leur titre , Utilité de la correspondance de Sourdis. Les pièces y sont classées par dates, comme dans les autres volumes , les minutes de l'archevêque placées à leur rang , au milieu de la corres-

pondance qui lui était adressée. L'année 1640 se (emaine au
 feuillet 589. A la fin de ce volume, on a réuni sous ce titre : Divers
 mémoires et traités faits entre la France y la Turquie el la Barba-
 rit\ Il plus grande partie des pièces concernant les états barha-
 resqties , quelques unes étant éparses à leurs dates, dans les di-
 vers autres volumes, du feuillet 504 au feuillet 704. Le premier
 de ces documents porte la date de 1604 \ le dernier est de Tannée
 1641.

F/rttres et .Mémoires de l'archevêque de Bordeaux durant les
 anniée.s 1641 et 1642, .servant à l'Iiistoire.

Vol. io^fol. de y50 feuûUeti. Bibl. royale , mss. supplément de
 Dupuy, a. 33.

Ce volume , comme le précédent , renferme la totalité de la
 correspondance de Sourdis pour les années mentionnées sur le
 titre. Celui-ci est précédé d'un mémoire sur les événements arri-
 vés en Tannée 1641 qui ont rapport à Tarchevêc|uc de Bordeau.
 Los pièces de cette annife vont du feuillet 1 au feuillet 463 ; celles
 de 1642, du feuillet 699 au feuillet 7.'io, le dernier du volume de
 cette collection. ^ Dans ce volume se trouvent les pièces el rela-
 tions rassemblées par Sourdis pour sa jusü6cation. Quelques
 unes sont classées à leur date) d'autres réunies sous les titres sui-
 vants^ depuis avril jusqu'en septembre 1641 : Copies de lettres
 écrites par M, de Bordeaux, arrivant en Catalogne, à M, tfjdrgen-
 son} résultat du conseil; autre copie de lettre de M. de Bordeaux
 à M, le prince; menu du comhat des galères ; extrait des lettres
 du prince de Botero et dudit sieur d* ydrgenson; vérités de l'ar-
 chevêque de Bordeaux; autres vérités des capitaines de son ar-
 mée; lettres du principal et des conseillers de Barcelonne à M, de

Bordeaux apres sa retraite en France; liasse des papiers concernant ce qui s'est passé au

xcvj NOTICE. BIBLIOGRAPHIQUE , m.

combat naval avec t armée ennemu: devant Tarragone au mois d'août 1641 . Des copies et des doubles emplois se rencontrent dans la dernière série des pièces que nous venons de citer. ^ .

On Toit,d*après\$ les notes qui précèdent, que l'ensemble des pièces de Sourdis, bien que classées en apparence, sont loin d'être dans un ordre satisfaisant ; beaucoup de pièces ont été mal datées , et ont du être reportées à leur véritable place.

libre des liCttres et Négociations de M. de Sabran pour l'année i63y et i638.

|Ca Tot. io'fcd. de tÿj feailleU. Mss. Bibl. rojaU, qSSS (BtUuie).

Les lettres de M. de Sabran à Tarebevéque de Bordeaux , toutes écrites de la main de ce diplomate, se trouvent dans les volumes 19 et 20 cités ci-dessus. Celui dont il est question ici est un registre de transcriptions que M. de Sabran faisait faire à ses secrétaires. On j a emprunté quelques dépêches qui ne se trouvaient pas dans les papiers de Sourdis, et qui senent à compléter ces documents.

Divers états de la marine et des armements du ponant.

t roi. in*fol. Bibi. royaU ^ mas, supplément dt Dupuy, n. 8o.

Divers états de la marine , recettes , dépenses ordinaires et extraordinaires, et entretènements d'armées depuis l'année i63i

jusques et compris l'année 1639.

I. in-fol. Bibl. royale. mss. supplément de Dupleix. n. 81.

Les pièces justificatives sont empruntées à ce recueil*, sauf le voyage de M. de Séguiran et le rapport de M. de Virvieu sur l'ordre des sauts empruntés à la grande collection Dupuy, Bibl. royale, mss.

CHAPITRE I

Le roi Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne. — Descente de Espagnols sur les côtes de Provence. — Leurs galères, sous les ordres du duc de Fermandina et du réarmé de Saint-Croix, s'enlèvent des îles Sainte-Marguerite et Saint-Urbain. — Description de ces îles. — M. de Pont-Courlay est nommé général des galères, M. le comte d'Arcourt généralissime de l'année navale, et M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux, chef des conseils du roi en matière navale. — Plan de campagne pour l'année navale. — Instructions du roi données à M^r l'archevêque de Bordeaux par le cardinal de Richelieu. — Lettres du roi à S. S. le pape, à H. le duc de Florence et à M^r le cardinal de Lion. — État statistique de la flotte française. — Départ de l'année navale. — Dépêche de M^r l'archevêque de Bordeaux à M^r le cardinal de Richelieu sur le passage et la jonction des escadres du Ponant avec celles du Levant. — De fâcheuses divisions surviennent entre M^r le maréchal de Vitry, le comte d'Arcourt et M^r l'archevêque de Bordeaux. — Arrivée de vaisseaux français en vue de îles Sainte-Marguerite. — Combats de la flotte française

contre la flotte espagnole. — Lettre de le cardinal de Richelieu à Mr Tarchev<)ue de Bordeaux.

(/ant'irr — Srptemire i636.)

M. le cardinal de Richelieu expose ainsi, dans ses Mémoires, les causes de la guerre qui fut déclarée à l'Espagne , par suite

1 LIVRE I. — CUAP. 1.

(le l'alliance que le roi Louis XIII conclut, le 8 février i635, avec la républiipie des sept Provinccs-Unies :

« Sa majesté fit, le 8 février, un traité de ligue offensive et défensive avec les Hollandais pour prévenir les malheurs qui pouvaient arriver de l'injuste procédé des Espagnols, (jui se servaient de tous moyens pour s'agrandir aux dépens de leurs voisins, les tenir divisés entre <uix, et rendre la guerre immortelle dans la chrétienté. Il y avait long-temps que lesdits Hollandais sollicitaient cette alliance de sa majesté, et s'étaient depuis quelque temps laissés entendre assez clairement cpi'étant las de continuer la guerre, ils feraient la trêve à quelque prix que ce fût, si le roi ne se déclarait ouvertement. Sa majesté avait toujours différé d'en venir à cette extrémité; mais enfin elle s'y sentit obligée, et convint avec les Hollandais <pie si les Espagnols ne se disposaient à des termes raisonnables d'accommodement, ains continuaient dans les mauvais desseins qu'ils avaient contre la France et lesdits sieurs des États- Généraux, comme le traité |>assé à Bruxelles le la mai dernier avec M. le duc d'Orléans pour mettre la guerre dans la France, la prise de don .Tuan de Menesses trouve, le 1 1 septembre dernier, visitant à minuit les entrées et passages du royaume du côté du Languedoc , et l'armement naval qui avait été fait à Naples l'année dernière pour descendre en

Provence, et divers autres ' desseins connus par voies indubitables , le justifiaient au respect ■> du royaume , et les pernicioeux desseins qu'ils avaient continuellement entrepris et fomentés de tous côtés à la ruine dt» Proviices-Unics, avec ce rectus qu'ils avaient fait de conditions c|ui, même de leur part, avaient été proposées auxdits sieurs des États-Généraux le justifiaient à leur égard : la France romprait à guerre ouverte avec lesdits Espagnols, et lesdits sieurs

des États, de leur part, continueraient à leur faire la guerre de toute leur force, sans qu'ils pussent faire ni paix ni trêve, que d'un commun consentement; qu'ils mettraient en campagne, chacun d'eux , une armee de vingt-cinq mille hommes de pied et cinq mille chevaux, avec l'attirail et le canon necessaire à un tel corps, et que les deux armées se joiidcaient dans les Pays-Bas en un lieu dont il serait convenu, et que pour garder cependant les côtes de la France et de la Hollande, le roi et les Ktats mettraient en mer chacun quinze vaisseaux pour nettoyer la mer océane et le canal , et tenir les côtes libres , atin que le commerce n'y fût troublé, moyennant quoi sa majesté serait déchargée des deux millions quelle avait accordés aux États tous les ans par le traité de l'année précédente. » Après s'être assuré de l'appui de l'Angleterre et de la neutralité de la Suisse, en ordonnant a M. le duc de Rohan de s'emparer de la Valteline, le roi s'acquit encore l'alliance des ducs de Parme et de Mantoue, aiin de pouvoir tenir sur la défensive les armées espagnoles. Le doc de Savoie ' , dont les possessions étaient assises entre la France et le Milanais, et qui, par la position militaire et géographique de ses états, 'pouvait extrêmement nuire ou servir aux armes du roi, après avoir longtemps hrâité à s'unir à lui, accepta eiiRn la liaison qu'on lui proposait. -Néanmoins le sieur d'Émery lut envoyé près de ce prince

alin de surveiller l'entière exécution du traité qu'il venait de conclure avec la France. Quant aux Vénitiens, au pape et aux Génois, ne pouvant compter sur la coopération active de ces puis-

' Carignuj Thomat'Fren^oUf de Sevoie nvement dani ploflieo-
ra partis, et, pendant (priiMede], ciorpiihaa Ma deC^riea-Eoi»
ràigt idi, il 6t b gt|Crre avec soccèa. n nuDuel, duc de Savoie,
OMit «b i5g6 *, ton ^ a^oait aux Eapag»oben iG55, et eiUk cw b.'
caraetire actif et incoostai^e jети foeoet^ mandêiDent de leur
année.

Jl

«i LIVRE I. — CIIAP. I.

sancns, Louis XIII se contenta d'obtenir d'elles quelles n'en-
travaient pas du moins ses desseins et ses operations.

Après avoir rassemblé et disposé des corps d'armée considérables, pourvu à la défense des côtes et avitaillé les places fortes, le roi, dit IM. le cardinal de Richelieu dans ses Mémoires, « envoya communément le ai avril au sieur d'Amantot, président pour son service en Flandre, d'aller trouver le cardinal-infant, et ensuite le marquis d'Aytonne, et le président Rose, et leur demander de sa part la liberté de l'électeur de Trêves, de représenter audit cardinal et autres, que le roi avait droit de demander le dit électeur parce qu'il était en sa protection , etc. La réponse du dit cardinal fut qu'ayant fait examiner cette demande, il déclarait qu'il ne pouvait ni n'entendait prendre résolution au préjudice de l'électeur, auparavant d'avoir reçu réponse de l'empereur et du roi d'Espagne aux avis qu'il leur avait donnés de ce qui s'était passé à Trêves. Ces paroles étaient plutôt une défaite espagnole qu'une réponse catégorique, car il s'était écoulé assez de temps

depuis la prise de l'archevêque de Trêves jusqu'alors pour avoir pu savoir les intentions de l'empereur et du roi d'Espagne sur ce sujet.

« L'ambassadeur d'Espagne, en même temps, se retira d'auprès de S. M. sans jurer congé d'elle ; S. M. ayant reçu la légation du cardinal-infant, lui envoya un héraut pour lui déclarer la guerre et lui dire que puisqu'il n'avait pas voulu rendre la liberté à l'électeur de Trêves , électeur de l'empire , qui s'était mis sous la protection de S. M. , lorsqu'il ne la pouvait recevoir de l'empereur ni d'aucun autre prince, et que, contre la dignité de l'empire et le droit des gens, il retenait prisonnier un prince souverain qui n'avait point de guerre contre lui, S. M. lui déclara quelle était résolue de tirer raison par les armes de

-oog le

cette offense qui intéressait tous les princes de la chrétienté. Les Espagnols essayèrent de faire faire quelques pas de derrière audit héraut d'armes du roi, nommé Jean Gratiolet, pour prendre occasion de le traiter mal; et lui promettant de lui faire donner audience du cardinal-infant, le pressèrent fort d'entrer dans la ville sans son habit de héraut , lequel il leur déclara ne [K]U Voir quitter , le remettant d'honneur en heure pour le faire parler audit cardinal- infant; ils l'interrogeaient en quelle façon il lui parlerait, puis s'il avait bonne commission et avait observé les formalités en entrant dans les Pays-Bas ; è quoi leur ayant répondu adroitement, il tira la déclaration de guerre qu'il avait à faire audit cardinal-infant , laquelle il jeta à leurs pieds le 1^{er} mai 1635, pour ce qu'aucun ne la voulut recevoir, et partit pour s'en retourner; et arrivant sur la frontière, en attacha autant à un poteau au

village de Bouiily qui est aux Pays-Bas, en présence de tous ceux du bourg. »

La guerre déclarée, pendant que les armées du roi étaient employées en Allemagne, dans la Valteline, en I-orraïne, Italie et Picardie, le 13 septembre 1635, sur les huit heures du matin, les Espagnols parurent en vue des îles de Lerins (Sainte-Marguerite et Saint-Honorat) ; leur flotte, composée de vingt-deux galères, cinq vaisseaux ronds et quelques chaloupes, était commandée par M. le duc de Fernandina, le marquis de Sainte-Croix et le chevalier Lelio de Brancassio. L'ennemi attaqua d'abord Sainte-Marguerite, commandée par Jean de Benevent, sieur de Marignac, capitaine au régiment de Cornusson ; mais après une vigoureuse résistance qui dura jusqu'au 14, cet officier fut obligé de rendre la ville aux Espagnols avec une capitulation honorable.

Le même jour, les Espagnols tentèrent une attaque plus importante encore sur le fort de la Croisette, élevé à l'extrémité de la côte ferme et séparé des îles par un étroit chenal. Mais cette place, intrépidement défendue par l'élite de la noblesse de Provence, ne put être enlevée, et l'ennemi, abandonnant son dessein, rassembla toutes ses forces pour emporter l'île de Saint-Honorat, la seconde des îles Lerins.

Cette île, commandée par François Emeric, sieur d'Usech, premier capitaine au régiment de Cornusson, eut malheureusement le même sort que l'île Sainte-Marguerite, et se rendit aux Espagnols le 15 du même mois.'

Plus tard les gouverneurs de ces deux places fortes furent arrêtés par ordre du roi et conduits dans les prisons de la ville d'Aix par le prévôt des maréchaux, accompagné de soixante cavaliers

et de près de deux cents hommes de pied. Néanmoins, par arrêt du parlement de la même ville, ces capitaines, après une longue détention, furent remis en liberté, et leurs juges reconnurent que ces officiers n'avaient pu résister davantage à une attaque de forces si supérieures, les îles n'étant d'ailleurs que médiocrement fortifiées et leur garnison seulement composée de deux compagnies de soldats.

Lors de l'attaque et de la prise de ces îles, craignant un débarquement en Provence, M. le maréchal de Vitry gouver-

' Vitry (iNicoU\$<ie l'Hospitai), pois duc de Vitry, naquit en 1581, et succeHla il »on père cniGi I dans la charge de capitaine des gardes du corps. Il fut fait maréchal de France après l'assassinat du maréchal d'Ancre, que Vitry et ses satellites tuèrent sur le Pont-Veuf, de trois coups de pistolet. En 1641, il contribua avec le comte de Saint-Paul à réduire sous l'obéissance du roi les villes de Châteaullenaud, de Gien et de Gergoau; l'année suivante, servant sous les ordres du prince

de Condé, il n'eut pas moins de part à la prise de Sully et de Sancerre. Lors du siège de La Rochelle, ce fut lui qui dirigea les opérations militaires. Il fut nommé en 1631 gouverneur de Provence. « U avait peu de sens », dit le cardinal de Retz dans ses Mémoires en parlant du maréchal de Vitry ; » mais il était hardi jusqu'à la témérité, et l'emploi qu'il avait eu de tuer le maréchal d'Ancre lui avait donné, dans le monde, un certain air d'assassin et d'exécution. »

neur de cette province, se transporta aussitôt sur les côtes, afin d'y organiser un corps de troupes destinées à la protéger. Mais M. le cardinal de Richelieu, voyant les forces navales de

Provence trop faibles pour garantir l'agrément le littoral des insultes de renneini, chargea M. l'abbé de Beauveau, évêque de Nantes, d'arrêter au nom du roi tous les vaillants qui se trouveraient à Marseille et dans les ports environnants, tandis que rassemblée des Communes, tenue à Fréjus, fit pré-senter à S. M. de 40,000 écus pour aider cet armement, que M. le cardinal de Richelieu voulait mettre en mer au printemps suivant.

Les îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, dont les Espagnols s'étaient emparés au mois de septembre 1635, ayant été un des points les plus disputés et les plus importants de cette guerre maritime, on donnera pour la meilleure intelligence du lecteur, une description de ces places fortes, afin de les montrer telles qu'elles étaient avant et après leur prise par les Espagnols.

Ces îles, appelées d'abord illesjcrins, sont situées sur la côte de Provence, à deux lieues de la ville d'Antillâs. La plus rapprochée de la terre ferme, l'île Sainte-Marguerite, est l'îlejfero des anciens, où, suivant Tacite, Auguste relégua son neveu Agrippa. En 560, saint Honorât, depuis archevêque d'Arles, choisit cette île pour sa retraite et y bâtit un monastère que d'illustres hommes d'église rendirent bientôt célèbre; parmi eux on cite saint Loup, évêque de Troyes, saint Vincent, saint Maxime, évêque de Riez, saint Euchère de Lyon, etc., etc. Il y avait deux sortes de religieux dans le monastère fondé par saint Honorât : les uns vivaient en commun, les autres solitaires et en anachorètes; ils gardaient les règles prescrites par saint Honorât ou suivaient l'observance des pères de l'Égypte. Quelques religieux habitèrent aussi une petite île, Saint-Féréol, située à l'extrémité

(le relie dont on vient de parler. L'île Sainte-Marguerite, plus grande que l'île Saint-Honorat, avait une lieue et demie de lon-

gueur sur une demi-lieue de largeur, et était ordinairement et seulement 6«(junctéc par les pêcheurs et les contrebandiers.

/\^la pointe du sud de l'île Saint-Honorat on voyait ^abba^e de' rhûiédictins fondée par ce prélat. Ci;tte abbaye, eoiKstruite en forme de tour carrée, était revêtue d'une plate-forme armée de quclijues ranons. Kn face de l'abbaye, à la pointe sud d(r l'île , se trouvaient plusùuirs éi'ueils dangereux, entre autres les Picons et les Frères, qui .se joignent prescpie à un îlot appelé Saint- Féréol ; la mer brisant avec force sur ces roe-hes, rend liyi abords de Saint-Honorat très dangemix.

Le canal qui .sépare l'île Saint-Honorat de l'île .Sainte-.Marguerite court ouest et est ; on pourrait à la rigueur y passer avec une galère. La ferre de Bafagnier, extrê-me pointe nord de file .Sainte-Marguerite , est séparée du cap de Garoupe (qui forme à cet endroit la partie la plus avancée de la c<Me ferme) par un es]]ace d'environ quatre milh^s; ce canal est une des entrées delà rade de Gonrjan, vaste baie, où peuvent mouiller plasieurs vais.-seaux et galères.

Dans son Hydrographie, le père Fournier donne les détails suivants sur la position militaire de ces îles et sur les fortification.s que les Kspagnols y clevèi-ent en ib'i.i.

K Tout e.st inculte dans Sainte-. Marguerite, excepté vers la vieille tour et le bâtiment neuf que le sieur de Bellon , à qui M. de Guise avait donné cette île, avait fait faire depuis longtemps. Lorsque les Frani;ais l'attaquèrent, il y avait ciui(| forts : le premier, celui qui enecint la tour, composé de deux laistiois entiers et de deux demi-bastions en forme pentagone à cause des rochers inaccs,sibles qui sont du côté du nord avec fo.sst^

et demi-lunes entre ces deux bastions entiers, et où est l'entrée du fort, il y avait une muraille de terre et de fascines. Les Espagnols élurent fort Royal. Le deuxième fort était celui de Montcrey, fait en carré à quatre bastions réguliers avec fossés. Une petite muraille de terre et de - avec deux

demi-lunes, une du côté du fort Royal, ouest l'autre du côté du fortin. Le troisième fort était le fort de la pointe de file ; il fut fait en triangle aux bastions du côté de file, et deux tenailles, une du côté de file Saint-Honorat et l'autre du côté du port de Theoulte avec une demi-lune à l'entrée et des fossés du côté de file. Le quatrième, sur la pointe de l'est, fait en carré en forme de redoute avec une batterie de canons à fleur d'eau. Le cinquième, la tour de Batagnier, en forme de demi-lune enceinte de murailles excepté du côté où bat le fort d'Aragon qui la défend. Outre ces forts, il y avait un logement pour la cavalerie qui était à Saint-Martin du côté du Frioul, où il y a un port pour les bateaux qui viennent de Saint-Honorat. Tirant vers le fort Royal, était le port Pinet, où il y a trois ou quatre pieds d'eau, à l'opposite duquel, de l'autre côté de file, est le port de Carbonel. Entre Pinet et le fort Royal, est le fortin, où il y en a neuf à dix. Sous le fort Royal, à l'opposite de la Croisette, est le port des Beaux, de trente à quarante pieds, qui est fort assuré tant pour les galères que pour les vaisseaux. Du côté de la tour de Batagnier, il y a deux rochers ou bancs de sable, appelés Uffuers. Tirant vers le fort d'Aragon, on trouve encore d'autres rochers ou écueils, appelés les Tignes.

« L'autre Ile, Saint-Honorat, était défendue par un fort principal appelé Saint-Honorat, où il y a un très beau monastère de l'ordre de Saint-Benoit, et où était la grande église de Saint-

Honorât, et la petite de Notre-Dame. On avait fortifié ce lieu en trois bastions entiers et deux demi-bastions, pour en faire un pentagone avec fossés, demi-lune et chemins couverts. Tout autour (le l'ih;, il y avait .six chapelles. La première, celle de i>aiute-1 rinité, qui lut terrassée avec deux canons, sur la pointe (lu levant, vi.s-à«ri\$ la l>«-tife île Saint-Féréol. La deuxième, de Saint-Cyprieii et .Iustine, terrassée avec deux canons à l'entnH' du Frioul, vis-à-vis le fort Saint-Martin, où était le logement des chevaux. La troisième, Saint-Michel, devant leFrioul, terrassée avec deux canons. La quatrième, Saint-Sauveur, à l'entrée du Frioul, du côté du ponant, terrassée avec u^ canon. La cinquième, Saint-Pancrace, terrassé(! avec deux canons à la pointe du ponant, vis-à-vis le fort d'Aragonj et la sixième, celle de Saint-Pierre, détruite pour faire le demi-bastion. Tels étaient la situation et l'état de ces îles, (jue les ingénieurs espagnols avaient changées en une citadelle œntinue et forteresse la plus redoutable de toute la Méditerranée. »

Louis XIII, voulant donc mettre en mer toutes les forces navales de France pour défendre les côtes et reprendre les îles Sainte-Marguerite, parmi ordre du 15 janvier 1636, chargea M. l'archevêque de Bordeaux de « se transporter j>ar toutes les a villes maritimes , ports , havres et côtes de Guyenne , Sain- « tonge , Poitou, Aunis, Bretagne, Normandie et Picardie, n pour ordonner les fortifications et réparations qui seraient « mices- saires, faire prendre garde aux lieux où l'ennemi pour- « rait tenter quelque descente, bâtir des tours ès endroits les « plus émi- nens desdites côtes pour y mettre les fanaux qui sera vent de signal , lorsque paraîtra l'ennemi , des corps-de-garde , « afin d'y assembler les gardes-côtes. »

Le- 1 a avril , par lettres-patentes données à Chantilly, le roi

déclara le comte d'Harcourt ' généralissime de son armée du levant, et mit sous ses ordres M. le marquiA de Pont-Coulay, • ne'^ de M. le cardinal de Richelieu, et qui avait prêté serment comme général des galères , le 15 mars 1635. •:

Le même jour, le roi nomma « M. l'archevêque de Paris » chef de ses conseils en l'armée navale, près lequel il fut pour l'assister dans tous les conseils qui se tiendront « toutes affaires concernant le fait de ladite charge » lui bailla la direction de la subsistance de l'armée, vivres, muet nitiois d(! guerre, équipages, fortifications des places», règle- « ments de dépense , jugement des prises, avec pouvoir de faire « poudre et foudre artillerie, et tout ce qui sera nécessaire. »

Le roi ordonna aussi que les sieurs du Plessis-Hesatuyne et [.]ezans seraient chargés de conduire les travaux de terre, s'il était besoin de faire des descentes. Enfin , le sieur Des-Gouttes, commandant le vaisseau amiral monté par le général, devait commander en l'absence dudit général ou de celui à qui le roi aurait donné pouvoir.

Selon les nécessités du service, le conseil de guerre devait s'assembler. Il se composait du général, du général des galères *, des quatre chefs d'escadrons, du lieutenant des galères, du sergent de bataille et du Capitaine général. En cas d'urgence, on pouvait seulement attribuer à ces officiers généraux quel-

' Harcourt (Henri de Lorraine, comte d'J et d'Amugnac, « nommé cadet de Perle (parce qu'il était cadet de la maison de Lorraine- Kheuf et qu'il portait une perle à la poitrine) ; il mourut le 10 mars 1601. Il était fils de Charles de Lorraine, duc d'Elzévire, et

de Marguerite de Chabot, comtesse de Champt. Son éducation fut toute militaire ; il fit ses premières armes en Allemagne et te signala à la

bataille de Prague en 1620, il se

distingua dans la guerre contre les huguenots ainsi qu'aux sièges de Saint-Jean d'Angely, Moutaubert, de 1610 de Rhé et de La Rochelle. En 1617, il montra beaucoup de valeur à l'attaque du Pas de Suze.

* ynnir la navigation des galères exaltées
d'après les productions de />écrit et écriture de M. f arche-
vêque de Bordeaux.

« Les capitaines particuliers, afin de prendre leur avis, ou de
< consulter leur expérience dans des occasions toutes spéciales.

.Au mois de janvier 1736, M. de Sourdis soumit à M. le « Spi-
nal de Toulon le plan de campagne suivant. Après avoir exami-
né le fort est faible de toutes les places maritimes du littoral
des îles et dans la Méditerranée, l'auteur de ce
projet propose d'attaquer principalement la Corogne, Cadix.
Kontinua ou Gibraltar, afin d'opérer une diversion dange-
reuse, Philippe IV étant obligé d'envoyer un grand nombre de
troupes en Flandre et de dégarnir ses côtes de leurs moyens de
défense. De plus, la France pouvait espérer, en adoptant ces me-
sures, de ruiner les flottes espagnoles à leur retour des Indes
occidentales.

PROJET DE REPRESENTATION

Il est évident que l'œuvre pourrait grandement bénéficier à l'incommoder les ennemis en

ESPAGNE. .,1

{Janvier i(î36.)

HBEMiÈtTEME\T. ÎÂi Paÿ.sa{Tp * est tiïi lieu fort ëlroil, et le terroir, de <^Ol^ et d'autre, haut que le*» navires n'y peuvent entrer qu'à force de ramr^; n'y ayant |)Oint d'autre cluileau qu'une vseulc tour avec <leux ou «piati'e }ctite^ plèce4» de canon. Au port s'edineul beaucoup do galions, et aux occasions la ilotio dunkenfuoise relire.

'2. Entre Passage et Calx>-OrlcgaJ * £ iroveïil diverses places (jiïe l'on siïurail raser ou hn'^ler.

• Pauage, port «Dr Ja edtr de !'Eşl>agoe,^Kir 4^^ So* el par 4* i4' i5" à rO. de Paris. Le Pacsage <.*st nn des meilleurs ports de TFIs pagDe quand on j est entré ; mais ses abords sont très difbcUct. Cette ente est du nombre de ceUes qu'oo nomme r<'>ie« de fer ^ c^rst-k-dire qu'il n'y a |>ai de M>ude an large. L'tmtréc du port n'est qu'une

H>rte de crevasse entre dcui montagnes escarpées.

* Cap Orlcgal , sur la càle de Galice, oNtc N.-O. de l'Espagne; un des |Unmontoires les plus élevés de ces parages ; c'est une haute terre hachée de falaises du haut en bas et très à pic. Toute la partie de cette cote est hérissée de rochers jusqu'à «ne

PROJET DE REPRÉSE-NTATlün. — JANVIER iG3G. 15

3. LcforldeCaruiia{/a ('orogH**)»! assis sur une roche, liAli en i-ariv, liaul (le deux bat teries ; la plus basse triant à peine si haute ([u'une (xunpaigne de navire sui la<iucllc est uisc lu plu|iai l du eaium, yenayaiil en tout liente-six ou quarante

bonnes piit-es. LHbi't l'bnwnaiide toute la rade où se tiennent les navires. C'est une baie qui \<ren nionbnt, prot'ondë dehors le fort de trente» vingts iMi, et vingt brassées; n}|iti.dedanslefort, à la nide, sept, six et ciii(| brass<^s»1éfiHul^ au deburt dugi'a-vois, et, devant le village des Pécheurs,, plat en inotifant, et ruvelu des herbes longues et du lys. Il y a peu ou (loint de uiari'u, laquelle y monte ju.st|ii<» à huit ou dix pieds lors<ju'elle est morte j mais (dant vivante et giaïute , elle monte à (|uim.e ou mù/jp pitsis , si bien que tmminodement un y peut mettre des navires.

La ville de Cariïua est assise sur une montagne assez haute, environnée d'une miuville et pourvue de beaucoup de canons. L'ami eouïiu déclare d'avoir vu, sur chacune des trois batteries (pu ilanqient |X>ur commander la rade , six demi-canons , et qu'en tout , tant ii In ville <pi'au chiteau , il y a plus que deux cents pièces,

I navires des ennemis s'y étant retirés, les matelots descendent Tméme .v la vilicte de Carufia et au village des Pécheurs; mais ces vrtlette et village sont séparés d'avec la tenv; ferme, au moyen de (|uoi il est impossible que les gens peuvent s'enfuir, de sorte qu'ils sont toujours auprès des Ixiteaux.

Tout le pays à l'entour étant (vardé de sentinelles, tellement t|ue si quelqu'un vient à échajftS^Tl^ites sentinelles le ramènent en bonne assuiance dans la Caruhuihwis les bateaux.

G. Rayonna ' (Ui Galiee'Hmne place bien forte et pres(|u'à la façon

oei'taint' distance aa large. Le cap Ortcgdl fst par 4Û" 4*^ ^ **
ps*" To" 8' * 1'^- Je

Paris. Bureau des tan^Udes. Don f^tctnU T itffinn.

' La Corogiié , au des meilleurs poits d*£s- lMgne, entre le cap Ortegall et le cap Finistère. La tourdllercole, située à iVatrémilc «lu cap Prior, par 43° 3' S i° >' -ct l'iar lû* 4«»' 58" i rO. de Paris. Don f^tacente Tnffimn.

' CruHpoitif OU cliambre d« n*vit[^]. L'au-

teur du Memoin* entend sans doute la lianteur qui eiste entré le plancher de le]>lafunH de la chambre d'im-vaistau. Cette l^{lé}aliotl était de y pieds, à iKU'd <ic< gaudiu navirr».

* Batonna, ville au S. sS. R. à deux bctM*» f de la plus S. des Hes-BavonDa, DU îles Cid I ces trois îlt'n sont placit-K à rentrée de la baie de Vigo, au du cap SiUi'iru ; elles gisent A. et S. au S- 8-K. à lieues du cap FiuisltTC. L'île du miliru

de Caruf^a , étant assise sur un roc pourru de cinquante ou soixante pièces de canon. *

7. Entre la Cariifta et Rayonna , en Galice, sont plusieurs bourgades et villcltes, ouvertes et pourvues de peu de force, ce qui se pourrait aisément fl^{Mr} ef-|)rùlcr.

8. il y. en a doeo[^]ables en bon nombre, assises entre Passage et Cabo-Ortegall/ « rentrée de la. rivière de Lisbonne *, étant du côté du iioivl assis lochâteau Saint-Gilles •, pourvu envii*on de quarante pièces de canon , et it Topposîte d'icelui se trouve le fort de bois avec quarante pièces; entre ces deux, on passe dans le canal des Caraques.

il. S'ensuit encore la tour deBoullalh*, pourvue de dix ou douze pièces, et vis-tt-vis de la Terre d'Almadc , un petit fort avec

huit pièces; mais la riWère y est si large que, sans danger, on n'y saurait bien passer.

10. La ville de Lisbonne est ouverte du côté de la rivière., se montant contre une haute montagne sur laquelle e.st un chAteau bien fort, au milieu de la ville, rempli de canons qui f>cul tîcr jusqu a la portée d'une pièce de camp;igne dans la rivière. Je crois <|u'avec les navires on se peut mettre si proclie dessous et a la faveur des maisons, tpi'on-nV . salirait pas tirer ou endommager les navires, la invlère y étant si large ï|iï'oii se poiin-ait retirer de la ville dehoi-s la portée du canon. Les caraques* allant aux Indes occidentales s'équipent illec, et en font voile vers

Ml par i3' 50* tt par i8" 8' aS^il'O.

«tf Paris. K« menant d<* la mer, le* îles Bavotina |>arai<scnl trois îles distinctes j au-drs'tus d'elle* on apt*r^il deux haute* in-oatagne*. Oon VincenU Diction~

ttnire de (irttnd-Prt-

• {.isbonuc; par S8* 4^' 'io* N. de Pari*, ei II* -26' 40» à rO. Cette tUIc e*t *ur le Tage , ix trois lietie* en ligne directe , et en dt'daos do ehâtenn de Saint- Julien, qui forme la pointe de l'eutrée du fleuve.

Mille vaisseaux peuvent nimiiUer dans le port de LislKmae,' l.'entive en est défendue par deux l<nc* de sahk? entit» lesqtds swit le* pa^s des vaisseaux.

* Ou cAjIImu Saint'Juient bâti sur une pointe de rocliers qui avance un peu dans la

mer. C'est on de* {dos forts châteaux du Portugal. PeUf
F^amhcau de ta mer.

' Ou tour- i?<-/c/n , située *ur la cote N. Fort et point de reco-
noaisunce de la rivière dr Lisbonne , on sVn éloigne un pea pour
e rendre au inouillage , i cause d'nnc pointe de rocher qui sort
au pied de ce château. Pefiû Fl/UHbeau de ta mer.

* vaisseaux portugais ronds

et de combat, du port de i500 ou 7000 tonneaux, qui vont
chaque année aux Indes ; elles ne diffèrent des grands navires si-
nou quVUes sont plu* caf>aklet, plus ctmile* par en haut et ont
ept à huit planchers ffauxpont ou batteries; ce nonihrr paraît
exagéré), en sorte qu'on y loge parfois aooo hommes. P. Focsxiai.
ffrdrof:raphie , p. 5.

digir^

PROJET DE REPRÉSENTATION. — JANVIER

Oa fin du mois de mars ou mi-avril , et attend-on les caraques de
retour du I " septembre jusqu'au 1 5 d'octobre. An reste , il y a
peu de navigation, sinon sur le Brésil; mais ces navires n'ob-
servent point quelque saison, ainsi ils y vont le long de l'année.

H. La rivière de Saint-Lucar, à l'entrée, eslT.^»set^)^il>ite et
s«che, la ville étant ouverte du côté de l'eau, eli|/v«*|»inl^ptc
qimtie à six pièces sur mie batterie pour protéger la ville- à la
portée d'une pièce de campagne. En montant la rivière, dans la

ville, est assis, du côté de Saint-Lucar, un grand cliAteau avec beaucoup de jûèccs , et i l'opposite, du côté du sud-est de la rivière, il y a un bonkvard de pierres avec <(uatre ou six pièces,' la rivière étant large entre res deux forts d'une grande mousipietade , et par dedans le graml chôteau , à la portée d'un demi-canon , est un petit chAleau du cc'ité d'ouest , où les uaviies se nettoient et bôtisseiit ; mais là dedans il ii'y a plus de forteresses. En cette rivière , il se fait une partie de la flotte d'argent de Saint-Jean , larpielle étant prête , se transporte vers Calis , leur («ndm-vuus général ; laquelle flotte part ordinairement à la veille Saint-Jean.

•.

L2. Calis-^Ialis, Cadix ', est une ville bien forte, et au fort du Pontal ' siint douze pièces, et de Calis sort la flotte du roi d'Espagne nomniécla JloUe d'argent J pour les Indes occidentales. Cette flotte fait eommiinémeiit voile depuis le <|niii7.ième jusqu'au dernier de juin, et les navires de retour, cpii^^sont partis un au auparavant, s'attendent au mois de septembre ou d'octobre, si. davantage ils n'en sont point empêchés. s .

13. Gibraltar ' est une baie ouverte où l'on se peut retirer selon le vent et temps, et à son bon plaisir, et là retient plusieurs fois l'armée espagnole pour empêcher des navires qui y passent. , ..

* Cadix f lur la cùle méridionaie d'fl*- lonnen d*HercDl<>; aa pied de la menlai^nc pagne. ii la pointe N.»o. de l*Ue de Léon, 36* rat un môle, et devant ce môle une rade qui

3a N. 8* 50* O. de Parii. *c termine vert l'E *hr la Jointe de 1*^_-

* On Pxuital^ |toint de reconnaÎMaoce de rope qui *e trouve par 56* u

la baie de ('adix. * Sy' 46" i PO. de Paria. GeM Tar (Gehet,

* Gibraltar, sitac sur une mootagne roonlagiie), mol aralie; |^ar corrnptuiii, que la fable regardait comme une de« co-braitar.

'14. Par dedans le détroit de Gibraltar, sont situées plusieurs villetles et boui^ades n'ayant que fjuati'e tourelles avec trois ou quatre, pièces ' de canon pour leur défense.

15. Quant ÎJ cc qui touche l'cdilicatlon des nouveaux et l'effui-page (le vieux fptlidiis, item les assemblées des armées et leui's desseins, il (. ^ ■ mvieiidr.'ùt (Wus l'évéreuee) que, pr lidèle correspondance, on en fût, .averti de c.es quartiers. Ce qui doinicrait une grande apprence pour battre ces ariué'cs, ou bien d'onlrc-preiHlre quelque autre chose non pi'éjnédstec, (ituilil assurés (|ue ces armades et forces étant destinées sur quelque dus-sein ferme, ne s'en divertiront facilement, si bien que nous aurions assex de tenip pour'exécuter etaccomplii' notre dessein.

, , I . Passage.

Si le Passage eût été pix>pre à fortifier, et <|ue les navires y eussent pu demeurer à Ilot en grand nombi-e, de dix ou douze, et y entrer aisément, les Français n'auraient eu ganle de rabandonner après l'avoir eu en leur possession tout un été; mais comme Penti'ééen est trw difficile, fpie la rade n'en vaut rien, qu'il n'y put demeurer que fort pu de vaisseaux , et que le roi d'Espgne , même depuis pu , n'a purésoudre ses ingénieui's à en entreprendi'e la fortification, on estime que ce lieu-là n'e.st propi-e qu'aux ennemis, ou à ceux qui seraient maîtres de Fontarabie ' ou de Saint-Sébastien. *

ivéuimoin , il est à remartper que les Espgnols n'ont pint de lieu pins propra pur là fabrique de leurs galions , soit à cause du bois, 1er, coixleries et nuti'cs commodités qu'ils ont sur le lieu, et que pr le pssé ils ont toujours eu en ce lieu-là un magasin général de la valeur de plus de deux cent mille éens , qui fut brûlé lors de la prise.

‘ Kodlarabie , ville située dans l'angle du ‘S.-i¹ , di(f. golfe de Gascogne, sur la rivière de U lli(l;i>.(OH qui sépare la France de l’FsfMgnc. U* |)ot"t est défendu pai' une .. C&cre&M^ iqtuéo à <> lieues de la barre de

il àiiit-iSébiHien , ville et port sur 1a ■ . le golfe de Biscaye,

■ «tof.-

à ro. du Passage ('), par 43* iç)' 30* N. cl par 4“ i8' (S* i t'O. de Paris. I..C port «si petit et fort mauvais ; il est placé derrière des jetées qui ne lu roettéot pas à l'abri du rc^ssac. Les vaisseaux n'y entraient que lors<pi'il.< avaient manqué le Passage.

•'*) Toir U noc# pr^rdentCa p. iX-

PROJET DE REPRÉSENTATION. ^

JANVIER I63C

J^our Saint>Sébastien , comme c*e8t un lieu connu irun chacxin , il irj><a nul portffui vaille que puui* de petits bâtiments de pi-rates, le discQurs que Ton en pourr«iit faire serait inutile.

Gattary, à deux lieues dudit Saint-Sebastien, est une petite vil-
lotte, situ^e sur une (^minence qui commande à la mer; Jcl^evre
est assez lon pour quinze navires en été et six en hiver, duqj^e
lieu les Français ont une si parfaite connaissance qu'il ne s'y peut
rien ajouter.

Se suit la ville de Bilbao havre de ban-e, où il y a uivport appe-
lé Portugalclte ' ; les Espagnols y fabriquent aussi fpiantité'(fè na-
vii'es et galions, a cause du fer et du bois qui s'y trouvent.

La Rcdc est une assez bonne \Ille, mais ruinée par léàA- ran-
rais. Le môle est fort beau pour tenir <le moyens iuu\ ires à ser ,
mais tout proche , à la portée du canon , est :

La rade Saiiil-Oignc, belle, spacieuse, bon fond à huit, neuf et
dix brasses d'eau, où toute l'at-méc du roi a demeuré lonp-temps;
et ayant bons câbles et ancre on n'y peut périr; et outre cela il. y a
un bon havre de Ixirre, tpil n'est point difficile d'entrée, et étant
detlans, c'est nn des plus iieaiix havres d'Espaf'iie, «pii a un canal
«le plus de trois lieues dans le pays, où les Espafjnols fabriquent
«piaiité de galions. Il y a une petite ville et un fort «pie les Fran-
çais ont aussi ruinés.

A «piatre lieues de là <st la ville de Saint-Ander, qui n'est
point autrement fortibtie ii cause «jue bi situation ne le {ierniet
pas; néanmoins il y a un fort beau port, de «lificile entrée, tant à
cause des bancs qu'il y a «pie pour les grands courants. Les Espa-
gnols ne s'en servent aussi cpie par nécessité; mais ils ont là leuis
fonderies de canons de fer.

De là se trouve la ville de Bcbedien avec fort peu de fortincal-
jpns , où sont tous les magasins à sel de toute la Biscaye; il y a

une rade , où il peut demeuer en tout temps dix ou douze navires. i ^ -

Vous avez ensuite de là Porto-Negro , où il y a plusieurs liour-gades '

' BilliaOy principale rillt; dr Biscajc sur fré<|ara(é. Lat. 43* iV <3* 5* 3' t5" i TE.

la ci»te si |d.'iiiHt>nele d'Rfpegnr. La rivière dr Paris.

Ybaxcabel y forme un port caoeUent et Irèe *

d'Ybeycebei.

20 r.IVRE 1 CHAP. I.

fortification , mais une bonne rade où toute une ai-mée se peut retirer.

S. Cap d'Ortrgal.

Passé ce lieu se trouve la ville de Sierra sans fortification , où il y a une rade à tenir, en nécessité, cpiantité de navires kdix et douze brassées d'eau.

Au-del.à du cap de Brior, il y a le port de Forst, qui est gardé par tixiis moyennes fortiGcations de sept ou huit pièces de canon , chacune commandée et qui ne valent guère : le plus beau et le plus grand qui soit dai)S l'Espagne, où il se peut tenir 10,000 navires. Les magasins généiatix y i^tj'mais comme l'entrée pour les grands galions en est trop difficile , à cause du peu de largeur, les Espagnols ne s'en servent pointa présent. Tout proche est la baie-deBettance, grande et spacieuse, où une armée se peut retirer en

tout tepips. Il y a aussi une petite ville et plusieurs bourgades sans grande fortification.

3 , 1 , 5. La Corogae.

' La ville et fort de la Corogne étant, coniius de tout le monde aussi bien que le havre, un n'y peut rien ajouter, sinon qu'il faut lemarquer .que c'est le rendez-vous général des armées de mer des Espagnols du cap de Finistère ' eu ça , et romme aussi la place d'armes de tous les soldats qu'ils ramassent de leur état pour envoyer en Flandre, c'est pourquoi cette place n'est jamais dépourvue ; et quiconque la voudra attaquei', il faut retirer son armée à la baie de Bettance, et se saisir du port deFerol, qu'il faut maintenir et gaivler pour empêcher aux ennemis ^ secourir la place avec de moyens bâtiments quaiul le vent est force au noivl-oucest.

Tout proche le cap Finistère en ça est le port deMongre, où les marchands fraqiais se retirent ordinairement, tant pour la mer qu'à cause des Turcs.

Et au-delà de ce cap il y a un autre port appelé Mores, où les dits

du !V -O. dr l'EMp«gne qui termiir l'Europe à l'O.

PROJET DE REPRÉSENTATION. — JANVIER 1C3G

Français font la même retraite, et ces cletyc lienx-là peuTent servir en cas* de- nécessité. Il n'y a nulle fortification , si ce n'est

quelques tours pour défemlie les navires des pirates.

6« 7 y 8 et 9. Bajotina.

De là on va aux fies de Rayonna déshabitées, où il y a bonne lade pour armée, et tout proche il y a le ch.Ateau et havre de Bayouiia. Les Espagnols ne se servent pas du port , à cause de la dlflirulti ife j.'eutrée ; mais pour la place, on estime qu'elle est bonne, et à un* lieue là , dans la baie des Vigues ', il y a une petite ville qui porte. Je mémé nom , * point autremeitt fortifiée. Le fort est excellent.

Au-dessus de la ville il y a une éminence qui la commande, laquelle étant fortifiée on peut aisément assiéger la ville de Rayonna. '

Ce lieu-là est de très grande considération , d'autant qu'il est à la tête du Portugal et de Galice. On y peut tenir quantité de navires pour faire la guerre à la mer, sans levenir dans nos ports.

laisboiine

On ne dit rien sur la ville, fort et port de Lisixxine, sinon que quaml il y aura une armée emiemie dedans, et que les FranRiis en auiont avis, ils iront toujours fort librement l'attatpier sans appréhension des forts, comme aussi prendre et enlever les carques des Espagnols quand ils sauront qu'ily en aura queltpies tines venant des Indes. N'y ayant autrement cpioi que ce soit à faire , et ce <pii a empêche les Français d'y aller jusques à cette heure a été que n'y ayant point d'armée formée on n'a pas voulu

aller tourmenter de pauvres gens (|iii d'euxmêmes ne sont pas trop affectionnés à la couronne d'Espagne. ■ c

M. Saint Lncar. '

Il est assez connu aux Français^ puisque en tempsdepaix cest toute

* J?c Fi%o. d'Espagne siloéc iur le

* Voir les notea précédentes. qnivir» rivière

* Saint- Luear de Bavamieda, petite ville trée de Cadix.

leur navigation. C'eût uu havre de barre; mais la place iVest pas de conshici^tion à y mener une ann^i si ce u'est qu'on surprit en y g entrant la Hotte venant des Indes, auquel cas on sera tous d'avis de ^ hasarder le tout pour le tout. ^

^ 12, Calix {^Cadii},

Les Frniirais ont aûscz de connaissance de Calix comme étant le rciilcv.:jpüg^jgéiK'i"d des anm^;s d'Kspngiie par-<lelà le cap Sainttuil'«{L' que l'un peut dire à cette place , c'est que l'on la tient • la plüÿjl&wiiinte de tout l'ÿtat d'Espagne, tant pour la navigation cpir |>ouÿ' la^Kerüioii du côté de terre, et bon pays, où l'on peut trouver à subsister. La cavalerie pouvant faire eifet poiir l'attaquer, il faudrait une grande et puis.siiite arnuk;. I>a baie est très grande et bonne, qui peut donner moyen à l'armée de terre d'être secourue à toule'heure et de toute nécessité, ce qui ne se rencontre pas aux autres lieux.

13 cl 14. Gibralüir.

C'est une des plus belles baies qu'il y ail en la cùte; il y a dans la 'ville deux môles : un à tenir douze ou quinze navires des plus grands à Ilot, et l'autre une vingtaine de moyens; le lieu est assez coniiii d'un chacnii pour être le passage de la Méditerranée. Pour la fortification, on ne la trouve pas tant bonne, et toute la difflificulté serait si on la pourrait garder; car en cas tpie cela se pût, ce serait une entreprise et un lieu de la plus grande réputation de l'Europe ù cause des raisons ci-dessus.

Dans le Détroit.

Nous ne dirons rien des petites villes cl bourgades qui sont .i l'cn- - liée du déiroU , piais nous parlerons quitre mots de la ville de Malgues.

Malgu<

quati*e grandes villes d'Espagne, assez renommée dans

qni rompt U lame, mais il i*«t peo sûr. un tiîôlr Le vieux Maiaf^a est li TR. «le cc Ueraier.

PROJET DE REPRÉSENTATION. — JANVIER IC

le nord pour ses bons vins; elle n'a forlilic.'ilion qui vaille^ la iade n'en vaut rien; il y a intime un petit môle qui ii'cst guère meilleur. Tout ce qu'on pourrait faite à eette ville-là, c'est «pi'ètant dans le pays avec une très puissante armée tic mer et de terre on la pourrait faire composer à un million d'or, et rendre l'usure du vin qu'ils nous vendent tous les jours.

Si on demeure d'accord de quelptpe entieprisc, les amiraux tant tie France que de l'ollaude n'en seront avertis que par un parpietqiii leur sera donné pour être ouvert quand ils seront cinquante lieues auiaqje, bien entendu que chacun mettra dans son vaisseau six ou huit mois ■le victuailles, selon qu'il sera résolu pour être employé à l'exérutiou des desseins qui leur seront prescrits. '

Plus avant dans le détroit, il y a une petite ville nommée Cartagène ', connue à un chacun pour la quantité de laine qui s'y charge tous le.s ans pour Venise et ailleurs; elle n'est point par trop fortifiée,' et se pourrait emporter par un siège, à rause que le port est excellent et (pte l'aimée navale y peut demeurer en sûreté, et à toutes heures secourir et aider celle de terre; mais comme ce lieu-lh n'est pas grand passage comme Gibraltar, Calix, Rayonna , la Cologne et autres lieux,' le lieu n'est pas de grande importance.

Plus avant est encore la ville d'Alicant*, sans fortification, sinon du canon pour défendre les navires, qui n'est pas moins connue à tout le moade que celle de Cartagène , à cause des mêmes marchandises qui s'y chargent tous les jours. Il y a une belle rade, comme aussi un petit château , si élevé qu'il ne peut endommager quoi tpie ce soit ; mais le passage n'y étant pas comme aux lieux ci-devant nommés, cela fait qu'elle n'est pas aussi de grande considération.

Tout auprès il y a la rade de la Mathe , où il y a un port où l'on charge le meilleur sel qui vienne au nord.

' Carthaffène , sur la c6t« S.*-E. de l'Ea> * ^UennU, sur la c«le pagoe prêt du cap de Pâlot qui lui reste son port est maio-

teoant jkte» defeudu à rO. Elle domine une superbe baie qui de forts bastions. ^

forme un des tneilleurs ports de TEuropc.

Par-delà il y a un poi't nomme les OITaces , lequel «itant désert pei'* suiiiic «l'y va.

Plus avant est la baie de Roses', qui est fort bonne, où est le i-ende*vous général des vaisseaux et galères des E.spagnoIs, à cause de la guerre qu'ils ont avec nous en Levant, ne pouvant les tenir à Barcelonne manque de port.

Je ne parlerai point d'une infinité de lieux où leurs galères se retirent, d'autant tpie cela serait inutile.

Plus, les liés de Madères * et E.sorbs : je n'ai rien à dire là-dessus, sinon que, n'y ayant point de bavié pour attendre les Hottes des Iniles, on n'estime pas qu'il y eût beaucoup d'iion-neurdemenerde puissantes armées en des îles où il n'y a rien à faire , et qui ferait dire qu'on n'aurait osé aller les attaquer en la grande terie.

A f Polu' conclusion , si on désire d'entreprendre quebjue olose d'où * l'on^ veuille remporter de l'honneur et de réputation, il faut que ce soit sur l'une de ces cpiatre grandes places de l'Ucéan , ci-devant nommées, savoir : la Corogne, Bayotina, Calis et Gibraltar, tant pour la commo<lité de la navigation que pour la divei'siou (pi'il y peut avoir, si ce n'est qu'on voulût, avec coii'espondance avec tous les habiUints, faire soulever tout le Portugal ; car de s'amuser à faire des armées ordinaires, iju'on ne peut employer qu'à piller et ravager de petites places le long des côtes, n'était <(u'il làut de nécessité en avoir quand ils en ont, on estime

qu'il est plutôt faire le service d'Espagne que de l'incommoder, d'autant que nos armées ne laissant pas d'aller à de grandes dépenses, et que le tort qu'elles font est de si peu de considération pour le corps de l'État, mais seulement les particuliers, de la conservation desquels les ennemis ne se soucient guère, qu'il vaudrait tant n'en point faire, si on n'y était contraint tous les ans à cause de la leur, tant pour conserver notre pays que pour faire la guerre par bonheur, et les aller chercher comme nous avons fait par le passé.

Il y a une ville de Hoses, Mir Iscote de le cap de Quic. Cette ville reçoit son nom de Catà JO ne E. de l'Espagne, dans la Méditerranée. La ville située dans la partie du rittic; rille Bt compriv PQtre 10 n p Brgu et l'île l'Oci a au liliqu Cf à la fronti

des «enu alitéi.

PROJET DE REPRÉSENTATION. — JANVIER 1636. J.S

Auquel cas le roi n'a pas besoin d'autres aides que de ses propres forces, puis depuis (pi'i s'est résolu de mettre des armées à la mer, il a toujours été le maître, soit dans l'Océan, soit dans la Méditerranée, ayant obligé ses ennemis de se cacher dans leurs ports, où, n'étant pas même en sûreté, ouest allé les prendre, bntler, ravager et piller.

Mais si on a dessein d'entreprendre quelque chose tout à bon, il faut que ce soit sur l'une des quatre grandes places et pour cet effet, si messieurs des États veulent donner quatre mille

hommes comme le roi en donnera huit , les<piels ils puissent rafraîchir, de^deux mille hommes deux mois après, on offre d'assiéger une desdites grandes

places et de l'emporter; laquelle étant prise, allume la guerre dans tout le pays ennemi , divertit toutes les forces qu'on envoie en' Flandre , ruine toute Iciu* navigation des Indes , et sert de retraite à tous les vaisseaux de l'une et l'autre nation qui voudront aller dans le Détroit, et donnent grande commodité à nos vaisseaux <pn veulent faire la guerre aux leurs <pji vont à l'une et l'autre Inde, faisant en Espagne ce que Dunkerque fait en Hollande à la Manche.

Que si l'on ne veut point ces grands desseins, on peut changer la navigation pour aller attendre leur flotte au retour, ce qui est bien casuel , ou bien l'aller chercher même dans les Indes.

Le 20 avril de la même année, l'archevêque de Bordeaux reçut l'instruction suivante.

INSTRUCTION DONNÉE PAR LE ROI

A M. I.'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, COMMANDANT SON ARMÉE NAVALE, ET LA PASSANT DE PONANT EN LEVANT.

(20 acri/ i636.)

De Cbanlillr. Irao «rril.

Les trois escadres de Bretagne, Guyenne et Normandie étaient jointes ensemble à la rade de Saint-Martin de Ré ', les deux mille hommes du

' //< f/e /le'ou de Rhé, dant le golfe de Ce»l entre Hle de Rhé et la terre que se Gascogne , presque ris-i-»is Iji Rochelle, trouve le Pertuis breton Sa capitale est la citadelle de Saint-Martin.

irgimenl des Iles avec les victuailles nécessaires pour leur sul-MisUince (Mualant Luit mois, l'artillerie de terre avec son train et officiers étant chargés à bord des douze Iloles et autres vaisseaux que je roi a ordonné être frétés pour les porter, et les six brûlots avec les feux d'artilice étant pi-é|xn-és, l'armée fera trois corps, auxquels le sieur Desgouttes (commandant le vaisseau amiral, sur lequel sera le général) commandera aussi en l'absence du dit général ou d'autre k qui sa majesté aurait donné pouvoir; le sieur de Atansin, de vice-amiral, lesieurdePoiicy de contreac-niral , jusqu'à ce que l'escadre de Levant ait joint l'armée; après laquelle jonction le sieur Baron d'Allemagne , chef d'escadre de Levant, sera contre-amii'al comme plus ancien chef d'escadre, et le sieur de Poincy se raugera près l'amiral pour repi'endre son poste, quand l'escadre du Levant se sépirera , et le sieur de Caen fera la charge de sergent-major général et de bataille de l'année, conformément aux réglemens faits par M. le cardinal duc de Richelieu, pair, grand-maitre, chef et surintendant géiutal de la lui-vigation et commerce de FraiK-e.

L'armée ainsi dis]osée,el la revue générale en étant faite, elle se mettra k la voile et fera sa route pour aller reconnaître Belle-Ile. '

De Belle-llc elle ira chercher les quarante-deux degrés, pour éviter la connaissance du cap de Finistèie.

Des quarante-deux degrés elle ira chercher la côte de Barbarie, afin d'éviter lu connaissance de la tene d'Espagne.

De la côte de Barbarie elle donnera dans le détroit de Gibraltar, et passera en la mer Méditerranée.

Si elle rencontre quelques vaisseaux ennemis dans Gibraltar, et qu'il se puisse faire et tirer sur eux, soit qu'ils soient sous voiles, soit qu'ils soient en rade, elle tentera de les prendre ou de les brûler, envoyant des brûlots pour refaire, si l'on juge facilité en cette exécution.

Les capitaines Régnier, Beaulieu, Lejeune et La Rivière d'Aray seront renvoyés pour garder nos côtes et apporter des nouvelles du passage de l'armée.

'Beaulieu sur la cote O. de France dans la baie de Biscaye, au Sud de la baie de Quiberon.

INSTRUCTION DU ROI. — Article 11.36.

Ayant passé le Détroit, elle ira reconnaître les Iles de Majorque et Minorque et les laissant au nord elle passera au sud d'elles, et s'en ira vers le Sud des côtes d'Espagne, envoyant devant elle un bâtiment à Marseille pour donner avis de sa venue.

Elle reconnaîtra lesdites îles d'Espagne pour y donner fond, ou bien s'en ira mouiller en quelque anse de Provence où l'on jupera (qu'elle sera mieux préparée pour que l'escadre des vaisseaux qui se préparent à Marseille et les galères de sa majesté la viennent joindre, pour de là donner «dans les îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, si on le juge à propos.

Tous les vaisseaux qui auront été armés en Levant se joindront à ladite armée et feront une troisième escadre, ne faisant tous ensemble qu'un même corps qui sera sous un seul pavillon

commandé par ledit général ou (en son absence) par tel autre qui en aum pouvoir de sa majesté.

Les galères de sadite majesté se joindront aussi à ladite aimée et i-econnaitront M. le «ximte d'Haixxmrt, dont ils recevi-onl et suivront les oivires comme représentant la personne du grand-mailre, idief et surinleiidani du commerce, et en vertu du |X)Uvoir que sa majesté lui en a donné , scellé du grand sceau ; ce qu'ils ne lei'onl , en cas d'absence dudit sieur comte d'Harcourt, de «pielque autre personne que ce puisse être si elle ii'cst pareillement fondée en un jwiivoir semblilable scellé •lu graixi sceau.

Il se trouve si peu de vaisseaux et galère» d'Espagne dans le canal qui est entre lesdites Iles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat ou aux environs, qu'apparemment on juge qu'il puisse encore y avoir au dehirrs lin coips d'armée solide et siinisail , pour s'opposer aux desseins qu'on pourrait avoir ailleurs; avant que d'aller chercher ladite armée ni faire aucune entreprise , l'on attaquera par toutes vow»possibles (selon les résolutions prises dans le conseil de guerre) l<is vaisseaux et galè'es qui seront ii la ganle desdites lies , en telle sorte qu'on

' lie lit* U mer Méditerranée « b prmei* corn'«|H)n(Lm:c et acia nu*5aa};«;« dt-a i;raiiHK pal»* d« Kalfart*». ttarirvu.

* Sorit* rie vaiii'«eiu léf^r, deitine à 1»

puisse rendi'C facile la descente des troupes (jui sont en Provence dedans lesdits îles, lesquelles troupes seront favorisées et aidées du plus {p-and nombre de gens de guerre qui se poun-a tirer des vaisseaux, avec telle précaution néanmoins qu'ils ne soient trop dégarnis de gens de guerre et <{ue les équipages de-

meurent toujours assez forts pour rendre combat si les ennemis se présentent poiu' les secourir.

L'armée se tiendra autour d'icelles îles aux meilleurs parages qu'il y auia , et envoyaul de petits vaisseaux à la mer pour apprendre des 'iioivclles dos ennemis; elle tiendra toujours une jxirlie de scs vaisseaux sous voile, pour empeeher (pic par surprise de nuit ou de jour, à force ouverte ou autrement, les ennemis ne puissent secourir en ' façon quelcoiupic lesdites îles, d'hommes ni de vivres, non seulement lors de la descente, mais encore jus(ju'à ce (pie les forts qui ont été faits au dedans soient pris, les ennemis chassés et (pi'on ait fortifié et muni lesdites îles en sorte (pi'il n'y ail plus rien .à eraindi'e ni àd<?sirer poiu' leur sûreté.

S'il se pi-ésente (piclque armée des ennemis pour les secourir, après a\oir assemblé le conseil de guerre pour avoir l'avis de tous les cluds sur l'oixlre du comlKit, on lui donnera Ixitaille s'il est jugé cx}Kxlient, et on n'oubliera aucune chose possible pour empêcher que lesdites îles soient secourues.

Mais s'il se trouve aiixdites îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat si grand nombre de galères et de vaisseaux des ennemis, (pie par là on juge qu'il n'y en puisse plus avoir au dehors nombre sufisant pour cmpé<;her rcxécution des desseins (jii'oii aura, et qu'il y ait apparance qu'ils aient (h'garni leurs places de gens pour les jeter sur leursdits vaisseaux, en ce cas tous les vaisseaux et galères joints ensemble, feignant de se séparer pour aller attaquer les ennemis, embartpici-ont justpi'à (piatre mille hommes desditi^ troiqvcs de Proveiure pour faire (avec le ix'giment des Iles) six mille hommes de pied , et au lieu d'aller à eux ,

l'armé-e fera voile à l'instant, et s'en ira reconnaître l'île de Sardaigne.

Ayant reconnu l'île, elle mouillera dans les ports ou rades, desvpiels elle pomTa plus facilement mettre à terre son infanterie pour lâcher

INSTRUCTION DU ROI. — AVRIL 1636. 2^eJ

de sui-prendi-e Caillery ' ou Porlocomtc, principales villes de la-dite île situées sur le bord de la mer. «

L'on fera effort d'emporter Caillery d'abord, soit par le pétard, soit par les escalades ou autrement , auparavant (jue l'alarme soit donnée dans l'île, et qu'on en puisse avoir nouvelles aux terres voisines. Si Caillery ne se peut emporter, et tpie jxir l'avis du conseil on juge qu'il SC puisse faïe un prompt effet sur Porto-comte ou tpielque autre place de l'île, ou bien tpt'on trouve qu'il y ait plus de facilité à entreprendre sur les autres terres du roi d'Elspagne, ce qui aura été résolu au conseil de guerre sera exécuté tout ainsi (pie si sa majesté même l'aurait oi-donié.

Si, pour faciliter l'exécution des desseins, ou pour faire ai-guade, radoubier (quel(pies vaisseaux blessés de coups de canon , ou chercher (pielcpies rafraîchissements, on juge (pi'il soit nécessaire d'cnti-cr dans les ports de la lépublitpie de Gènes, soit à Gènes, soit à Savonne ou en nie de Corse , l'on enverra demander aux Génois l'entrée desdits ports et les mêmes assistances (pi'ils rendent aux Espagnols.

Le même se fera pour les ports (pi sont au gi'and-duc; et en cas de refus on leur fera savoir (pie, bien (pic l'on n'en ait aucun oixlre de sa majesté , laquelle n'a pu pnWoir un tel refus , on exercera tout acte d'hostilité contre leura sujets et leiira vaisseaux, si l'on en trouve à la mer, s'assurant (pc sadite majesté ne saurait (pc trouver bon qu'on prenne raison d'un tel procéder.

On SC servira aussi des ports de sa sainteté, le roi étant très assuré que, comme père commun, il donnera la même assistance aux vaisseaux de sa maj(»té cpi'il a ac(X)utumé de donner à ceux d'Espagne.

On usera semblablement d(M pirts de M. le duc de Savoie, lié particulici'ement avec sa majesté en la présente guerre pour l'in-téiét commun de la chrétienté.

Si l'on SC rend maître de quelques places , on les fortifiera le plus

■ Caillery, Callarix, aujonni'hui Cagliari, où il y a un très bon port. I.'ïlo (iortclleso capitale de la Sardaigne, aitiuic à l'E. de la est ù la iiointc de l'E. du golfe.

|>ointe S. de cette île , dans une grande baie * Sai'one , «iir la côte d'it.'ilie , à huit

lieues O. de Gènes.

ao . LIVRE 1. — CIIAP. I.

ililigemmeiit <|u'il sem pos.sible; et pour ce faire, les ti-onpes qui auront été niem""es de Provence y sen>nt laissées avec quelques petits vaisseaux et tartanes pour servir à leur porter des vivres et tenir la mer libre; et apri-s avoir établi toute la sùieté re-

quise, l'armée reviendra aux des de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, où, apres avoir pris de nouvelles troupes en Provence , si l'armée espagnole y est encore, elle ira l'attaquer et combattre, aüii qu'il ne reste, s'il se peut , aucuns vaisseaux ni galères qui puissent empêcher qu'un ne se rende maitre de la mer, et mettre autant de troupes à terre i{ue l'on voudra pour reprendre lesdites îles, lesquelles étant recouvrées et assutees , comme il est dit ci-dessus , toute l'armée s'en ira ranger la c<)te de Barbarie depuis Tunis jusqu'à Alger, et enverra demander auxdites villes de Tunis et Alger tous les esclaves français qu'ils detienjwnt au pix^udioe des traités de panx qu'ils ont faits avec le roi , firent de leur rendre les Turcs qui sont à Marseille, à faute de quoi la guerre leur sent déclai^ , tous les honimes et vaisseaux desdites villes pris ou brûlés, s'il s'en trouve à <ùême on s'cirorcera

lie biader reux qui sont dans le port d'Al^lfr, suis néanmoins s'engager tniip.

Comme auni, en cas que l'armée faisant ses routes rencontre des vaisseaux desdites villes de Tunis , Alger et Tripoli de Barbarie, on les chassera et prendra s'il se peut, et on retiendra les hommes et vaisseaux jusqu'à ce qu'ils aient reiulu tous les Français, entretenant néanmuins avec les sujets du grand-seigneur U paix et bonne intelligence que sa majesté a avec lui.

L'armée approchant du Détroit se divisera en deux , alin qu'une partie, savoir tous les vaisseaux ronds, tant de Ponant que de Levant , repassent le Détroit , excepté six dragons , qui seront renvoyés à Marseille ôu Toulon avec les galères, sous la charge du Baron (l'Allemagne , chef d'escadre de Levant.

* Tous lesdits vaisseaux ronds ayant passé le Détroit, ceux qui auront été frétés, an|j)ais, boUa))(lais ou autres, à la réserve de ceux qui servent à nnttâé les victâ^les et l'infanterie , seront renvoyés, si dans le conseil de guerre il est jugé qu'on n'en ait pas besoin.

STRUCTIO^ DU ROI. — AVRIL 163G. M

Si les (k]uiPAGE\$ (qui seront sur les vaisseaux de Ponant sont assez forts , l'on renverra en Provence toutes les troupes qui y auront été prises, et ce, sur les galères et dragons qui y retourneront , et s'ils sont trop faibles , on les fortiiera desdites troupes, en sorte qu'ils puissent encore souiTrir l'elTort d'un autre combat en cas de nécessité.

L'armée ayant repassé le Détroit s'en ira , si la saison et le temps le permettent, mouiller devant Salé , an royaume de Maroc, fera savoir au roi de Maroc <pie le roi désire absolument tenir le Imité de paix fait avec lui , le priant de le faire- entretenir par tous ses sujets, et particulièrement par ceux de Salé, qui ont, au piéjndiro du traité général pas.sé avec ledit roi de Maix>c, fait payer le racliat de trois cents esclaves qu'ils devaient rendre gratuitement , ainsi <|u'ona leudu les leurs, , 'Ct qu'ils en retiennent encore trois cents, que non sculemeft ' ils ne veulent pas rendre saris'argent, mais dont ils denuiment un prix excessif sans foiÿwnent âi apparence quelconque, pnisque rohn-.avec qui ils ont traité sur ce ^et'it'avait ancnn pouvoir du roi de ce faire, mais seulement de'j>rter'^^kification de la paix faite en 163f , et en demander l'exécution', (^tvjoblige à la i-stitution des esclaves

gratuitement , qu'ainsi sa majesté a fait rondre ceux tpti étaient en France; et après cet envoi vers le roi de Maroc, dont on obtiendra réponse s'il se peut, on enven-a sommer ladite ville de Salé d'exécuter et entrettenir les traités de paix faits entre sadite m<ajesté et ledit roi de Maroc , et, en conséquence, rendée tous les esclaves français qui y sont détenus, et en cas de refus la guerre leur sera déclarée de la part du roi , et tous actes d'hostilité exercés contre eux, prenant et brûlant leurs vaisseaux partout où ils seront trouvés, pi<otestant toujours, quoi <{u'il arrive, que sa majesté ne vent point rompro la paix et traité faits avec ledit roi de Maroc. >

De U^, « le temps le permet aussi , elle s'en ira chercher les Açores *,

- Ville du royaume de Fei, sur la côte Portugal; elles sont au nombre de ncul. N. -O. de l'Afric(ue. C'est le J]K>inl (l'intersec-tion de la roule des

' Acnrts ou jirtors. Ile» situées dans l'O- %aisseaux qui vont aux Indes occidentales, céan atlantique , x50 lieues dans l'O. du

et louciant ' d'un borti h un autre sur les hauteurs des trente-huit jusi(u'aux quarante-deux degrés, elle y demeurera jusqu'à la fin du mois d'octobre pour attendre la flotte d'Espagne qui revient des Indes occidentales et tenter sur elle (pieltpte effet.

Si le conseil juge qu'on puisse entreprendre sur Plie de Saint-Michel ou sur quelque autre où il y ait des ports et des vivres suffisants pour y faire hiverner les vaisseaux de sa majesté, l'on tâchera de l'exécuter •ifiii de pouvoir toujours tenir une escadre à la mer pour attendre le retour de ladite flotte, durant qu'on se fortifiera en terre, pour dorénavant faire de là des courses à la

mer sur ladite flotte, s'efforcer de la pieiidie ou l'incommoder tellement tpi'elle fût contrainte de faire une aiitie route.

I.e conseil de guerre sera tenu selon les nécessités , où il n'entrera que le général , le général des galères , les quatre chefs d'escadre, le lieutenant des galères, le sergent de Itataille et le commissaire gé^ral, si ce n'est qu'on ait besoin d'y appeler quelques capitaines particuliers pour prendre leurs avis ou pour leur faire exécuter quelque chose , ou que quelqu'un desdits capitaines .se rencontrant par hasard, on l'y veuille appeler.

Fait à Chantilly, le 20 avril 1636. '

LOUIS

BoI'THILLIKR.

A l'instruction précédente étaient jointes les trois lettres suivantes adressées par le roi à M. le cardinal de Lyon, à M. le duc de Florence et à S. S. le Pape.

s M. L.K CSSDmAl. DE LYON, CSAMt-AUMONIER DE FRANCE. FOUR PRIER I.E PAPE DE FOURNIR DES VIVRES A L'ARHÉE NAVALE, EN PAYA.NT.

De CbaDtillj, avril i636.

Mon cousin, ayant mis en mer mon armée navale sous la conduite

' Lomter ou lumtr (louvoyer, croiser) est ro^er rfuel<|ue tempe d'un côté, pais

LETTRE DU ROI. — A^^VIL Hi.36.

He mou cousin le comle HTIarcourl, c[ue j'.ii fait moii lieu-
 teiiaill-gi'icral eu icelle, et le sieur archeT«kfue de Bordeaux,*
 chef du conseil que j'y ai l'labli, loi'siju'elle approchera des ports*
 <le l'état ecclesiastie, mondit cousin ou ledit sieur archevêque
 enverront à mes ambasKideiirs une lettre que j'écris à notre saint
 père, pour snppliei .^a sainteté il'avoir agréable rentrée de ma-
 dila armée dans lesdits ports , et que tous rafraîchissements y
 soient .administrés, en payant; sur quoi hicsdits :imbassadeurs
 devant faire instance à sa sainteté, afin qu'elle lionne ses ordres
 nécessaires à cet eti'et, je vous écris la présetite pour vous dire I)
 ue je désire tpte vousfassicT; aussi les ollices que vous jugeiez ;i
 projxtsde votre part sm- ce sujet, .le me promets rpie ne deman-
 dant rien en cela à sa sainteté (pie très-conforme à sa qualité de
 père rommuti ((u'elle veut conserver, elle n'y apportera aucune
 difficulté. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa
 sainte garde.

LOUIS

BoLTim.Hl!*

Pureillc lettiv a été écrite à ^K*ft nnisiii le sieur iTÉstrées, ma-
 réchal de France, chevalier de mes urdres, et M. le eemie de
 Noailles , aussi chevalier de mes urdres , mstsetller en mon eUD-
 Seil d'Etat , mon lieutenant-général en mon gouvrrnrment du
 Haiit-.tnvergne , mes umbassadeurs ordinaire et extraordinaire à
 Kome.

\U OUC OE FIOBF.VCE, POI* LF. PBtFR DE FAVORISER
 SON ARSIEF JIAVAIJ!, I.LT DISANT LES FAISONS QCI't A
 ELES DE DÉCLARER LA GLFFRE AU ROI DESP.VGNE.

De Chaaiillj, 17 avril i636.

Mon (Niusin, un chacun sait as-scF les justes sujets rpie j'ai eus de (li^rlarer la guerre contre le roi d'Espagne , plutôt pour l'intôr^t de mes amis et alliés que pour les miens pi'Opres. Les forces qu'il a en mer m'ont obligé à y mettre auAsi une armée navale composée de bon

virer le navire et aller autant de l'autre, quek|ur endroit on parafe. (FoyasiBi , iifin dr nr pas a'êlot{{;ner beauciMip dr f!ydr>^f(mpiùe)

nombre de itavire^cl de galères sous la conduite de mou cousin le comte d'Iarcoui't , que j'ai^iit mon lieuteiian-gènèral en icelle. Et d'autant ({u'elle pourra toucher vos ports, je vous écris cette lettre pour vous pri'er qu'elle y soit ivçue favorablement et assistée de rafraiebissement et de tou^ autres choses dont elle aura besoin, selon que mondit cousin ou le sieur archevêque de Boixleaux/chef du conseil que j'ai ('abli en ladite armée, vous en l'cqerront, et eu satisfaisant à tout ce (jui sera fourni. Je me promets (Que vous donnerez bien volontiers sur ce sujet l'ordie nécessaire, selon l'airction que vous avez toujours témoignée vers cette couroimc ; vous pouirez aussi vous assurer de la continuation de la mienne en votre endroit , priant, sur ce. Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte gaide.

LOUIS

BoUTiliLLIEK.

Pareille lettre a été écrite U mon eouriu le grainl-Juc de ToM-aae.

LE'TTRE DU ROI AU PAPE • s

POTK LE HKIER DE FAVORISER SON ARMÉE NAVALE, ET DE PAIRE RBCF.VOIR DANS SF_S PORTS QUELQUES UNS DE SF.S VAISSEAUX, S'ILS EN ONT BF.SOIN, MÊME DP. LEUR PAIRE FOURNIR DES VICTUAILLES, EN PAYANT.

Oc 17 avril iG36-

Très-saint Pèixi, votre sainteté a été ci-devant informée des justes.v sujets que nous avons eus de déclarer la guerre contre le roi d'Espagne, plutôt pour l'intérêt de nos amis et alliés que pour les nôtres propres. Les forces qu'il a en mer nous ont obligé à y mettre aussi une armée navale composée de bon nombre de navires et de galè-es, sous la conduite de 0011*6 très cher cousin le comte d'Harcourt, notre lieutenantgénéjal eu icelle; et d'autant qu'elle pouria être portée, pour la commodité ou par la nécessité des divers temps de la mer, à toucier les ports de l'état ecclésiastique, nous écrivons la présente à votre sainteté, pour la supplier ((u'elle soit reçue dans lesdits jxirts, et que tous rafraîchi.sscments lui soient administrés, en satisfaisant ceux qui les fourniront. Nous nous assuions que voti'e sainteté 'am'a agréable

LETTRE DU ROI. — AVRIL 1636. .l.S

l'iniUmce que no\$î ambassadeurs lui feronl, à ce qu'il lui plaise donner les ordres ii^essaires sui- ce sujet; elle peut croire eertaiDemeiit que nous voudrions être assez heureux pour rencontrer les occasions de lui témoigner, par des preuves signalées, le respect et la révérence que nous lui portons ; et que notre alTection vers elle et les siens ne peut être égalée par celle de qui que ce soit. Priant, sur ce. Dieu, très^saint Père, vouloir conserver votre sainteté longues années pour le bien et utilité de son Église.

Votre dévot fils le roi de France et de Navarre.

LOUIS

Bouthillieh.

Les états suivants donnent le détail de la flotte française, composée des escadres de Bretagne, de Guyenne et de Normandie; elles étaient fortes de trente-neuf vaisseaux , six brûlots et douze flûtes. Huit vaisseaux restaient seulement dans les ports de l'Océan.

ENSEIGNES

Le Navibc bu Roi....,

La FoBTr!<E

Le S.tl.'WT'MICHEL* * . .

La Licoenb

Le« Tnoi» Rois.

Le Coaail

Le Coq *

Le Crrrs

La Sainte-Genetieève-

La Madcleikr *

L'HeBMms

La Sai?«te-Maaib. . . .

La Perle

La Rotalr

La GtAriBE Frécate. .

La PptiTE Frêcatr *.

L'Et'ROPE

Le Liom d'Or *,

La Renommée

I/Jntendaïit *

Le St.-Locis df Si.-JeiitU-Lut.

Le Saint-Louis de Hollande*..

Le SAiirr-JEAN

L'Espérakcb en Dieu *

La Salamanme

Le .Saint-François *

La LroNNE

La Cardinale

L.\ MARCnERITP

La Frécate

La Madeleine..

La Marguerite.

La Sainte-. \nne

L'Aigle

La Levrette.. .

Le Neptune. . .

Le Gritfon. . . .

Le Saint-Jean..

Des^ottfls

Poincy

Decaii» «ergent-major.

Montigiiy.

Miraulmont.

RigRult *

Latayette

Cangé

Beaulieu l'alnc.

Guitaut

Coursan

Portenoire

Boisjoly

Poincy le jeune.

Raxé.

Levasseur

Lecroiset

LanoRy

Le capitaine Bnut. . . .

Chevalier de Conûans.

La Tour

Trevet

Sapin *. . .

Beaulieu

Sarus ^

Alauralsinier. «

Tflencufvc jeune. *. .

Querdiic.

Baroiinier

La Greue

Le chev. de Lignières.

Malha

Granüvallée

Villemoolinei

Lespinc

Roquetaillade.

Mondon

Barthelolière

La Hottii^re.

Launay (Us.

La Re'bullc.

Manty.

Beaulieu-Pressac. . .

Cuupcauvîlle.

Arpentigny

Le capitaine Giron.

Trcilleboif. . «

Vaslin

d'Arrerac

Cazenac

Régnier.

Beanlicu le jeune. . .

Larivière ci'AuTray.

I.R ChesORTc Son neveu

ESCADRE DE

Sou frère 1 Son cadet {

Clerisse | Lamoisse le jeune...» |

Du Mé Sou frère Son cadet.

ChasteUus Clerisse Lamoisse

Poiotrincourt Savigny. Duboc. . .

Senantes !... Lormel Ronserole

Capitaine Daniel. Regmiult Vincent. .

Capitaine Duquesne

Capitaine La Cbe»iiay

/ Friquet. .

k Bagnaux.

Plus six bnlUits de 200 tonneaux chacun, 1 Brun....

commandés p.ir les capilaines I Malha. . .

r Tesoier, .

' Lechantre

sur chacun des<tueU il y aura 5 officiers et 7 matelots.

Plus douze flûte* tle 200 et 300 tonneaux, sur chacune des-
quelles il y aura 20 à 25 hommes , et 10 h 12 pièces de canon.

Elles serviront à porter des victuailles , et l'on mettra 300 sol-
dats sur chacumd'icelles , afin qu'alors que les vaisseaux de
guerre seront .illachés au combat on puisse les secourir et venir
par le côté jeter cette infanterie sur les vaisseaux qu'ils attaque-
ront , ou dont ÎU seront pressés.

• Cliasteloi- — • Treillcbnis. — • Demeurée i Brcit. — *
Co«{uet. — * Feraot. — • Peloatère. — > Le, chevalier de Omthoi.
— • Revenu pour garde-côte. — * Revenu peur garde-côle.

BROU AGE

LE mVRE.

l.K Vjce-Amieal, de 700 luimeaiix.

Sai:«t-Lopis, de 500.

Un navire neuf.

La CocEor<?<Bf de 1R(M) (onneauv.

Le Heïirt , de 500.

Le Saii«t , de 40(».

L'ânce, de 200.

Le Tosctuit, de 400 tonneaux, » clé di-pun vendu 500 livre».

;w LIVRE 1. ^ CHAP. I.

Ce second état annexé au premier dans la correspondance de Soiiirilil, est curieux comme document statistique et financier, en ce qu'il donne le chiffre exact et minutieusement détaillé des frais d'un armement à cette époque.

ÊT.\T DE LA DÉPENSE PAR MOIS

Que te roi veut et ordonne être Jatte par son conseilUer et trésorier général de la marine de Ponant f M. Louis Picart, tant pour la solde ^ nourriture et entretien des équipages destinés pour servir sur les vaisseaux que sa me^esté fait mettre en mer en la présente année i636, que pour le fret des Jîûtes achetées, et entretien' d* autres vaisseaux brûlots, qui doivent servir avec lesdits vaisseaux pour cotnposer formée de mer que sadite rrtajesté fait faire en ladite présente année , et autres dépenses ainsi qu*il en suit.

PREMIÈREMENT

Pour le v«i\$»eaa Amiral, du port de mille i doute c«ut» tonneaux , roniroandé par le sieur comiDaiidcur Desgouttes.

Au capitaine, pour son état et appointe^

ment* par mois

Au lieutenant.

A renseigne *.

Au chirurgien, compris le coffre.

A raumoDÎcr

A quarante-cinq officiers-manniers , chacun 30 livres par mois, MToir : 21 livres pour solde et 0 livres pour nourri'

turc.

A deux ceut cinquante soldats matekiU , chacun 21 livres par mois, savoir i 12 livres pour solde et 9 livres pour

nourriture

Par mois 7,1

Pour le vaisseau nommé f Europe, du

port de cinq cents tonneaux , commandé par le sieur de'Mantp.

Au capitaine

Au lieutenant

A l'enseigne

Au chirurgien, comprislecoffrc.

A rnumôier.

A trente officiei>roarinicrs, cha»

cun .Vllivres par mois, savoir ;

21 livres pour solde et 9 livres

pour nourriture

A cent soixante>dix soldats<4natelols, chacun 21 livres par mois , savoir : 12 livres pour solde et 9 livres pournournture
3,670

Par mois 5,000^

Pour le vaisseau nommé le Cjrgne, du port de cinq cents tonneaux, commandé par le sêor chevalier de Congé.

Pareille somme de 5,000 livres par mois,

um

ÉTAT DE DÉPENSE. — AVRIL

attendu*qu'il y aura par«il équipage et même enlrelien que Ar le vaUtcau ci-de*8us Dommc rSun^". . 5|000"^ PflSBT Jè'Taîsiean nommé Ik Fortune, du port de cinq cents tonneaux , commandé par le sieur entomandeur de Poincy.

Pareille sommétle 5,000 livres par moRi', attendu qu'il y aura pareil équipage et , etc..(comme*%aaius}.. . 5,000'^ Pour la Licorne, du

port de aix'ccotaniMncaux , commandé par le chevalier ie-Montigny. ' Pareille somme d^^,o<W livres par'taois, . attendu qu'il y aura pareil équipage ^,etc^ (comme dessus).. ' ôiOCO"^

Pour le tniisseau nommé Ut TYoit Noir, du port de cinq çenU
tonneaux, commandé par'lc sieUr commandeur de Miraulmont.

Pu rcille somme do 5,000 livreq par mois , attendu qu'il y aura
mémo équipage et, etc. (comme dessus)... 5,000'^ Pour le vais-
seau nommé le Corail , du part de cinq cents tonnes , comi-
nandc jiaf le sieur de Rigault.

Pareille somme .^de 5,000 livre* par mois attendu , etc.
(comme dessus). . ;'.7. 5,000*^

9P«i|[^le vaisseau nommé U Coq, du port de ginq^qt* ton-
neaux , commandé par le

.•l.evalV;# 'fi^« • IU\-

Pareille so/^e^de 5,000 livres par mois , nItenJu , etc. (
comme dessus) 5,000" ^

Pour le vaisseau nommé U Saint-Michel, du port de cinq cents
tonneaux , continandé par le sieur Decan, sergent-major. Pareille
somme de 5,000 livres par mois , attendu qu'il y aura , etc.

(comme dessus) 5,000*'

Pour le vaisseau nonuué la Sainfe- Cenei'ière , du port de cinq
cents ton-

neaux , commandé par le sieur de Beaulieu l'atné.

Pareille somme de 5,000 livre» par

mois, attendu qu'il y aura même équipage et entretien que sur
F Europe 5,000"

Pour le vaisseau nommé le Saint-Louh ^de Saint-Jean de Zu.,dii port de cinq cents tonneaux , commandé par le capitaine Giron.

Pareille somme do 5,000 livres -f>»r mois, attendu, etc.
(comme des-

Pour le vaisseau nommé la Madeleine , du port de trois cents tonneaux , rominandr par le sieur Du Mi. »

Au capitaine , par mois

Au lieutenant

IOU

A l'enseigne

Au chirurgien, compris le coffre.

;iO

A l'auménier

.A vingt-deux ofliciers-mariniers, chacun 3ü livres par mois,
.savoir : 21 livres pour solde

et o livres pour nourriture. .

A quatre-vingt-dix-huit soldats

et matelots, chacuu 21 livres * -

par mois, savoir; 12 livres pour solde et 9 livres pour

nourriture 2,058

nourriture 2,058

Par mois .3,248*

Pour le vaisseau nommé F ntendant-du- Pnrt , de trois cents tonneaux , commande par le siour iF ^rpentigny.

Pareille somme de .3,248 livres par mois , attendu qu'il y aura même équipage et entretien que sur le vaisseau nommé la Madeleine, ci 3,248' Pour le vaisseau nommé U Saint-Louit de Hollande, du port de trois cents tonneau x, commandé par le sieur de Treilleu00e0oit.

Pareille somme de 3^248 livres pf mois« attendu qn'il y aura même cqui* page et entretien que snr ia Mùde^ /«W.o..... 3,248»^

Pour le vaUseau nomm4 It Saint^Jean , du |>ort de trois cents tonneaux , commande par le sieur dt VasUn.

Pareille somme de 3,248 livres pr mois, attendu qu'il y aura, etc comme dessus) 3,248*

Pour le vaUseau nommé la Renammie , du. port tle trois centa tonneaux , commaAdd^r le sieur ckevalier de Coupeuu-

vitU^

Pareillclorame de 3,248 livres par moi», attendu qu'il y aura , etc. (comme dessus) 3,248**

Pour le vaisseau nommé le IJon tTOR, du port de trois cents tonneaux, commandé pr le sieur de Beauûieu^P ressac.

Pareille somme de 3,248 livres pr mois , attendu, etc. (comme dessus) 3,248*-

Pour le vaisseau nommé la Perle, du port de trois cents tonneaux, commandé par le sieur Boisyotj' de Saint-Malo. ^

Pareille somme de 3,248 livres par mois, aliendii, etc. (comme dessus) 3,248*“

Pour le vaisseau nommé la Madeleuù , du port de trois cents tonneaux, commandé par le sieur chevalier de Guitaut.

Pareille somme de 3,248 livres par mois, attendu, etc. (comme dessus). 3,248*“

Pour le vaisseau nommé V Espérance en Dieu , commandé par le sieur chevalier d'értrac.

CHAP. I

Au capitaine, pr mois. . . t. . . 300^

Au lieutenJbt *. . . . 100

Al'ens^gne 50

Aucbirufÿcn,comprUlecofl>e. 60

A l'aumAnier ' 30

A quioze officiers - marinièrs ,

. chacun 30 livres pr mois, savoir : 22 livres de solde et iB livres par nourriture. . 4'sO A c|uatre-viugts soldats rt Sialelou , à ra isdn ne^ha-

ouD parmuU,atf<n>ÿ\12 livres^ fit s^de et Olivnf pur nour- ,

riture,, . 1 ,680

Par mois. , . 2,000"

Pour le vaisseau nommé tRermine , du prt de deux cents tos-MUux , commandé pr le sieur chevalier de Cettrsau.

Pareille somme 4^ 2,600 livres pr mots , attendu qu'il y aura mémo ^ équipge et entrtrtio que sur le vais- ' 'f seau ci^lessos nommé /'A's^i'mri<-e ra

Dié»,w 2,660'^

Povr le vaisseau nomme' la Sainte-Marie , ^\i pri de dent cents tonneaux , conî* mande pr le sieur Portenoirc.

Pareille somme de 2,000 livres, ainsi qu'il est employé pur t Espérance en

Dieu f ci 2,600"

Et par mois. 2,000*'

Pour le vaisseau nommé la Ma/yurrite , du prt de deux ceius tonneaux , commandé par le capitaine La Titille.

Pareille somme de 2,000 livres , ainsi qu'il est employé pur T Espérance, en

Dieu, ci 2,660*“

Pour le vaissean nommé le Saint-Fras^ fois , du prt de deux ernts tonneaux , commandé pr le capitaine Regnier.

Pareille somme de 2,260 livres, ainsi qu'il est employé pur f Espérance en Dieu, ci 2,660’

-Digtirie^{hy} ;

ÉTAT DE DÉKNSE. — AVRIL ICSG.

Pour l« vftlMcau nommé la SülamandTtt Ja port d« deut cenU
tonneaux, comnukndc par là capitaine CataaOF-

Pareille aomnie de 2, 66ô. livres , ainu qu'il est employé pour
t£spiraact tn

ViéM, 2,660'

Pour le vaisseaa nommé la JJoMt J* Honfieutt dn port deiieux
eenUtonneaux, «onimandé par le.-aîetir </a B^{aùlitu} le jenne.

Pareille somme de 2,660 livres[^] ainsi qu'sl est empiqjé pour
tEspênagx en

Dieu y ci 2[^]060*'

PouVie vaistcan nommé la , du

port de (leux cenUiqftAeaux, Commandé par le capitaine
Daniel,

Pareille somme de 2,060 livre*, ainsi qo'il est tmployé pour t
Espérance en Dieu[^] ci. 2,660" Pour le vaisseau nommé ta Mar-
guerite , du port de deux cents tonneaux , commandé par le sieur
cbevalier de Chajtellus, Parrillec somme de 2,660 livres , ainsi [^]*il
est employé pour C Espérante en

DieUf ci iiOdO**

Pfttir [^] lé TaissVRi nommé Câgle , dn port de deux cents ton-
neaux , commandé par le sienr cbevalirr de SenaMes,

Pareille sonuæ de 2,660 livres, ainsi qu'il est employé pour t
Espérance en

lUeu,'c\ 2,660"

Pour le vaisseau nommé la Saintaidnne, dn port de deux centa
tonneaux, commande par le sieur chevalier de Poinctrin^ ma-u
Vt

Pareille «Mme de 2,660 livres , aiosi qu'il M employé pour t
Espérance en

Dieu , ci 2,660'

Pour le vaisseau nomme U Neptustê, du port de deux cents
tonneaux , commandé par le sieur Duguetnt,

Pareille somme de 2,660 livres, ainsi

qn'U est employé pour rEtpératicr rn

Dieu, ci 2,6Go*

Pour le vaisseau nommé te Griffon , du port de deux eeota lor-
meatn , commandé par le sieur de An Chesnaye.

Pareille somme de 2,660 livées ^ ainsi qn'il est employé prmr
F Espàsftnte en

Dieu, ci 2,660'

Pour le vaisseau nooiôié' fe Saini-^/ean , du port 4c deux
cents tonneaux , commandé«par'ln sieur Petonniecee.

Pareille somme de 2,660 livre* , ainsi qu'il est employé pour F
^s^éinxfie* en

Dieu, ci -2gB60'

Pour un autre vaisseau notimu' la^orale, du port de cent tonneaux , coÀ4|iodé par le sienr de Poinejr le jeune.

An capitaine 30ü

An lieutenant 1^

A l'enseigne . 50

Au chirurgien , compris le cofre 50

A raumôtiier .10

A dimxe officicni mariniers, chacun .10 livres par mois , savoir : 21 livres pour solde et 0 livres pour nourriture, . ^360

A soixanIfMcimi mplalots, cha- .eon 21 livres mois , s»^' voir 1 12 livTM pour soldé et 9 livres pour nourriture. 1 ,366

ParmonA. î,855*'

Pour un autre vaisseau , nommé ta Cardinale, du port de sixi-vingis tonneaux, commandé par le capitaine Lariviere iFÀûvraj.

Pareille tomme de 2,265 livres par mois, attendu que ledit vaisseau aura pareil équipage et entretien que ta BojraU, Pour /a (7ra/ué#/VÉ|gia/e, comiflandcepar le capitaine Raxi*

V2 UVRK I. ^

Au capitaine , par met* 150

A cinq ofGcieri roarinim , chacun 30 livres par mois , savoir: 21 livres pour solde et 9 lisTcs pour nourrilnre. . . . 150

A soixante hommes de l'armée , . '

21 livres chacun par mois ,

" savoir : 12 livres pour solde et 9 livres,; pour nourriture.
1,250

Par mois. . 1 ,550*'

Pour la Petite Frégate, commandée par le aienr Levasseur.

Pareille Miame de 1 ,550 livres par mois, atto|ii|i-qu'elle aura même cqm'pagc tf^e^nCrande Frégate ci-dessus , sur ladMe Grande Frégate sera 'mis de la ^Rfc les hommes nécessaires , ainsi qu'il sera jugé par icelui qui commandera l'armée, ci 1,550"

Pour une frégate commandée par le siriir Cabaret,

Parrillesommc dc 1,550 livres, attendu qu'il J aura même équi-page que sur

la Grande Frégate , ci 1 ,550**

Pour le fret de ^onze filios de trois cents tonneaux , arec l'éqiipago nécessaire pour)» naviguer, tma d'Iipmmcs que d'agrès ^ It mtWftde 13 livrc.s chacune par mois, l'une portAiil l'autre, 1,800" Pour l'enlrctieu , solde cl nourriture de

CHAT

dk-huit officiers mariniens et quarante-deux ^dals majelols sur les six lirdlots doslinés i mettre les feux d'artificc, à raison de troi^officiers à 30 livres chacun par -mois pour solde et nonrri-

liirc, ct, sept sol^{ts} matelots k 21 livres chacun p.-ir mois pour solde et nourriture , sur chacun desdits hrillots, revcnnnr'à 237 livres par mois pour chacun. Courlol et

P51e*, ci -i. 1,422'''

Pour les taxations du coriitable-, port 4>et toitures de deniers , entréljen des commis él .autm frais , k rapto» de G dénieVs p8i(t:'-Çvrc de là' dépense

ci-dessus par mois i 3,72,3't''

Somme totale de la dépense du-présent état par mois : Sept-yingts[^]xe mille sept cent seize livres,

AUTRE DÉPENSE

Pour l'achat de six vaisseaux de' quatrevingts & cent tonneaux, chacun destiné pour faire des brûlots , à raison de .3,000 livres chacun par estimation , sans y comprendre

les artifices : ; 18,000''

Fait il Saint-Germain-eo-Laje , le sé|>tième jour de janvier 163G.

LOUIS

PutirniLLiEa. ' ^

LÆS escadres rassemblées à l'île de Rhc , la flotte mit enfin à la voile le a3 juin i636, après avoir long-temps attendu un ^-^ent favorable. IjO dépêche suivante de M. l'archevêque de Bordeaux

offre un journal détaillé de sa navigation, depuis le jour de son départ des côtes de France jusqu'à son arrivée en guise des îles Sainte-Marguerite, et son combat avec les galères d'Espagne, dans la Méditerranée. Au moment de prendre la mer, on re-

RELATION. — JUILLET 1636

marquera que M. de Sotfrdis si^iale déjà k M. le rardinni de Riehcliea^te* ilMpoMtinnns peu snbordonmVs des capitaiiies, préludés fâcheux de dissctitimentS et de rivalités plus graves, pan-e qu'sUes venaféht de plus haut, et qui eurent des rrâiltats bien JéfavorÆles au bon succès de l'expeditiun^l. de Soq^dis se plaint aussi, des lenteurs cauteleuses de la rapublrpije de Gènes^à laquelle M. de Sabran, envoyé de France, demandait depuis trois mois •feutrée «la port pour les-vaiaseaux du rot, sans pouvoir'en recevoir mie réponse définitive, répon» que M. drEourdis, è la rtCude Sa flotte, ne pot pa.s non pli^p&tenir.

RELATION

DK CE QUI S'psT PISSÉ AV PASSAGE DP. L'aRMÉB DU KOI E.S LBVA.Sİ , DEPUIS {OCR JUSQUÉS AU DERNIER SEPTETl-IRE ES SUIVA.VT.

(t-j jmé/n t6)6,)

Du d^troU ik Gibralttr. t636

Après une. |ieiie iiicloyable à coiiteiiler lus capitaines de vais-«ju(, qui avaiel accoutume d'avoir l'argent du roi pmiu se promener de)>orl en port du royaume, nous tombâmes dans le.s

incommittés n'uricries des gciis de pied, qui croyaient éliarmi avoir leur eoiimtoditicomme tpiand ils logeaient sur le paysan ; ce qui m'obligea à prier M. le comte d'Ouvourt de partir avec ce qn'ii jioavait de vaissens dr guerre le 9 de jmi, toute l'infanterie n'éUnt pas encore Maharrp«<e, et de me laisser derrièie pour emmener tout, ce que je Ks deux jours après , ayant i-emis sur pied les deux compagnie^ <pn avaient été défaites par le feu, raoyciinanl deux cents pistoles que jfr leur donnai.

Je joignis l'armée sous Belle-Ile avec le l'Cjte des vaisseaux de guerre , riiifanterie et l'arliilcrie, le 11> juin, sur les deux heures après mkli , où je croyais trouver l'armée eu état de partir , mais plusieurs capitaines coutumiers de voir les ports avaient surpris M. le <»mte d'Harcourt en se faisant donner congé sous prétexte de nouvelles iieccsétés pour aller eu divers pur|s, si bien qu'il fallut du temps pour les raan-

(1er, ce qui passa -jusques au ^o dudit mois dk juin <pie l'on lit voile; mais étant chai^ du nord-ouest assez fôcheu^ , on fut contraint de retourner à la rade dont ou dtait parti. • '

Enliiii', ce vent continntnit , -je pressai le M de mettes'à^la mer (|uoi(pie le vent fût contraire ^ pour se mettre en ètagt de l'attemL'c ilehortrt sedéli\|rer de l'aceablement des capitaines, ({«i demandaient toujeocs ciiosc nouvelle et que l'on ne pouvait èaqiécher de se tenir à terre, ce qui fut exAmU^ deux heures après; diais les vents nordouest et sud-ouest iiouf tourmentant ; «ou» »» pAmes (papier en cinq jours de navigation cpie le cap d'Ortignere ■/ (entre Saint-André et la Corogne), où nous fûmep-pept jours bord sur bord , sans.pouv»tl< doubler le («pde Finistère , durant^ quehpie temps. Un forban de Salë ■ qui SC nomme Mimirayes, qui avait un vaisseau de deux cents, armé de

cent hommes et treize canons, cjuì avait fait une prise d'uno flûte flamande de trtfis cents où il y avait cinquante Anglais et cent balles de laine et force fer et du sel cju'il avait tiré d'un vaisseau viuglais, qu'il avait coulé bas après l'avoir pille, battu du même Unnp , fut rencontre par nos vaisseaux qui iKittaientla mer devant nous , et pprès qiìel(|iirs ixiups de cadon de pail et d'autre, il fut pris et amené aA bord de l'amii-al , où il est encore. L'dti a fait la prex^édure cpie je vous envoie et duuoé le jugement qui y est attaché. ^

J '«Mimais .que nous devions aller à Salé, où le capitaioe que nous tenons msus faisait espérer cpie l'on nous rendrait nos chrétiens en duiiiMiit les cent dix Turcs et les vaisseaux que lions tenons; mais comme dans l'instruction on n'a mis ce traité qu'au retour, un ne l'a pa.s voulu faire, de sorte c{ue je voà ce traité hors d'état d'être fait, d'autant (pie ipiand on raviendrait par là, les captifs et les vaisseaux ne seront peut-étte plus en état d'être rendus : les uns étant aux galères, et l(^s vaiss(»UK pcBl-être pérís.

Je fais aussi proposition d'allerà Calis ' où nous sommes avertit qu'on

' Orugal , cs|i sur la cote de Galice , côte oùle ^ .-O. d'Afri(|ue, à l'entree de la rivière du >.*o. d« l'Es^a^Di* Rebeu.

* Sftic, rilic du rofiome de Fez, sur U * Oïdix. (Voir plus haut.)

RELATIOIH. — JUILLET lt'>3f>.

a amenë depuis peu deux piitnds galion» ' de huit ceiit» à mille tonneaux et huit vaisseaux de deogf à trois ceuU, sans les vieux qui jf sont, pour lAdber à les prendre ou brûler; mais on n'y

veut pas cniendie, disant <)ue cela n'ast pas dans 'Tiutruclon, de sorte que je vois jour d'csp^rer que, comme l>ons marchands, nous mènerons, avec l'aide clèOjeu , notre flotte à Marseille, mais que nous n'entreprendrons pas graisl' chose.

Ce que je puis voir qu'il y a il faire en cette mer, consiste en ttoi» clioses : la première, mettre ceux de SaM à raison , lesquels vont avec •le si méchants vaisseaux, et avec de telle canaille, ipie deux vaisseaux du roi sont capables d'en battre dix des leurs, et quatre de faire la loi comme l'on voudra à toute cette canaille, cpïi croit ipie la paix que l'on a faite est de peur que l'on a d'eux; et de plus, quelque paix qu'ils aient avec nous, ils ne laissent pas de prendre nos vaisseaux, comme ils ont fait cette aunéc, et pillent tout ce qui est deilans. Si le vaisseau ne vaut pas la peine, ils le laissent; s'il est bon, iis jettent les hommes à la mer, les dégradent en la première Ile , ou , s'il y ^en a beaucoup , les vont vendre à (le nom est en blanc), comme ils ont fait cette année aux Hollandais avec. qui ils ont paix, n'ayant pas trouvé un Hollan-dais entre leurs mains, ipioiqu'ils en aient les vaisseaux, et ayant su que l'année passée ils eu avaient dégradé plusieurs en une Ile le ti'avei's de la Corogne, et leur ayant pris huit ou dix Flamands renégats qu'ils avaient pris au voyage précédent.

Le second dessdn est de fortifier la pointe de Victjue» • et les des de Bayonne, dont le sieur Denis a domié les mémoires, étant le plus beau passage qui soit en Espagne pour incommoder Lis-bonne , et emp<V;ber la communication de la Biscaye avec Calis, dont il faut de nécessité qu'ils fassent venir le fer , les chanvres et les bois pom- les armements.

Le troisième dessein, qui est aussi sans difficulté à ce qu'on rapporte.

* tiation, BorTOcéan, «t unvaitMau de if^le de pr^nl galion^
toot tbibwsu de ^ueITe, rond, de haut bordf k voiles seule-
guerre pni ptfie 3 ou 400. (Fousum , ineot , qui sur)>aase toutes
les autres espèces tlrtrigraphie, 1. I.) de navires , soit en potl , soit
en Ibrae. On * Figo. (Voir plus haut.)

'ili L1\ RE I. — CHAT,. 1.

«St aux Iles de Canaries où l'on croit que t*6n «epcul loger
sa;is grande dilliciülé, nie de Caiiarie n'ayant dans sa >iHet^u'un
diâtean de médiocre grandeur qui n'Cst point presque fortifié,. àe
fiant' au peuple <le la TÛIe, qui est assez grande et riche^.nuda
iiull^cnt aguerrie, étaiiO'liHs niarcliaînds ou jurtiriers, toutes 4es
autres iCballant làpoiii leurs düll'éreiKis, comme au parlement; et
quand dessein manquerait, il y a aprt» cela une lie nuraniéc la
Ccroiina , fort fertile en blés , •l qui nourrit toutes ses voisines; la-
quelle a Jiii fort bon port et un fort méoliant château où <(ue
qiûuKe ou vinf't Castellans qui

j'uurnuiKleil extn'^memeil le pei^ile, qui est (bit
pcu^beUiquex

et cpîi n'a presque point d'nmies.

Four leDt^lroit^ il y â ibrec Iles le lon^dc la etite vers.lecapdr
Catc ' et celui île Pale, où Toti dit cpie Ton sc petit forlAcr^
quand on voudra * y ayant de lx>nne eau et étant prociies de bon
pays et dëaerie»; mais sertout l'on dcmcore d'accord d'une pointe
de terr&<fui avam'«^^ fort â la mer qui se immine les AlfaJqîies
* de Tortosa, à quelque cin~ qualité ou soixante de liepes de
France, entre Valenceet Barcelouc, rb* laf|uelle je tous envoie
lyie relation particnlicre ; In oon&équrnre est idrile il eemai-
Tiuer, en o^que c'est le travers de Majortpie^ et, par eoii-

Mb|ueiit, eii.iiôï à la^vte ilnquel il faut (pie toutes les navif^ations (rËtƒpai'ue pasaetil, ne pouvant passer hors l'Ile , ^lant à cause des Turcs, que ccU romprait leur (diemin.

Depuis avoir fait cette dopéclie, que j'atteiMlaisà euvayer du Détroit, iMiiis avons encore trouvé tii^ v.iisscaux de Salé» dont riiii s'est battu avec un des drafpm's ' du Havre (commandé par Pninctrincourt ,

-* i/és C4Êfnirtcs ■■ elt«s *oo1 eo nombre de A tUu«c» dans rOoteo slUnique; ciU»

«e nomment Lancerotic, Fort>Aventoro, U (jininde«Caoarir, Tèiîêriffc, GoIn^re, Palme rt l'île de Fer. l<ancfTOttc eat la {dui E.;rile est à 53 lieues à TO. du cap de Non, sitné «ur la cote cTArn(|ue; elles aont oonpriaea »*nu« 37* 45' N. « ag* i4' Nm lonptnde d'e«endur, depui< i5* 45' o., jusqu't 30* i8' a ro. du méridien dt Paris.

* Cap (ir GaU' , au S.-E. de l'Eapagne ,

dans h Méditeranaée; il forme la pointe E dtr la buie d'Almérie ; il est au S.-O. du cap Pale et de Caiihagi'*nc , H îi l'E.>N.-E. de Gibraltar.

* Les Alfat|urs , Uct situées près de t'em* lioorhiirc de l'Irlbn*, qui ae jette dans la Mediléi*année, au*dmM>us de Tortotr

* üljorque, île princIpAe dus Baléure», elle est à 39 lieues de terre.

* Droff|on , vaisaeau léger. Les clics de pi> rates norinuMla avant lenr invasion en Nor*

KFXAXWN. ^ JUILLET If.UG.

mais so1rou\aiit pluallbrt (le monde et celni du Havi'c de eaimn , ils se font liattaB>sana a'^tmociier. * J*y-

->Le^m£mc soir; La Cfacsnaye, de Saint-Malo, »pris une grande caravelle ' lie Turcs^le Sali^, où il yen avait trente-six et quatrc rsdaves rspagnols qu'on a résolu de mettre en terre à Gibraltar, atin' ^ils publient le sinii que le roi a de faire b guerre aux ennemiade lH üti et sa bonté de donner la liberté aureaclnves qiinicpic sujets de ceux ipii lui font giiene.

Il ne sort pas un seul vaisaeaii des porte d'Espagne, si bien qu'on ti'a)Mi rnaare'eii prendre un seul; s'il y a qiïielqïie chose dans Gibraltar, demain on espère le combattre, et si le vent dure on espère en six jours dire à-Maiseille. i- • ' >

J'estime que l'on doit envoyer un ordre du roi à M. le général îles galiu-ettpour i-eccvoir les Turcs qui ont été pris de Salé , afin île les départir pour servir sur les galères de 'monseigneur le cardinal, auxquelles les inpilaines desdites galères (bumiront semblables vivres qu'aux forçats qu'on leur envoie de Paris; comme aussi un autre^ordm pour faire vendre les pris», en cas que l'on le désire, pnisque ceux defoilé ont lait publier au mois d'avril ipi'oïlrpomTait faire prise sur les Français, ainsi que nous avons appris par les Espagnols <pie nous avons pris dans U earavelle- ;

Le jour même que cette dépêche a été faite , l'on a passé le détroit

iiUtMüe, *e «ervaitotUtt de * C«reytUt. Oot qaalr«(ti^t4 qtMtru

ic[^]jerre, dnol ta P[^]c Hait omér d*uoé iculp voiles latines ou d'artiiiMO , .les Ikhif' tore I f I tf <*sf ènitwa i renient nm drigoo sets H les bonoetres «n [^]ai. [^]»nt x'ilsscaui <muo srr|)«ttt[^]nsdo-tilr knorndc celte es> de PortiS|(al IbrtlégerselTitesè Is voile: les pèce de vaUseaii pirticull[^] à la Kormandie plus grands sont de six à nept-vingts tou* fut iflspoié[^] par cet pirates, lors de leur cou-neaux de port. (/• tt Coutumet dt mer.

qu[^]e.

it

de Gibraltar si heureusement, d'un vent d'offfet à nord-ouest, que l'on a eu -fecilitd de raser la montafjne de Gibraltar et la vt)ir; en «èrtc ffu'on a pu reconnaître du côté de' la mer que c'est'unê montagne at- Uicliffe à la grande terra par un setllon de six-vingt%brass<[^]» de Large, où la mer p:.sse dessus eu gros temps , qui borne une baie du côté de la mer Môditen-ance, ({ui esta couvert depuis le noivl jusqu'au sud à psser pr l'ouest, et qui en borne une outra du côté de l'Ocôan à psser pr l'est depuis le susdii:jus(:ju'au nord. ,

Celte montagne est fort haute et fort escarpôe du coté de la mer Méditerranée , en sortie tju'elle est inaccessible aux ennemis même du côté du scillon ; elle I est aussi si l'on ne psse pr une ptite ville qui est «turâ au pied du côté de la baie de l'Océan , de sorte que l'on n'y put an-iver tpie pr la ville ou pr la pinte qui ra-garde Cenla *, et où il y a une ptite chapllequi s'applle la chaplle de l'Europ, là où il y â quelques ptits retranchements et quchpies ptits canons que nous n'avons pu voir, mais bien jugé le «dibra pr les embrasures qui y font fort ptites. Il y a en ce côté-là ti-ois ou quatre cales qui sont descentes où 1 ou put metti-e pied à Icn-e

par bateaux et chaloupes, mais comme cela est défendu par les retranchements susdits, on la put faiblir par des vaisseaux <pi-
pavent appi'ocher tout contre la montagne, et la montagne commande absolu-
ment au château, et le château absolument à la ville, et la ville
à l'abbaye de l'Océan, laquelle ville, tant du côté du seillon que
de la chapelle de l'Europe, n'a que des tours carrées par défense. Jus-
du côté de l'abbaye de l'Océan, quelques bastions où il y a de l'ar-
tillerie pour garder le port. Cette armée se put rendre maîtresse de
tout cela avec quatre mille hommes quand on voudra ; je vous en
envoie un petit brouillard.

Le 17 juillet, le vent fut si favorable que ce même jour-là
il nous amena jusqu'à dix lieues au-dessous de Malaga, en pas-
sant dans le Détroit. Un vaisseau anglais de trois cents, armé de
vingt-quatre pièces

ici, Coûta, cap qui forme le Détroit de Gibraltar.

^ , ■ • SECONDE RELATION. — JOURNAL. — 10

Heureux et dit « par la main », ac-
Pn sur l'armement
Je j'ai-

♦ . l'«fe lèa hènreÿ[r'(j)]to le capitaine Daniel, l'ennemi uni
uni

(le dragon) irti Bfere, hu-
Li-irC'Coï«man<loineit <l'»mc-
ner son pa“ * * villou qu'il pbila J au grand BiAt ; lequel refusant
le-ee filire, et DOM-

thw* tous ^ imwîcée à la iqain suif le ponj/oii il fiit^itaiiil
(J^tmjÊure lc(sijpMtl'un i«up dé canon, à ipii l'Anglais i^i^dit

d'un ^ ' , autre coup a balle «KatMTouhûr amener ni patiAnii ni
peiToquet ^

*] > , rfiipàAiÛ ile tonte M'niotisqueierie,(Ce qui ob(|p!a
Je<lit,^>itjj^ de

I.*'- lui lir^r trdis oiups de randbà balfecpii ddnnèrènt'tous
trojsir^ran a

" ' , l'eiAi, et Ips. antres deux dans lé buis, qiubleaaèrrnt'dciu
homme» , ce

qui l*nbH|^ à amener. D'autre» snisscaOK de ramH*c arri-
vèrent à l'inj , stant, et l'anteiîèreiit il l'armée, là oit il est. Il se
tnmve qli'il est - - s ■ chargé pour ftle»sinê de ebarbon deterre?,
de plancher, ^*pluml> et

^de quelques drap» ..on a iptdque lumière que- partie ap-
pellent aux » ^ ^ Espagnols. MM. D^i-court et DesgouUes]p ri-
wiaient rej^'o^, mai»

-je m'y suis opposé, que*1a procédure ne fût faite, à ipioi tra-
vaille le ' ||piar41eur général. , w * .■

Leî %, le mēior vent rontinuant, il nou» a mette jusquét^il^'Je
lléws ' '. A de EartJia(^ie, 3O11 étant surpris du calme nous avons
été:tout le i9

* • ' à redoubler je cap de Parle, qui est dix Ueues aii-dessnus. '

• ' i Les20, '21, 22, 23 et24, nousavonsétédiargés d'iui vent qui
i^s . ' ' * a tenu bord sur bord depuis Erèdc ^uaque.» à Alicailte,
.vin^pouvoié

! doubler le cap de Saint-Marthi ', et jusipies au 2.5 à trois heure» api-ès

midi.^

• Il ne parait non plus de vaisseaux espagnols en cette ciite que dans ^

' l'Océan. Nos frégate» ont été dans tous léure pprrtlrtH rades sans pou-^

voir rien rencontrer. ' '

•'* Nou» .wons seulement repcontié rin<[vaisseaux turcs et deux

• 1ère»; mais comme ils étaient aii-desstB du vent et qu'ils allaient a Uibmbar, nous n'avons pas estitqfé i^isoanablo de rompre notre ronte

. ,pour leur donner chasse. Nou.s atteniloip Je ^mps, de »orU|.q^ de

nCap&>int.4brtin, SrUcAecTEapagi». «tre Us côte» de Valence et de Uuieiei d'AliCahlc. C'est le côtela|ilu< O. cVst susii Is'-plusvoilae de IHe d'YvM. ja,

iJ %

tC

if

f LfVKK I. A CHAP^.

. ii-eiit^l (iMsSvenIs, s'il en î^. t uiî dovdiit f atülfK f en -deux ^is spi^ii^lreTieures nous serons aux ilcs d'Hyàj*, d'oiii^ui

noii».nsSii«ip.

. iuinu^; prêle, nom partirons à l'instant pour Ucher dixécuter
ce ^ .•s"été dixloond. ^ H

If^aus toute ccttd i^te, depuis le Détroit jmcpMs à ^PUBqgue,
dnèia' reiieonlrp deux lides: savoir, Maljpie»(MalaBl^etAten-i
ie', etdkux savoir , Carthi|^w, »pii a été autrefois le meilleur port
diê^onde, , mais isainM^ant toif^j|tté,"et Aimante, <pii est plu-
tôt rade qàl^oH; mais ^le miiilicrait bieii, sans <pie les lu-
biiauts x'y opppfenl de peur de lètircr les yani^nx on galère* du
roi d'Espigpe, leâtpiels'; <|iihud , iU sont dans leûiu porta ,
mèuaiit et le ('ommeri^ et les luj>itaiiU| pi-n*

■ * liant vittuaiUrs* et agrès aux uns et aux autres sans ja^is
rien payer.'^ Les ifeMe Ijice, Majoiv|ne et Miiui'que rencontrent
1« Uavei%de , Valence «Hyu-elunt, dans lesipiels il yades ports;
nuis ,aussi des for-p teressea^^lridrs et^iyii gardées. ^

‘ Entro'les ^ix \illes susdites, les Alfages (AltiMpies^.* se lenc-
mitient i^ui Vaut ipieux que tout et dont nous avons d*-^ envoyé
le détail! Â ■ De Barrelohe au uap qui «mumeiice a former le
golfe de Lyon ,*il y a «pielqie riugt-ciiM| liau^ , qui est disUiil
de Marseille quelque tpia- , mille lieues ^l^liuit iiones de Leu-
ratc, où il se lencoutr^aie baie avec iii^éomontoire qiu s appelle
le cap de Roses , dans leqnCl il y> a une ^tltc .tetiliration , et
dans la .vallée iue.j|8se(bonne ville appelée de même nom, la-
quelle forme un port qui est excellent pour tenir vingU rinq ou
trente vaisscaox des plus gi-aml et amant de gaJcies quoui vou-
di-a; letjuel port est de telle conséquence aux Espagnols <|u'û
ai- * ^ raeraieit mieux perdre tous Icare jiorts de leurs côtes que
celui-là ,

». daulaïil que c'est la aenle letraitooù ib se puis-scnl mettre à couvert q^pnd ils vfennciitd'ilalie.ou qu'ih: veiüeiU aller, paix» que le golfe

de Lyon est si périlleux ipi'oii ne le |ieuWpawer que par hoïiaoe, la-- V. *Tv, -iv- ' .-a- - . -

' (« sille 4'Mpk4^ e»i dnu poiotn da terre qui en UiMinr Tenllir

«itiw sur luie riÿjfM qui \$e jette àui% la fiiole*. *

PjM O. de U bûft. Ut. S. S5* St\ limK. • Alfaquei, Uee «tWes'i l'emboucAm de \l'sy iS* de Paiiii. (>o nomme qv^iicfois l'IOm, qui «e jette i^s la Mitltlermi^htU' cef^, baie Ja baie lUlitte \ elU cal tkwms de Tartosi*.

ik

ii4«^>r(dbn<l.>,. renremée «atr» ^

* ^ atr-

> .1 ■ Il •

^ SE<X>M)EitfaLAflUN. — JÜILI.ET lÜ3li. 51

fainj,îtt«uclr« cq « port , Haii!(kme (^lanl ilai» lluc aq|c ati- (îtssoni, (lont il fiMil un autre vent pour s'élever que celui qui est néc^ire i>our cc trajet et portant inutile pour ce passage; ce né- ressaire , inconvéniént se rciicontre aux îles de Majoitjue et Mi- norque. ,

Nous avons éttcoÿè trouvé deux galères d'Alger por Je aiAt- qiuelles on a dottné tjuelques coups de canon; inais ^ rames <p*rV inèqent leurs vaisseaux le ne?, au veut empéclnuit «punies

voiles ne^ • làMei^ le même ' . C'est uAe giunde limite de voir
relftj)qJ|pe e| U l)- . rannievlecea Turcs, viu la facilité qu'il y a d'y
remédier.

Depuis, entre'Barcelone et le cap de Koscs ■ deux Çalofes es-
pagüql^, de dix-liuit qui avaient porté la princesse de Carigpsn
nous viiiréul\ reconiiaitic; mais à l'insUnt que l'on lit tourner
deux vaisseawelles fuirent de telle sorte que nous n'en avons pas
oui parler depuis.

Envoyé cette 28 d'aoAt 1t>3(>

Envoyé cette relation à Paris pur M. Féranlt, qui est a (i le
jeudi

r dep

' M. de Sourdt» veoldire qu'U r*t iropoe* uble «ut^faÎM^un
ii'vMle«d1initrr b nftp> nmvre «nÉ, iyi'jdde de raroae,

rfgocni droitjlanilyviBi^

' Gip et noM? dr J)n«e« , -r* côte de

rà

CaUlogoe daiuU MéditerransT i il«t |ompm entra keap Begu
ri le ce|i de Qaie. ‘

* Grand golfe méditerranéen qui «eJnn»

^|ire le cap Skie« juiqn'au ap

Créa».

i' .lar X.

Le *29 tlu l'uuram, étoiU le travers tlu goHc de Lyon \
envoyAme?.

le sieur de Guitault doiuter avis à Marseille à M. de Jetantes et
« fgéiwHMIldes galci'e* de noire arrivé , aliuiifu'ils nous viisaciit
et dciaearftnae> bord sur Tautre» atlendani des lumvrllleN
jus4t*Q| W tieuxtcnie cTaoùl, c|ue , lassos de cet eaorcice , nous
allâmes moudler ni* lies d*Hy<^res. Let3d'août, MM, de Nante-
sel le gènih^l des galères noii> vinrent voir avec deux galèresf
lesquels nous dirent qu ils <;^ient tou> près de nom joindre, l'un
avec doii/Æ galères, l'autre avec douze vaisseaux et trois tar-
tanes; mais comme U y avait une extrême division entre M, de
Nantes et le Baron d'Allemagne et M. le général el Jet sieur de
Fourbin , de telle sorte que Tup ni Tautre n'agissait , et que
d'ailleurs nous apprenions qu'il n'avait pas un vaisseau ni une
galci'O qui eussent ni vivres ni presque d'hommes à boixi, nous
nous réiHK, lûmes de leui* donner jnsques au jeudi pour tra-
vailler à la réconciliation <pi nous est moins nécessaire entre ces
messieurs, et à savoir ai M* le

rVv.

^ ^ ^UVJRE 1. «Mt CHAP^ll.

maréchal dg'Vitry nous domierail île* l'^uiunies cnnw«>]or-
tait il'aT^ir, et ccepiilaait on cninmanila à toute l'annoe de
leiiouê^lei' ses eaux ; et pour cet elFet nous allâmes à Toulon ,
celle (k rade) du GapeSii étant infectre par les rbarnares. ,

âoH(f'itqi|lmes de ces roessiear» s'ils avdCnt'-ibnm- quel<|in'

') dfcisciit , s'ils avalent quelques avis, s'ils araienl recouitn les
lieux .qui ' l|c '^aieil été Oiïilonués : nous trouvâmes qu'ils

n'avaient aucun avis

mëniedcSaiuter^ai^aei^; qu'on avaitivM^niu Morgue(Moiiaco)"dir dessus une iponla^i^, et que le rappoH en était tout Irais ; ipie le muiécfaal v^||it yôiiit donner d'homiucs, ot quand il en eût duniir, . ' iqiée..M. de NainHn'avait misvnciin oidre pour des vaisseaux pour ^ lesv||^ler ni pour vivre* j M. le général des galères avait quelques

i-qipifl^lMde sdn iv'-gimeirt des galères, mais il n'avait point d'armes '7^ ^ pour les ut||^' ; eiilM , n&iis nous trouvâmes dénués de toutes aortes de , ' à secours dét^vsi tés d'employer ce teni|M à r'halMller les bmuilleries _ qm élaieinr cf^^^atix, et à exhorter le maréchal de Vitav à donnei- îles ^ftu||nmes, oclfVil iléclani ne pouvoir faire, u'en ayant point d'ordre.

jpuiti septième .d'août venu , les galères et vaisseaux aussi prêtai qu'âj'arùr^'et la volonté de iw point donner des gens p ixmmu' il ' fui jugé Si propos que j'irais à Mai-seille jamr voir ce que iKius de- V Htps 'espère* de M. de Nantes, et si je pourrais faire trouver des' vivres et des armes M. le général des galères, et pour cet eH'el, MM. d'Esguilly et maïquis d'Aumnnii m'y portèrent dans lenrs galères avec ordre de s'obliger, au nom dii'^rps, pour les 1^ (ju'oîl püurrail ti'ohvcr. Lt' îiieur Laguct fournîl les vivres et tes armes désirées^ et M. .dit Nantes nous dit (|u*ii ne pouvait fournir (|ue douze Vriipseaux et trois larUines * ; le Niir-plu.'v purtc^ par Tétut

' *^bMcric,tarlic6tetnia)U',aalV.do||ll^t-^ * 7*
(tr67iie,^iortè^i)r vaisseau seinUaiak: à SoafljPfal au S. (k' Viatemiclu.^ ^ cidteAU 1 m»e o&u, propre i châtier '

ta sttf o» focUer tr^i esQirpé , et Uattu «)f aMrehaodiseSf
principalem#"^!-

par la mer.Teétitteaa, lacitydeUr W«î, 'viu,' id. {Fottaiaa, Byé-
rOj^ttpI^ y

sont sm- tne lanf^ d<^* torrC; diHachic dra tWlaaes eo Lovant,
trûvtrtier^ en Ponant, montàgliM.^aiurhautetirprodigU'ivCvetl^
mm* vaiMenia qui voet4 v«hp ul rames ; . •^'avtoott en
amphich^lre sur ^ bord ^ la pMiVfi^, miaparonei ,

mêe. il jr a muuiUage do'ant >lonaco*pMis et Cotàtt*M'de U'
mer, p

b 1^o^ est niauvaifcJi^'èiv^rès tic terr«. '
ff,i|l)li«Vn»'â*KÿitMs^ CviilHjlr' ,.»■

, ...ar ^ 4

.îi*

“ÿ SÈOOSDE iifcLATION. — AOUT 1636. ô»

ipii était jn^|iio:> à titinle tartanes et .seize brûlots, qa'il ujg-
snit •

^ bien rinlention t?e monseigneur jfo rardinal, mais que le lu-
mii 11, il

sémitjil'armée arec sesdonze Taisscaux. Le lundi, manli et
mercredi ni- . »

. • tenant {ioinî, le jeikU 14, nous finies voile aux lies dUjfers,
uA iïiou.si{%^

• apprîmes la -il^ M. le géitflial des galères a^iCt1nWii6(^Ks,
_ * en pilai lies pmr ^oir protesté de se plaiiKlre ii moiÉiéi(j|>cur
le car- - > -'pt^ le TOfagt' > de (ertaine onionnancc qui iloi^nait
qnlHi^ ,

^ ĩnHeieiaft'âiflt capitaines de son régiment il leur pi-éjud^.
A^lliu^t ^ il Alt arviiié que j'irais le trouter, ce que je fis; mais
fWBo^mit (larli , a>ec neuf galèrp, par imc lettre ipi'il avait reçue
de^^nft l.rwîW^:^^» V»;;.

qnebpies avis qu'on nous avait apporti'-s que les galères cnne-
niès sdaienr C*

J il Sainte-Alarguerite , tout le samedi et le diinanehc sç |sis-
sèij|Fen ' “ ' attendant les vaisseaux de Marseille, les l lOif^ ères
qui reslaimi ; et pour voir si on pouvait làirc cette
récônciliatioD.^s capitaines avec . môusieor legéni'eal, apprenant
de toutes parts fa divigaSqu^t amit' * eiUrc l'infanterie et l'é<{ili-
page des galèius et les mmteaux capitffn'^

^ de Marseille établis avec les officiers des galères et ceux du
r^'ment' jp ,q||i ne les voulaient pas oonimitrc , les uas .se ix'li-
rant à la bage,^ les '

V autres par leutXpropre force résistant ; mais ce rctnnlement
ne produisit rkm , racGOmmiHlement ne s'étant pu faire, ni les
vaisseaux ii'étanl pas anàv«*s. *

lundi 18, ncMis fîmes voile, et deux galères vinient joindnleur
e.scadre, celle du rlietralier.dc^la Valette étant demeurée pour
attendre son capilSine, qui était allé à Arles pour qnelipies al-
laires qu'î^ y avait; le mémcjour nousallAnicspar le trarenides
ilcsSainle-Màif^n^t rite, oii , ne pouvant mouiller h cau.sc

d»>veii(^li venait de'terre, je , fus dans la Cardinale, i-omman-
déc par Besrocliek , avec les régiments ^ dei l'armée pour recon-
naître les Iles et voir si le luaréclial de Vi|()^^ n'avait point chan-
gé d'avîs sur la nouvelle qii'if avait l'cçue de mon-^.

'4l|;neur le eaidinal ; nuis ledit sieur n'étant |inin^j^u à
Cannes', ne' '* •

'put avoir de lésolution, et, per conséquent, aucuns liommes
"s,

, Je vit les lies , tant du côté du Frioul , où je fus la nuit pour
tes * ,g-rt6oiiiiailr^t »pir les veisseaux Aii y pouvaient él"e, que
dessus la moVagneet du fnrf,Wla Uroisette , ,li|; Où je üsihire le
plati que j'eb-

^ UMte 1^4 1HHAP: I

i^oie^e({|M j'ai v('rifi«', (aiit ^pÂ* (1rs '^ÿHibaiu«n> <)ih «|Î
m>iiI sorti» fMrr-euif qui ont ^të de tout temps en I lie. Nous
tiîlsâraes tous «I nii 4 "ommiu accord que l'île Saiiite-Blargue-
rite était bien plus 6cile i|||.«^

lj|SsP>'*n<l*» que celle de Saint-lonorat ; et de &it leit
(nMbmi» ticiinenl'ît . **" • * . "fis®**** ^t'ut-Hoiwrat , hquelle
n*iSlanl «ccessible ^

! 'P*® f rioul , ils l'ont^ toatè retranjlf^ de ce côfé-lh eTcc ■

de bonnes redoutes (lexlistance , et aux deti^rfmts on twvaille
à dew (duipelles qu'aient eiilic'i^ment les religleis , île aorte
qn'eUes sereCtif ^ maintenant (sKtorts pour garder les deux
bouts.

Saiiite-Marguerite, elle est défendue par un grai^ foit'jde
 lK>is:|>astM>iis et deux demi,. efi il y a vingt et huit pièces de ,
 rapon qui vi^e&t prestjur toute l'Ile; ees deux bouts sont fortiflës,
 ï l|j*ht*: cejui du |CTant'^p%ii le.s ennemis avaient fait leur des-
 cente, par ^ ime redoute^aqi^lé est tu(f d'un fort de quatre Kas-
 tions, le<|uel est advu fftwiitllTOU,. Le côté de ponant est fortifié
 du ctité du fort irrégul- ^P^uivant l'assiette, et le côté de Ca-
 niiestd'une tour terrassée avfc Uu travail de terre autour. '

lit ile est presque accessible partout, hormis au bouldft grand
 fot;^. •» nuis l'on ne |x>ut faire de descente ^e du cdté de
 Cannes, à came que r ^le côté du Frioul est vu par le revers de
 tous les retnmdiëmeiits de ;^ySaiiil-ftouorat ; et des forts du côté
 de Cannes l'on peut descendre, aux pointes, mais on est toujours
 vu du eanon et de quelques petits travaux , aux lieux que les en-
 nemis ont cru qu'on pourrait descendre. * C est le véritable état
 des Ile», qtic j'ai vu moi-méthe et conféré avec Çles propriétaires
 du lietf et les prisonniers des cnneihis qui en sont ^ sortis; nuis
 cela n'empéelieia pas que nous ne les prenions, s'il plait - à Dieu,
 pourvu que les (JivnioBS qui sont entre tous nos chefs ne ^
 continuent pas ; i-ar maintenant les galères nous sont inutiles : la
 Psovence ne nom assiste pi de àtb gens , ni d'aucun autre se-
 cours. M. de •t Nantes s'est ooileut^ de se faire général de queb-
 pies méchants va|^ W** • "'c'" tl aTOif «1*» bateaux pour faire
 des descentes, ni'

. i^ut porter des hommes ni des vivres poim eux, ni ki choses
 que «Imuaiidait la descente desdites Iles', si bien cjue nous
 aoyÉSPes moins forts qiiifi (pund nous sommes partitde l'ilede '

. * sEgwruE k^tidn. Aoi'f lew. - • • *

,.* du courant ayan^m(iuilt^l3< i^e du Gourjau , pm

«■ Margnetite, M.>âe Nantw'y est ari-ivéirreootii'e.vai.iseaux
ct4»g^rr ' t» *

du chevalier déjà Valette; le Licorne y est arrivée, (|ui lait le • ♦

■

•■ dafciànu aç^oieAl4M> escadre. Tout ce temps jiuqucs au
26 ail auir s'est ^ passé àjjupomjnodrr M^lc gfaëi'al et' ses capi-
taines, ce (u^'ot^a^^^' .

etùpemaderM. de à vouloir! nous assister prendre, lés

> «•>'« nou*voj«i» ipie les eiinemis se fortifient, soiiirS nou-
siiiietaçv ^de» |[eiis peur aller entivpr«|^re ailleurs. Â '■ .

^ Toutedv-ces demandes : il objectait <|ue, pour 1« iles|R ne
pouvait ddst^idre ipi'il n'|^t ce qui lui était nécessaire , qu'il
dé#ait J^tflé ' ^ sieur Dnplessis serait venu, dont il avait donné
leiqÿinnii(^ut.roi et à M. de Nttntes il y avait trois mois; . pour
donner d^y;rns,*l^i^| ■ ^^ pouvait, tant |iarce qu'il n'en avait
point d'ordre que parce ' '■> •

pouv^t dégamjr la province; néanmoins ^apvès pleurs
voyages^' ^ * olFm quatre ou cinq eeulsIioBuues de dill'érentes
Si^imifl||ics abx dd^, • s. '

miCi cbeft qu'il n'aimait pus et qui n'éuieut pas
rorlexp^ucnt^|u iS.' métier; on n'estima ita^qie cela piit beaii-
coupservir. I.a; d(t|iiul dièVo«ll'_.« "

notre infanterie consiste plutiU aux cliefs iiixpérimenlés
(|u'au-]iea de nombre et de valeur des aoldats, qui fitqu'ou le pria

de donner pliiOU shs compagnies de Valliac avec Ic^roestreKle-
camp de qualité , ce tpi'il a accordé enfin.

Mais connue le temps se passait miitilement, j'envoyai Chau-
vin et Rou- 'lerie pour vlpter Mprguei (Monaco), les iiégocia-
tionsqii'on faisait avec lè prineavi'élanl supportées à cause que je
ue trouvais pas <{u'il exéotttâl ' rien de ce qu'il me (lisait espérer,
et que je ne pouvais avoir aucune I, lumière par le plan fait par le
sieur DupleaiiJ; Icscjuels firent tln||r ' rapport que les terres de
M. de Savoje étant juMpies ii la portet'dp.'

'Morgues, il se trouvait trois petites collines sur icelle, l'une
desqueliés faisait un petit proqtqntoire du q^té 'de âaiiil-^dl^pÿ',
à la iàvenr duquel oik pouvait descendre.'du canon et le TOoiitoU
dessus, qui verrait «" par le glacis de toutes ces fortifications à
ladmkii-portéedumoosqtiel^ ' ' que l'autre, dqménf distance , it-
pyéit toutes les fortifications de la place».;;

yur la llVMÛé({ic..v^(c port (k tellc:S<»-le que, ipcnid même
on.ne prendrait pas la plat^Kw laissant unii^ct
unebatieriedessus.iqu'on

üL » Lim

mtE i.4iih:u^

.' ir

ooimme ol.ii* snr dejf.ik S^ioic , ou «intl cç ^

jjflRiir"

pi^llhiitilf!.

■ Ce rapport a fait rt^sbudre d'aJier ^ oeuc place pour trois raiaon» a ^ prinripale» : Ja premiêro, parce qu'en demeoranl cj» <>>pos OH cmpichtr»- ■ ours des iloi durant qu'un prépare <> que dâire le _■

puar^^^taque*! !

^ ■ «conrlef'c'tst^ue Finale Aant plus édif'nie el plus dans la terre^ et daus le TO^iaye. des Génois, el plusiâcilc à soeonrlr par terre êt^

• à leprendre ((ô^pd on le tiendepit; depuis, y avait plus d'eap- tirance* , d«r I«ljM|pudr^ - par un péUid que par ^r«e. y uuaiit peu de^eus ^ ^ ■j.<qjptK^jlUnc .»o|^ point en soopi;nn. ■• 'u * '

*^1 jyaJti'BiaifatgjHiiiion .est que guaiid or^iic |K«i>dnn't point la place,

^l'Aisii

jri deux »nr la terre de M. de Savoie, qui leiidrout le port lium- ciit inuti^ el par/ conséqueiM l'assisUncc dps.i(les fortép-

jfe r^sdlatKMi prise, on se troiiTa empiV;tu<daiis l'exécution, d'au-

• — '^ni qte M. de \ itry ne voulant pas donner ^es troupes, nous nous U trous loua avec quatre raille linnunes, qui ii'étaiciit pas bastaut d'un si

grand Irataii; ou proposa de convier M. de Vîtrv de vouloir at- taquer côte de Villefraiiche ', et que M. d'Harcourt attaquerait du eôtéde ■ Menton cl du port. Celte prupositibn lit grand bruit, M. d'Haitoi^

• ^iiej^ou^ijlt point sottlTrii' Iç auréelialde Vitry s'il ne lui obéissait, ce . .C qiH' nous savions bien qu'ü ne ferait pas; enfin, après plusieurs coii-

•fleslations , il donna les mains ipie l'oircoiiviél M. le maréchal de Vitry ' J'élude la pai-tic, sur l'espérance qu'il ne l'accepterait ps; c'est pour- * ■■quoi, on a prié M. de Nantes de lui aller faire la proposition, et ce- ,O . peidanl on Irasailie tynt poiii préparer les choses nécessaires, tant polir Morgues présentement que pour les Iles au 15 de septembre, t * ja.â'eifluit la propositim fait^kM. de V'Itry avap.ys réponses.

M. de Nantes ét^t, reva^ avet^ja ,m^pie' résolution absolue du ■niaréechal <le Vitry de-^ .sortie de son gonverneiaeni ni laisser sortir ^ iivHipes sans commandement aJ^ltrtpie pouçfcs Iles , eonibnitéinent

Mj|^||randc bair.

SECOWE RELATION. — AOÛT i63fi. i;

à ce qa'il nous aTait dit, il ne rentreprendrail qu'à deuxj^udioVIs : l'une, qu'il fût seul; l'autre, qu'on lui donnât certains bateaux plats, claires, chaloupes en fagoto ' et auti-es choses' daignées par le* sieur Duplessis, dont il avait donné mémoire à M. de Nantes il y a trois. mois et en^vait envoyé la copie an roi.

L'on lui fit une troisième proposition, qui est dé donPttt les . seuls régiments de la Tour et Valliac, avec lesquels on olTrait en sa présence défaire l'attaque sans attendre' plus long-temps, les emn^is se for^ tifiant; et queles ^giments ne sortant point de la province, l'eopimse déjà donnée ne s'y rencontrait.

A quoi, il répondit qu'il ne voulait pas donner ses troupes , Vil ne les menait.

Si bien <pic nous nous sommes trouvés réduits à faire travailler aux inventions de M. Duplessis pour espérer au quinziesme de septembre faire cette attaque; mais je crains bien que lors on y trouve nouvelles diiFicult<>s,«ct cependant on nous vient de donner avis,^qui ngus^a été confirmé par le marquis de Bagnas<pie, gouverneur de Nice, quede duc de Ferraiuliua est arrivé à Morjpies avec trente-six galères , et «|u'il en attendl jusejucs à cinquante-trois toute,,s chargées, outre leur annemcuntoix-liuairc.de cent hommes d'infanterie chacune; Icestpielles, comme je crois , n'auront autre but que nous suivre partout où nous irons , afin de mettre leurs gens pied à terre si nous le mettons, pour secourir les lieux que nous pouvons attaquer; ce qui nous a fait résoudre de sortirde ce port, comme on est entré contre mon gré etdemeuré malgré moi , afin d'aller voir la route des ennemis , et tâcher à fonner un dessein à leur vue , attendant les commandements du roi et de monseigncui' sur le fait des petits dilTéiends de nos chefs , et des nouvelles de M. de Savoie <pie nous avons envoyé apprendre par le a»ntrôleur général, ayant été avertis qu'il pmvait avoir qiiclque intérêt en Morgues, ce que je ne crois pas , vu l'olFre qu'il notis a faite par le m.ar-

‘ Oo appelait ainsi des chaloupe* ou em-.^ en avait besoin , en rajustant leurs ment-; . barcations dépecées , qu'ou transportait plus* bmres. facilement , et qu'on reconstruisait lorsqu'on ^

ijuis de Bhgiiasque de deux de ces ports et de tout ce qui dépend de lui.

Nous avons aussi eu nouvelle assurée conune quoi le grand-duc a donné ses galères, et comme les Génois ont refusé le passage, non seulement aux gens de guerre du roi, tnaïs aussi aux particuliers, dedans leurs États.

L'on fient que ledit duc de Ferrandina attend aussi cinquante Vâsseaux', composés tant des galions que des divers vaisseaux des marchands qu'ils ont retenus, mais il n'en parait encore rien.

M. Férault est parti le 28 d'août pour aller rendre compte de l'état auquel était cette armée, et pour apporter la volonté de S. E. sur un Mémoire qui lui a été mis ès mains.

Le même jour étant à la mer, le vent étant calme par le travers de Nice, le courant prit les vaisseaux et les fit donner parle tiavers de Saint-Honorat quelque dix milles de large; la nuit, les trente-huit galères qui étaient à Mourgues (Monaco) SC mirent à la mer, ét, passant (|uelque quatre milles au laqjcde l'armée, ne furent aperçues que d'un vaisseau nommé /« Cjrgtie, etramandé pardeCangé, le<piel ayant averti par un coup de canon et envoyé sa chaloupe pour dire qu'il avait compté qualorxe ne put aller .à elles n'ayant aucun vent, non plus que

le rMde dé-l'armée que les courants p<jrlaient toujours bas.

a la pointe du jour, toutes les galères ennemies furent aperçftes en quित्रe esoadi-cs par le travers de Saint-Tropez, qui nageaient pour entrer dans le Frioul des îles du côté du ponant, ce qu'ils firent sans coitradiction, les navires n'ayant pis de vent, et les galères étant trop faibles pour s'y opposer. Ce secours fut reçu avec grande oslentatioii de joie dans ces Iles ; les divers coups de canon et bandières de tous côtés léiiloignciit que ce secours leur

était bien nécessaire, le vin leur étant manqué il y avait ipielque temps, k ce qu'on apprit de force gens qui .se sauvèrent à nage.

Les .ÎO, .31 , 1 " e):.2'de septembre se passèrent bord-sur-boivl depuis les îles jusipes kjMioe, attendant que le temps ouvrit l'occasion d'entrepri-endre quêlÿie chose par le moyen des brûlots, tous ceux qui avaient connaiss:iiece des îles ayant assuré ipi'en la passe du milieu il

SECONDE RELATION. — SEj|îa?pnUIE .^9

n'y avait que douze à cjuin/e pans d'eau piHd,» at fÇv4)OV> res]Mec de la largeur de deux o*)èra avec leurs radies , les liasses du cAté et d'auUc &usKHit à rien aux Uea; mais ce fut inutilement , le calme étant loujoui-s (al qu'on fut obligé de gagner Vil-lefi-ancilia pour s',^péclicie' lie donner, conférer avec le.marérliial de Vitry sur du roi

appprtée pur le commissaire Sainl-Martiu, et pour éUe ei)ÿae Alqrngnas et M îles, afin que, la aé|(^utia<i^iae d'aller à l'un onÀ^'atitrc , ou fût en poste de l'exécuter. ' ivs, .

Les 3 , 4 et 5 du courant , aux entrevues d' AntOies et de Vi^U' franche , là où pour toute résolution il ne lût arrêté autre chose si^on que les préparatifs demandés par le sieur Duplessis-Besançon pas encore en état, qu'on ne pouvait aller aux îles, dont le enmad^^ dement deratta<|uc était donné au sieur comte d'Harcourt; que pour Monaco dont on avaitproposél'attaquesoitdiiréré des forts, à quoi tout le monde inelinait de s'occuper attendant le temps des îles; et letlit sieur de Vitry dit qu'il n'en pônvait pieudre le commandement pour plusieurs raisons : la première, paroe qne^tîdtai^glBtôt Iç travaildu maréchal-<lc-caiip que d'un général d'amtée.; qu'il qe pouvait eip pe temps cpiilter son

gouvernement, de plus qpi'il ne savait pas de telle sorte en M.de Savoie, qui voulût lui conGer sou honneur, s'attachant sur la parole de cette place, dont ledit sieur le pouvait contraindre de partir qmnd il voudiivil par force ou par iimommodités, les passages et retraites étant audit sieur de Savoie. .. ^

Un praposa de prier le sieur comte d'Harcourt de faire cette mais comme ou vipt au^létalldes moyens, il se trouva queM.s|B.^|j^ nu soldait donner pour ce siège que dix compagnies des quatiV régiments ipt'il a, ipii ne faisaient que trois ou quatre cents homipes ; que le régiment des galères, dont on taisait état de mille homnm n'avait point de nourriture (luami il scr,ait à terre, si bien' que ne restant que le régiment des lies et sept à huit oents hommes, tirés des quatre régiments ylc Provence , qui sont divisés sur les vaisseaux de la même prosinre, on estima qu'il valait mieux prier M. le maréchal de Vitry d'envoyer les dfx compagnies qu'il oifrait dans la Tonrbie , dont ils avanceront les logements d'éminence en éminence pmr être en état de

60 LIVRÿ: I. — CHAI*. 1. ^

faii-e un fotl^lu Moniquiel (pii coinniande le port et au Cap de Melle, et aii Cateretj qui commando absolument la ville et toutes les fortili- («tioii5 (piaud on voudrait , et pour faire des ptartics sur les galères (piand cU(îS entreront dans le port;^de soi-lc que par ce moyen, si l'on ne i-endaible port inutile, on Tincommoderait bien fort. On a envoyé un ingénieur et un trésorier,- tant pour tracer les travaux (pie pour payer les soldats (jui y travailleront et pour payer la voiluie des vivres des soldats que le marcial de Vili-y ne veut donner (pic dans Cannes; mais comme celte i-ésolution domièitJ d'envoyer («s dix compagnies à la Tourbic ' n'a été/ en ce que depuis que le mai-cchal de Vitry s'en était re-

tourné, l'on n'a pas encore nouvelles de ce (pii a été fait, ni s'il aura envoyé lesdils compagnies.

Le 6, l'armée ayant avis (pie les galèi-cs espagnoles étaient dans le . port de Morgues, se résolut, puisipie le vent lui déniait son assistance, (le se servir des bi-as des cinoui-mcs ' pour remorquer vingt vaisseaux résolus d'entrer péle-mêle dans le port; et de fait l'on partit du port de Villefranclic en cet équipage, le iesletle l'armée y demeurant mouillé; mais comme l'on aiTiva au travci-s dudit port, ctipi'ils aperçurent le sieur de, Mantin , 'wéê-arairal, que la galère du chevalier de La Valette conduisait droit dans le port, lesdites galères ne s'assurant non -pins au canon de la place sous hupielo il était (pie à leur pi-opre valenr, elles eurent recours à la fuite ; le soir il vint un grand coup qni obligea les galères de penser h se nîlirer :i Villefranchc.

Le 7 du courant se passa à i-assembler l'armcc, (lui s'était divisée pour ce dessein , et on alla moniller h la rade Menton *, ipii .appartient au scigucur de Morgues.

Ix; 8, l'on y s('jom'n%pour attendre les galères qui n'étaiciit pas venues le jour précédent. "' ' v

Ix; 9 (lu courant , l'année cl les douze' galères étant mouillées à la rade de Menton , attendant le veut propre pour continuer sa loute

' ' Ville au Ai.-O. df Monaco, dans l'intc- ' Petite place sur la cdte d'iulic, ctliir' rieur de* terres. ' _ • Monaco cl la côte de Melli'. U: cap de Mellt-

' Potaion d'ii<pii|Hige d'iine galère coni- furnic la partie S.-O. du golfe de (iènes. posée de forçats.

T«rs le lâ^nlj'snr les srx lieuit» liu malin l'armée des galères U'Espagne, aeéeèclle do Flom«ce, qui avaient Fsvant-garde, le tout au nombre d« tfenle-dem, vibttonte la nuit dnSan 9d'Ar-raoiiel(.Vrassi), oâelle était mouillée,))ODr sdrprctHlre rcite armée it L'ancre, ou du moins la combattre à son avantage, à CiAIsd des grands gelgpcS où était la mer, on bien pour lui enlever qnél<|ies Unes de ses flûtes ; mais ce fut en vain ; car au même tetét» nos gaièreit tinrent remorqncr'dfiC'âu douze des grands vaisseaur-de notre année pour leur doiuKr moyèn de gul^vemer et de faire tête, selon que Its galères ennemieB se présentaient au combat ,~ faisant néanmbins c^que l'on pomTtjt pour aller audevant d'elles^ sur l'appréfaension cpi'on avait qu'elles ne feraient qt£nne feinte.

. Le comb^dura deux ou trois heures, c'est-St-dire de coup île canon, encore eut-on bien de la peine àsetaettre à portée d'elles, Tti qu'évitaient toujours arrière, de aorte que quand elles se troii-vérèbt un peu pressée», elles ne tirèrelit plus de leurs rames. On les poursuit toujours tant que la diiourme de nos' galères le peut permettre (prenant aussi le tenip de bien faire leurs déchaigaa. sur Jes ennemis le plus à pi-oj)os qu'elles pouvaient).

La ehpitanc d'Ëspgnc a eu sa poiip empoiiv, ([uelqiies couptle canon à L'eau et les six trompettes tin duc de l'u tandiiaa tm'-s.

La ptronne' a eu deux coup de canon ipii l'dnt pereih! de pri eu part avec quelques prsoiives de tuées.

La capitane de Florence son aiiteiinode trinquet' empoi'téed'nn cnnp de canon avec nu Itomree qui étailT dessus et quatre marmien de tués.

Lue galère rongée de reliaisons de Florence a[^] aussi eu quelques
'èoup de canon tués. Ils ont emporté six flûtes et tué quelques
lions.

On dit aussi qu'un coup de canon donné dans une gabare des
ennemis a tué quelques hommes. * -

' Les habitants de Saint-Remi, terre des Génois, ont fait ce rap-
port pour l'avoir appris des Espagnols qui ont mis pied à terre au-
dit lieu pour prendre[^] des rafraichissements, enterrer leurs
morts,* et partir

Où l'arbre du trinquet a[^] été mis d'avant d'une galère placé sur
le pont.

Les navires ennemis j[^]ués, lesquelles ont été vues à la mi-
nuit au nombre de trois ou quatre, par les vaisseaux de cette ar-
mée qui en étaient les plus proches. '

Le bruit commun est qu'il y a cent hommes tués, particulière-
ment les six trompettes du duc de Ferrandina.

Le lendemain 10[^] du mois, il fut résolu de prendre la
revanche de la déroute des ennemis; et de fait l'amiral par-
tit sur les deux navires après minuit avec onze vaisseaux de l'ar-
mée que nos galères le rejoignent, pour aller trouver les galères
ennemies à Saint-Remi, où on a[^] vu qu'elles étaient
mouillées, laissant le reste de l'armée à l'ancre pour conserver
les vaisseaux d'infanterie et des vivres, où l'on arriva un peu avant
le jour; mais nous ayant aperçus assez proches d'elles, elles
commencèrent à fuir à toute vitesse au plus grand désordre du
monde, laissant même la plupart de leurs captifs et bagages, et
coupant leurs câbles, n'ayant pu quasi le temps de lever l'ancre;

et Icsdits douze vaisseaux mouillert;nt attctulant le reste des vaisseaux de l'armée.

Mais sur le midi de ce jour, lesdits ennemis prenant encore ('occasion rlu grand calme, elles vinrent dispoaées^en trois corps, savoir : asanlgsrde, bataill»^ arrière-garde, faisant un grand ia:rde aubiurde celte armAr mouillée {l'avers dialit Saiiit-Remi, non pas pour l'attaquer, mais pour essayer d'escroquer quelques uns îles petits vaisseaux qui venaient avec le reste do cette armée jxiui- joindre l'amiral , lesquels étaient dispersés à aïuse des calmes.

Si bien que l'amii-al se fit remorquer par trois galères pour couper chemin aïixdits galères, arborant le pavillon rouge pour leur faire voir qu'il leur demandait le combat seul et éloigné de plus de trois lieues de l'armée , ayant seulement trois vaisseaux qui se faisaient remorquer pour le suivre, lesquels étaient à quatre milles de lui ; mais elles n'y voulurent point mordre et moins encore s'arrêter, ce <pii

' >îgiit6c, CO termr« poodintà l'uit»qQ« (aturfinc) d'oD frai rang

de fuir à toute* ramrA. d'iriron*. C'rst dauf le» feluii(|uea <^a'ua

* Fflouqur on Jakmquf , vaissean dr bas- passe ordinairement de Proreace en Italiï*. boni fkksmrert, d'enviNm 5 ou Ôbancs. ré- (h rt Coutumt% </e ta nut .

SECOSTOE RELATION. — SEPTEMBRE 1636. 63

n'mppécha pas, néanrooliu qo'oii ne leur lionnlt quelques coups de canon. * .» • . ' * ■

El les douze galères de cette année se détachèrent de nos vaisseaux pour s'en aller vers les ennemis faire leur décharge, où elles réussirent assez Iweu , et particulièrement la Richelieu , < eôibiandée par le sieur deTennes, la Patmne, rommandre par le marquis d'Aumoiit, lesquelles et la Capitan», qui alla faire sa décharge ceihine les autres, et la Cardinale, commandée par Desroclies, vint après faire le même sahit que les autres. De ce combat, on ne peut paa «nture dire combien on leur a llié d 110(0011*3, mais on peut bien asaorer qu'on leur donna quelques coiq» de oauoii à è'eau, VI même on 'vilr deux de leurs gtélèi-es à la bande 'ÿ Jescpiel les un peu api'èi se f'ai.saicnl jiréter le cap par leurs compagnes; et ainsi elles s'enallèienl cliercler la terre]M>ur leur rac(iummoder,-et on trouva sur l'eau force hommes niorl.s de coupe de canon.- ■

De notre ciité aucun de nba vaioseaini n'a été louché, mais bien on a eu qiich[ucs coups de canon;' 'savoir : sept daiu le Lion-etOr, trois dans Ic^fKon eommandé par le Banni d'Allemagne, et uir dans la rhambig<uii Coq qui a rompu m>e partie de l'autel sur. lequel le P. Lèstraies avuiWlurouUimé de dire la messe; et le tout sans blesser perionue. r- ^ ^

Mais on dit qu'un coup de canon tua un sergent et un trompette dans !m Mar^etlalle , sah'^ toucher à la galèrm If.. ..4..

Les 6,11 et 1 '2 lés calmes furent tels que l'on nepal janaatâ ni daniwr fomls ' enmieim tthis ni metm à là voile , tons les vaisseaux defnenrant à la dérive ;de tülfe so sans rassislaiiii^ des patères qui les l'as-

semblaient danàie Oorps de Farmée en leur ^nnaiit le cap*, il cäl été impossible qu'il ii'jr en eût eu de peixliis.

Le 13 se levant un peu de vent, on alla mouiller à Ai-ache *
pour voir

' Penc)iat pli» efan côte qoe de l*«utres côte M. de b Au IV.,
i|uH(|i»rR

par laite avariea qu'cllca avaient reçues, degrés O. du cap de
Melle , il j a une rivi^re

' CH de galères, le diaait et une baie avec laa aaaex bon
mouillage.

Honnerjunds.- *' L'île d'Arbengu termine cette bak* vers le

* Donner cap ou la n*mort|ne. N., lat. N. 44* long* 5* 37' de
Paris.

* Arassi, dans le golfe de Gènes, mr U

tu . LIVRE I. -^ CHAP. I. *r«i;

si on y pousrait encore' Mtacontrcr les galèreâ^ maisf^n lif-
tyant loujoiii-s

à la Tue du paTlIlon, un alla le 14 mouiller à la place de IxM-
MI^jte s

intention dc.faire descendis l'infanterie dans la ville (qui est
au prmcc

Ooria) ; mais' y <^taiit arrivds et les peuples en apportant
lesA;!^ ^on a

remis à y faire desemtC jusipi'à ce>qne l'on ait vu ce que fe-
ront MM. de

Gs[^]iics; ce <pi nous aurait fait rt[^]soudre [^]ft d* <[^]l(piiir mouiller dans

Vav où l'on a commeneë à recevoir les compltStents de G[^]nes pour

la saluUition de leurs forts an pcrsillon du roi (ce qu'ils n'avaieiA point

encore fait en tout)» la cAte). Le (jonvernentr est 'renu offrir te Arvice

et tonte l'assistance' que l'on[^] pouvait souhaiter «ie lui ; de qe lieu , à

l'inslanl, on a ddpéchë le barontfe Netdllan Vers la soi(piCiMe>'sie

(iénes pour leur porter Ies"tl4pécbes da roi , et savoir leur rtSiolution

sur les propositions cpie le sieur de Sabran leur avait laites de- pift trois

mois de la part de sa majesté sans |>onvoir en avoir aucune réponse.

La pieraière, s'ils ne donneraient pas rentrée de leur port dé Gènes et de V>us les autres de leurs filais, aux vaisaeaux et aux galères do roi pour y epti-er toutes fois et qualités qu'ils en au- niieut besoin et qu'il leur plairait.

U) deuxième, si tous les rafraicIdlSeinents et autres aftista- noes «pi'on désirait de leurs États, ils- ne les donneraient pas comme ils onlWait aux Espagnols et autres amis de leur part ; et

particulièrement qu'il désirait qu'ils donnassent quatre cents quintaux de biscuit, -car quoique l'on n'en eût pas besoin, comme ils avaient fait aux galères d'Espagne, lesquelles sans cela n'auraient pu subsister.

La troisième, s'ils ne donneraient pas passage libre, soit par mer, soit par terre, aux troupes que le roi voulait faire passer pour le secours de ses amis et alliés, comme le duc de Parme « tant autres, ayant grand sujet de se vouloir de ce que, jusques à cette heure (sur diverses instances qu'en avait faites le sieur de Sabran) ils n'avaient fait aucune réponse, et, par ce moyen, avaient causé un notable préjudice aux affaires de M. le duc de Parme.

Qu'on leur déclarait qu'on désirait une prompte réponse, et par

* Vayo. fH>tite crique* à o *S.>o. millet de Géoet, un peu au Sivoae.

SECONDE RELATION. — SEPTEMBRE

n-rit, sur la» prq|>ositiaBK, d'anlaît (ju'oii ne vonJaic pas être en ('tat <pi'iljb pussent explitiiei- la réponse verbale qu'ils feraient maintenant selon leurs fantaisies: lorsqu'ils ne verment plus l'ai-mée.

Qu'on était obligé de les avoir tiré encore qu'on n'eût point de cominaidcinent exprès du ud ^le*|iii | ne pouvait prévoir ni s'imaginer aULin refusai aiem^.retâdrîiient à ses demandes, qu'on exerrail tout acte oSutoilé eonlic pux^^pt contre tous ceux <pii en ilépeodenl. -s.

Le même |<vur, oo eut avis que quatre galères tie j'escadre de Gènes , rotuiuandèTN par Doria , s'éLiieut retirées dans Savona ' , soit que les roaps qu'ils avaient reçus» 1rs jĚ^issent obligés pour se refaire, soit <pi'iU fussent lit pour y clierclir» des vhies; ce quia fait résoudie à fiiirr faire Ujiine gaide)>our, s^hls -ior-talent, les attraper à la mer, en alteiidaul ipa'on sût la résolntioti de Gènes, afin rpie, s'ils ne doiiiMicnl pas contenttiAeiit , on commençât, par cet effet, à leur faire sentir le chitiment du rot.

Les 16, 17 et 18, messieurs de Neuillan passèrent à Gèues , où la républicpie uOmmença , par uitlncident , à vouloir prolonger la négociation, faisant avertir ledit sienr de .Ncuillati qu'ils ne lui donneraient |>onit d'illustrissime; et cc'peiidant ils envoyèrent un gentilhomme génois, nommé Justiniaii', pour faire des compliments,' letpiel fit sentir, pur le bailli' de Foiu'bin , que. la république se trouverait ofl'eiist'e si un ne lui» donnait de l'illustrissime, si on ne lui donnait la main droite , et qu'on ne le saluât , entrant et sortant y ild quatre coups de canon;, tous lesquels hon-neurs lui. üneiit rendus durant que j'étais malade à bord -thi Co-rail. Toute celte entrevue se passa en compliments, sur. la fin desquels , quoique malade, je me fis porter au bprd de l'amiaal , de peur qu'ils ne lassassent outre. Cependant on fut averti qu'a Gènes on ii'avait rendu aucun compliment au sieur de Neuillan qu'on y avait envoyé, lequel s'était trouvé obligé, par l'avis

. SsToae, rav is côte d'IUlie. 8 livues s que des vsiasrsax de i -J pHsts tiî'snt d'esu sn rO. de GcDfls. Ls vill.' de Ssvoite est dans plus. Les couraots . dans le gelfe de Savonc . le fuud du golfe de Gèues; elle a un grand sont très-forts et partent presque toujours môle mais |ieu profond , il n'j peut entrer ascc le vent- Petit Fl-tunbenu tU ta mer.

. du tieur de Sabi'aii , et ne point le» assister , mai* aiujenieiit leur faire donner la drpt'cbe par lolit sieur de Sabran, laqticlla laisalt I tfai inandr» sprcili<|e», qui nVtaieii que les mêmes que le sieur de Sabraa , au retour de Paris, leur avait demandées, et tpie , depuis l'arrivée de l'armée , on leur avait demaiiiiées plusieurs fois sanaraucune réponse. Ils feignirent d'assembler plusieurs eouMÛt.pour faire cette réponse, et eependant rcnvoyèren|a ledit Jus.qnian pour négocier ou, pour mieux dite , faire |>eivlie du temps ; leqtiei proposa la puissance -*!*• l'intéirt des (iénois, et eullii cUt(|ii:un les obligeraitfort^e fair« comme les Vénitiens avaient, en-pareilles rencontres , dhaulRN d'Espfi-pie, ipii est il dire : Envoyer, üa secours pissant, et lidus ^nrons'^iqet tic •lire tpie nous aurons été forcés au coniaëntement. — Le mêqidjoii|<|, ledit sieur s'en retourna avec assurance qu'il mp{>orterait la-répouae de la république le lendemain , en cas qu'on lib l'étil pas donnée au sieur de Sabian , lequel arriva deux heures aprà sans réponse.

Ivcs 19 et 2U repassant, en attendant, .sans fruit; le 21, on s'assembla pour voir ce t|ue l'on avait à faire sur ce mépris. Il fut résolu que l'on s'informerait du roi de tout , et.cepe«(i|aiit que lo.sieàr de Sabran s'en iniil à Gènes y attenilre les cotqmande-meiiita de sa majesté, sau.s plus leur parler, et cpi'on enverrait six de» meilleurs rameaux de l'a^ inement de M. de Nantes vers l'Elbe etla Sicile pour arrêter tous les marchands qui , .sous le nom des Génois et deAidVonne ; portent des denrées k Gênes pour les Espagnols, et ipi'on . enverrait une autre escadic des vaisseaux de Ponant vers la Sardaigne pour même effet, et cependant qu'on s'en retournerait vers Toulon conduire les galères, le-

sijielles rommenraient k ptitir et ii'avaient plu» de viwe» ipie jusque» au 23 ou 26 du mois.

Le 21 , il lit si gros temps qu'on ne put mettre à la voile.

Le 22 , on y mit ; mais on vit le veut contraire obligeant à remouiller. Cepemlant M. de Nantes , averti que les vaisseaux de son escadre ne pouvaient aller où on leur avait oïdomié , d'autant que , n'ayant point de canons , ipie de fer de 4, 6 et 8 au plus gros, ils ne pouvaient supporter les canons de coursie ' , et , partant , ce dessein^ful rompu de ' Od «ppdsil coursitrsoa canons de coursive les sproes d'artillerie plac^ dans la coorsir

SECONDE HELATION. — SEPTEMBRE 1036. CT S.1 part , et les dragons commandés par Boisjoli se préparèrent pour partir an premier temps pour même dessein.

Le 23, au pcnnt du jour, ou mit à la voile, et à l'instant pai-ut le sitar Justinian, cpïi était caclié dans Savoïie, afin de diirérer le pins qu'il pouvait la réponse qu'ils ta pouvaient cacher de donner; il arriva à boni , et déclara que la résolution de la république était de donner ses ports à l'armée du roi , pouni^tque ce ne fût pas celui de (léjÀl^'^mais que des passages eu géiié^ ils ne puaient les aerorder, <ji^ei l'ém deit|MMht (|nclqie chose de défini,Hpie l'on veri-ait ce que l'dipipnirrait

,11 ipjrtiit répondu que pour ses ports on ne lui avait pas grande oUigath»! , d'autant qu'il n'en avait pas un que relui de Cènes; et que tguèlrs autres étaient des Ivaies et l'ades rpii étaient au premier occupant, ébmme ytyÇS'ayo), oài l'armée avait mouillé sans leur congé ; qu'ils mouilleraient bien aillenrs de mémo; rpie pour Cènes, ils ne ganiaient pas la neutralité, puiscp'iils refusaient à l'instant cpi'H avait sept galères de Sicile

avec douze cents hommes dedans et quatre autres d'Espagne, commandées par Daria; qu'on ne lui demandait que en faire entrer autant d'«a mitref : ce (pri,ous déclara ne pouvoir ; que pour le passage qu'ÜM-demandait pour un nombre et temps indélini , et (pi'ôn ne spéciliait point si c'était par mer ou par terre, on le faisait alin r'l'lltre a.ssuré, quand <)| ^irconstanciaieialt la demande, s'il raccoivicrait, et pour obéir anX soupçons qae l'on avait reçus , rpi'ôn ne savait pas de qui, savoir > que sous prétexte de sûreté dn pars nn les ferait ' passer p*r des détours où il se trouvait des gens qui par argent débauchaient des soldats, les prenaient prisonniers, et même les assommaient, quand ils n'étaient \-ns de leurs chefs, cpi'ôn occupait ailleurs exprès , et de plus que tpand le sieur de Sabran avait présenté des gens qui étaient envoyés par M. de Savoie, qui demandaient à passer en tel nombre, avec telles armes, par tels passages, et à tel jour qu'il oi^ donnerait, qu'il ne l'avait pas voulu permettre, et qui s'étaient fait

fou coorrirè), entre Parbre (mit) de maître et étaient au norabtr de cinq» aaoa compter ta rambade. I^e courtier étiût ordioaireremat doute pierriert établit de cKaqoe bord de U de 36 livret de baffe; les autres pièces d'artil- galère, lerie s'appelaient bâtardes et moyennes et

enten(bc (pie CCS scooiu-s faibles ne servaient à rien à M. de Panne, et aigrissaient l'Esjagne contre eux , n'ayant point de prétextes d'y 'avoir été contraints.

Ce (pii obligea à lui oll'rir présentement que l'anpéejjleur pouvait servir de prétexte, s'il voulait le consentir, de faire pa^r jjuquesàcpiatre ou six mille hommes de pied, qu'on mettrait à terre où il voudrait; et (pie , moyennant ce secours puissant , pn déli-

vrerait M. de Parme de ses ennemis , ein^ du repredie de l'avoir
accoixlé volontairemedt.

A (pioi le sieur Justinian répondit (pi'il ne lej pouvait aexior-
der, d'autant qu'il y aurait opposition , et que Ies"^^\$n^||pis
p(\$uyajèiU repousser nas troupes jusipies sur leurs tcri'es, ét par
ainsique la guerre serait dans leur État. *■

Quand on lui représenta le tort (pt'ils se faisaient de dénls^ au
roi ces marepies de neutralité , lcs(picllcs il demandait plutôt
pour témoignage de leur Ixnine volonté (jue par nécessité (ju'il
en eût, étant en état de se faire donner passage par où il voudrait,
et d'autant plus qu'ils voyaient les ennemis fuir partout devant
ses armes; que ne voulant donner le seul pu t ipi'ils avaient
qu'aux .E^agiiols,. etd^ passages étant déniés à jietitcs et
grandes tri^pes , ^1,'^à quel^s conditions ils voudraient, (pie
c'était se déclarer cimemis dû roi, à (pioi ils devraient bien
prendre gaixle, et (pic peut-être ils s'en £rouveraient mauvais
marchands ; ce (jui obligea hxlit Justinian à repréaenter les in-
convénients (pie recevrait la France quand ils se déclareraient
contre elle , à <pioi on lui fit la ré|>onsc suivante.

Après ces discours, le sieur Justinian se retira, disant qu'on ne
faisait rien, mais (pie c'était une résolution (pi'on pourrait bien
changer, et que, selon les occasions, les conjonctui-es et le temps,
on pmrrait faire plus ou moins.pour le roi./, u<:ù<i3l,orttu'o

il lui fut lépondu qu'aussi le roi, selon les divers événements et
les diiférenUUi conjonctures, leur témoignerait sa bonne volonté.

Depuis ou. a. rapporté qu'à l'instant que Justinian fut retour-
né, il y eut du bruit ^GéïKis du peuple, et qu'ils furent contraints
de faire sortir les galères d'Espagne, qui étaient dans leur port, et

de fermer la porte à tous les Espagnols (pii voulaient entrer dans leurs, villes.

SECONDE REL.VnON.— SEPTEMBRE 1636. ' 6i)

Durant cette coirfft'eice, il panit à queltpie quatre lieues <le l'.arinre <ieux fort grands vaisseaux, et parce qu'il faisait grand calme, on dit aux galères s'ils les voulaient aller quérir; elles se présentèrent pour y aller; ains apl'ès'avoir fait sept ou huit milles, elles aperçurent que c'étaient deux vaisseaux anglais de tpialre cents tonneaux chacun qui mettaient leurs bateaux dehors^ comme s'ils se fussent voulu défendre. Les galères tix>uvant la mer grande, et voyant celles d'Espagne, s'en lelourncreiit à l'amiral. Depuis on a su .qüe' éea deux Anglais étaient chargé* |xirtic d'uu pour les galères et partie de fardeaux d'Espagne.

I> conseil fut aoemble pour voir rt*t{be l'on ferait allcudant le travail des îles, dont on ne savait pas la réâilulion de M. le maixchal de 'itiy; il fut résolu que l'archcvêque de Bortieanx et le sieur de Luyues iraient pour savoir ladite résolution, que cependant l'armée niuilerait le long dcf.cadé* de la rivière de Gs'ues pour n'approcher point des des sans les aflàquer, etepte cependant on enverrait le viceamiral et le sieur de Poinci avec quatorze bons vaisseaux von- s'ils ne trouveraient point les gt^Sres, diu^nt qu'il faisait bon veut, afin de les pousser si l'occasion se prèsl^tait, ou les engager entre l'armée , et avec ordre qu'^ivinesure que l'armée approcherait des îles que ferait le même.

On envoya sept vaisseaux sur le cap de Corse et les îles de Sardaigne pour voir s'ils ne trouveraient rien venant d'Espagne , ou des gens qui portassent des blés à Gênes, ailm de les amener à l'amiral.

Le 25 on mouilla à 'la rade d' Arrache, où le mauvais temps a tenu l'armée les 25, 26 et 27.

Pour les galères, elles se retournèrent dès le 25 de ce mois à Toulon |)our le manque de vivres qu'elles avaient, demeurant seulement la Cardinale , commandée par le chevalier Des Roches.

Le 28, le vice-amiral , qui était parti sur le minuit avec son escadre pour essayer à être à la pointe du jour en Vay, où l'on nous avait avertis que les galères des ennemis étaient, fut séparé la nuit par nu coup de vent ; de sorte que lui troisième se trouva à la pointe du jour parmi J«s galères , lesquelles laissant leurs caïcqs, s'en allèrent avec telle confusion et telle peur que , sans un calme tpii arriva , les trentesept galères, qui en furent quittes pour tpielques coups, eussent été

mise» eu fort mau\ais l'Ut, étant ai bien <(ue maintenant comme elles ont pris pour leur partage la fuite continuelle, aussi sont-elles à tel mépris que les moimii-es ptUclies leur donnent muinteuant chasse.

Toute l'armée a mouillé dan.s le port de Villefratkdie, tant pour y mettre les vaisseaux de vivres et soldats en sûreté lintmps cpie pour avoir le temps de voir les commandcthenU du roi queies sieurs Férault et Uiiplessis avaient iltés, et dépéclié le sieur de Loynes, qui est parti le dernier dudit mois'dc septembre.

Plusieurs capitaines ,d^' galères ayant fait ^elques observations sur les ordres que leur avait donnés M. du Pont de.Gpùrlay, leur général, au sujet du retour de son escadre France (retour aussi précipité que fatal au service du roi), etsUfifertaines contestations à propos desquelles ils avaient été sacrifiés aux officiers ilu régiment îles galères, M. du Pont de Courlay les cassa. (Jeux-ci

réclamèrent auprès d&M. le cardinal de Itichlieu. Le premier ministre, reconnaissant la justice de leurs droits , écrivit aussitôt à son neveu la lettre suivaiMi^ dans laquelle il lui exprime avec la plus digne et Ja plus grande sévérité l'indignation que lui cause sa conduite imprudente et partiiale.

LETTRE DE M" LE CARDINAL DE RICHELIEI

ÉCKITE À M. DU PONT UK COI'RLXY, GÉNÉnAt. DKS G.ALÈRes.

J'ai lant de honte de votre conduite , que vous priant de ne penser jamais que vous m'apparteniez , je vous promets d'oublier pour toujours ce que vous m'étes. Vous.uvez bien les difficultés cpi'on vous a faites à l'établissement du régiment des g|)ères , de peur que la contestation des officiers avec cerne des galèrsaitlse le rendit pas seulement inutile, mais pr^udiciaUe. Pour, y remédier, le roi a lait un règlement ipii soumet lesdita officiers du régiment à ceux des galères. Je n'eusse jamais cm que vous eussiez eu ni assez peu de jugement pour

Digilizc!*by-G<-H

LETPHE de CARDII^L 1>E RICHELIEE. — AÜET 1636. 71 ne connaitre pas ^e.ce'iqpe vous avez fait ne se peut soutenir , ni assez d'inpadence pour passer pai'-dessus les ordres du roi. zVus-sitût la présente reçue, rétablissez les capitaines des galères, faites-leur excuse de votre proniptitiale i trouvez-y tel prétexte que bon vous semblera; car si vous le lendemain de la réception de celle-ci, vous

recevrez un ordre du roi qui votas commandera de le venir trouvei pour recevoir Is^ peine que mérite votre hupt^jlfece. Vo-

tre'mauvais*conduite fait qu'on ne vidra pas présentSÉlR|li^l
voua appartient de commâtider en une descente des Iles
après4e,ÿ^éral de l'armée navale ou non; mais le roi vous com-
mande d'y obéir non seulement à M. le comte d'Harcourt, mais à
M. le maréchal de Vitry. Vous demeurez sur vos galères , et non
seulement en ce point, mais en tout autre, vous ext^uterez tonte
sorte de contentions; si vous ne le faites, assurez-vous t(ue je
n'oublierai rien de ce ipii'me sera possible pour vous témoigner le
ressentiment que je dois avoir de votre mauvais pivx'éder.

Puis après avoir ainsi réprimandé M. du Pont de Courlay, M.
le cardinal écrivit la lettre suivante anx officiers des galères qui
SC plaignaient de l'injustice de son neveu.

LETTRE DU CARDINAL DE RICHELIEU

AUX CAPITAL.VES DES GaliaES , SUS CE QUI S'ÉTAIT PAS-
SÉ ENTRE EUX BT H. DU PONT DE COURLAY, GÉNÉRAL
DES GALÈRES.

Bien cpie la charge de général des galères autorise tellement
ceux qui en sont pourvus que votre général puisse en cette consi-
dération prétendre au sujet de se plaindre de ceux qui ont refusé
de suivre les ordres rpi'il a voulu établir pour le service du roi en
l'occasion pressée du voyage qu'il était obligé de faire, si est-ce
toutesfois que je sius si âché de ce qui est arrivé que je lui écris
qu'il vous rétablisse dans la fonction et dans l'honneur de vos
charges, et qu'il hisse observer le.réglements faits par S. M. pour
éviter les accidents qu'on a prévu pouvoir arriver entre vous et les
capitaines du régiment des galères. M. Ir bailli de FoUbiiii sait
que lorsqu'il poi'u'suivait rétablissement dudit

i-égiraeut , je m'y suis souvciitesfois opppai, craignant que plusieurs choses, quoique soumises les unes aux autres, s'accommodasseot mal ensemble. Le gênerai des galères écrit qu'il n'a jamais eu intention de partager le commandement entre vous et les capitaineauludit régiment , mais seulement de leur donner poste aux lieux déjÿ||^ par lui ; le tout sous votie obéissance, pour y faire enticrement'ce que vous leur ordonneriez. Il s'en fi^^qiera plus particulièrement avec vous ; cependant étant tous ses ténia' oédmie vous êtes , je vous prie d'éviter à l'avenir de semblables reneonl^res par la déférence tpi est due à votre supérieur. Je m'assure que de sa part il vous en donnera toutes sorte* de sujets selon que je l'y convie, vous m'obligerez extrêmement de (uivre en cela mes prières et de croire que je suis et serai toujours, o», etc.

•M. le cardinal écrivit aussi à M. de Sourdis, au sujet des divisions dont on a déjà parlé, et qui avaient des suites si lâcheuses |K)ur le service du roi.

LETTRE DU CARDINAL DE RICIEUEU

A M. L'ARCBBVÈQUE DE BORDEAUX, TOUCHANT L'ARMÉE NAVALE DE LEVANT

De Paris, ce août t6)6.

> Monsieur, je ne vous saurais représenter l'affliction que j'ai de ce que vous n'avez pas trouvé , en arrivant en Provence, tontes

choses prêtes comme ceiuc qui en avaient pris le soin m'en avaient donné assurance. Je vous prie de faire l'impossible pour y remédier et réparer ces manipements : n'y plaignez aucune chose, et ne craignez point en ce faisant de choſijer qui que ce puisse être; ce que vous éviterez néanmoins autant que vous pourrez , en tant tpe cela pourrait préjudicier au service du roi. Dans l'occasion présente, il est impossible de vous donner d'autres instructions que celles cpui vous ont été envoyées, ensuite de quoi on vous laisse la liberté d'agir et d'entreprendre à l'avantage des affaires de S. M. ce que vous estimerez plus à propos. Je suis très-content de la façon avec laquelle votre Hotte a été conduite en Levant sans division , et avec la satisfaction de tous ceux qui y sont. Je vous

LETTRE Di: CARDINAL DE RICHELIEU. — AOUT 1636. 73
conjure de continuer à v\|tc comme vous avez fait. La dépêche de M; de Noyers vide la difficulté qui peut cire entre M. le maréchal de Vitry et M. le comte d'Ilarcourt pour le commandement des troupes , ce (pui m'empêchra de vous en rien mander par celle-ci. J'écris à mon dit sieur le maréchal de Vitry pour le convier à vous en donner le pim (grand nombre (pi'il lui sera possible , cl de vous favoriser en outre en tout ce qui dépendra de lui pour vous donner moyen d'exécuter les ordres du roi , ce que je ne doute point <pi'il ne fasse volontiers. A'oilà tout (?e (jue je vous puis dire par cette lettre, que je Gnis par l'assurance (pie je vous donne d'être toujours autant cpe vous le pouvez désirer, Monsieur ,

Votre très-alTectionné (ximme frère à vous rendre service ,

Le Cardinal de Richeuec.

Dans cette autre lettre[^] M. le cardinal annonce .à M. de Sourdis qu'il a réprimande' sévirelnent M. du Pont de Courlay.

LE'TTRE DU CARDINAL UE RIGIELIEU

4 M. L'ARCÜEVÊQtE DE BORDE.4UX , TOL'CHANT M. DV
PONT DE COtRLAY,

Dt Ruel , ce afi aoAl i6[^]6-

Monsieur , je ne raurais vous dire l'affliction ipie j'ai de la mauvaise (xniduite de M. du Pont. Vous ven-ez ce (pie je lui ai écrit et à messieurs les (apitaincs des galères. Je vous prie de contribuer ce que vous pourrez pour réparer son mauvais procéder, et empêcher (pic pareils désordres h l'avenir ne troublent le service du roi : ma douleur m'empVhe de vous en dire davantage. Assurez-vous (pe je serai li jamais , Monsieur ,

Votre très-affectionné comme frère à vous rendre service ,

Le Cardinal de Richelieu.

Dans la dépêche suivante, le roi lui-même exhorte les différents chefs de l'année à vivre en bonne intelligence , et dé<dde

de la préséance de M. le comte d'ilarcourt sur M. le maréchal de Vitry.

K M. L'AHCHEVivQI'E DF. BOFDEAL'X, TÉMOIGNANT LA JOIE DU PASSAGE DE SON AKMÉE NAS'ALE DU PONANT EN LEVANT. — L'ORDRE POUR LE COM- MANDEMENT ENTRE M. I.E COMTE D'ILARCOURT ET M. DE VITRY.

D« CbRDiillj, le 97 août ifi36>

Monsieur l'archevêque de Bordeaux , j'ai eu beaucoup de satisfaction d'apprendre comme mon armée navale est heureusement passée en mer du Levant , et je vous salue tout le gré que vous méritez de ce que vous y avez contribué par votre bonne conduite; mais je ne puis sans beaucoup de déplaisir voir que le temps qui devrait à présent être utilement employé , sans perdre un seul moment , se passe en des longueurs et dilatoires, lesquelles il semble que par bonne intelligence entre ceux à qui j'ai confié ledit commandement l'on pouvait empêcher. Cependant, pour remédier de mon côté en diligence auxdits inconvenients, je vous renvoie le courrier que vous m'avez dépêché soudain après son arrivée , et je mande à mon cousin le maréchal de Vitry de donner pour mon armée navale tous les gens de guerre, toute l'assistance dont elle aura besoin pour agir utilement.

Outre cela , afin d'ôter tous sujets de défiance pour le commandement, je mande à mon cousin le comte d'Alarcourt et à mon dit cousin le maréchal de Villeroy, que j'entends (pour lors) que ma dite armée fera (une) descente ou attaque dans mes îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat , ou ailleurs en mer dans les côtes d'Italie , mon cousin le comte d'Harcourt ait le commandement sur tout ce qui sera employé ; et ainsi c'est en terre ferme, dans le voisinage de Provence, comme à Mourmours , mon dit cousin le maréchal de Vitry commande à tout ce qui sera mis à terre pour exécuter l'entreprise.

Je ne puis rien ajouter aux instructions (que je vous ai fait donner il y a de temps , si ce n'est que, rencontrant (une) occasion avantageuse , je trouve bon et désirable (pour vous en profiter) , se-

lon qu'il sera jugé devoir être fait pour le mieux , par l'avis de ceux (pii seront

OigitK-ed-fey-Cào^le

appel<!s au conseil , mou intention étant qu'en toutes les choses sur lesquelles vous n'aurez point mes commandements exprès, qu'on exécute ponctuellement tout ce qui sera résolu par les avis de mon dit cousin le comte d'Harcourt} par ceux de mon dit cousin le maréchal de Vitry, tandis que ma dite année sera en mes côtes de Provence , ou occupée à ladite entreprise de Mourgues ; du sieur du Pont de Courlay , général de mes galères , et du sieur évéqiic de Nantes avec les vôtres, ensemble de tous ceux que l'on jugera à propos d'un commun consentement d'appeler audit conseil. > 'i

Quant aux Tufes que vous avez pris dans votre passage en Levant , j'estime que s'il les faut mettre sur les galères , il n'est pas à propos que ce soit en deux galères seulement , parce qu'ils les pourraient enlever } mais qu'il faut les disposer en plusieurs , selon qu'il sera avis|l avec ledit sieur général des galères.

11 ne me reste rien à ajouter à cette dépêche si ce n'est pour vous recommander , comme je fais bien expressément , d'apporter tout ce que je puis attendre de vos soins et de votre prutlence , pour empêcher que par jalousie et mauvais oixire une si belle armée que celle où vous êtes , et qui a été étpiipée avec tant de soins et de dépenses , ne demeure * pas inutile et infructueuse, sachant bien que si les choses s'y passent avec union et ordre de la part des chefs, j'en recevrai les elfcts avantageux à la réputation et au bien de mes aflaires ; et m'assurant que vous y contribuerez de bon cœur tout ce qui dépendra de vous , je prie Dieu

vous avoir , monseigneur l'archevêque de Bordeaux , en sa sainte garde. b LOUIS.

" SttLEt.

Toujours afin d'éviter les contestations qu'il redoutait et qui eurent de si funestes résultats, M. le cardinal de Richelieu avait encore envoyé un pouvoir signé du roi à M. l'archevêque de Bordeaux pour lui donner le pas sur M. le comte d'Harcourt, et mettre fin aux difficultés, recommandant toutefois à ce prélat de ne montrer ce pouvoir qu'à la dernière extrémité.

rt!

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, TOUJOURS LE PASSAGE DE L' AIMÉE ^AVALE DU LEVANT AU PONANT.

De ChirODiH) , le 97 eafit i636.

Monsieur, je vous envoie le pouvoir qui vous Cêi nécessaire au cas qu'il arrivât incunvnicul de la personne de M. le comte d'Harcourt, ce qui ne sera pas, avec Tnide de Dieu. Je vous conjure de ne le montrer à personne <ju'au cas que vous en ayez besoin. Je sais que vous aurez bien de la peine a en user ainsi , mais il le faut faire cependant, sufisant d'avoir les choses qu'on dt^irc s;nis en faire ostentation. Je vous envoie aussi rcxpétition pour raide-<le-camp. Je vous remercie des papiers (pic vous m'avez envoyés. Espérant tout bien de voUii voyage , je prie Dieu qu'il vous comble de bncdictioua et vous de croire que je suis, Monsiciu',

Votre Irès-alléctionué comme frère à vous rendre service.

Le Cardinal OB Riczliev.

P. S. Je TOU* prie d'envoyer un Je* vôtre» ve« MM. De Biron
cl De Miossens pour leur dire de ma part que cVst une honte de
quoi iU battent la campagne, el qu'ils se hôlenl , iinon tous leur
ponvea mander que ai le roi n'esl pea aatis&it d'eux , qu'fls ne
s'cQ prennent pas i ceux qui leur ont procuré lèa emplois qn'il a
plu i S. M. leur donner.

Dan-s cette autre lettre, le cardinal de Richelieu recommande
de nouveau à M. de Sourdis de s'occuper le plus activement pos-
sible du .secours destiné à M. le duc de Parme.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A M. L'aECHSS'ÊQUE de EOEDBAOX, TÎMiaiAIT LE SE-
COUES DE PARME.

if* V İTOrlâini, le apaoôt iGSff.

Monsieur, je vous envoie une lettre qaed^ reçue du sieur de
Caen, sur le st^etde iaqnelle je serais bien aise de voir vos senti-
ment*, parti-

Digitteod>s. (' ^

LETTRE DU CARD. DE RICHELIEU. — AOUT 163B

culièi-emeiit toiicliaiit les vaisseaux <pic vous devez remener en
Poiiaïil , atiii de prendre sur ieeux une résolution déterminée.

Je vous écrivis hier (x) n'ir vous prier de faire l'impossible pour secourir M. de Panne; je vous en conjure encore derechef par ces lignes, étant une des choses les plus importantes que nous ayons mainlenant.

Vous vous souviendrez[^] s'il vous plait, après que vous serez de retour de ce voyage, de ne paclîr point de Piovence avec lesdits vaisseaux pour revenir dans le Boiiant t)ue vous ii'aycz si bien poui'vni à la subsistance de l'armée navale qui restera en Levant, pour autant de tcin|>s «pi'elle demeurera en mer, que rien n'y puisse manquer, parce tpi'autreraent tous les équipages se délianderaient, et les vaisseaux seraient tonl-à-fait inutiles au ten-qvs cpj'on en am-a plus de besoin. Je m'en repose -sur votre soin et sur votre all'ection.

Le commi-ssaire Pastoiuoau s'en va conduire à Marseille deux cent trente ou cptarante Turcs et Maures qui ont été pris aux aUes de Broiiage et de La Rochelle, pour être apres distribués sur les galères. Lors<|u'ils y seront arrivés, vous ferez ce tpt'il faut pour cela ; el si vous n'étiez pas à Marseille en ce temps-là, vous donnerez charge à quelqu'un d'en prendre le soin. Cependant, attendu qu'on a fait croire auxdits Turcs et Maures c|u'on ne les menait à Marseille qu'alín de tes embartpiersur quelques vaisseaux de l'armée navale pour les repasser en leur pays, à quoi ils s'attendent, vous tiemlrz mes desseins secrets, sans en parler à personne, de crainte qu'en ayant avis ils ne se sauvassent.

On fait tout ce tpt'on peut poiú- vous envoyer de l'argent comptant, à quoi j'apporte de mon côté tout ce qui dépend de moi. Vous le croirez, s'il vous plait, et que je suis. Monsieur,

Votre trcs-aireclionné comme frère à vous rendre service.

Le Cardinal de Richeueu.

Ainsi qu'on l'a dit, les Génois voulant à la fois se ménager l'appui et l'alliance de l'Espagne sans se trop compromettre avec la France , par un refus décisif, éludaient Incessamment d'accorder les demandes suivantes nettement posées par M. de

Sabran : i" au sujet du passage que Louis XIII rwlamait pour les troupes qu'il voulait envoyer au sccuMrs de M. le duc de Parme; a" au sujet de la libre pra^qA&^dw ports génois pour les vaisseaux français. Pourtant^ ir^rce 'd'obsessions, ou plutôt en interprétant son silence, comme un consentement, M. de Sabran obtint du sénat qud^o hommes, deliris de l'armée de M. le duc de Parme, alors épa'rtr^ns le Montferrat, auraient passage sur le territoire génois. Persuadé d'ailleurs que «•ette république ne répondrait d'une manière catégorique aux instances de la France qîe dominée par la crainte, M. de Sabran envoie à l'appui de cette conviction , et de là manière dont il l'a exprimée, son discours au sénat de Gênes. On verra dans cette dépêche que l'envoyé de France insiste particulièrement sur ce fait d'une si lâcheuse interprétation pour la loyauté des Génois envers la France : çrue les Espagnols affirment ne s' être emparés des lies Sainte-Marguerite et Saint-f/onorat que grâce au secours qu'ils auraient trouvé dans les ports génois.

Le sieur de Sabran, depuis son retour, n'a pu avoir aucune réponse claire de l'intention de la république de Gênes sur les passages des gens de guerre, blé , accès et pratique ès ports. Sur quoi néanmoins il lui lit connaître, comme l'on peut voir par ce qu'il fit entendre à la seigneurie, que le roi n'en faisait aucun doute, et né voulait à l'abord les cfiirroucher, parce tpic les Espagnols auraient ici sept mille hommes, si toutes les galères, les vaisseaux et

notre armée étaient bien éloignés, et si celle d'Italie se diminuait et réussissait assez mal ; depuis il s'est présenté occasion de faire passer huit cents hommes du débris de l'armée du duc de Parme, qui était sur Je Monferrat, et (pour le faire court attendant l'expédition que Sabran fera dans deux jours au long de tout ce qui se passe) de ce temps l'on doit espérer et qu'il estime que l'on peut faire; il a demeuré long-temps sans pouvoir avoir résolution de consentir au passage de ces gens de guerre , ni de le refuser ;

Digitized by Google

DÉPÊCHE DE M. DE SABRAÏ. — AOUT 1736. sur quoi, pour les faire résoudre et ne laisser périr cette soldatesque, il leur a écrit de leur expliquer leur situation par un consentement, et mander à Messieurs (leur titre) de ne devant pas causer la mine de cette affaire, ni préjudicier au service du roi et du duc de Parme, qui en avait besoin, il ferait passer cette infanterie à troupe de soixante à la fois, mais voisine l'une de l'autre, avec les armes, à cause des frontières et lieux suspects; et comme il leur paraissait intention par les cliets en facilitant ce passage ou s'y opposant, et que l'état de la soldatesque, ni l'autorité d'un grand roi, ami et voisin, ne pouvait souffrir la longueur de leur irrésolution. Ayant su cet ordre qu'il avait donné, enfin ils se sont ravisés et ont consenti au passage comme il a été désiré, mais après avoir joué les derniers ressorts. Ils ont passé sept ou huit cents en deux corps, par deux côtés pour moins de foule, en deux heures de soixante qui se suivaient de demi-heure ou d'une heure, afin de suivre en quelque façon le nombre qu'il prescrivait; mais n'ayant pu consentir que ce fût à troupe de soixante par jour, et qui était impossible, tant pour la longueur qu'il eût causé de la dépense qu'ils ne pourraient faire, que parce que le prince Doria, de la

part d'Espagne et de la sienne , faisait le mauvais garçon en mi fief impérial.

La seigneurie ne pouvait se résoudre qu'ils eussent des armes, mais je montrai qu'il ne se pouvait autrement; elle consentit, pourvu qu'elles fussent emballées ; mais le bruit des bannis qui attendaient ès frontières du prince Doria, qui remuait de son côté, m'a été un sujet nécessaire d'opiniâtreté qu'ils porteraient les armes partout où il y aurait du péril , si la seigneurie ne voulait demeurer garant des ennemis jusqu'à sa frontière , de quoi le sieur de Sabran la déchargeait volontiers , pourvu qu'ils fussent armés. Enfin ils passent tous aujourd'hui , et sont plus de sept à huit cents depuis hier à dix milles d'ici. Un leur a donné commissaires et ordres pour avoir toutes nécessités et passer sûrement. C'est la plus grande affaire qui a plus travaillé la république de Gènes et déplu à l'Espagne ce qui serait jamais présentée depuis six vingts ans qu'ils sont intéressés avec l'Espagne. La chose a passé par les conseils, et la planche est faite.

Il ne reste qu'à voir si Sabran* pressera la résolution d'être assuré

KO LIM\E 1. — OIAP. I.

«J'élève reru è» poriji comme ami, et, en toutes occasions, avoir tous passés par mer et terre, laquelle ne passera point^K par une grande nuit, comme celle que donnera l'état et la présence de l'armée navale et le renfort de celle d'Italie, <pe l'on attend.^ Sabran , sous main, en attendant, fera connaître qu'il serait bien à propos* qu'il fût éclairci de l'intention de la république de Gènes, par une réponse au roi, sur ce qui touche ses ports et passages, pour en user utilement ami, et si Sabran n'en est abon-

damment éclairci, il s'en expliquera mieux au premier avis de la cour, ou de l'armée navale, selon qu'elle a besoin de ce qui dépend de la république de Gènes. Le sieur de Sabran a écrit depuis deux jours à MM. le maréchal-général des galères et évêque de Nantes, par le beau-frère du capitaine La Ramée, pétardier*, qui a accès avec l'armée ennemie sous prétexte d'être Maltais, qui va en Provence, et il a été chargé de passer h Vay, pour, s'il est possible, parler aux Provençaux qui ont commandement sur les vaisseaux ennemis, et les ramener sur ses offres; de quoi il rendra compte en Provence aux seigneurs qui commandent en mer et terre.

Le discours suivant, prononcé le 10 juillet, était joint à la dépêche de M. de Sabran.

DISCOURS

K.WOYE PAR I.E SIKI'R DE SAIRAN AUX DUC, COLLÈGE ET CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES, LE 20 JUILLET 1636.

SÉRÉNISSIMES Seigneurs,

Il semble, depuis vingt-cinq jours en ça que j'ai paru devant vous .avec onlres et lettres du roi, et des assurances toujours égales de son .iH'ection envers votre république et de «persévérance à vouloir arrêter le cours du trouble du repos public , en portant scs armes chez les agresseurs, pour, les tenant assez occupés , divertir les leurs des persécutions qu'ont éprouvées vos voisins, <pe les violentes instancesde ceux que leur passion fait

passer pardessus le respect -et la considération de l'intérêt public, de cette seigneurie, n'ayant pu rencontrer, dans les collègues et * fiajiiuioe de brûloU.

DISCOMS DE M. DE SABRAN. — AOUT 1030. o'i

dans les conseils, une dernière l'ésolution pour les porter à une action qui illoive iieccssairacnl déplaire au roi cl à toute la Fr.tma.; si voisine, VV . SS. S.S. ayant voulu couvrir le refusdu passage de (Quelques recrues que le roi envoie l^ux régiments que S. M. entretient dans Plaisance pour le service de duc de Parme, et de cinq ou six éents Fraudais qui sont à et attendent depuis tant de jours à la Iroiitière

du Montierrat vos ordres par expt'dieit moins déclaré en apparence, mais>pihs sedÿiUe^cn elFet, et moins usité, comme je vous ai déjà fait entendre par mon secrétaire et par écrit.

Je erus avec raison ipie ceux qui avaient, par trois moyens, essayé de vous portera une manifeste opposition, sans considération dcspitril- Icuses l'onsépicnces qui en peuvent suivre, n'ayant pu parvenir à leur fin, VV. SS. SS. ne voulant prescrire l'ordre du passage par leur Etal, elles le souH'riraient, avec toute la discrétion et lespect dont peut user la soldate.s<(ue en {ussant chez scs amis, et après en avoir été demandé la liceme au nom du roi; et |x>ur ce, jeflsentendie au cliancelier de votre républH|ue, par mon seciétaire, tjue le passage des gens de guerre étant une cliose qui ne souffre jamais des irrésolutions, je prenais le silenro pour le coiisontcment en une chose qui ne se pouvait refuser à des amis, et que je lui donnais avis, pour le faire savoir à VV. SS. SS., que je les ferais passer à cinquafite ou soixante à la fois , et les armes accommialées en la meilleure forme possible, pour ne

s'en servir point dans votre Etat. Il se voulut donner loisii- de vous le communiquer, et ré]M)udit enfin que vous me saviez gré des expédients et de ce que je rapportais de ma part pour les faire pa.sser sans bruit et .sans incommodité, ayant fait pourvoir îles leudes par mer et |jar terie des provisions dans les lidlellcrics.

Mais depuis les lieîles^et entie auttes celui de Outry, m.ritie de la poste, qui s'était détonner toutes choses néce.ssaires en

|xtyant, comme il fit Tannée pat^l, a déclaré que vous lui avez fait iléfense de donnt^hpcunc provision sans votre ordre , que je vous ai dematidé il y » ^|ong-tMips ; (pte quand mon secrétaire vous en a fait ma plainte, et de.^nUe. t^il. jy^vait sur votre Etat de mallraiter les soldats , et à f>mj^lpicr rii*i)m^tat ils partiraient du (jiiarlier.

(xnumc s'ils veiiialeutà votre insu , vous lui avez bien t^moi^çrx^ (pie s'ils ' recevaient ({uclqiie mal sui' vos États, vous U\cheriez d'y- pro<î<kler par jtistice, mais non pas <pie vous vouliez erajiécher (pi'ils se portent à quekpie désordre, ni les assurer dans vos États même.

Je viens donc vous dire encoi-e une fois, ce que je vous ai dit et fait représenter par trois , que je vous demande leur j^issage en la manière qu'il- vous plaira , pourvu (pie ce soit avec sûreté ; et si voas continuez à vouloir que nous nous persuadions (pie près de Campe (pâ&^licu au milieu de l'État de votre république, d'où la meilleure partie est -à elle, et l'autre à des particuliers, vos sujets, (pioiipi'ils relèvent d'ailleurs en ce fief) lesdites troupes trouveront de l'opposition contre toute apparence (pi'un petit lieu démembré, enclavé dans vos États, doive s'émouvoir au pi*éjudice de voti'e autorité , vous aurez agiéable (pie où sera le

péril, les soldats reprennent leui-s arm(», que pour votre respect ils portent sur les mulets , pour s'en servir, afin (pe le roi ne croie point (jue la dcHense (pic vous auriez faite au contraire , et l'ordre de {lasser à petites troupes, eussent été industriels pour faciliter la défaite de ces troupes sans rc^istance, vous assurant (pi'elles passeront en telle manière et si faibles cpie vous voudrez, moyennant la sûreté (pi'uui prince doit maintenir d'une frontière de son État à l'aiitie. Et parce (pi'au-delà de la frontière nous lie doutons point de rencontrer (quelques embûches des ennemis, vous auits agréable que si nous passons à troupes faibles pour maixpie de toute complaisance, pendant (pie nos ennemis passent non seulement à millier, mais en corps d'armée, il soit permis aux premières troupes d'y attendre les dernières, si mieux vous ne permettiez qu'elles jiassent en gros, ou en tel nombre <pie'jxissanl consécutivement le meme nombre de dix en dix heui-es, ou comme il vous plaira, dans un même joi^ ou deux, ils se puissent ralliei' pour passer en état de défeu^. Outre ce (pii a été défendu à rhûlc d'Outry, le capitaine de Ibïpidlo a d^eiulu le débarquement , s'il ii'cst accompagné de votre Iknxnoe, comme si on rié l'avait pas reclierehé, et si votre chancelier n'avait pas fait connaître (pie l'on devait passer, sans en presser le consentement que l*On ne demanda point

l'année passée.

DISCOURS DE M/DB SABR4N. — AOUT

Tout ce que vous avez su de mn MmicIm; et de ma main justifie ai qu'on vous le demamie; piût à Bien qu'on obaei've le respect

enveret le roi , égal il celui qu'on observe envers votre république
I Les instance^ suDtiasne solennellement iàïirs, le nom et l'auto-
rih- d'un grand roi votre voisin et votnf4[^i aiaez bien «mplovés,
et le tout pour la protection d'un prince d'rtilie, son allié et son
voisin.

. Je vous aupptie^nr , Messieurs, d'ouvrir les yeux <p'on vous
vent fermer *u pêril^^ quelqu'iin de votre Etat , ipii ne doit avoir
pitu prrs8anl;îj_considnmtion que de ne troubler point l'état pai-
sible où vous êtes, pnnr quelques intérêts partiailiers de ven-
geance, après avoir été agi'csseiu' et envahi les frontières d'un
prince ami et allié du roi , le vôtre, et votre voisin, ne vous laisse
porter à des résolutions qui tireraientdescanséqiictics |ié-
rilleuses, et vous souvenir de la manière i|Ue le roi a toujours
procédé avec vous, des grands avantages qu'il a refusés ci-devant
pour secourir Casai à peu de frais et éviter la dépense de plu-
sieurs millions s'il eût voulu consentir aux ennemis ({ue vous
aviez l'entretienement d'un nerf de gens de guerre considérable
pour vous faire la guerre , que depuis encore que vous eussiez re-
tiré de ses mains, dans lesquelles, conjointement avec l'Espagne,
vous aviez remis vos dilférends pour les soumettre absolument
au jugement d'EUpagne, qui, pour eu tirer de l'avantage, en a dil-
féré raccommodement jiiistpi'h ce que le roi, voulant faire cesser
cette réserve (pie l'Espagnol avait |K>ur j-enouveler, à son pre-
mier caprice; la guerre en Italie, après l'avoir •apaisée avec tant
de sueurs et de frais, vous a offert de vous accommoder, et de
vous sortir de ces incpiétudes ; ce qui a nécessité l'Espagne d'y
mettre enfin la dernière main en la mani(*re que s'est vu.

Vous avez su ipie les Espagnols se sont vantés d'avoir surpris
nos lies par la commodité de vos ports, cpi'ilsn'y ont subsisté que

de l'aide et secours perpétuel (pâ est émané de cet Etat et de vos sœurs, <pii ont procuré leur subsistance de nos dons>, avec grand préjudice

de cette ville et tout l'Etat, où les dites denrées sont enabérées; ce lui (« uaa la l'Union s'écrit d'interdire en Provence le commerce des grains; sur le sujet du même. p. n. r. 'Ottijdmgiicr ipie le roi ne désirait pas que cette vilaine qsm du prqql'ce, je vous offre de sa part telle

LIVRE 1. — CH. 1^{er}

quantité de la [raie que vous élisez, pourvu que sa majesté pi-Hêtre '

assurée que Ses ennemis ne s'en prévalussent. ^

Le roi a tassé par-dessus toutes ces maigres d'une volonté assez apparente de lui vouloir déplaire et lui nuire, et sans y avoir, égard

n'a pas l'assé de vous faire part des raisons et Justice de ses desseins, I

de vous offrir en toutes occasions de vos intérêts et tout ce que l'on

peut désirer de la protection d'un grand roi, voisin par mer et par

terre ; et je puis passer outre et le faire voir que si les Espagnols eussent

passé à la saisie étatique de vos revenus, et qu'il ne vous eût manqué

pour en tirer raison que la puissance, je vous pouvais assurer que sa

majesté n'entendrait jamais à aucune paix, qu'avec la satisfaction en- |

tière de vos intérêts; je le puis faire voir signé de sa main, tant la grâce

de sa protection est universelle, et le but de ses vues à ne travailler !

<[ue ceux qui ont commencé le trouble par tout, ceux qui l'ont offensé.

Je n'en ai rien dit, parce que le cas n'est pas arrivé; mais pour ne rien dire, je me trouve nécessité en cette conjoncture de le dire, et de le vous faire paraître.

Je ne dis rien de ce qui a été contribué d'ici aux premières attaques de Gênes, qui étaient il'autant plus périlleuses qu'elles étaient moins prévues^ desquelles et îles suivantes l'Etat n'a pas laissé d'être menacé, encore que la protection de sa majesté ait sauvé la place, et ensuite l'Italie; et il me semble qu'il serait vouloir contribuer à la ruine de tous les princes que l'Espagnol attaque, si vous interdisez le passage, ou contraindez à la défaite des troupes auxiliaires de M. le duc de Parme, allié et confédéré avec le roi.

Vousyfeitez, Messieurs, s'il vous plaît, la réflexion à laquelle le bien général et particulier, la conjonction et l'état paisible où

vous êtes au milieu des troubles, vous convie. Et considérez que les exemples et les raisons passées qu'on vous allègue sont les plus, quand la conjoncture et les mêmes circonstances et nécessités du temps n'y conquirent pas; et je croirai à avoir pas mal occupé mes soins, et vous avoir servis en servant le roi, pendant sept années, si j'ai pu empêcher les extrémités dans le peuple à moins mis avertissement en vue. J'ignorant zélé

^ itc, et pour le présent toujours

CTTgitizt ' y

LET. DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX. — AOUT 1685.
!>inoères du l'ai, de «oaltction égale envci's voua et de ma

bonne conduite, et ceux qui seront auteurs du changement de celle que TOUS avez jurement tenue jusqu'à cette heure vous seront tifs-

mauvai. «% ^ nU des événements que produira une amtraire. ' <

Dans cette dépêche au H. I*. Joseph, M<' l'archevêque de Bordeaux continue de donner le journal de sa navigation. ^

L'ÉVÊQUE, DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX,

^ F. VVOYBE PAR LP. COMMISSAIRE SAINT-MARTI».

A l'août, cc la août,

Mon très-révérend Père, je vous ai rendu compte du voyage jusqu'à ' ■

l'arrivé en ce port, où le déplaisir de n'avoir trouvé ni vaisseaux, ni galères en état, ni commandement de nous donner des

gens de guerre, ni aucune reconnaissance faite des lieux où nous devons aller, a failli à me mettre au désespoir. Notre arrivée , néanmoins, a produit bon effet .

pour .M. de Savoie; car le duc Doria ayant tramé quelque entrepri.se ■ ' sur SainuSoiipir ' et désirant avec quatre mille hommes tâcher à forcer Villefranche, était déjà venu justpies aux îles Sainte-Marguerite avec dix-.sepl galères, et avait laissé quarante galions ' en rade avec le teste "

de ses getts, munitions et matériaux. Mais son iilciligeticc datis Saitil- Soupîr élaitt découverte, il n'a osé mettre pictl à lerie tious sentant si près de lui, ni noits l'aller chercher sans les galères et vaisseaux, à caiLse de l'ordre du roi, <pti porte exprès qu'ott n'ira qu'avec etut. Voici

* Mirlaoôlcd'fulié*, enlr« * car FOcéan, est ao vaisseau dr

^ice rt Monaco. SainUSoapier» est en de- guerre rond, de liant boni, à roilcs senlc-

dans d'une anse qui a tou ouverture droit à ment , qui turpasse It t aulret et|>ècr« *

l'E.-N.-E. C'est un lieu où il ne ag que du de navii'cs soit ru [tort soit en force, (iaii/ut

ps'tits oa\ir<'t, rar les gi-ande ne fffftreot s'jr antftlmr, leu ma-fini modi ex Oaiuii Cnfa-

mettre à couvert atleiidii qu'iU ne peuvept* On appcIK* toute-fois de prest'nt

enlm- ro deiUiis des pointes y ayant ped gâUon tout raisseau île guerre qui passe 3 d'eau, le fond d'ailleurs y est foK mauvais,

tm tonneaus. Foubmck, /lydrof^raphir et les ventsd'E.-N.-E. et de S.-B> y deMinenl^ navale.

à plunih ili y rrndeut la Mer^trtoement Galion de France, de Malte. d'Eapagne, •

grosse, aiiii ce lieu Cl «Mflf^rgc d'Angleterre , sont grands na-

Petit F/arnheaii tU la meW. ^ vires de guerre. Ut et Couiumet de la mer. y

m LIVRE I. — CHAP, I.

le treizième jour que nous les attendons. Aujourd'hui ils nous joindront , nous irons chercher les ennemis*.

Ihii'ant, nous traTaillons à faire les leconnaiatiÉoea' de Morgues et de Finale, selon qu'il porté par le dernier ordi^qae^mOîseigneur a envoyé, cor (piatKi iwus sommes arriv<'s, on n*y avait fait autre chose , sinon que le sieur Pulpssls-Besauçon était allé siu* nue mosHagne eu pleinjmir, voir Moi gue (Monaco), qui vraisemblablement av^î^lanné, de sorte cpie le priiHH? Doria a envoyé neuf cents hommes ,dc*nouvelle i;anii.son declans, outre les trois cents qui y éUiient.

Ucs <{ue je fus arrivé en cette province, j'envoyai chercher le sieur de Curlnju, nupiel ayant dit que nous avions oixirc de conclure et exécuter le traité fait par le prince de Moi'gues avec sa majesté, il ollrit iiiicontiiieit de le faire voir pour nous assurer de ses intentions; mais il éUiit trop taixl, car déjà il avait reçu l'onlro de la garnison de neuf cents hommes extraonlinaires. Témoignant grand fléplaUir de ne [>ou* voir exécuter présentement ce <|U*il avait promis; mais qu'il pci'sistait cil sa même volonté, j>oui* preuve de quoi il olFralt trois choses:

La pi^cmière, de donner |ku' écrit tout ce qu'il promettait, afin de lui pouvoir reprocher en cis de manquement ;•

La S€-*conde, de faire un don de sa place par écrit en la forme qui lui serait pnSetiUMî si le roi le désirait, tant il se cunQait en la bontédii roi pour sa rorompeiise, étant outré jas<|ues au bout du traitement des Espagnols , <|iii le contraignent de défrayer sa garnison , et se «ml saisis des magasins faits à ses dépens; changent l'ordre (piand il le leur donne e! jouissent de toutes ses terres, tant au royaume de INaples, Milanais qii'Ësp:igne ;

La troisi(*me oifre est, si l'on veut assiéger la place, de donner tous les avis de Fetnt et assistances qu*il pourra contribuer pour se déliViTr de cette tyrannie.

Vous me manderez, s'il vous plaît, si l'on doit accepter ces oÛi'es, et à Incpielle on s'alUichera.

Mais il se trouve telles l'encontres eu cette allaire sur lcs<|uelles d est besoin de savoir la volonté du roi : la première, si l'on doit s'attacher à cette place y ayant une si forte garnison;^ la secoiule, cpîi doit

LET. DE M. L';U\CH. DE BORDEAUX. — AOUT 163G. »^h avoir le coiDinaidefhoul en celle altni^e, ou de M. d'Uarcourl, on du maréduil de \ itry^ou tou» deux etueroble; esllmanl c(u'il e)t néccs- . .vib« d' J embarquMIIIinar^lial , Ictjuel , outre non expérience, a moyeu d'assister de plus^ ées troupes et d'autres choses do sou goiiverucmeut qui nous inait|M»oîil sans lui. La troisième, si l'attaque étant faite, si nous vqjteits (pie 'noua n'en puissions venir à bout, si l'on se résoudrait à un ifort sur la montagne, ipii est à M. de Savoie , qui coo^ mande cette place et le

fort à la portée du mousquet, let|Hel fort rendrait la plaéc
IfMliie.

Il nous est bien arrivé un petit soupçon ipie pent-ëü-c M. de Savoie n'aurait pas toute la passion imaginable |H>ur (pie le roi fiU maître de ce poste, lequel rendrait Nice et Villefraiiclie bien inutiles, étant entre Antibes et ce li(ui-là; mais pour nous délivrer aussi bien (}ue puur envoyer le secours il M. de Savoie qu'il a demandé pour se» places sur l'entieprise du prince Doria, nous envoyons M. Dupleasia-Besançon pouieu conférer avec M. d'Émery Et par sou avis en parler à M. de Savoie, commencer par lui demander l'entrée de ses ports, et ledit sieur nous viendra trouver à Gènes , où nous en allons , on pour mieux dire en rade, où l'on nous a assuré que les vaisseaux ronds d'Espagne sonL Si l'on voit ouverture pour Finale et les lieux circonvosins, on l'exécutera ; ma'is il faut avouer le vrai que ceux (pii ont en l'ordi^ de cette province ont étrangement agi, car jusques à ce jour M. le roaré-clial de Vilry ne nous a pas voulu donner un homme ; maintenant il nous a mandé qu'il donnerait douxo compagnies qui font vingt ou vingt-cinq hommes chaque compagnie. Quand nous mandons à M. de Nantes pour les porter, il dit qu'il n'en a pas eu ordre non plus que de leur victuaille ; quand j'en ai voulu chercher, il se mit en colère, et dit que je ne me dois pas mêler de cela, qu'il en a le commandement; de sorte (pie je ne sais que devenir voyant le service qui ne se fait pas et que je n y puis contribuer sans faire vacarme, ce què je ne veux en aucune façon du moixle.

J'avais demandé à mouseighenr, avec grande instanra, des tartane» pour porter les hompltaavec leur vivre, et l'étaal du roi en porte trente avec dix-huit valssj(itx j^aix,l||^lota T an lieu de cela il n'y a en tout

Qurgé d'afniirea

de a

que trois tarUuios et. douze vnisseaux, encore les TaISscaux, honnis ceux de M. de Guise, nous sont inutiles pour être armés d'une si petite artillerie au-dessous de six livres, que cela ne peut tfttiîT'lieu de vaisseaux de guerre; et ils sont si remplis d'hommes (pi'on ne saurait leur faii-e porter d'inlânierie.

J'ai mes ordres pour faire mes préparatifs pour rattatjiie dès Iles au iTtour, n'ayant pas songé ici à faire seulement un galion pour ladite atlatpie, et cependant soyez assuré que tout ce c|uc pourront fhiie deux mille hommes d'infanterie que nous avons, il sera tait.

Maiscpiand nous considérons les esprits de MM. d'Harcourt, de Vitry, de Nantes et du général des galères, et qu'il faut que je m'accorde à tout et Utchede les accorder ensemble, vous trouverez qu'il ne me reste guère de temps pour employer au service; et surtout, il faut légler i|ui commandera de MM. d'Harcourt ou de Vitry aux attaques de Morgue et de Sainte-Marguerite; car chacun le prétend, et par ainsi rien ne se fait, et déjà ils ont eu quelques petites froideurs, et même ne se sont pas vus, sur ce que M. d'H.arcourt veut mener les gardes à terre et M. de Vitry prétend que cela blesse sa charge.

. Le sieur de Fourbin n'agit plus dans les galères, c'est maintenant M. le chevalier de la Valette qui fait tout. M. de Nantes avait remis de donner les provisions du Baron d'Allemagne, de sorte qu'il les a seulement depuis hier, et il faut quelque temps pour se reconnaître. Tout cet embarras ne me donne que le déplaisir de

voir reculer les atlaïres, à quoi, par votre prudence, vous mettrez ordre et me croirez s'il vous plaît , etc. , cto.

Au retjii de cette dépêche, M. le cardinal donna ce supplément d'instruction à M. l'archevêque de Bordeaux :

LETTRE DE M«' LE CARDINAL DE RICHELIEU

TODCHàXT I.ES DESSEINS DE l.'salnK. NSVALE DU LEVSNT. <

•J Psri*. It *9 soSl ,638.

Si les Espagnols ont mis dins Mor^Mi neuf é«nls hommes outre la ganiison onlinairé, il fautbien, à mon avis, (éddainer garde de l'atta-

LETTRE DU GARD. DE RICHELIEU. — AOUT 163C. 89 quer de vive force. Si par intelligence du dedans on y pourrait faire quelque entreprise, cela serait fort bon; mais je ne rois pas, quelques olFres que fasse le maître du lieu , qu'il fasse quelque proposition qui aboutisse à cette Cn. Il serait inutile de lui faire signer les conditions qu'il propose. Il vaut mieux lui faire savoir que sa conservation est trop cbère pour accepter les propositions qu'il fait en ce sujet, lesquelles ne pourraient servir qu'à le perdre, si par malheur elles (étaient découvertes.

Si le dessein de Finale se trouve difficile et de douteux événement, je ne crois pas aussi qu'on le doive entreprendre. A la vérité, ce serait un grand déplaisir d'avoir fait une flotte pareille à celle qui a été heureusement conduite de Ponant au Levant, et n'en recevoir point de fruit; mais il vaut mieux n'entreprendre pas ces desseins que les entreprendra avec apparente certitude de mauvais succès.

Au moins faut-il chasser des îles les ennemis et les combattre à la mer si on peut.

J'écris à M. de Vitry pour l'y engager par honneur, et je vous conjure d'y faire l'impossible.

J'écris à mon neveu comme je dois aussi sur ce sujet, l'obligeant à se joindre à M. d'Harcourt en toute chose. Si M. de Nantes se gouverne mal de là, en me le mandant par ce courrier, on le fera revenir aussitôt, auquel cas il faudra que vous preniez soin de tout ce qu'il avait entrepris avec le pays, pour ce que ledit pays contribue à l'entretien des vaisseaux qu'il a armés.

Écrivez-moi franchement sur ce sujet sans rien craindre et sans divulguer ce que vous reconnaîtrez devoir être fait en cette occasion, afin qu'il soit plus tôt fait que pensé.

Au reste, souvenez-vous qu'il faut faire toutes sortes d'efforts pour que l'armement fait par le roi ne soit pas inutile.

Je vois bien qu'il faudra que toute votre flotte hiverne dans les ports de Provence. Elle fera là plus d'effet qu'ailleurs, elle tiendra le roi d'Espagne en jalousie, et on ne la mettra point au hasard de la faire périr en la faisant tomber en Ponant à l'arrière-saison. Préparez-vous à cela, s' et prenez telle connaissance des affaires

commencées par le d^e Naf^e, que lorsqu'on l'aura rappelé vous les

IJVRE I. — CHAP. I.

puissez conduire heureusement. Flattez le maréchal de Vitry, en sorte que vous le puissiez porter à ce qui est nécessaire. Écri-

vez-moi diligemment sur tout ce que dessus , allu qu'on y pourvoie promptement, et cependant ne perdez aucun temps de (aire quelque chose de bon si l'occasion s'en présente.

On vous envoie trois régiments du Languedoc; vous n'en direz rien à personne, de peur que cela donnât lieu à M. de Vitry de ne vous pas assister si puissamment qu'il est nécessaire; aussi cpi'il ne faut pas attendre pour entrepiendre quelque chose que lesdits régiments soient arrivés, parce qn'il serait trop tard.

Mettez tons les Turcs k la chaîne, non en detrz galères seulement , qu'ils pourraient enlever, mais en diverses d'où vous les pourrez retirer plus aisément s'il est besoin. Si ceux de Salé s'en plaignent, vous direz qu'après le service fait, on les pourra rendre, convenant amiablement de toutes choses.

Assurez-vous de la continuation de mon affection, et que je serai toujou-i-s, sans changetnent, votre très-alfectionné, comme frère, à vous rendre service.

Le Caixlinal ne Richelieu.

Les dépêches suivantes du roi à M. l'archevêque de Bordeaux sont relatives au secours de Parme, dont M. le cardinal de Richelieu sentait toute l'importance dans les conjonctures présentes :

% H. L'SRCHEVËÖTE DE BORDEA.IIX, POUR DOWEE AVIS
AU DUC DE EARME

DU SECOURS QU'OX LUI DOIT P.XVOYER PAR LF. MOYEU DE M. DE SARRAN

SOS AMBASSADEUR A GÈNP.S.

De U jgaoût t>^36.

Mous l'archevêque de Bordeaux , je fais venir de Langtmdoc en Provence les régiments de Roussillon, de Comusson et de Castrevieille, en intention de les faire passer de là en l'État de mon cousin le duc de Parme, et de prendre pour cet elfet la voie de la mer. Vous avez donc

à les faire embarquer dans mon armée navale pour les faire porter et descendre à terre en tel endroit de l'État de Uénes qui sera jugé le meilleur, et qtie vous concerterez avec mon cousin le duc de Parme ou avec le sieur comte Fabio Scotti, son ambassadeur, qui se rendra dans peu de jours en Provence, pour de là marclier par la plus sbre et plus courte voie dans son État, de quoi vous le I iendrez averti au temps qu'il faudra par le moyen du sieur de Sabran, mon résident à Gènes , ou autre que vous aviserez pour le mieux , aün qu'il soit prépare à faire recevoir ce secours que je lui envoie. Et parce que pour faire ce passage en sûreté il est absolument nécessaire que le dessein en demeure très-secret, je n'en donne part présentement qu'à vous, et j'écris seulement les lettres ci-jointes à mes cousins le comte d'Harcourt et le maréchal de Vitry, adii que selon que vous verrez qu'il sera à propos ou nécessaire, vous les leur rendrez pour lever les diOicultés qui se pourraient rencontrer en cette aifaire, faute d'en avoir mes ordres. Vous recommandant de conduire la chose avec telle prudence, secret et adresse qu'elle réussisse selon mon in-

tention. Et sur ce je prie Dieu vous avoir, mous l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte garde.

LOUIS

SvaLBT.

* U. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, POUR PAIRE RECEVOIR DAES LES VAISSEAUX DU ROI LE COÛTE PABIO SCOTTI, ET aiMMA.VDBR B.V QUALITÉ DP «ARÊCnAL-DE-CAMP LES TROUPES DE PARME.

De CAMlilty, SR mRi i63S.

Mous l'archevêque de Bordeaux , ayant estimé à propos que le sieur comte Fabio Scotti, maréchal de mes camps et armées, et ambassadeur de mon cousin le duc de Parme près de moi , s'embarque dans mon armée navale avec les trois réjpmenU de Rousillon, Cornusson et Castrevieille , ipic j'envoie dans l'État de Parme , et qu'il les conduise et commande en ladite qualité de maréchal-de-camp lorsque vous les ferez mettre à terre , je vous fais eette lettre pour vous en donner avis et vous dire que voila ayez à faire tpi'il soit reçu honorablement dans mes vaisseanl , et (àssiez porter lesdits régiments au lieu «pi il

vous indiquei'a sur l'État de Gènes , pour de là passer sous la conduite dudit comte Scotli dans l'État de Parme, désirant que vous les assistiez . de tout ce qui dépendra de vous pour faire qu'ils s'y rendent pi-romptement et sûrement, et «pie vous vous souveniez d'y garder le secret, et d'y apporter toute la facilité et diligence nécessaires. El siu- ce Je prie Dieu TOUS avoir, mons l'archevêque de Bordeaux , en sa sainte garde.

LOUIS

SUBLET

Dans cette instruction envoyée à M. de Sabrait, M. le cardinal de Richelieu analyse et combat les différentes propositions faites par M. le duc de Parme au sujet du secours de troupes qu'il attend du roi de France :

A M. DE SABRAIS SUR LE SUJET DU COMTE FABIO ET DU SECOURS DE PARME

M. de Sabrait remontrera, s'il lui plait, à M. le comte Fabio Scotti comme sa majesté avait écrit à M. d'Émery <[u'il passerait à Turin pour concerter avec lui les moyens propres pour secourir Parme , ce qui eût été extrêmement nécessaire]ur y travailler, et pour cet effet M. le maréchal de Créquy s'engageoit au-piès de son altesse; mais nous avons eu avisée Lyon comme ledit sieur comte Fabio a pris une autre route, ce qui nous a obligé d'envoyer la présente instruction.

M. de Parme nous propose deux chemins pour secourir les États de Parme : le premier moyen est de passer au milieu du Milanais; lequel moyen est impossible, puisrpie ce nombre, beaucoup plus faible que celui qu'ont les ennemis, ne peut tenter de passer par le trancherun que quinze mille hommes de pied et liois mille chevaux n'ont osé tenter;

L'autre moyen est d'envoyer quatre mille hommes de pied et cinquante chevaux à la frontière de Montferrat, et là qu'ils attendent les ordres de M. de Parme pour partir.

Ce moyen est extrêmement difficile pour les raisons suivantes :

INSTRUCTION A M. DE SABRAN. — AOUT

La première, parce que les troupes demeurent huit jours seulement au Montferrat à attendre les ordres, assurément on n'y trouvera pas un soldat; la deuxième, parce que la république, voyant sur ses confins ces troupes, sans doute se mettra en état d'empêcher un passage qu'elle verra bien que l'on veut prendre; la troisième raison est que les Espagnols,

voyant ces troupes préparées, se mettront aussi en devoir d'empêcher.

l'empêcher.

Il y a à considérer aussi, si San-Stefano et Borgo-Val-di-Taro étant pris, les quatre mille hommes et cinq cent chevaux peuvent passer, et si les troupes des ennemis qui sont maîtres de la campagne ne le déferont point, entrant au Parmesan ou ailleurs. *

Il y aurait un autre moyen de secourir Parme, qui est sur le moyen de l'armée navale; sur quoi on considérera qu'il ne peut aller de la cavalerie par là.

Il faut apprendre du sieur comte Fabio les chemins qu'on peut tenir, les assistances que son S. A. de Parme peut donner, et le temps propre.

On pourra aussi remonter audit sieur comte Fabio, si de la part de Mantoue on pourrait secourir les États de M. le duc de Parme, en y h*vant des gens de guerre, ou dans le Ferrarais sous le nom de M. de Parme, ou sous celui de S. A. de Mantoue, qui prêtera son nom pour cet effet, ainsi qu'il a obtenu l'hiver passé pour les deux régiments de Pômare et de Canal qui sont à Parme, dont une partie a été levée dans le Ferrarais.

M. de Sabran parlera encore audit sieur comte Fabio de Sabionette, de» moyens pour la secourir, et lui dira que j'ai écrit à M. le duc de Manloue pour cela , et à M. de La Tour pour y jeter deux cents Fratilais; que j'ai écrit aussi à M. de Iji Tuillerie pour faire oflice ver» la républiipie, et au défaut que la république n'y veuille entendre, à M. de Candalle d'y jeter deux cents Français avec un bon chef, et M. de La Tuillerie a ortlrc d'avancer l'argent nécessaire pour cela.

M. de Sabran, sur ce que dessus, saura les volontés dudit sieu- comte Fabio, et noua le» écrira en diligence, afin que l'on presse le plus promptement que faire se pourra ce secours de mon dit sieur le duc de Parme. " ,j..

K M. LE COMTE D IUECUURT l>OI'R FAIRE EMBARQUER
DEâ REGIMENTS DESTrNF.5 POUR LE SECOURS DE PARME.

^

De Chanlillj, le «gûl i63C

Mou oiusiii , j'ai fait i-cvenir de Laiifuedoc en Provence les r^giraenU de Roassilion , Cornnsson et Castrevieille , en intention de les faire passer de là en l'État de mon cousin le duc de Parme, et de prendre pour <*t ell'et la voie de la mer ; et je mande à mon cousin le maréchal de Vitry qu'il les fasse venir au lieu et au jour qu'il avisera avec vous, afin que vous les fassiez embarquer sur mes vaisseaux et les fassiez porter et descendre à l'île; en tel endroit de l'État de Gênes qui sera concerté avec mon cousin le duc de Parme par le sieur archevêque de Bordeaux, auquel je donne charge du détail de cette affaire, vous i-ecorommandant de poser en cela le sens et la diligence nécessaire pour l'exécution de ce dessein. Et sur ce je prie Dieu vous avoir, mon cousin, en sa sainte garde.

SUBLKT.

A mon cousin Ir maTi|uU tir Vitry, maréchal tir Fram'^, gouverneur et mon lieu>v irnjtni'gétirrfli eu met provinces ei armées lie Provence.

A M. LE MARÉCHAL DE VITRY, POUR FAIRE PARTIR PAR LA PROVENCE|«CB ST EMERQUER OEB RÉGIMENTS DESTINÉS AU SECOURS DE PARME.

De Paris, l' 16 Sp août 1636-

Mon cousin , par une de mes précédentes lettres , je vous ai donné ordre de recevoir en Provence les régiments de Roussillon , de Gomnsson et Castrevieille, et de les tenir en corps en tels lieux que vous estimeiez à propos le long de ma côte de Provence; maintenant je vous fais la présente pour vous dire que vous ayez à faire embarquer lesdits régiments sur mes vaisseaux ,

et pour cet ell'et les faire marcher an lieu que vous aviserez avec mon cousin le comte d'Harcourt , auquel j'or-

donne de les recevoir, désirant que vous teniez la main qu'aucun ne puisse s'évader sar le point de cet embarquement, comme chose que j'ai grandement à cntu-, et qui est très-importante à mon service, cependant je prie Dieu vous avoir, mon cousin , en sa sainte garde.

LOUIS

SUBLET

Dans les dépêches suivantes, M. de Sabran donne des délaill.s sur son entrevue avec le magistrat de Gènes, et insiste auprès fie M. de Soiirflis sur rincessaiite opportunité du secours de Parme :

A HOSSDC.'mSB l'abchevCoce de bobdeaux.

, 1 . D« GSues, 1« s5 BnAt Io3S.

MoNSIEUB, '■ iSU.ii - 'T. ,

C'est de toutes les puissances de mon âmè que je me r^uis de

votre arrivée en ces mers, où vous êtes bien attendu ; il ne reste sinuif que quelqu'une de nos armées se trouvent délivrées pour venir reii- Ibrcer celle que nous avons en Italie , lacpielle, aU'aïblie par les continuelles allées et venues, par le besoin d'argent, nécessité des vivies, causée parce que nous nous sommes trop souvent avancés sons nous attacher à aucune chose solide , s'est enfin retirée du Milanais et a passé le Tésin en même temps que nous aurons donné des grandes impressions de nos progrès par un heureux combat le 22 de juin.

Je suis étonné que les Espagnols soient si bien avertis de nus desseins ou de nos puissances, qu'il y a trois semaines que don Francisco de Melos écrivit d'ici que dans la fin d'août il n'y aurait pas un Français sur le Milanais, si bien que j'aurai sur leur foi donné les premiers avis de notre retraite à la cour, on les premiers espoirs. Si le roi y a été bien servi , je vous laisse à deviner.

Si Dole est tombée , comme je le crois , cette armée-ei sera bientôt renforcée avec de nouveaux ordres et meilleursexpédients pour lénssir;

Dfi LIVRE 1. — CHAP. 1.

car si les exécutions égalaient les bons conseils et les bons ordres et la dépense, la réussite ne serait pas petite. .

Vous ne serez pas si heureux que de rencontrer les éoMùtlhMi pleine mer. Il n'y a cpie ce que tous s-errez dans le Mémoire ci-MaM en toute la puissance des Espagnols. Ils ont plus d'enfants que ddllôldàts; sur leurs vnisscaiix , peu de bons mariniers hors les maîtres, crois que leur perte est toute pareille, si tous les rencontrez.

Je ne vous ai pas envoyé, comme je l'ai pu et vous l'ai promis et à monseigneur le cardinal, notre avis au Détroit, n'ayant pu juger qui vous peut donner de l'obstacle ni obliger à combattre , et sachant qu'en Provence jrous trouyetez tous avis, lesquels il est assez mal aisé de donner en sûreté d'ici à cétte heure : il n'y a jour que, par le moyen de Provence, h Nice et .à Monaco l'on iic soit ici averti de toutes choses : l'on pourrait bien surprendre à la frontière des porteurs de lettres, et les ouvrir.

Les vingt-deux vaisseaux qui ont tant séjourné en Vai sont partis de nuit; il est à croire <|ue c'est pour aller à Monaco ou aux Iles; car ils n'ont pas di^hargé de l'infanterie. Je crois que l'escadre de Doria , et <piatre galères, seient allées de même côté. Je ne sais que vous promettre de ces gens-ci touchant la liberté des pprts et passages, desquels je n'ai point encore eu de réponse claire , depuis que je leur ai fait entendre assez clairement les intentions du roi.

J'ai néanmoins fait passer huit cents hommes français du duc de Parme , en état de défense es lieux où ils pouvaient soupçonner i et arrivés près d'ici , ils ont eu de* oommitsaires pour les conduire à la frontière, sans que les violences du ministre d'Espagne, ni les intentions du prince Doria, patriote, de qui le duc de Parme, à qui ce lenfort vient , a pris et rogné les États , aient pu surmonter le respect dù au roi, de qui j'ai employé puitsamment l'antonté, et presque en la dernière fois' pour ec sujet. î' n.-

Je me promets toutes choses faciles, par la puissance qui servira toujours au besoin de moyen d'induire les partiums d'Espagne à la raison , et servira d'excuse h l'entrer; les Espagnols et la seigneurie étant assez assurés d'aiUenrt que la puissance de sa majesté ne choqtw que ce qui s'y oppose et qui l'olfense.

I/on m'ëcrlt que dans la bulle du pape au cardinal l('Qat, il met ; .■id impiTCUfirem , utrumque regem; si cela est, ce sera un fcrit qu'il

un extraordinaire, domestique de monseigneur le cardinal, parti le 26 et passa jei le 30 , porte les intentions absolues du roi ; madame la man'cbal^d'Eslrëes se prépare pour venir li Rome; c'est, à mon avis.

fort doucement, et l'on ne voit pas en Allemagne grande apparence de diète électorale. Le pape et les Vénitiens sont toujours sur leur leritiire elTacée. L'Espagnol a voulu surprendre la Yillala et n'a pas réussi.

Vous savez la manière avec laquelle M. le duc de Parme se retira , lui septième, avec beaucoup de résolution pour un prince; il s'est toujours loué inbniment des gt^ces et ordres de sa majesté, et des ministres qui sont à la cour; mais il fulmine contre ceux qui ont dû exécuter ce i|ui était commandé. S'il n'est secouru puissamment, et s'il ne se tient sur ses gardes, l'ennemi le visitera ; mais , à ce que je vois , comme il veut demeurer dans toute profession île servir le roi , aussi sa majesté lui veut continuer une puissante protection. Il ii'y a point de sdretc |sar la côte de cette seigneurie, qui témoigne ne puuvuii' inaitenir son .lutorité sur sa côte: c'est ce qui me fait ilésespérer de vous, si vous allez loin au rencontre. Je V(Ml4 supplie de faire mériter par vos commandements la part que vous avez promise en vos bonnes grâces.

dire que M. le comte de Noailles avancera son départ. Le légat va

Uonsieur, .

Votre très-humble et obéissant serviteur >

SsBRAX.

Si vous jvez perdu ii^ chiffre, rou* Imuvem ce <|uc je vou» é«ri» en chiffre verv M. «le gantes.

DK

la

A cette flëp^che, M. de Sabran avait joint une copie de sa note au sénat de Gènes.

ENVOYÉ PAR M. DE SABRAN A N. L'ARCIIEVÈQI'E DE BORDEAUX

Seigneur sérénissuie,

Il y a trois jonrs que je demandai audience au sèrènis-sime collègue, laquelle ne m'a pas èlè acrordée. Hier, ayant reçu nouvel onlie, je la redemandai, sur le midi, au sèrenissime doge et aux-deiLX illustrissimes du palais; j'espérais de l'avoir sur le soir, après que les deux susdits illustrissimes seraient i-etonmès à leur logis, et le sèrèiissime doge ayant envoyé quérir à une lieiire de nuit mon secrétaire, lequel demanda de nouveau audience à cette heure-là , ils n'ont pas eu pour agréable de me l'accorder. Euiin, mon susdit secrétaire l'a demandée pour les onze heures du matin suivant, laquelle a été encore dill'érée par ceux <pii la pouvaient aceoi-der. J'y reviens encore de nouveau, et ne pouvant plus m'y arrêter sans mantpter aux ordres royaux , je vous dirai, en vous protestant que je n'ai oublié chose aucune pour les éclaircir des intentions royales et recevoir les leura auparavant que de partir vers l'armée navale de sa majesté qui m'attend pour lui porter les intentions de cette république sérénissime sur les instances que je lut ai faites au nom de sadite majesté pour la pratique et l'entrée des ports et passages de leur seigneurie, vu que ladite armée n'a point d'autre but que de procéder avec elle que comme amie et prompte au service et assistance de celtè sérénissime république; et d'autant qu'èfi'la réponse faite par ladite

seigneurie sérénissime a la majesté du roi mon maître, ils se sont peut-être' oubliés de faire entendre au roi la concesakm expresse qui m'a été faite verbalement par les trois illustrissimes députés an nom de cette république, de la pratique et entrée de ses ports; "yIs amont peut-être voulu, dans la qualité des olfrcs courtoises qu'ils ont faites à sa majesté, y entendre la demande particulière que je leur ai faite de jouir, outre

MÉMORIAL DE M. DE SABRAK. — AOL T 16.16.

l'eiih'iV; de leurs ports et passages, des commoditi^. <pil poiin-oi|(n^ss.'iires^ÿ'armée royale; et me lrou\.'mt obligé par un nouvel <içdre de la «otaf, j^iffait nouvelle installée epic leurs intciitnns soient accordées par écrit et qu'ils envoient l'ordi'e .iiixdits ports elpasa.iges de cet État de fournir, selon les occurrences, les commodités néces.s.iires telles qu'ils ont accoutumé de les acconler à leius amis, afin que cette armée royale, pendant son séjour en ces oîtes, se puisse piêvaloir de l'amitié de cette l'épidilique sérénissime, ni plus ni moins qu'elle lui sera accordée.

Poui- ce (pii regarde le secours de sa majesté fourni au sérénissime duc de Parme, ladite Républicpic aura agréable d'en donner aussi ses résolutions, si ipiatre mille liouimesdc pied pourront passer par leurs terres, en œrps, ou mille à chaepic fois, avec tierlaius clievauX, vu le grand besoin qui augmente tous les jours à son altes.se d'avoir secviurs; à la protection de laquelle ce serait un grand préjudice de lui dénier le psws.nge qui pourrait apporter une grande consécpience, et feiait croire à sa majesté cpie celte République apporterait <piel(|ue consentement à l'oppression de cette altesse. Et d'auhmt <pic l'on a d(,yà fait ici difficulté à de la cavalerie française et ollicici's de sa majesté de leur don-

ner entr ée dans cet État, et que les illustres députés m'en ont témoigné avoir de l'appréhension , c'est pourtpioi je doute que l(ss Français de celle arimte puissent être fort assurés en leurs maiines, terresi-terre cl encore dans leur rivière même. J'ai encore prié leurs seigneuries séréiissimes de m'accorder un passeport pour la rrftrelé de ma persoirne et des miens qui auraient Ireaoïn d'aller «IMn et d'autre; mais on m'en a dilfére l'expédition jusques à la jonction de tout ce sérénissinre collège, pardevant lequel, alin de ne pertlre temps, je suis prêt decomparaiü'e, vu l'importance du cariKt de recevoir les passeports s'ils l'ont agréable, avec lesrprels, ou s^jplesquels je prs et vous fais la révérence.

Écrit le 25 aoù^ ^||i ntütiir , 1636. ^ ^

M. rarchevêque de Bordeaux ayant dépêché .M. de Nardoin auprès de M. de Sabran pour savoir si la flotte l'rançtise serait

reçue dans le port de Cènes, M. de Sabran lui répondit la lettre suivante datée du port d'Arassi, où il attendait la. flotte.

A M.' L'ARCIEVique DE BORDEAUX.

.. D'ArMii à midi, a6 «oAt i636

ftlOMSIRUR f

Suivant vos ordres, aussitôt que Nardoin fut arris'ë, je fis mes eiTorls pour avoir audience; mais comme il était fête, et les deux sénateurs qui assistaient au duc hoi-s la ville, le duc dit ne la pouvoir donner, et si je désirais qu'on allAt hors la ville avertir les susdits sénateurs, ce que je désirais; et étant jdrivé à la nuit, je leur fis savoir les ordres que j'avais, comme vous vitreCE en l'écrit ci-joint, tel tpie je le leur ai fait entendre. Etant joints ils s'excusèrent sur ce qu'ils ne pouvaient donner audience sans oi-

vire du sénat ; je dis tpi'il était bon de s'usi^mbler tous sur ces choses que je demandais, mais non pas sur le sujet de l'audience. Mou secrétaire pressa pour me l'avoir à six heures du matin, ils dirent qu'ils me répondraient après que le sénat et conseil auraient été joints, ce qui était à dire à midi ou une heure, en sorte qu'ayant votre ordre de ne perdre pas une heure pour partir, et voyant l'artifice de me retarder, et que après avoir été ouï l'on remettrait la commimication au sénat et de là après au conseil, ce qui me ferait perdre deux jours, j'ai trouvé plus à propos, pendant qu'ils étaient assemblés, de demander d'être ouï, et ftute de ce, leur donner dadstis, par écrit, tout ce que je leur pouvais dire qui tendait principalement à leur faire donner par écrit pour vous assurer leurs intentions sur les ports, de |a<pielleils n'ont fait aucune mention que fort générale de courtoisie (tans la réponse qu'ils ont rendûe aux lettres du roi; et al laissé mon s&ajkaire, afin que s'ils ont à répondre quelque chose, ils le fassent, qu'il me le fera savoir. Ils m'ont, il y a dix jours, assuré que l'armée du roi amiit bien venue ès ports comme celles des amis a accoutumé. Sur q>oi je les priaï d'en continuer les assurances et réponse qu'ils feraient à sa majesté, ce que je n'ai point vu; mais il n'y a nul sujet à douter que vous n'y soyez reçu.

et que la pnlsçiice de cette armée ne facilite, si ou la voit, le passage des tioupe^^e sa majesté veut envoyer du Montferrat sur l'Etat de Parme, lequel ils me rendent irrésolu après m'avoir accordé, il y a un mois, q^ hui'l cents que j'y ai envoyés passassent; -mais les Eispagnols les ont SI tourmentés sur cela , et ils ont si peu de générosité pour mainteiïr leu» concesâion et leur autorité , que sans un évident péril ils ne coïuentiront pas les choses raisonnables; mais moyennant cela tout ira bien; car il leur faut des excuses de nécessité envers l'Eispagne, qui les peut

ruiner sans mettre l'épée en main , et l'y mettant. Tout cela n'est pas en cette conjoncture où les choses justes ne se peuvent refuser aux amis de la dignité du roi et à qui sa seigneurie a de l'obligation. Vous jugerez* par l'écrit ci-joint ce qui se peut ajouter pour vous faire résoudre et connaître du discours comme ils procèdent. Et peut être besoin que j'ai eu d'un passeport, je suis. ici depuis ce matin, et n'osais bouger que je ne revie de vous nouvel ordre d'attendre ou aller à où il serait à

propos que je vous visse avant que partir; mais il est bien difficile, y étant connu par l'État, je ne courris risque, touchant à Menton, en cette conjoncture et plus malaisé encore que de retourner. Cependant je crains que vous ne vous trouviez tous bien occupés là , ou plutôt je le désire ; car comme je partais de Gènes il y était arrivé dix-sept galères, dix de celles des Espagnols, de Naples et Gènes, et sept de Florence, qui sont les meilleures; lesquelles dix d'Espagne attendaient qui n'osassent pas escorter une troisième était, ce dit-on , chargée de blé ou biscuit pour les Iles, où l'on croit qu'il n'y avait de la provision que pour quelques jours, d'où il y en a bien de moisies. Il faut croire qu'elles veulent combattre, parce qu'elles sont si puissantes, ou mettre le secours nécessaire dedans et en revenir; mais soit qu'elles veulent combattre à dessein ou par la seule nécessité, plus on dilérera de les combattre, plus on leur nuira ; car on attend force vaisseaux et galères d'Espagne, ce qui redra leur défaite plus malaisée. Et si elles ne sont aux Iles, assurez-vous qu'elles sont à Monaco; car elles ont toutes quatre passé en cette page ce matin. Les dix qui les attendaient, où l'on dit qu'est le duc de Sardaigne , ont pensé se perdre à Capocorso ayant voulu passer en haute mer pour vous éviter.

un " LIVRE I. — CHAP. I.

C'en publie fort qu'il y a de la mésintelligence et diTmou entre vos deux'corps d'«'innée, et que ü y a de grandes irrésolutions; un Angbis a passé ici ce matin, qui s'est sans doute sauvé de vos vaisseaux, qui Ta oonürmé par ici. Mandez-moi oo quej'ai*ai à frire, si 11005 êtes occupés par^elà ; et croyez qu'une lionne atteinte à ces galÜes avant qu'elles soient renfoi'cées vous produirait bien de l'avantage par. ici. Je vous baise tri'jk-hurablement les mains, et suis sans i^ései*veÿ Monsieur,

Votre trcj^bumblo et obéissant serviteur,

Saman.

P. S, ^Je ne MOrais croire que les galères sortent de Monaco , car, bon celles de Florence; les autres ne sont guère en bon état; elles n'ont pas pu trouver des bis* cuits, cl pour ce^^^nt une barque chargée de blé et farine. Je vous supplie que

dicz, je serai contraint de m'en retourner. Vous ferex, s'il vous I sur les papiers que j'envoie, pour me mander ce que j'aurai à

j'aie de vos nouv< Si-je vois que platt , granlk rél

faire on prendre ver résolutions

sur

! vor résolu

Dans ces dépêches, M. de Sabran, en attendant Tarrivée de M. rarchevê(|uc de Bordeaux dans le petif-port d'Arassi, continu* de donner des détails sur sa négocUtion au sujet du secours de

Parme et du passage des armées sur le territoire de (lèneSV'et de
la libre pratique des vaiaieiux français dans les

j)orts do la république.* ' ^

MomiEtm ,

H. l'archevêqdb de bordeaux.

D'Arassi, ce ag'août i\$36

Je crois que celui que je Tousenroyai mardi, i)oe je fus arriTé,

TOUS aura rendu la mienne et qne demain je me tronrerai ho-
noré' de TOs commandements qui m'ont arrêté en J'eusse mieux
(kit de

passer alors par mer ou terre, et prénkmlfgylères et le bmtt
qui s'est répandu que je suis ici, qui rend assez diql^lu mon re-
tour et le passer outre par mer et terre ; et àGênes, on a cm
qÜl'ces galères m'araient pris.

J'estime que vous vous êtes attaché aux Iles, pui«|ue vous
ii'avcz point paru, comme vous me l'avez écrit. Ces trente-ciuq
galères que je v<his ai écrit avoir passé ci-<levant mardi et être
parties et aiTivées à Gênes comme j^parrtjs, auront eu peine de
demeuier toutes à Monaco et d'y être en sAMffi l'orage qui est
passé. Leur principal dessein est de pourvoir les ŪM, wi sont as-
surément mal fournies, et une galère charg('e de blé et farint À.1it
partie le jour auparavant, mais s'était arrêtée avec les dix galères
du duc de Ferraiidina tpii attendaient les vinglKjuatre qui ar-
rivent à Gênes. L'on parle fort qu'il doit venir des vaisseaux et ga-
lères d'Espagne, et un homme qui a été à Livourne m'assure tpi'il
y avait force malades sur les galères cpui sont venues, et elles sont

mal armées et de mauvais soldats. Si vous vous occupez pi[^]-delà et que je doive m'en retourner à Gênes, je vous dépêcherai de là en cliiires tout ce que je vous pom-rai dire. Encore que les let-trMr n'ont pas de réplique et de m'écarter jusques à vous , ce ne sci%M|V sani peine et sans préjudice des alTaires du roi à Gênes et de ceui nu tluc de Parme. Néanmoins il est de toute nécessité quej'aiê, s'il est possible, l'honneur de vous voir; et si quelqu'un, confident et habile, ehtété envoyé avec un marcliand vers moi à CtHies, il etH pssé et |usserait par terre sans soup[^]n, et ici ou à la Torre-Rassa il pieixlrait une felouque jus<|ues à Gênes. Il ne laut point douter que la scigneiu'ie ne vous donne .ses |Knis, hors celui de Gênes, qu'elle témoigne refuser à tous. Le seciétaiie eu a encore confirmé la parole au mien; mais il a dit (pe leurs irrésolutions et les variétés auxquelles ils sont sujets nous obligent à êtrç miéux éclaircis pendant et après m'avoir doiiué.l[^] passage pour le secours du duc de Parme; à cette heure, ils se font tirer l'oreille, à tpioi la vue de notre armée pat[^]ecà sera de grande utilité. Depuis que je suis hors de Gênes, l'on craint <pe le {leu de satLvfaction que j'ai témoigné avoir ne les nécessite à parler clair et comme il faut. Je vous baise trcs-huinblcment les mains et vomirais bien être près de vous ; et sans ce que vous avez jugé que je v[^]bs devais attendre ici , et que j'ai eu crainte que vous ne passassiez, tou.sjj[^]-ibne m'eussent pu empêcher de me reixirr à vous , à qui je suis de Sd||[^]bligation ,

Le trcs-biinmlc et obéissant serviteur.

Dr. Sabras.

M. le duc de Savoie, dans la lettre suivante , assure M. l'archevêque de Bordeaux de son dévouement au service du roi , et ins-

truit son éminence qu'il a prié M. le duc de Viùÿ de l'autoriser à faire quelques achats de blé en Provenc^{^j^} .

LETTRE DU DUC DE SAVOII

A L'ABCHRVËQte DE BORDEAUX.

Toria, le 30 eo6t i<136

Monsieur de Bonleaux , par les discours que le sieur Lequeux m'a faits de ce que M. le comte d'Harcourt et vous l'aVez chargé de me dire de l'état de l'armée navale du roi, des commandements que vous avez de sa majesté des desseins qu'il vous semblerait bien d'exécuter, je l'ai reconnu stmqia}>le tpie je me puis lemettre à lui-mémé pour vous bien leprése&p tout ne tpie de <pioi nous avons parlé avec lui ; c'est ponrtpioi je vWiAssurerai .seulement que je n'épargnerai rien de ce qui e.st en mon pouvoir pour faire voir à sa majesté, en cette r^{^|}>ntre et toutes autres, que je n'ai point de plus forte passion que pour faire réussir ses intentions à l'avantage de son service, et à la gloire de %s armes, de quoi je lui rends un bien particulier témoignage par ma ré-|)on.se ci-jointe à celle dont sa majesté m'a voulu honorer, laquelle j'ai reçue et la vôtre par les mains <lii même sieur Lequeux. Ait reste, les diflieultés qu'il y a de faire passer avec la diligence nécessaire Jes provisions que j'envoie pour la suliaiaàtanoe des troupes qu'il me faut entretenir du côté de Nice , m'ayant fait désirpr l'achat de quelque tpiantité de blés dans la Provence, j'en' ai écrit et prié M. le inaréchal de Vitry tl'cu donner .sa permission, laquelle je me promets d'autant plus de sa i courtoisie, que je suis assuré qu'on loi a fait savoir les grandes quantités ^ que j'en fais fournir de deçà pour cette armée du roi, comme je fais ordinairement quand les ministres m'en recherchent; vhus m'o-

bligerez s'il vous plaira de faciliter les permissions, et jeiencontrerai volontiers les occasions de vous en contre-changer, e^Hwonne volonté que vous témoignez pour mes intérêts. *■.

Monsieur de Bordeaux,

Votre alTectioiM^,

A M. I/ARCHKVÊQUE , TOUCHANT L'ARMÉE -NAVALE

Sur l'avis que M. le comte d'Harcourt et M. l'archevêque de Bordeaux désirent avoir de son altesse de ce que l'armée navale peut faire en la mer Méditerranée,

Ap rès le rapport fait par M. Lequeux qu'elle n'est composée que de cinquante vaisseaux ronds et douze galères', que quant à présent elle ne peut mettre en terre que deux mille hommes de guerre, et qu'elle peut nourrir Icsdits deux mille hommes duiNtiit deux mois ou environ,

Son altesse croit qu'il eût été à propos de résoudre le dessein avant que s'avancer des lieux où l'on pouvait plus apparemment descendre que Mourgues et Finale, l'approche de cette armée donnant jalousie à ces places et pensée aux ennemis de les munir, comme ils ont fait depuis sept ou huit jours.

Son ahessedit, en outre, qu'il faut considérer la force des ennemis, dont l'on dit l'armée être composée de quarante-cinq galères, savoir : six de l'escadre d'Elspagne, quatorze de Gènes, tant rafles du roi d'Espagne qtic des ports de la républicpie, six de Si-

cile, quatoize de Naples et cinq du duc de Florence. Pour des vaisseaux ronds, qu'il ne croit pas qu'ils en puissent avoir plus de vingt-cinq ou trente assez mauvais, et qu'en toute cettè année il y ait plus de quatre on cinq mille hommes, Vf savoir : deux mille Espagnols naturels et deux mille Napolitains; qu'il y a deux desseins à faire :

Le premier, aller en mer chercher les ennemis, l'aulra faire quehpje descente en terre.

Quant au premier, il est à considérer que si une bonara ' attrape l'ai'méc de sa majesté, si le<| galères des ennemis ne donneront point de peine à nos vaisseaux. 's-

Catnir plat.

Il e»l encore uëccssali'e de voir que notre armée n'ayant point de retraite plus proche que Villefraïche, savoir, si les galères sont chai-gées de mauvais temps, si elles se pourront retirer en sûreté sans courre fortune de se peixlre, M. de Sabran ayant écrit que ceux de Gènes ont refusé leur port.

La deuxième considération, s'il ne serait point à propos, allant en mer chercher les ennemis, de laisser les galères en Provence ou bien à Villefranche, pour empêcher le rafraichissement des lies et le passage d'Espagne en Italie.

Si on veut (lesceiKlra en terre que pour Mourgues, son altesse croit qu'il faut six oii sept mille hommes; l'assiéger, des munitions de guerre et de l'argent à pl^poi'tioii, et quelques troupes dans quehp temps ponr rafraîchir l'arntée, si le siège durait long-temps. Letpiel siège, néanmoins, son altesse croit ne pou-

voir durer plus de vingt-cinq à trente jotii-s, s'il <èil bien attaqué et s'il a été bien l'econnu.

Qu'il y a à considérer que les Espagnols peuvent venir au secours de Mourgues par mer ou par terre : par mer, qu'on sait les forces des ennemis ; par teiTe, cela dépend si ceux de Gènes donneront passage aux Espagnols, ce dont on ne doute pas. Néanmoins, le secours par terre est extrêmement difficile; car après avoir bondé la place de Mourgues par terre, il faudra se saisir de Menton ; ce qui se pourra facilement faire, par le moyen duquel poste et de la difficulté des chemins, ce secours ve- 'nant par terre peut être facilement rompu, en sorte qu'il y a peu à craindre de ce côté-là.

11 est à remarquer qu'il faut observer si les ennemis ne travaillent pointa Montgent, qui est un poste avantageux pour le siège de Mourgues, et qui rendrait le siège de cette place très-difficile.

Pour le dessein de Finale, il est aassi grande entreprise pour être la place aussi bonne et de pins facile secours par le Milanais. On a à considérer en ce dernier que Finale n'estqn'unc plage où l'armée ne peut subsister si elle ne se saisit du port de Vaie, qui est à ceux de Gènes, avec lesquels il faut par ce moyen entrer en guerre. Son altesse croit qu'ils donneront assez de mécontentement à sa majesté, parce qu'assurément dans peu de jours ils ouvriront leurs ports aux Espagnols, quoiqu'ils

AVIS DU DUC DE SAVOIE. — AOUT 1036. . 101

aient asauré qu'ils les fermeront anx uns et aux autres; mais c'est une protestation en ell'et pour nous en exelui-e.

Si on se résout à aller en mer, son altesse oH're tout ce qui est de ses ports et tout ce qu'il peut contribuer à ce dessein ;

Si on se résout à l'attaque de Mourgues, il oifre tout ce qui se pourra trourec. dans ses ports et dans ses Etats nécessaire pour cette exécution, ayant ordonné à M. le marquis de Bagnasque ce qui est nécessaire pour cet efiét; lequel M. le comte d'Harcourt ▼erra s'il lui ' plaît par un gentilhomme de sa part.

Sun altesse penserait , pour ôter la jalousie qu'ont prise ceux de Mourgues, tant par l'approche de l'arnni^ que par ceux qui ont été nouvellement reconnaître, dont ils ont eu avis, qiâlscpit à propos que l'armée s'en allât en mei', afin que les eniiemÂ fussent bb.ligés à retirer les troupes qu'ils ont nouvellement jettées en cette plaCf^*'

Qu'on peut convenir avec M. le marquis de Itaguasque que l'armée se retirant, ledit siem" marquis de Bagnasque peut avec les troupes qu^il a de son altesse, comme d'autres qui pourront être levées sous prétexte de la défense du comté de Nice , |>cut , un jour qui sera pris, bloquer la place par terre, afin d'empêcher le secours; auquel jour pris l'armée navale peut^descendre ainsi qu'il scia concerté entre eux.

Pour cette exécution, il faut premièrement al tendre «pi'on ait six à » sept mille hommes à mettre en teire, pour leijucl cl'll'et on

se peut servir des ti-oupes de Moncalieri <pii étaient destinées pour cette armée , que son aluvisse trouve bon que l'on envoie quérir avec quelques autres que sa majesté peut ordonner, '■ c

Le deuxième point , M. le marquis de Bagnasque n'a pas assez de troupes pour blotpier ladite place; il peut feindre de lever un régiment nouveau pour!»' défense du comté de Nice , ces messieurs lui faisant filer des soldats ponr composer ledit régiment.

Son altcéieia outre cela donné charge au marquis de Bagnasque, en cas de cette exécution , de lever quelque milice du comté pour servir en cette occa^n.

Si ces messieurs jugent jtônvoir mettre en terre six ou sept mille hommes dès à présent, et que le temps soit propre pour assiéger ladite

108 LIVRE I. — CnAP. I.

place, son altesse donne ordre au sieur marquis de Bagiiastjue d'exécuter les choses ci-dessus.

Quant à Finale, son altesse n'cn étant pas si particulièrement instruite comme de Mourgues, elle s'cn informera par un de ses gentilshommes, et dans deux ou trois jours on enverra ce qui est nécessaire pour exécution en cas que l'on la veuille entreprendre.

L'on a eu avis qu'il n'y a dans les îles de Sainte-Marguerite et Saint- Honorat que pour cinquante jours de vivres, et que le duc Doria se prépare à Gènes pour y en jeter ; c'est à quoi il faut soigneusement prendre garde. \

Dans la dépêchç suivante, M. d'Émery, envoyé de France à Turin, rendcQinj(teà'^l. l'archevêque de Bordeaux des dispositions

de M. le duc de Savoie' relativement à la France. Il faut observer que ces dispositions, bien qu'amicales, devront, ainsi que celles des autres princes intéressés à ménager l'Espagne, se modifier selon le bon ou le mauvais succès des armes françaises.

LETTRE DE M. D'ÉMERV

A M. L'ARCHEVÊQUE DE SOADEXIN.

De Turin, le 1^{er} ««plembre 1691.

Monsieur,

Je vous l'ai écrit ci-devant, dès que je sus que l'armée du roi était en Provence, pour apprendre de vos nouvelles et pour vous offrir tout ce que je pouvais, non seulement pour le service de sa majesté, mais pour le vôtre particulier. Depuis cette heure-là, J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait la faveur de m'écrire par M. Lequeux. Tout ce qu'il a désiré savoir pour son instruction et pour votre satisfaction, monsieur, je le lui ai dit. Il vous a porté un mémoire qu'il a fait des sentiments de son altesse, comme vous le désirez. Jusques ici je n'ai point vu en lui de volonté contraire à celle du roi, et ne sais si le mauvais succès est capable de le faire changer; il y a lieu d'en bien espérer, s'il ne craint pas la force des Espagnols et notre faiblesse, et si la nécessité ou

LETTRE DE M. D'ÉMERV. — SEPTEMBRE

l'abandonnement ne font oublier à la cour les affaires d'Italie, y ayant à présent d'autres plus importantes qui ne permettent pas que l'on puisse vaquer à celles-ci avec tant de soin comme il serait

à désirer. Les ennemis n'oublient rien pour la défense du Milanais comme le plus important à leur subsistance, et justes ici ils ont eu plus de forces, plus d'argent que nous, et ont été sur la défensive et dans leur pays. Quoique ils aient mal pourvu à leur armement naval, si vous leur donnez du temps, vous verrez, monsieur, qu'ils sont longs à s'émouvoir, mais qu'ils soutiennent plus soigneusement que nous leurs entreprises. Je souhaite avec une extrême passion que les vôtres soient plus heureuses et que vous soyez mieux assisté que nous. Tout ce qui dépendra de son éminence, rien ne vous manquera; je ne sais si vous aurez plus d'argent que nous, (pii avons beaucoup souffert par ce niktok-Jucment. Toute l'Italie attend le succès de votre armée pour prendre l'avis ou mauvaise opinion de nos alliés. Vous avez assez de Bonheur et de confiance pour faire réussir (pietpiés offres avantageuses, et plus nécessaires en ce temps (pi'en mille autres, où il semble que notre bonheur nous quitte. La résolution (pi'a prise son éminence d'aller lui-même à l'armée me donne des espérances d'un prompt rétablissement.

Je ne (u-ois pas que les Espagnols soient si forts en galères (pi'on nous dit. M. de Sabran peut avoir des avis plus véritables que les nôtres ; et s'il est encore en votre armée , je penserais , monsieur, qu'il le faudrait presser pour faire des protestations à messieurs de la république de Gènes sur la retraite que le roi demande en leurs ports, afin, en telle sorte de résolution que sa majesté pourrait prendre, d'avoir un sujet prêt.

L'affaire de Mourgues est agréée, ainsi que vous le désiriez, par son altesse; je vous en écris ici le particulier, dont son altesse et moi nous vous instruirons d'un gentilhomme des lieux qui a vu le pays, la plage et la place. Je 'Voudrais pouvoir satisfaire,

monsieur, à votre contentement, en vous écrivant des nouvelles et des avis plus utiles ; il n'y a pei-- .«onne qui ait plus de passion ptiur cela et pour être toute ma vie cru , Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

d'Emuy.

Suit l'avis du duc de Savoie.

SUR LA PROPOSITION DE COMBLER LE PORT DE MORGUES ET DE FORTIFIER

MOMCO.

Sur la proposition qui a faite de combler le port de Morgues et de fortifier Monigo,

.Son altesse croit que le premier, qui est le comblement du port, est de facile cxécution et sans përil.

Quant à la fortification de Moiiiigo, son altesse croit qu'il ne faut pas moindre nombre de gens de guerre à fortifier un poste qu'à faire un siège."

L'i raison est que Mourgues sera secouru comme il le peut être et par mer cl pr terre, et si on est faible ou sera obligé de quitter une fortification commencée; en quoi il n'y aurait ps moins de honte qu'à quitter un siège commencé ; et trt's-assurément ceux de la république de Gènes donneront pssage à des forces venant du Milanais pur le secours de ladite place.

Néanmoins, son altesse s'en remet à ces messieurs qui sont sur les lieux, et donne ordre à M. le marquis de Bagnasque de contribuer de sa prt tout ce qu'il purra.

Son' altesse croyait que l'État de Parme pouvait être secouru pr l'armée navale de sa majesté en mettant pied à terre à Lcrici * ou à Sestri de lx;vant, mais elle n'en est ps bien encore informée, et au premier jour elle en fera savoir des nouvelles à ces messieurs.

En cette exécution il se rencontrera toujours la difficulté de rompre avec la république de Gènes.

• Lerici , ville de U dependmDCc de Gèoci , dani le golfe de U Speixia, Il bon nwuil-

••DiçpftüMI

LETTRE DE M. D'ÉMERY. — SEPTEMBRE 1636. 1H En envoyant cet avis, M. d'Éinery y joignit la lettre suivante;

LETTRE DE M. D'ÉMERY

A M. L'AnCHSVâQUB DE BORDEAUX.

De Tarin, le i** M|>tembre i636.

Monsircr ,

Voua verrez par le mémoire que je vous envoie (que les sentiments de son altesse. ne vont point à fortifier Monigo, pour ce qu'il ne faut pas moins de troupes à fortifier un poste qu'à faire un siège, et les ennemis peuvent venir à vous du Milanais par les États de Gènes, ne croyant pas que la république leur refuse le passage; vous nous ferez néanmoins, s'il vous plaît, savoir vos résolutions, afin de ne pas perdre de temps davantage, et sur ce que

vous jugerez du secours de M. le duc de Parme, qui serait bien glorieux et utile aux affaires du roi, étant trop faibles de notre part pour le pouvoir entreprendre à fori* ouverte. Un courrier qui a passé par ici va quérir monseigneur le cardinal de Lyon, que le roi a nommé chef de la députation pour aller à Cologne pour* la paix. Les ennemis se retirent de Picardie; le roi y est allé avec une puissante armée. Je vous supplie, monsieur, de nous (aire, s'il vous plaît, savoir de vos nouvelles, et de me croire,

Monsieur, ' "

Votre très-hnmbte serviteur.

D'ÉMjt^'

Cette lettre de M. de Loyne* (tout dévoué d'ailleurs à M. de Vitry) donne un tableau^fidèle des habitudes et des relations des officiers généraux de là à iotte.

« A CaanM, U 6 wplcrnhrf i636

Monseigneur le maréchal de Vitry ayant appris, par le retour du gentilhomme qu'il avait envoyé au roi, ce qui était des intentions de sa majesté d'^onseigneur le cardinal duc touchant l'armée navale, il écrivit incontinent à M. le comte d'Harcourt, à M. l'archevêque de Bor-

deaux, à M. rèveque de Nantes, par le gentilhomme même qu'il avait envoyé au roi, qui était i-venu de la coiu- avec celui de mondit seigneur le maréchal, pour lui ollrir tout ce qui pourrait dépendi-e de lui et de sa charge, et (pie s'il s'approchait tant soit peu du c<>té d'Antibes et y envoyait deux on trois chaloupes, (pi'il s'y rendrait au jour et heure qu'ils lui marqueraient, et les Irait trouver dans leur boid pour conférer avec eux de ce qu'il y

aurait à faire pour le service du roi ."L'enseigne des gardes de M. le comte d'Harcourt vint le lendemain trouver mondit seigneur et lui rapporter la réponse de ces messieurs à ses lettres , par lesquelles ils le remerciaient de sa lionne volonté, et lui oïl'raient de se rendre au lieu qu'il leur marquerait; à quoi mondit seigneur répliqua fort courtoisement, les pria par ses lettres de lui envoyer le lendemain deux ou trois chdoupes à Antibes, et (pi'il s'y rendrait assurément sur les (piatie heoilu après mi(b , et les irait trouver à leur bord. De fait, le leii(|maain^ercredi 3 dudit mois de septembre, il partit k cheval à deux heOn^dc ce lieu de Cannes, après y avoir donné les oixlies nécessaires, accompagné du sieur de Torreno et de Vallavèze et queUpics autres gentils-hommes de sa suite en petit nombre , ayant laissé tout le reste à Cannes , et arriva à AiiitÜM» sur les trois heures après midi et s'étaht retiré au cliAtcau , on aperçut k la mer trois chaloupes qui Venaient , que l'on crut être relies qu'il avait demandées pour aller ftouver ces messieurs dans le port de Villefranche , où l'armée navale avait mouillé le jour précédent ; et se préparant pour s'aller embarquer dès (l'u'clles seraient abordées à port , le capitaine des gardes de M. le comte d'Harcourt arriva , qui l'endit k monseigneur une sienne lettre par larpielle il lui disait ((ii'étant en peine du gentilhomme (pi'il lui avait envoyé le jour piécédent (pi ii'était pas revenu , il lui renvoyait celui-ci pour apprendre le lieu qu'ils se pourtaiH||pir; mais en ell'et , ce n'était (pe pour l'amuser et l'empêcher de gWwfcquer pour le venir trouver , car peu de temps après , on vinyj^à lü^ndit seigneur ipie M. le comte d'Harcourt , M. le général des^Bhvw de Bordeaux et M. de Nantes étaient au port, sur quoi mondit sieur le marécdial dionta k cheval et y acœurut , mau il les trouva déjk avancés k la place îl mit pied k terre, et l<a salua et tous ceux de leur suite, parmi lesquels

LET. DE M. DE LOVNES. — SEPTEMBRE 1636. M₃ M. le bailli de Foui-bin, M. le chevalier de Lavalette el quaiiLitc^ de noblesse. Après les mena an cliiiteaai, on ils s'enl'emièrèil dans la ■salle et tinrent museil , où n'assistèrent que les susnonunès avec monilil seifjtienr, et y furent jnsqn'à la nuit, qu'on leur porta la collation, après lacpicllells partirent et s'allèrent embarquer accompaf^nrsde mondk seigneur jusejue dans leur chaloupe, où il entra avec eux et en prit congé là-dedans, avec assurance que, suivant ce qu'ils avaient ariête, il serait de faon matin de retoiu' à Antibes pour s'embarquer sur les chaloupes qu'ils lui enverraient, et aller dîner à leur bord pour achever il'y ivàioudi-e ce cpi'ils auraient ébauche. Cette enti-cvue se 6t avec tant de témoignages de lionne volonté de toutes parts et de lionne coriespondante, «pie comme elle se lit en piéscuce de tout le montle elle attira des acclamations de joie et de bcné«liclions pônrr tous ces messieurs, et grande satisfaction à ceux «pu ont à cueur servlce4u ixii et du public. Dès rpi'ils furent embarqués , raondit se'igneurJl^ maréchal monta à cheval et revint à Cannes pour s'y troiiv*r læ^'iilf , alin que si le duc lie Ferraniline , «pii était dans le Frioul des lies avec trente-sept galères, voulait eril reprendre «pichpie chose sur la terre, il y fût pour lui résister el pi'évcnir ses rnau vais diaseins. De fait , .sur les oii7.e heures du .soir, M. deCorbeil, lieutenant-«'oloncl du regiinent «le la Tour, «pii «■ commande dans le fort de la Croisetle , lui ayant envoyé donner avis «pic les galères étaient parties, quniipie la nuit fût fort sombre , et deux lieuri» apiès .M.d'Escragnolle, «pti commandedans Antibes, lui ayant envoyédireipie les galères avaient mouillé au cap d'Antibes, il fit partir incontinent son capila^ik de* gardes à toute bride avec ceux «le sa compagnie et M. de Soiron avec tous ceux qu'il

avait auprès de lui , et trois compagnies des gens de pied pour renforcer la garnison d'ivntibes; et a n^ avoir donné les ordi-es <|p|9*fitllait à Cannes, il monta à cheval avec te «pii était resté de noblQ^pMS de lui , el s'cii alla à t«mte bride à .ûiitibes, où il arriva deitx. heures devant jour, et trouva que le.s ennemis avaient passé outre , tÿ <pd luixlonna sujet de renvoyer à Cannes toutes les troupes qu'il avait fait venir ; et y attendait les chaloupes, qui y arrè vérent sur les huit heures du matin, sur le.'apielles il s'emhaivpia incontinent sur la chaloupe du sieur de Tentes, «pii commande la galère «pi'oii I. i5

114 LIVRE 1. — CHAP. I.

appelle la Richelieu, laquelle était avec le lendelet ' en tail'etas ci'amoisi, blanc et violet et fort parée , avec quatre gentiU-bommes seulement , et dans les autres, «piebpies auti-es gentils-hommes de sa suite en petit nombre, ii'ajaiitps voulu pci-metti'c qu'on Vaccompagnât ; et arriva en rette sorte dans le port de Villefrancbe sur les onze heures , et alla descendre à l'amiral , où il fut reçu sur le bord du haut par M. le comte d'Harcourt, M. de Bordeaux et ({uantité de noblesse ; et s'étant un peu eiitivêtenus dans le cabinet , on les vint avertir (pi'on avait couvert ; sur quoi ces messieurs menèrent mondit sieur le maréchal sous le premier tillac, où il trouva une table bien couverte de vingt-cinq on trente serviettes , où fpuintité de cette noblesse se mit, et les sieurs de Thoreno et de Vallavez, que M. le comte d'Harcourt et M. de Boivleaux arrêrèrent pour y diner; les autres qui avaient accompagné comme eux mondit seigneur le maréchal ayant été menés par M. de Nantes dans son boid , où il les traita magnifiqnAnent, comme fit de même M. le comte d'Harcourt ledit seigneur ; où les brindes à la santé du roi et de son éminence ne furent pas ou-

bliées. El incontinent après diner ils entrèrent an conseil, où se trouva M. le général des galères, avec M. le bailli de Fourbin et le chevalier de Lavalette et M. de Nantes avec M. le Baron d'Allemagne, et on y appela aussi M. le commandeur Desgouttes, M. de Manty et le commandeur de Poinsy ; et furent assemblés jusques sur les six heures du soir, qu'ils se séparèrent avec tant de démonstration de satisfaction les uns des autres, et tant de témoignages de bonne volonté et de correspondance, qu'ils allaient à l'envi à qui en témoignerait davantage et plus de désir de servir le roi et son éminence, jusqu'à ce que mondit seigneur le maréchal leur protesta hautement < que si les ennemis faisaient descente à la Turbie, (pii est un petit lieu qui appartient à M. le duc de Savoie proche de Mourgu), comme on disait qu'ils en avaient le dessein, (pi'il prendrait toutes les troupes de son gouvernement, M. W. jüiettrait à leur tête pour les aller chasser à vive force. Enii4^4l.imM. peut rien ajouter au bon accueil (pi'ils se sont fait les uns les autres UÜtfK après un million d'embrassades, mondit seigneur le maréchal étant descendu dans sa cha-

* ' Sorte de tente pour ce temps de la galère.

— ôtgiteeti b-. -

LET. DE M. DE LOYNES. — SEFFEMBRE 1666. (15 loupe avec ceux qui avaient eu l'honneur de l'y accompagner, et s'étant un peu éloigné de l'amiral, il fut assailli de sept coups de canon qui firent beau bruit dans les rochers dont ce port est environné ; et étant allé visiter M. le général dans la capitaine, qui est la galère de M. de Guise, mondit seigneur le général le vint recevoir au bas de l'échelle, et dès (pi'ils furent montés, les fit saluer de tout le canon. M. le général était fort accompagné de noblesse, et sa galère fort parée et avec toutes les grandes lances comme toutes les

autres. Il la lit voir particulièrement à mondit seigneur, et étant venus à la poupe, où ils s'entretinrent quelque temps. Ils se séparèrent enlin avec tous les compliments et bonne correspondance qu'un pouvait désirer, et s'étant remis dans sa chaloupe, où il fut accompagné par ledit seigneur général, il fut salué encore par tout le canon de la capitane ; de là mondit scigtieur le maréchal alla visiter M. de Nantes dans son bord, qui le reçut accompagné de M. le R,vron d'Allemaguc et quelques autres gentilshulimies de la province qtii font le voyage, avec tons les compliments possibles, ayant tous ses soldats en bataille, qui sont commandés par M. de Montigny ; et après l'avoir un peu entielenu, lui lit pi-ésenlcr une table couverte de ITEaux fruits et de confitures, et s'étant séparés, dès <pie mondit seigneur fut emhortpié, le fit saluer de huit coups de canon et d'une salve de tonte sa moustpie-terie qui fut bien ajustée. De là momlit seigneur, accompaipié de déni chaloupes et sans la sienne, quoiqu'à l'entrée <lc la nuit et que les galères des ennemis fussent si proches, il s'en alla descendre au capdeCaigneet souper et coucher chex M.dcConr-boimc, d'où le lendemain à son lever nous vîmes sortir l'armée navale du port de Villefranche |>our aller chercher les ennemis, qui est un effet des résolutions qu'ils avaient prises ensemble et qui eussent produit celui tpi'ils désiraient de les battre, si à leur pramierc vue tontes ces galères, se prévalant du cahne, n'eussent fui bien vite et laissé le poste de Menton qu'elles avaient pris.

11Ü LIVIIE I. — cn.vi». 1. -

.Malgr e ces appareuces de bon accord, des divisions iiTitantes continuant à rc%ner entre les clnds de rexp-cdition destinée à reprendre les îles Sainte-Marguerite, le roi rappela près de lui M. de Beauveau, évêque de Nantes.

MENTICE DU ROI

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, RAPPUI.ANT PRÈS
DE L'UI L'ÉVÈQUE

DE NANTES

De SeuU«, le Mptrmhre i636

Mous rarchevê<jue de Bordeaux , bien que mes intenlions sur le stijel de la construction du de Morgues vous soient assez connues par la dépêche que j'envoif à mon cousin le comte de Harcourt, je ne laisserai d'y ajouter par celle-ci que je désire que, en même temjw que l'on s'attaehrrn à ce dessein, l'on veille soigneusement à rechercher les occasions de la repiisc des îles, comme à la chose que je désire le plus, et pour laquelle principalement j'ai fait passer mon armée navale dans les mei's de Levant. Je veux croire qu'ayant maintenant réglé l'oiltlie du commandement, rappelé près de moi le sieur évêque de Nantes, et nté tout .sujet de jalousie entre les chefs, toutes les choses nécessaires pour l'attacpic desdites îles étant pi-êtes, et ayant reçu de mou cousin le maréchal de Viti^j' le nombre de gens de guerre (pre vous avez désiré de lui, il n'y aura plus rien qui puisse letarder l'effTet des bonnes volontés que je sais que vous avez pour mon service, et qu'il ne sera pas dit qu'une armée si florissante soit entrée dans des mer-s éloignées sans y faire voir les exploits que chacun attend de sa puissance et du courage de ceux auxquels j'en ai donné la conduite; je l'espère aussi de vos soins, et prie Dieu'que, les favorisant, il|VOUs ait, mons l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte gatvle.

LOUIS

• ' . SUBLET

LET. DU CAKD. DE RIQl. — SEPTEMBRE IÜ36. fl7 Dans la dopèche qui suit, M. le cardinal de Richelieu continue scs instructions à M. de Sourdis, et adopte le projet de combler le port de Monaco.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

* M. l.'ARCHIEVË<j[;E DE BORDEAUX, TOUCHANT LE DK-SILO.N DE MORGUES.

Monsieur, après aroir ouï les sieurs Duplessis-Besançon et Ferrant, le roi TOUS permet et trouve bon tpie vous fassiez l'entreprise qu'ils ont proposée pour rendre le port de Morjjues inutile , si vous continuez à le juger utile. Sa majesté désire qu'eu ce cas mons le comte d'Harcourt en ait tout le commandement, et <pie M. le niaiTchal île Vitry demeure en son gouvernement, afin de fcire ti-availler puissamment aux fortifications des forts de là Croix et de la Tour-de-Bourcq. Ce sera à vous autres, messieurs, à bien prendre vos mesures poiir rendre les choses plus faciles, et faïie que tout aille avec un même esprit. On fait retenir de dei'à M. l'évêque de Nantes, et on laisse la charge et le soin de ce qu'il avait à M. de Lanzon et au sieur Cuerapin , qui sont personnes accoinmoilanles, et avec qui vous ii'aiu-cz point de peine. Le but que vous devez avoir, à mon avis, est, en faisant le dessein que vous proposez pour le port de Morgues, tenir votre Hotte tiuijours en étitt de profiter de la première occasion favorable que voie, donneront les Espagnols de reprendre les Iles. Ils ne peuvent tniiijnuis tenir leur armée au Frioul, le mauvais temps les

en chassant; et en telle rencontre il n'est pas qu'il ne se trouve quelque occasion où vous puissiez entreprendre sur eux. Le sieur Duplessis-Besançon nous a dit <|u'outre les quatre grandes plates ' «pie vous avez, vous prêtèiK^ n laire faire encore quatre petites, ce que je crois qui sefa bien à propaj.. Enfin, je vous conjure de ne rien oublier de ce qui dépendra de vous pour avancer le service du roi, et réparer le déplaisir que nous devons tous avoir de ce que la flotte n'a rien fait cette année. C'est à vous de voir ce fpi'il faut pour faire subsister l'armée navale, c'est-à-dire le

' liati'bux pkts deatinéf i dét^rquei* In troupe««.

LIVRE I

CHAP. I.

fonds que le trésorier a de reste entre les mains de ses assignations , et faire en sorte que vous nous chargiez de deçà le moins que vous poui i-ez. Si M. de Lanzon et vous vous pouvez trouver des moyens de delà, vous nous obligei-ez bien fort; car nous sommes accablés de dépenses, et la l'ccette ne va p\$ durant la guerre comme en temps de paix. Je ne vous écris point de nouvelles de ces questions, parce que vous en apprendrez plus par ce porteur que je ne vous en pourrais mander. Je vous assurerai seulement de la continuation de mon affection envei's vous, qui est et tpii sera toujours telle que vous la pourrez désirer de celui <{ui est véritablement comme je suis.

Monsieur , ,

. '| Votre très-affectionné comme Trèxe à vous randre service. ;

^ Le Cardinal dk Richblibu.

De l'abbiee de In Vi<toite|f>ri(SenUs, ce ta xptembre io3<l.

Maigre le rapjirf^ M. de Beauveau, évêque de Nantes, les

aigres dissentiments qui éclataient chaque jour entré MM. d'Har- « ourt, de Vitry et de Sourdis entravaient tontes les opérations de la campagne. Le manque de vivres, de troupes, de munitions, le refus d'appuyer les descentes si souvent réitéré par

M. de Vitfy, jetaient M. l'archevêque , de Bordeaux.^ dans un embarras extrême et continuel. Les Espagnols, servis par l'inaction de la flotte française, étendaient de plus en plus leur influence en Italie. Leur flotte de galères, mouillée dans le canal des îles Sainte-Marguerite, la nombreuse garnison qu'ils y t(*naient, rendaient vaine toute tentative sur ces points importants. Enfin l'armement des escadres françaises, exécuté à grands frais, était demeuré inutile pendant les sept premiers mois de l'année. Malgré les ordres réitérés de M. le cardinal de Richelieu, qui gardait avec les officiers généraux plus de ménagements qu'à Ttigard de son neveu, M. du Pont de Courlay, M. de Vitry refusait opiniâtrément de concourir à toute attaque dont

LET. DE M. DE N(ATRS. — SEPTEMBRE 1036. H

il n'aurait pas le commandement absolu. Enfin M. le cardinal de Richelieu, commençant à s'inquie'ter de l'inaction de l'armée na-

vale et du mauvais et dangereux esprit qui régnait parmi ses généraux , fit écrire la lettre suivante à M. l'archevêque de Bordeaux par .M. de Noyers.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A N. L. de l'Académie de l'histoire.

D« la 14 *fptcini>te.

Mossieub,

Il serait inutile d'employer le temps à toils dire le déplaisir et la douleur de son excellence à l'arrivée de trois courriers portant toius trois une même nouvelle, tpïi dit en substanc^que, ptiur avoir manqué la prise des Iles à l'airivée de votre armé^nÉvalc en Provence, les ennemis ayant eu du temps de reste pour jeter dans le Frioid trente à quarante galères avec renfort d'hommes, iP serait maintenant hoi> de raison de les aller attaquer, et ipi'ainsi l'année entière de cette florissante armée étant perdue, il ne reste auUe refuge à sa réputation que de construire un fort près de Morgues, tpïi peut un peu rétablir notie ciédit et faciliter l'attacpie et la reprise des Iles. Vous verrez, par le <liiplicata de celles de M. de \itry et de M. d'Harcourt, tpic je devais nommer le piemier, le sentiment de sa majesté sur ce sujet. Ses intentions et le moyen qu'elle veut être tenu pour les exécuter, je n'en dirai rien ici, pour éviter la répétition à un homme qui est chargé de (piclques affaires; seulement vous prierai-je, par ce «pie vous avez de plus cher, lie ne plus souflrlr i|ue des contestations et des intérêts particuliers ruinent les ailàires du roi et de l'Etat, et que de bonne heure vous y mettiez la main comme sa majesté l'entend; mais, de grftce, faites-le en sorte qu'il n'y ait plus rien à y désirer, et qu'au lieu de plaintes, ■ sa majesté emploie son temps il lire

.les exploits de cette belle flotte dont l'honneur vous est si cher.
Plût k Dieu que chacun y .vpportAl et le désir et la disposition
que vous y avez! bientôt nos ennemis se

liO UVKE I. — CHAP. I.

conteitPi-aient de leur lu'i ilape, sans nous venir iiiik'ter
chez nous; je l'espère pourtant , et Vois les armées pleines de
braves gens et bien généreux en résolution de faire voir au roi
qu'il y a encore de ces lieux Gaulois rpïi savent mourir pour leur
prince et pour la patrie qïianrl Itesoin est et que la saison le rei-
piiert. Je prie Dieu fpt'Il vous y conserve et donne autant de sa-
tisfaction que vous en souhaitez, Monsiciu',

Votre tris-humble et üès-afrectionné serviteur,

Dr Noybrs.

f,es irixsolutions, ou plutôt l'iiiertie complète de l'armée na-
vale avait un autre grave inconvénient: c'était celui de paralyser
même les bonnes intentions des princes alliés de la FraniT, qui
craignaient de s'aventurer trop, et attendaient pour agir que «vite
pirisiamce agit elle-même d'une manière tlécisive. ,M. d'iimcry,
envoyé à Turin, rend ainsi compte des dispositions de M. de
Savoie.

LETTRE DE M. D'ÉMERY

A >1. L AKCHEVËQUR DE BORDEAUX.

De Tiiria , U i5 ««pf^mhrtf

Movsiecr,

Son altesse m'a fait voir les lettres que vous avez écrites à M. le inaitqiis de Ragnas<pie et sa réponse s'ur le sujet des dix compa- gnies de gens de pied que voiH vouliez mettre dans le fort de la Turbie, tant pour servir à l'exécutioi que vous savez que pour lé défendre des entreprises qu'avaient les Ësp,ignols sur celte place, à la sAreté de latpielle ledit marejuis de Bagnasque écrit à son al- tesse y «voir si bien pourvu qu'il lui en répond sur sa tête. ..'

Je ne pense pas, monsieur, ■yÈE voulu, comme écrit ledit

sieur de Bagnasque, loger lesdi® tonpes dthjs le fort même, parce (pie vous savez bien qu'il est diflicm qu'un ^iiverneur se dispose à

-Digitfzed

LETTRE DE M. DE NOÏTils. — AOÛT 1636. ' 121

recevoir une garnison «'iraiigèi'e plus forte que la sienne dans une place , et que cela ne se pratique point; mais j'ai assuré son altesse tpie vons ne vouliez les loger que dans les maisons dépen- dantes dudit fort, ou dans une ville s'il y en a; mais comme je ne sais point la situation des lieux, je ne m'en suis pu bien expliquer.

' ^

Son altesse m'a dit que le fort de la Turbie est une simple tour dans laquelle il ne tient ordinairement que huit ou quinze hommes de garnison , au bas de laquelle il n'y a <pe qnati-e ou cinq maisons, et que tout cela ensemble n'est pas capable de lo- ger cent hommes ; et que si on voulait loger les troupes que vous avez écrites , dans le fort ou dans ces maisons, qu'il fallait faire sortir les siennes, ce que vous savez qui n'est pas juste; mais si vous voulez envoyer à la Turbie un noinbre de gens de guerrie

jour l'entreprise que vous savez, il les faudra faire camper à l'entour dudit fort, et que les officiers et chefs qui commandent lesdites troupes logeront dans les maisons; et en cas <juc les ennemis vinssent, sa majesté écrit à M. le marquis de Bagnasque de recevoir vos troupes dans le fort même, en sorte que vous pouvez faire état d'une place de siirelc. i

Son altesse écrit tout de nouveau à M. le marquis de Ragnaupie de faire tout ce qui a été ici concerté, et d'investir même la place par terre, pendant que vous l'investirez |wr mer; enlin, il lui donne ordre de vous donner toutes les assistances cjiii vous seront nécessaires, tant pour ce dessein que pour les autres qvie vous pourriez avoir, mcuic de loger vos troupes aux environs de la tour de la Turbie, si le* lieux sont capable* de le* retirer. ' ^ rr .

J'ai écrit « la cour pour employêr votre armée à secourir l' » que de Pai-rne, aliti que l'on vous envoie les ordrtk fjtñ vous sont nécessaires, si vous n'êtes pa* engagé ailleurs, pour ce -que je pense; en ce cas, qu'il faudra descendre dans les ports de la républi([ue de Gênes, sans demander leur permission, cpïi est autant que rompi-e avec eux. Je vous supplie, monsieur, (piand vous aurez à résoudre quelque chose, de le taire avec M. le marqui|||||rBtgi, ^^pie quand ce sera en choses <m vous aui-cz besoin dqtefinr oITensé de ce qu'on lui a écrit que

vous aviez résolu de i»ttr^iltj|AHn)vagnies dans la Turbie sans sa par-

ticipation. Le temps où nous sommes veut que l'on ménage ces princes. Ce n'est pas que, dès lors que vous me donnez avis, je ne fasse làire à M. de Savoie ce que vous jugez à propos vous-même.

Pour le comble du port, c'est luie cliose bien facile; pour le fort à faire, il y aura plus de choses à considérer. En un mot, monsieur, vous considérerez, vous qui êtes sur les lieux, mieux que personne, les entreprises que l'on peut faire et celles que l'on peut bcuieusement exécuter, aïü que nos malheurs ne continuent point; et il serait plus à propos, jusqu'il ce qu'on vous renforce par quelque infanterie, de tenir la mer que non pas de s'engager en ipiehpie chose dont l'événement serait douteux. Je suis , Monsieur,

Votre très-humble et très-aireclionné serviteur. d'Émery.

LETTRE DE M. D'ÉMERY

SM. i.'AaaiEvilQCE de bordeacx.

^ De Caul , le i5 soSt iE3E,

.Monsieur, nous avons appris que l'armée navale est en la mer Méililcrrxnée. J'ai cru vous devoir ilonner avis que la faiblesse de la nôtio nous a obligés de nous retirer du Milanais. Je vous supplie, monsieur, de me mander si vous avez quelque dessein qne nous puissions favoriser avec nos troupes. Si vous voulez mettre pied à terre à la côte, nous nous approcherons de là pour occuper les ennemis ou vous assister : son altesse a donné charge à M. le marquis de Bagnasque de vous recevoir en ses jKM'ts et de vous a.ssister. Je ne sais quel norabie d'hommes vous avez, s'il y a de la cavalerie ou non, et si vous avez un dessein fonné; si vous u'en avez point encore, en mandant ce que vous pouvez faire de votre (xité, noos vous diitBs les assistances que nous vous pourrons rendre. Nous avons forcé cavalerie; la maladie est dans notre infanterie, mais il n'y a point de peste ni aucune maladie dange-reuse. Il y a trois mois qtie nous sommes en campagne; il nous en

faut un pour nous lefake. J'allendâ vos réponses et les occasions, non seulement de servir sa imqesté, mais en votre particulieT vos desseins; c'est

le sujet de cette lettre, que je finis en Vous assnrantque je suis, Monsieur, Votre très-humble et obéissant servitair» * d'Énibt.

CHAPITRE II

M. de Nojm se plaint i M. de Sourdis des divisiotis qui continuent de régner dans l'armée navale. Étal de la position de l'armée navale espagnole , et de ce que peuvent tenter les vaisseaux do roi. Le capitaine Laraméc, pèlardier, propose d'attaquer Trapano et Loan appartenant au prince Doria. CorrespondaDce relative an sei-ours de Parme. — M. d'Émery engage M. rarchevêque de Bordeaux ik presser Tenvoi du secours promis. — Lettre do comte dl-larconrt sur les Iles Sainte- Marguii'itc. — Depeebe de H. de Sabran à rarchbe«é<|ue de Bordeaux sur le mauvai^ vouloir des Génois, qui ne consentent pas à accorder Ic^assage des troupes. — DrpsVhe du roi à M. rarche^éiuc de Bordeaux lui ordonnant de bÂler Tattaque des Jlcs Saiote-Mai^erile. — Dépêche de M . le cardinal de Richelieu sur le même sujet. — Navigalto de M. de Maniy sur lesctVtes de Gênes. — M. le duc de Sa voie se plaint à M. rarchevè<|tiede Bordeaux de Tembargo qu'on a mis sur ses vaisseaux. — M. de Guérapin à M. de Sourdis ^ U donne avis que les Espagnols doivent aller secourir les Iles Sainte-Marguerite. — Détails sur rarmemenl des ennemis. — roi a M. de Sourdis ; il continue de l'engager à secourir les tics. — M. la cardinal de Richelieu au même, sur le même sujet. — Continuation de la navi-

gation de M. de Manly. — Les vaisseaux de transport sont préparé» pour Tallaque des îles, — Réclamation de M. FahioScotti, envoyé de Parme, sur les retards qiron apporte au secours de Panne. — Le roi et M. le cardinal de Richelieu s'étonnent de ce que rarihevéc de Bordeaux n'a pas encore attaqué les Iles. — Dissensions entre M. le maréchal de Yilry et M. de Sourdis. — Le maréchal donne un coup de canne à M. rarefcevqdne de Bordeaux. — Lettres do roî M de M. le cardinal de Richelien à ce sujet. — Lettre tl jnstt6 cation dc^^ le iMvéehal de Vitry. — ProCnqda W^tls du roi et de M. le rartlioal de voir Tannée terminée sous la flotte ait rien tenté sur les Iles, — Ils engagent M. de Soimlis k hâter le secours de Parme» — Relation du manquement delà prise des Iles, pour servir de justification à^. le maréchal de Vilry. ^

{SeffUmkre — t>éctfnbre i636.) ' }

Depuis le mois cia^aepteabt'e jusqu'à la lin de l'ann^ i636, l'armée navale de France rest^daus riuaction la plus complète, par suite des fôcheuses^i^wensmns qui divisèrent les trois chefs

124 LIVRE I. — CIIAP.- II.

rivaux de l'expédition : MM. le maréchal de Vitry, le. comte d'Harcourt, et .M. rarchevèque de- Bordeaux.

Pendant cette période, une négociation ilepuis long-temp.s ouverte avec lc.s Génois, par les .soins de M. de Sahran, envoyé de France, afin d'obtenir l'entrré du port de Gènes aux vais- ■ st;aux du roi et le j)assage de ses troupes sur leur territoire, n'ainena aucun résultat dréisif.

Le roi avait aussi promis à M. le duc de Parme, son allié, un secours de quatre mille hommes; mais des circonstances inexplicables, la lenteur ou le mauvais vouloir de M. de Sourdis et d'Harcourt, retardèrent tellement l'arrivée de ces troupes, que M. le duc de Parme, lassé de les attendre, abandonna la cause de la France pour se liguier avec l'Espagne et la maison d'Autriche : les suites de cette défection furent très-graves.

Les emportements habituels de M. le maréchal de Vitry amenèrent un autre incident fâcheux, qui eut les plus funestes résultats ; dans une discussion relative à une rivalité de commandement pour l'attaque des Îles, M. de Vitry s'oublia jusqu'à frapper de sa main M. l'archevêque de Bordeaux. L'effet de cette violence fut tel que la plupart des gentilshommes de Provence qui devaient concourir à l'expédition, protestant contre une pareille indignité, se séparèrent de M. de Vitry. Les troubles prirent parti pour ou contre le maréchal ou l'archevêque; la discipline se relâcha de plus en plus, et l'attaque des îles devenant impossible au milieu de ces irritantes divisions, l'année se passa en lenteurs, et les grands préparatifs de M. le cardinal de Richelieu furent vains. On verra le détail de chacun de ces faits dans les dépêches suivantes.

le

• Dans cette lettre, M. de Noyers exprime à M. l'archevêque de Bordeaux tout son regret de voir les chefs de l'armée ainsi malheureusement divisés.

LETTRE DE M. DE NOYERS

À M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Monsieur ,

Je ne doute p, is ipie vous ne vous trouviex bien en peine d'avoir la mer et les hommes à combattre et que votre plus grand mal est d'avoir tous les joui"S à vous occuper à quelque nouvelvccommodement. Que les Français sont mistTables, cl <|uc notre nation s'en va désor-; mai.s décree^ devant toute la face de la terre, dans nos mnuvai.ses hn— ' meurs et mauvaises intelligences contre nous-mêmes ! Dieu veuille y mettre la main ! frasque civiles in exiiium hoslihus verlas. Vous verre* assez l'image de la douleur et des sentiments de son éminence sur le dilTérend d'entre M. le général des galères et de ses capitaines; ces maudites rencontres le feront mourir si Dieu ne le fortifie lontre tant d'assauts. Je vous conjure d'y aider par vos soins et iHinne iviidiite par-delh, et rétablir en sorte les assiettes des esprits, ipie le iv>i soit servi : nous n'avons epte trop à exercer la vertu en ces quartiers, sans que nous ayons ce surcroît d'afilictions. Je prie Dieu, de tout mon cœur , qn'il verse sur nous Sa sainte bénédiction , et qu'il voosi^ n-

serve en la santé que lui demande qnr vous, '

^loisicur f

Votre Irès-liumbJe cl trtvnH'edioiiné scrvitetir, . ^

De Nôtters.

L« 30 t^plrmbr i636.

iKt.t-

Par cette note envoyée par M. de Sabran à M. le cardinal de Richelieu, on invite le roi à favoriser une révolution inuninente à

Naples , et l'on donne les renseignements nécessaires pour y parvenir.

ET AVIS DE CE QUE PEUT ESTREPEENDRE CELLE DC ROI

Il est assuié que tou» les esprits sont si aigris au royaume de Naples que la révolte y est presque formée, et le sieur de Mataloiiue en est le chef; et l'on cijpit ijue la seule coiupanuioii de notre armée produirait de grands elfets ; et pour ce, j'envoie par ce mémoire l'état de leur armée navale, de tout ce que j'ai découvert de toutes parts et, qui m'a été en partie vérifié par le capitaine Laramée, petardier, que j'ai envoyé cil Prov^lbc, par-devers vous, et qui s'oirre pour l'exécution.

La résolution avait été prise à Naples de mettre en mer trente-qiiLitr vaisseaux; savoir .: quinze holUiidnis, six de Massabiano et Bartolosso, huit du roi d'Espagne, trois de Gentilc, gentilliomme génois, et deux antres parlioullors ; quinze polacres, quatre mille trois caits iàntassiiLs et trois cents chevaux. 11 n'a encore paru que vingt- , deux vaisseaux et quel<(ues polaoi-cs, la pliu grande partie d' icelles s'étant perdue, et leurs chevaux aussi, par la tempête, eu la plage romaùie; mais l'iiiifaïilerie peut bien être de qualro mille hommes, qui onj été long-temps en Vay : rty ty tile , seize ou dix-huit galères; ctde toute ladite infanterie il n'y a ^("trois compagnies espagnoles, le reste étant milice ou du bataillon de Naples; et on attend d'autres galères d'Espagne qui apportent de l'argent , et l'on craint fort pour elles.

A l'Wn>. Longonc il y a quantité d'hommes qui travaillent oitli-
naireroeit aux fortifications , cl ont f^ de très-grands fossés ; les
murailles ■ sont hors d'escalade , cl pour les empêcher de ne sor-
tir de la forteresse il faut prendre Capo-Lihero, qui çll sur la mon-
tagne, où l'on peut faite une place imprenable; il y a âtux pétards
à faire jouer, et faut ilébartjuer du côté du mitli pour k saisir de
ladite place. L'on croit que

ÉTAT DE L'ARMÉE NAVALE ESPAGNOLE. i-J7 les vaiM-
Caux qui (l'aieut «ii iVay tout allés là; je dépéclierai demain à Li-
vourne, aucoiwul, uue penonnuaflidée pour faire reconnaltie le
tout.

Pour Baya , qui est à huit milles de Naples , le débarquement
pour se saisir de la forteresse et de la demi-luue qu'il y a à la ma-
rine est un peu éloigné. Le port est lion , mais il u'y peut pas de-
meurer une armée navale. Il y a trois pétards à faire jouer qui
sont faciles, et les muraillessont hors d'escalade. Possollo' est voi-
sin. Là, l'on peut fortifier et faire uue bonne place : on peut dé-
barquer d'abord sans eraindre la forteresse de Baya.

Assiégeant Naples , ou peut lui couper l'eau cpïi vient du côté
du levant, et se fortifiant, tenir leurs lierlics et la farine, qui y en-
tient tous les jours du château à la mer, et les mettre à la faim.

Capoue est à quinze milles de Naples; on a fortifié de nou-
veaux bas-, lions , et bien qiril y passe uue rivière, si est-il facile
de s'en saisir.

Sarragousse * se peut prendre facilement et s'isoler dans
vingtquatre heures, bien ipi'ellc ait de bons bastions, mais^s ne
sont pas munis d'artillerie, particidièrement du côté des Capu-
cins, où il faudrait débarquer deux mille hommes ou quebpie peu

moins. Il y a trois pétards à fiiie jouer en trois portes : une ipii s'ouvre et les deux autres qui n'ouvrent point étant terre-plane; le port est fort bon pô-m- l'armée navale tant de galères que vais.-veaux, et c'est un lieu bien pourvu de vivres; et l'on a toujours tenu cette place prenable comme chose moins prévue.

A dix-huit milles de là il y a un port appelé l'Agouste', qui est iW'sbon pour vaisseaux et galères : il y a trois furleresses à l'entrée dudit port qui le défendent; il faudrait y^inr s'en rendre maître metiM en terre du côté de grec *, où il y a deux pétards à jouer. Ledit chtlteau est dégarni d'artillerie et de tôliUls ; du côté des Capucins , il des bastions et plates-formés qui sont commencés dès long-lempsr-mais • «

' Pou»»ot^ tout «iiprcs de inné- rentrée cet par lo' N. et iS* k/ à

dUlrmnt eo dedant de la po«a(e da N.-O. TE. de Paria.

de U baie. • Jgntia, rille et port de Sicile à l'E. dr

* Sj racuse , ville aar U c6te E. de Sieile , l*tle, a«i S. de Cataoe. ao IS. da cap Panaro. La pointe du N. de « Uu eétédu N.-£., appelé Grtcn dao* la

Méditerranée.

liH

UVRE I. — CIIAV. U.

non ruiiliiiüë»; et on y peut faire une bonne place, et de là battre la première forteresse en entrant dans le port de l'Agouste , qui eat la latilenie.

On cm|X)rlcra d'aboni Trapano Il faut donner le pétard du côté de , rAnnonciade, où II y a une forteresse de quarante-six palmes de hau- ■' leur; le fossé ircnipéclie point de donner l'escalade, et la forteresse et la ville se peuvent isoler en quinze jours. Du c<5té des Capucins, il y a une tour ipii est dans l'eau ipii a une coulevrine au-dessus, de trente livres de Isdles , la livre n'étant qtie de douze onces; il n'y a que dix on douze soldats dedans, et quelques autres pièces de canon , mais c'esl peu de chose. La ville a des Ivastions à l'cinbouchure du port qui comniandent siu- la mer, oit il y a des canons de batterie d'où l'on peut .^battre ladite tour, et le port est Ires-bon pour une année navale.

La tour du cap de-Passaro ' est à quarante milles tie Sarra- gousse; les vaisseaux peuvent donner fond dehors et dnians le port en un bon teinp. Il est découvert et ils peuvent scper • ipund ils voudront. '

Il y a encore Catane*, en .Sicile, .à quarante- milles de Sarra- gousse, ville glande d'où il sortira toujours dix mille hommes. Le capitaine Lai'aniée, que vous avez, s'oll'rira à l'exécution de ces entreprises.

A Finale, terre d'Espagne , au milieu de cette répiiblitpic, sur la marine , petite place de cinij ou six milles de juridiction , d'où le cbAteau est un peu éloigne vers la montagne. On a rois garni- son; l'occupation de ce cliàlcaii serait un peu malaisée, mais non pas celle du bourg , qui se pourrait retrancher et avoir un poste en ce lieu, près de Vav, -saii.s raisonnable plainte de la république.

Ou peut savoir aussi l'état où eâ^lOan ' , ville fermée de mu- railles , du prince Doria, qui est fort beau lien, où il y a plus de

cent Français de ceux que le prince Ooria débaucha poq^ylAMl^r
le duc de Parme qui le ruine: Ceanpidats sont destinés aux Iles dt
VaSpe-Marguerite; mais ils

• ' Trapaaot *ur I» cote et à U pointe plœS.-E- de U Sicile.

de rO. delà SicAe dju» U MiNlitrranik» en * 5er^^fer, virer
sur ami ancre pour In lever,

dedans de la petite île de l..ereiuo, li TO. de * Ctutafgru'a, ville
Mlie au pied du inoo>

Palcrmr et au N. de Mazala. La baie de Tr»« Etu. .

pano e«t défendno par Ica ilei Leveoso» Fa- * ville à a briiesf
daa»leS.-o dr

vog^nagr et IdaivGno. Finale. .

ÉTAT DE L'ARMÉE NAVALE ESPAGNOLE. Pii) ü'eiifuieit,
craignant d'y être punis sans miséricorde : si on leur donnait pa-
role de n'être châtiés en Provence, ils s'y en iraient tous, et puis-
qu'ils sont là et peuvent nuire, peut-être serait-il à propos de leur
faire dire qu'ib aillent en Provence servir, et ils seront reçus. Si
les vaisseaux et galères ennemis s'arrêtent, comme ils ont cou-
tume, en Vay, qui est un grand port ouvert fait par la nature, ou
plutôt une plage assurée, notre armée pourrait bien donner des-
sus avec grand avantage, partant de nuit et ne soulTrant que per-
sonne passe par mer ni en teire de quelques jours de Provence ;
et parce que ceux des îles pourraient avertir, il serait peut-être à
propos d'envoyer dans le port de Villefraiiclie quelques galères
qui puissent empêcher la communication, pendant le même
temps, des Iles à Monaco. • »

Ce que l'on pourra prendre en attaquant les ennemis dans Vay sera la forteresse. Le remède peut-être serait de faire dire à la république que comme elle m'a donné des doutes que nos soldats eussent passé terre-à-terre pour la crainte des galères d'Espagne , ainsi elle ne doit pas avoir désagréable que nous combattions nos ennemis où nous les trouverons, sans aucun dessein d'oïTenaer ni tiéplaire à la réptiblique, moyennant que la forteresse demeure neutre et l'accès libre aux uns comme aux autres dans leurs ports : ce qui ne se devra éventer que lorsque l'armée sera en présence, envoyant ici en meme temps, plutôt par civilité que pour attendre les réponses; car les résolutions y sont longues.

Je crains fort que le beau-frère du capitaine Laramée, s'il est allé en Provence, n'ait pas trouvé les vaisseaux en Vay qui en partirent environ le même temps, et ensuite n'ait pu parler aux pilotes et patrons français qui t'y trouvent, lesquels je reçus hier particulier ordre (lu roi d'employer tous moyens de retenir, avec pouvoir d'olfrir les mêmes emplois et payes^

Les galères qui étai^ten Vay sont allées en Provenue; le porteur pourra découvrir si elles sa sont point arrêtées à Monaco; elles sont ilix-huit: deux vinrent ü y h quatre jours charger des grenades en cette ^ ville. Il semble qu'elles se hasardent fort d'aller aux Iles , et que comme leur défaite serait plus inqptante que la prise des Iles, l'entreprise y serait plus faisable, lesdift^ga^pes y étant que si elles n'y étaient pas.

XIVRE I. — CHAP. II.

On croit que les vaisseaux ont tiré vers Porto-Lonf^ne , oit iU craignent et se fortifient ; noos en serons avertis par les ordres cpie j'y ai donnés.

Je n'attends point de résolution sur l'assurance des ports et passages qui soit certaine qu'à la vue d'une puissance, l'apicille on recevra toujours plus volontiers amie qu'autrement, encore ipie j'aie fait entendre aux trois sénateurs <pii furent députés pour délibérer avec moi de la forme du passage de huit cents hommes <pie j'ai fait passer par cet État, que le roi m'avait commandé de leur dire clairement, quoique je l'eusse insinué plus doucement à mon arrivée ici , <jue sa majesté étant plus amie, plus voisine, plus alTectonnée envers cette république, entendait d'avoir la même liberté et pratitpie des ports et passages d'yccUc que les Espagnols. 11 est à considérer que les conseils cheminent exüémcraent bien pour le bien et repos de cette république, conservant la bahnice la plus droite qu'ils peuvent j mais les places ducales et des collèges sont remplies de personnes si intéi-essées et passionnées pour ri'ispvgne, qui vont gaueliissant les bonnes intentions pour ne lui déplaire, mais enlin ne pourront conclure sans eux , et l'on verra, par la relation de ce que je Iis pénétrer dans les conseils il y a dix jours par écrit (après avoir demandé audience , laquelle on me dill'érail pour y laire prendre résolution avant que je fusse entendu), que j'ai rapporli- (ximme les derniers remèdes pour les faire penser à eux et appuyer les intentions de ceux qui aiment la liberté et neutralité , la chose fut levée dans les conseils, et le passage des gens de guerre incontinent résolu.

J'ai oublié de dire que les trois sénateurs qui ont été députés pour convenir avec moi de ce passage me dirent que l'on me priait à l'avenir de n'explicier point, pour un consentement, leur silence; je leur dis qu'en cei-tains cas les longueurs et, irrésolutions ne pouvant être supportées sans ruine , et ne pouvant dmi-ter de leur bonne intention envers le roi en des choses justes, je

ne pouvais plus favorablement expliquer leur silence que pour un consentement et une tolérance de ce que je désirais; que, s'ils voulaient, je l'expliquerais en un refus, ce «pi'ilstmr prièrent de ne pas faite. Je conclus tpie,' selon la coutume et pour

ÉTAT DK L'AUMÉE iVAVALE ESPAGNOLE. liO npliquer lou-juüirs le* choses plus favorablement, je pi emlais le silence pour consenlemciit , alin «jiie <]uaii(l ils ne le soudi-aient pa.s ainsi, ils s'en fissent entendre comme il leur plairait.

Depuis l'arrivée de l'armée navale l'on a tenu force ronscils, hfite le* alVdts de canon , qu'on va porter par Ions les lieux éminents de la vdlc , fait y désigtier trente ou quarante capitaines, soit pour la rivière, soit pour la ville.

L'on est ici averti ponctuellement de ce qui se fait en Provence ; deux piétons sont arrivés .à cette seigneurie en deux jours; outre, les marchands de Marseille, Toulon et Cannes écrivent à Nice, .à Monaco ; la praticpie de ce dernier lien et de Alenton étant bien suspecte, l'on peut ès extrémités des passages vei-s Cannes et Anlilte* arrêter les passagers et ouvrir le* lettre* et puis les envoyer selon qu'on le jugera à propos, ou défendre que nul écrive de l'étal de la guerre et des choses de Provence.

Il plaira à messieurs <pii ont charge des allàircs de .sa majesté en Provence et la conduite de ses amn'-es jxtr mer et terre de faire réllcxion sur ce discours, et voir c* cpi'ils désièroïit île mon .service, pouvant en discerner de l'intention de ces gens ici, tant par ce ipie je leur ai envoyé depuis trois jours c|uc par le pré.seut éci-il, «jüii leur .sera communicpié.

LETTRE DU DLC DE PARME

'M. L'aBOUvAQUE M bordeaux touchant le aSCOL'RS QU'O.V
LUI Don ENVOYEE.

MoNSIEDE,

Je viens de recevoir votre lettre du 15 de ce mois, et bien que je n'aie point vu celle que vous m'avez, écrite par la voie du sieur de Sabran, je ne laisse pas d'«n recetMj>' l'obligation, vous assurant que les soins que vous me témoignez* d'avoir pour moi trouveront toujours dans mon fime de véritable «l^liK avec lequel* je vous ferai voir le sentiment cpte j'en ai, et l'estime qtiè je fais en outre de votre mérite. Je m'assure que bientôt nos enttfemis perdront cette vanité qu'une apparence de ipielque bonne ^fciW-Hie leur peut avoir laissée ; au moins, c'est

<32 LTV'RE I. — CHAP. U.

là où bitttent toutes nos plus fortes passions , comme aussi de me rendre utile au service du roi et de la France ; je comprends dans ce souhait le TÔtre, et après vous avoir dit que faute de chiffres, je ne vous parle point d'affaire, et que dans celle que j'écris au 'comte Fabio Scotti je ^ Ijri ordonne de vous en participer la teneur , je demeure de tout mon rieur.

Monsieur,

Aîrflire très-affectionné, pour votre senriteur. . ■

A PUIsancf.V^ septembre i616.

Dans ces dj^êÇhes, M. d'Émery, envoyé' de France à Turin, engage M. de Sourdis à accorder toute satisfac-

tion à M. le .dttc de Panne, qui peut être d'un grand secours aux armes du roi.

LETTRE DE M. D'ÉMERY

i s ; • . ii. "-

' - A N. l'archevf.qub de iordbadx.

A Torifl , le »4 Mptembre 1686

Moksieur, Ç7

Son altesse écrit à M. le marquis de Bagnasque de loger dans la Turbie les troupes que vous jugerez nécessaires pour l'exécution des desseins que vous am-ez; vom trouverez en M. de Savoie les mêmes facilité.s pour tout ce dont vous aurez besoin quand vous prendrez la peine de m'en écrire; mais je vous supplie, monsieur, de vivre, s'il vous plaît, avec M. le marquis de Bagnasque avec la meilleure intelligence que vous pourrez , et en sorte qu'il soit obligé d'en rendre témoignage à M. de Savoie, qtu est un prince qu'il faut ménager, et l'alliance duquel est nécessaire au bien des affaires du roi et de son service, principalement à présent.

J'ai vu le procès-verbal de la prise des vaisseaux qui chargent le sel pour M. de Savoie, que m'a envoyé M. Lequeux ; sur quoi je vous dirai, monsieur, que M. de Savoie étant obligé de prendre du sel sur les terres d'Espagne , et n'ayant pas encore obtenu la permission d'en avoir

LETTRE DE M. D'ÉMERY. — SEPT. 1636. 133

de France, comme il la poursuit, il iàul qu'il se serre des vaisseaux nMrcbands comme sont ceux-là, et qui puissent librement négocier^

Il m'a donné d'autres raisons; mais la principale est qu'il l'ait l'entretenir; c'est pourquoi je vous supplie, monsieur, de lui donner ce contentement, et de ne le pas dégoûter pour peu de chose. Il y a un des miens, nommé Guérapi, lequel vous aura depuis peu apporté des nouvelles de la cour. Vous m'obligerez, s'il y a occasion d'envoyer quelqu'un ici pour résoudre quelque chose sur les affaires de l'armée ^ navale, de le charger de cette commission. Je vous le renverrai avec ses expéditions incontinent après.

Son altesse envoie M. de Saint-Thomas, son secrétaire d'état, à Nice, pour conférer avec M. le comte Fabio Scotti sur les assistances qui sont nécessaires à M. le duc de Fapne. L'on nous avait écrit de la cour que ledit comte Fabio passerait par ici, et que nous prendrions ensemble les résolutions qui sont nécessaires pour cet effet; mais l'on nous a donné avis de Lyon qu'il s'allait embarquer en Provence pour aller à Gènes. Ledit sieur de Saint-Thomas, qui vous rendra cette lettre, vous en entretiendra particulièrement et des moyens que nous pouvons pour cela; vous en conférerez, s'il vous plaît, ensemble, et m'en ferez savoir vos sentiments. Mais je pense qu'il est plus important pour la réputation et l'honneur des armes du roi de secourir M. le duc de Parme que de donner contentement à la république de Gènes. Je ne vous mande point des nouvelles de la cour; vous en êtes plus instruit que nous. Je vous supplierai de me croire, s'il vous plaît. Monsieur, ti . •

Votre très-humble serviteur, ■1'^

.-D'Émmi.

LETTRE DE M. D'ÉMERY

A M. L'AXCBEvAqUE DE BOEDEAUX-

Turin, le s4 eeptember 1636.

Moxsieob ,

Vous recevrez une antre dépêche que je vous envoie par cette voie, depuis laquelle j'ai reçu votre dépêche du2 de ce mois, sur le sujet de

UVRE I. — CH AP. II.

laquelle j'ai parli^ à son altesse, et lui ai remontré qu'elle ferait chose ajjréable au roi de permet Ire le logement des troupes que vous voulez mettre dans la tour meme de la Turbie; il m'a dit cpi'elle uc peut pas tenir quarante hommes de garnison, et tpie si vous j logiez des troupes, qu'il làllait rpi'il en fit sortir les siennes; qil'il ne croyait pas que ce fût l'inlentin du roi; qu'il ne lui avait pua écrit ni à moi snr ce sujet; ipie vous pouvez loger <ians le bourg tont autant de troupes ipie vous jugerez nécessaire, et qu'il donnait ordre au marquis de Ragnasque qu'en cas que lcsilite.s troupes fussent pressées par les ennemis, de les faire recevoir dans la tour, où M. le comte d'Harcourt et vous pouviez loger, et lorsque vous y serez y commander et donner le mot; mais qu'il ne croyait cpie ce fût l'intention du roi <|ne l'on mit hors de la tour sa garnison potir y en lof^r une autre. Je n'ai pas cru le devoir presser davantage, n'ayant point d'onlre de sa m.ajesié de rompre avec lui snr cette ..ccasioii , et ne voyant point <pic la lettre que le roi vous a écrite porte de loger dans la tour; je lui ai dit néanmoins ce que j'ai pu pour lui faire perdic la ei-éanec que l'on demande ce logement pour ancmi sujet dedéliance. C'est un prince qui est beaucoup nécessaire pomles all'aires du roi , et principalement en la conjoncture présente , et sur la foi dnqnd

uons conservons les places que tient sa majesté en Italie. J'envoie copie de cette lettre à la cour, afin que j'aie les ordres du roi sur ce sujet, et je vous supplie cependant, monsieur, de vivre en intelligence avec le marquis de Bagnasque; et en sorte qu'il soit obligé d'en rendre témoignage à M. de Savoie : cela est extrêmement nécessaire au service du roi, et au bien de ses all'aires. Je vous envoie une copie de l'instruction que j'ai donnée à un des miens qui est allé à Gènes, afin que vous en confériez, s'il vous plaît, avec M. le comte Fabio Scotti, duquel il est bien nécessaire que vous preniez, s'il vous plaît, la peine de nous faire savoir les résolutions et les moyens que vous jugerez les plus propres pour secourir M. de Parme, sur quoi vous considérerez, monsieur, que nous sommes extrêmement faibles de troupes, et que nous avons une armée sur pied depuis le mois de mai sans avoir été rafraîchie d'aucun régiment, en sorte que nous aurions besoin de mettre trois mille hommes sur pied et

LETTRE DE M. D'ÉMERY. — SEPT. 1636

Le roi a été informé par le sieur de Tilly, après avoir laissé dans les places ce qui est nécessaire pour la garde d'icelles. Il est, monsieur, bien important que j'aie promptement de vos nouvelles, s'il vous plaît.

Votre très-humble serviteur. D'Emery.

M. de Sabrais expose ainsi à M. l'archevêque de Bordeaux les dispositions sinon hostiles, du moins peu bienveillantes de la république de Gènes, dont, selon lui, on n'obtient rien que par force.

M. de Sabrais donne en outre d'assez grands détails sur les projets ultérieurs des ennemis.

A M. L'ARCUBVÊQIE DE lOnDRAeX

Mu.vsiüir ,

Une lièvre continue qui me travaille depuis douze jours ne me permet pas , ni les oixires des médecins , de dicter cette lettre à mon secrétaire. Quand il l'aura faite , j'emploierai ce <|ui me reste de force.s pour la signer. Il m'a fait voii' celles qu'il vous a plu m'écrire des 26 du passé et 2 de ce mois, destpielles je vous rends trè.s-liundilcs gi-Aces , et du Mémoire joint sur le sujet de la négociation du sicm- Jehan Lncca Justinian. Vous avez si jiulicieusement et si avantageusement procédé', qu'il ne s'y peut rien .ajouter pour le bien du service du roi.

Je suis bien aise, monsieur, que vous ayez l'Ccomiu entièrement le peu d'aireclion <pie cette république a île complaire au roi , ni sur les demandes générales, ni sur les déOnics que je lui ai faites à diverses. fois de la pai-l tic sa majesté. Vous pourrez coiiürmer à la cour que j'y ai écrit, il y a long-temps , qu'en cette conjoncture il ne faut rien espérer de cette république ipic par la force. M. de Bouthillicr, à qui je l'avais ainsi écrit, et le refus où elle s'était poi tée du passage des recrues de Saint-Paul cl Moni-clar qu'elle m'avait auparavant accordé, me mande (|u'il vous en-ven-a, et à M. le comte d'Ilanajurt, les oivlrscdu

roi nécessaires au cas que la république tous refuse ses ports et passages, et ce que j'aurai à faire sur ce sujet, par un extraordinaire que l'on devait dépêcher à Rome.

Il y a long-temps que les ennemis préparent quelques vaisseaux à ÎN'aples, la plupart hollandais, d'où mon secrétaire, pendant mon absence , a envoyé les noms et des capitaines qui les commandent à la cour, mais sans désarmer les galères; ils n'ont

pas de la soldatesque pour mettre dessus : je m'en informerai plus pwtioiiiùèrement pour vous en avertir. ,

Les galères qui étaient allées secourir les lies ddiviv^ et changer les soldats malades à des sains , sont de retour , lots deux, qui sont allcès en Espagne , et deux autres qui seront demeurées à Fina-
nale : dn dit ^fue ■'liaque escadre se retirera dans son port , hors la capilane et la patronne d'Espagne, rpii hiverneront à Livourne , et le duc de Ferrandina aussi.

Mon secrétaire a écrit au consul Rabut, suivant vos ordres, le cUltiment dont l'on allait user envers ceux qui servent l'Espagne et le graml-diic, afin qu'il leur- en donne avis, et l'a prié de reconnaître si tvn iie pourrait pas débaucher quelques comités ' des gâlères de ce 'prince, qui sont les plus experts qui soiait en mer pour diesser une chioiu'me ;>,et st cela se pouvait , il faudra leur tenir ce qu'on lem- promettra ,*et peut-être avancer quelque argent, mai* quand ils seront efTeàlfHment hors dudit service. ^

- ' averti que Ih duc de Ferrapdina , dans le combat, lait porter «téndard royal'surune galère des 'dèriiiiérés, et arlwre celui de Christo eide la Madonna sur la sienne.-' "■ 'w ' ^

Le sieiir' Naidoin vous Va rendre compte de son voyage. Je lui ai •éiipndé de prendre .garde qu'il. ne soit surpris en quelque lieu des ilemV galères qui ;séliÜ^êncore per-la odie.

; U, 'étais si mal le jS^'ÿie passa J«.gniÉgUMMnine de M. Fabio Scotti que je ne le vis poTht; j'estime IpiStQalai'^^tpii lui est dépêché par S. A. de Parme , auquel je donnai dcad^téehe pour vous, sera arrivé heureusement à l'armée} Je ||j|hiei fut counk-
Kles galères d'Espagne, et fut contraint de gagM^ih^leare.

■ Maître d'équipage dn

Vous coimaitrei, monsieur, pu- le mémoire ci-joinl que rn eut nie VI. d'Émery qu'il n'y a pas |;raiKle espérance de pouvoir tirer des troupes de MontfciTat pour le secours de M. le duc de Parme; on emploiera celles <[ui y sont à faire une petite diversion pour occuper de ce côté-là le marquis de Legaiicz, pendant tpte ledit secours passera d'un autre; et si l'armée navale a à le donner, il faut pour réussir plus facilement (|uc ce suit pour tout ce mois, à cause des neiges; et de quel côté rpi'il passe , solide Borgo-Val-iH-Taro , soit de la Spezzia ' ou de Sarrazano, il faudra que les soldats soient pourvus de pain pour quatre ou cinq jours en SC di'barquant, n'estiraant pas ipic ces gens ici, ni les princes sur les Etats dcsrjuels on passera , pernictlent qu'on en prenne de leurs sujets, si ce n'est par force. Vous pourrez, monsieur, s'il vous plaît, coramunicpier ledit mémoire audit sieiu' comte Scotti, au<|uel je n'écris

point- ,

TVlute la dilTiculté sera de la cavalerie, qui est nécessaire en- ce secours ; si vous ne l'embarquez en Provence , elle ne peut être embarquée qu'en Vay, et en ce cas il faudrait que JL, d'Emery Bt venir -à TAltare, terre de Montferrat , à cinq ou six i^es de Vay, l'escadron (|ui est destiné-pour cela ; et lorsque l'armée serait au- dit Vây, l'y faire ilescendre à }*impourvu pour rembaïquer. Voil.à , monsieur, tout l'éclaircissement vous puis donner sur le sujet dudit secours.

■ liC roi, toujo^s impatient de reprendre les îles Sainte-Mar- guerite, engage Ms de Sourdis à hâter leur attaque.

fW

LETTRE DU RCA ' " .--iyiKéfc

A M. L'ABCEVÊQIE DE SORDEAUX, POGR I. L'ATTAQÛE
DBS ILES SALIVTE-MAaGUBBITE ET SAItCT-HOXORAT.

, , S ■ ^ L« t« octobre iS)6.

Mütu. rarclievêque de Bordeaux , le. sieur de Loynes, qui arrÎ-
Ta hier près de mot , m*a fait aaToir cômme ensuite du voyage
que tous avez

' Speuia oa EtpedR, golfe rilué lur la cat sa 91» çt b i'K. de Hle
du Ttet et de U côte d'Italie , à TE- de Gêor* dao* le golfe
roche4^^a^«

de C;ine«, au N.-O. de Livoame. Le golfe

fait vers la cöte de Gènes avec mon armée navale , vous avis
reconnu qu'il ne se pouvait rien entreprendre'e de plus avantageux
à mon service <pie l'attaque de mes iles de Sainte-Marguerite et
de Saint-lonorat , et jugeant avec vous que c'est le meillem' des-
sein que mes forces qui sont de ce côté-là puissent entreprendre,
Je vous dépêche ce courrier en diligence pour vous dire que j'en-
tends que toutes celles de mon armée navale et tous les gens de
guerre qui se pourront tirer de mon pays de Provence, même
ceux qui y doivent être venus de Languedoc, y soient employés ,
laissant néanmoins dans les places ce que mon cousin le maré-
chal de Vitry verra être nécessaire pour leur défense. Et afin de
lui donner tout sujet de contribuer , pour la reprise de mesdites
lies , tout ce qui dépendra de son gouvernement, j'entends qu'il
commande de son côté l'attaque qu'il sera avisé qu'il devra entre-
prendre, comme mon cousin le comte d'Harconrt fera du sien
celle dont il se chargera; et quant aux moyens de conduire et faire

réussir cette entreprise, je me remets à vous et à mes chers cousins de les résoudre ensemble dans ce conseil de guerre, et m'assure que chacun se portera en une occasion si importante et si considérable pour le bien de mes affaires et la réputation de mes armes, avec tout le zèle et l'union que je saurais désirer^ qui est tout ce que je vous enverrai pour cette fois, vous assurant que j'ai une satisfaction particulière de votre conduite dans le dit voyage de mon armée navale, et que vous ne sauriez me rendre vos services en une occasion qui me soit plus à cœur, et où je les estime davantage qu'en celle qui s'offre du recouvrement de mes îles. Et sur ce, je prie Dieu vous avoir, monsieur l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte et digne garde.

LOUIS

SUBST.

le

.t M. de Rordesux, cousin de M. de Noyers, engage par
chef des conseils de l'armée navale. t - d 4^

M. de Richelieu, au nom de M. de Noyers, engage par
recommandation M. de Sourdis à hâter l'attaque des îles.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'archevêque de Bordeaux.

' D'Amiens, ce 13 octobre 1638.

Monsieur,

Celles dont il vous a plu m'honorer requérant une plus ample
l' — puisse, et la résolution des îles était trop pressée pour

perdre un moment, son t^hmiiiieu'c a élti d'avis de vous envoyer par ce courrier les expéditions portées par le mémoire de M. de Loynes. Cette entreprise importe de l^eaucoup à la Krancc et à la réputation des armes du roi ; mais comme elle se doit exécuter par une armée navale, vous savez quelle part y doit prendre son éminence : il faut donc, s'il vous plaît , monsicuj", faire l'impossible pour la feire réussir , et que l'on sache partout <pie cette flotte aura obtenu la fin de son voyage, qui était de midre k la France cc t|ue les ennemis lui avaient hontcuse&ent ravi. S'i les régiments destin«h» pour Parme peuvent arriver k temps, ils feront un aussi bon service en leur passage tjii'cn leur demeure. Je prieDieu qu'il conduise le tout k s.a gloire, au contentement du roi et de monseigneur le canlinal, et qu'il vous y tonserve comme l'en supplie.

Monsieur,

Votre liès-huiuble et très-obéissant serviteur,

" De Noyers.

Malgré Ic-savis de M.d'Émery, qui engageait le gouvernement français à ne pas incommoder M. le duc de Savoie, M. de Sourdis ayant retenu deux de ses vaisseaux , le prince lui écrivit la lettre suivante :

LETTRE Di: DUC DE SAT'OIE A M. l'abciievëqub de bordeaux. i

De Turin, c« i4 octobre i635.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux, lorsque j'cspcmîs les effTcts de l'intention que vou^e aviez donnée de la restitution des deux navires char-

gés de ael pour la fourniture de mes ÈtaU et vous en remercier , on me fait savoir que vous monti-ez n'être plus de celte bonne volonté, prétendant d'avoir le [>aient desdits sels, si on les voudra avoir, de quoi je suis bien ébalii ; car vous ayant fait assurer par le marciis de Itagnasque que les sels sont luiiir l'usage de mes États et que le fermier de celte ga- Itelle les a jeiyés , quoi (ju'ait dit celui qui fait la poursuite à son nom , qui u'cii est pas informé, je n'cusse jws cru que vous l'eussiez mis en doute; je vous en ai encore voulu assurer par celle-ci , et que les deux vaisseaux ne se seraient point avancés dans mes mers ayant appris l'arrivée de l'artuéc de sa majesté, si ledit marquis de Bagnasque n'cût engagé sa parole aux patrons d'iceux qu'ils ne seraient point arrivés. Considérez , je vous prie, (jue cette rétentio me j)orte dommage en mes droits cl autres dépenses en conséquence , car les mulets de la conduite sont sur la litière sans travailler, et ne plus ne moins il les faut payer, outre que sur cela je serais de pire cuui<Hlion cjiie tous ceux qui sont serv item s du roi comme moi , si on m'cmjiécJiait dans mes États d'y faire venir ce qui est nécessaire pour la subsistance d'iceux ; mais si on fait eeq pour nécessiter mes fei-miers à prendre des selsd'llycres, il tiQfaut sinon me pi éler des v aisseaux pour en faire charger et les conduire à Villefranche , et mes fermiers en paieront le prix. Mais que l'on ne retienne pas davantage ceux que l'on a arretés , et qui sont payés ; ce qtic j'esjièrc d'autant plus de votre «ourtoisie que vous m'avez assiii é que l'armée de sa majesté est pour favoriser mes intérêts de ce côté-là, et je vous en aurai parliculirre obligation, comme vous dira de ma part ledit marquis de Bagnastjue , avec désir de vous témoigner, en toutes occasions qui s'en présenteront, que je suis.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux , '*

Votre très-honorable à vous servir,

V. Amédée

M. de Noyers, dans la lettre suivante, annonce à M. de Sourdis que M. de Castellane est chargé de la conduite du secours de Panne. .

. zat ■ . ■

L'ERRUE DE M. DE NOYERS

A M. I. l'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

.Muxieub ,

D'Amirot, cv i) octobre 1634>

Le roi ayant choisi M. de Castellaie pour remplir la charge de maréchal-de-camp (il avait feu M. le comte d'Anriac, son dmiiience, qui l'a pris en sa particulière protection, me commande de vous en donner avis et de vous prier- il le lui aider en ce <{ue vous pourrez..

Il est destiné avec M. le comte Fabio Scotti pour mener le secours de Parme , de sorte que s'il peut arriver assez à temps pour l'attaque des Iles, il vous y servira fort utilement avec les régiments qui viennent de Languedoc, qui paieront par ce moyen leur passage, et de là pourront en peu de jours être [lortés sur les terres de Gènes, où l'on l'ient <|n'its peuvent passer mieux qu'en

aucun lieu , sans même que la république les en puisse empêcher.
if'''

M. de Bullion a promis de donner fond pour la montre ' qui doit être faite en entrant dans les états de Parme. Pour la nourriture sur lesvai.v- j .seaux , la Provence , qu'ils vont servir à la reprise des îles , ne leur refusera pas du pain , quand ce ne serait ipe pour s'en défaire cl les éloigner de ses côtes. Je prie Dieu qu'il pixvspère le tout, et me donne un jour te moyen de vous faire connaître efi'ectivement combien je suis ,

- -■■■ 'v,-u..'Krt-i'rrqX>' ^ ~ / ■ -'J

Votre très-humble et alTectionné serviteur.

De Notées.

On exigeait tant de conditions onéreuses , de la part de M. le* duc de Savoie, que M. d'Émery, commençant de craindre la

• U lolde dn traapM. . -i; e _ ,x. -. :,Ji .

142 LIVRE I. — GHAP. II. •

défection de ce prince, engageait instamment M. de Sourdis à lui donner satisfaction et avoir confiance en lui.

' LETTRE DE M. D'ÉMERY

A M. L'ARCHKVKQUB DK BORDEAUX.

De Turin , le i i ortonrr i6)f)

Muasieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez* Ciit la faveur de m'écrire de Nice , par laquelle vous me parlez de la Turbie, des galères de M. de Savoie , des vaisseaux <pii portaient le sel, et du blé, dont on défend le transport au comté de Nice.

Quant à la Turbie, M. de Savoie m'en a fait voir un plan que j'ai euvoiyé à la cour; il se résume et la tour et l'enceinte de la muraille qui est environnée: le surplus du bois qu'il abaisse au lioupe du roi. Je n'ai pas cru, .sans ordre exprès de sa majesté , le devoir presser de faire .sortir la garnison pour y mettre la vôtre , paix que je vois de la résistance et de la difficulté, croyant qu'il n'est pas honorable de sortir sa garnison. La société de vos troupes, si vous craignez la tour, se peut accommoder en retranchant le bourg , outre que je vous dirai , quant à présent , que je n'y vois point lieu de défiance : nous donnons bien plus sur sa foi que les troupes que vous pouvez mettre à la Turbie, car il est impossible de faire la guerre en son pays sans se commettre à sa foi. Vous en userez néanmoins selon les ordres que vous avez de sa majesté , et moi j'attends ici celui (qu'elle me donnera sur les difficultés qu'il y a de donner la tour sans l'ordre commandement de sa majesté. Quant aux galères, il m'a dit que le port de l'île des siennes est fort bon, que si vous en faites venir de Toulon deux , qu'il en fournira trois , Un des vaisseaux qu'il a eue de ceux qu'il a sur les lieux, lesquelles galères suivront toujours celles du roi, prendront l'ordre de leur général, et feront tout ce que vous ordonnerez. Vous rapprierez que ce sera à vous d'en payer la dépense. Il m'a fait une proposition , et m'a dit qu'il savait de bonne part que les Espagnols faisaient état de se remettre sur mer à la fin de décembre ou au mois de janvier avec vingt galères bien

armées; qu'il estimait Mre du service du roi, dans ce tenips-là, d'en avoir le même nombie qu'eux , et qu'il offrait , si sa majesté lui en voulait soldoyerdeux , qu'il en aurait toujours quatre en dessus, en lui fournissant les corps , qui apres la guerre demeureront toujours au roi.

Quant aux vaisseaux qui portaient son sel et le sel qui était dessus , je vous en ai écrit amplement et lui aussi; je vous dirai seulement, monsiciu', qu'il est important pour le service du roi de lui donner ces petits contentements, et puisque vous l'aver. remis en lui et qu'il l'a jugé raisonnable, je vous prie, monsieur, de ne point faire de difficulté à les lui faire rendre. Si vous croyez, monsieur, que c'est le servicedu roi, comme je le crois, de rompre ce commerce qu'il a avec les Espagnols, faites-lui, je vous prie, permettre de lui faire acheter du «d .à Hycres : ce sera de l'argent qui demeurera en France, et comme je sais que vous aime/, le service <lu roi et celui de son éminence , je vous dirai librement cpie tous ces petits services sont nécessaires. Que ai voua vouliez lui prêter tpielques unes de vos flûtes pour aller «piérir ce sel , ai cela ne vous incommode, je pense qu'il serait fort à propos, et je sais bieu qu'il sera fort approuvé à la cour.

Quant aux blés qu'il demande pour le comté de Nice et ceux d'(L neille, il m'a dit qu'il fera que tous ceux qui ileiront être portés ponr Oneille ae déchargeront à Nice, et que vou.s voyiez tous les moyens capables d'empêcher les abus, qu'il les fera exécuter sur ce sujet. Je vous dirai qu'il ne faut point que voua croyiez qu'il veuille donner du blé à ceux de Gênes; il est en trop mauvais ménage avec pour leur désirer du bien , et si je suis témoin que s'il eût voulu soixante mille écus d'or pour leur en laisser tirer

soixante mille sacs du Piémont, rpi'il les eût eus. Je vous prie, monsieur, de donner ordre et tenir la main aux choses ci-dessus. Nous attendons votre réponse sur le sujet tlu secourt de M. le duc de Parme et tlu voyage de M. le comte Fabio. Nous n'a,vons point de nouvelles de France, sinon <pie de très-bonnes; nous attendons la prise de Corbie, dont les dehors sont pris il y a fort longtemps , et la retraite de Galas de la Franche-Comté. Je vous baise très-^ humblement les mains et suis ,

Monsieur , votre très-humble et très-ofiéctionné serviteur ,
D'Êmest.

M. de Manty donne les détails suivants sur sa navigation :

LETTRE DE M. DE MAMni

A 1». L'ARCHF-VKQI'E DE BORDEAUX.

De Tonloa, le orlohre i636

Moxseioeur ,

Aprc& avoir clierrhé avec soin et ailection de nous acquitter de l'oivlro qu'il vous avait plu nous donner, nous fûmes, avec le vent d'est, <|ui nous prit au sortir de Villefranche, tirant au sud .sud-est; mais voyant la grande dérive, et que les courants nous alTa-
laient, par les conseils de nos pilotes, tious gagnâmes les côtes de Corse, où les courants vont à l'est, et de là, altendanl les vents propres pour nous jeter dans les ci'ites de Gènes, nous rencontrâmes les vents d'est nord-est et d'est si forts et viulciils et la mer si mal , qu'après avoir été quelque temps à la cape le sieur Giron y rompit son mât de Itourset et ctdiii de beaupré, tpii nous obligea de relâclier pour ne 1e point abandonner, croyant, à vue d'oeil

et à tous moments, qu'il devait périr. M. le chevalier de Montigny y pçivlit .son éperon et le devant tlu vaisseau si fort cntr'ouverlet-
cu plusieurs autres endroits qu'à peine poiitail-on foiu-nlr à
[Xtiupcr, comme il fait encore de présent, <|ui sont des maivpics
de grandes réparations. Le reste des autres vaisseaux se trou-
vèrent en de telles [teines que les mieux accommodés et les plus
forts n'étaient pas sans .soulFrir de grandes incommoilités et
sans avoir beaucoup desoins pour résister au mauvais temps,
mais particulièrement celui dudit sieur Giron , tpïi s'ouvre par-
tout , de telle sorte qu'à l'heure même que je vous étrris toutes
ses pompes n'ont aucune relâche , et non pas sans appréhension ;
si bien , monseigneur , que la Licorne cl le Snint-Louù de Saint-
Jean-de-Luz sont fort mal, cl surtout le Saint- Imuü, et de plus
nous avons perilu nos chaloupes sans avoir perdu aucun soin d'y
remédier; mais le mauvais temps a sunuonlé tous nos soins. Six
de.s navires de l'escadre se stmt déroutés, dont nous n'avons ap-
pris aucunes nouvelles, lestpiels ne pouvaient avoir que Ville-
franche, Saint-Tropez et les Iles sous le vent, ti'ayant point tou-
ché en aucmi de ces

LETTRE DE M. DE iMANTY. — OCT. 1636. 145

lieux, ilx sont pour avoir couru fortune. Il ne reste maintenant,
monseigneur, qu'à savoir ce qu'il vous plaira que nous fassions
du Saint- Louis, ne croyant pa^ ipi'il puisse servir, et du radoub
nécessaire à /« Licorne; si nous eussions eu ici un commissaire ,
nous eus.sions fait visiter lesdits vaisseaux; mais nous n'avops
pas osé .l'entreprendre sans au préalable avoir votre ordre ;
seulement nous avons cru qu'en vous en donnant avis, vous nous
en tiendrez pour déchargés; et sans le calfat qu'il iMos faut faire
pour rendre nos vaisseaux étanchés et le manquement de cha-

loupes, nous serions près de partir pour nous rendre où il vous plaira nous commander, ce que ne pouvons faire sans avoir cet honneur euede recevoir vos commandements, à M. de Montigny près, autptel il faut plus de temps qu'aux autres, rt^ervé le Saint-Imuis ; si tpt'en attendant l'honneur de vos oidrcs nous vous assurons que nous sommes,

Monseigneur, '

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs .

MxftTv.

MoKSEIGSXes,

Depuii la présente écrite, nous avons résolu de (aire visiter lesdits deux vaisseaux par les maîtres charpentiers de ce lieu et autres, pour en dresser un état afin de vous eu informer avec certitude.

De Toulon , ce i4 octobre t636 , jour d'après noue arrivée.

rÿj4<J âv,^«««w»déra«éa.i, dt-- ; j. n

' t? , ' b'1 "tjo ; ^ de.s

IRv- '•

M. U Commindenr de MimmcHit , M. d'ArpentinVr^

M. de Porlenoire,

M. de Poiocy le jeune,

M. Dutnai ,

M. le chevalier de Goursan.

fe

Daiw cette lettre , M. le duc de Savoie contiaue ses rédama-
tions auprès de M. l'archevêque de Bordeaux , au sujet des vais-
seaux qu'on lui retient.

LETTRE DU DUC DE SAVOIE

A N. L'ARCHEVÊQDB DE BORDEAUX.

De Tarta , ce i8 octobre i636.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux, les agents de ma gabelle du sel ont donné avis ici du peu de disposition qu'ils ont reocon-
tré eu vous , touchant le relâchement des deux vaisseaux chargé
de sel pour madite gabelle , nonobstant les instances que je vous
en ai faites par mes lettres , et les raisons qu'on a envoyées par le
mémoire; et quand il n'y en aurait point d'autre que celle de mon
intérêt et de la nécessité des sels en oes Etats-ci , il me semble
qu'elle devrait Aire assez forte pour vous persuader à ladite resti-
tution sans y rapporter tant de difficultés, puisque les capitaines
desdits vaisseaux sont venus sur la parole que leur a donnée le
marquis de Bagnasque mon gouverneur, sans quoi ils ne se
fussent pas hasardés et n'auraient couru le risque de leur déten-
tion. Je vous prie donc derechef de faire promptement relâcher le
tout, moyennant caution que lesdits capitaines prêteront de par-
achever les deux autres voyages, qu'ils seront obligés de faire, et
de n'aller en après servir à aucuns antres que de sa majesté ; et
au cas qu'il y eût là trois ou quatre vaisseaux qui voulussent aller
charger des sels blancs d'Hycres pour madite gabelle, on l'accep-
tera , et leur fera-t-on donner l'argent. Et attendant avis de ce re-
lâchement et de cette proposition, je continuerai à me dire ,

Monsieur l'archevêque de Bordeaux ,

Votre affectionné à vous servir ,

V. Amédée

-3iv)ilrr<^ - y

Dans cette lettre, M. de Noyers contiinie d'engager M. de Sourdis à tout tenter pour s'emparer des îles Sainte-Marguerite.

LETTRE DE M. DE ^OYERS

A ■. L'AaClIKVÊODB DE BOIDEADX.

D'Amiens, Je >o octobre i636>

Mohsibur,

Je réponds à deux des vôtres, et comme un homme bon ménager, en un seul paiement j'acquitte beaucoup de dettes. Celle du 4 octobre veut que je vous dise que le roi pressant le secours de Parme , a dépêché plusieurs courriers et même des personnes de qualité pour liiter et presser les régiments du Languedoc de se rendre à vous pour servir à l'attaque des lies , et delà continuer lem' route par la meilleure voie «pie M. de Parme et ceux de delà aviseront; en quoi je vous avoue qu'il y a beaucoup à considérer , car sans doute les ennemis étant avertis , il y aura bien à se tenir sur ses gardes dans ce passage. Mais, an nom de Dieu, monsieur, prenons les Iles et rentroits dans notre héritage, et que les ennemis n'aient pas le pied en France ; c'est une allaire si importante, et que son éminence désire si pamionnément, qne vous ne lui

sauriez jamais rendre un service plus agréable; à cette fin, son éminence a résolu de suivre votre avis et ne parlera point {Hésitemeint de l'entreprise que M. de Vitry a faite sur ce qui est de la uluirge de la marine, bien résolu, toutefois, de ne rien omcllrce de ce qui sera à faire pourfaire léparer cette faute. Son éminence ne doute pas que vous n'ayez apporté toutes les précautions requises pour que rien ne dépérisse au brigantin, et que si M. de Vitry s'est saisi de ipiclque chose , qu'au moins il y en ait bon inventaire, afin de répéter le tout en temps et lieu. Son éminence estime que pour ne voas commettre avec M. le marécJial de Vitry sur le sujet de la distribution des cent mille livres de remise , que le roi prétend faire entièrement employer à l'enlretement de l'armée navale, il sera bien à propos de faire que M. de Lauson enti'e en connaissance de cette aflàire et s'en fasse rendre compte bien exactement ; je ferai pour ce les dépêches nécessaires.

Son éminence trouve fort à propos de réduire, durant cet hiver, votre armée à vingt-cinq voiles, choisissant les meilleures, tant du levant <|ue du ponant, et que l'on fasse hiverner six galères dans les ports des îles d'Ilyères , afin d'y recevoir les ennemis , lorsqu'élant chassés par vos vaisseaux , ils y chercheront leur salut. A cet eOct, son éminence en fait écrire à M. le général des galères, et lui mande que c'est l'intention du roi et la sienne.

M. le comte d'Harcourt, comme j'estime , demeurera en mer, y fera son ortiinaire moyennant trois mille livres par mois , que son émineiux lui fera donner ; vous , monsieur , si votre santé ne le permet autrement, demeurerez à terre en tel lieu qu'il vous plaira. La subsistance de l'armée, estimée pour quatre mois à cinq cent mille livres, avec cent mille livres pour les radoubs, calfata et

parties imprévues, qui fait en tout six cent mille livres, se pourra prendre trois cent mille livres sur le fonds de Provence, compris les six vingt cinq mille livres égarées, et le reste tant sur les foies des trois mois du licenciement des matelots et équipages, que sur les assignations de l'année en 1637, où l'on espère prendre cent cinquante ou deux cent mille livres comptant; voilà, monsieur, ce que peut porter la présente, où il ne me reste lieu qu'à prier pour vous prier de me croire inviolablement.

Monsieur, '

Votre très-humble et obéissant serviteur, Dr Novem.

A cette lettre de M. de Noyers était jointe la dépêche suivante ;
LETTRE DU ROI

s H. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX ECRIVANT AUX
VILLES DE MARSEILLE

ET ARLES DE CONTRIBUER A L'ATTAQUE DES ILES ET
ENTRETIEN

DE l'armée.

L'« au 10 octobre 1636.

Monsieur, l'archevêque de Bordeaux, ayant su comme mes sujets des villes de Marseille et d'Arles n'ont pas contribué, ainsi que les autres de mon pays de Provence, aux frais de l'armement naval, à la subsistance de mes troupes et autres choses nécessaires pour la conservation de la

LETTRE DU ROI. — OCTOBRE: IG3G. 1/.0

province et pour le recouvrement des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Iionmt, je leur écris afin qu'ils aient, à l'exemple de leurs compatriotes , à faire tort dans des occasions si importantes et auxquelles ils sont autant ou plus intéressés que les autres, pour contribuer selon leurs moyens à l'entretien de notre armée navale, et celui de mesdites troupes et aux autres dépenses à faire pour la reprise de mes îles et la sûreté et défense de ladite province, pour laquelle je fais de ma part tout ce qui m'est possible; et je leur mande que je remets la chose sur les instances que le sieur de Lanson leur en fera de ma part , lesquelles je lui donne charge de concerter avec vous et mon cousin le maréchal de Vitry , et de presser lesdites villes de faire ce que vous jugerez ensemble qu'elles peuvent pour mon contentement et service; afin que j'ai bien voulu vous donner avis par cette lettre, afin que vous avisiez avec ledit sieur de Lanson ce qui sera à faire pour porter lesdits habitants à fournir une bonne somme de deniers pour subvenir aux dépenses susdites , vous y employant de votre part en tout ce qui dépendra de vous. A quoi m'assurant que vous' satisferez, je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêque de Bordeaux , en sa sainte garde.

LOUIS

SUBLET

M. l'archevêque de Bordeaux à donner satisfaction à M. de Savoie, au sujet des vaisseaux que ce prince réclame.

LETTRE DE M. D'ÉMERY

A M. L'ARCHEVEQUE DE BORDEAUX. f "

Monsieur, -

M. Duplessis-Besançon, que nous avons retenu jusqu'au retour de M.* de Saint-Thomas , afin de i-épondre plus ponctuellement , s'en retourne si informé de ce qui reganle le secours de M. de Parme , et les volontés de M. de Savoie sur ce qui est des fortifications que vous avez à faire en ses États, qu'il serait inutile de vous en dire le menu. •

Afin qu'il n'y ail rien à dire aux aaaistancea que TOua,,doit donner M. le marquie de Bagnasque, M. Dupieatis a tu la lettre que aon alteaee a laite lui^même. Autant que voua potirrez , monaieur , les ménager et Ic.i lieux on logeront vos troupes, je pente qu'il est du tervice du roi de le faire, afin de diminuer les plaintea que je suis obligé de touifrir tous lesjotirs.

Si vous avez besoin de tpielque chose de M. de Savoie où je puisse vous servir, il sera il propos que vous m'en donniez biontùt avis, parce que j'espèie dans quinze jours pouvoir laire un petit voyage à la cour ; je laisserai ici quelqu'un des miens dont je vont donnerai avis pour vous adresser à lui. Je pense que vous y trouverez toutes les fecilités que vous pouvez espérer. Cela est étrange ipe de cette alTaire ici sa majesté ne lui en ail rien écrit ni à moi aussi ; je n'ai pas laissé d'y faire toutes mes diligences , sans avoir pu obtenir la tour que vous désiriez. Je ne lui avais au commencement demandé que la ville, suivant vos lettres; et de nous résoudre à tiiereses garnisons d'une de tes places, je ne l'estime pas, si le roi ne lui écrit et que ta m.ajesté ne le veuille fermement, et ce serait causer un dégoût à ce prince tpi pourrait produire de mauvais eii'eU ; et je continue à vous dire , monsieur, cp'il est malaisé de continuer ta guerre dans ses États sans se confier en lui. ^

Pour ce qui regarde le secours de M. de Parme , les couaidibat^ns qu'il est nécessaire d'apporter en cette exécution, M. dif Savoie les a mises par écrit, lesrpelles .M. Duplessis vous porte. Je viius assiu-e, monsieur, <pe si vous tenez en bonne humeur M. le comte Fabio Scotti et ipe vous le rendiez capable des choses et que vous le guérissiez de ses méfiances , ce ne sera pas un petit service. Je n'ai pas été assez heureux, c'est une mauvaise conséquence quand on l'est davantage et plus capable de faire un si bon eifet, et la nécessité des affaires de son maître lui donnera plusde confiance. A mon avis, je ne pense pas que Parme et Plaisance courent aucun risque quant à présent, mais vous pouvez lui faire doucement entendre que Sabionette n'est pas en cet état ; il y a long-temps que j'en présage quelque chose de mauvais , et c'est ce qui m'ai mal mis avec lui. M. de La Tour y a jeté quelques gens , mais ce secours n'étant pas capable de b garantir de perte , j'ai écrit à M . de lai

LETTRE DE M. D'ÉMERY. — OCTOBRE 1('36

Toillerye d'y faire jeter par M. de Candalle deux cents soldats français. Je ne sais si cela aura lien, cependant il est nécessaire qu'il y pense de sa part comme nous faisons de la ndtre.

J'ai fait Toir à M. de Saroie les raisons pour ce qui regarde les vaisseaux et le sel ; il m'a dit qu'après que vous lui avez remis l'affaire , et qu'il en a donné parole à oes marehands, il espérait de vous cette faveur. M. Duplessis vous en informera particulièrement. Je vous supplie , monsieur , par l'intérêt du service du roi , que toutes les choses que TOUS pourrez faire pour donner contentement à M . de Savoie, de les Élire, et je vous assure que ce ne sera point un petit service. Je ne vous saurais mander des nouvelles de la cour; j'attends M. de Castellane cette semaine. Il

n'y en a point en ce pays (de nouvelles) dont M. de Besançon ne vous rende raison. Madame est dans le lit, m[^]ade, qui m'a chargé de vous écrire que vous l'excusiez si elle n'a point fait réponse aux lettres que vous lui avez écrites. Je suis ,

Monsieur,

'Votre très-humble et très-affectonné serviteur,

D'Euary.

Dans cette lettre, M. le cardinal de Richelieu approuve les projets de M. l'archevêque de Bordeaux, et lui donne ses instructions au sujet de l'hivernage de la flotte.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A H. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, TOUCHANT L'ABMÉE
RAVALE DU LEVANT.

iyAmi«BSy 06 «t octoltn 1036.

Monsieur , j'ai tu par le retour de de Loynes tout ce que vous lui avez donné charge de me dire , et le soin extraordinaire que vous prenez de tout ce qui concerne le service du roi et la réputation de ses affaires. Sa majesté en est très-satisfaite, et, en mon particulier , j'en ai plus de contentement que je ne vous puis dire. Je ne réponds point particulièrement à tous les points de vos dépêches ; tant parce que l'accablement d'affaires où je suis ne me le permet pas, que parce aussi que M. de

Nojers en prend le soin. Il a envoyé tous les ordres nécessaires» pour l'attaque des îles ainsi que vous l'avez désiré; main-

tenant il vous envoie toutes les autres expéditions rpte vous avez demandées à de Loynes.

•le li-ouve fort Ijoti «pic vous choisissiez dans l'armée navale vingt-cinq vaisseaux pour tenir la mer durant le mois de décembre, et l'année prochaine le temps «pie nous l'estimerons à propos et inhéssaire; mais je ne juge pas «pic vous deviez partager lesdits vaisseaux cet hiver et en faire différents corps, pour les raisons contenues au mémoire ci-joint.

.l'approuve aussi la proposition «{ue vous faites de laisser pendant l'hiver six galères à Porte-Cios pour y attendre celles des ennemis et le» convalle en leurs passages ; j'en écris à mon neveu le général des jajah'u'c», afin «pi'il ait le soin d'y envoyer lesdites galères lorsqu'il sera temps, et de les y faire subsister. J'ai donné charge à de Loynes de poursuivre auprès de M. de Mailly le paiement du reste «le n«>s assignations |K)ur la marine pour la présente année(« , et des Ibnds pour l'année - prochaine. J'en ai écrit au sieur «le Bitlion cl à M. Cornuel. De L«>vnes in'ayant fait connaître «pte le commandeur Desgouttes serait -bien aise de se retirer et prêtre «lu repos, je lui mande que je trouve fort bon «pi'après le temps de service fini , qui sera au entier n«>- «embre , il s'en revienne à Paris» ou qu'il aille chez lui, ainsi que l'on lui enverra. '

Pour ce «pti est de M. le commandeur de Poinsy , je suis bien aise «pt'il soit continué dans l'aimant, et que vous lui fassiez connaître l'estime que je fais de sa personne.

De la Haye n'a dit «ju'il avait quelque mécontentement de ce qu'on lui avait «té la charge de contre-amiral; je crois «pt'il est raisonnable de la lui rendre ou quelque autre aussi honorable,

c* «jue je remets à votre prudence. Desgouttes s'en revenant , vous lui pouvez donner sa charge.

Je vous recommande toutes choses dignes de lecommandation aux lieux oit vous êtes , et d'y faire comme v«nis avez toujours fait partout ailleurs^ Jp suis et serai toujours sans changement, ,

Monsieur, lOi , ta -al 'tnsc

Vo»^ Irès-allectionné romme frère à vous rendre service , ' '''

' T/fsq tu I Cardinal de Richelieu.

Dans cette dépêche, M. de Guérapin instruit M. l'archevêque de Bordeaux de l'état de l'armée espagnole et de ses desseins.

LETTRE DE^M. GIIÉR.VPIN

A M. L'AKCUKVâQUE DE BOBDBAUX.

A Aolibw, c« v«Qdr«<Ü lutia at ocU^re

MoXSEIGNEI'R ,

Aussitôt que je fus arriTÔ en cette ville , je vis M. le martpiis de Bagnaupie, tpi médit que les galères des ennemis étaient arri-vées à Morgues avant-hier au soir. Il envoya à hi Turbic pour en apprendre des nouvelles, et moi j'cuvopi à Mourgties un espion assez entendu, qui m'a rapporté qu'il était hier au soir à cinq heures sur la galère de Ferrandina, où il apprit que eelte nuit de-vaient partir six on huit galères avec quelques lafralehisseraents et des moutons pour porter aux Iles; que la galère de Ferrandina n'était armée que de quatre à cinq (forçaU) pour lune et une tren-taine de soldats ; que toutes les autres sont plus faibles de chiourme et de soldatestpie <|ue celle-là , excepté les cinq galèj^

de Florence, la capitane de Naples et relie de Doria; cpe les sold;^s;)l la l'hiourme.ont été réduits à tpialorze onces de biscuit par jour , qit? f;fit voir lajt^ssité qu'ils ont de vivres; que l'on parlait d'envoyer à Gène., une escadre de galères, et cpic toutes les autres demeureraient à Mourgues pom* voir la contenance de l'armée , et qn'il courait un bruit cjue fluatorze barepes , polacres et tartanes de Languedoc avaient descendu à Grues il y a six jours quantité de blé et de rias, et que l'on y attendait dans peu de jours une flotte de Hollande epi porte deux cent mille émincs de blé; que l'on ne dit point ce cpe cette escadre vp faire à Genes, mais qu'il cuxiit que c'est pour prendre des vivres , dont assurément les îles ont licsnin. Que l'on ne dit point que tes galères doivent prendre de la soldatesque , n'y ayant que cinq cents hommes de jppipiisou, à Mourgtics. J'y ai envoyé encore un autre espion ce matin , qui m apportera d'autres nouvelles ce soir. , ,

Four des bateaux , il ne s'en est trouvé cpe trente à Villéfraiin

i(H en t»nt; abtolument le« mariniers n'y "veulent point aller et s'en wnt fais aux montagnes, sur ce que M. le marquis de Bagnasque les voulait contraindre d'aller à l'armée , de sorte qu'il a été d'avis que vous envoyiez ici ciupiante ou soixante de vos matelots pour prendre et envoyer ces trente batélux sur la caution que j'ai dit, que vous leur feriez donner de les rendre après l'occasion. J'ai mandé à M. Lctjueux de m'envoyer trois ou quatre cents livres pour leur donner quelque contentement et les porter à cette raison. J'attendrai sur le tout l'honneur de vos commandements avec impatience. Si vous vous en pouvez pas^r , ce serait bien de la peiniijépargnée, sinon , envoyant des mariniers, vous êtes assuré que nt^ aurôm des bateaux de gré ou de force. Je suis ,

Monsieur , votre très-humble et très-obéissant serviteur , ■

^ Gubrapin.

Observez , s'il vous plait , les feux des ennemis , parce que ce sont (les avertissements qu'il doit entrer tôt après quelque chose aux lies, et faites tenir de bonnes gardes avancées.

P. S. J'ai prié M. de Corboo d'envoyer k Morgues; U me promet de le faire qu'il aurai^rlé à M. le maréchal, qui l'avait mandé et qu'il élaiten chemin uver.

M. Duplessis-Besançon répondit de la sorte au nom du duc de Parme relativement à la note envoyée par M. le cardinal de Richelieu.

POUR LE SECOURS DE M. LE DUC DE PARME

Pour les mille ou douze cents hommes Savoir si son altesse royale pourra fourmi procurera de les mettre ensemble pour nir quelque cavalerie et infanterie ju.squcs une occasion si pressante comme celle de au nombre de deux mille hommes de pied secourir les États de M. le duc de Parme, et deux cents chevaux , ou du moins mille noqa^Mulque CCS troupes soient diminuées ou douze cents hommes de pied? iiiit^int que l'on a remontré et qu'elles siriani grandement nécessaires en ces <|uarti4p> net pour c^qui-esl de la cavalerie on Utqbiemnssi dn^la mettre ensemble, encore qfÜil y puj^'livoir plus grande difTicullé.

Ce» recrue» •erool cvo^nee* cUas le noioece des douze cents
l^oîtune» ci-destus lesquels seront eu IVtat n^c«»*

Mire.

Le trajiet sur les États des Gdoots b'ssI pas si long qu'U oe
seasLle plus à propos de passe^sans le demander , comme (ul
TamMle navale de sa ma|esté , quand eHe ciHre dans leurs purls
, oà le bon Iratement que les vaisseaux y reqosveot doit laire
croire qu'il n'^ aura point de dijBeulté ,.et qu'il sera bien d'en
user de la mrle , de quoi possible Hs en seront plus aises que si
on le leur demandsH.

On trouve l'aMieUe de Vaj propre ponr les navires comme
aussi pour le cbemin par où se doivent joindre le» troupes qu'on
enverra d'ici. .

Ce nombre , avec celui qu'on enverra sembie sufisant ponr le
secourt qui est nécessaire aux État» de Parme, pourra qn'U soit
effectif.

n faudra embarquer la cavairrie avec l'inianlerie , car ils s'ai-
deront les uns le» autre», «liH est iirtpossilde de pester per les
autres lieu, alleodu les force» de» en» nemU.

On désire savoir oe que sont devenus le» recrue» de Muolclar
et de Ssinl-Paul 7 de quel nombre? si elles sont arrivées et sî on
les pourra mettre en eorps avec les troupes qtM son altesse roj-
rale pourra foomrr ?

Savoir de son alleasc royal# ai les sus» dites troupes pouiToot
passer par je Cénevesat ? L'armée* de sa majesté donnant jalou-
sie dans Gènes même , et en cas que les Génois s'y voulnssent op-
poMr, on propose de faire mettre pied à terre aux Francis pour

les y obliger par force par le» déguise que l'on ferait dans leurs État» ?

Au cas que l'on ait ordre de donner de» troupes de l'armée navale , il est nécessaire desdVoiroù elles se pourront joindre avec les autres ? On propose Vay.

Si l'armée navatopyant Vécu ses renfort» pourra toujours fournir trois ou quatre mille hommes pour envoyer à Parme?

En cas que le roi commande n'j^einbarqueAt la susdite infanterie, l'armée toute seule ne pourrait pas passer?

CONSIDÉRATIONS

Il sera nécessaire de savoir le temps précis (|ue les Unités de l'armée navale seront prêtes» pour préparer celles que Ton enverra d'ici pour y joindre.

Étant arrivées en Vay, il en faudra donner avis afin que l'on puisse faire marcher celles d'ici.

Il sera nécessaire que l'on aille fort en Vay, pour y faire croquer l'on s'y achemine pour attaquer Finale, afin de ne donner point aux ennemis de juger qu'on a dessein de secourir M. de l'armée ,.t»r comme lesdits ennemis voudront se mettre en état de se défendre ,

ils diminueront d'autant de troupes les lieux par lesquels on aura à passer, et les ennemis étant incertains de ce que l'on voudra faire, cela les obligera à ne dégarnir plusieurs ports , et faci-

tera d'autant plus le dessein que l'on aura pour le secours de M. le duc de Parme.

' Envoyant ce secours , il sera aussi nécessaire de laisser un bon nombre de vaisseaux en Vay, pour faire croire d'autant plus aux ennemis que l'on a dessein contre Finale , et l'on détachera de ladite armée les vaisseaux cpie l'on jugera à propos pour embarquer le nombre des troupes que l'on enverra h Parme afin de les débarquer ès lieux que l'on a marqués par le mémoire que l'on a mandé.

Ce pendant tpie tout ceci se met en état, il faut envoyer des personnes capables pour reconnaître les chemins nécessaires pour un tel dessein , étant le seul moyen de le bien exécuter que d'avoir des personnes pratiques des lieux par où on doit passer ;

Comme aussi résoudre la personne qui devra conduire ces troupes et avoir le commandement pour exécuter ce dessein.

Pourvoir aux navires nécessaires ou aux bateaux pour l'embarquement de la cavalerie.

Etpenser aussi au temps et aux forces nécessaires pour l'affaire de iVbiaM^t pour le dessein de secourir M. le duc de Parme , afin qu'une entre^se n'empêche l'autre ; et discerner le temps qu'on doit agir eu l'une et en l'autre , et penser aux personnes qui y doivent être employées.

On d^ire savoir de »oii altesse rurale si elle jugera à propos d'entrojer deux mille hommes à Fînole\ sous la conduite d'uo bon chef pour en fiire reotreprisef et l'armé navale roetlra pied à (erre avec trois mille hommes et autant de canon que l'on voudra. On n'estime cette entreprise que de cinq ou six jours , et d'autant

plus facile que les autres, d'arriver au Panuesan, il leur faudra du temps à mettre un corps jouissant pour s'opposer à ce dessein.

Il est intéressant de voir ici quelqu'un avec lequel on puisse traiter de cette entreprise, que l'on estime fort faisable, et dont on a des moyens de la faciliter, comme elle fera entendre.

Dans cette dépêche M. de Manty continue de donner le journal de sa navigation.

LETTRE DE M. DE MANTY

, AM. L'ARCHEVÊQUE DE BOEDEAIX.

Monsieur,

C'est avec un extrême regret que nous nous sommes si longtemps détenus, mais je vous ai ci-devant écrit le sujet : nous avons le capitaine Giron, lequel pourtant, s'il se fût rencontré quelque peu de beau temps, je crois qu'il eût venu avec nous; mais n'en ayant eu guère et encore bien rude, je crois qu'il n'eût pas osé hasarder avec son navire, qui ne peut souffrir le tangage, et sa cargaison qui ne vaut rien. Je l'avais assisté de tout ce qui m'avait été possible pour l'aider à sortir et crois qu'il n'a pas tenu à lui : vous pouvez, monseigneur, lui mander ce qu'il doit devenir.

Le sieur de Yalens est demeuré fort malade à Toulon; je fis mettre une partie de son équipage dans l'hôpital, et l'infection est trouvée si grande dans son navire, que depuis ceux que j'en ai ôtés, il est encore resté quarante ou cinquante, n'étant plus presque en état de lever les ancres.

Je m'en vais assembler tous les capitaines que le calme a un peu séparés. Je leur proposerai vos ordres et crois qu'ils se disposeront à faire tout ce que vous leur commandez. Je dirai par même moyen au sieur Boisjoly qu'il vous rende compte de son voyage, mais je crois qu'il ne nous dira pas grandes nouvelles.

Je crois que vous avez su que les navires qui furent en Espagne furent mouillés à la Ciotat; tant il y a qu'ils n'ont rien vu, à ce qu'ils disent, et ne furent que jusqu'à l'île qui est devant Carthage; mais étant assez éloignés du lieu où demeuraient les navires, mal aisément peuvent-ils avoir rien vu.

J'approcherai le plus qu'il me sera possible de Villefranche pour voir monseigneur le comte et recevoir ses commandements, car pour moi j'ai été toujours très-content de servir, et vous ferai voir, mou-

seigneur, que je le tiens à une faveur extraordinaire, et que je connais par là que vous me faites l'honneur de me tenir pour votre serviteur. Je vous assure bien (que je ne trouverai jamais excuse pour refuser aucun travail ni de hasarder ma vie pour vous témoigner que je suis,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, •

De Masty.

P. S. S'il vous plaisait, monsieur, nous remplacer de deux bons navires celui du sieur Biron et le Saint-Jean, et de trois ou quatre barques que nous avons ici, nous aurions plus de moyens de faire quelque chose de bon, là où cela ne sert que d'empêchement. Pour les tartanes que vous croyez que nous avons avec

noua, nous n'avons eu que cette frégate que vous nous avez envoyée, qui nous quitta du premier jour, et depuis nous ne l'avons pas vue.

M. l'archevêque de Bordeaux. \ ayant écrit au roi, *'^ ^'il croyait enlin le moment opportun pour l'attaque des îles, sft majesté lui répondit la lettre suivante : hit-n

ta. .jiiCM

M. l'archevêque de bordeaux, TBWJÇWAMT la joie qu'il a de la RÉSOLUTION DE L' ATTAQUE DES ILXS, APRÈS LAQUELLE IL FAUDRA SECOU- RIR PARME, ET CEPENDANT MB TMOIGNER AUCUN RESENTIMENT A GÊNES

KI A FLORENCE.

-1 tBTrf»

fit t

n««hkniUlv. le

Mons. l'archevêque de Bordeaux, j'ai reçu un très-grand plaisir d'apprendre comme l'attaque des îles de Sainte-Marguerite et Saint-Ho-. norat a été absolument résolue , et comme il a été donné ordre, avec toute sorte de promptitude et de prévoyance, aux préparatifs nécessaires pour cette entreprise , qui est à la vérité une des plus hardies qui se puisse faire, mais aussi est-elle la plus importante et la plus glorieuse à laquelle mes années puissent être à présent employées ; et comme je sais que vous avez en grande part à la résolution , et que je m'assure que vous n'avancez pas moins en l'accomplissement de tout ce dessein.

LETTRE DL' ROI. — NOVEMBRE

je veux que vous fûtiez état que je considérerai particulièrement le service que vous m'y rendrez.

J'envoie exprès le sieur de Frémicourt, capitaine au régiment de Brézé, pour me rapporter quel en sera le succès, dont je conçois toute bonne espérance, voyant avec combien d'ardeur et de courage chacun de son côté est prêt à s'y employer, et que les choses qui n'étaient pas encore prêtes le seront à présent, puisque vous aurez eu les expéditions que vous demandiez pour recevoir de l'argent ; que le général des galères doit en avoir seize en mer, et c'est pourquoi il a mandé que les régiments qui venaient de Languedoc allaient entrer en Provence, et que par-dessus tout cela on a arrêté que quelque résistance qui se rencontre à l'entreprise, on ne laissera pas de l'exécuter.

Quant au secours de mon cousin le duc de Parme, j'en reconnais l'importance et le besoin, et je n'y veux épargner aucune chose qui dépende de moi, mais comme le plus utile dessein auquel mes troupes destinées à ce secours puissent servir présentement, est celui du recouvrement des îles, qui rendra ensuite le trajet en Italie, pour le secours de Parme, facile et assuré, et me donnera la liberté d'y agir plus puissamment, j'entends qu'auparavant toutes choses mes forces soient employées à cette exécution, mais aussi qu'immédiatement la réduction des îles en mon obéissance sera faite, ce que j'espère, avec l'aide de Dieu, qui réussira en peu de temps, les régiments de Roussillon, Castre-vieille, Comusson et Clermont-Vertillac soient portés en Italie par mes vaisseaux pour passer en l'État de Parme, et cependant que vous concertiez secrètement avec mondit cousin, par

l'entremise du sieur comte Scotti qui est par-delà, en quel lien il jugera à propos qu'ils fassent leur descente et passage avec sûreté , donnant à entendre audit sieur Scotti la nécessité d'entreprendre fortementsie dessein des îles , en sorte qu'il ait si^t d'en demeurer satisfait et de se contenter d'en attendre l'événement avec impatience.

Pour ce qui est de la république de Gènes et du duc de Florence , je n'estime pas, pour le présent , qu'il soit à propos de faire aucun éclat du juste mécontentement qup je puis avoir de leur manvsiMe conduite aux choses qui me regardent; mais je trouve bon que l'on empêche que, sniu

<(U) LIVREI.-CHAP.il.

i^elque prétexte que ce puisse être , il ne soit transporté des États de ces princes aucuns blés ni autres vîTres et denrées quelconques , soit de Lanipiedoc ou d'ailleurs de mon royaume , sans toutefois passer à aucun acte d'hostilité ni de rupture' cxintre eux , ce que je saurai bien faire lorsque le temps y sera propre , et je verrai à former une résolution convenable sur ce sujet après la reprise des Iles. Cependant je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêque de Bordeaux , en sa sainte et digne garde.

LOUIS

SUBLET

A cette lettre du roi était jointe une copie de ledit suivant relatif aux matelots français servant à l'étranger.

A TOUS M.ATELOTS DK SORTIR HORS DU ROYAUME

o« Ckntili/ 1 ^ 3 novenfar* i6M.

Dr par I.E Koi ,

Sa majesté étant avertie qu'il y a un grand nombre de matelots français au- service des princes étrangers , .et même que plusieurs sont dans les'poys au service des Espagnols depuis l'ouverture de la guerre contre eux, sadite nv<je.sté fait très-expresses défenses à tous matelots et autres gens de marine, ses sitjcLs , d'aller servir aucun prince étranger , à peine de la vie ; ordoniu- et enjoint très-expressément à tous ceux qui sont ès pays étrangers de revenir dans le royaume quiuut< joiu\après la publication de la pn^ente , à peine d'être déclarés criminels de lèsemt^té, et leurs biens a«|uis et oonfisques pour être applit|ués aux hôpitaux des lieux de leur naissanoe ou habitation , ou des plus voisins. Enjoint, en outre sadite majesté aux femmes et eiifiuits desdits marinierji et matelots cpïi manqueront à retourner en France,. ledit temps passé, tju'ils aient à se retirer du royaume, pays, ter- reset seigneuries de l'obéissance de sa majesté, sous peine do pu- nitioni mandant sa majesté à M. le cartlinal duc de, Richelieu, pair, grand-mailre, çfaef et .surintendaqtrgénérall

DÉFENSE DU ROI. — NOVEMBRE

de U navigation et commerce de Fnnce, de faire publier et ex^tei- U présente villes, ports de mer et lieux maritimes du

royaume , à ce qu'aucun ne prétende cause d'ignorance.

V LOUIS

> ScsLer.

Li«s lettres suivantes de M. de Noyers et de M. le cardinal de Richelieu donnent à M. de Sourdis les plus amples instructions sur la conduite à tenir lors de la reprise des lies , qu'on regardait à la cour comme si prochaine et si assurée que M. le cardinal de Richelieu envoyait à M. de Sourdis le plein pouvoir de nommer les capitaines destinés à commander les garnisons des lies Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'ARCHEVÊqVE DE SOBOBACX.

* D'AbbwiUc , le 9 oovembre iS36.

Monsieur , ,

J'espère que le bon effet qu'a produit la dépêche du roi, porunt lll. résolution de l'attaque des Iles, aura force jusques à la lin d'une entreprise de si haute réputation, et qu'il n'y aura point de démon capable d'en différer l'exécution d'une seule journée. Tous ceux entre les mains deacjuels le roi en a mis la conduite en ont écrit au roi et à son éminence en termes si précis, que leurs lettres sont des titres qui les obligent cl les engagent si étroitement à ne rien omettre poitr la &ire réussir et à surmonter toutes les diflicultés et obstacles qui t/y pourraient rencontrer, que je ne puis douter qu'ils y, omettent rien ; c'est ce qui a retenu sou éminence de vous envoyer les lettres que vous me demander, pour obvier à un mal que nous ne jugeons pas pouvoir naître ; et je

m'assure que vous seriez d'autres seiMiraen.s , si vous aviez vu les dépêches de MM. d'Harcourt et de Vitry principalement. Pour les autres dépêches qui regardent la grande des lies, lors-

4G2 ' UVRE I. — CMAJ*. II. '

qug^'Bieu nous les aora données, tous les aurez par ce gentil-homme, mon cousin , qui a désiré, avoir le bonheur de A CToujrer à cette belle" et rare occasion. Je vous le reconmude comme portant mon nom : il est capitaine dans le régiiü^nt de M. le,maréc£al deBrézé, où il n'est pas en mauvaise odeur. Son éminence vous mande combien il importe que personne ne sache la destination de -la garnison des . ilçs; cela produirait deux mauvais eliéCs.: désespérant ceux qui s'en '®*^^^>*^ frustrés, et oireu-Sant M. le miacéo^l de Viti'y. £n ce point,

"^comm<! en tous les autres de votre dépécKé., nous nous trouvons dans

les memes pensées. '*>•

M. le général ^ès>'gdlères ayant mandé cpie le receveur général, de Languedoc' lui avancerait des fonds]^ur la ^ subsistanc9> dés galères', et^o^ pà^KC% moyen', -il en-mettrait douze en mer, et le courrier Frelon m'ayant rapporté «piè M., le maréchal de Vitry lui avafdit que les régiments de Languedoc étaient arrivés avant s<^ partement, je vois les trois diffl'icultés notées pai* la vôtre levées, et ainsi nouvelle assurance que l'ien n'arréiera le cours de cette entreprise, cjue Dieu prosp<-re! Pour l'ordonnance îles matelots,- elle avait-été concertée avec aucuns des serviteurs de son éminence, qui avaient estimé que n'ayant ^ucime adresse, elle uc'^uait blesser l'autorité dé monseigneur; {néam^ms, puisque vous le jugez autrement ■/ . je vous en ren-

voie^un vuipfé as'ée adresse à son éminence, ev'prie.'par même
vme M. le maréchal ^Vitr^ de me renvoyer la première. ■ *

Pour ce qui est des entreprises sur la chat'ge de'MKi- émi-
nence, elle • ne trouve pas à popos'^e l'on insiste après sur ee su-
jet, et même elle aurait désiré que tVI. le contrôleur général eût .
digéré '^instance qu'il a. faite pourles prisonniers de Saint>'rro-
pez, jusqu'après l'aii'airqjdes ilcs ; entseie'nir umchacun en
bonne humeur, et se biémgarder l'a|cdeiu* rplic H<m témoigne à
ce dessein> ,

par quchpi'ombi-ége ofFpn^eèèé quel oe ptiism ^étiHe» ;!^
don-

nera lieu de hure ce qui seht deraw^; l'o^Pé des^galères dé
Savoie sera bonne , Icirsque les Imqée' étaftt .en-'^t^^ il nous
restera de quoi eb entretimir'^^uU'es^piwip.voiù bien si nous
sommés en état

•le cela. Sbn émrtfunce approuve que l'on empêche le
transpol»C't8è8

LET. DE M. 1» NOYERS. — NOVEMBRE

blés et autres grains et vivres à Gènes, ,puisque, comme voua le
remontree!,fert We», c'est un entrepôt 4es ennemis, qui, par ce
moyen, se soutiennent ei4f{^rtifient contre nous, de notre propre
substance. Pour ce qui esjgde fairu^!«cte d'hostilité contre cette
réptibliqu, ni contre Florcoo^ son éminence estime du service
du roi d'en diirérer la rësohitwn jas(|u'après la reprise des ihs,
qui doit être immédiatement suivie du scéours de Parme, sans

s'arrêter aux aiires desseins , quels qu'ils soient, eu cas qu'ils le puissent retarder; porte donc grandement d'â^ir cela dans l'esprit , et d'avoir de tmHfc heure les moyens de l'exécuter, soit pour l^hoix du lieu de la descente des troupes, de la route et de la sûreté, pour gagner les États de M. de Parme, qui seront d'autant plus difficiles, que l'eiiiiemi a eu du temps pour s'y opposer. M. le cmnte Sootti n'aura pas manqué d'y veiller et de tenir toutes chose^ prêtes pour le passage de nos troupes ; mais cdla mérite bien que voua en lassiez examiner les piopositions, non seulement pour ne mettre la céputation des armes du rot en hasard trop évident , mais pour Ipus ne manquions

l'exécution d'une allaire de cette impo^rtan<ÿSftie telle conséquence. Je ne me suis pas contenté d'une n^commaridatioii si'it nu , que vous me reprtinhej! pour le régiment des Iles, puisqu'il y a plus de <pi4M jours que j'ai mis ès mains de M. de Loyues l'or-doniuncc de la mollWt de ce régiment, qui m'est en une très-par-lionliere recMnunandatioà' à cause de M. lé commandeur de lu Porte, que j'honore ^stinu- audelà du coranraii. "*" • •

Je m'assure quq|ieioisidérant ee qu'àSléM. 1c général des galères à son éminenoÉ, vgoa huproenreuez le naopen, dans l'atta^w, d'aoqué-s rir de la gloire et l'honneur, et il me awlde qtté nous y ap>ns tout intérêt. Voilà , monsieur, ce que l'éut des affaires prcseiitos me donne moyen de vous répondre, et je n'ai rien à jouter que U prière de me croire,

Vota* Ipès-hipnUe et ouïssant serviteur,.^ , T

s. Vo«\$ me peiwiçf||iya|»atT * Sfrflépèphcs q«c .JmteBtioB
«le loo émi-

UVRE h — CHAP. II.

ntdüt art «jue «W (artÎM empjbjjer d»n\$ la garde dea Uea
ceax 4}ui .^ot l'occMïon te aignakront davantage el <(ue vona co-
onalliec en conatienoe _^^ieux^iiQ4riteriv.D'j' ayant rî^ qui dé-
courage plus le* honnêtes geus-^p^dc^se^jroir jwtposet^à de*
p@tP^ sonnes qui ne le* ont pas précédées ractî^^K péril». ^ ^

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

oJ.-M. L'ARCHBVBQUB de bordeaux, tE8 AFFAIRES
D'ITAUB

• ik,-

^,D*Al^yitiê, le 3 noTembre i636.

•'* > • K l'i -. . 'îs/*;,-

MoN8IBU^T ~;ÿ..

J'ai iUM telle satis&ction 4pros soini»,^ vo^}M:oc<Mé votre
cx>rKluite, i^'il est impossibre d'y rien ajouter. J['écri k Af . le
maréchal de Vitry pour lefâü^j^iréis^ en chakur, et M. de
Noyers vous envoie Aies lettres ,du jt>i jÿbn^rmes > ensuite des-
quelles' il «e murait manquer. - ^ ^ • s. * . *?; •

Il est bien à {û'opps de metU'e- quatre compagnies, du- régi-
ment des lies dans Sainte^Mai^ucrite et Saint-Honorat loïs-
qa'eU6»<erdnt prises ; mais je ne crois pàs"qtt',elles*y dofivent
être seuljBB. faut mettre quatre autres, sassjt^déux.de Latour et
dein^dB yûHàc. Les ordres de envoyés par. M. de Noyerf f on
laisse

iejpSB^' blanc^de ces quatre capitqin^y. afin '^<{ue 'vous
choisissiez cenx^pe vops estimerez plus à propp|^ sim sache. Il

faut bien vous donner garde de parler de tout ce que dessus
qu'après que toutes les îles seront prises, de tpie la. raison et la
justice de ' ëublisement dégoûtassent ceux qui peuvent avoir
d'autres pensées,

ffi- Quand cette exécution sera faite, le secouia.de Faraàe
presse plus

que testes antres chc^.'^'q,; i-, v..if ^ .

letemp^, le PlessisrrBe^çon.4viu' impo^^|e . fort , nous pour-
rions le manii^i^ur délivrer de sa froifleiir.1 .

" M. de Noyj||rÿoas fa^|||«M sur' le f^t de^^Ç^bioisv - ^ .

Pour ce.qt^||M du défitiBftt il faudra y penser âjiu

que nous M ' " '-v

jour des (congés pour faire i\$^sttèstte

Je vous enrenli

LET. DU GARD. DE RICHEUEU. — NOV

. par mer, ainsi que tous le désirez. Cependant assurez-vous que
je suis et serai toujours.

Monsieur, • * ' _ • •

Votre très-afTectonné comme frère à vous rendre service ,

Le Cardinal de Ricbelieu.

M. de Guérapin apprend à M. de Sourdis que M. du Pont de Courlay, général des galères, après des lenteurs incroyables , d ■ enfin commencé à réduire le nombre de ses galères, dont les équipages étaient trop faibles, et à eu armer douze convenablement. On concevra combien les retards de M. du Pont de Courlay lurent fâcheux, lorsqu'on verra par la lettre de .M. de Courbon que les galères des ennemis n'ayant rencontré aucun obstacle dans leur navigation, débarquèrent de nouveaux renforts dans les lies Sainte-Marguerite-, dont l'attaque fut conséquemment ajournée. Nul doute que l'escadre de M. du Pont de Courlay, si elle eût été mise en mer en temps opportun , ainsi * que l'avait demandé M. de Sourdis, n'eût empêché , ou du moins fort entravé cette importante expédition de l'ennemi.

LETTRE DE M. GUÉRAPIN *

A M. L'ABCEVÊQUB DE BOEDEAUX.

A TooIoa. le Svetenbre i636.

MoiVSEIGNBUa ,

Jusque» ici la résolution que M. le général des galiTCs avait prise d'armer quinze galères, et l'appréliensiou que tous les capitaines avaient d'être mal armés de chiourmes , noua a reteniu dans des longueurs <(ui eussent été insurmontables si l<j vents contraires n'eussent pas été de la partie ; mais enfin les sapplicacions de tous les officiers de la charge , les raisons de tous ceux qui connaissent les galères et 1» mer et mille considérations , protestations et ewwcismes ont obtenu ce que

■ 166 UVRE I. '— CUAfP. li.

j'al demandé depuis dix ou douze jours, qui est si nécessaire pour le service du roi et l'exécution du dessein des Isles. Hier la nuit seulement, M. le général se laissa vaincre et réduire ce nombre de quinze galères à douze très-renforcées, dont il partira les cinq premières dans vingtquatre heures, si le temps l'y permet, et les, sept autres dans lundi prochain, ainsi que tous les capitaines le promettent. Quand j'aurai l'honneur d'être près de vous, je vous enretiendrai des cérémonies et précautions qu'il a désirées pour l'accomplissement de ses résolutions, auxquelles chacun s'est rendu de part et d'autre, parce qu'en cet état j'espère que le service du roi, maître s'y retrouve, et que vous avez dû y en avoir tous. Vous contenteriez de douze, dit-il, et même de huit premières, pour qu'on vous en envoyât promptement. Elles furent toutes. • A.

Nous n'avons aucune nouvelle des allées d'Affles ni de Marseille, lesquelles ne peuvent venir tant que l'ennemi s'opiniâtrant où non plus quelles tartanes et turques chargées de ce qu'il doit. V'jr\

Les capitaines du régiment des galères ont ici fait ouïr un bruit que vous avez remis l'attaque des lies au 2^e de mai, mois s'opiniâtrant qui avait un peu ralenti l'ennemi. de nos capitaines de galères, qui craignent de manger le biscauit inutilement; mais j'ai protesté le contraire, et même si j'en avais eu l'assurance résout en cet endroit, ce n'était que amuser les ennemis et les surprendre auparavant qu'ils eussent pensé à rafraîchir les lies; ainsi que cette même nuit j'ai bligé tous ces messieurs à redoubler leurs diligences.

Aussitôt que les cinq galères se sont parties, je-me rendrai près de vous pour VOUS rendre compte de tout ce qu'il faut à

p4u m* oom-

— *B*;=fteîe4-bY- C.

LETTRE DE M. DE COURBON

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

D« CiDDe*, ce 7 iMveoibre à m|>1 ketiret du «oir.

MoXBBICriEUR, ^

J'ai crn vous devoir avertir^ à l'instant quê^e l'ai au, comme les ('ilèrcs des ennemis , au nombre de qnaranle-tleux, sont arrivé à Munrgiies, à dessein de mettre dans Ica. ilea deux mille cinq cents hommes de renfort et cinq mille quintaux de biscuit. L'avis est conforme h celui que je vous lis donner par t'erron ; si j'apprends quelque <?hoæ de plus particulier , je ne manquerai de vous dépêcher à même temps. Cependant, je vous conjure, monseigneur, de croire qxu: je profilerai de toutes les occasions qui me pourront (aire mériter la qualité de, .fr. -- .

Monseigneur, ^ * = '

• Votre Irèvhtunble et très-obéissant serviteur, '

CoiRBon.

A Mer rorchevêque de BordcAux, prinut d'Aquiuline , comma«denr det urdrti d^ roi , e| chef du coftseil de U marine de France , k Amibes. * * ^

JtL

M. l'archevêque de Bordeaux , prévoyant l'arrivée des galères espagnoles, et désirant d'y mettre obstacle, avait ordonné à M. le comte d'Harcourt d'envoyer une escadre' à Menton , port qui se trouvait sur la route des ennemis, 'étant situé près de Monaco; mais M. le comte d'Harcourt n'obéit pas à cet ordre, représentant que ce serait trop diviser ses forces, et que d'ailleurs, les galères de M. du Pont de Couriay n'étaient pas arrivées, il lui était impossible de réunir des forces suffisantes pour s'opposer au passage des Espagnols. M. d'Harcourt appuya d'ailleurs ses refus de l'avis motivé des capitaines et pilotes de son escadre. •

• 'lettre* DE M^{LE} COMTE D'HARCOURT

que vous m'avez mandé, qui ('uit'dé j'enir id e» envoyer une escadre à Menton. ^ _ • ; , * ^

■ 'Vous savez mieux que moi, en toute l'armée, il n'y a que les lieux (p'indisaiavtrei, et ért «h Théoule, d't votre avis, avec les

Il faut, ot^tre t'ui e»t icij Wtiall aux ^grands navires de d'ifeneae , il n'y ^'tiie le Cygne, ht SovUe^Oenevieve et le Coq, ^^Sgifu>^ifchel , qui est' destiné pour être avec le Baron d'Allemagne ? (é ^te n'est qu'é'tous moyens navires et dragons de l'escadre' de Provence, ^ est Hii tout, inutile', faute d'avoir de bon canon, et que le^Galion et la- Pélieome , le reste ne sont que des navires raniassés.

Il est donc impossible p Villfranche de former une escadre (la- (l'i»lle ne "doit 4^ txunposée au moins que ^ dix navires, quatre grands eUe ré^e moyens), sans, déganiirjt«|» l'armée, et, déplus, que 'teds les vuisscdtix dél'est^re de Sormeillâ» n'ont que^ponr sept jours de vivres , leur' temps étant expiré au 1^{er} de oc mois. . ^ <

*.l'ajoute encore à od», pjtr l*4<ia de tous les capifaintp ét pilotes et la véi ité même , que le vent a tOujoura été contraire pour pouvoir aller audit Menton , que si on était i^Villefranchie it l'heure que nous parlons, il y fait du tout calaie et serait impossible d'en sortir. Ma n Wlntionli toujours été que trouvent M. de Maaty id avec q^rze ■ ÀjnKs qui manquent datiti l'anuas , partie des plus forts, de tenir oonet envoyer une escadre telle que Ion aurait jugé à propos; le tout s;ins miner l'attaqué dBaiJtes ; comme il nous est ordonné, .

Je n'ai donc point trouvé M. de Mairtty h mon arrivée , \$ est pOur-

qubi cela né's'est point ellfctirf^^- ^ ‘

' Pour le regard, d'edipécber lé -secours dès Iles aiut galères ennemies, incontineni^qtie j'en ai été averti, -j'ai fait assendiler les |irm- .

LKT. DU UOM'I F^D1|A^YiOURT. — NOV. 103C.. m (-ipu4X de L'iu-m<‘e av«c^^Otc.s, qui oii^kîj^ ,

comme jj est injpotsibl«i^|ff j^Var tUmei'e saii> aller' U vjiu^ le det^U^ , abandonner j'iràcaJ^ ^U^e|^|^>uie et se trouver àjf^ prri^u 'l'oidun- t^ô|Mc le» autres ^ le {ot|l par les);iand.s coUrai^ que avi^ÿ.

\ cela vous syvePifôî j(C- If» ennemis prcndMient un avdn- tagc siif nous de dire 'que nnua^^^rf^ts'eu peur de quitter le tout.

Tuus ces messieurs sont donop avis que utMis demeurions sur l'ancre pour les raisons susdites , et sont .{pus d'opinion mêiqf.

qtse ipaiid il y aurait du vent la nuit, l'on ne salivait
lts.^piVher<tf entrer où^es

Si mes galères étaient ici avec Wâ brkinès cpi'oii n pryçurées
poulie secours de l'çraèe, vous ne doutaù point, avecV^ista ncie^
mes compafpioiN, qui iQiit toiu dcbonnTp)outè,'M^ ne
li;|^nsse batiille'aux

Qixhv de LoiliultxV ^^^.i^cltcevaliêr DE PoiNTEa,,|^ ^

Lc'xdievalier imCfiÿe^soaitLEs,* *' Lè-âievaier iJÊlîsMn'.s , •
,

' Letcliejÿicj' de Cubu'svv,'

Lé cfactalier de* (X^i.^a, %■

* De Besutuuj - •

ft

Je vous supplie dèrcdirf de venir ici^ at tous s'vssureM (M je *
blierai rien de* tontes les choses qui semu pouibles pour K soAlk

IL

mi roK <•. •

M..ne rowfc trilircomt et MM. le* caf>itati^s^ l'inné k Mr je
Bordeif^' -*

I.a note, suivonta^ «drccsse à M. l'archeri^e de liordotfax,
donne les details les pin» cireotnstanciés sti^Ia navigation' dé' la

lit^{li}^eapagnolé ijui venair ë'Apporter aux iles Swnta^{ar}^ue-
rite un,aé66urs tel^{aiedt} considérable qoe l'attaque en
'{^{di}"H«rée jaska'ïçn commencement de l'année rÇSy. On verra
combien les dissensions des chefs dé l'âlTOee française firent fâ-
cheuses , puisque les Espagnols avouéift eux-mêmes qk'iU
étaient perdus si on les eut attaqués (ors de l'arrifée^e l'armée
navale française. , . / ■ ' ^ '

-ilÛl .« ; * V

RELATION

DE ca QUI SIHT^yXSaB..aN.S'AaMI!S NXVALB D'ESPAGNE
DEKU IX 9 KOvidtBBa JDSQC'AD M.

Le 6, tfbnic-six' galÈKs des m^î^i'es d'Espagne, Naples, Sicile,
KIorenœ M Dorft , parliraot de[^]Vay, se rendirent le soir à Mona-
co, et reiioobtréf^efA les deiu galères (jni revenaieip d'Espa^e ,
chargées de ipiatrc cents 'caisses de rëaWs,- losqiïielies étaieut al-
lées droit en Corse et déjà l[^]fê vpile ven Gènes. " ^ !

Le chic' de Ferramliia ^ ie^{el} sans c[^]edat avait ^it ctarger
toutes ses hardw et fbioo meublés sur ses dix galères (l[^]pBgnc,
en intention dy faire vo.ile dot itàs, après qu'il y aiir[^] misquelcpie
ravitaillement, et le nombre di seddats <>paguols «.napolitains
que l'on veréa claprès, et avoir fait contimier les retraucdiéments
par toute l'île, reçut grande quantité de lettxc|s.du roi d'Espagne
avec ordre de demeurer en Italie et foutes les galères unies,,et
veïlliT .soi[^]iélisement à là conservation des' lles,*puisque
l'oti[^]àtuill fait tant cfeâépenscs. Don MeliHuor Borgia , cpïi com-
mande. les galères de Naples, déiqueura ou lit I* uae[^]a Savone ,
jnécouteut du duc de Ferrandina, qu'il croyait *■' E.spagne; en
son absence, le marc[^]nis ciel Viso, fils du . lâfquis de Sainte-

Croix , qui surprit les lies et eu lait valoir la réputatiiefnren Espagne où il est, canunénde les galères de Naples et SicHe;tífannétin, bis du duc Doria, l'escadre de son père, et le duc de FeMwdi-mi oomma^e tonti'^e même , son armée à Monaco. Elles en partirent sans éclat V uiia «eu, et arrivèrent aux Iles après miinit, le

■i^jt-:£!a:Eg:tI.t7Qgle

RELATION. — NOVEMBRE 1636. ltl

lendenuin dMhvrgrÔMit le«-prOTifions dont les ijies avateot gran^ besoin. Tous' cAU «ont dttta Tes gylérer descendent librement dans les lies et pensent reconnaître , et si ceux qui ont fait les remarques suirantes aussènt été aussi imcUigcatt oomme d'accbrd eu leur relatioH, on en' eàt pu ddconrrir davantage.

Sainte-Marguerite. Le grand fort revêtu de pierre avec son fossé et conlreêcarpe /ofltre le vieux château du i^té de terre a une gryide place d'anofes , anvironle milien de l'Ile ; du cdté des vign^tes , il y a un aut*« fort plus petit, appelé de Afon/ere^; aux deitt'liOMi de l'ffe, il jr a deux fortins faciles à prendre. Toute l'tlfe est iehvironnéde tranchées et principalement ès lieux où l'on peut débarquer, lesquelles lie sont pas gardées de jour, nuiis toute la nuit on y fait bonne garde , avec grande incommodité des soldats, qui n'ont touché un sou depuis six mois, et mangent du biscuit fort mauvais et fort noir, et sont tout nus I on leur promet des habits. -<

Dans nie Saint-ilonorat, il y a un grand fort qui couvre du cdté .de terre le vieux château , revêtu comme celui de Sainte-Marguerite, chaque bout de l'ile il y a un petit fortin, et toute l'année est aussi fortilié de tranchées gardées toute la nuit. Michel Ferez de Sardaigne a le principal commandement sur tout et particulière-

ment à Saint»-Marguerite, et un Espagnol à Saint-ilonorat ; il y a quelques bons chefs qui ont été en Flandre pour faire valoir <açs misérables soldpts qui n'ont que les os. Us étaient douze cents honpnes dans , les deux iies, ou les a augmentés de quatre cents Napolitains et deux cents Espagnols, que l'on a pris des moins mauvais qui fussent sur les galères. Dans l'île Sainte-Marguerite, il y a quarante chevaux en piteux état; leurs canonniers ne valent rien; ils avaient conseillé '^Ha en prendraient dans leiii galères, les<|uelles ont s^oitmé là quinze jouas entre les deux Iles, avec grande crainte de l'armée de France , et ptrticuUcremeiit qu'elle ne lâchât quelque brûlot, vu la gniq4s>qtBUtité des galères dans un canal assez étroit. Four ce sujet deux 'gelèacadu grand-duc , lesquelles sont les plus fotiguées comme les moUelires , font garde toutes les nuits, l'une du côté de ponerit, l'autre éf levant; l'ordre a été qu'aussitôt que quelques vaisseaux de Farmée nraâl

172 LIVRE I. — CHAP.-'Hk^v -v .

lei'al^t mim de s'approcier des ile^ de laquelle la

ciipitaic cPEspngdcMev^l^ ÎK^pi^rc^avé^iiW'^^^ galèi-es

de Florence aller joiulre^4<;s auti-eş dansdK^MMiaf , Stie promptes à la i-ctraite et •5» là d^fe^Mf/»lailiôrfe'7^i^t^nHfé\ttM nuit, que l'on s'était imaginé d'avoir Vu une' (imîtlfle '^'^gMèl^dé

-,j^j[[^ue SI , a l arrivec (te raimee na}àl& là'^lM^iRé'foi?^, <^d^ les^Wlt ntv^és^fk étaient perdus, ntantfoiW'solâats'mal-StlëS'j^pea decl lesjffi^o%eiuent\$ impinjlaits.'*^'t., V'

IliiVcroient^îpyiÈNi at^i^iëa dv. ci>té des vigné^tés en l'Ile Sainte- Marguerite, entre le fort dêlMontcrty et le petit fortin ;

ils^eroA't fe prine^ ell'ort à em|)éelie le débarquement', .eeth-
naot si une fois, les Fran«;ais ont gagné la Wri-e et peiive'nt êü«
retralicHi^ fiie (jui sera mal aisé) , qu'ils se rendront faeilojnent
maitres-de Sahtti»^

- Marguerito ;; la<jueUe,.piise , ils tienneitt Saint^Hrtnorat
jJdrdù..^.

Le 19 «ù malin, les galères s'en retournèi'eitt à
Monaeo"ii: ^TV«te« fie l^l^inée franeaisc, laquelle les Esjiagnols
ciaignaient fort leur doni" lier dfe rempècl^ment; et à Monaco oti
>àvài'b.r^lu Irf nuîrd[y'«ii« vove)», '^uit ga^i;>cs;aveo- de nou-
velles' provisions , màü bti^utt^vfs quc,.noiigiil&'és étjiicul hrrf-
vécs(ver» les-'" galions ^ ee dessein et lit^'vndre V i((^lutioq'de'-
pêrtir ppor. v^ir •'

• f •ont venues à Gènes p9ur«prendt:e lés preni^s

qu'^in vaisseau'à<6<:Naples q[^ apportées ^^ftjSrès 'qnoi
l'onxi-oit .que tûti'h reloui ncra aux îles âvet iuc as^aie raine de
toutes les chiourmesi «î*

Si ^

1 armé«î* fiança isc les oblige, dé denàeurer en mer tout l'Ii-
ver, comme le "noifVel^^^4l;Ëspag|uê- pontè dC^ic.)^ sé>acer
point. L'on prépatre néaiuuoius » pourihjycrnor vingt-cinq ga-
lères d'Ëspagno>

si'^ s'en 'poUvonf pëssisV, et il y a-dè grandies plaintes de ee
que sua'sfMB^tyt na ières de 'yiôrance. U y.medrt non seulement
force*sô|^ . dâto'akirâiisHfeÿ'geHs.clc qimitié^teilj^meut <{a'en
toute faeonfiiiimjt.jB4^ii!||v Uuti dq^^^iir en. haléiuejtji|[6i'-
biyer pour les sncittre hors^dia(l^'

ni^'atiiC eutBo8 aàsou&

îles, laquelle est irée-importante et né-

ABLATION. — ^ÛVEMBRE 1636. 173

(■ essaye en son temps, ne |ieut }M)ais être plus précieuse
<ju'k iin^sem ipie la gati^pjKvfe jrêrtfere<*«l^ ltor>IMl^rV^e*
maMfes ôt^, les provisions augm^Uas M
ifeM*'ijsaurui^J^m«KMAieitût ; que si l'un avait <|uelque taire
ilcack^ 'nii airain- plpa prô^ef roii aurait'meilleur marché 4es
Iles '4M -venint oSMillir par surprise lorsqu'on y penserait le
moins ;'cat- inooritnuMliuis qj» l'on j^âouirre y augmentent la
^ ■IhlaiHi^bqnlhiié^ ' «juë. ài' -l'ort n^* point d'entreprise plis
impmC' '• laM'e M dtTi^Mp^lrÿl&ft, il est detniite-necciiite,
pom^ tinif, <l>3ciu> eslini^t^ili^gagl^

ayliDt laHHHlMjw'Yn eon^iu.'! Je Ja rhioiq^ ^ ' ,

elles gardrlpj^lqMieHe4^|eii'^richees la nuit niïierliHt rn-
tieisÀt^l * et les obionMnea el^ la gamid||^À la dcTaitc des ga-
lères seuhafa^Utfe-* rail mm seïilemeiÀle 'prise tleslfc , mais
toutes entreprises 'en pour l'irapuisancc de les ■■en^^ ; et il est
k croire one l'olÛM d'Bs- . . pague Jè ne désunir point* IcTgtlM-
es cst*pour Teillec«Ta conseraatiuii ■ ' des places de l'Espagnol
en Italie plutôt qu'à celle des lies, parce c]^l'on rraiik partout^
«.-de quelle part que les Français aiekt '<lêstéiV*'*< dfc descend
ès tfe'^ il eA ndeessaire «p/ils KiiAillC IkKi-saq^iîade tons
côNi',* BjfoBt provision de gabions et balles de laine potp" se
àAlvrir en mauvais lerrUiti contre les retraochements ; et. s'il
y^des^^v tons , cooime l'on dit , on peut faciliter les descentes et
ruiner les retranchements It force de pous de 'caipu. >50“

L'Espagnoi est conUnnêRemeat averti de toutes choses par-Mee.uu Monqco, et l'on doit grtndemeM VeiUesi uiux' espions er garder' le secret. ■ --v , . . ' •

M. d'Harcourt propoia oeanmoiiiis d'atti)<pierle&g^)^iis>d'iù>pagne, à la condition de rawembier

Ç^.-psyjn •»

•uns ■«ekrAdSlbv'Sednr

•'» ■'fl ♦INr

JT4

LETTRE DE M. 1^{er} COMTE D'HARCOURT

A H. L'AJICHEVÈQUE BORDBAUX, SUR l'aXTAQIB DES ILBS.

D« GfKirja'a • W 6 aov«nbr« fC36

•' _^.le viens d'avoir avis certain, par M. de Beanlien-Persac, qu'il n'yv^ que viiigt^inq galères mal armées dans le Frioul , et^ loat le monde ost^'acoord quts.si nous pouvons armer cipqnaute tartanes promptement , que nous les 'pourrons enlever avec facilité. Je >ous supplie de vouloir contribuer w que vous pourrex, et, si vous n'jr pouvez venir, 'd'fiu mander votre avis, lequel sera toujours, comme je crois, à l'avaiic«ment et ît la gloire des armcs^du roi. Je finis et suis avec passion ,

. Monsieur ,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

o'Haioovrt.

AI. de Sabran; dans la dépêché suivante, continue de donner à M. de Soqrdis des détails circonstanciés sur la politique présente des différents états d'Italie.

. ' • AM. L'AKCMBVtQUS DE SOEDBAUX.

* ‘ . De G^oe», le 9 Doeembre iftW.

, MoasiECa , ^

L'assurance que j'ai que la galère ira en sûreté me fait épargner le c-hiffre, et l'emploi de cette journée h suivre et accompagner M. le comte de Noailles et'à dépêcher 1m courriers de la cour et de Rome, seront ks excuses de ce qu'à minuit je vous envoie ces lignes d'une autre main , et <pte j'estime que vous recevrez d'autant pins volontiers qu'elles vous .soulageront de la peine que la lecture des miennes vous donne. M. l'abbé de Fies-qtm a apporté au logissde M. de Noailles une lettre, qu'il assure avoir éû|^ écrite du marquis de -Fossé de Noue, feudataire

- -JDiSiiiisaYisrrogle

LETTRE DE M. DE S^RAN. — NOVEMBRE 1C36. f7& ia)yh-n(, à an de ae* un», (kB <le ce moi», par laquelle il ycrit que don t'nneiaoo «k Melôa et^ priocc Doria Ini ont Mt (xAnnandemeut de M metltre eu état de s'oppoaer au seroors qui doit passer pré» de iû. Je vous en enToie la copie, afin que la coidérant, comme je crois bien nécesuire, avec M.^-le comte Scotti et le oberalier Oaeste, vous jogiex ai lea chemioa qu'il donne poui- faire éviter, ce dit-il, le passage en ses terrea, sont lea meilleurs, ou ai'Oe

B'eat point un artiorâ poUr m* frire, parler des chemins que nous devons' tenir,, et faire apprauVér oo non celui de Foaâé de Nouej car Je donle qp'il il'ÇW'de l'artilicr en ladite lettre; il eh fane tirer néailinoins leaavaj^vpie lions po^ ions, et considérer qu'il semble qu'ils aient péiiéti^la route qu'on vous avait donnée de Turin, de laquelle vous me'fltes part. A œla j'ai répondu que j'en savaU encore dâvahtaqe ; 'que le duc de Modèiie avait été sollici-té, et se mettait en devoir de s'opposer an passageV-il pouvait découvrir le vrai qu'on doit procéder; mais que tout ceh ne nous fai-sait paa craindre nr pouvait détourner du desaem prémédité pw oU nous devons passer, éUnt en état de passer sur In ^itre efde ns^r les lieux qui nous donneront 'de l'obstade/ Vous remaïqaer-taf^'il sons plaît, en ladite lettre, qu'il prie son ami d'en pari* à l'abbé Fieaque et lui à d'autres, c'est-à-diie à moi, et «pi'il crafrt on fi«hit de areindre de s'exposer à beaucoup de périls.

^r une lettre de Plaisance du 'j|5, j'apprends que Ton était après vouloir rendre les prisonniers mutuellement que jamais se-coure ne fut attendu comme les mitres. Je vous envçrrai autie asis^tiré if^ne lettre de Valence en Espagne, qui ne se trouve point conÛrmé^ d'autre •' letü-e; il s néanmoiiu du rapport h ce que vous m'aviez' écrit il'y a quelque tempe, mais il me semble fort* l'impôssibfr. I.*-'dcax galères attendues d'Espagne sont ici venues<aver l'argent , et ont pensé donner d'eliev-mêmes dans les fileU; car venant .

elles se trouvèrent enveloppées d'un si grand brouillard vers Aassiet d'un vent contraire, qu'elles pensèrent reluumer à Ville-frânche, .et lurent sur le point de s'en retourneè en Corse. Quelques avis smil venus de Naples pour vériticr qu'enlin J'ou y-a armé lieïc vaisseaux et chargé dessus deux mille cinq cents

hommes d'anfrut^rib, ou mauvais L'on ne croit pas que le duc de Ferrandiu»s'êfbê^?'(fe^-

ne » V *' UVRE 1. — CHAP. li? .a

deçà tant que l'üii .soup< üionera du sc;caiqi-4, «ieiit fk»

gens, il pouirn s'opposer -par '^erre au dâani^pMALM*- dliddt' aoecoan avec ses galères. M. lu conIU^ de Noailles et Utorovoiis 4» >|tielqoe opiiiiiii, coiunic je vous ècriuM'par.ma pn'uèd«n(e', quednWtgueaèio, la<|uelle, par sa inauvAi.se pivx.v<(luVe, (wLeiitarMlita, Ct pu luèouvriruit qieliapie moyen de cunteiiter le roi ; eel eepoà- noqo Jift.'aqqqiciUè Je leiHlemaiïi pr la dépuia-liun extraoniinaûgH^o^kn sèl|ateuiAf||KqicU« pliLs désireux de t<;yfe"qu^us cliOse de AL le-ramie de BiülUles <fnt de nous oonlenfl|r, nedui prièrent que vies Ifomies-ioteittions qilS/te répul)liqii»avnittlM^toqioiu-s.pote û'i«i, d«» fettres {àToraMw-qn'il avait eues, de tui'inajttlé -«troe si^ndiaiaia| qoe je leé .ÿl-leunw «i Jbit (laiis mes profpsitious (|lié je pé 'leittF'dp'qiaïli pas loisir dft se rtiHMdM;, et concluant, toujours que.reaiMmlôvait t)ix iniHe liommes: tu

et que si le secours pssc sur leur État , renuemi le .pom^ rait cumlKilIre à la l'ruutièrre et le jeu slacbéfeCpir leur État; ce*qiiï a fait conôaltie à M. l'ambassadeur que tout leu» cas- a'wttye gsli- . i«|kïus vlnnt nous connaissons toujonis qtt'il se raat'iiiélier d'eux i-onjMe d'twiuemis assez déclarés et reconnus, ie ^us envoie un arlinlr lie la IcttM'de U.. de.Losv, qui atmlirme de QenManlinople les prdpratils ^Jjtrc,caivife le TrauMlvaiA pour être trcqü«auideul de l'euprenr; Je vous envoie aussi Je modUa du tombeau en cire dans uné raiaM, ot remaïqucrat que le^ iJapx pièce» de boia sur lesfnDes est le modèle sei'otU toulesdc marbc-

qjmais ils ne le feijmt pas à moins de Jenx mille piix-es Je lini-
tréalesr comme vousverrar. ptir leinémoy^p, uù tootesiés pièces
sont comprises. Alaudiez-moi, s'il .vous pUit, tinêtit vo(re>esola-
tion et les moyens d'y travailler ; vous ue m'aqm rien mandé
tpO[^]ltanV[^] et ies apostilles. Votre fdoaqtie e4rici,

qyc. je f[^]-aj palJlR. mardi- oii[^]crcredi, afiq[^]de «porter quidi-
pi'autre'atrii, itu>Wt|>asi.yott)n[^]u'il partit avec cette galère, aliu
d'en tirer quelques séries. Jq;vous demande toujours nu com-
memlemeiï t , et de[^]me ix>nsrr«e<[^]n[^]wos bonnes .grâces, par-
que que je serai éternel Icmentr Tt 'Afoipê|Mr, votre très-bumble
et lrè»-obéissail serviteur, >i»i C Xi [^]ÜF-SSMAK.

ma[^]Ji U W[^]ictr M. le ci»oltiMil [^]q;i Mit, qui %'t%t

DigitlzcTb[^]rCatigle

mi; du dct Espagnols ; et proteste de faire confia Ure , par 1rs
efTcts , qu'il est d'autant plus persévérant dans le serricc du roi
que ses frères y oai,été iocoDslanls ; j'ai (ait réponse à la faveur
des vittres des 20,-[^] et 30 , par votre felouquler i il sera bon de
les payer par semaine pour n'y être trompé-

Dans les deux dépêches suivantes, M. de Seguiran donne à M.
l'archevêque de Bordeaux le détail des ordres qu'il a exécutés , re-
lativement aux embarcations destinées à débarquer les troupes
aux îles; il rend aussi compte do son entrevue avec M. du Pont de
Courlay, général des galères.

A M. L'ARCaBVÊQlB DE BORDEAL'X.

Mo.MSIEI'R ,

De Fr[^]oA, le 13 eeretubre

Étant parti ce jourd'hui d'Antibes assez matin, nous sommes arrivés à Cannes à une heure, que M. le maire de la ville, à qui M. Guérarin a rendu votre lettre, n'était point encore levé; mais moins il nous a fait entrer dans sa chambre, et après lui avoir exposé le sujet de mon voyage, je suis descendu aussitôt du château, et, ayant fait venir les consuls et officiers de l'amirauté par-dessus le nombre de trente bateaux, qui étaient déjà préparés par votre ordre, j'ai encore arrêté quatre tartanes, qui pourront bien porter jusqu'à quatre cents hommes, ayant enjoint aux consuls et officiers de les faire tenir prêtes, suivant les avances que je leur ai fait donner par cet homme, à qui vous avez ordonné de venir avec moi pour cet effet; et continuant mon chemin pour l'exécution des choses que vous avez résolues, j'ai passé par Saint-Raphaël, distant d'une demi-lieue de Fréjus, où j'ai frété à fort bon compte deux tartanes étrangères que j'y ai rencontrées; et encore une autre qui s'est trouvée dans la rivière d'Argent, lesdites trois tartanes étant pontées, et pouvant bien porter à couvert jusqu'à trois cent trente hommes; en façon que par le moyen I. 23

(le CCS (l'ois Urtanes vous pourrez faire passer autant d'hommes dans les des (pi'il en pourrait tenir (jeu les vingt bateaux que vous y aviez déjà arrêtés, par-dessus lesquels j'en ai encore ajouté cinq et fait trouver des rames pour tous. Et il est important que vous sachiez que toutes les tartanes que j'ai arrêtées en ce lieu seront fournies de six rames de vingt-deux pans chacune; ce qui aidera grandement à les faire aller et venir par toutes sortes de temps, et j'irai commodément, soit dans le frioul, soit partout ailleurs.

J'ai commande à tons les patrons des bateaux dudit Fréjus de se tenir prêts pour suivre les galères lorsqu'elles passeront à la vue de ladite ville , et leur ai promis de les avertir par un courrier en cas cpt'elles passent la nuit, et de se rendre, avec lesdites galères, au port du Théoule.

Je vous dirai aussi comme , conformément aux deux premiers articles de votre mémoire ou instruction, je suis allé reconnaître dans le magasin d'un marchand de cette ville quati-e-vingts douzaines de planches d'un pan de largeur et quatre autres douzaines d'un pan et quart, que je lui ai fait payer par le sieur Vitré, en précomptant les deux cents livres que le sieur piocureur du roi eu l'amirauté lui avait déjà données, résolu de ne point partir d'ici demain que je n'aie vu embarquer le tout; ce cpie je ferai faire, s'il plaît à Dieu, bien matin sur le port de Saint-Rapheau. Je fais dessein de prendre un vaisseau bien armé et de m'en aller par merde là à Saint-Tropez, où je trouverai les galères, s'il en faut demeurer à ce que le garde de la tour d'Agay m'en a dit; ledit garde assurant que, sur les (piatre heures après midi, il avait découvert huit galères du côté de ponant , lescpielles sont entrées au golfe de Saint-Tropez ; qu'il y avait treize vaisseaux à vingt-cinq milles de terre cпти tiraient vers les lies de Sainte-Marguerite à la faveur du labesche ' .

Cette relation du garde n'est pas entièrement conforme à celle du patron Sigallon , cpïi dit n'avoir compté cpie sept galères qui allaient à la voile du trinquet, dont les six étaient déjà venues en vue du golfe de Fr^us, lorsque la Sophie, qui était fort reculée et en arrière des autres , avait tiré un cxmp de canon , après lecpiel elles avaient amené le

' Do vent de S. -O.

liniique et prouégé • contre le vent pour regagner le golfe de Saint- Tropez ; se trouvant d'accord ledit patron avec le garde pour ce cpai est des vaisseaux , ledit patron Sigallon ajoute iju'il est à craindre , le vent de labesche ayant cessé entièrement sur les cinq à six heui-es du soir, rjue les courants ne reculent lesdits vaisseaux jusqu'au cap de Saint-Tropez.

J'oubliais à vous dire, monsieur, tpie M. le maréchal m'a donné son ordre en faveur de ces pauvres patrons qui vont k la mer; mais elle ne leur sera pas beaucoup avantageuse, puisqu'il porte seulement exemption de logement durant le temps que lesdits patrons seront à la mer pour le service du roij le vôtre, monsieur, me sera toujours si cher qu'il ne paraîtra point d'occasum que je n'embrasse avec passion pour vous témoigner <|ue je suis ,

Monsieur ,

Votre très-humble et très-obéissant serviteiu-.

SeGuniAii.

P. S. MoDsicur, par le compte que vous pouvez faire dei quatre lartanea que j'ai arrêtées S Cannes, et de trots autres à Saliit-Raplieau , qui portent sept cent trente hommes , et qui ne reviennent pus moins qu'à environ neuf cents livres , vous trouverez qn'U J a beacoup k gagner, puisque cinq liateaux ne portent que six cent cinquante hommes et eoâlent six fois autant.

LE'TTRE DE SEGUIRAN

A M. L'ASÇHEVÊQt/E DE BORDEAUX.

A SefauTropes, Sa i4 aevembre i69S.

MoïsiBint,

Suivant poDCtaellement les iostractions et la loi que tous m'a-
vez données en partant d'auprès de vous, je vous redirai en pas-
sant qu'ayant voulu faire débarquer vos quatre-vingt-quatre dou-
zaines de planches sur deux tartanes de ces trois que j'ai arrêtées
à Saiut-Rapiteau, et qui n'attendent que votre commandement
pour piurtir, je me trouvai obligé de m'arrêter à Fréjus jusques à
quatre heures aprèsmidi, n'y ayant trouvé qu'ouze bateaux de
prêts des vingt-quatre que

j'y ai laissas avec oixlre lie suivre les galères lors<{u'elles paa-
seroiil , ayant employé tout ce temps à (aire la recherche des pa-
trons et mariniers pour des treize bateaux restants, dont j'ai pris
les noms et surnoms, que j'ai laissés au procureur du roi de l'ami-
rauté de ladite ville; et (|uel({ue taiti <|u'il fût lorsque j'en partis ,
je suis arrivé le même jour en cette ville, distante de cinq licnes
de mauvais chemin, où ayant appris que M. le général des galères
était sur l'une des huit galères ipie j'ai trouvés dans le port, je lui
ai envoyé un gentilhomme, m'étant déchargé de ce compliment
pour ce soir, afin de pouvoir surprendre, la nuit dans leurs mai-
sons les patrons des baixpies, tartanes et bateaux, dont vous en
verrez le nombre dans un petit état ci-joint. Je ne sais pas si ce
que j'y ai fait vous contentera, mais je sais bien que j'ai déserté
d'hommes ce lieu de Saint-Tropez et en ai fait venir des v iUages
voisins de deux h trois lieues; le tout avec l'assistance des olB-
ciers de l'amirauté et consuls de la ville, desi|uels m'étant infor-
mé à des autres personnes les plus intelligentes ipieje connais le
long de la côte pour le fait des blés dont vous m'aviez chargé par
votre iitruccion, je prévois qu'il y aura une grande peine d'en
trouver, et qu'à moins de faire une visite générale par toutes les

maisons des gentilshommes et autres, et de fouiller partout, il sera impossible d'en recouvrer; et piiiir ce làire, il serait besoin d'une autorité toute puissante , cl j'estime ipi'll faudrait une commission p^iculièrre du roi pour ce sujet. Jus<|ucs ici, monsieur, je n'ai rencontré aucun vaisseau ni barque chargés d'aucune sorte de vivres.

J'ai vu M. le Ixiilli de Forbin et ai pris mon temps en fayon que |K)ur lui parler premier qu'à M. le général des galères', sans donner jalousie à ce dernier, qui est en possession de s'éveiller assez tard; j'ai été en galère de si bon matin que j'ai eu tout loisir d'entretenir ledit sieur bailli avant que mondit sieur le général ait été en état de voir personne, ni de savoir que je fosse là. Je lui ai donc rendu votre létue et fait voir comme en trois divers articles de mon instructioii vous lui faites assez connaître et à moi que les galères vous sont absolument nécessaires ; jusqnes Ut que sur les longs raisonnements qu'il me faisait, fondés sur son ordinaire prudence et sage conduite, je ne lui

LETTRE DE M. DE SEGLIRAN. — NOV. 16.36. I8t it^ndaù ancuuie chose, mais bien, ooroine voiu me le diles souvent, ffu'il fallait songer seulement d'aller bientôt aux Iles et les reprendre. Ce que j'ai trouvé de plus oonsidérable en sa plainte et disoam s, c'est t|ue les trois plates étant extrêmement pesaitles et lourdes , il sera bien diffiieile aux galères de les pouvoir remurc{uer sans rames, et, à dire vrai, je m'étonne de quoi le sieur Cauvin, qui a entrepris l'ouvrage desdiles plates, n'en a point fait faire; de quoi m'étant pris à lui à bon escient , il m'a fait voir pour sa décharge une lettre du sieiu' Luquet, du 1 3 du mois passé, qui dit i{ue vous lui avez écrit de révoquer l'ordre cpi'il avait eu pour faire travailler auxdites rames. La connaissance que vous m'avez donnée

et celle que j'ai encore de moimême du besoin que vous avez destlites galères , pour ôter cct empêchement on prétexte de ne pouvoir traîner lesdites plates , j'ai cummandé cinquante rames de trente pans de longueur, qui seront paraclievées partout demain, y ayant trente hommes après, mondit sieur le général des galères m'ayant envoyé quinze de ses lèraollats ', sachant <pie j'en étais pressé , et oU'ert avec coeur et alTccclion toutes les choses qui sont en son pouvoir.

Comme j'achevais cet article, le sieur de Rochebrune, que vous avez envoyé sur une clialoupc , m'a fait l'honneur de me venir voir et me rendre votre lettre , le commencement de laquelle , pour vous parler dans les franchises cpïi me sont ordinaires , m'a un peu étonné, pour ne pas dire fôché; car je n'avais garde de vous envoyer les tartanes cl bateaux <{ue je puis avoir frétés es lieux où j'ai passé depuis mon départ d'avec vous, puisque le premier article du vos mémoires porte formellemeiit qti'clles ne doivent partir de leurs ports qu'à mesure que les galères passeront : aussi il est nécessaire, s'il me semble, qu'elles les escortent. Ledit sieur de Rochebriine m'a fait voir l'iiistruction que vous lui avez donnée, et souffre bien patiemment que dans un article d'icelle vous lui donniez cluu-gc de voir M. le général des galères elle sieur bailli de Fourbin et moi , que vous postpasez à ce den-tier dans l'ordre de récriture, mais noupastpie vous me croyiez capable d'oubli ou de négligence ès choses c|ui m'ont été par vous ordonnées ou ijue je vous ai promises.

* CoQsUvicteort de rames. *

Comme ma dépêche est anez lougue, dans le leœp» que je parachevais , il est arrivé deux patrons avec leurs tartanes, partis de Toulon depuis deux jours, qui disent avoir laissé audit Toulon dix

autres tartanes que les consuls de la ville ont frêtées à raison de cent cinquante livres chacune par mois, avec trois mariniers, et se doivent aller rendre à Cannes. Disent encore lesdits patrons tpi'on avait aussi arrêté vingt-deux bateaux eu ladite ville, et qu'ils sont demeurés là faute d'argent.

Jeme .suis avisé d'nn expédient, cpïi est que, donnant aux galères les rames que je faisais travailler pour servir aux barques et tartanes que je prends en cette ville, il faudra , s'il vous plaît, que par le retour de celui qui vous rendra celle-ci vous écriviez à M. le chevalier des Hoches, qui est ici, de me faire délivrer les rames de son brigantiii qui est à Toulon , pour remplacer au lieu d'icelles que je fais donner pour servir auxdites plates, et que ledit sieur des Roches en écrive à Toulon; c'est chose qu'il ne doit pas refuser, puisqu'il a eu de son éminence ledit brigantin en pur don et qu'elles sont tout-à-fait nécessaires pour l'usage desdites Ixirques. C'est ce que je vous puis dire présentement, vous assurant que je n'omettrai aucune chose de celles qui seront en mon pouvoir pour vous donner satisfaction de toutes celles que vous m'avez ordonnées comme étant, monsieur, etc. , etc.

Depuis ma lettre écrite, il m'a été fait une proposition par des personnes fort zélées au service dn roi, dont je tairai ici les noms, poulies considérations que je vous dirai à la première vue , ipïi est cpïe dans la nécessité présente on se pourrait servir de la marchandise et barque du patron Jean-Baptiste Saylon prise en ces mers, avec les Portugais et Napolitains qui sont ici prisonniers ; et si bien parmi les premiers il se rencontre que le sieur Gasqui, qui est gentilhomme d'honneur, et qui sert fort fidèlement sa majesté en cette province, se trouve intéressé en cela. Je ne suis pas si scrupuleux cpiand il s'agit de servir le roi , que met-

tant comme je fais tous les jours mon plus liquide quand il en est besoin , je ne fusse aussi d'avis de prendre et le servir en cette rencontre de tous les deniers ijui pom-ront devenir bons de ladite prise. Mais encore que les premiers , cpui ont coopéré à ce bien ,

n'aient pas fait grand frais pour ce sujet , la raison veut lu^aiimoin (lu'ils en aient la majeure partie : ce partant , il me s'enble que peui- lant <pie la chose est indécise, et avant le jugement qui s'en peut ensuivre , il serait bon de traiter avec les procureurs si vous le trouvez .à propos, me faisant fort principalement pour ce tpi est du sieur Gastpi , <ui est fort mon ami, de le faire consentir avec les autres pour la moitié , et de l'autre moitié restante , sa majesté en pourrait retirer six ou sept mille livres, suivant la commune estimation du total par gens à reconnaître, même des marchands de Saint-Tropez, tpi la mettent à douze ou treize mille livres, et (ui m'ont assuré ipie les draps de Daroelone tpi sont de ladite prise ne sont pas fins comme on croyait. Celui tpi m'a fait ladite proposition offre de vous faire tenir tians le port où vous désirerez deux cents charges de blé et tpi cent cinquante mille livres de vin, en lui faisant délivrer en même temps ladite barque et marchandises de ladite prise. J'ai communiqué cette proposition au lieutenant de l'amirauté, chez qui je luge, qui m'a d'autant plus agréé que, l'ayant trouvé avantageux pour sa majesté, il m'a aussi dit que ladite prise pouvait valoir la somme de 13,000 fr. J'attendrai votre ordre à ce sujet, afin que, passants à Brigaçon, j'en puisse résoudre avec ledit sieur Gasqui, et traiter par après avec celui qui offre ces blés et ces vins, en repassant à Saint-Tropez. Je vous renvoie l'archer qui était venu avec M. de Rochebrune, pour ne m'être aucunement utile. ,

Monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur,

SBGDiaAR.

P. S. Monsifvr, vous savez par le tîenr de Rochebrune romme j'ai M conlraint de faire refaire les apostili ' et ouvertures des plates qui n'avaseul pas asseï de force ni de tains pour j passer les avirons. Cette heso^e , aussi bien que celle des avirons , pouvant être achevée partent dciuaiD , toutes les claies sont einbarquées dans les plates , en assez mauvais ordre , mais j'ai trouvé l'aBairc faite par les forçat, k mou arrivée.

' Apottit, espèce de poutre carrée qui , guenr, terminent la largeur de l'crovrr régnañt de chaque chié de œs sortaa de hé- morte c'est-à-dire de U murailie, sitnév timents de transport, et sur toute leur ion- hors de la flottaison-

Dans cette lettre, M. le comte Fabio Scotti , envoyé de Parme, supplie les chefs de l'expédition des îles Sainte-Marguerite d'en retarder l'attaque, et de s'occuper avant toute chose de faire parvenir à M. le duc de Parme les troupes qu'on lui promet depuis si long-temps, ce prince, faute de ce secours, pouvant être forcé de se joindre aux ennemis de la France. (Prévision qui d'ailleurs se réalisa, ainsi qu'on le verra plus tard.)

TOUCIIAST LE SECOURS DE PARME

Messieurs,

Je vois que vous vous préparez à l'entrepîiac des lies, laquelle, à cause (pe les ennemis sont si pourvus, non seulement réussira

ti-ès- Hifficile, mais pre.squ'impossible : sans doute dans cette entreprise mourront les meilleurs de vos soldats et officiers; c'est pourquoi l'obligation que j'ai envers .sa majesté et le service de M. le duc de Parme, mon maître, me contraint, messieurs, à vous supplier de considérer quel préjudice cela apportera aux armes de sa majesté, si, hasardant une telle entreprise, elle ne vous réussit bien, et que quand même elle vous réussirait, le secours de son altesse de Parme demeurera entièrement empêché à cause du dommage que vos tivmpes recevront nécessairement. L'empêchement de ce secours contraindra son altesse de céder à la force et violence des ennemis, et sa chute rendra odieux à toute l'Italie le nom français, pour avoir abandonné un prince si zélé à cette couronne , et qui , si généreusement méprisant les olfres des autres, s'est jeté entre les bras du roi. En ce trouble, rien ne me console, sinon la grande prévoyance de vous autres-, messieurs, la- (|uelle me fait espérer cjue vous embrasserez le parti le plus assuré , et me conduii-ez promptement pour débai-quer, afin de secoui ir M. le duc de Parme, lequel je vous déclare, messieurs, ne peut plus résister, sinon peu de jours, où l'entreprise des lies se peut remettre en uu meilleur temps avec notre plus grand avantage.

•' ,,, NOi'ÿHWBRE 1636. 185

Dans'I^s di'pé^es Crantés, le M. le cardinal de Richelieu et M..8^No^ers coittinuent d'Âkgagcr M. de Sourdis à s'occuper efHcacedlent de l'attaque des îles. Le gouvernement français a^cliqit/'^ved raison à cette entreprise ui^ telle impotence qUft les .tT9is.^i(ttrcs ^vantes sont écrites pdUr'ainsi dire coup sur^SSip,, à vingt-qualre liqpres de distance. • . , ‘

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A M. L'AJtCHEVBQL'^ J)E BOBDEAUX, TOUCHANT L'aT-TAQUB DBé tU'^ 9A1NTB-NARGUERITE ET SAINT-HONORAT.

* De Corbic, ce tg poverebre i6j6.

.. . Monsieiw, , - •

A présent que DiSii a remis Corbie dans l'obéissance du roi , et que M. le cardinal de t'a Valette a mis en déroule unc'boilne partie de l'armée de Viallasse , le contraignant de repasser toutes les riTicres, avec glande perte d'hommes, de munitions et de canons, et de se sauvée dans la Fiànche-Comté, il n'y a plus rien tant à désirer pour le bien des tifTairesdu roi que la prise des îles Sainte-M.-irguerite et de Saint-Honorat , dont bien que je sache que vous connaissez la conséquence, l'importance de l'aUaire m'oblige néanmoins à vous dépêcher exprès M. de Baumes , duquel vous i»yet l'estime que je fais , afin d'insister et presser tout de nouveau l'atbique destlites îles , et vous donner avb que, comme M. de Nantes ayant été rappelé, vous êtes seul chargé des soins de raimement naval , tant du levant que du ponant. Il vous importe extrêmement d'empêcher, par votre diligence accoutumée, que Ces messieurs qui commandent les forces du roi ne puissent ~prendre aucun prétexte de retardement sur le défaut des vaisseaux, galères, tartanes, et généralement sur tout ce qui dépend du fait de la marine. '

Je ne vous recommande point l'union et la bonne intelligence avec un chacun , puisque ' comme vous savez que la division est la ruine des meilleures résolutions, je suis assuré que vous u'épargneiez rien pour

l'empMier, oonsM<fi-ant que le

g<itie en ^itérai la rÿputati£^ei armaea <ft roi , commV^.eat
une.^ treiyise qui ac doit exérute'r par l'ajin^ uarale, il ||(*a plus
partiPt^ liérepient de opile de vos amis; U'muignez-moi donc^ n
.ce' reucontrd o6mt>iciei elle yoi^ «t ch^, et, sans vous ^ri'âter
Jhx fr.'MS ni'% la dépense, faites l'impossible pour la faire rduŷ;
ptiis4^e ib» Ut iH||péÿftl une pirtie de la satisfaction, ■■ ' •

Monsieur,

J De votre très-affectionné, comme frère , à vous rendre
service,

, Le Cardinal (jK'RlcnSLiEu.

t*. S. Je vous conjttre encore de faire en sorte que l'attaque des
lies ne manque point faute de cc qui peut dépendre de ma charge
et de vo« MiDS. On a fait pourvoir à tout cc que le Picard a pu
d<»Ircr. Je vous prie, en attendant, et ^ur l'assurance que]c vous
donne, qu'il porte lc« fonds nécessaires pour toutes les dépenses
requisies \ je ferai esn sorte que rien ne manque. Vous ee me aau-
riet obliger en "hne occasion qui me soit M sensible que ceHe-ci
ni qui m'oblige plus k vous sen ir. . ^ .

A M. L'ARCEVfŷQUB DE loltDEAVX , POUX LE PRESSER
DE FAUVE ATTAQUER LES ILES.

• De Cbantillj, le so novembre i636. •

Mons. l'archevêque de Bordeaux , ne recevant point de nou-
velles que vousajexcommencé l'attaque de mes ennemis dans les
Iles de Sainte- Marguerite et de Saint-ionoratfet ajiant cetta af-
faire grandement à ctEur, comme la plus considérable que je

puisse entreprendre pour la réputation de mes armes et l'avantage de mon État , je vous dépêche le sieur de Baumes, premier capitaine au régiment de la Marine, pour presser cette attaque et y être présent, avec charge de vous témoigner de nouveau, comme j'ai déjà fait, pariesieurdeFrémioourt, quevous ne sauriez me rendre de service plus agivable et plus important que de lever toutes les difficultés qui peuvent retarder l'exécution de cette entreprise, du succès de laquelle attendant des nouvelles avec impatience, je me remets sur le sieur de Baumes de ce que je pourrais ajouter ici

LETTRE DU ROI. — NOVEMBRE. 1636. 187

Sur ce sujet, désirant que vous lui donniez entière créance; et sur ce , je prie Dieu tous' avoir, monsieur l'archevêque de Siens, en sa sainte, garde. "■

LOUIS

, J[SuBieT.

LETTRE

DE NOYERS

■rr-v'

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX. *'

, PeCorbif. à la fin de l'année, aAs.

Mo. vsieur ,

Je lie vous puis dire combien son éminence porte impatiem-
meul le délai de rxcéculioii du dessein des îles. Le dçrnicr cour-
rier avait rapporté que c'était pom- le 10 «le ce mois , et à présent
l'on nous dit que tout est prêt , excepté ce «|ui est des galères et
de partie du reste des vaisseaux ou plate.*. De grâce , monsieur,
pourvoje/.-y «le s«>rte que l'on ne se pui-s.se excuser sur nous ,
et faites <|ue rien n'y mam/ué, quand vo«is devriez cinpninter
de toutes part.*; faite* «|uc rien ne retanic cette si importante
entreprise, cl ne doutez que de «;à son éminence ne fasse valoir
vos services comme d'une personne «jui lui est extrêmement
chère.

J'envoie la «lépFcbe qu'avez «lésiréeà M. d'Allimi, et lui fais
sentir «jue l'on ne peut pas approuver sa procédure; et eii"vérité,
monsieur, 'il est insupportable de voir un gouverneur mettre par
surprise toute l'armée Y'ii hasard déperir. ' *' " •

' J'ai) vous diie «pie deux cents charges de blé saisies par le
sieur Foucault ayant été réclamées par le commis de M. d'Argen-
court, son émincn«x n'a [>as voulu lui tenir la rigueur, comipe*
vous le v eiBrz par l'arrél du (xiiiiseil de la marine. Je vops prie
atissi , monsieur, de v«>us y rendre facile en faveur du profit. •

Au reste, si vous ne nous mandez de bonnes nonvelleaqje*
fies, 'tout est perdu , et il restera quelque chose à désirer à notre
joie : Dieu vous ^ en donne les moyens, et me faites l'honneur de
me croire.

Monsieur, votre très-humble et trcs-aircctionné serviteur,

' . De Norsas.

(88' ^ UVRE l'— aiAP. U.-

Ida|^cettç dcpèche, M. le cardinal de Richelieu exprime de
<o6uvhiu tout son éâiuiement et ^on im^ntement à M. de
Sourdis sur les MMards a|>]K>rtés à l'attaque des îles. 11 lui en-
joint expressément, dans le cas où cette attaque serait impos-
sible, de .s'occuper ^tM^elai de faire embarquer les troupes des-
tinées à M. le duc de ftiwne. -- i , w «

LETTRE DE Me LE C.MIDINAL DE RICHELIEU

'a m. L'ARClieVKQVE DE BORDEAUX, TOUCSANT l' AT-
TAQUE DES ILES.

D« Ruel, et 3 d(^ccaibTf iS36

'. Monsieur ,

Le capitaine du régiment des Iles s'en retournant avec le fonds
de U montre dudit régiment <pi'il était venu poursuivie , je ne l'ai
pas vouju laisser paiTii' sans vobs faire cette lettre pour vous dire
que je suis ex-, trèmoment étonné du retardement que l'on ap-
porte à exécuter les oidres du roi touchant l'attaque des (les de
Saint-Honorat et Sainte- MargiiiTilc , vu qii'il'y a plus d'un iQois
que vous avez mandé de deçà ipie tout ce qui'étai^iiecessaire
pour cela était prêt, e^qie l'oii n'attendait rien pour «yamencer
que les galères qui n'avaient pas encore jiilnr1cAnrps.de l'armée
navale. J'ai su depuis ipie lesdites galites sont, arnyécs", mais que
tous ceux qui doivent conduire et servir pa cette.

sioii s'excu-seiit les uns sur les autres, et consomment ainsi le
temps inutilement sans rien faire, ée qui apporte un tiès-grand
pn^udice au servile de sa majesté et à la réputation de ses af-
faires. Vous ui'avieix écrit ^ue voits aviez pourvu de (elle sorte à
^ittes les choses que l'on pouvait désirer du côté de la mer pour

(hire ladite attaque, que rien ne manquerait, et que si on ne l'entreprenail pas, le défaut ne viendrait 1»^ dc^ous , mais des autres, vous conjure encore de 'vous y employer soigneusement, afin (pic si cetle affaire vient à maiiquier| que tout le monde coinna'isse ceux qui en seront cause, et que l'on 'ne rejette pas le blâme sur vous , comme je pr^()js ijue l'on fera, si toutes choses ne sont bien prêts.

LET* DU CAAü. DE RICB- — DECEMBRE 1636. 189

Vous Mvtic bi|^ que persoi|pe de quelle iqnportance çst |a i-cpH,e des lle^^fa q^ilattoii qu'q^ telle actioii ÿtiiici'ail aux tn-tiucs^ .«du {Oi , combien sa ^je\$té la d^ire , el^avec t^ciTc gp^ou je l'ai t6ujours ioubaitt^e. Si c'est cEoiC qui se [fliissc encucc, comme je le vwk croire , ;ous me ferez tous lea|diüsirs imagiii^l<^j|l'y por^ cés messieurs arec chalêiir et d'y travailler de votre fl#t<i avec voCKjoiie ordinaire-, n^nt pas ;^intcq«nt ^uesdoii de c^rcher dés éx&^. <le n'avoir<pas ciitrepi4l'ladite attaque, mdis bien de trouver lesdKyens non sçu||ip(loU de ta faire, mais aussi de la laiije réussir ^ddnîntement >le n raajesfe. Cependant, si vous jugez tous ensemble ne pouvoir pas venir à bout de cette entieprise (ce epte vous devez examiner bien particulienkDent), le roidésivc en ce ca^ que, sui^ perdrodavantaf^fle temps , vous entrepreniez le secours de M. de Kirme, qui presse ex.- Irémemcnl , abii «me si dn manque k reprendre lestes , un puisse au moins caqpver Ira États de ce prince, ipie sa majesté désire assister en tout ce qui lui sera possible et lui feire oonnaltie que ses intérêts ne lui sont pis moins chers que les siens propres. / - .

Ces deux mots sont pour vous dire que vous m'obligerez autant de faire réussin l'aflairc des Iles que si vous me donniez la

vie. Je v[^]é> conjure de Iç croire, et que je serai toujours , *

Monsieur, votre afTectionné comme frère à vous rendre service , '

, Le Cardinal oe Ricuzuiui.

VI

Cette lettre de M.[^]de Noyers a]|feàr but les uième^fdiistriic... tioiis, et entre dans quelques détails au strict de la fe'unioii des troupes destinées [^]M. le duc dê Parme. ■■

LÆTTRE DE M. DE [^]OYERS

A M. l'aschevêque de bordeaux. [^]

[^] [^] * Dr RurI, cc 4 drcpfnbr* i€36.

Monsieur ,

Enhⁿ la longue attente de l'attaque des lies nous fait penire patience, et oblige sa inajestév pour ne laisser entièrement écouler le temps et

l'occwion an secguW dp M. le dut de Panne, des, principaux aUiés

„de ia couronne , à [^]u*,*iander que % huit jour» après la réception [^] la pnbentc , \o«i» ne TOjt* liep de terminer ceM# affaire[^] l'OD re[^]ptUe[^] à'un autre temps plu» rojipœoideet où les erprit» soient plu» prompts et plu»di*j>o«é»a reôSITcr rèue pir-celle de lu France qui importe tant à &a n[^]puQ[^]on..

Que, i^ur py Tenir Wiraremcm au Secours de ulondit sieur de Parme", l'iiit^OD do sa majesté est qîc l'on embarque at^lms tét quaO* mille Don» hommes effectifs^ comi»»é» tant des régiment» dpUnjg^^ que de ceux qui sont bn Provence , qui seront conduit» par M.Me comte FabiaScolli , et M. de Castellane sur les llût» et vaisseaux du roh ainsi <(3Ê M. Je comM» d'Htu-court et vous le jugerex pour le mieux.

Êt, à quelque prix que ce soit, Fon leur donne leur subsisUm* et qu'ils soient mis en éut de faire le service pour lequel il» sont destinés. Son éminence espère ce service de votre allection et du eêfe que vous ave/, pour les choses epre savez lui être en particulière recommandation. Vous me croirez aussi, » il vous plaît, ^

Monsieur,

Votre très-humble et très-affectionné serviteur.

De Noyebs.

Malgré tant de lenteurs ou d'impossibilités, l'attaque des îles .avait enfin été résolue, et le conseil de guerre réuni au château de Cannes délibérait sur le plan de l'expédition, lorsqu'en suite d'une vive discussion qui s'éleva entre M. l'archevêque de Bordeaux et M. le maréchal de Vitry, ce dernier s'oublia jusqu'à donner un coup de canne à ce prélat *. conseil se sépara

• Le* trt<n|p« du roaréchal de Vitry , loi Taincaux du coratf d'Harcoui t et du marquis du Pont de Courlay *e prepanVent à L'atl^uc de* îles Saiote-MarguCTile cl Saiutllottorat, défendue* par deux bmUc Espagnol*. Le 6 déceiibte, les géucraux, réuni» en coacil de goerre au château de Canne* «

délibéraient pour assurer le succès de cette entreprise. M.
l'archevêque de Bordeaux y avait été. Une cordon d'ions s'élèva
entre le maréchal de Vitry et le comte d'Barcourt, malheureuse-
ment divisés par cet esprit de jalousie et de rivalité, si fâché en
tout lieu, fût sortit de la campagne*. L'archevêque

5>t.;|ified by GiJogle

LETTRE de CAK:^^H. — BÉCEMHE tC36. 191 auMitaf,
plupart des gens hommes raient 'doivent «gouvernement', M.
deAQtry **ne DMilfue' éclatant de m^ntâment^âVidoii-
nèrent U» Jrapeaux, le» ^ilices séd^j^ndèrent, et rgXpcdit jto
dut og^rc remi^

Instruit I® rem^tement ne M. le aarechal de Vi^ par M. de
Loynes, M. le cardinal Richelieu lui.eVrividat|Ktôt.

De Racl, et 9

U est li^u croyable qtl un homme de votre

oifeiser une pcr^niic de U qualité et de la coin véque^e
Borde^jk, comme on dit que vous j

iWa|^6a6.

esslon ah votûlu i^de M. ^npbe-, (pje si je^vOidi la pouri-ai»
per-

commettre cette faute actuellement^je sdHef. Si ce maUieur
vo^ est arrivé, ^'y'a sorle))e voie par laquelle vous ne deviez lâ-
cher cm vous en po?ger. V otnT^^ sauriez trouver au-

de Bordettti voufot prendre part à la que« dilon, ,
KrandyB||mr» ro préMoœ jdniciÿ r«Ue, et peut-être le Ct-iltti-

rec une cbaleor letavoratt: M d , *

deplecdp. Qooiqu'üiqD •oi^t| -Vilr)'g^o«ipan et Iraiocr lee

irateciblee(bn{tal , triiti In pqÉlal dr leort partilet Ûm ran|PS ;
H «dit {>uurtaat

et le d'un cpap de ttooc. Le cootctl bMl i It Buia, cl dvTJiuuii
Ur qui accoen-

4c téptra taMilte «aiii d'étopaement et tMt^pon ccihi de sa aa-
tioo. Il trouva

doulwr. La plnppt de» geoti|aho|nme9 , êov*, à JOD arrivée
le pai Iceneot diviié t la marelaofoodoiier au gouveraeor ané
mait^éal^^^i^ dp Vtti-}-,' pour Ion gouvemedt, voulait miqdaL-
BèooptcQtq|^at« abaDdoDoèrcBtldî toBler aqx pieda rautorité
de eet illustre drapcaïu. Las mihçea te défaaodèreat ,, ai corpa,
comme U avait &it ctUe daâ pro-,
rc&^iâoé^^a'a»âooeaitd*abord aooa de gycon jju paya j U avait
attird qariqoM brillaata ÉBipiw, Ipt renvqjrri: k dea lecupa
AciotM^bop p«t>» «t en avait fait citer |klus hetiretn. *
ei^e2|v'l|iMiqMt/ttua qui Caiaaienl le plus

En parlo^ de la première origioe de b dobataclq aea volontite,
eatre Irauueb ntéaiDtrlligep« da ri^eroeur avec le pre> furètît
Jeân*Baplište de Forbin, presmit président du Bemet, / SclioUa-
tique de UfAoque, Jcau-Laptisle de orf

est uiioi% 4><» d'Aniaud , et Fien-e de

Pilon donne pareiUemeat Ica detaib auirajib sur ortte malheu-
reuse dispute :

« Jeeeph du Bemet baiytp du Sério , de la ville de Bordcona , fut bit premier préii> dent an parlement d*An le lo oovembre de (636. CéCait un homme d'une profonde ém>

nia , avoi^ gteènl •, b préteiUe fut qur «eoa-ci n'avaieot pas condaniDé à mort bs capitaiues qui avaient abandonné lea Ibs de Saintc-Uargucrita et Saiot^Ilonorat ans Eap^nolsf mab b véritabb cause fat pogr

' rilau.

* Gouchie, toMt II.

19*2 ► s LrtTlE I. ^ ClUPriI. 1

cnn qmr p(ki«ie éic^kr ui\ e teil«, action ^qielquê • aityour Toiuj jVh«»uu plus que ne vous sauhiis jdire , et pour la pj^sonne (je M. de Bonleaiix, (Im^'allectioQpe part^lictament, cl pour la vôtre, de qui je tais le très-afl]pctionn«^<MtoUr.

' I DB Richeuei;.

Lc'Cai

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'AacHEVÊqi'E DE BORDEAUX.

^Movsikui',^^^ ,

^JcdSl ^Oti.s sai^tMS assez i-epr('sciiter le dt'plaisir ^'a reçu son <'mid'apprendiït çe qui s'esi passs^ entre voïis «t M. de Vi-try ; la chose est. si extra<xrdiMire qu'il .faut une foi plus que vulgaire pqiu

croire oe que l'on en^rit. Il nfy E que l'atlaçiuc des Jles qui
puisse. en

ta

loft rloigmT. car tli'fi (urent en oour mriMcc Iraae ppor k^au-
jet de ceU« guerrt*

persoDtie ne leur üi(nobe avec rarebevéqm ■ , qu'il trata de
cagot et

IsC ^ntsidcnl, jal^R de cet ifijurte de brêviaifc, 4B loi portant
nn coup dr

peuToir.du m voulut aeODOdr cafuie ,

lejoug^ et fitai In iatrigoead'llenri CWoopé et «a parolra
firent np|K'l*T le

d'Eacoobteau de ScmftUii , archer^que de marratal de VRry,
qui fut mii dàsa h Ban- Hordeani'l une des cn^aturéadu grand
tîHe/d*od il m aortit qn'aprèl le mort dn draatferra'il vint k botit
dn maBAdi^^sCQ^^Miiial 4u Aicbelieu, qui uoui «n#uj:a, ache-
Y'a <ft ee pmtre » par 1^ vifdrAco o^^eAmne noua ft\^na dH,
Loots-EmmandM dr conmiil^ contre la personne de ec proU * -
N'altfit onmto d'Alab, j9plonc|qgéôÿral.de U «plof propre pour
Ira arme* quk pour le* cavalerie fran^iæ, filsduCbarlè* diu-
d'Auamra, et daqurl nn grand écrivain ' dit dan* goulèmc »
comte d'Auvergne/ fiU naturel de «e* Annale* de 1G28 oem
mgenn rmt- Oiarle* IX, roi de France* prince achevé

gnorvm spirituum. Cet afxhcvcf{uc fut fait chef du roniicU fie
la marine * et eut 1a iron> doile des vai**eaua de Tarmée navale
qu*on dreaaa Tan i65^ pour forcer Ira Espagnols qui «'étaient

fortifiés dans Icsilea de Lérios« et le comte d'Harcourt fut fait géaéraUsaïne de l'armée, oA tonte U noblesse de Provence avec le comte de Carces signala son courage.

de toutes Ira perfection* qui peuvent composer nn grand de la terre, pieux et craignant Dieu* parfaitement bon, savant aui langua et ii toute* le* bvUra lettres, bon philosophe , éclairé théologien , a^ant été élevé dans ses premières année* pour Tégiise * et même pourvu de l'évêché d'Agdc dans le Lainguedoc * duquel on ne peut

Cet emploi piqua si rivement le maréchal de blâmer la mémoire quelque* envieux qui en Vilry* homme de coeur et hardi pour une poissent parler. (Ifâ/orrede /a vr//erf>fer.-~ entreprise, qu'il rut des démêlés dans l'as- Ait, 1666* io-(blto.)

' 5po«d*aat.

DE M.,BE JiüVEKS. — «ÈC&MBRK Midfi. m ^tarder l'iiiformation , V|uç a^ àninence désa^ étraCaite jw' M. dar Laiiaoii , auwiilût que ralibinede* lies sei-a faite <m faillie; je tookcuujure (le vous commaiider jusques-ia'Ct de voiu assurer que non nuui-mii ihuituj. ^

Favorisée cepriidaiit, s'il vous plaît, monsieur; le pvsAge du secours de Faimt, afiu cpi'an moins nous remportons ce fruit de notre arm<^ navale et de nos troupes , et je vouiqfais dire qu'il ne teiu pas petit.

Monsieur est toujours à Blois, M. le œnte à Sedan ; M. de Çhavigii]' vauu piemier et M. de Liancourt au secoixl. Le. roi se porte mwux que jamais ; je prie Dieu qu'il soit ainsi de vous et que me croyie*^ ^ ^

Monsieur, ' ' •

Votie très-humble et obéissant serviteur,

Db Noyehs..

M. de Vitry répondit de la sorte à M. le cardinal de Richelieu, en joignant à sa lettre, qui n'est pas toujours intelligible, deux mémoires apologétiques de sa conduite.

RÉPONSE DE M. LE MARÉCHAL DE VITRY

Monsbigneub ,

J'ai reçu la lettre que votre éminence m'a fait l'honneur de m'écrire; et il est vrai tpie ce (pii est arrivé entre M. de Bordeaux et moi ne serait pas croyable, si je n'avais été forcé de faire ce (pie je 6s pour repousser l'un et l'autre et empêcher une violence dont il n'y a point d'exemple semblable en personne de ma condition, ni de celle dudit archevêpie, dans le royaume, ni ailleurs dans anenn État. Ce (|ui est fondé (sans pr^udice de la religion et du respect sacré dA à ceux de sa profession]^ sur un fondement si véritable que (juand je mourrai je n'aurai point l'âme blessée de cette action en la défense l(%ilime, àïpioi tous les hommes sont obligés , et avoués devant Dieu , et lui-même et ceux de ma condition surtout , pour celle de la réputation, étant pour cela que l'on meurt et que l'on vit et (pi'on sert b'ien le roi, et qu'on a le ressentiment que l'on doit aux obligations dé ses bienfaiteurs comme j'ai I. aSs

m r». um: I. — (îHAP. H. • '

aux Tntiçs, motueigiienr ; l(^ honMByqui rde l'honneur ne vonlam

et n^'iAnmnt jalhais rien faire indi^ic d'un' homme de bien. JeliappUiijlônç uè»-hitmblement voire éminence, pour ce» considéralionsqip M>iit^u~dessas de la vie, et au-deeaous dscapielles toute» cho»e* vont aussi , si ledit lÉeur archevêque veut faire passer une supercherie qu'il me voulait tenir faire acenrapaf'iMi en mou logis et une demande injurieuse en incipaison, à sept heures' du matin, étant eneore an lit, et une agression tiol-Mite pour un homme' ofTensé, et ce par ses artUiees; qu'il me »oit,^e ma port, permis de remettre devant vos yeux, s'il tons flRlt, moiueignenr, comme à moi qui suis un officier de la couronne : J'ai -teiti le éoi depuis trente-cinq ans avec toute la fidélité possible et respect jMi. religion , autant qu'un homme qui en quelque façon craint* ^Irn le peut et le doit, et à qui jamais, tant jeune qu'il a été, on ne peut reprocher chose quelcontue désavantageuse ou mal sétlhtheit un homme de sa naissance, et de mettre la vérité de ses déposmUcDS en «pieique ooiislération , et de croire', s'il vous platt, monscigiiciir, tpie si vous airectiunnez ledit archevêque pour l'opinion que votie éminence peut avoir «ju'il est, et qu'il est utile à lui témoigner, et, ^ pour le premier, je le devancerai d'autant .que je suis homme de bleu et de parole, et qu'il est, et par la vérité et par la 'créance générale, le plus artificieux cl le plus déloyal <pii vire; et pour le. second, qu'en termes de service, je crois bien, monseigneur, que par la passion que j'ai à celui d« votre éminence, que les miens le pouraieil bien égaler et quelque chuse de plus, si vous me œmmaidez, connue je me promets qu'elle verra par la teneur de mes actions. AiiMi , raouseiguciir, me faisant la faveur de partager votre pi'Mectihii , soit par raison de justice ou «les intérêts de

votre éminence, je m'assure m'eUc me cunserveia cette bonté en
 ueOe occasion , de laquelle je tiens 11^ tant de Ifienfaits, et
 «[u'dle m'oUigera de cette ciéanœ, pour que ce qué ledit sieur de
 liordcaux , à l'honneur de aa bonne grlce , M tohVCe «pii ine
 Touche en ceci, cl qui fera, qu'oIFensé même du souvenir de son
 iisoleiice, je ferai, s'il vous plait, ainai comme si je I avals désob-
 bligé , afin defahÿ vdir à votn: éminciice <|ue, toutes choses ces-
 santes de mon honneur ét de iSM».r«hseilimenU , je n'«i loi que
 ses

fai Couple

RÉFOKSE Di: MAR^Ü. UE MTRV. — DÉC. ,1636. 19^

Toio«u<*, ni bul que de Ihl (aii«|i«i>aii«lu% tot^ur», au priil
 de ce qiii^ e*t plu» diffieile, «jue je mus yëritl^leaieqt ^ J .

^ Monseifpiciir g ete. ^ j)P<Br .

• ^ jl ». t" - - ■ . |p

JUSTIFICATION DU M.ARÊCUAL DE VITRY

M. Je mar^lial de Vitry, ne poufauil lui-injaie atuqq^^^ Ücs
 sai)!> roObreTenir à l'ordre qu'il avait r«fu de ne s'cn pa» niélw,
 contribua pnurtiuit b l'eiVet de ce d^seiii de aes soin», d* »e«
 conseil» et de tout le pouvoir de sa charge , avec tant de franchise
 qu il fut enfin ,\irtA^ par monseigneur l'archevêque de Bordeaux
 d être de la partie} ce qu li accepta d'anlant pbis volontiers cpj'il
 l'avait toujours exli-imcinent ^ire, et qu'il fat assuré ipie ce serait

avec le consentement et le bon plaisir du roi et de monseigneur le cardinal > pour cet ell'cl, il dcnmida les chose» absolument nêoa-Mire» à cette entreprise, et en fit dêlfraer un état audit sieur archevêque tout conforme à celui que ledit siour maréchal avait envoyé au roi de» le moi» de février 1636, et «piij^avail donné audit sieur archevêque de» son arrivée en Provence. LedkSsieur archevêque accepta , et pmmil de faire remettre promptement au pouvoir dmlit sieur maréchal tout ce tpi était contenu audit étal, et sur le compte des eiiupante mille livres que ledit sieur archevêque avait déjà tottciiées de M. l'évêque de liante» des denier» tpi avaient été destinés à «e dessein et levée sur la province; ensuite de quoi letlil sieur maréchal résolut, avec M. le comte d'Harcourl, de la forme de l'aüaquc, du commandement et de» logements, eu p-ésence et du consentemeiil dudit sWiir arcberÀju«. «

Ce» résolutioii» ayant été approuvées par sa majesté et pat son én^ , ledit sienr marédial tira an sort avec M. le comte d'Harcourt pour l'altatpe de Tune des pointes, et celle du levant Ini étant échue, il prit jour pour l'exécution au 40 novembre, et, attendaul I eftèl de la promesse dudit sieur arclicvêque, il retira les régiments de la Totu-, Vaillac et Saint-André des piapes de leura-ganiisgn», lesqqelles d renapbt de dix-bnit cenu hommes qui epaieittt ^ fournis par la povince ;

m LIVRE I. — CHAP, II.

outre cela jil assembla tout aeaimû, r^pnToqua lu MoUe«*e, attira par la conai4^tion d'houiieur toiia oew^jpû iâUaient ou avaient jamaia fait prql^pii des armes, et agit en cet endroit avec tWit de Miu, de proiîÿlihide et'dc pifivoyance que, dès leG 'de novembre, délogea à trois lieues deÇannes (lieu destiné pour rembarquement) cent trentesept compagnies de gens de pied , six

cents gentils lionniers et, plus de cinq cepts ^loulaires, tous lestes et bien armés, et prêts à bien faire.

Il était ab^liement nécessaire d'avoir des bateaux pour passer aux lies, des huttes pour s'y loger, et du canon .pour Idrer les enneims; tout cela était compris dtus l'état susdit^présenté au roi et audit sieur syoievêque, dontjl avait acconlé tout le contenu, outre qu'il avait prpqis dès le mois d'aoht à M. l'évêque de Nantes, lorsqu'il en reçq) les cinquante mille livres susdites, de tenir piêt tout ce qui serait né~ cessaire à l'exécution de ce dessein pour le 15 de septembre; mais rieu ne s'étant trouvé en état, non pas même à ce jour destiné pour l'attat|ue, c'est-à-dii-e au fO de novembre, ledit sieur maréclMl en conçut un regret qui ne se peut imaginer que par les gens de eoer, qui savent combien soulDe un courage passionné, quaixl il te voit dans l'impossibilité de joigltre l'ennemi, alors même qu'il est prêt de l'attaquer et qu'il se voit^ipsez fort pour le défaire; et voyant le sensible déplaisir qu'en témoignaient aussi la noblesse et toutes les troupes assemblées, ap^ès avoir pressé jusrju'à l'importunité, et fait presser «utileinent par ses-umis ledit sieur arclievé<;ue de satis^ire à sa promesse, il s'avisti d'un nouveau moyen pour faire subsister ce dessein i: fl retrancha, pour plus de facilité, le tiers dn contenu dans l'état siisdit.);t)l fournit du sien propre les poudres et autres munitions de guerre, foqttlla ne put émoiivQir ledit sieur archevéïpic, ni l'obliger à faire qu'il^avait.

Itatçadx l^rtlesqgels commandement, et qui devaient

vep^rpar la mer, n'arrivrenl^s, et ledit sienr maaéehal n'obtIf^|| lanadesoh», de dépensesetd; |irr iiiiiiilipprijilirailrii ijni li ili'il linii i|i M.vdii: piêt à combattre l'epnemi sanepouvltlIÉftnji-BDcber^ et le regret extrêmedApepire, honjmitin

i»taMeintérlêii^to\$iv»<i4^»M^ la,Fiauo^(4(int
ravantipei^beaa,iempf et. dejSrMMOnjUfe plus fiivombietooca-
sion qu'on pAt espérer pciu- l'exécq^n-dr pgl^l^lreprise.

JUSTIFICATION*!® M. DE MTRY. _ DÉC. 163fi. 197

Cependant ce wta^uiont tit du Érait cl produisit des mur-
nuieres et «lés plaintes y cfiii obligeraut ledit sTeur. archev<k{ue
d'avoir j^côui-s aux artifices dans leâlpieis faisant t'empresse,
comme s'il rt-'eût^été coupable d*àikunc.fÉute, il s'emporta
contre ledit sieur maréchal avefe'des violences et des paroles si
peu supportables, qu'encore que ledit sieur maréchal naît pas été
Uiul-h-fait insensible à cette ii^uré, il s'en est poui'tant déicn-
du'avec tant de modéi-ation qu'il a bien m^tré «pte la paWence
fai^it une partie de sa générosité, cl que lorsqiyÿSmt sei-vir leun,
iDue voit uié l'essent que fort peu le mal qu'on fait à sa
personne.^Il dii»imula donc cettt injurti ët continuant toujours
dans lu pa^ion qu'il avait de rendie servifce au roi en l'attaque de
ses îles, iljflfc allie de p.artagr' ses troupes et son logement*,
pourforlilier l.itlaqié de M. le comte d'Hai-rôurt, pour assurée
par ce moyen l'entreprise au p«ril desu pi'oprç personne, et pour
suppléer, encore un coup, au défaut dudit sieur arclicvéque; et de
ses propres deniers, il se poiirvjil de Iwleaux, de tartanes', de
planches et de Umtes les choses qui lui ixmvaient être neces-
saïies; en quoi il a employé justpi'àf trente mille livres du sien,
Ictlit sieur archevêque n'en ayant pas fouriT sept mille des ciu-
pianle mille qu'il avait touchées de M. l'évêque dë Nant«.

Enfin, la prévoyance dudit sieur maréchal et so'ii
xélé'aû^l^vi'ce ihi roi ayant mis toutes choses en état , l'attaque
fut ^soliie jïour le o de décembre; des bateaux et tartanes furent
donnés aux majors des régiments dès* le 6, les liateaux et tar-

tanes que devait fournir* ledit sieôï archev[^]iuc n'aiTivèrent que ce joiii*-lk, encôï-e n'y en ay[^]-il *pas pour faire passer la moitié des troupes dudit sieur mârêchnl, ipii fussent restées à terre Si le-dit sieur maréchal ne s'oii fût poury à à [^] dépens. Les vivres et munitions leur fui-ent délivrés et enibai i|né[^] , et les ordres et commandements furent arrêtés eritre les généïeux par îles JiilI[^] i[^]ipro<|ncs; mais l'injure du tem[^]M'et la tenipiUe eu ayau|~retardé leitécutiôu, ils se rassemblèrent le 9 du même mois, oi'rète-reut entré eux de faire[^] l'attaque le lèideiiiiiii 10,___de métlre drè Ja [^]nufi les-' vaisseaux en place , de ëommciicer la battci-ie dès lé point du jour, et d'agir eu sm[^] que la descente pût être faUe avifut trois lieues api-ès midi; et apïï's ces résolutions Icilit sieur maiVchala'étaülrêtné en i*on

IW LIVLÆ 1. — CHAP. 11.

‘ «yuMierf fit puUier ses ofdmjitS4||ie[^] à l'«ÜikMX|ue-nuint d[^]fiiwiniera, TMta l>i-tÉ<Wie it» 1)âljfiil4[^]<[^]“TO»w<l[^]^ .» pourvut i tout avec une diligemo* ineroÿtltte, tu i iiii[^]

tienoe le jfiir auquel il espéïait «igntler mNi «oôlsg&sniu.unitt[^]Si[^] si importante. «i. '»

Mais lorsqu'il croyait l'alTaire la ptos assurée, il vit son contentémenl travcaaé et son espérance morte par la mauvaise nouvelle qti'il apprit de Hf[^] le comte de Garces, maréehal-<le-éamp, et da M. de Lanson , intendant de la justice en Provence, leacpiels. revenant vert lés sept hein-es du soir du Ixird de l'ami-ral, lui lapportèrenl (pie les ga- IM» ■l'avaient plus de pain; ipi'e-lies ne pouvaient demeurer plus Imtgtamps dans leurs postes, et ipie l'attacpie ne pouvant être fehe-sam elles, l'entreprise en est

par conséquent i-ompiie. Sur quoi ils le priéitnit de donner aux j^alères susdites dix mille rations de pain de celui dont il avait fait provision pour la nourriture des troupes (p^il commandait pour le dessein de l'attaque des Iles.

A cette proposition , ledit sieur maréchal se représenta qu'il ne pouvait, sans préjudice du service du roi, donner' aux uns ce <pii était absolument' it^'essaire aux autres ; ipie ledit sieur archeréipie avait)P'and tofid'aivoir laissé tomber le» {pitères dans cette nécessité; qu'il n'uvait tenu cpi'à lui- d'y pourvoir, puisqu'il avait averti par M. le l'énéral que les galères susdites n'avaient du pain que poiii' jusqu'il ce juai ; que kii sieur maréchal avait lait olFrir andit sieur andfevAqtie de ldi en faire fournir encore deux mille charges, s'il voulait senlemeot dmmei- sa rescription sur les deux cent mille livres ducs par la province à la fin de novembre, ce ipK ledit sieur archevêipie avait premièrement accepté, et depuis négligé, suivant ses inégalités ordinaires; que n'axant ipie vingt-quatre lilille rations de pain, <pn. n'étaient (Jue pour Mvfli ou quatre jours ; il n'eti pouvait dotiner b moitié sans bire dn ^nd tort à set troupes, et sans les aoettre an hasard de ne pouvoir servir coiifonnément k cetp'on pouvait espérer d'dles; qu'après tout, si on lui e6t éNanné avis pins tét de (iette nécessité, il y eût ponrvu an péril de tout son bien, et ^'il e<ftt bien empéidié ipie l'entreprise fût rompue. Bl pour relever ce troisième défaut, et ne plus rmanfer de là

JUSmiCATlOH DE M. DE VITRt. — DÉC. 1630. 191»

en roi , expÜdient, qn'il lahSrait le-

l'année navale, fe^nels !>nifulk^ rétrrojrailt le* autlw daiu leur* pôr^', tlrprlir

lejMni^ aox gaiière*; q»)ê pâr iftoyen ellcs'(9)sisteniiciit
bèouoohp'plü* long-témp*, et l'Atâque en serait beaucoup plus
assurée , ef*qu'%'i>fin , "Û oô' hé' l«ir donnait du pin fpie
pour«i& jours, cv ser^t iban^êînér à la*diArÉÉion des eiïiieiais
les t^p^l^nfn avaient fiiW')6*dè»cei»«e. 4

' 'IVate* ce* propoMon* et raisontientttits méritaieîfl alfnioins
une cdnl^nce pour le jour adivaiit; %iais lcdjt sieur maréchal fut
bien éMhné quand on lui vint dire ^e ledit sieur archev4l|ie ,
sans voO^i enlrer^én considération de ce qui se ptsûvait ftire,
avait fuit puBliér la rupture du ct^iii de l'attaque, et qûi 'ensuite il
avait fait pirtir vinfjtchM(vaiiaeaotr, qu'il suivit dans nne
cha|m||ie sans avertir les galères, lestpiellet se voyant
àrandbniu^cs prtîHIp'dcs le matin du 10, apiih> la première
garde.* Airisi fut rompu le dĭM^n de l^ttaque pr t'inlprévoyaïice
dudit sieur arêhcvéque, Ibrsii^'ledit sieur ^réobal pnsaif encore
le remettre, comme Heftt lait,' si dialit s^^^j^liévé^iir

eiH éotraté ses propositions, on qu'il"éiSt eu une volij lonsen-
tir an moins k l'ettéciition de celle en)reprise. De* refi dAiit ledit
sieur archevêque a été Ta ieule éaiisé^Taissent à croire qu'il n'ent
jamais •ihtentiou de feire mal aux ennemis; en ellét, les bamnn
ne furent assemblés ^ue le 28 de novembre, encorrf étaicnM'l*
dégami* de rames, èl si ledit sieur raariMnl- ne leur ea èbtliit
fbox-mr k l'instant';' ils «'enasent ps été'en état dasuT]^
aicrCSréni

un état tpie le décembre, et au même jlluj'Teffés liinrt 'Consi-
gnées au* nit^rs dek régiments. L'ordré pur avIwT des ounle-
vriM* n<f Wl délivré par létiiÿ sieur archevêque «pie le 29 no-
vimbre ,*et l'edéCntlSi n'en fut faite cpie le 3 décembre. L'amirtd
n'aTriva ira prt de t'Ill'ctte, beu de son attaque, qée le ^ de dé-

cembre, et étoit-e.qn'ii y ejftdii côté dé M. le marfthal plus dé sde
 hiiHe hommes^ d n'v arnit de 'Bateaux <pie pour dAxt'mille six
 éenû; de sorte que/ sans les tartailé|'Anil M. le maréchal s'était
 purvu de^cs proféls dertitfrs f lès t^oopm qéesent été
 cotitramie^e"deraBltrer k teireTic ♦ ■,» t*

Quaii k cette denilète n^Oa!Ml|ÿ.<iM'galèfle8)'ll ktqueHe'Mit
 sieur archeT^qfl^'a pas voulu potfhr<9i% ni 'jjtar
 Ut:d»sKMt^ou<^ lèsvice dn roi, ni pârvaellede M. l^géiWral,
 nevetfd# ■ ^Haigneui'l^fbl*'diiaal, sd?/Qenfaiteui', Il f a grande
 apparence que atl'ecléc, d'autant que ledit sieur g<'nAml lit signi-
 fier,.eudtt i#a)r}rebevéqiic, di's qu'il fut arrivé dans le pOK de
 l%éoiJe, quHl fa'evaq*du |)ain pdu-^lea galères que pour un
 mois ,'ef l'a tobjp&a pi-easé d'y pourvoir; "mais tant s'en faut que
 ledit sieur archevêque eiit j£[tému compte, qu'au 'Contraire il
 laissé tout dé&illh",, ledit, sieur général n'ayant pu obtenir de lui
 que des ODLépris efdes paroles outragenaea Et dk.'{ait quantité
 d'honnêtes gens sâRnf bien qOe ledit sieur archeVéque dlt'Mtit
 haut que les gklères devinssent ce qu'elles poortiaientlKveair ;
 quea'il ne leur fallait qh'un testdn ou un biscuit ^ H itewur don-
 nerait pas , et qu'elles lui étaiediqpdifféiyntos j'piocédé bien c^ti-
 aire à oaiul de -M. le maiv'-chal, qui a*dM||ÿlapromesseii M.-hë
 général que, povsix mille livres en argent, il hd|Hâitdouuer deux
 centAihargèsdelSé, afin qn'en oette occasion leaiipdjfel^to-
 Mabdt* dauiatidre service, oompie elfes éusseï# fait si dadit nènr
 anBMjiiMKaM fait de son côté' ce qu'il était obwrde'faire. Certes,
 on |>einU)|ç*ser .ledit sieur archevêque ou de^ieu 'â|^£ti«n ses
 (varoles, de âdélité en ses services,

puisque Idi-même ay.viii fait saVoir'dès le premier de dé-
 cembre qu'il avait soixtnte-dix mille rations dc peina Nice ou il

Antibes, mille charges de blé à Cannes , Saint-Troplb»^l^itis et Toulon, aaiis'celui qu'il attendait de Marseille et du Languedoc , et qu'ayant enfin déchue dans lë conseil de gnerie du jour précédent ipi'il avait des vivre* pour toute l'arméeiftvale, dont les galères font partie, pour l'espace de tingt jours après bxleacente 'pu il n'a pas dit vrai quand ii'a""Mt't!pUe dédia nation , ou'if a vÂn-la'raMpre le dessein de I 'atUqn^kfipAiH>^r » refusé d'dfciéler les galères.' -'H V- , j .j;»

'^titiin, trois raisons peuvent avoir porté iMt sieuii archevêque -à nl^Mr le deaèéin'de^'aUaque des ttes: lee'deux préAièm sont des ellets qaef^_ baiti&^livxlBit^pertlint , et la lro■lièAlo^e■M^lii de son intérêt parâcUert ■ r ...

” La preiàière est qu'ayant' maltraité M: le géniftui eu toutes ren-

JUSTIFICATION DE M. DE VITRY DÉC

contres , U a laisse tout défaillir aûu de rejeter ce manquement sur lui, et, pour satisfaire à sa passion, il a ou))lié ce qu'il devait au roi et à son ('mineuce,

La seconde est l'animosiuif que ledit sieur archevêque a toujours eue contre ledit sieur.maréchal , de laquelle il a rendu des témoignages si évidents tpi'il n'a laissé aucun lieu d'en douter , n'y ayant personne qui ne sache qu'il ne lui a jamais fait faire ni ancrs ni câbles qui fussent proportionnés aux plates dudit sieur maréchal, en suite de quoi il s'en perdit une dont ledit sieur archevétpe témoigna une joie pareille à celle qu'aurait un bon Fran-

çais de la perte de quelque vaisseau des ennemis; et outre <pie ledit sieur maréchal a été contraint de faii-e venir à ses dépens des officiers de l'artillerie du Languedoc , ledit sieur archevê<jue ne lui a jamais voulu donner des moules à faire des balles de moi-Lscpiet , quoique les officiers de l'artillerie de l'armée navale en eussent quantité, en sorte que ledit.sieor maréchal fut contraint d'employer tous les ouvriers de la province jour et nuit, à force d'argent , pour en faire |>rëparor la cpiantité nécessaire à celte entreprise , «(t se délivrer de la tyrannie dudit sieiu* archevêque, dont l'animosité et^envie prouvée en plusieurs rencontres pareilles fait croire (pi'il ne voulait qu'on attatjuât les îles, de peur que ledit sieur maréchal n'accrût sa gloire, ajoutant cette belle action à tant d'autres sendees qu'il a rendus au roi en divers emplois dont sa majesté l'a honoré. ^

Et la troisième, c'est que ledit sieur archevêque, par la mauvaise conduite qu'il a fait paraître par mer et par terre, ayant laissé la plupart des vaisseaux de l'amée-navale dégarnis de vivres , il savait que la descente étant faite il serait absolument nécessaire que les vuisseaux susdits, n'ayant plus de vivres , retournassent dans leurs ports, et que les troupes qui avaient fait la descente, ne pouvant subsister sans leur secours, pour ce que les galères ennemies les eussent empêché de tirer leurs subsis-^ tances de la terre, l'armée navale du roi n'y étant plus, demeureraient par consépient abandonnées à la discrétion des ennemis, et que ledit sieur archevêque serait effectivement coupable'de cet événement.

C'est pourquoi il a mieux aimé trouver des artifices pour ruiner ce dessein de l'attaque que de mettre sa mauvaise conduite en évidence ,

et se voir convaincu d'être cause de la perte des troupes qui auraient fait la descente.

Cette autre pièce, évidemment dictée par un esprit d'animosité contre M. l'archevêque de Bordeaux., mais rédigée avec des formes beaucoup moins acerbes que la précédente, offre un résumé complet des opérations de la flotte française dans la Méditerranée, et signale plusieurs fautes qui auraient été commises par M. de Sourdis.

RELATION VÉRITABLE

DU DÉSSEMBLEMENT DE L'ATTACHEMENT DES ÎLES DE SAINT-MARGUERITE ET DE SAINT-HONORAT A LA CÔTE DE PROVENCE. — 1636.

Vers la fin du mois de juillet de l'année 1636, l'année navale qui était partie de Belle-Ile vint mouiller l'ancre à la plage d'Ilhéres, et comme elle arriva par un mistral, et que ce même vent était favorable pour passer outre, on donna aussitôt avis à M. de Bortleaux qu'il y avait vingt-deux galions d'Espagne en Vaje, près Savone, lesquels n'étant nullement en état de défense, il était très-facile de s'en saisir; mais le sieur de Bordeaux s'excusa sur ce qu'il avait, dit-il, ordre de ne partir point des côtes de Provence que l'escadre que M. de Nantes faisait préparer à Marseille n'eût joint la Hotte de ponant; et, tant sous prétexte de l'attente de l'aiguade que pour attendre l'escadre susdite, ladite Hotte leva l'ancre et s'en alla dans le golfe de Toulon, où elle fit de l'eau et où quelques vaisseaux s'accommodèrent des choses dont ils avaient besoin.

Pendant le séjour de ladite Hotte de ponant , tant au golfe de Toulon qu'à la plage d'Hières, M. de Bordeaux vint voir deux fois M. le maréchal de Vitry, à Cuers, où il était lors, à cause d'une assemblée de communautés qui s'y tenait pour le service du roi. Et faisant semblant d'ajuster la manière dont ledit sieur maréchal et M. le comte d'Harcourt se pourraient entrevoir, il agissait de sorte que

- Vent du N.-O.

RELATION VÉRITABLE. — DÉCEMBRE

163C

cette entrevue se rendait toujours plus dillicile , bien que ledit sieur comte d'Uarcourt et ledit sieur maréchal fussent en parfaite intelligence, et que le dernier se fût résolu d'abord avec une franchise tout entière d'aller voir l'autre sur l'amiral, aucompagné de trois ou quatre des siens seulement, et sans autres témoins; mais ledit sieur de Bordeaux ayant voidu traiter cette entrevue comme une alfaïie d'importance et la mettre en négociation , chacun se tint ferme dans l'intérêt de la dignité de sa charge; il n'y eut depuis aucun moyen de les rajuster que par des compliments et des visites qu'ils se faisaient faire l'un l'autre, jusques à ce que l'armée navale étant partie du Gourgean pour aller à Gènes, ledit sieur maréchal alla voir M. le comte d'Harcourt sur l'amiral, dans le port de Villefranche, après plusieurs civilités réciproques, ayant jugé <jue le service du roi le requérait ainsi.

Durant que les choses passaient de la sorte entre MM. d'Harcourt et de Bordeaux, voyant qu'ils ne trouvaient pas le nombre de vaisseaux, les tartanes arrivées, ni les quatre mille hommes qu'on leur avait fait espérer de trouver tout prêts pour joindre à leur Botte, et delà passer à l'exécution de qu'Upie entreprise de conséquence, résolurent d'envoyer queltpi'un vers M. de Savoie pour lui faire leurs compliments, lui rendre une dépêche du roi, et, en lui offrant tout ce fpii dépendait de l'armée navale, lui demander ses avis de ce qu'elle pourrait plus utilement entreprendre pour le service de sa majesté. Le sieur Duplessi, vBesançon fut nommé pour cela; M. le maréchal de A'itry le trouva bon, et lui donna des dépêches et l'instruction nécessaire pour cet effet; mais étant arrivé vers ledit sieur maréchal pour prendre les siennes et recevoir ses oommandements, il arriva qu'en ce même temps les divers et pressants avis qàe Mit sieur maréchal re<-ut des desseins des ennemis du côté de l'embouchure du Rhône l'obligèrent d'y envoyer en diligence ledit sieur Duplessis pour voir les movens qu'il y aurait de s'y opposer, et faire travailler au plus tiit où il jugerait qu'il en serait besoin, lui en donnant un commandement par écrit, pour le décharger envers lesdits sieurs d'Harcourt et de Bordeairx du voyage dont il avait été chargé par eux, et qui fut fait depuis par le sieur Lequeux, contrôleur général de la

204 UVRE I. — CHAP. U.

marine, après que ledit sieur Duplessis eut leiivoyé dès le Jour même par ledit sieur Lequeux toute la dépêche qui lui avait été donnée; et ce fut de là que ledit sieur de Bordeaux prit occasion de commencer à vouloir mal audit sieur Duplessis, comme s'il eût pu refuser d'obéir audit sieur maréchal, sous lequel il faisait les

charges d'intendant de luttaille et d'intendant des fortifications de la province.

Il faut noter ici que jamais le maréchal de Viti-y n'eut avis de la part du roi que l'année navale de sa majesté dût passer en Provence, tant s'en faut qu'il eût pu tenir quatre mille hommes prêts pour embarcpiier dessus, et d'autant moins que ce nombre n'était pas seulement dans toutes les troupes qui s'y trouvaient pour lors, où vingt-deux places de garnison eu demandaient davantage pour la sûreté de la province.

Environ le 12 ou le 13 d'août, la susdite armée navale fit voile et s'en alla mouiller au Gourgean, à la vue des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Illonorat , où, le même jour et les deux suivants , l'escadre de Provence, composée de douze vaisseaux, se rendit aussi , ne faisant plus qu'un corps d'ariuée avec la flotte du ponant, et où le tout séjourna jiisqucs à la lin du susdit mois d'août.

Durant ce temps, il fut proposé d'attaquer les îles, comme étant la chose que sa majesté avait le plus à coeur, et pour laquelle apparemment toute cette dépense de mer avait été faite j et parce qu'il y avait quantité de prépai-atifs à faire auparavant , on envoya en diligence le sieur Duplessis-Besançon pour en donner les mémoiï'es. Il arrive, il les donne, M. de Bordeaux se charge de les faire exécuter, moyennant .5,000 livres, que M. de Nantes s'engagea de lui faire fournir dans le 15 septembre suivant; et pour cet cllet Icvlit sieur de Bordeaux envoie un commissaire de la marine et quelques antres personnes en divers lieux de la ouïtc, mais avec si peu d'argent et des ordies si souvent changés et rechangés qu'au lieu que tout devait être prêt au 1.5 du mois sus<lit, et que dans cette précipitation de temps il ne voulut jamais que ledit sieur Duplessis fit travailler à certaines pièces très-

sutiles à ce dessein , parce cpte les entrepreneurs ne les pouvaient rendre qu'au 20 du même mois , il est arrivé néanmoins que le dernier

Digitizoci

RELATION VÉRITABLE. — DÉCEMBRE 1636. 105

(K'tobre tout ce qui avait été commeucé nVtait pas encore en état (l'être embaixpié seulement.

Le 29 d'août , toute l'armée fit voile du côté de la rivière de Gènes, où ce qu'elle fit est si public tpt'il serait inutile d'en parler, tant ce voyage fut fait hors de propos et avec peu d'avantage et de fondement.

Or, comme il avait été proposé qiieUpiefois au maréchal de Vitry d'entrer en part avec le vomte d'Harcourt pour l'attaque des lies , tant pour prétendre que cette enti'eprise ne pouvait regarder que lui seul jourse devoir exécuter dans l'étendue de son gouvernement, que parce qu'il n'y avait encore aucun oixire du loi, il ne fut rien ix^ solu du p'irticulier de cette attaque; mais afin d'être a.ssuié des intentions de sa majesté sur une ail'aire de cette conséquence, en attendant le retour de l'armée navale pendant qu'on travaillerait aux piéparatifs de ce dessein, ledit sieur maréchal dépêcha ledit sieur Duplessis à la coui', chargé d'une instruction signée de lui, les deux principaux articles de laquelle contenaient en substance la dilficulté de cette attaque, attendu le grand nombre de galères ennemies qui étaient nouvellement arrivées dans le frioul qui sépare les deux Iles , contre tout plein d'autres empt'-chements essentiels , et la proposition de faire un fort auprès de Mourgues pour ôter l'usage de son port aux ennemis , et par ce moyen, en leur ôtant l'aisance et la commotlité de

rafraîchir lesrlites lies, s'ouvrir le chemin de s'en saisir indubitablement.

Ledit sieur Duplessis fait son voyage ; l'attaque des lies n'est point jugée faisable en ce temps-là pour plusieurs raisons; on résout le fort de Mourgues comme très-utile et très-important, et ledit sieur Duplessis s'en revient avec un fonds de cent raille livres pour cet ellét, ordre à M. le comte d'Harcouii d'en faire exécuter le dessein, et à M. le maiéchal de Vitry de l'assister de troupes et de tout ce qui pourrait dépendre de lui, sans se mêler d'autre chose que de la consei-vation de son gouvernement pendant tpi'on seixiit attaché à la constraction dudit fort.

Le sieur Duplessis étant de retour environ le 24 septembre , il donne au maréchal de Vitry les dépêches qu'il avait pour lui; et ledit sieur

20r> UVRE I. — CHAP. II.

mai'^bal sVlaiit aussilôt mis eu devoir d'y obéir, ledit sieur Duplessis s'avaiee à Nice dès le lendemain avec le sieur Ferrault, accompagné duquel il était relourné de la coiu-. Sept ou liuit jours après, l'armée navale arrive à VillcfraDche, où les onlres qu'ils avalent apportés pour M. le comte d'Hai-court et de Bon-leau» leur ayant été rendus, et l'intention du roi |Miaissant, pour faii-e le fort de Mourgues avec plus de sûreté, que M. de Savoie déposât la Tiu-bie entre les mains des troupes de sa majesté, le sieur Duplessis fut envoyé pour ce sujet vers M. le marquis <le Bagnasco, gouverncui' du comté de Nice; mais ledit sieur mai't-piis ii'atTint onlre de son maître (pie de recevoir lesdites troupes dans un petit village ipii est tout joignant à la Turbie , et de contribuer au surplus en payant toutes les commodités néces-

saires à la construction dudit fort qui se pourraient rencontrer dans l'étendue de sa cJiarge , MM. d'Harcourt et de Bordeaux cs-tiincentà propos que ledit sieur Duplessis fit un voyage auprès de M. de Savoie pour traiter douccnienl avec lui celle all'aire de la Tiiible par l'entremise de M. d'Ëmcry ; mais la dépêche étant faite, et lui prêt à partir, son vovage fut interrompu par ledit sieur de Bordixiux, et fut trouvé bon de n'v envoyer en sa place cpi'un des gardes de M. le comte d'Harcourt seulement, auquel il fut commandé de ne s'adresser qu'andit sieurd'Ëmery. Ledit garde fait le voyage, chargé d(» lettres qui pariaient de l'envoi dudit sieur Duplessis, lecjuel ne paraissait point. Cette procédure fut trouvée fort mauvaise de son altesse.

En attendant le retour dudit garde, comme les dépêches du i-oi témoigpiaient toujours (jue le but prgtciptl de sa majesté était l'attaipie des îles, en cas (pi'il se trcHivât occasion de l'exécuter, et que la construction du fort de Mourgues , rpioique jugée trisi'importante, n'était pas positivement commandée, mais seulement cximme un acheminement à ladite attaque, M. de Bordeaux, sans considérer gutrement (pie l'effet dudit fort, cpil se pouvait faire en moins d'un mois, était la sûreté du succès d'icelle, au lieu de commencer par ledit fort, tourna toutes ses pensif» sur les Iles , et, soit pour en faire mieux réussir le desseinr<>*> pour avoir plus de matière de suivre son animosité dans celui-ci que dans l'autre, étant maître des préparatifs des bateaux et de toutes les

RELATION VÉRITABLE. — DÉCEMBRE 1C

aiisisUinces maritimes, il se propose d'y engager le man^chal de Vitry, duquel la passion et l'alFection pour celle eiitiepri.se i^lant connues audit sieur de Bordeaux, il ne doute point à venir à bout de cette pensée; poui- cet effet, il partd'Antilies à l'entrée de la nuit et va trouver ledit sieur mai-éclial à Cannes , accompagné des sieurs Duplessis, Ferraul et Loynes, run des secrétaires de son éminente, et, lui ayant demandé son avis de ce qu'il y avait h faire en cette conjoncture pour le service de sa majesté , ne répondant pas à sa fantaisie , il lui déclaiwi que la principale volonté dn mi étant l'attaipie des îles , et le fort de Mourgues seulement un moyen pour y parvenir, le premier dessein étant jugé de plusieurs aussi facile que l'autre, <|u'il fallait s'attacher au plus important. Le maréchal de Vitry applaudit ii celte iwnst-e (sans toutefois s'expliquer au regaid de la facilité), si tant est que le mi l'approuve; et M. de Bordeaux, piur lui confinner davantage et le prendre par le faible mramun à tous les honnêtes gens, lui dit <pie tout ce cpïi serait facile , s'il était de la paiiie, se trouverait impossible .sans lui ; que des deux atta<|ues qu'il faudrait faire, on lui en oll'rait une, et que M. le comte d'Ilarconrt même l'en viendrait prier, s'il voulait, tant il le jugeait nécessaire à cette action , et pour le besoin qu'on avait de son inteiposition, cl pour l'estime qu'il faisait avec tout le monde de son expérience et de sa conduite ; que pour cet ch'cl ils en écriraient tous à la cour par le sieur de Loynes, afin (|ie le commandement lui en fût envoyé, puisqu'il témoignait ne s'en pouvoir mêler auti-ement après les oixlres tpi'il avait reçus par le sieiii Duplessis. Le maréchal de Vitry accepte non seulement avec joie, mais encore avec chaleur, cette proposition , pour laquelle il avait dt^à fait tant d'instance ,

écrit au roi et à son éminence en conformité d'icelle , et ledit sieur de Loynes part deux jours après pour cela.

Peu de jours après, M. de Nantes, auquel on a écrit de la cour de s'en retourner auprès du roi et de son éminence, en prend aussi le chemin, et le garde qu'on avait envoyé à Turin retourne, mais non pas avec une réponse décisive sur le sujet de son voyage. Ce qui fut cause (pi'oii prit nouvelle résolution d'y envoyer le sieur Duplessis, après avoir été reconnaître poiou* la seconde fois (mais plus exactement que la première.

208 ' LIVRE 1. — CHAP. H.

suivant Tordre qu'il en avait eu de M. de Nantes , avant Tarriv<^ de l'armée n. avale) la situation des environs de Mourguets, et de Téminence sur laquelle se devait faire le fort dont était question : ce qu'il fit avec une satisfaction tout entière , par le moyen que lui en donna le marquis de Bagnasco, accompagné du sieur de Saint-Étienne, lieutenant-colonel du régiment des Iles.

Ledit sicm- Duplessis fait donc le voyage de Turin et revient au bout de dix ou douze jours, et, par Tentrepraise de M. d'Émery, sa négociation fut si heureuse (ju'il en rapporta des ordi'Cs au susdit marquis très-favorables sur tout ce (pi'on pouvait désirer de son maître avec raison , tant pour la sûreté des treupes du roi que pour faciliter Texécution du fort susdit; mais, aiTivantà Nice, ledit sieur marciis de Bagnasco lui dit qu'on avait changé de dessein , et que les ordres du roi (que M. de Bordeaux lui avait montrés) étaient venus le jour précédent exprès et positifs pour Tatta(p>e des îles, concurremment entre MM. le comte d'Harcourt et maréchal de Vitry ; (p'ils avaient déjà tiré au sort pour les divers lieux de leurs atta{fies, et que la pointe de levant de Tile

Sainte- Marguerite était échue audit sieur maréchal , dmpiel ledit sieur Duplessis reçut en même temps une lettre portant de se rendre en diligence près de lui.

Le lendemain, ledit sieim Duplessis vint trouver MM. le comte d'Harcourt et de Bordeaux, qui étaient à Antibes, où il leur rendit compte de son voyage, et puis s'en alla trouver M. le maréchal de Viti'y à Cannes.

Quekpies jours auparavant le voyage du sieur Duplessis à Turin, TafTaire du fort de Mourgués étant pour lors la première sur le tapis , et ledit sieur maréchal ayant ordre d'assister de troupes mondit sieur le comte d'Harcourt , il commanda audit sieur Duple.ssis de l'aller voir de sa part et lui offrir vingt compagnies de gens de pied des meilleurs corps qui fussent dans la province, la subsistance et vivres qui leur seraient nécessaires rendus à Nice ouà Villefranche, ce qui fut exécuté par ledit sieur Duplessis en présence de M. de Bordeaux et de plusieurs autres, bien cpc ledit sieur maréchal eût déjà donné neuf cents hommes effectifs à M. de Nantes pour les vaisseaux de l'escadre de

REI-.VTION ^ÉmTALLK. — DÉCEAIRRE 1C3G. 200

ProTeiice, et six compagnies pour ceux de la Hotte de ponant, asant que l'armoe partit du Gourgean pour le voyage de la rivière de Géiics.

Environ la fin d'octobre, M. de Bordeaux donne ordre audit stem Duplessis de s'en aller à Saint-Tropez , on l'on travaillait à diverses choses pour l'atlacpic tles iles : il s'y en va ; il y trouve assez, de besogne commencée, mais rien d'achevé, faute d'intelligence et d'argent; iiéanmoins on lui mande qu'il fasse tout embarquer en l'état qu'il est sur partie des ciiMpiante-deux tartanes

<|u^ le maréchal de A'itry avait fait fournir sou.s ses ordres aux places maritimes de son gouvernement , pour servir dans l'armée navale, et même pour faire remorquer au Gourgean ou au Théoule les deux plates qui avaient été faites audit àiint-Trojtez (car, |)o\tr la troisième aussi bien qu'une semblable qui se faisait à Antibes, elles se commençaient seulement); mais il était hors de moyen d'exé'cuter l'un ni l'autre, tant parce tpi'il n'y avait prcstpie rien de prêt à erabartpter qui ne fût imparfait , qu'à cause que le temps était contraire.

Le lendemain ledit sieur Duplessis reçoit îles lettres desdils sieurs comte d'Harcourt et de Boideaix, |>orlant de les venir trouver en diligence à Antibes, pour affaires très-importantes au service ilu roi ; ce qu'il fit tout à l'heure en compagnie du sieur la>queux; mais étant arrivé près d'eux et leur ayant tendu compte de ce qu'il avait vu à Sahil-T topez , voyant qu'ils n'avaient autie chose à lui dite, il eti prit congé pour s'ett tetoitrt-ter vers M. le maréchal de A'itry à Cannes.

Depttis le retottr du sieur Duplessis de Turin jits(|ues au com-meitceraetit de novembre , on s'était assemblé souvent en divers liettx pour cotiférér des affaires, mais toijtours sans eti parler que géttéralemcttl , sans proptser ni mettre en délibération rien de particulier, satis piettdre les avis de personne, et etifiji pluteit pour la forme et pour l'éclat que ptur en tirer aucune honne réso-littioti; aussi les priitcipanx ofliciers tatit de terre tpte de mer ti'y étaient piint appelés, excejtté une seule fois à Antibes, où il ne fttl parlé que de la force où les régiments étaient pour lors (métiode biett éloignée de celle tpti se I. -iÇ

doit pratKpercu un conseil bien n^Id). Cependant M. le maré-chial de Vilry allait de deux jours l'un audit Antibes, tant pour

presser M. de llorde.iiix de faire embarquer le peu de préparatifs, à quoi il était lestreint pour abréger, voyant qu'il n'en pouvait tirer autre chose , que pour en faire achever quantité des plus importantes, lesquelles fort inutilement, et comme si œ n'cùl été que pour les étaler en public, y avaient été apportées la plupart imparfaites, pour montrer la confusion et la mauvaise conduite de ceux qui s'en étaient mêlés.

Enfin , M. de Bordeaux Æ voyant tous les jours pressé de plus par les (Outiueelles instances durlit sieur maréchal , ordonne cinq ou six tartanes des plus petites pour embarquer ses préparatifs, l'une desquelles se trouve si bonne que d'elle-même on la vit couler à fond dans le port aussitôt qu'elle fut chaînée ; ledit sieur maréchal lui en fait des reproches, et le jour auparavant ledit sieur Duplessis étant allé voir de sa part ledit sieur de Bordeaux en compagnie de M. de Castelan pour concerter avec lui de la façon de recevoir les préparatifs susiliLs, et se voyant pr ce moyen au bout de ses affaires , il lui dit que c'était lui qui empêchait que ledit sieur maréchal n'en pssât pr le biais qu'il eût bien voulu; et cpie pour témoigner ce tpi'il encioyait il avait déjà écrit à son éminence que si les Iles n'étaiciit point attaquées, Ipdit sieur Duplessis en serait la cause. Aiquoi ledit sieur répondit cpi'il était bien marri <|u'il eût cette créance de lui sans sujet , mais que servant le roi comme il devait, il n'en avait ps beaucoup d'appréhender scs mauvais offices, et tpie tout cela n'était qu'une suite de l'animosité qu'il avait conçue contre lui pour avoir vu trop clairet! sa conduite.

Or comme ledit sieur de Bordeaux publiait incessamment cpie tout ce qui était commis à son soin était prêt, et qu'il ne tenait plus qu'au retour des galères du roi et aux gens de gUen-e qu'il

ne se lit quelque chose , le maréchal de Vitry, afin <|ii'U ne dé-
faillit rien de sa prl , lit aussitôt avancer les troupes en ^ quar-
tiers si proches de la mer qu'en quatre heures elles pouvaient être
îSandées et arrivées au lieu de leur embarquement, bien qu'il fût
iiéammoins très-vrai qu'il n'yeùlencore rien d'embarqué des prépa-
ratifs ni pour une attaque ni pour l'autre.

- -Oititized fç

RFXATION VtIUTAbIjî. — DÉCEMBRE ICBC. 21 (

CependaDt on fait venir au Gorgeau et au Théoulc l'amuie
navale, qui n'avait bougii de Villefiraucie depuis son retour de la
rivière de Gènes, et cela contie l'opinion des plus avisés, notam-
ment du marérhal de Vitry : cLacun jugeant que tant cpi'elle se-
rait là , les eiinernis qui avaient jalousie pour le dessein du fort de
Mourgucs, pour Mourgues même, et pour le secours de Paimé,
dont il se parlait déjà , ne feraient aucun elTet au regaivl des Iles,
craignant de se mettre à do* une si dangereuse suite ; mais
qu'elle ne serait pas plus tdt arrivée aux ports susdits, que , par
cette action , le masque entièrement levé pour l'attaque des lies,
leurs galères n'y vinssent aussitôt jeter .un nouveau rafraîchisse-
ment d'hommes et de vivres; rc <{iii arriva trois jours après
comme il avait été prévu, Iculiles galères y étant venues au
nombre de trente-trois , où ellcb séjournièrent quatorze ou tpiinze
jours.

Cela vu, chacun tient l'attaque pour échouée; mais le maréchal
de Vitry seul , qui avait de bons avis de leurs nécessités et comme
il était impossible qu'elles y pusbent demeurer loiig-temp, sa-
chantd'ailleurs que le retour de celles du roi s'approchait, presse
plus que jamais M. de Bordeaux d'envoyer en diligence le long de

la o'ite, afin <|ue les bateaux et tartanes nécessaires pour l'em-
baivpiement des geiu de guerre pussent venir avec elles; donne
ordre qu'on lui en loue jusques à trente-deux de l'une et de
l'autre espèce à ses dépens, pour n'y manquer pas d'une dusse
saiu> laquelle tout le reste était inutile. Là-dessus M. de Bor-
deaux assuie qu'on ne manquera de rien, mais que ledit sieur ma-
rèchal ne s'y voulant pas autrement fier, continue de l'aller voir
de demt jours l'un à Antibes, étant bien averti tpie tout allait fort
lentement, que le peu de préparatifs qu'on lui devait donner pour
le premier besoin de la descente n'était encore demi-embarqué (
quoiqu'il eût commis le sieur de Bonnefons , ingénieur du roi au-
dit Antiltes, pour eu tenir conseil), et que toutes les promesses
dudit sieur de Bonleaux ne produisaient que des paroles sans ef-
fet , il commence à lui témoigner que ce retardement le,^plie
pour le service du roi , et lui dit nettement, eu présence de
M.,JeâlRate d'Harcourt et du sieur de Castelan , que si les choses
ne s'avanélnr d'autre façon il sera con-

trainl de dépêcher ni dili(^noe vers sa majesté pour l'iiiiformer
des véritables causes do manquement qui en pourrait arriver.
Enfin tout s'accommode , et ils se séparent aucunement satisfaits
l'un de l'autre eu appaience, bien que dans le fond il en fût tout
autrement , et qu'il y eût bien plus d'un mois cpie ledit sieur ma-
rècial commençât à se plaindre des lenteurs, délais et confusions
dans lesquels il voyait que les ailaircs étaient menées. > >

Les galères des ennemis ayant demeuré, comme dit est, qua-
torze ou quiiue jours dans le frioul des Iles , elles font voile du
edté de Mourgués, et celles du roi paraissant en même temps
vers Cap-Roux * avec les trois plates de Saint-Tropez et quantité
de bateaux. Le lendemain le sieur Duplessis se tixiuvant dans la

chambre de l'amiral , M. de Uoivleaux lui tint ce disooms : tt l'oici le temps arrivé que nous avons si long-temps attendu ; je vous envoyais chercher pour vous dire que vous donniez oivlrce qu'il y ait dès aujouid'imi des mariniers prêts pour conduii'e ici vus trois plates d'Antibes, parce que tous les nôtres disent que n'en ayant jamais vu de la sorte, ils ne s'eu veulent pas mêler, » ajoutant que le temps était beau pour les faire venir, et qu'il y avait des galèi-es pour les remorijucr. Ledit sieur Duplessis lui répond que la nouveauté des plates n'empêchait pas le service qu'on en devait et-péier, mais qu'il le priait de considérer qu'étant vaisseaux faits pom- le beau temps, comme il fallait nécessairement que fût celui de l'attaque des Iles, il lui semblait qu'il u'était pas à propos de les tirer d'un bon port pour les faire venir au Gourgean que tout n'y fût prêt, craignant qu'elles ne se perdissent si quelque bourrasque les y surprienait , joint que n'ayant ni câbles ni ancrs depuis un mois , puisqu'il en avait demandé pour leur sûreté, il serait à désirer qu'elles en fussent pourvues dès Antibes. Qu'il savait bien que les choses n'étaient pas encore en état de rien faire de plus de huit jours, et que pendant ce terme elles pourraient courir fortune. Là-dessus M. de Bordeaux iiiiuste qu'il faut les envo^r <|uerir dès le jour même , et qu'en étant l'auteur, c'est à lui de se pourvoir de mariniers pour les gouverner. Ledit siem-Duplessis lui .oépoiid que M. le maréchal de Vitry , * Ci|>.Roiii ur U cite O. de lHe de

RELATION VÉRITABLE. — DÉCEMBRE 1G36. UCt

non lui, ayant l'autorite iiMx^alrC pour cet elfet, y donnerai loitlrr. au plus tôt; ce qui fut fait dès le lendemain, et Jesdites plates fiurent menées au Gourgean par les galèi'es, où elles demeurèrent sans rAhies ni ancrs durant vingt-quatre heures à la

merci de la mer, au bout desquelles M. le maïalchal de Vilry ayant prié M. de Lansun d'en écrire à M. le comte d'Harcourt eu rahfeocie dudit sieur de Bordeaux, le dernier y donna si bon ortlire et Jes-équil» si bien que quelques jours aprt'S un orage de labeseke étant sm-venu, il s'en peixlit une des grandes, et les deux autres ayant couru la même fortune furent enfin sauvées par les soins et diligence dudit sictir raai échal de Vitry.

Un jour après que les galères du roi furent arrivées, M. 1cm-géiiënd fut trouver M. de Bonleaux et lui protesta publiquement qu'il avait apporté des vivres pour trente-six jours, mais qu'en ayant demeuré sept ou huit k venir à cause du mauvais temps et de ce qu'il avait eu à faite en chemin, et lui en fallant quatie ou cinq [tour son letour, il donnât ordac de se sei-vir d'elles pendant le reste du temps, ou qu'il pourvût de bonne heure à lui donner moyen de demeurer plus longuement k la mer : que d'ailleui's il faisait fort beau pour attaquer les Iles, et qu'il ne pourrait plus diio qu'il ne tenait qu'aux galères tju'on ne les attaquât. Lk-dessus M. de Boixleaux auure plus rpie jamais que tout esl prêt, et que dans deux jours pom* le plus tard les bateaux et tartanes nécessaires k l'embarquement des tioupes seraient k leur lendcx-vous.

Cependant il arrivait .souyent des courriers du côté de la cour pour presser l'aillkire ; M. de Frémloonrt éteit arrivé nouvellement pour cela, et tdntefois, jusquesau24de norâinbç^ lesbateaux et tartanes susdites ne paraissaient point; en£n> comme M. le maréchal de ViU|M|ki^ai t toujours davantage afin de se servir des beaux jours qu*u .disait, ijui avaient duré depuis 1^ 35 et qui duraient encore, craignant les injures du. temps et dé la saûpu où l'on commençait d'entrer, M. de Lanson l'assmu dé la part d^M.

de Bordeaux que ceux qui étaient destinés pour sqq attai pie
étaient arrivés au Gourgean. Aussitôt, et ce fut le 2G , ledit maré-
chal y envoie M. le comte de Garces et le sieur Duplessis pour en
faire la visite : ils y vont, ils y trouvent nonante-sept liateaux et
dix qu'on leur assure y devoir être le lendemain , mais

UVRE I. — CIIAP. U.

pi'esque tous dépoumis de la moitié des rames qui leur fai-
saient besoin. Quant aux tartanes, elles sont invisibles* excepté
neuf qui étaient char- {ées des préparatifs qu'on avait donnés
audit sieur maréchal et des munitions de guerre et de bouche
dont il s'était pourvu. i

M. de Bordeaux devait aussi fournir quatre coulevrines avec
leur éqnipge audit sieur maréchal pfiur son attaque ; on le
presse d'y satisfaire, mais quehpie diligence ^rpte pussent appor-
ter les oOiciers de l'artillerie , jamais on ne put rien avoir pour ce
regard avant le 4 •léembre, quoiqu'il y eût plus de trois se-
maines qu'ils fussent après poi u' cela.

Le 29 de novembre, M. le maréchal envoie le sieur Prévôt-Du-
mas pour faire la revue des bateaux et tartanes qu'on disait être
sur le lieu de rembarquement sans qu'il en manquât une seule;
mais il ti'ouva que desdites tartanes il défailait encore celles qui
avaient été promises par M. de Boi-deaux pour porter quatre cent
cinquante hommes en la place de la plate qui s'était pei-due au
Gourgean ; néanmoins, pour ne différer plus long-temps l'at-
taque des lies , ledit sieur maréchal se l'ésolut de laisser plutôt
sept ou huit cents hommes en terre; et voyant (|ue Icsdits ba-
teaux manquaient toujours de l'ames, quch|ues instances qu'il.ût
de les en faire ponp'oir^jl oitlonne aux consuls d'Antibes d'eu

cherchier dans les maisons des particuliers; lesdits consuls en trouvent, et on les donne à ceux .qui en avaient la conduite, faisant en même temps In répartition des tartanes et bateaux aux troupes suivant le nombre des hommes qu'on en pourrait prendre; et arrivé le premier ou second de décembre, on les fait distribuer à leiu's majors, en.scml^.les outils, les échelles et les autres choses plus pressantes, avec ordre d'y poser des gardes. Cela fait dès le 3 , le jour de l'atfa<(ue est résolu entre MM. les comte d'iinrcourt et maréchal de Vitry pour le 6 en suivant, (jui était le jour dé la Saint-Nicolas; le tout en présence des sieurs de Lanson, de Frenîpourt et de Baume (qui était arrivé depuis peu de la cour) et de tous les ofliciers de l'armée. Four cet effet, ledit sieur de Baume apporta le lendemain matin, le 4 décembre, au maréchal de Vitry le mot de M. le comte d'Ilarixsurt, pour jusques au 20 à commencer du samedi G dudit mois, et

RELATION VÉRITABLE. — DÉCEMBRE

163G

leilit sieur marc^chal lui envoya le sien pour pareil temps. Là-dessus chacun se prëpai'e tout de bon ; les derniers ordi-es de l'attaque sont donn^, quelques vaisseaux qui devaient passer du Gourgean au 'Miéoule et au conti-aire font en diligence la navigation lu^ssaire à ce changement avec l'assistance des galèi-es , et les troupes sont mandées sur le bord de la mer pour s'embarquer; mais un orage de labesche s'étant levé dans la nuit du 6 an 7 avec de tn's-grandes pluies, il fallut difl'érer nécessairement, renvoyer lesdites timpes en leurs quartiers et remettre la partie jusqu'au premier beau temps.

La nuit du 7 au 8 le beau temps étant l'evenu, M. de Baïune vint trouver M. le maréchal de Vitry le matin ensuivant de la paît de M. le comte d'Harcourt , aïin qu'ils se pussent voir le matin même sur le bord de la mer, entre Cannes et le port de Théoule, pour y convenir derechef du jour de l'attaque. Ils s'y trouvent tous deux sur les neuf heures, accompagnés de MM. de Lanson, de Baume, de Fi-émicourt et de tous les officiers de l'armée, où, après plusieurs témoignages d'amitié reçus et donnés de part et d'autre, il fut enfin résolu que dès le soir tous les vaisseaux qui étaient audit port de Théoule commenceraient de passer du côté du Gourgean, aCii qu'avant le jour tous les postes qu'ils devaient prendre pour favoriser l'action fus.scent occupés ; cpi'il ne se ferait qu'une seule attaque , et que toutes les Iroujies, tant de l'un que de l'autre, feraient leur descente ensemble à la pointe de le-
vant de l'île Saint-Marguerite avec le couimandmcut absolu de la part des généraux et des officiers publics, ainsi que ledit sieur maréclial l'avait toujours estimé fort à propos, tantpoui' ctiv: plus puissants en un seul endroit que divisés , ijuc pour avoir plus de moyens de s'opposer à l'efl'ort des ga^ 1ères ennemies, tous les vaisseaux se trouvant unis, etgaidcr plus facilement l'enti'ée du Gourgean.

La chasc ainsi résolue , 'M. le comte de Carces et M. de Lanson furent commis par M. le comte d'Illarcourt rl'allcr avec lui sur l'amiral pour savoir de M. de Bordeaux l'état de la subsistance des vaisseaux, des galères et des troupes qui avaient été premièrement destinées à l'attaque dudit sieur comte d'Harcourt, dont la plupart étaient venues de Languedoc un mois auparavant (car pour celles du maréchal de Vitry,

ledit sieur mari[^]rlial y avait donnd bon ordre à l'avance, pour empêcher que le service du roi ne reçût aucun retardement de sa part). Ils vont donc sur l'amiral, ou, apiès avoir assemblé les capitaines de l'armée navale, ül. le <;énéral des galères et M. le bailli de Fourbin , M. de Ilrileaiix , font voir par extrait de ses provisions , qu'il avait de quoi faite subsister latlite armée, |>artie jusqu'au mois de mars, partie jusqu'à la lin de l'année, et du pain pour huit ou dix jours aux troupes de M. le comte d'Harcourt; mais les galènes n'en ayant plus que pour le lendemain 9, et ledit sieur de Bordeaux protestant ne les en pouvoir assister que de cent cincpiante tpiintaux pour le plus (tpii n'était que pont' iltân jours auxdites galères, et qu'encore les faiidrait[^]il prendre sur celui qu'il avait destiné pour lesdites troupes), on prie MM. de Lan.son, de Baume, de Frémieourt, de voir le soir même M. le maréclial de \itry, pour savoir de lui, s'il ne pouvait point les en accommtHler , d'envoyer quatre eent cinquante quintaux pour faire aller lesdites galères justpi'au 16 ou 17 , pendant lequel temps l'on en faisait à Fréjus, a Saint-Tropez, de quoi les (aire vivre du jour à la journée , ainsi ipie les avis du sieur président Seguiraii le faisaient espéivr.

Ils vont donc trouver ledit sieur mai-éelial, auipiel ayant fait la proposition et demandes susdites , il leur répondit que tout ce qu'il avait de paitv'poiir scs troupes, tant pour faire un peu de provision dans les Iles que pour leurdistribueràrcinbarquement, ne montait pasà ce nombre; il leur olfré ensuite de leur faire ouvrir les magasins yjour en voir la vérité, leur témoignant au surplus «pie la passion «pi'il a pour cette affaire [^]ûiit cause «pi'il avait déjà fait donner à Fréjus deux cents charges de blé pour lesdites galères, et une promesse pure et sim[£ de deux mille écus à M. leur général pour trouver de l'argent dessus ; que, pour son

regard, ses moyens présents ni ses provisions ne pouvaient s'étendre à «{avantage, mais «pi'il lui semblait «pie le meilleur' expédient «pi'il y eût à prendre en cette nécessité', était que puis «pie l'armée navale avait encore beaucoup de vivres , il ne fallait «pie retirer quinze ou vingt des plus grands vaisseaux, et laissant ainsi de «pioi s'en retourner à Toulon. prendre le reste de leurs vivres; et «pie par ce moyen

RELAXATION VÉRITABLE. — DÉCEMBRE 1636. 217

elles en seraient pourvues pour plus de temps qu'on n'aurait besoin de leur présence.

Avec cette réponse , MM. de Baume et le Fronirot s'en moururent aussitôt à l'amiral, et reviennent le lendemain matin avec une offre par écrit de M. de Bordeaux , qui portait que si M. le maréchal, d'Artrj lui voulait sincèrement remettre toutes ses provisions^ les fours et les moulins qui étaient en sa puissance , il s'en engageait de faire subsister les vaisseaux, les galères et généralement toutes les troupes dudit sieur maréchal et de M. le comte d'Harcourt, jusqu'à la fin de l'année. Mais comme cette proposition n'était qu'une chimère incapable de produire aucun bon effet , tant pour le temps qu'il y fallait tarder que pour l'impossibilité de la chose, et que d'ailleurs ce s'en était passé entre ledit sieur maréchal et M. de Bordeaux ne permettant pas au premier de prendre aucune confiance à l'autre, ledit sieur maréchal ne jugea pas aussi la devoir accepter et commettre son honneur et la sûreté des troupes qui étaient sous sa charge entre les mains de son ennemi , puisque c'était à lui de répondre de tout ce qui en pouvait arriver au préjudice du service du roi et repos de son gouvernement , et que le blâme ou plutôt le crime qu'en pourrait encourir M. de Bordeaux il ne l'en pourrait pas garantir;

enfin, après avoir proposé de ne garder tantôt que huit galères, tantôt que six, lesdits sieurs de Baume et de Frémiconrt s'en retournèrent à l'amiral sans résolution, et les galcs furent contraintes le 11 ensuivant de s'en aller du côté de Toulon , où elles arrivèrent le jour même, et par leur absence rompirent enlii*remeut le dessein d'attaque des lies.

Voilà comment une entreprise si expressément commandée du côté de la cour., si ardemment souhaitée de la part de ceux qui eu devaient être , si in^tiemment attendue de toutes parts, et pour laquelle on s'était «i^puRliquenaent et si ouvertement déclaré durant près de quatre mois, manqua tout d'un coup, en apparence faute de quatre cent cinquante quintaux de biscuit, mais en effet l'extrême nécessité des vaisseaux , ceux des escadres de Provence et de Normandie étant à bout ■le leurs victuailles et ne vivant que du pain frais qu'ils faisaient faire en terre il y avait plus de quinze jours , et des autres la plupart ne pou- I. . a8

vait aller jusqu'au 20 décembre seulement ; de sorte que M. de Bordeaux, qui avait la direction de tout, jugeant bien que l'atta<jue de» îles n'était ps une airuire de huit jours , que la présence de l'armée navale y était nécessaire pour se c'onserver la communication de 1^ teri'e feç^ae, qu'iln'avait psdc quoi faire subsister les troupes de M. Idi comte d'Harcourt, et qu'il serait Justement chaî'gé envers le roi de l'événement de tous ces dcHiiuts , les galèi't^ étaq^ arrivées contt'e son attente, il lit artificieusement couler le temps des vivres qu'elles avaient apportés, tantôt pour le maïupie de bateaux et tantôtfaisant jouer aux barres àUtuitic de vaisseaux (ju'il faisait passer et repsser du Gourgean àUthi^ulc, etdu Théoule au Gourgean, pour arriver à cette lin de i-ejeter siir leur général le manquement de l'attaque,

vuique la vigilance et l'ailection du mai'échal de Vilry lui ôtaient le moyen de lui pouvoir endosser cette pièce. C'est ainsi que la malice , imprudence et mouvements déréglés d'une personne qui devait agir avec franchise , bonne conduite et sanspssion, comme la charge qu'il en avait, sa profession, et l'importance de la cliose le voulaient pat;- toutes sortes de raisons , ont ôté^à tant de gens d'hoiineup le moyen dē se signaler et bien souvent; mais celui qui ne lit jamais bi^ n.ne pouvait ps mieux faire en ce rencontre, puistjue les vieille&JÉMiauvaies habitudes ne se puvenOc^nger sans une métamorphioejejâit» exemple de celui tpii les a o|pj|rac-tées. '■ »

Maintenant, pour déti-ompr les esprits prévenus des artifices de la calomnie des méchants contre les gens de bien , il sera bon d'éclaircir un pu les choses en faveur de la vérité, afin (jue pr leurs diverses façons d'agir on puisse mieux juger de ceux qui sont capbles de louange QU de blâme, et qui méritent le châti-ment ou la bienveillance du maître.

En cette alfaire, il n'y a que M. le maréchal de Vitry et M. de Bordeaux à considérer, à cause des divei'ses fonctions de leurs puvoii*» et de leurs charges : voyons succinctement ce qu'ils ont fait , car]xhu' les auti-es, ils ne puveiit avoir contribué tpie leur consentement à ce qui était bien conduit, ou une lépugnance in-utile à ce qu'ils voyaient aller autrement. ' -

REL,vnO> VÉRITABLE. — DKCEMBUK 16M6.

Quant au martfehal .le 1^, h sibsisUnce a« geiM. de guerre , le> taire approcier <|uai«l il ^ temp* , l'entreraise de mn autori-té «Hoi le besoin et le courage dans l exécution, sont propremeill les clioses ...i dépendaient de lui ; tout Iç its^e pour arriver à

cette fiée «wme les ■bateaux , les préparntifo et Ũ pMviiyance
^ur faire sufeister rarmée navale, ou n'engager pas si avant les al-
laires s'il y avait de l'impuissanoc , était absolument du fait et de
la disposition de M. de Bordeaux.

Il faut voir si le premier ir'h*jnqié à quelqu'une des obliga-
tions qui le legardaient, et si l'autre a feil dans le temps et avec
jugent ce

(lu'il avait à faire. ./ * i • ui

Potu* le premier et second point «le l'artirle pn^«M^enl , il a
M visible à toute la province que le maréchal de ^ ilry a pleine-
menV satisfait a ce qui le pouvait oonceriier pour ce l'egard ,
ayant fait subsister les troupes aux lermesqu'il fallait, et simplc-
qient selon leur nombre, pour ' ne désespérer pas un petit canton
de pays accablé de la multitude de plus de cent trente codSpa-
gnies de pied , de cent maîtres eUectife et de la plupart de la no-
blesse de Provence dtuanl'un mois ou cinq semaines, ' et qui avait
d'ailleurs été continuellement foulé depuis que les ennemis sont
dans les Iles. Quant k la situation des <|iartiera, elle était telle
qu'en quatre heures touWîfcs troupes pouvaient être sur Içs liet^
de leur embarquement. Or, comme les logemenU voisins «Its-dits
rieiix devaient être soigneusement gardes et conservés pour ser-
vir seulement dans le véritable temps de l'attaque , leilil sieur
maréchal avait toujours été d'avis de tenir les gens de guerre
dans un juste éloignement pour cet effet , et ne les faire avancer
que deux ou trois jours, auparavant ; mais il fut contraint de se
rendre aux pressantes instances de M. de Bordeaux, qui assurait
que tout était, prêt , ne voulant pas lui donn» ■ prétexte de dire
qu'il manquât rien de sa part.

Quant au troisième point du susdit article, M. de Lanson et quantité de gens d'honneur sont témoins que le maréchal de Vitry non seulement n'a jamais refusé ses ordres, ses gardes ni autre chose qui pût dépens de lui pour gagner temps ou autoriser ceux qui devaient agir, mais qu'il a toujours été au-devant par ses ordres, jusqu'à proposer à M. de Bonleaux, en présence du sieur de Limmon, que s'il voulait

envoyer €{ucl(|u'iiii tle sa- part aux lieux-j^rcouvoisins dans la montagne, pour y prendre jusqu'à trois mille chaises de blés q[«'d le ferait accommoder par deux ou trois de ses gardes, et qu'il était prêt ■ <le s'obliger avec lui de dix mille écus, Iç^ites les fois qu'il en serait. besoin par le service du roi, bien loiit d'Woir fait fermer les greniers par empêcher que ledit sieur de Bordeaux n'y trouvât de quoi faire subsister l'armée navale; et faut mettre que cette dernière offre lui fut faite par ledit sieur inai-éclial^i Antfeer, pins d'un mois avant la rupture de l'attaque des îles.

On ne du rien ici du «piatrième point, vu <pie le maréchal de Vitry n'a pas été en point d'en venir là, et que .son affection passionnée au service du roi, t'aux qu'il a rendus en tant de renommées importantes, la cJialeur avec laquelle il se prie à tout ce qu'all'ecüonne M.le caissier, et une dépense de cent-trente mille livres qu'il a faite- <le son argent et moins d'un mois pour se fournir de poudres, mèches,]>Iou)ls, tartanes, bateaux, officiers d'artillerie, feux d'artifice, planches à se brûler dans Ifes îles, ik>îs de plates-formes et autres choses al^luinent nécessaires que les chicaneries et la mauvaise volonté de ,\1. (le Bordcautjît-Jiu'- refdissent, ont été des marques visibles à tout le monde si le violent désir (|u'il avait d'obéir aux commandements de sa ma-

jest^isui-lout en cettcatlaque, n'a ps toujours été jiiscpies au piii
de Éexcès en lui. J'ajoute à ceci la pi-évoyance dudit sieur maré-
chal à faii*e «-onstruii-e aux dépns du pays les quatre grandes
plates qui devaient s<;rvir pur ladite atta(|uc, contre lesquelles
ledit sie'iu- de Borilcaux ii'a rien oublié pur les d«'crier, affii^ que
les gens de guerre i-efusassent de s'embaïquer dessus, et pur les
faire ph-ir, comme ih est arrivé dhine, en refusant les anci'cs et
les câbles, proprtionnés qui leur faisaient besoin, voyant que pr
l'épitaive qui avait été ibite au Gourgean elles tournaient aussi
prestement et faisaient autant de diligence qu'un bateau bien ai-
mé de voyagciu-s , et que les prsonues de bon sens et
entendue%àn métier non seulement li» approuvaient ,

ci CI|ICIUUC<^ylUI hvm» m.w }

fumais les tenaient puu- les plus util^pi('x>es de la descente'
<|u'on avait

. ' à faix; ; mais ledit sjeur de Boi'deaux , dans la haine qu'il pr-
tail au maréchal de Vit^/ pree qii'ilie pressait continuelleraent de
faire ce

vi: .

RELATION VÉRITABLE. — DÉCEMBRE 163G. Wt . ipi.'tl làl-
lait pour y panenir, M au sieui* Duplessis-Besançon , (|ui en était
l'iiiTenteur, pour aroir reconnu qu'il avait les yeux trop ouverts il
ses arlilices, contre sa propre connaissance et pour suivre l'Rijus-
licc de ses aniniosiuts, aimait inie^ U^t hasarder que de laisser
airiver aucuii genre de malice; il est AlltT dÉi i bien justifié jus-
qu'ici <|us ledit sieur maréchal n'a rien omis dot choses qui pou-
vaient dépendre de lui pom- mettre a iin^'cnlrspric d'.<Utaqier
les Iles. Voyons si M. <ie Bonleaux a fait de mÀic, elm^les piépa-

nitHs, les Irateaux et tartanes pour rembarquement des troupes et la subsistance de l'armée navale ont été prêts à temps et en la ipiantité nécessaire. *1

Premièrement, quant aux piépaiatifs ronsistant en fort peu de choses, suiveur le contrôle qui en a été envoyé à In cour avec le prix de chai'une et la eertIGcation du sieur de Boniiefous, iii-géiiiienr du roi, qui en faisait la reception pom- M. le maréchal de Vitry, il est certain cpi'ils ne montent pas à huit mille livres et <|u'ils ne sont arrivés au Gourgean sur neuf petites tartanes qu'environ le '2A de novembre , quelques soUicilalions et-Uns-taiioes réitérées quecMiiit sieur maré- * * chai en ail faites et fait faire à M. de BonleauV , < qu'il se fût mluir pres(|uc à rien au re-gaivl de l'importance et illTlii-iiM!^ l'aftAire, que ledit sieur <le Boi-deaux eût elléctivemeiit louché cinquante mille livres pour cetelFet dès le quinrième de septembre , et qu'il efff^romis qu'il y aurait aliondance de tout dans leilit temps, même an-delà'dii mémoire qu'en avait dressé^ ledit sieur Duplessia-Besançon remis entre les mains du sieur Leruj, commissaire de la marine, dès le 23 août auparavant , et dont ledit sieur Duplessis a retenu copie sig)^ dmiît * Leroi. .■«. ,

Il «stOUssi uès-certain ipie fei quatre coulevrines oijrJril-tardvs avec leur Kqiiipage que- ledit sieué de Bordeaux devait fournir au maréchal de Mtry pour aon attai|ue ne furent livrées au sieur de RetleviHç,' commissaire-rde l'artillerie, qui Icsillevait commander, que le 4 décentre, bien^qu'il eût fait plusieurs voya-gi's et diligences pour cela ; mais outtaè«[ue les ordres qu'dlr lui dounairélaient toujoiiii-a conditionnels ou ambigus, on le ren-voyait, oomttie'pn dit, de Caïphe à Pilate, sans qu'il eût jamais pu sortir de. ce hibyritAiie , si M. de

Lanson iŕ s'eii fût mëlë , comme il est vérifié par le rapport
 que ledit sieur de Rclleviile a fait par écrit et par l'original de
 quelqu'un des* dits ordi'es signés du sieur de Bordeaux. Que s'il
 faut considérer la conduite du sieur de Bordeaux pour, l'exécu-
 tion du mémoire des susdits préparatifs, on la trouvera' dēfeci-
 tueu.se de tous points : premièrement dans l'insuflisance et au
 peu-^e personnel cpi'il commit poiū* cela; secondement, à l'irrē-
 solutionii et changement de ses ordi'es, au manque cl'argent et au
 peu de jugement qu'il fît paraitix; de les faire eml>ai'qper impar-
 faits, pour les débaix{uer à Antibes, sans néanmoins faire piest-
 pie rien achever depuis (pi'à toute force; en quoi il se perdit beau-
 coup de temps , au lieu qu'il ne fallait rien charger qui ne fCtt en
 état de servir, pour être bon ménager d'une chose si précieuse, et
 ne rien décharger que dans les lies; mais comme ce personnage
 fait son idole de la vanité, qu'il n'e.st capable (jue de la superficie
 des choses, et qu'il donne plus à l'apparence qu'à l'efTet, son
 principal but est le faste et de faire une vainc montre de cc qui
 peoÊtreprésenter l'étendue de ses emplois ,]Jour tranclier du
 grand dittaottfar et du |Mcnier mobile des aflaiiics ; dam ce
 d< *faut, le secret e^gprtŕfypatible avec sa langue , et queltpie fins
 qu'il penst être , poum u qu'on l'écoute avec applaudissement et
 déférence, il ne saurait rien taire, non pas même ce qui peut tou-
 mei-^ntfe lui; témoin ce qu'i] dit à certaines personnes, il y a
 quelque temps, qu'il voudrait que totu ks desseins de l'armée na-
 vale aboutissent à rien , moyennant qu'il en pftt attribuer la faute
 à ceux que son ambition et son humeur malfaisante lui fout tenir
 pour enne- • mis. Voilà comme ses passions et sa haine prévalent
 par-dessus son devoir, et oeqime dans la suite , en ruine des af-
 Taiiics , il a,fait réussir ses , souhaits , 'Inais.'jttnoitié seulement ,

puisque le blâmsiui in demeure , et qu'à r imitation de ceux crachent contre le«kr> tout Inhume sur le visage. f a ^

Maintenant, pour ce qui est des bateaux et tartanes néofsssiiji-ta à il'embarquement des trqif^gesijiliaqt ooiûtant, par qajBitité de pâ|fti%ni léjuslifiant, qu'il n'ât^w^ q|Àitfonante-sept des premiers en todl, et cinq des second^ «|qp|des de porter seize à dix-sept cents hommes ^çar pour oeUmqt» devaient remplacer la plate qui se perdit an Gour-

RELAT10^ VÉRITABLE. — DÉCEMBRE

(jeaii, quelque «liligeiice qu'oD j ait faite, ou ne les a jamais eues ; de faron <|uc si le maréchal de Vilrj o'eût pourvu de hoïne heure au manquement, et n'y eût pourvu, une bonne partie des gens de guerre qu'il devait coimuandcr demeurerait à terre ; mais il y avait donné si bon ordie aux dépens de sa boui;se qu'il eûtcmbarqué deux mille cinq cents hommes pour le moins , tans compter W noblesse et la cavalerie, si l'airaire eût été longue. Quant au teo-qM que lesdits bateaux et tartanes arrivèrent au Gourgean, les mêmes pièces dont il est parlé ci-dessus font aussi voir clairement que ce ne fut qu^ le 25 novembre que M. le comte de Garces et le sieur Duplessis-Besancon en furent faire la visite et le dénombrement (le leur port dès le lendemain , et que le 29 le sieur Prévôl-Dumas en lit la distribution aux majors d<> troupes, selon la répartition ipii en avait été faite dans le conseil de guerre ; de sorte <pie jusqu'à ce temps , pour le regard d'une chose si essentielle, et jusqu'au (juatrième décembre de suivant pour celui de l'artillerie , on ne saurait dire avec aucune appareiMkde vérité

qu'il ait tenu au maréchal de Vitry que les Iles n'aient été attaquées ; joint que M. le comte d'Harcourt était pour le moins aussi jaloux, tant des préhensifs et vaisseaux propres à les porter, que des tartanes et bateaux pour ses troupes, ainsi que M. de Castellan le protestait hautement tous les jours, et que l'amiral même ne passa du côté du Théoule que le 2 ou 3 décembre.

Quant à la subsistance de tous les vaisseaux et des gens de guerre destinés à l'attaque de M. le comte d'Harcourt : pour les premiers, tout le monde a vu que dès novembre les escadres de Provence et de Normandie ayant fait leur temps, les équipages ne vivent que de machemourre, qui est la poussière du biscuit et demeure au fond du lien où on le met, et du pain frais que les capitaines faisaient en terre; et pour les seconds, qu'ils n'avaient que pour huit ou dix jours de fort mauvais pain, sans qu'il fût possible de remédier, à une nécessité si générale, que avec beaucoup de temps, pendant lequel il fallait que tout se disposât de s'en aller nécessairement; l'avis que les grands vaisseaux et les mieux fournis de vivres n'ont pas seulement de demeurer à la mer jusqu'au 20 décembre, comme l'expérience le liait voir ; de sorte que si le mistral, (qui leur était contraire pour aller à Toulon, et à Tencoredun)

le LIVRE I. — CHAP. II.

cinq ou six jours, il eût fallu mettre la plus grande partie des Tnariniens à terre pour les empêcher de mourir de faim sur les vaisseaux. Que ceux donc qui essaient de rejeter sur M. le maréchal de Vitry le manquement de l'attaque des îles confessent que leur imprudence, ou leur malice, ou tous les deux ensemble, en ont été les principales causes : leur imprudence d'avoir si mal pourvu aux moyens nécessaires, et leur malice d'avoir porté si avant une

entrepris de t^uer sa confiance à la réputation des armes du roi ,
au repos de la puissance et à l'honneur particulier de tant de gens
de bien qui s'étaient si énergiquement résolus d'y mettre la vie ,
pour la voir honteusement faillir à la veille de l'exécution, faute
rie quatre cent cinquante quintaux de biscuit.

Et si l'on veut ajouter à ceci quelques exemples particuliers de
la Itonne conduite de M. de Bordeaux, après avoir regardé les
belles choses que l'armée navale a faites sous sa direction, au
grand regret et contre les conseils des plus braves et expé-
rimentés capitaines , et la passion du M. le comte d'Harcourt à
l'occuper diligemment , il ne faut pas voir de quelle sorte ledit sieur
de Bordeaux expliqua les intentions du roi pour le regard du fort
de Mourgues et comme l'on gouverna avec M. de Savoie et le
sieur de Maupiais de Bagnasco , tint sur ce sujet que sur celui des
vaisseaux flamands que son altesse avait nolisés pour la voiture
du sel qui lui fait besoin pour ses États, lesquels ledit sieur de
Bordeaux arrêta contre le droit des gens , et sans les vouloir ja-
mais relâcher, bien qu'il s'y fût engagé de paroles, ensuite des ins-
tances que son altesse lui en envoya faire jusqu'à Villefranche
par ledit sieur de Saint-Thomas, l'un de ses secrétaires , ait lieu
de pratiquer toutes sortes de moyens et de déférence pour se
rendre favorable une personne de cette condition, dont les assis-
tances étaient si nécessaires aux desseins du roi , que même il
n'avait pas en la justice de son côté puisque rien d'important
l'obligeait d'en user autrement.

Reste, tant pour la confirmation et pour l'épilogue de cette
pièce que pour connaître le bon jugement la prudence et la sin-
cérité de M. de Foix , à considérer dix choses : la première
, l'émotion arrivée à Marseille par son injustice pour suivre

ses animosités, ayant fait licencier l'escadré de Provence C parce que M. de Nanteuil l'avait fait

RELATION VÉRITABLE. — DÉCEMBRE 1793

friper) sans lui donner aucun paiement, espérance ni satisfaction ; chose qui porta les mariniers et soldats de ladite escadre à tel désespoir qu'après avoir cherché partout les commissaires et courriers que ledit sieur de Bordeaux avait envoyés , à faute de les trouver pour les mettre en pièces , ils pillèrent l'hôtel de la Faucon, où ils étaient logés , et de là passèrent à une émeute si violente et si générale qu'ayant appris de suite le décri des liaisons, aquiesça la hardiesse et bonne conduite des consuls, toute la ville courait fortune d'être pillée. Maintenant, pour passer à la deuxième des choses susdites , il ne faut que savoir l'état auquel est aujourd'hui l'année navale , pour l'avoir fait entrer dans le port de Toulon au lieu de l'avoir fait tenir dans la plage d'Iyyères , excepté les vaisseaux qui sont destinés pour le service de Parme. Cette faute est bien de telle conséquence que n'ayant point d'argent à donner aux mariuiers, les plus modérés se débandent à troupes, et les autres se mutinent tous les jours contre leurs chefs ; et se voyant plus ou moins à terre également pauvres, éloignés de leurs maisons et maltraités, passent jusqu'à des émeutes qui menacent de plus que ce qui est arrivé à Marseille , un grand scandale de la réputation et de la puissance du Mi et de ses armes parmi les étrangers , outre l'exemple qui est aux peuples , en un temps où leurs misères augmentent de jour à autre dans les foules qu'ils reçoivent par la multitude des affaires.

Quant à la façon dont ledit sieur de Boivleaux traite généralement ceux qui sont en quelque sorte sous sa charge, et h l'opinion qu'ils ont et que l'on doit avoir de ses bonnes conditions, il ne faut que les entendre sur oe chapitre. On le pratique on peu pour oela^et l'on trouvera que de tout le reste des hommes il n'yén a pas un insupportable pour son arrogance , plus méprisable pour tes irrésolutions et légèretéa,<oéut. ridicule pour ses actions , plus dangereux pour ses artifices ^i^iiaïihaïssable pour ses mauvaises qualités, plus incapable d'affaire par un8"lhusse présomp^on qu'il a de sa suffisance , ni mieux méritant la Bastille pour les manquements qu'il a faits au grand désavantage du service du roi depuis qu'il est en Provence , si par l'extravagancé de ses déportements (la considération de son caractère mise à part) ou ne le juge plutét digne de l'empire des petites maisqns, pour ne lui «lier

pas enlièremeiit le moyeu de donner quelque nourriture à son ambition.

Les dé|xH'lies suivantes de MM. Fabio Scot»i et de Noyers à M. l'archevêque de Bordeaux, sont relatives au secours de Parme.
»

LETTRE DE M. FABIO SCOTTI

t H. L'ARCUEvèøCE DE BORUEACX, TOL'CHANT LE SECOURS DE PARME.

D'Aalibc*, le so ileoembrt i636.

MoPTSiBim, t

Ayant eu avis de Gt'ncs rjuc les Esp;ijjiols lii-aient de l'artille-
rie de divers endroits pour attAnquer PLiisance , je vous en ai
voulu donner incontincul «avis , vous priant , monsieur , très-
instamment que les vaisseaux cl autres choses nccessaire-s pour
ce sc(. 'Oiu*s soient prêtes sans aucun d<^lai, aliii que nous n'nl-
lions si tard qu'il soit înutüé. M. le mai'ê<*hal de Vilry dit qu'il
sera pi'êt avec troupes | toutes et quantes fois que seront pi^êts
les vaisseaux pour les embarrpier ; c'est pourquoi, monsieur, je
vous supplie me faire savoir le lieu et le temps que se devra faire
ledit embanjuement, et surtout me faire la faveur de tenir ceci
bien secret et de vous assurer que je suis de toot mon cœur,

Moiisicui',

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Fabio Scotti.

P. S, Je VOUA supplie do (aire avoir les ci-jointes i M. le
comte d'Harcourt et ir .M . de Castclan , aasqoeU j'êcrû touchant
les mêmes afEaires ; et si M 'le ^valier de La Guette est encore
auprès de vous, do me (aire l'booaciir de lui (tire tfNrir ,

et n*y étant phis , de me U renvoyer. ^

L üj- -

Xjf -jqpb"-

. - ;u)nkf.«îi

DÉCEMBRE 1636

A M. I. L'ARCH. VÈQUE. DE BORDEAUX- ' De Ruel, ce
décembre 1636.

Monsieur ,

Vous êtes assez sensible aux intérêts de l'État pour juger
combien l'anéantissement du d(«sein des îles aura vivement tou-
ché le roi et son éminence; la nouvelle en a été d'autant plus laide
cjué toutes les précédentes, depuis trois mois, ne rejussaient la
cour que de hautes espérances de cette entreprise, seuH'iuit de
cegi*and armement naval qui tenait tout le monde aux écoutes
par sa pi-cinire entrée dans les mers du Levant; mais nous
connaissez trop bien ce sujet extrême de douleur j)Our qu'il faille
employer ce papier à le vous exagérer , puisqu'après tout, c'est un
malheur sans remède.

\ présent le roi vous mande à tous de vous appliquer au se-
cours de l'amie, qui, venant à réussir, réparera entièrement la
honte du premier. \ celle lin, sa majesté ordonne à M. le maré-
chal de ^'itl•y de fournir les hommes portés par l'état ci-inclus,
aux procureurs du pays , de donner le pain nécessaire pour le pas-
sage et pour six jours de trajet par terre , avec les munitions re-
quises pour la sûreté, ayant à passer à travers les ennemis; et l'in-
tention de sa majesté est que l'armée navale serve au port des-
dits quatre mille hommes, et que M. d'Harcourt et vous les
conduisiez et favorisiez leur descente aux lieux et autant de
temps que vous en priera M. le comte Fabio Scotti. Il reste .H
toute cette cour cette seule ressource de consolation, et à l'armée
navale cette seule matière d'honneur d'avoir le plus contribué au
secours d'un des principaux alliés de la France, en un temps où la

difficulté d'accoutumée la nécessité très-urgente le requiert. d'autant plus considérable. Son éminence vous prie d'y apporter tout ce qui dépendra de vous et de votre crédit, afin qu'aussitôt la présente issue l'on embarque les soldats et l'on s'achemine à ce voyage. Elle a été un peu contraincte de voir, dans un des moments où que vous m'avez envoyés, en dépense les quelques vaisseaux qui passeront les troupes destinées audit secours, comme si une si grande Hotte ne pouvait pas.

seulement rendre ce service. La cavalerie n'y sera pas en si grand nombre (que les flûtes que vous avez ne puissent y suffire. Ainsi, on espère que sans aucun retardement l'on exécutera le dessein de ce secours, et afin que les troupes y aillent de meilleur courage, l'intention du roi est (que l'on leur paie une montre en argent dans le Parmesan, en envoyant à CCI le tiers des fonds des troupes qui s'en vont de là. Achevez, s'il vous plaît, le reste, et me croyez, bien que dans une extrême amertume et blessé au vif de la maladie du bilieux,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

De Noyers.

ORDRE DU ROI

DES TROUPEES QU'IL FAUT ENVOYER POUR SECOURIR
 SECOURS DE PARME; ET ETAT DES TROUPES QUE LE ROI A
 COMMANDE ETRE TIREES DE PROVENCE POUR ETRE EM-
 BARQUEES SUR LES VAISSEAUX EMPLOYES AU SECOURS
 DE M. LE DUC DE PARME.

Fait A Ffoijp U ai iC36

Du régiment des Iles, mille hommes effectifs. . . ' 1,000 hommes. De ceux de Latour et Vailhuc, cinq cents hommes effectifs commandés pr chaque cent homaM|^|fcmn lapiuine, un lieutenant et un enseigne. . 500

De celui de Vitry, mille hommes. . . 1,000

Le régiment de Saint-Andi-é, estimé de 400

Celui de Roussillon, à 400

Celui de Coniusson 300

Celui de Castrevieille 400

Total. . . 4,000 hommes.

Si les deux cents chevaux que sa majesté &it passer de son armée qui est en Piémont à l'elfet dudit secours n'airirent aussitdt que l'infanterie sera prête à s'embarquer, l'intention de sa majesté est que si les oompgnies de cheveu-l^ers de Boiasac , Comon , Vitry , Valavoixe , Cabris et antres sont en ProtymVfUos pssent avec ladite inianierie au lieu de la cavalerie de Fiém^^ jusqu'au nombre de deux oenis, et

ORDRE DU ROI. — DÉCEMBRE

epie les rivières nécessaires aux gens de cheval et de pied pendant qu'ils pourront être en mer, et durant six jours qu'ils auront à marcher pour se' rendre à Parme, ensemble les munitions de guerre qu'il leur- faudra pour leur défense en cas qu'ils fussent at-

taqués, leur soient fournis par les ordres et les soins du sieur maréchal de Vitry.

'• LOUIS

SUBLET

Les dépêches suivantes du roi, de M. le cardinal de Richelieu, de M. de Noyers et du comte Fabio Scotti, sont relatives au secours de Parme et à l'attaque des Iles. Ces deux expéditions furent, ainsi qu'on le dit, remises à l'année IUSy.

A M. l'abCHEVÊQUE DE BORDEAUX , TÉMOIGNANT SON
DEPLAISIR QU'È

LES Iles n'ont pas été attaquées, et désirant que l'on aille

SECOURIR PARME

^ I>« Noujf, M M d^crnibre i63(à.

Mons. rarchevé^a|ylé Bordeaux, je ne pouvais i-ecevoir un plus sensible iléplaisir qulHlf||hieikire , comme j'ai fait par le l'elour du sieur deFrémicourt, <pt il iie faut plus rien espérer de l'entreprise des Iles. Le manquement est si éloigné de co-qae je m'étais promis de votre vigilance et alTection, et de la grapdq^IMliion que chacun avait conçue de ce dessein sur le bruit et l'éclat que vous et tons ceux qui employer en avaient fait, et est si contraire anx assurances ^tj^us m'aviez tous données.s depuis trois mois de l'exécution, que jén^Jiuis vous celer le mécontentement que j'ai, après cela, de voir mes ai-raees et ces pré-

paratifs demeurer sans elfct , et que tout le monde sache que ceux auxquels je confie de si imposants desseins, aient consommé le temps en querelles et contestations pour des intérêts partieiliers et pour des avantages imaginaires de charges , on il n'y en a point de véritables et de solides que dans le service, et aient employé imitilement

Jo LIVRE 1. — CHAT

de* iü rames immeiues de deniers en ennement depuis six mois, sait* aumineiret, et une des plus belles armto navales qui aient jumais été sur la œi- Méditerranée ; en quoi il aj a point d'excuse recevable, piiiigAi si l'un n'a pu faire réussir les choses àaoubait , du moins l'un a été en pouvoir de les entreprendre glorieusement. INéaiunoins, je veux réserver d'y donner mon jiigcmifat juaïu à ce que je sois particulièrement éclairci de tout ce qui s'est passé Jiàr-delà ; et ce que je vois à présent lie plus nécessnire et de plus presit^ pour léparcr en quelque sorte le lemps et l'iun-neiir qui s'est peitll^nnns ixtte vaine attente, est de porter un prompt et puissant secours à mon cousin le duc de Parme , qui est grandement pressé par les ennemis , et qui, faute d'avoir eu à lemps les troupes que je lui avais destint^es et que j'avais fait passer exprès eu Provence, a souffert d'exUéraes luiucs, les ennemis l'ayant trouvé dépourvu de forces. Je renvoie donc sur-le-champ le sieur de Frémicoiirl pour vous dire que vous ayer. à faire recevoir sur les vaisseaux de mon armée navale, et à passer en i^re ferme du côtédes Etats de mondil cousin, quatre mille hommes d'infai\|eric choisis des régiments dont je vous envoie l'étal cl toute la cavalerie qui se trouvera en Pioveiiiec ; inamhinl à

mon cousin le maréchal de Vitry de remettre incontinent toutes ces troupes ès mains de mon cousin Ic comte d'Illarcourt , et de leui' faire fournir les vivres nécessaires peiraafit lelemps qu'elles seront en mer et. pom- six jours qu'elles auront .à maniiidé^pour gagner l'Etat de Parme, après qu'elles auront été débarquées, comme aussi'les pics, pelles et autres choses qui leur seront nécessaires pour passer ; à quoi je désire que vous contribuiez de votre côté œ ^ui sera de vos soins et de voire pouvoir sans avoir autre considérationii que celle de mou l'uiivenitincnt cl service, cl qu'ensuite de cela lesdites troupes soient |x>rtée* .et conduites par mon armée navale en toute diligence et sùieté,\d^l'Italie, aux lieux qui seront indiqués par le sieur comte Fabio Scotti, sous la conduite particulière duquel et du sieur de Castelan, en qualité de maréchaux-de-camp, elles seront laissées en les descendant à (erre, faisant paraître que ce dessein a toujours été le principal, et que l'on n'a pensé à celui des lies que par,eccasiou ; et afin qu'elles puissent faire leur passage d'autant plus sAreuciit dans les Etats de moudit cou-

LETTRE DU ROI. — DtCEMBRK 1031;. J3I

sin , mou intention est que mon arrose navale a'arrête autant tie temps, et aux lieux qu'il faudra, selon ce qui voua sera proposé par ledit sieur oikpte Scotti , pour favoriser et assurer leur descente et aclieroinemenl ^ns ledit pays, ayant au surplusfdonné ordre pour leur faire payer une montre à leur arrivée dans le Parmesan; et pour finir, vous iceommande très-expressément d'a|qx>rt«^toulf^ qui dépendra de vous pour l'effet de qui est en cela ma volonté , et' pour tout ce qui regardera la satisfaction dudit comte Scotti. Sur ^fttii, atteixlant avec impatience de savoir

comme toutes choses auront été exécutées , je prie Dieu vous avoir , nous, l'archevêque de Bordeaux , en sa sainte ganle.

JJOUIS.

SuBLET.

LETTRE DE M. DE NOUERS'

X M. L'AaCHEVÊQIE DE BORDEStX.

Movsiecr ,

IV Ro«l, oe d«r«mhif *636

J'ajoute à ma première dépêche rpie le it>i, estimant i|uc le secours de Parme serait difficile avec de la seule infanterie dont fait instanee M. le comte Scotti , sa majesté a dépêché cpiant et ce courrier vers son altesse de Savoie pour faire passer deux cents bons chevaux droit .i vous, afin. que, par ce moyen, ladite infanterie étant soutenue elle fas.se son effet; vous fassiez, s'il vous plaît, tenir vos llAtes prêtes et les vaisseaux à ce nécessaires.

M. de Loynesma' assure <(ue vous devez avoir les mandementsde l'Espagne, faute desquels vous nous mandiu: n'avoir pu rien tirer des pr<icureurs du pays; et l'on travaille {Mr-deç.à à faire valoir toutes les assignations de la marine et à satisfaire à tout ce que vous demandez pir votre mémoire; mais il faut faire quelque elfort pour le serrmrs de P.vrme afin de répirer notre honneur.

L'on envoie des lettres de change pour cent mille livres, pour donner une montre aux troupes en arrivant dans le Parmesan, et

l'on en a envoyé neuf mille pour le passage de la cavalerie qui vient à voits de

Piémont. Au nom de Dieu, monsieur , autant que je suis votre serviteur, surmontez les difficultés que vous rencontrerez en cette occasion, afin de donner contentement à son éminence , et de fermer la bouclie à ceux <{ui ne vous aiment point, et me crO}ta,

Monsieur , -, ■ *

Votre très-humble et très-affectionné serviteur.

LETTRE DE M. DE NOYERS

De Noyers.

A N. L ARCHEVEQUE DE BORDEAUX

De Ruel, ce décembre 1661.

MonSire, ,

la; le lord de M. de Baume n'a rien à dire à la résolution que le roi a prise de préférer à tous autres secours de Parme. Ce n'est pas que sa majesté n'estime bien qu'il y ait bien à profiter par la construction du fort de la Turbie; mais comme il arrive souvent que la variété des entreprises les détruit toutes , l'on a résolu de s'attacher à celle-là seule , afin que l'on en puisse plus facilement venir à bout. Les moyens d'exécution seront désormais en vos mains, puisque sa majesté envoie tout ce que vous avez désiré ; il n'y a que l'article du fret des vaisseaux pour passer

rinfanterie qui a étonné son éminence, comme je le vous ai mandé, ne croyant pas que Unit de vaisseaux que le rot entretient ne soient suffisants de lui rendre ce service sans en mander d'autres; néanmoins, comme le roi ne veut pas que rien retarde cette entreprise, son éminence a assuré sa majesté qu'elle vous avait fait donner 60,000 livres pour les dépenses imprévues, sur lesquelles l'on prendra cethWIIH^tisc en toute extrémité; mais elle ne croit pas qu'il en soit besoin, puisque les barques que le pays avait données pour l'attaque des îles n'étant pas quittées du service, encore que le dessein n'ait réussi, elles pourront rendre cette assistance aux troupes de sa majesté', qui ne leur en saura moindre gré que s'ils l'avaient fait à l'attaipie des îles.^ La dépêche du roi voits donnant assez au long les intentions de sa majesté sur tout le contenu en vos dépêches, que j'ai vues et fait voir

DigitizctTby

LET. DE M. DE NOYERS. — DÉCEMBRE

Irt'fi-soignciiscnient comme toutes celles que j'ai reçues ci-devant, vous me permetlrC7.de ne vous être importun par redites, et me ferez l'honneur de me croire,

Monsieur,

Votre très-humble et Irès-afl'ectionné serviteur,

De Notées.

s M. L'SRCHEVÊQte DE BORDE.VCT, POLE LE SECOCES
DE P.VRME.

De Saint-Germain-Laye, le 6 décembre 1666.

Monsieur, l'archevêque de Bordeaux, après avoir considéré tout ce que vous avez mandé par le sieur de Baumes, et ce qu'il a revu sur les choses qui se peuvent entreprendre de là, je n'en ai point trouvé de plus importante et plus nécessaire pour la réputation de mes armes et le bien de mon service que le secours de mon cousin le duc de Parme, de manière que je n'ai rien à ajouter à ma première lettre qui sera ci-jointe, si ce n'est que je veux que l'on emploie tous les soins et tous les efforts possibles pour l'exécuter promptement, remettant à une autre saison l'entreprise des îles et celle du fort proposé près de la Turbie, quoique je les tiens toutes deux très-importantes et nécessaires; mais présentement j'estime qu'il faut préférer le secours de mon cousin le duc de Parme, et la prudence veut que l'on s'attache plutôt fortement à un seul dessein que de porter ses pensées à plusieurs et n'en assurer aucun, comme il est arrivé jusqu'ici de mon armée navale.

Afin donc de retrancher toutes les difficultés et longueurs que vous avez mises en avant sur le sujet de ce secours, j'envoie mes ordres très-précis à mon cousin le maréchal de Vitry de fournir incessamment et effectivement les troupes mentionnées en l'état que je vous envoie, et pour leur faire délivrer le pain et le biscuit nécessaire pour un mois, (puisque vous jugez qu'elles pourront être en mer, et pour six jours qu'elles auront à marcher; ensemble, les munitions de guerre dont ils auront besoin pour se défendre à leur passage, conformément au mémoire que vous en avez envoyé.

Le 4 novembre. — CHAP. I.

Je vous (loniiei'ai a»i\$, outre cela , que je prie mon frère le duc de Savoie , et raamle à mou cousin le duc de Crèquy, d'envoyer au port de Villefranche deux cents chevaux d'élite de mon armée d'Italie, pour les embaixjuer sur mes vaisseaux et servir à soutenir l'infanterie lorsqu'elle sera à terre; vous aurez donc à les prendre à votre passage, et à vous fournir des vaisseaux nécessaires à cette lin.

Pour ce cpïi est du iïomlrre des vaisseaux dont vous avez besoin pour <'C passage , je ne vois pas d'apparence qu'en comptant ceux de mon armée navale qui ont été équipi^ en Provence ainsi que ceux qui sont passés du ponant , il ne s'en trouve suffisamment pour le trajet de quatre mille hommes de pied et de deux cents chevaux, qui est le nombre de cavalerie (jui pourra être embarqué , vu même qu'il y a eu nombre de llùtcs d'Hollande frétées ; et néanmoins, s'il ne s'en trouvait a.ssez pour cela , j'estime que les mêmes barques que le pays avait fournies pour l'attaque des Iles pourront suppléera ce défaut, ne doutant point <|ue les communautés qui s'étaient disposéesà eu supporter la dépense ne continuent volontiers pom- un mois encore, si tant dure ce passage, lorsqu'elles st;ront informées par vous combien il importe à mon contentement et à mon service qu'elles me rendent encore ce témoignage de leur Ironne volonté. Je vous adresse des traites en avance sur votes pour chacune des îles , afin t(ue vous eu ménagiez et receviez l'cU'et.

Par ce moyen, chacun sachaiit expressément ce qu'il y aura en sa charge , ce sera à vous à faire qu'il ne manque rien aux vaisseaux nécessaires pour ce trajet, et qu'ils soient piéts aussitôt que, mou cousin le maréchal de Vitry fêta fournir les troupes et les munitions, et de bouche et de giïerie. En me promettant que

de votre part il n'y aura aucun manquement, je n'ajouterai rien à cette lettre, que pour vous recommander] que l'on apporte plus de secours en cette affaire que l'un n'a fait en celle des fies , et pour prier Dieu qu'il vous ait, moiis. l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte gaixle.

LOUIS

ScBLIÎT.

Digiti^eéTby

DFXEMBRE <031!.

ti x COUSL'U ET HABITASTS PE HYÈRES, POUR ASSISTER
PE I.EIjRS BAHglLES M. L'ARCUEVÈVT'E PE BORPEALX.

De par LE Rot, CONTE DE Proveace.

Chers et blen-anu^, prévoyant que l'on pourra avoir besoin pour quelque temps des bartpics tpte vous avez fournies pour porter de nos gens de guerre sur la mer, et les employer en ce qui s'olfrira à faire •lans les occasions prescnies, nous avons bien voulu vous témoigner, pr cette lettre, que nous vous savons beaucoup de grc de rairccion que vous avez fait coniiaiti'c en cela [X]jur nolie service, et vous dire que nous avons à plaisir et désirons que vous continuiez pour <|uelt|ue temps l'titretenemetit desdites barques , suivant ce tpte le sieur arcclteviVpte de Bordeaux vous fêta plus particulièrement entendre dit Itesoiii tpte nous en avons; de quoi nous remettant sur lui, nous ne vous ferons celle-ci plus expresse, ni plus longue, que jxtur vous dite tpte vous ayez à lui donner entière créance sur tout ce t(u'il vous dira en ce sujet; si n'y faites faute, car tel est notre plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye , le 20 décembre 1036.

LOÛI.S.

Subi, ET.

LETTRE DL SIEL'R FABIO SCOTTI

A M. I.'ARCHEVÊQUE PE BORPBAVX, TOLT.IIANT LE SECOURS PF. PARVIB.

De CaoDM , ie 36 ü«e«mhr# i63*(.

Monsieur ,

Avec le retour de M. le chevalier de La Guette, j'ai reçu votre lettre du 22 , par laquelle j'ai été grandement Olché, ayant vu la diOiculté que vous mettez en avant, tout-à-fait contraire à ce que nous concertâmes ensemble à l'amiral; c'est pourquoi je renvoie le même sieur chevalier de La Guette, vous suppliant, monsieur, de tout mon coeur, comme il

U\TIE 1. — CHAP. H

TOUS fera encore de ma part, de vouloir nous faire pourvoir de pain, munitions et autres choses nécessaires, afin que le secours de son altesse mon maître ne pâtisse point ; car ayant parlé à M. le maréchal de Vitry, il assure de ne pouvoir en façon du monde faire t^tte provision ; mais j'espère qu'il fera ce qu'il pourra afin

que la province vous satisfasse, monsieur, en argent pour le coût du pain des soldats. Je m'arrête ici |X) ne tirer ce copie je pourrai de M. le maréchal , et dans deux jours je serai auprès de vous, vous suppliant, monsieur, de me délivrer de la nécessité d'aller à la cour, puis-je mon Age me le permet difficilement. Le même sieur chevalier vous donnera une lettre de son altesse mon maître , et pour ce qui regarde ce que son altesse me recommande, c'est de vous prier, monsieur, de le favoriser en sorte qu'il soit promptement secouru, ne pouvant plus soutenir plus long-temps; c'est là où je finis, vous suppliant m'honorer de votre faveur, et de me croire. Votre très-humble serviteur,

Fabio Scotti.

CHAPITRE III

M. de Sabran l'usage de l'ordonnance « sur l'importance du secours de Parme, et donne à M. l'archevêque de Bordeaux de nouveaux détails sur l'armée espagnole. — M. Fabio Scouï est envoyé de M. le duc de Parme, réclame le secours promis à son maître, < qui refuse tout accommodement avec l'Espagne pour rester fidèle aux intérêts de la France . — Le roi mande à M. l'archevêque de Bordeaux, qu'étonné de ne pas voir s'effectuer le départ des troupes destinées à M. le duc de Parme ^ U envoie M. de Baume à M. l'archevêque pour lui en témoigner son déplaisir. ~ M. le duc de Savoie écrit à M. l'archevêque de Bordeaux qu'on a publié à Turin que si M. le duc de Parme n'était pas bientôt secouru , il serait forcé de s'accommoder avec les Espagnols , ce qui serait fâcheux pour les intérêts de la France. — Le roi ordonne à M. l'archevêque

de Bordeaux de faire immédiatement embarquer les quatre mille hommes de pied et les deux cents chevau-légers destinés pour le duché de Parme. — M. de Sabran annonce à M. l'archevêque de Bordeaux que M. le duc de Parme, obligé par la nécessité, et ne voyant pas arriver le secours qu'il attend depuis si long-temps, s'est accommodé avec l'Espagne. ^ Déclaration et réclamation du chevalier Fabiu Scotti, envoyé de M. le duc de Parme, sur ce qu'on le veut retenir à Toulon. Ordre du roi de laisser partir le comte Fabio Scotti. — Lettre de M. le duc de Savoie à M. l'archevêque de Bordeaux, au sujet de l'accommodement de M. le duc de Parme. — Le roi ordonne d'employer les troupes à l'attaque des Ues. — Dépêche de M. l'archevêque de Bordeaux à M. de (loyers sur l'armée navale. — Lettre de M. l'archevêque de Bordeaux au roi sur le voyage que la flotte a fait en Sardaigne. — Lettre de M. l'archevêque de Bordeaux à M. le cardinal de Richelieu sur ses démêlés avec MM. de Vilry et d'Harcourt. — Le roi envoie un courrier à M. l'archevêque de Bordeaux pour lui ordonner d'attaquer les tics. — Le roi à M. de Bordeaux sur la descente en Sardaigne. — Etat des vaisseaux et galères restant en ponant. — M. l'archevêque de Bordeaux écrit à M. le cardinal de Richelieu la relation de ce qui s'est

LIVRE II

passi- au voyage de Sardaigne. — Le roi à M. l'archevêque de Bordeaux sur les affaires de Sardaigne. — Attaque des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat. — Relation de l'attaque par M. l'archevêque de Bordeaux. — Lettre du roi à ce sujet. — Le siège continue. — Le roi annonce à M. l'archevêque de Bordeaux qu'il

envoie M. le prince de Condé commander en Provence. — Lettre de M. le duc d'Halluin à M. le cardinal de Richelieu au sujet des Iles. — Réponse de M. le cardinal.

{Janvier — Avril 1643.}

Le fait le plus grave du commencement de l'année fut l'accommodement que M. le duc de Parme fut obligé de conclure avec les Espagnols. On a vu avec quelle vivacité le roi, M. le cardinal de Richelieu et M. de Noyers engageaient incessamment M. de Sourdis à hâter l'envoi du secours qu'on avait promis à ce prince ; ces instances furent vaines : victime de circonstances impérieuses , M. le duc de Parme consentit à traiter avec les Espagnols; et, après avoir été un instant inquiété par M. Fabio Scotti, son envoyé, fut libre de quitter la France. Voulant sans doute sortir de l'état d'inaction où il restait depuis si longtemps, M. l'archevêque de Bordeaux tenta sur Oristan , ville et port de Sardaigne , une entreprise qui eut quelque succès. Enfin, à son retour de cette expédition, il commença le siège des Iles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, qui fut conduit avec beaucoup de vigueur. A cette époque, le roi envoya M. le prince de Condé commander en Provence. ; ,

'\i'rt

.. - ... V. ■■■'vi'C'll 'Ir.'f J

j' ili. i.i -■■..'.-u.'l 7'. ;■

i': if OL

■ .j.r — ■ •.'. i WK

i'jl / .r.MÀtÀ

ipimA-

Dans cette longue dépêche, M. de Sabran donne un résumé de la situation politique des différents Etats d'Italie au commencement de l'année 1637,

RELATION

DE CE qui s'est passé de plus COSSIDÉHASLE E^ ITALIE ,
ET QUE J'AI EXVOYEE

A MOKDIT SIEUR DE BOUTHILLIER , AVEC LA LETTRE DU 10 JANVIER

Encore ipie l'on croie que l'on n'ait rien oublié par-deçà pour y avancer le service du roi, selon les moyens qu'on a donnés à son altesse de Savoie, laquelle ayant toujours eu des ministres de sa majesté piés d'elle qui n'ont pas manqué de prévoyance et de reconnaître son intention , et que la conjoncture nécessite à l'avoir pour amie intéressée, et qu'on en aurait cpielque scrupule de le dissimuler, l'obligeant à produire à bon escient des ell'ets plus visibles de sa bonne intention depuis la défection de M. le caidinal sou Irerc, je croirais faillir si, pendant que M. d'Émery et le père Monut sont à la cour, et peuL^tre sur les expédients de (aire mieux réussir le service du roi en Italie, je n'envoyais en même temps tout ce que j'ai pu recueillir des avis qui m'ont été donnés et à des personnes con6dentes , etirorr qu'il y peut bien avoir quelques artilices de la prt des ennemis , et de ceux mêmes qui ont fait ces remarques , pour rendre suspecte la loi de sou altesse, car je l'ai persuadé, la France n'a nul sujet de douter de sa sincé-

rité; mais laissant à qui je dois toutes ces considérations, je n'ai qu'il déclarer les conséquences qu'on en tire.

L'on veut que lorsque le roi lit traiter avec son altesse, elle ait dépêché pendant les longueurs des résolutions à l'empereur et en Espagne, que l'impuissance de s'opposer ni assurer ses États contre leurs armes l'obligeait à en prendre le commandement, qui lui était oflert ; et qu'il lui fut répondu de rendre les choses difficiles, néanmoins, à ne s'attacher à aucune entreprise importante sur le Milanais qui nous y pût maintenir ; que dès-lors il s'est contenté d'une médiocre puissance pour travailler le Milanais , donnant espoir que n'assiégeant

2.^e LIVRE II. — CHAP. III.

point , elle s'y pourrait entretenir et des petites prises y faire subsister le soldat, et ruiner ainsi l'année par des grandes fatigues, allant toujours sans regarder derrière, depuis le passage du Thésin, les munitions ayant manqué, ou n'ayant pu suivre, le passage des vivres ayant été difficile. L'Espagnol s'est contenté de parer au premier coup des Français, prévoyant leur défaite d'eux-mêmes. Le marquis Spinola et don Francisco de Melos ayant écrit du mois de juillet ici (pendant «pie les avantages de la bataille du Tésin étaient suivis de la ruine du Nauilic et au plus fort des progrès de notre armée vers Como , et que la terreur était si grande à Milan «pie Ton s'y croyait perdu, si M. le duc de Rohan se joignait) «pie dans le mois d'août il n'y aurait aucun Français dans le Milanais , ce que Ton croit qu'ils n'auraient pu prévoir sans une pré«;édente connaissance , non seulement de la ruine voisine de notre armée, mais que si le duc de Rohan s'y joignait l'une et l'autre armées y dissiperaient faute de vivres, avec péril des passages des Grisons et Valteline, où il y avait déjà beaucoup

semence de révolte , et qu'après l'État de Parme servirait de retraite et curée à l'armée espagnole.

On a soupçonné grandement le séjour <pe lit le cardinal de Savoie chez le duc de Mcxiène son neveu , d^ partial d'Espagne, «pioique M . le duc de Savoie eût fait bien espérer de lui , et l'on dit «pi'ncore «pi'il donnât «pieltpie assistance aux Espagnols , ils ne l'avaient mhinmoins pu produire à une manifeste déclaration, en assaillant le duc de Parme, tant pour la parenté «pie pour ne s'exposer entre le duc de Manloue et lui , qui pourraient être appuyés de France.

On explique l'envoi de la cavalerie de Piémont sur les États du duc de Modène , sous prétexte de soulager ceux de Parme , à im dessein couvert pour attirer sur lesdits États les armes de Modène, en son absence, et que pendant «pie la France ne voudra cpie porter la main dans le Milanais, sans y arrêter le pied, son altesse de Savoie, ne voyant point d'utilité pour lui, agira lentement sans hasarder rien ; et que si nous y voulions faire des assurés progrès jusipies à la cotxpiéle de la ville ou duché de Milan, la raison de la sûreté de son altesse répugne d'en procurer la prise , si ce n'est pour lui , à cause de Pigne-

RELATION. — JANVIER

roi, se trouTanl entre deux fers et sans ressource; et le Milanais entre les mains de la France ne serait pas si odieux à toute l'Italie qu'aux siennes.

Et on conclut que sans une puissante armée de France, dont son altesse craigne le retour chez soi si on soupçonnait sa sincérité, on ne peut être assuré qu'il agisse tout de bon. Mais il semble que, sous prétexte de sa santé et des incommodités, on lui pourra faire agréer de ne sortir point en personne, mais de joindre seulement les forces d'oï'i l'on serait d'accord, laissant les exécutions aux généraux français, les- (pielles ne seraient point pénétrées des Espagnols à cause du secret, letpiel, encore qu'il faut croire que son altesse ait toujours bien gardé, il est néanmoins fort douteux que ceux cpïi sont autour de lui ne l'aient pas fait, dont la plupart peuvent avoir des anciennes inclinations ailleurs que vers la France; et on m'a assuré que du Piémont on a écrit à Gènes que nul se devait persuader que la conquête du Milanais dût être ni poursuivie ni agréable à son. altesse ; et l'on a écrit d'ici , il y a longtemps, à la cour et à M. d'Émciy, et le père Gabriel Lefebure même lui en porta l'avis, (jueM. de Vci-mcs, évêque de la ScaUa , en qui son altesse avait particulière conlLince, traitait continuellement avec les ministres durai d'Espagne, dont il dépend. M. d'Emery ne jugea pas à propos que la chose fût déclarée à son altesse, à ce tpt'a dit ledit père Gabriel , espérant peut-être de pouvoir éloigner de saditc altesse ledit sieur de A erines, qui lit passer ici un paquet d'importance au duc d'Arcala par les mains du sieur Stefano Rivarola, gentilhomme génois.

L'on assure que les Espagnols ne fussent jamais entrés en Picardie s'ils n'eussent bien su que les Hollandais étaient moins dans rintention qu'en état de les travailler, et le peu de réussite de la grande armée qu'on joignit .à eux persuade que quelque jalousie les empt'cha de la seconder puissamment, et qu'ils occuperont plus le* armes d'Autriche étant aidés de quelques secours des nôtres et d'argent, sous leur propre commandement et avec

moins de frais pour la France, que <piand le* armées et le commandement sera distingué. L'on s'étonne de la liberté de leur trafic en Espagne, et que leurs vaisseaux se nolisent aussi en guerre si facilement pour elle; leur ambassadeur, passant ici de I. 31

UVRE II. — CHAP. IU.

Vfl

VeiiHie pour aller résider en France, me promet d'y faire remédier par MM. les États. Il a su que tous les blés <pii doivent venir aux Espagnols et aux Génois doivent venir, sous prétexte de Gènes, d'Amsterdam et ailleurs.

L'Eepagnol redoute fort la ligne d'Aiigleteri'e, particulièrement pour les dllicultés'dn Iralic de son argent. Et on assure que l'électeur de Bavièie a tiè un écrit de l'empereur, de oontribuer toutes les forces de l'empire en tontes occasions pour lui conserver le Palatinat et l'électorat, moyennant quoi, il a donné sa voix pour l'élection du roi des Romains, contre laquelle on dit que le marquis de Brandebourg a protesté de nullité.

Sur le sujet de la irpublique de Gènes) qui est en crainte que ses refus ne la rendent coupable de ce que soulTre le duc de Parme, mais ne s'en peut repentir, parce que si les demandes du passage lui étaient lenonvelées elle n'y peut jamais consentir), il est nécessaire de tenir pour maxime t|u'il se faut présenter et prendre les passages en même temps qu'on l'en avertit, comme je l'ai toujours fait entendre et pratiquer en huit cents hommes que je lis passer à Plaisance, dont la ville s'est conservée ; étant chose vérifiée qu'ils ne rapporteront non plus d'opposition au passage que de consentement. L'instance desquels, au lieu de servir, comme peut-être on a désiré, des marques de secourir promptement

ment le duc de Parme , a augmenté l'empêchement de le pouvoir faire, et pressé les ennemis à la ruine du pays.

Il est certain que la procédure trop partielle de la république a été réputée ici de grand préjudice et de grand péril; ce qui est cause qu'assez gérreusement on a ôté des conseils à ce renouvellement d'année leix à i|ui l'Espagnol avait par préférence réservé les tentes, avec un v(cu solennel de mettre sur les portes une Notre- Dame avec les clefs de la ville, la prenant pour protectrice, faisant couler insensiblement dans le peuple de ne vouloir aucun piolecteur en terre; licencier, comme ils ont fait, tontes levées d'étrangers, afin de n'avoir non plus de moyen <jue de volonté de résister à aucun amiable passage. Sur ce qu'ils m'en ont fait entendre, je leur ai témoigné qu'une procédiue qu'ils ont tenue si mauvaise et de préjudice au duc de Parme et à la lé-

RELATION. — JANVIER 1637. 24;i

putatioD-du roi, ue«e pourrait eiracer que par de bons efleU, et que la vraise de vettgeance les obligeait peut-<tre à veur au-devaiit par un semblant de mieux faire. Ils assurent neanmoins qu'ils aspirent di^surraais à une véritable liberté, et de se conserver en l'amitié de tous.

Il est certain qu'à Naples et Sicile, il ne s'y peut plus rien faire malgré leurs subsàles, et à mesure qu'ils y ont levé des gens de guerre misérables, le grand-duc a envoyé ciitq cents soldats , sans doute pour retirer des garnisons ceux que l'Espagnol y a, n'y ayant point de prince qui ait si hardiment levé le masque contre le roi que celui-là , lerpriel, au bruit de notre secours, a renvoyé gens et provisions en toutes les places qu'il a au voisinage de la rivièie de Magra ixmr s'y opposer , si on y passait , et avec les Es-

pagnols, sollicite le duc de Modène et les marquis impériaux tpii y ont des liefs, pour faite le même. J'en ai écrit à un ami à Floience , et de peur que des marques de ma déclaration trop oinertes pourraient être ressenties, j'ai depuis employé l'entiemise d'un uonuné le sieur de Btkioin du comté d'Avignon, <{ue je connais de longue main partial ni^nmoins du grand-duc et de la maison de Guise , peur liiirc pénétrer audit duc, comme de moi, <|uenul prince d'Italie s'était porté par-dessus l'habitude de scs prétléccssciirs contre la France; que ses galères en étaient ruinées, mais qu'il (xnivail avoir a.ssurancce de bonne heure que si, sous prétexte de la religion de Saint-Etienne, ou d'être entièrement hors de combat, il me faisait assurer qu'il ne les donnerait plus, je |)Ourrais adoucir la rigueur des ressentiments qu'on en |vciii avoir, disant que les gens cpt'il a mis vers la rivière de Magra ne sont (|ue pour la si'treté des places qu'il y a , sans prévision d'asaailiii personne, et qu'ayant eu tpielque obligation de ilonner les galères cette année passée , ce sera une luartpie de neutralité de li ouver des excuses qu'il a li'ès-légitimes «le ne les dtuincr plus.

Ledit sieur de Ibvloin m'a dit «pi'il avait eu conimission «lu grand-duc p«iur lever un régiment vers Avigiuni , qu'il n'avait aaepté qu'à condition que le pape le permit , et «pi'à Rome il lui avait été prescrit ; ce <{ui obligera «k prendre garde qu'il ne se fasse des levées au v«ûsinage dudit Avignon.

Le grand-duc envoya secours d'h«mimes et munitions de guerre dans

la Sardaigne sitôt qu'il sut l'arrivôe de notre armée navale en cette mer, cette ile-là étant plus prête à se rendre qu'à combattre si elle y fût abordée.

L'on avait eu une terreur, qui avait été générale par toute l'Italie, de la puissance de cette armée : plus elle a été proche , moins elle a été crainte , n'ayant resté que de l'étonnement que les eilôts aient si peu réponilu à l'appai'eil , néanmoins tpie les galères d'Espagne et de France en sont délivrées , et que les fautes , s'il y en a , serviront d'instruction pour une meilleure conduite et plus grande entreprise.

Un ne découvre rien d'assuré de l'accommodement du duc de Parme, pour lecfuel le grand-duc sera le plus puissant promoteur et plutôt dépasitaire de scs places que le pape , si le loisir qu'il a donné n'a suffi pour les secourir.

La repri.se de.s îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat paraissait toujours si importante à M. le cardinal de Richelieu, qu'il donna ordre à M. de Noyers de s'occuper de former la compagnie des gardes de M. de Guitault, leur futur gouverneur.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'ARCUEVÉQUR. DE BORDEAUX.

Mossibur ,

Depuis ma lettre écrite, son éminence a jugé du service du roi de faire donner une compagnie de deux cents hommes à İVI. le chevalier de Guitault, pour la garde des Iles, en qualité de compagnie du gouverneur. Le reste sera pris du régiment des lies et autres, ainsi que je vous ai ci-devant mandé. Vous trouverez ici l'ordre de la subsistance. Son éminence désire avec impatience que vous viviez bien avec M. d'Harcoiu-t pour le temps qu'il restera en levant, car vous repa.s- •serez seul en ponant. Vous venez par la dépêche de monseigneur, le sujet qui l'invite à retenir en

levant une aimée; il est si important qu'il faut tâcher à se mettre en bon état et s'y faire voir, ,l'espère

“■DigiTiredtîf CT.(7Tftfi

LETTRE DE M. DE NOYERS. — JANVIER 1637. 'JW qu'avec le secours que nous vous envoyons comptant, vous sortirez d'une partie de vas iif^cessil^ et que la calomnie aura la bouche ferraiV quand l'on saura ce que j't'cris à M. de Frémicourt.

Nous savons mille pauvretés auxquelles nous ne remédions point par impuissance : Bergançon est de cette nature, cl vous avez découvert de si longue main ce que les ennemis y trament que je n'ai pas douté que n'y apportassiez le remède convenable. Son éminence vous en écrit ses pensées, cpie vous suivrez, s'il vous plait. Ce tpt'a rapporté le religieux mériterait bien qu'il eût pris la lettre dont il dit (pie l'on a voulu le charger, et (pie l'on en eAt éclairci les suites.

J'écris à M. d'Harcourt touchant les cuirs et peaux de bullle^ son éminence n'ayant jugé (pie cela méritât sa maiu.

Il y a bien de l'apparence à ce (pi'on vous a mandé de la prise ou plutôt livraison des deux vaisseaux hollandais, et il importe (pie vous preniez la peine d'en éclaircir sou éminence aux fins (pie vous mar- (piez par la vôtre. Il importe (pie vous avertissiez, s'il vous plait, messieurs do Parlement de ne pas entreprendre davantage (Xintre l'autorité du gouverneur de la province, puisque leurs arrêts sont opposites au râlement du conseil fait en l'année 163Ô, sui' la fonction et jurifdiction des serviteurs du roi dans la province. J'ai chargé de leur en écrire en ce sens pour (pie la bonne intelligence, qui est l'Ame du service du roi , ne s'altère pas davantage.

De NoYEas.

M. de Sabran donne à M. de Bordeaux les premiers avis touchant l'accommodement de M. le duc de Parme avec l'Espagne, accommodement prévu depuis si long-temps. M. de Sabran entre aussi dans de grands détails sur les armements maritimes des Espagnols.

A M. L'ARCHIRIQUE DK KOIDBAUX.

De » Ir

Monsibuk,

7ja#»ier iHï-,

Je vous éerirai encore celle-ci, encore que, &ute d'avoir eu depuis le 24 novembre aucune de vos lettres, je suis en incertitude si vous «'les encore eu Provence; mais comme je croirais Le secours pour son altesse de Parme d^sesp^ré si vous n'jr aidez , je hasarde celle-ci pour vous donner avis, comme je fais à M. le comte d'Iiarcoort, <|ne l'on fait ici courre de divers bruits de l'accommodement de M. le duc de Parme, dont je n'ai aucune nouvelle, et la diversité persuade qu'il n'y eu a point ; car, hors ce que les ministres d'Espagne en font couler sous main, il ne s'en sait rien , et ce qu'ils disent n'est ni probable ni dommageable et préjudiciable .à nom; car ils allèguent que le seul Pandolliiii traite de la part du graiid-duc, le comte de Cai-pegno ayant cessé de la part du pape, et que les Espagnols remettront les places cpi'ils tiennent an grand-duc en dépôt, et le duc de Parme, Plaisance cl Sabionnetic, et se retirera dans trois mois de l'adhérence et protection de France , s'il n'est secouru , ce qui ne serait pas une grande perte ; et je persiste à croire que ce prince résiste géné-

reusement an parti, pour avantageux qu'il soit, pour l'espoir qu'il a en la protection de sa majesté, que tout le momie regarde ; et je crois que le pape et le grandduc ne sont pas d'accord sur les négociations, et qu'il n'est pas satisfait des Espagnols ni d'autres , et connaît rpie son autorité, la dt^nse de ses troupes et des levées sur les terres de l'église donnent jalousie n l'Espagnol , au grandduc et au duc de Parme Je crois que M. le comte Scotti est si informé des passages et de l'état oi'i ils sont, qu'il ne manquera pas de choisir le meilleur. Le secours devra d'auLant être plus puissant et bien considéré qu'il sera plus prompt, et chacun se persuatle que la honne lésolution de son altesse sera forcée par la nécessité, si on letardc plus. Je sais que de chez le prince Dnria on n'a pu assurer aucune forme de traité; mais que Pandoirini, qui est i-etourné à Plaivince, a laissé opinion à Milan qu'il y réussira.

Le tlue de Ferrandina se prépare pour aller en Espagne avec ses galèi-es, etdc celles de Doria il en a r'habillecsix, comme je vous ai mandé, pour l'accompagner au retour d'Espagne, ou plii-téil arriveront pardeçà force caisses de réales , <|ue les mêmes galères , qui seront reuforceCs , accompagneront ; et j'estime que le duc de Ferrandina de Monaco fera voile vers la Corse, encore qu'en ce temps les galères ne s'exposent pas facilement en pleine mer. Dieu veuille que l'avis vous puisse être si heureux que vous eu pioduimez quelque lion elfet , vous souhaitant, comme je le fais, accroissement de gloire et de piospérité, et à moi vos bonnes grâces , étant de tout mon coeur, de devoir et d'inclination ,

Monsieur,

Votre très-hurable et obéissant serviteur,

SsBRAS.

L'on me vient d'assurer de bonne main que les vaisseaux qui sont à Roses , an nombre de dix-neuf, sont chargés de l'argent , et je sais qu'ils promettent partir an premier beau temps. A Naples, il n'y a que quatre vaisseaux ; rien n'y bouge. Je vous ai écrit tiois fois depuis moins de quinze ou seize jours par la voie des felouques de M. Scotli.

Il est arrivé ici , du ponant, quinze ou seize vaisseaux d'Hollande ou français chargés de blé, que les Espagnols ou ceux de Gènes pour lesdeux ont procuré il y a long-temps; mais l'on trouve ici qu'ils coûtent plus du tiers que celui de Provence et Languedoc, et il vaut le tiers moins; cela u'empêche pas de désirer les nôtres, et comme il est très-nécessaire que sans ordre du roi il n'en vienne point , il sera bon aussi de voir si, en cas d'abondance au pays, il ne sera pointa propos de faii-c du l'aient selon que ces gens-ci, et les Espagnols ensuite, en trouvent. D'ailleui-s, l'on tient l'élection du roi des Romains faite par les démonstrations qne les Espagnols ont faites, il y a plus de six jours; mais rette seigneurie n'en a point fait encore, et de Rome l'on n'eu avait point avis le 29 du passé.

J'envoie pi'ésentement Nardoyn en cour pour mes intérêts. Je vous supplie, si vous écrivez à son éminence, faire quelque cliuse pour votre serv iteur, le<|uel , s'il faut rpj'il envoie plus tôt ses assi-

i;iii(ioiu, et le\$ avoir maavalaes, ne peut survenir à toutes les nécessités d'ici.

jM. Fabio Scotti se plaint dans cette lettre des lenteurs (|ue les divisions elevces entre MM. de Bordeaux et de Vitry apportent à

l'envoi du secours de Parme.

LETTRE DU SIEUR FABIO SCOTTI

\ M. i/aHCHBVËQIE de bordeaux, TODCIANT le secours de PARME.

Monsieur,

De Toolon, e« 7 janrirr i637

Plusieurs capitaines ra'ont rapporté que vous leur avez dit que ce n'est pas à vous à fournir de vivres et de munitions de gtierre (l'embarquement est poiù- si peu de temps , qu'il faudra cheminer par terre auparavant que d'arriver à Panne) aux troupesqui doivent secourir son altes.se mon maître, disant que c'est a faite à M. le maréchal de Vitry; et bien que je ne devTais pas croire ceci , vu ce que nous avons traité ensemble, toutefois, pour ne rien négliger en chose de telle importance, j'ai recours à vous, monsieur, vous suppliant de me déclarer votre volonté, et de eonsidérer que le roi devant faire les frais nécessaires pour ce passage, il importe peu à sa m.ajcsté que l'argent sorte de la bourse que vous gouvernez ou de celle d'un autre; M. le maréchal de Vitry n'ayanl pas les provisions prèles pour cette subsistance , elles ne peuvent venir tpie de vous, monsieur; et que quand sa majesté voudra que les frais vous soient remboui-sés, il sulTit un sien commandcmciil à M. le mart^ cial de Vitry alin qu'il le fasse ou le fasse faire à la province.

De plus , les mêmes capitaines l'apportent qu'ils ont appris de vous, monsieur, que vous ne leur devez pas donner commodité

pour embarquer leui-s chevaux, alléguant que cela touche à mon-
dit sieur le maiéchal; mais parce qu'il u'est pas pi-épai-é pour
ceci, et Dieu sait quand il pourra l'être, je vous prie de vouloir
donner quatre dîtes, qui suffii-onl pour embarepicr Icsdits che-
vaux. J'ai telle coniiance en votre prudence et bonté, monsieur,
qu'il vous plaira d'exécuter les susdites

— - — Digihzed by Goo^e

LETTRE DE M. FABIO SCOTTI. — JANMER 1G37. J49

rhoses , aGn ipie la bonne volonté <le sa majesté et <le son
éminence ne soit pas vaitic pour ce <pjl concerne de porter le se-
cours à M. le duc de Panne , qui a si vivement témoigné sa dévo-
tion envers cette couronne, et In perte duquel apporterait beau-
coup de préjudice à la France. J'attendrai votre réponse pour sa-
voir comme je me devrai gouverner, et demeure pour toute ma
vie ,

Moiuieur, votre très-humble et très-obligé serviteur,

Fabio ScoTTi.

M. d'Emcry prévient M. l'archevêque de Bordeaux que les
deux cents cavaliers demandés |>ar le roi à M. le duc de Savoie
arriveront bientôt.

LETFRE DE M. D'ÉMERY

A M. L'ARCnEVèqUF. DE BORDEAUX.

Moxsbigkecr ,

D est arrivé ici, ce matin, un courrier avec les ordres du roi, à
M. le duc de Savoie, d'envoyer promptement deux cents chevaux

de cette armée , qui arrivent à Cannes dix jours après l'arrivée de ce courrier précisément, ce qu'il a effectué; et en même temps à choisir ce nombre dans les troupes qui sont ici , auxquelles il a fait commandement de partir le 8 de ce mois, qui est après-demain. Ce d'autant , monseigneur, que le col de Tende est à présent fermé par les neiges et qu'il n'y a point d'étapes établies par cette route , son altesse a jugé à propos de les faire passer par Barcelonette, jusqu'où il leur fait fournir l'étape. C'est pourquoi il est nécessaire, s'il vous plait, monseigneur, que M. le maréchal de Vitry ordonne à la communauté de Seynes et aux autres ensuite, jusques à Cannes, par la route qu'il jugera la plus courte, de recevoir ce nombre de cavalerie , qu'il renverra, s'il lui plaît, en cas qu'elle n'arrivât à temps, et qu'elle ne fût plus nécessaire à l'exécution pour laquelle elle est envoyée. L'on fait en sorte néanmoins qu'elle arrivera au lieu du rendez-vous le 18

250 LIVRE 11. — CIIAP. 111.

ou le 19 de ce mois, et son altesse vous envoie ce courrier exprès. pour vous en donner avis , de quoi j'ai cru être obligé de vous en faire part et vous avertir qu'il n'y a personne qui soit plus véritablement que moi , Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CnVBF.VAT '.

\ Turia , ce jour de réception.

M. le duc de Savoie apprend à M. de Bordeaux que les Espagnols se sont réunis en Catalogne, et le prie conséquemment de hâter l'envoi des troupes qu'on promet à M. le duc de Parme le plus tôt possible.

LETTRE DU DUC DE SAVOIE

A M. I. AACHP. VÈQm DE BORDBADX.

|>e Turia, l« i« jmvitr 16I7.

.Mon.sieur l'archevêque de Bordeaux, j'ai reçu votre lettre du 2 de ix mois, où j'ai vu que vous me faites espérer de l'affection qu'auront les soldats de l'armée navale à servir le roi par deçà quand ils en auront su la volonté de sa majesté, sur quoi je vous dirai cpie M. de la Grave étant allé par commandement de sa majesté en tous les lieux où il y a des troupes destinées poiù* l'Italie, afin de presser leur départ, j'estime qu'il sera allé en vos cpiartiers, avec les ordres nécessaires, en conformité dcsqitels je vemc aussi me promettre que voiu contribuerez de votre côté tout ce qui se pourra pour le prompt acheminement desdites troupes, qui noos sont extrêmement nécessaires ici, oii les ennemis se sont mis en campagne bien forts, ayant investi, dès le 10 du courant, Pnce-de-la-Paille, et éUmt après à vouloir exécuter (pielque plus grand dessein. Nous tâchons de remédier à tout le mieux qui nous est possible, en attendant les assistances de France.

* Secrétaire de U. d'Eaery.

.JJliUjjzed 1

LErrRR DU DUC DE SAVOIE. — .IANV. 1637. 251

J« TOUS renjciric cependant que tou» «jrez donné lieu à mon gaiellier de te servir du vaisseau Uamand, vous assurant que je correspondrai toujours, de mon côté, à toutes les courtoisies que vous exercerez en mon endroit, et que je serai parfaitement aise de vous leuioigner en toutes .sortes de rencontres que je suis.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux , votre all'ectionné à vous sen ü',

V. Ahédék

I.a lettre .suivante du roi est relative à riiivernage de la flotte tant en levant qu'eu ponant.

•V Kl. L'VttClIEV'ÊgUE DE SOSDE.U'X.

D« iMint-G«rnijin>«ti-Lajr<, cc tSpnvirr 1837.

Moiisicui' rai'chevé(|ue de Bordeaux , voulant vous faire savoir de lumne heure mes intentions toucliant mon armée navale, je vous fais cette lettre pour vous dire comme j'ai résolu de laisser pendant cet hiver dans mes ports et mers de Provence une partie des vaisseaux de madile armée et à faire repasser l'autre, sous votre conduite, dans les mers de ponant, pour les {aire radoubler suivant le rôle ci-joint, auil|ael TOUS aurez à vous conformer et à mener avec vous les vaisseaux que j'ai destinés pour «s mers de deçà , aussitiH que vous aurez mis à terre le secours de troupes que j'envoie à mon cousin le duc de Parme, lequel je veux être fait auparavant qu'aucun des vaisseaux de mon aimée se sépare. Et m'assurant que vous satisferez à ce qui est eu cela de ma volonté , je ne vous ferai cette lettre plus longue que pour prier Dieu cpi'il TOUS ait,

Monsimr l'archevêque , en sa sainte garde ,

LDITS.

Su BLET.

Des difficultés réelles ou simulées, mais toujours renaissantes, retardèrent encore l'envoi du secours de Parme. Le roi , désespérant de voir accomplissement de cette mesure si politique et si urgente, écrivit et fit écrire par M. de Noyers les lettres suivantes à M. de Bordeaux.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A H. l'archevêque DE BORDEAUX.

Monsieur ,

D« Rttcl, 1« 17 janricr

Il y a tant de donneurs d'avis dans les provinces que cela nous met en une extrême peine. Voilà que tout présentement l'on mande qu'il en ira du secours de Parme comme de l'entreprise des îles ; que l'on dit que tout est prêt, et que quand ce vient à l'exécution il ne se trouve rien; que vous demandez paiement de la poudre, plomb et mèche que vous donnez aux soldats, et que comme avant l'arrivée du sieur de Fi-éraicourt il ii'y avait point de fonds , c'était le moyen d'échouer l'affaire; que vous voulez que l'on donne le fonds des montres du régiment de Vitry, la Tour et Vaillac , et que comme on leur a donné espérance de cela, qu'ils disent hautement qu'ils ne partiront point que cela ne soit ; que c'est encore cabrer de Vitry et empêcher que ni les uns ni les autres ne marchent. R y a été remédié par les ordres que porte le-dit sieur de Frémiconrt, et à quantité d'autres inconvénients que l'on cote par les avis de delà , auxquels nous ne donnons pas plus de croyance que de raison ; mais comme le secours de Parme presse extraordinairement , le roi , pour ne rien omettre de ce qui y peut aider, envoie encore M. de Baume, avec ordre d'en solliciter l'exécution sans relâche. Je m'assure que comme il est très-

brave homme, vous serez bien aise de le revoir et de lui donner moyen de s'acquitter licieusement de sa commission, comme je vous en prie, et de me croire.

Monsieur, etc.

De Noyers.

LETTRE DU ROI A N. l'archf.v£qi;e de bordeaux.

De P«rU, le 90 janvier i63”.

.VIom. rarcliev'tque de Bordeaux , ne voyant pas que le secours de mon cousin le duc de Parme s'avance autant qu'il importe et que je le df^sire , je renvoie le sieur de Baume en Provence pour en presser incessamment l'exécution , et faire cesser tontes les longueurs et toutes les difficultés qui s'y pourraient rencontrer ; sur quoi , comme sur tout ce qu'il vous dira de ma part, même pour les choses qui vous touchent , et particulièrement sur ce tpii concerne votre accommodement avec mon cousin le maréchal de Vitry, je veux que vous lui donniez tout entière créance ; et comme il a une particulière intelligente en tout ce qui peut contribuer au succès du dessein dudit. secom-s, mon intention est que vous fassiez cas de ses avis , et le considérerez en tout ce qui s'offrira par-delà comme une personne en qui j'ai toute confiance. En me remettant sur lui de ce que je pourrais vous écrire, je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêque de Bordeaux , en sa sainte et digne garde.

LOUIS

SuBLET.

dépêches suivantes de M. de Sabrau à MM. de Bouthillier, le comte d'Harcourt et de Bordeaux, sont relatives aux affaires d'Italie, et principalement de l'État tie Parme, que le.s troupes espagnoles pressaient vivement, ce qui faisait craindre que le duc de Parme ne pût différer plus long-temps son accommodement avec l'Espagne.

EXTRAIT D L ISE LETTRE DE M. DE SABRAN

A N. m BOUTHILUEIt.

Du iB janTter 16)7.

J .ii rcru enfin, par les lettres de MM. le comte d'Harcourt et de Rurdeaiix, l'avis des ordres «pie vous me maiKicz aussi pour le secours de M. le «lue de Parme ; mais je vois toujours par leurs letli-es et celles de M. le maréchal de A'itry, qu'il y a de la crainte que ce dessein u'<*vaiioui.vse, comme «■elui des Iles, ou, pour le moins, que le nerf de guerre <pii y est il«»tin)' ne s'aU'aillisse [wr les iK'ccssiU^s «ptepeul produire le rrtaipli'menl. M. le duc «le CrcVjuy me mande «pic les «leux cents chevaux qui SC doivent rcndi'C aux quati-e cents de M. le duc de Rohan iloivent être à pri^'iil en Provence, ce qui pourra faciliter ce p.isvige, |K>iir lc«piri le di'djaripicracnl sera inalaisi^, et auquel néanmoins l'on ne li'ouvra point d'obstacles «le la pirt de celle iv'public, ipii n'en sera avertie qu'en le prenant j etrpendant , pour détourner l'opiniun (pi'un i'n a parle bruit des nouveaux préparatifs de l'armée navale, je |)crsuadc à ceux «jui en rerherchént la cause «|ue Tattaapte lies Iles ou «le Monaco en est le sujet. Pendant la retraite des galères ennemies, le «lue de Ferrandina ne se pouvant en^ouÿér * avec ses galères pour Baroclone, a été contraint de retourner en Vay. Tout «-ela n'empêchera pis que

l'exécution dudit secouni ne soit aussi pénible «jue glorieuse ; mais il y aurait plus de blâme de ne la tenter pas «pe de l'exposer à tout péril, en une nécessité de sixxvnder la constance «le «* pri-ni?e des elfels de ce «pi'on lui a pi-omis, «pic tonte l'Italie considère.

L'ne lettre m'a etc montrée en confiance, qu'un secrétaire d'état de Florence a écrite ici à celui «|ui tient avec lui correspondance, par laquelle il lui mamie (jue ledit sieur duc de Parme n'est point enœre accommodé, et «ju'il serait fort nécessaire pour le bleu de l'Italie «jiie ledit «lue et «juclques autres princes s'accommodassent avec l'Espagne. De là vous connaissez, monsieur, la vérité de ce que je vous ai écrit par ma précédente, «juc le giand-«luc se rend le plus grantl solliciteur

Knlrtr (Uni le golfe.

LETTRE DE M. DE SABRAN. — JAiSVIER 1637. '2.55

•le toii-s, pour rcmiï'C avantageuse la rfpulalion et les aliaires d'Esjiagne en Italie, pour y assurer les siennes, ce (jue peut-être sous ne jiigertas pas mal à propos de faire eounaitreà son lésident; car je sais d'ailleurs ijue c'est avec crainte de rendre la France trop oll'ensër par des pratiques si «lloign^s de l'a|)pareiKe, qu'il feint iii'anmoin.s (|uelfpie neutralité, l'Espagnol se servant de tout ce qu'il a, et de ses soldats, non seulement en ce qui toiiclie le Milanais, niais en .Sicile, Sardaigne et Naples, et par tout où il en jieut avoir besoin.

Pandollini, pour la cpiatre ou cincpiif-me fois, est revenn à Milan et retourné à Plaisance, sans que le comte de Carpegno, non plus que nul autre (à ce que m'écrit le résident de Venise), ait pu rien pénétrer de ses négociations,, ni de lui, ni des ministres

d'Espagne qui servent par-ileçà le roi avec union, secret et réussite. Ledit comte, dégoûté de cette défiance des deux parts, s'est inopinément licencié du maïquis de Leganes et de don Francisco de Melos et relire à Bologne , après avoir été sollicité par les Espagnols de faire quelque proposition, et qu'elit' serait bien reçue, et répondu qu'il ne pouvait traiter sans savoir en quel étal étaient les clioses et sans iwuvel ordre de sa sainteté.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux me manda qu'il m'enverrait l'abolition imprimée en faveur des pilotes, patrons et capitaines qui sont au service étranger î je rallends, monsieur, de vous ou de lui, pour incontinent envoyer cpicqu'un exprès à Livourne , Porto-Longone et Naples, tpi sans éclat en fasse voir le contenu aux intéressés, afin que (tendant que les vaisseaux ne sont point préparés , ni les galères , on les puisse soustraire de l'ennemi, qui en a un extrême besoin; vous assurant que presque tous les chefs dm galères dis grtmd-itlttc, qui s'étaient sauvés des débris, sont morts après leur retteite. Si chacun travaille mieux par-deçà , avec plus de coeur et de sincérité que l'on h'a fait l'année passée, le service du roi y est encore pour rèussir fort bien, et si le duc de Parme est secouru (auquel je donne avis par duplicata de l'état présent de son secours). Je n'oublierai rien de ce qui peut être espéré par tous de mes soins , afTectmii et fidélité ; sur quoi je finis avec l'espoir de sentir bientôt l'ellèt de votre protection et moyens de subsister ici , et demeure éternellement , etc.

A N. LE COMTE D'UARCOCET , GÉNÉRAL DE L' ARMÉE NAVALE

.Monseigneur ,

J'ai reçu, il y a cinq jours, l'honneur de la vôtre du 7, qui m'a soulagé de l'auxil et relevé de l'incertitude des bruits divers que mon ignorance de ce qui s'était passé en Provence et de l'état de votre armée avait autorisés; mais je suis marri qu'ils ne se soient trouvés trop terribles des désunions, des excès et des désordres ensuivis, dont le service et réputation du roi et de ses armes souffrent beaucoup, qui devaient servir de frein à la passion des animosités particulières, et en arrêter le cours pendant la nécessité d'exécuter promptement l'entreprise des des , puis<|ue de propos délibéré , et au préjudice des autres , il ne le temps fera toujours connaître avoir été plus nécessaires, on s'y était attaché. J'ai plaint, après le dommage qu'en reçoit l'État, l'atteinte qu'en a reçue votre générosité, après n'avoir pu, selon son désir, s'employer aux autres exécutions que l'importance à M. le duc de Parme vous avait persuadées, pour .Je seul objet de l'ordre des des , à laquelle la surprise, au retour de tout autre dessein , facilitait la réussite, qui en toute façon n'étaient de cette nécessité ni de la conséquence. Et votre déférence et concours de tous vos desirs à pouvoir produire quelque, et pour faciliter cette entreprise, a paru par votre modération d'attendre que vous en ayez perdu tout-à-fait l'espoir par le malheur d'autrui , à faire reconnaître la part que vous prenez au juste ressentiment de ce qui s'est passé, par le désir d'en rechercher la satisfaction à votre courage, puisque le service du roi n'en pouvait recevoir. Il est à craindre, monseigneur, que si l'aigreur éprouvée reste dans les

espts de tous ne s'adoucit, l'on ne puisse concourir avec une égale affection au dessein de. faire réussir plus utilement cet appareil, dont l'inutilité n'a rien rabattu de ce qu'il en coûte au roi et à ses provinces, et que nos ennemis ne s'en prévalent; ce qui me fait pressendre la hardiesse («vous l'espoir qu'elle ne vous scia pas désagréable) de dire qu'il est de toute nécessité d'étouffer tous les ressentiments particuliers, ou en différer les ressentiments, en sorte

LETTRE DE M. DE SABRAN. — JANV. 1737. 257

que le service du roi puisse être fait et sa imputation garantie par le délivrement de M. le duc de Parme , et que les fautes passives , les manquements de subsistance des vaisseaux et des galères (dont toutefois il s'en est consommé sans effet assez depuis six mois pour en employer un bon en exécution), servent au moins pour n'en souffrir plus la dépense inutilement et réunir les cœurs et les forces pour de meilleurs effets; que vous devez cependant vous consoler et satisfaire en ce point la vérité et la voix publique vous exemptent de tout le blâme qui en peut revenir sur autrui, et qu'il a été à propos qu'un tiers parmi l'excès; qui se trouve grand, soit trouvé de votre impartialité et générosité. J'ai reçu des lettres de M. le duc de Parme du 13. Je le vois si peu ému, quoique si menacé et si pressé, qu'il semble que la seule confiance au secours qu'il attend le rassure.

A M. L'ARCHEVÊQUE. DE. BORDEAUX.

Monsieur,

Il y a un mois que je ne suis point honoré de vos lettres et plus aussi ; mais, pourvu que les miennes soient arrivées à vous en sûreté, il me suffit, et je vous supplie, quand vous m'écrirez, me

marquer celles que vous aurez reçues, pour me sortir de peine. Je vous ai écrit quatre fois ce mois-ci. Depuis ce lieutenant déguisé «pii a porté mes dernières letti'es, le sieur de Santa-Cecilia a pa.ssé ici de la part de son altesse de Paimé, avant-hier, dé;iéclié à M. le comte Scotti ; mais il ne me vit point, et je crois «pie à celte heui-e j'ai penlii mon crédit en promettant le secours. M. Srmtti m'écrit sur ce «pie Sabrnn lui avait mandé des difficultés que le retardement avait pr«xliilcs de la saison et des ennemis, «pi'il semble «pie Sabraii veuille encore profiter du délai, «pie M. «le Parme n'en Jicut plus souffrir aucun, «jn'il sait qu'il y a dans Plaisance et Parme du blé à suffisance pour ceux «jui y sont et pour le secours, et sait où en avoir encore ailleurs. Sabi an lui maiule que ce qu'il a écrit pour une puissante diversion et pour soutenir I. 33

■m UVRE/U. — CHAP. III.

IV-spéiiiiioe -de ce que l'on -fourrait ju(>er impoMibte.^ celte heure, comme (iabraiï n'a aucim a«ia du duc de Panne il y a {dus d'nii mois, que c'est à lui à taire valoir ceux qu'il a et pounuiTre l'eirel <le secours -Mtluii la iiéccsiité du duc île Parme et les moyens qu'il doit savoir mieux i{ue nui autre de le porter et le ;faire subsister, y ayant bien de l'apparence <pie de la façon que ceux d'Espagne pressent ce qui reste de l'Etat de Panne , il ne puisse se donner loisir d'attemlre une autre saison. Kivalta a étr^ prise avec beaucoup moins de ràistance qu'ou ne croyait, et les 174 Français qui ctaienl dedans u'out pu obtenir d'être conduits dans Plaisam«, qu'ils menacent de presser fort; et s'ils ont pris certaine Ile auprès des monliiis, je crois bien, que la nécessité de farine y serait bie'fitût; mais j'estime diOicile qu'ils puissent miner ces moulins sans s'exposer à la coïlevrine du château sous la

pnitectioii duquel sont lesdits moulins; si bien que comme ledit Scotti doit être mieux informé, c'est à lui à se faire entendre. Sa-
 braït lui (ait considérer que s'il n'y va avec le secours de la cavale-
 rie, il sera maltraité dans la plaine; mais il est vrai que toutes in-
 commotlités seront toujours plus grandes par le délai , cl je crois
 que M. de Parme n'attend tpie l'heure d'être secouru pour se ré-
 soudre et renvoyer la nécessité de son accommodement s«f l'im-
 piiiissance ou faute de le vou'oir secourir, étant hors Je toute
 croyance «pie (piand M. de Parme aurait le désir de temporiser
 pour alteudre le temps d'une diversion , l'hiipatienoc et aversion
 de ceux de Plaisance est trop grande ; et n'est pas croyable que
 Plaisance et Parme, depuis le temps qu'elles toulfrent , puissent
 demeurer sans nécessité ni encore cinq ou MX mois : ce que ledit
 Scotti doit le mieux savoir.

la» galères de Naples et Sicile se sont arrêtées quelques jours
 ici pour avoir le vent lâvorable , sanK lequel leur cfaïouruie ne les
 peut porter en leurs secours ordimprea. Le duc de Ferrandiiu
 avec dix galères d'Espagne nssesr. misérables est à Savoue et Vsy
 , et l'on tient assuré que ne pouvant aller en F.spaguc <|u|avec
 peine , il réduit les chiounnes de douze galèoei de Duria à six ren-
 forcées , pour l'y accompagner ; et les desseins sont si secrets que
 l'on n'en peut l ieu, pénétrer , maisenliii ils lie se iTouveroïil en
 cette mer aucun appui. puissant de long-temps..

E>ÿ?IZT.'lM V (n

LETTRE DE M. DE SABRA.N. — JANVIER 1637. i.'VO

Le fiU du comte d'Ognate , ambasiadeur d'Espagne vers l'em-
 pereui' , est ici depuis dix jours, et dit qu'il attend l'élection du roi
 des Romains pour la porter en Espagne; mais si le duc de Saxe a

l'appelé, comme l'on dit, ses députés, je doute que son s^eour ici ou sou voyage sera lon|;.

Don Francesco de MeJos n'est pas encore parti pour aller à Cologne : à Naples, on ne parle point d'armement.

Il y a long-temps cpie je ne me trouve point honoré de vos commandements, la dernière ayant été du 24 du mois passé; ce que je dis afin que vous voyiez si quelque lettre ne se sérail pas égarée. Je vous coïitinue à souhaiter celle nouvelle année pros-pèi-e, et à moi l'honneur de vos bonnes grâces comme étant sans réserve.

Votre Irùs-hiiinhle et obéiasant serviteur ,

SvBRAV.

L'oïl dit ici , monsieur, force nouvelles dilférenlesde notre amirâet de ses desseins, que les galères et tartanes s'en sont al-lées .à Toulon et partie des vaisseaux ;'on a voulu aussi que vous , l'Honneur et M. le maléchal fussiez allés à la cour. A tous bruits je u'ai su que répondre , faute d'avis. On v ient de dire que qua-torze de vos galères étaient en Arassi. '

Al. le duc de Savoie donne le premier avis des bruits répaiidns sur raccommniodement conventionnel de M. le duc de Panne avec l'E-spagn.

LETTRE DU DUC DE SAVOIE

* M. t'ARr.HBVÉQl'E DE BORDEAUX, TOUCHANT 1,E DUC DE PAH.HE.

Du Turiu» lo 93 |iinvt«r tti iT.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux, vous ne me pouviez pas donner une meilleure nouvelle que de m'avertir des soins que vous prenez pour l'embaïquement du seoiu's qu'on doit envoyer à Parme. Ix! temps est si cher en l'exécution de cette enli'eprise, qu'on peut dii-e que le tout

(It'pend de la diligence qu'on y apportera. On a publié i<Ji quelques nouvelles fpie M. le duc de Parme avait convenu avec les Eispagnols, que n'étant secouru dans un terme préfix qu'il s'accommoderait avec eu*. J'espère que l'on pressera si fort une action de telle importance que celle de l'cmltarquement, que l'on ne laissera pas réduire ce prince en une telle nécessité, qui serait si désavantageuse à la réputation des armées de sa majesté. Je me promets donc par vos premières lettres d'apprendre quelque bonne nouvelle sur ce sujet , et cependant je me dirai , Monsieur l'archevêque de Bordeaux ,

Votre très-affectioiiué à vous servir ,

LETTRE DE M. LE COMTE FABIO SCOTTI

A H. L'ARCHEviQOB DE BORDEAUX.

De Totiloo, le jaovier 1637.

Mofisievr ,

Ayant plu au roi d'ordonner que son altesse de Parme , mon maître, soit pnimptement secourue , enjoignant et commandant pour cet elfet la provision de toutes les choses nécessaires pour ce passage, pour letpiel vous m'assurez, monsieur, que les vaisseaux

sont prêts, espérant qu'ainsi soit des troupes, et voyant que rien ne peut empêcher ce secours que le manquement de vivres et de la munition de guerre ; vu que M. le maréchal de Vitry ne la peut faire fournir, puisque les procureurs de la province dillèrent tant de pourvoir aux susdites choses qu'on ne les saurait avoir à temps; vu l'avis que j'ai de son altesse par lequel il m'assure de ne se pouvoir plus tenir que peu de jours , comme vous

LETTRE DE M. FABIO SCOTTI. — JANV

pouvez avoir vu par la copie de la lettre de la sadite altesse , traduite en français, laquelle je vous ai envoyée montrer par M. de Frémieourt : c'est pourquoi je vous supplie qu'il vous plaise de pourvoir aux vivres des gens de guerre et chevaux pour un mois à la mer , et six jours à terre , ainsi «pi'il est posé par l'ordre du roi , comme aussi aux munitions de guerre nécessaires; et puisque personne que vous, monsieur, ne le peut faire, M. le maréchal de Vitry disant n'avoir point de munitions de guerre pour pouvoir donner, vous protestant que si ceci ne se fait promptement, son altesse sera contrainte de s'accommoder à la volonté des Espagnols, au grand détriment de la gloire de France, du service de sa majesté* et ruine totale des intérêts de son altesse. Pourquoi j'ai prié M. de Castellani, maréchal des camps et armées du roi , et M. de Frémieourt, capitaine au régiment de Brézé et aide-de-camp envoyé par sa majesté pour solliciter ce secours , et M. Letpieux , contrôleur général de la marine , de rendre témoignage en temps et lieu de cette mienne protestation, et de m'aider auprès de vous, monsieur, pour parvenir à cet effet tant désiré de sa majesté.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur ,

Fxbio Sootti.

M. de Sabrait annonce à M. de Bordeaux que Gènes ayant eu avis de l'envoi du secours de Parme ne s'opposera pas au passage des troupes; M. de Sabran donne de plus quelques détails sur les armements des Espagnols.

K N. L'ARCUEV&QUE de BOBDEACX.

D< ce 4

Monsieue,

J'ai répondu depuis peu de jours à la faveur des vôtres, du 7 , par le patron Rotto, Génois, et ces lignes sont pour vous dire que Spinola a d'ici écrit à Milan , sur les avis qui sont venus de Provence et de

Monaco, que l'on embarquait mir les vaisseaux six mille hommes et cinq cents chevaux pour le secours. Sur cet avis , Gènes a tenu deux coivseila secrets , et enfin destinii un commissaire au golfe de la Spesia , oti Spinola a écrit et eu avis que le secours doit passer. Sabrait dissimule desavoir rien de l'assemblée de Gènes et dit n'avoir aucun avis ni même opinion que secours ajlle par là , mais a fuit l'étonné que Gènes s'en mette en peine, ne pouvant pas imaginer que ce soit pour y ailler, après ce que Sabran a vu, et ne croyant pas aussi , quand Gènes pourrait, qu'elle osèt attirer sur soi ce qui est destiné ailleurs et à son avantage. Et la crainte que l'on a eue que Sabran n'entrAt en des soupçons d'opposition, soit que ce ne soit pas, comme il y a apparence, le dessein de Gènes, ou que, en cas que le secours passât aillenès, Gènes en doute et le souhaiterait. Gènes ne craigne qu'il

ne reete dans l'esprit du roi une impression si mauvaise: c'est
cau.se que l'on a fcit dire il Sabran que Gènes fermerait les yeux ,
et qu'il ne faut l'avertir du dél>arvpicment(pielors<pic le se-
coursdél>arquera, etn'en demander point de licence, suffisant de
témoigner que le roi, ne doutant point tpie Gènes n'appuie plutôt
(|ue de nui'e à une aeliou où elle a tant d'intérêt avec toute l'Ita-
lie , mettant à terre en tel lieu ce qu'il a dest iné pour le ilélivi
ement du duc de Parme. Et encore que Sabran en veuille user
ainsi et qu'on l'ait assuré de toute facilité, il a néanmoins dit que
le secours passera comme ami, où il y trouvera de la disposition;
le roi n'en voidanl qu'à l'Espagne, <pti opprime le duc de Parme
avec visible mine de l'Italie; que je voulais bien croire ce <pie l'on
me faisait entendre , mais que vu les choses qui s'étaient si mal à
propos passées, et dont la plaie saignait si fort Ici autour, j'atten-
drais les clfetset la i-éassilc pour sortir de défiance. Il n'y a néan-
moins nul lien de douter, cai en ne demandant point passage ni
débarquement , mais avertissant seulement Sabran , fort de l'af-
firmative, pour laquelle il faut trois (piarts ou tpiatre tpilnts des
vfeux pour l'obtenir, on demeure dans la négative ; car ceux qui
voudraient faire délibérer en faveur de l'opposition se trouveront
en l'affirmalivc , cl Gènes , (pii a grand'peur , sera bien aise de
persuader au roi (jue si l'on éti «fift usé de même ci-devant , de se
présenter au lieu de presser un consentement de Gènes , on en
eût usé de

même qu'à prraeot ; ootra que Gènes u'uiu'n ru ic loisir de dë-
libri-ei , ni (le faire ce qu'dle désire aussi. Le duc de Mantoue m'a
prié de auis rel ire et à M. de Savoie, pour en faire part aux direc-
teui's de secoiio, (|ue si le secours la au (jnlité de la Spesia , el que
l'on désire de passeï par la Valderaaeora vers la Lunegiana, il prie
que l'on conserve on donne «mvegarde s'il est possible aux terres

du ma ixjuis Gaspard Malaspina, qui consistent en trois liefs impériaux, nommés Treschieto, V ic et lera ; ce qui naeCiit connaître que, de ce oôté-là , il n'y a point d'ordre pour s'opposer, ni pi-éparalif. .l'cn écris au comte Scolti, et |ieul-élrc trouverez-vous à propos d'en couféier, et en promcllant à Mantoue d'en terite, je ne voyais pas (jue l'on eût pensé de ce cotélà , et que ii(-anmooiis je ne doutais pas (|u'en ce cas l'on ne satisfit soti désir, et qit'aiissi l'iiitéress*' ne fit lottles caresses atix passagers. IjC duc Malaspitia s'est rendu comme sujet du duc de Mantoue , et a épousé une de Mantoue , el s'y est rendtt liabilant, ri'y ayant que sa mère et sueur ès susdits lieux.

Je vous dontie avis que, par les six galères Doria qui ont accoin- |iagné le duc de Ferrandina , l'on attend ici bientôt Imit cents caisses de réaux , el (pi'elles pisscrotit vers la Sardaigne , encxiie ■(u'elles louclicnt aux Iles; cl ce serait un coup d'étal que les vaisseaitx en petit nombre, mais en boti état, cnurusscnl par là, et que les galères, avec quelcpies vaisseaux , se fissent un peu sentir, et iju'il y eût près .Antibes de quoi veiller à ce que les îles ne soient pas rafraîchies de vivres, ou vers Villafranca; <xir je suis bien averti qu'on y est en nécessité, et qn'unç galère de Doria se piépare seule pour y allei porter ce qu'une barque de Naples a apporté chez Gènes pour- cet ell'et ; et qu'il n'y aura jamais de vivres pour deux ou trois mois , du jour • pi'ils y en auront porté jusqu'à la récolte ; à quoi il faudra piendre garde, si l'on y a encore (fuciques desseins. Et l'on s'cloiinc que les lies agissent impunément avec deux brigantins et aient pris une de nos baivpes et quelques autres choses cl armé comme en mer.

Croyez, monsieu', que je crains fort que les nouveaux délais pour le secours, ipii pi éjudicieiit fort au secret , ne le fa.ssent eti-

coi'C bien Ibrt à l'elfet et ne donnent un loisir à l'Fispagne qui se
poiirrail <^iter. Et

264 LnRE U. — CHAP. III.

encore que l'on explique que ceux d'Espagne semblent presser
moins le duc de Parme, il y a une opinion d'accord. Ci-oyez,
néanmoins, que c'est à un dessein d'être mieux en état de s'oppo-
ser au secours , ne désirant que de gagner le temps qui a été sans
doute compté pour cela ; et enfin la longueur ne peut qu'être en
toute façon préjudiciable. L'on n'eût jamais cru qu'il eût dû faire
un si beau mois de fés rier, tout étant sec et chaud ; profitons de
ce temps s'il est possible, et je n'en tiendrai jamais de mieux em-
ployé que celui qui produira des elTets véritables , qu'on tient.

Je suis , monsieur ,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Sabrax.

/*. S. Il y B trente VBÎsseaux A Rosrs , où l'on avait fait rentrer
bon nontbre d'infanterie . dont les deui tiers sont morts de mala-
die. Kt le peu de succès de notre armée fiersaade néanmoins que,
ne pouvant être ^cre plus faibles qu'ils ont été, ils se garantiront
bien encore cette année.

M. le duc de Parme, enfin obligé de s'acroramoder avec l'Es-
pagne, chargea M. Morandi d'annoncer oralement cette mesure à
M. deSabran ; la note suivante, confiée au sieur de Morandi par
le prince, devait lui servir de lettre d'introduction et de créance
auprès du résident de France à Gènes.

LETTRE DU DUC DE PARME

A M. DE S.VIRA.V

L* 4 février 1637.

MoXStElR ,

J'ai donné ordre à Morandi de vous présenter cette lettre, et ensuite d'ictJlc de vous dire de sa vive voix ce tpie vous entendrez de lui. Je vous prie de lui doiitier la meme crt-ancce que vous prêteriez à mes pntpres paroles, pttistpi'il vous explitjuera mes .sentiments, tout tels t|u'ils .sont en efTel. J'espère de vous faire encore mieux connaître

LETTRE DM DMC DE PARME. — FÉVRIER 10,17. '2(55

l.n vérité (pi'il vous dira , c(uand les occasions s'en pn'sentei-
oni , dans lescpielles j'aurai toujours une ambition très-particu-
lière de passer pour un véritable serviteur du roi et de la France,
comme je suis en ellèl , puiwpie je ne saurais etl'acer de mou ftmc
une passion qui lui est nalurclle, et laquelle me porte entièrement
à l'aU'eclion vers la France. Pour voti-e particulier, je vous estime
inliniment , et me ressouviendrai toujours des bons
témoigna(^es cpie vous m'avez donnés de votre amitié. Vous as-
surant que, soit pour votre reffird, ou poim celui de tous ceux qui
vous appartiennent, je serai toujours le même, c'est-à-dire, Mon-
sieur ,

\ v<jtrc service , etc. , etc.

.M. de Sabrai! re'pond de la sorte à M. le duc de Parme, au su-
jet de la communication que le sieur de Morandi lui avait faite de
la part de son altesse.

REPONSE

k M. I.F. Dl C UE l>\R.ue.

Mo.vsrigneur ,

Le a février 16.Î7

La réserve que votre altesse me témoigne de son allretion, toujours entière envers le roi et la France, et les grâces dont elle me favorise, encore qu'elles fassent grand elfort sur moi , ont peine de remettre mes esprits éperdus, en la surprise où je me trouve, par l'honneur de la vôtre du 4 de ce mois, que votre altesse a commandé au sieur Molandi de me présenter de sa part, en créance sur lui , me conviant de lui donner la même foi qu'à .ses propres paroles, y apfHenant plus tiît votre accommodement avec l'Espagne que d'avoir vu aucune marque de sa disposition et nécessité à si soudaine résolution. Je croyais bien avec plus de raison de voir ès mains de votre altesse puissamment les moyens de tirer raison de vos ennemis, puisque les ordres de sa majesté, au-delà de ce que M. le comte .Scotti a désire de votre part , étaient I. 34

en «ftald'élre si bien exécutés, les gens de guerre à pied et à cheval, les armes, raunîlions et appareils nécessaires à cet elTet embartpics à Toulon , et le jour nommé poiou' faire voile.

Inédit sieur Morandi ne m'a témoigné autre chose par sa créance, sinon, <ju'<!tant p'iessé, et le secours retardant par-dessus son espérance, elle avait été contrainte de s'accommoder avec les Espagnols , à deux conditions seulement: du licenciement des troupes françaises que sa majesté a eu agréable cjui la servent, et de l'entière l'Cstitioui des places et terres qu'on lui occupait,

tant au royaume de Naples que sur ses Etats , sans vouloir jamais entendre ïi aucun parti ou dessein qui fût contraire au ix)i ou préjudiciable à son service. Votre altesse aura agréable que je lui représente (encore (ju'aux choses faites, les conseils en soient pris) que les Espagnols n'avaient gai-de de refuser à votre altesse, comme je l'avais bien prévu et me suis donné l'honneur de lui écrire, aucune restitution et contentement, pour se mettre à couvert, par un consentemcnl , de la justice de vos ressentiments et d'une vengeance que les préparatifs si grands et si pressants leur rendaient si fort redoutable. L'on pourra de là tirer conséquence que les urgentes sollicitations de secoui*s n'ont été que pour faciliter à votre altesse tin accommodement plus favorable, puisqu'en l'état qu'on le voit, prêt à combatti'e, il ne lui a plu s'en prévaloir qu'en cela ; mais il en réussit au moins cette satisfaction à sa majesté, que l'appareil en ait été utile à votre altesse, encore qu'elle n'ait pas désiré d'en tirer plus, outre le service que l'on « portait de si bon c<nur à lui rendre, après <juc la tcrrein- d'un secom-s si entier avait ouvert les passages et descentes de cette seigneurie , qu'elle avait fermés ci-devant à des troupes inéδιο-ci'es (pie sa majesté ne voulait faire passer alors que proportionnées à votre besoin et avec le moins de fouie pour votre Etat.

Mais puisque le but de scs armes n'a tenda qu'au recouvrement et satisfaction de votre altesse, je m'assure que sa majesté chérira toujours votre (xmtentement, qn'eUe se persuadera devoir être bien entier sur les siqets de plainte et de ressentiraent que les Espagnols lui avaient donnés. Dieu veuille qoe^oën< <pn ont si travaillé pour ébranler sa constance , et fermer la porte à son recouvrement par ses proiwes mains

RÉPONSE AU DUC DE PARME — l'ÉVRIER 1037 io7

et par les moyens dont le roi avait satisfait à ses désirs (eu quoi ils ont, il mon avis, fait plus pour l'Espagnol que pour elle), soient assez bons garants de la réputation et de l'intérêt en un taité dont le consentement a plus tût paru que les olfres.

Quant à l'honneur que votre altesse me fait, au ressentiment qu'elle me témoigne des services que Je me suis eObreé de lui rendre, c'est un excès de sa bonté, car j'aurais très-mal suivi les commaiviements du roi et la sincère disposition de sa majesté vers tout ce qui regardait vos intérêts , si j'avais perdu une heure de ce que j'aurais pu rapporter au bien de votre service et avancement de vos désirs ; ce que je continuerai toujours avec obligation pour la persévérance qu'il a plu à votre altesse me témoigner par sa lettre en son aii'eclion vers le roi , et pour mériter, en la servant, la part qu'elle promet toujours en se> bonnes grAcés, etc., etc.

Le roi n'étant pas encore instruit de l'accommodement du duc de Parme ordonnait à M. de Bordeaux non seulement de hâter l'envoi du secours, mais encore de s'embarquer sur un des vaisseaux qui transportaient les troupes , pour diriger lui-même l'expédition.

s M. L'AaCHEVÊQCE DE BOEDEAUX.

D'Orle'jnt. Iebfé?ri«r 16I7.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux, j'ai appris comme vous avez préparé avec diligence les vaisseaux pour l'embarquement des ti-oupes que je veux faire passer au secours de mou cousin le duc de Panne; mais comme il est inutile d'avoir fait une partie de ce qu'il faut pour ce dessein si l'on ne pourvoit au reste , je mande à mou cousiu le maréchal de Vitry que je veux absolument qu'il

fasse embanjuer les quatie mille hommes de pied et deux cents chevaux que j'ai résolu d'employer audit secours , les prenant et choisissant de toutes les troupes que j'ai en Pro-

‘2Ü8 LIVRE II: — tllAP. ni.

veiu* , à la ifserve sculemeiil «le ce <|iii «■st nécessaire dans les places «le la fdle et «les îles pour leur sûreté. Et puis«{ue personne ne saurait s'employer si utilement ni si bien «pie vous k toutes ces choses qui peuvent faire réussir le passage «le ces troupes , et que même vous avez ««Ifert de leur faire donner les vivres nécessaires pour le temps «pi'elles piurront être en mer et pour les sixj«>urs «pi'elles marcheront à terre, j'ai bien voulu vous témoigner que vous ne sauriez me rendre un service plus agréable «pie de vous charger «le ce soin, comme «le tout «a: qui concerne l'embaixpiement et le jiassage «les«Iites U'oupes just-pi'k terre, et que jugeant que votre présence y est absolument nécessaire, je désire et entends «pie v««ius fassio; ce voyage , vous mettant pour cet effet sur tel des vaisseaux «le madite armée «juc vous estimerez plus k propos. V«>us assurant que , comme vous aurez les principales peines de l'embarcpient , de la nourriture , subsistance et passage des troupes , je vous saiii-ai aussi particulièrement gré «le ce «pii en réussira. Cependant je ne vous en dirai jxiint davantage, que (K>ur prier Dieu qu'il vous ait , monsieur rarchevêque de Bordeaux , en sa sainte garde.

LOUIS

SUBLET

.M. de Noyers, dans cette lettre, fait de graves et se'vère.s renioiitraiiccs à M. de Bordeaux, au sujet des discussions qui para-

lysent depuis si long-temps l'exécution des volontés du roi.

LETTRE DE M. DE NOYERS

K M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

D'Orléans, 1^{er} février 1637

J'ai un extrême regret que je ne puisse écrire en Provence* sans mander des plaintes. Tout l'été s'est passé dans les douleurs de l'inexécution du dessein des îles, et voilà « pendant l'automne et l'hiver n'ont autre entretien que la plainte du retardement de celui du secours de Pai-me Je sais

LETTRE DE M. DE NOYERS. — FÉVRIER 1637. 2^e J bien que personne n'avouera jamais en être la cause, mais aussi ne puis-je douter que le roi et ceux qu'il honore de son service n'aient grande raison de se plaindre, puisque, à qui que ce soit qu'il tienne enfin, il est constant que ses commandements ne s'exécutent point, « pendant la computation de ses armes, son argent et le temps se perdent en une saison où tout cela est bien cher, et que cela ne se peut faire que la faute n'en retombe sur quelqu'un. Je prie Dieu au moins que le mal ne continue pas, et que ceux qui vous honorent comme moi ne soient éternellement en silence ou en excuse quand le roi et tout le monde parle de Provence, tant par mer que par terre; que l'intérêt n'arrête pas le cours et l'exécution des affaires dans lesquelles toute la chrétienté ayant part, les conséquences du bien et du mal en sont infinies. Puisque vous avez vos victuailles, que vos vaisseaux sont prêts, que M. de Vitry mande que ce « point dépend de lui l'est aussi, au nom de Dieu, monsieur, terminez l'affaire une bonne fois, et vous disculpez envers le public; et donnez cette consolation à son éminence qu'enfin les choses qui sont sous ses ordres aient autant de bons

services et d'élFets comme Dieu en fait voir k tout ce qu'il entreprend sous sa vue. La Rochelle , Suze , Pignerol et Corbie ne pei'-mettent pas qu'on démente relie vérité: pour<|uoi n'y ajouter et les îles et Parme? Son éminence vous en écrit avec tant d'amour, cpieje ne puis croire tpie rien soit capable d'empêcher ni relaidier l'eiret de ce qu'elle désire de vous.

Après cela , son éminence ci-devant vous a fait mander par YL de Loynes que son intention était qu'au retour de ce voyage vous revinssiez avec vingt vaisseaux dont elle aarrt'té l'étal, pour commander seul l'armée navale du ponant, M. d'Iarcourl demeurant en Provence. L'exécution de cela dépend de l'état des affaires de delà, et de celui des vaisseaux que je ne sais point. Ce sera k vous , monsieur, à y apporter la disposition requise, et je prie Dieu de tout mon coeur qu'il vous facilite le moyen de satisfaire k ce que le public attend de vous, et k ce que son éminence en désire.

Monsieur est venu aujourd'hui se jeter aux pieds du roi avec tous les témoignages imaginables et désirables de reconnaissance de sa faute et de sincérité et confiance fraternelle plus grande que jamais pour

270 LIVRE 11. — CIIAP. 111.

l'aveuir; faites-eu, s'il tous plaît, part à tout le moude par delà, et me

faites l'honneur de me croire ,

Monsieur ,

Votre très-humble et très-afreccionné serviteur,

De Noyers.

Oans cette dépêche, M. de Sabran donne, ofliciellement avis à M. de Bordeaux de raccommodement de M. le duc de Parme.

A M. L'ARCBVIBU DE BORDEAUX.

Moysibur,

D6 Géaes, le 7 féerter 16)7.

Cette lettre va éti-e d'un style bien différent à celle ci-jointe , que le mauvais temps a retardée bien k' propos deux jours entre mes mains. M. le duc de Parme s'est enfin socommodé avec lès Espafjnois, et ce. brusquement, «près tant de négociations <pii semblaient ne . l'avoir pu ébranler;^ le tout s'est achevé le 4 de ce mois. Son altesse me mande par le sieur Morandi une lettre du même jour en créance sur lui, dont je n'ai tiré autre chose sinon ({uc son altesse, pi'cssée et voyant le retardement du secours au-delà de ses espérances , s'était accommodée avec les Espagnols, à la condition scidement du licenciement des troupes françaises cpt'il avait en garnison et de la restitution de ses teries et places , tant au royaume de Naples (jp'en ses États , sans se vouloir jamais départir de l'alfection qtt'il doit au service du roi. Je me rapporte à ce que vous m'en croirez. En substance, j'ai répondu à son altesse que jamais rien ne m'avait tant surpris que d'apprendre plus USt son accommodement que sa disposition et nécessité à cela , après que le puissant armement que sa majesté avait fait pour son secouement et lui mettre en main les moyens de vengeance, et de faire faire raison par ses propres mains, avait ouvert les descentes et passages que cette seigneurie avait ci-devant refusés à des troupes médiocres que sa ma-

LETTRE DE M. DE SABRAN. — FÉVRIER. 1637. JT1 jesU'
etiToynit , pi-oportioimées alors à son besoin et avec la moindir
foule de ses États ; car l'on tirerait conséquence que son altesse
n'aurait désiré cet appareil si grand que pour faciliter son accom-
modement plus favorable, en cpioi sa majesté aurait encore cette
satisfaction de voir que l'appareil lui aurait été utile à cela,
puisque son altesse ne s'en était voulu prévaloir plus outre, selon
les désirs du roi et disposition de ceux qui le venaient non-seule-
ment secourir , mais mettre en main les moyens de se satisfaire,
les gens de pied et de cheval étant embarqués, les munitions et
toutes choses nécessaires à cet ellét, et le jour nommé pour faire
voile. Que je ne doutais point que puisque les armes de sa majes-
té n'avaient autre but que son recouviement et satisfaction , elle
ne chérit et prit part au contentement de son altesse, qu'elle cro-
vail devoir être bien entier sur le sujet tpie les Espagnols lui
avaient donné des plaintes et des l'essentiments. Qu'il n'y avait
(en une chose faite, où les conseils sont pris) autre chose à dési-
rer, sinon que ceux qui avaient tant contribué .à ébranler sa
ixvnstance et fermer la porte à son plus entier et plus glorieux re-
couvrement (en quoi ils auraient fait plus pour l'Espagnol que
pour elle), fussent des assez bons garants de sa réputation et de
son intérêt, en un traité où le consentement nous a plus tôt paru
que la disposition et nécessité à cela.

Voilà où nos longueurs l'ont contraint. Et (pioi([ue le duc de
Parme demeure dans des marques de l'espect , s'il semble et pro-
teste de n'entendre jamais à chose <|ui soit contre le service du
roi , néanmoins il y a de notre réputation qu'il faut couvrir et
prendre d'un mauvais payeur ce qui se peut, et n'altérer p;is da-
vantage son esprit, laissant au roi ce qu'il lui plaira que l'on en
dise davantage. Je crois que l'Espagnol avait été rétif d'accorder

ce que soti altesse de Parme désirait jusqu'à ce qu'il vit si ce secou^u venait en edet , et que messieurs de cette seigneurie , après s'être assemblés, furent admis il y a huit jours, ayant dépêché au martptis de IjCganez, et qu'ils ne pouvaient tirer de leurs assemblées une résolution d'empêcher les descentes à un si grand ellbrt qui leur tomberait dessus. Le marquis de Leganez , prolitaiit de l'avis, aura donné a son altesse de Parme tout ce (p'elle a désiré ; en quoi rhonneur demeure à sa majesté que la terreur de ses armes lui ait causé satisfaction.

•IT2 livre il — CHAP. IIL

mémè du ton que les Espt[^]nok lui faisaient avant celte querelle, lui ayant rendu les jouissances de ses terres à Naples ; et cliacun voit bien qu'en gros et en detail sa majesté n'a rien épargné pour l'aider. .Ainsi , ces messieurs ièi, tpi ont dû empêcher que son altesse n'ait été ci-devaiit secourue en detail , ont encore été cause de la préci[^]tation du traité pour éviter de voir passer le secours chez eux. Vous pourrez reconnaître le reste du comte Scotli , et faire , si vous le trouvez à propos , tous elforU qu'il voie état d'exécution où le tout était , l'excès de dépense et de résolution , et la facilité qui en était parsieçà et par là , et qu'il parte avec entière satisfaction, afin de conserver neutre celui que l'on ne peut plus avoir pour déclaré ; c'est tout ce que je voua pemi dire , <pie je TOUS supplie faire participant M. le comte d'Harcourt , et me croire sans fin,

Monsieur,

• Votie très-humble et tiès-obeissant serviteur.

De Saikak.

Monsieur,

Je vous supplie de considérer le billet que je vous envoie. Jamais je n'ai pu faire taire un exemple de ceux qui ont apporté ici du blé, ni les nommés Abellée, de Hertigue, dont je vous écris à Paris, n'ont point été punis; et à cette petite quantité de blé en d'Olonne laissent ici une mauvaise impression de l'autorité du roi, en connivence des ministres, ayant porté ici le blé qu'il leur est défendu par les passeports de porter en lieu défendu, mais en Provence. Ils sont allés charger d'huile et autres choses en Provence pour prendre une descente d'y avoir été et charger des blés s'ils peuvent. Je ne sais plus quoi raporter de ma part à cela.

Instruit de l'accommodement de M. le duc de Parme avec l'Espagne, M. Fabio Scotti ayant voulu aller rejoindre ce prince, et M. d'Harcourt s'étant opposé à son départ de Toulon, il adressa la protestation suivante au conseil de l'armée navale.

Je vous prie

M. le comte d'Harcourt, général de l'armée navale de sa majesté, M. l'archevêque de Bordeaux, chef du conseil de ladite armée,

M. de Castellan, maréchal des camps et armées du roi,

M. de Baume,

M. de Frémicourt,

M. de Guérapin et autres, s'il y en a qui entrent au conseil,

Je vous fais savoir à tous comme, voulant sortir de Toulon, pour aller trouver monseigneur le duc de Parme, mon maître,

suivant son ordre, l'on m'a fermé les portes, et m'a empêché la sortie j sur quoi j'ai envoyé chercher monsieur le gouverneur, let-piel ne s'est point trouvé; c'est pourtpoi j'ai envoyé vers monsieur le comte d'Harcourt, le faisant prier qu'il donnât ordre qu'on me laissât sortir. Il ne l'a pas voulu faire, d'où , me trouvant ici arrêté sans en avoir donné aucune occasion, je vous supplie, messieurs, de donner ordre qu'on me laisse aller, et de ne vouloir pas violer le droit des gens, <pii rend assurés tous les ambassadeui's et ministres des princes, même entre les ennemis , et vous proteste que cette violence est contre toutes les lois divines et humaines et contre le service de sa majesté, à la bonté de laquelle je m'assure qu'il trouvera mauvais le procédé dont l'on use en mon enilroit, et (pie son altesse de Parme, (pii s'('»t ruinée à son service , soit si mal traitée en ma personne.

Donné à Toulon , le 10 février 1637.

Fabio Scotti.

Instruit des dispositions de M. Fabio Scotti, mais ignorant encore l'accommodement de M. le duc deParme, M. de Bordeaux avait fait enfin embarquer toutes les troupes, et ofllciellement supplié M. de Scotti de monter à bord d'un des vaisseaux de la flotte. Mais alors, ainsi qu'on le verra par les dépêches suivantes, le résident du prince déclara que son maître avait traité avec l'Elspace, (jue le secours était inutile et qu'il désirait retourner

en Piémont. Avant de partir, M. le comte de Fabio Scotti signa néanmoins une note par laquelle il reconnaissait que l'escadre était prête à mettre sous voile avec les troupes de débarqueliout, lorsque l'avis de l'accommodement de son maître avec l'Elspace était arrivé.

MÉMOIRE

D« CE QUI s'est passé EN L'BMBAEQDEIIENT DBS TEOOPBS
POUE LE SECOURS DE PAEBK.

Ayant reçu commandement du roi d'embarquer quatre mille hommes effectifs et deux cents chevaux avec les vivres nécessaires pour leur subsistance, pour aller secourir monsieur le duc de Parme par les chemins et voies qui étaient indiqués par monsieur le comte de Fabio Scotti, maréchal-de-camp des armées de sa majesté , dont ledit sieur comte Scotti aurait fait instance, à M. l'archevêque de Bordeaux , par écrit, le 23 janvier, ayant même désiré que l'argent que le roi avait destiné pour être payé dans le Parmesan fût avancé dès l'embarquement , afin de faire embarquer les soldats avec plus de gaité ; ce qui a été exécuté si ponctuellement et avec telle diligence que, depuis le 23 janvier, jusqu'au 4 février, toutes les troupes, tant d'infanterie que de cavalerie avec tous les vivres et munitions de guerre, outils et autres choses nécessaires pour ledit secours ont été embarqués et eussent parti le .5 s'il eût plu à M. le comte Scotti s'embarquer; et voyant qu'il délayait toujours, l'armée a mis à la voile le 7 ; et comme M. le général a vu qu'il ne s'embarquait point, a été obligé de faire mouiller l'ancre à deux lieues du port de Toulon.

C'est pourquoi le sieur comte Scotti est supplié de s'embarquer présentement , dans le vaisseau qui lui a été préparé , afin de conduire les secours au lieu qu'il nous indiquera, et tirer son altesse de Parme de l'oppression des Espagnols, suivant les ordres qui nous ont été donnés par sa majesté, et que le sieur comte Scotti nous a mis ès mains.

..Djûli/^ ^ Goog^Uj

FÉVRIKB 1637.

LETTRE DE M. LE COMTE FABIO SCOTTI

A M. L'ARCnEVÊqUE DE BORDEAUX.

Monsieur ,

De ToaloD, le lo Mrrier 1637.

Puisque son altesse de Parme, mon maître, n'a plus besoin du .secours que lui avait destiné sa majesté , pour les raisons que je vous ai dit de vive voix, je pars; et, montant à cheval, j'ai voulu de nouveau vous supplier de me conserver vos bonnes grâces et de croire que je suis. Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Fabio Scotti.

DONNÉE PAR M. LP. COMTE FABIO SCOTTI

A Toaloo, le JO WTrier

A la requête que m'a fait monsieur l'archevêque de Bordeaux , présents : M. de Castellan, raaréchal-de-camp , M. de Baume , M. de Frémioonrt et M. de Guérapin , je réponds qu'il est vrai que le huitième février 1637 j'étais chez mondit sieur de Bordeaux prenant congé pour m'en aller embarquer, et ayant vu embarquer

premièrement trois mille hommes de pied , et m'ayant dit mesdits sieurs que les vaisseaux étaient partis pour embarquer le régiment de M. le marquis de Vitry, et m'assurant mondit sieur de Bordeaux qu'il avait pourvu de tout les vaisseaux , et que tout était prêt , lorsqu'arriva un courrier de son altesse mon maître, lequel m'apporta avis comme ladite altesse, accablée de la nécessité des vivres et de plusieurs autres incommodités et dangers et autres raisons, desquelles son altesse a envoyé rendre compte au roi, a été contraint de s'accommoder avec les Espagnols , conservant toutefois sa même dévotion envers sa majesté : c'est pourquoi, vous remerciant tous des peines qu'avez prises touchant ce secours, je vous déclare, messieurs, que son altesse n'en a plus de besoin : partant, je vous prie de

disposer de l'armée comme vous verrez bon être , sans passer sur les États de son altesse. En foi de quoi j'ai fait écrire la présente, signée de ma main.

Fabio Scotti.

Je certifie encore qu'il est vrai que M. le comte d'Harcourt, général de l'armée navale , était embarqué il y a trois jours, et qu'il était prêt , pour ce qui dépendait de lui , pour la conduite de ce secours.

Fabio Scotti.

M. le duc de Savoie écrit à M. de Bordeaux , à propos des troupes destinées au secours de Parme, qui, selon le prince, pourraient être utiles en Savoie dans les circonstances présentes.

LETTRE DU DUC DE SAVOIE

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Do Tiirio , le lo ftrrier 1637.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux, quoique je vous aie écrit par la voie de Nice, si est que je ne laisserai pas partir ce courrier que vous dépêche M. le président de la cour, sans vous dire que nous avons reçu les nouvelles de l'accommodement de M. de Parme avec les Espagnols ; et comme ce succès fera siurseoir l'embarquement résolu cidevant, et dont les remises ont facilement porté M. de Parme à ce qu'il a fait, je vous ai voulu dire qu'il sera nécessaire de tenir en état les troupes qui étaient destinées pour le secours afin qu'elles puissent passer ici si nous en avons aiTaire. J'ai écrit à la cour afin que l'on envoie par delà les ordres à ce nécessaires , et j'espère qu'ils ne tarderont pas à vous an'iver; c'est sur quoi je finis, vous assurant que je suis, monsieur l'archevêque de Bordeaux ,

Votre alTectonné à vous servir.

J. Ahédée.

M. de Bordeaux donne à M. de Sabran le détail des raisons

qui ont d'abord décidé M. le comte d'Harcourt à s'opposer au départ de M. Fabio Scotti.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A H. DE SABRAN

D«! Toulon» le li février 16I7

Dès le 24 janvier , que M. le comte Scotti demanda que les gens , munitions et vivres, cavalerie et infanterie et outils nécessaires pour le secours de son altesse de Parme fussent embarqués, les vaisseaux furent mis hors du port de Toulon, et le tout si promptement embarqué que l'armée était à la voile dès le 7 février. Mais ledit comte Scotti accrocha le départ, étant ou feignant d'être malade , et fit perdre trois jours, que l'on croyait partir, toujours sans découvrir son dessein; de sorte qu'ayant été découvert «pi'il se préparait pour s'en aller, une personne principale fut le trouver, pour en apprendre la cause, et l'ayant un peu pressé, il lui déclara qu'il avait ordre de M. le duc de Parme de se retirer, et que s'élant accommodé avec l'Elspagne il n'avait plus besoin de secours , sans en donner autre connaissance h ceux qui' commandaient l'armée.

Cette nouveauté, procédant d'une personne qui avait si pressé le secours, surprit les esprits. Il fut prié le même jour, 10 du mois, de donner temps que M. le comte d'Harcourt, qui n'était qu'à trois lieues de là, en liât averti; il le refusa et dit hardiment qu'il voulait partir. Le seigneur qui lui avait fait cette prière, et qui l'avait visité cher, lui à cet effet, en sortit pour en donner avis à M. le comte d'Harcourt , et au même instant ledit comte Scotti lui envoya un mot de lettre par lequel il prenait congé, et s'en allait. Il renvoya chez lui , pour lui dire qu'il s'en allait le trouver, et qu'il avait quelque chose à lui dire; le comte Scotti ne lui en donna pas le temps, car il le vint trouver aussitét.

Il fut de nouveau supplié d'attendre que l'on eût des nouvelles de M. le comte d'Harcourt, et pendant ces allées et venues, il arriva. Le

iiioieil fat assemblé le 10, et là fut résolu qu'on prierait ledit comte

Sootti de ne point partir de Toulon pour trois raisons :

La première , qu'étant maréchal-doeamp des armées du roi , il n'en pouvait sortir sans le congé de sa majesté, à laquelle on allait dépêcher.

La seconde , qu'il ne faisait voir aucune chose par écrit de l'accommodement qu'il disait avoir été fait par M. le duc de Parme , et que l'on ne saurait pas, leur faisant ce discours, s'il était des amis ou non, ni •«que pouvaient être devenues les troupes fran- çaises dans le Parmesan.

La troisième, que lui, maréchal-de-camp , avait assisté et participé à tous les conseils et délibérations de l'armée, dont il avait une singulière connaissance, des forces, desseins et états des choses, joint' au bruit «pii courait «pi'il s'en allait en Espagne ; qu'il n'était pas raisonnable «pi'il s'en all.1t faire participants si- tAt les ennemis là ou ailleurs, et en profiter où bon lui eût semblé ; «pi'au moins il attendit des nouvelles du roi. Mais comme ces raisons ne le pouvaient arrêter, s'étant présenté à la porte pour sortir, s'il ne l'eût trouvée fermée par un petit rencontre qui arri- va ce jour-là dans la ville, on l'a prié d'attendre le retour de celui «pi'on a dépêché au roi sur ce sujet , etc. , etc.

Dans les lettres suivantes à M. de Noyers et à M. le cardinal de Richelieu, M. de Bordeaux annonce le départ de M. Scotti, et en même tcmiis que les vivres manquant pour entretenir l'armée na- vale sur les côtes de Provence, il s'en va en Sardaigne, où il compte trouver des blés à meilleur marché et où il pourra peut- être tenter une expédition utile au service du roi.

LETTRE OE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A. M. DE HOYERS.

A TovWn» W i« êérrwT ttSd/j.

Le 23 janvier, nous avons su que M. de Vitry et les procureurs du pays ne voulaient pas fournir la subsistance des gens de guerre , à pied et à cheval , pour le passage de Parme. Le 24 , je commençai à la faire

LET. DE M. L'ARCH. DE BORD. — FÉV. 1637. 2T

fuamir, et clic a été à bord de tous les vaisseaux trois jours après. Depuis ceia nous avons attendu les troupes, qui sont venues les unes après les autres, et ont été embanpiées à mesure qu'elles venaient.

11 y a trois jours que l'année a fait voile; mais comme M. d'Harroourt sait que M. le comte de Scotti ne s'embarque ps, il a. été contraint de mouiller pour l'attendre; enfin , après plusieurs sollicitations de s'embarquer, il nous a déclaré qu'il ne le voulait pas, pree qu'il avait reçu un courrier de la prt de son maître qui lui commandait de ne ps mener le secours, étant accommodé avec le roi d'Espgne. ^ious lui demandâmes s'il vous voulait faire prt de cette nouvelle ; il nous dit qu'il vous avait dépéclié, il y avait un jour et demi , un courrier; de sorte que nous nous trouvâmes extrêmement étonnés , plus encore quand nous sûmes que, sans dire adieu à personne, il s'en voulait aller. Ce qu'ayant

appris , nous l'allâmes prier de vouloir donner pi't au l'ai de sa re-
traite ; qu'étant officier de l'aimée il n'en puvait sortir sans congé,
et d'autant plus que nous étions avertis (ju'il s'en voulait aller en
Espgne. Ces diverses agitations nous firent résoudre à assembler
tout ce qu'il y avait ici de gens dé la pit: du roi ; où étant assem-
blés, il fut fait l'arrêt dont on vous envoie copie, et à l'instant
tous, les uns après les autres, l'allâmes voir et le trouvâmes fort
en colère et lésolu de s'en aller quelque pinc qu'on lui pût faire;
mais allant à la prie pur sortir, il la U'ouva fermée. Cet embarms
nous a conduits en un encore plus grand, d'autant que voyant les
vaisseaux qu'on avait tant eu de pine à remettre à la mer, et tous
les gens de guerre inutiles qui mangeaient les vivres, sans qu'on
pût espérer de savoir la volonté du roi de trois semaines : on s'est
résolu de l'aller attendre en Sardaigne, où l'on put être eu trois
jours , afin de tâcher à trouver là des blés de quoi faire subsister
le tout. Que si on y trouve commodité d'y prendre racine, on at-
teodra là les commandements du roi, sinon on roviendra ici pur
les y rencontrer, ne voyant que ce milieu-là entre voir périr l'ar-
mée et attendre dans un port les volontés de sa majesté.

Monsieur le comte d'Harcourt et tous ces messieurs qui sont
ici de la part du roi ont désiré que je fisse le voyage avec eux ,
quoique ma santé et la permission que m'avait donnée son émi-
nence de ne ps re-

louruer à 11 mer m'en dispensaient suffisamment ; mais je ne
pus refuser ce voyage aux protestations qu'ils faisaient qu'il était
utile au service ilu roi. Cela n'empêchera pas, s'il vous plaît, que
vous ne m'envoyiez la permission de m'aller reposer et sortir de
ce labvTintthe qui n'a point de fin.

Je vous envoie les ordres que vous aviez envoyés pour les vivres de ce secours , et la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire , afin que vous voyiez le rapport qu'il y a entre eux. Quoi que ce soit, on a obéi à vos intentions et non à vos ordres; de quoi vous travaillerez, s'il vous plait, à me faire rembourser, ayant emprunté de tout côté pour cet effet, la dépense montant à plus de vingt-trois ou quatre mille écus , le pays n'ayant rien voulu faire , ni les villes donner aucune barque par nos ordres , ayant été empêchés de l'un et de l'autre l'homme vous saurez.

Je ne vous dis rien de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de la part du roi , en croyance sur monsieur de Baume pour le fait du maréchal de Vitry, ne pouvant m'imaginer que vous me teniez assez infâme pour y consentir. Je ne demande au roi ni punition, ni vengeance de rissassinat qu'on a commis en ma personne', mais je le supplie de ne me point commander de voir l'assassin.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A Up LE CAROIVAL, PAR U. DK CAEN, TOUCHART LE VOYAGE QUE LES VAISSEAUX DU BOI ONT FAIT EN SARDAIGNE.

Ou n farter 1637-

Monseigneur ,

Votre éminence saura que personne de ceux à qui vous aviez ordonné de fournir des vivres ne l'a voulu faire, et que j'ai été obligé d'emprunter de tout côté, comme vous me l'avez commandé, pour faire non seulement ce qui était de mon soin , mais aussi de celui des autres. Tout était parti en état lorspie le comte Scotti

nous a déclaré qu'il n'y voulait pas aller; ce qui a fait prendre la résolution de le prier de ne pas partir qu'il n'eût reçu les commandements du roi et de votre éminence, comme

. LKjiüzed by.

LET. DE M. L'ARCH. DE BORD. — I fi V. 16.17. 281

. ■ >u.«isi de ne pas laisser d<^rir le* gens de gnerre qui étaient etnbar- (iées, d'autant que si on les eût laissés à Imrd attendant les cotnmandemeiits de sotre éminence, ils eussent cou-sonnié les visres, en sorte (|ii'on n'eût plus été en état de rien faire qnand ils fussent arrivés; que si on leseût mis à tcri'c, on a apprébendé qu'ils se dissipassent; de sorte que, onlie ces deux extrémités, on a résolu de passer en Sardaigne, tant potu- faire vivre les troupes, voir si l'on s'y pourrait établir, que pourdoii-nerà penseraux troupes qui sortiront du Parmesan (lesquelles on espère qui demeureront en susitens alteiidanl les ordres d'Espague) s'ils devnront secourir leur Saivlaigiie ou s'occuper à cpielque, autre dessein. Quoi f|ii'il en soit , on sera en état de se reml)ar(|iier tontes fois et (|uantesou en recevra le commaiiile-raeut, jvoir aller où voli-e éminence onlonncra. Ma santé et la permission que vous m'aviez donnt'f; de demeurer à terre, joint ee que J'avais appris que vous désiriez qiu- je vous sert isse ailicm-s, me faisaient désirer de demeurer en ce lieu pour y attemlre l'honneur de vos romman<lcmcnls ; mais, comme je sus que [•ersonne ne voulait raarêher sans moi, je me .suis embarqué, laissant' ici tout mon équipage |>our m'v reniire au premier commandement ijui me viendra de volrt;éinincnc< c, cl cc|>ciidant je laisse M. Ijcqucux en ce lieu pour faire radoubcr le vaisseau ilu roi et le galion de Guise, et quebpies auti-es qui y reslrnl, (jui semnt prêts au premieicommandement d'aller oii vous ror-

donnerez. Les vaisseaux d'Es|xigne sont toujours au golfe de Roses en état il'ètre incommoîlés quand volie éminence le jugera à propos ; la maladie y est graïulc, el ceux île terre ne veulent pas sodflrir qu'ils aient aucun commerce avec eux.

Durant qu'on radonbait nos vaisseaux , j'ai envoyé une bartpie à la Guerre, qui a pri.s un courrier dont j'envoie les paquets. J'es-père cpie Je trouverai où je vais moins de contradictions qu'en ee pays pour v servir le roi , ne pensant pas qu'en Barbarie j'y en puisse Intiiver d'égaies.

Je rends aimptc à M. de Noyers des artilices dont on a usi' (tour empêcher que le pays ne fournit des vivres, et les pu'ts de mer des barques pour porter les gens de guen e.

M. Lequeux avertit M. de Bordeaux que MM. de Castelaii et de Guérapin ont écrit à la cour , pour blâmer le voyage de la flotte française aux côtes de Sardaigne.

LETTRE DE M. LEQUEUX

A M. l'archevêque DE BORDEAUX, ETC., ETC., A LA RADE.

De Toulon, le i4 février 1637.

Monseigneur ,

Je viens d'apprendre que MM. de Gastelan et Guérapin ont écrit à la cour, par M. Duplessis, qui est pai'li tout présentement, que le voyage que va faire l'armée navale ne se faisait que par votre mouvement; qu'ils avaient protesté que ce n'était point leur sentiment, et choses semblables. Je croyais, par le même courrier, écrire à monseigneur de Noyers le détail de la résolution de ce voyage el ce <pii s'y -passa avantr-liier chez **'•', où on m'a dit

que vous étiez en résolution de contre-mander votre dépêche, mais j'ai trouvé le sieur Duplessis à cheval , qui ne m'a donné loisir d'écrire. Je vous ai cependant voulu donner cet avis, afin que vous sachiez de quels mets on vous sert, et que vous m'ordonniez, sur ce sujet et sur tout autre occurrence, ce qu'il vous plaira, assuré d'être obéi et servi avec un zèle sans exemple par Votre très-humble et très-obéissant et obligé serviteur,

Lequeux.

•M. le cardinal de Richelieu engage M. de Bordeaux à s'occuper de l'attaque des îles, puisque les troupes destinées au secours de Parme sont devenues inutiles.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A M. l'archevêque de BORDEAUX, TOUCHANT L' ATTAQUE DES ÎLES.

De Paris, le 15 février 1637.

Monsieur ,

Les lettres ipie vous recevrez du roi touchant ce cpi'il estime qu'on peut faire en suite de l'accord que M. le duc de Parme a fait avec les

LETTRE DU CARD. DE RICH. — H&M^IER I6a7.. iüW

Espagnols vous fi^nt connaître .u particulièrement ses sentiments sur ce sujet, que j'estimerais superÛu d'y ajouter aucune . chpsei Je me (»ntenlorai seulement de vous diife que,'sjri vous pouvez mamtonant faire l'attaque des îles selon qu'il vous a été ^proposé , vous ferez l'action la plus glorieuse du monde, et ren-

irez un service. ai signalé à- sa majesté qu'il sera capable de lui faire oublier tout le passé. En^mbn particulier, je vous conjtu% de contribuer à cette fin tout ce qui;^ous wra possible vous assurant que je lui ferai valoir la façon avec laquelle vous vous comporterez en cette occasion , ainsi que vous le saunw désirer de celui (pii est,

, ^ "fl Monsieur, votre allectionné comme frère à vous rendre se^yiee ,

Le Cardinal ns Richelirv.

P. S, MaintrnaDt que les troupes Je Parme sont embarquées , M. le comtr il'Hatvourt et tous , avez la plus belle occasion du monde d'acqiiérir de l'Ionnenr, vu que vous êtes maîtres absolus des geus de guerre qui août en votre embarquemenl , sans que voue puissiez dire que personne vous trouble en vos desseins. Souvenez-vous que si après qu'on vous aura pnisénté l'estenf ' plusieurs fois, voua ne jouiez point du tout, vous serez tenu incapable de tout emploi de conséquencee.-Je vous ai éent avec tant de chaleur plusieurs fois pour vous porter à faire qiiéique chose que je fai» coDSciencce de vous en dire davantage.

M. de Bordeaux instruit M. le cardinal de Richelieu des légers différends qui ont eu lieu entre lui et M. d'Harcourt, et lui apprend que ce dernier avait d'ailleurs été si outré de la conduite de M. de Vitry, qu'il avait voulu appeler le raai'échal en duel lorsqu'il avait osé lever sa canne sur le prélat.

* LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A LB CARDIiVAI. DE RtGHEUEL'.

t Des lies d'H/ère», le iS février iS}^.

Jamais il n'y a eu autre colère ni autre division entre monsieur d'Harcourt et moi (|ue celle d'être quelquefois de dincreuts avis , dont les

' La balle, terme de jeu de paume. Ce P. S. est de la msin du cardistal.

28/i LIVRE 11. — CIIAP. III.

aigreui's ii'oïil jamais «itë autres que se faire plus de révérences qu'a l'oixlinaire; et de fait, nous ii'avons jamais eu deux logis ni deux Uible.s, <pioique depuis lu premier joïu' de janvier je lui aie toujours fait donner par avance les ti-oi» mille francs qu'il a plu à votie éminence lui ordonner pour sa table.

Il est bien vrai qu'ayant amené l'armée dans le port de Toulon, contre la résolution que nous avions prise par écrit, et qui pouvait produire un fort mauvais effet , j'en témoignai mécontentement , comme aussi de l'appel qu'il avait fait faire à munsieiu- de Vitry contre la parole qu'il m'avait donnée, n'estimant que je dusse espérer de lui la réparation de l'outrage qui m'avait été fait , et ne voulant pas qu'on imputât à cette cause le manquement du service; comme aussi de son côté il a eu quelcpie mécontentement de moi , de quoi je n'ai pas voulu consentir qu'il dis|H>sât des vaisseaux, donnant congé aux capitaines qne votre éminence avait établis, sans m'en parler, pour y en mettre d'autres, comme Saint-Arnaud, son frère et quelques autres; mais jamais ces mécontentements n'ont sorti de notre chambre; et, hors ceux qui étaient ici de la part du loi, lesquels nous pienions pour arbitres de nos diltércnds , personne n'en a eu connaissance si ce n'est par eux.

Je me persuade que quand vous me ferez l'honneur de m'entendre, que vous agréerez ma procuration en tout, et que vous me plaindrez plutôt que me blâmer; mais je remets à quand j'aurai l'honneur d'être auprès de vous à faire entendre à votre éminence que pour ne lui vouloir pas déplaire, j'ai eu plus de mal et de souffrance qu'on ne se le peut imaginer, étant, à l'heure que je vous parle, encore en cet état; monsieur de Castellan ayant voulu le voyage de Sardaigne avec des violences inimaginables, car maintenant qu'on est parti et qu'on en a donné avis au roi et à vous, parce que monsieur de Savoie lui mande qu'il le désire auprès de lui, il veut qu'on rompe le voyage. Pour moi, je n'ai autre volonté que de vous servir, et tâcher par mes services et obéissances avons témoigner que je suis, etc., etc.

J'oubliais à dire à son éminence <pie dès le jour que Saint-Etienne et autres officiers du régiment des Isles partirent, je ne manquai pas

LET. DE M. L'ARCH. DE BWVD. -j-FÉVRIER 1637. 285 d'envoi Je n'importe à mon frère, afin qu'il vous en informât bien au long et qu'il lût de «on éminence quel ordre elle désire y apporter.

Ces deux lettres du roi à M. de Bordeaux sont relatives aux projets de la campagne qui allait s'ouvrir et au départ de M. Fabio Scotti. ' - ', _

LETTRE UL HUI,

A U. l'archevêque de ■ORDKÂL'X.

' Oe Partit la isfârriar iss?.

- jt^tM«a 'l

Monsieur l'archevêque de Bordeaux , egoivî que je n'aie jamais rien souhaité avec plus de passion que de secourir îi temps mou cousin le duc de Parme, comme vous l'avez assez, vu par les commandementiila réitérés que je vous ai faits sur ce sujet et à tous ceux qui y devaàSÛt agir avec vous, néanmoins, ayant eu avis que moiidit cousin , pressé par les nécessités de ses places, a fait un accommodemciil avec les Espagnols, par lequel ils lui doivent rendre ce qu'ils ont occupé dans son Etat , moyennant cela, il s'oblige à la neutralité, j'ai jugé^|hejé n'avaiapas sujet d'être mal satisfait de ce traité, puisque moiidit cousin en parlicu^ lier y trouve son compte, et que cepeiKlanl les prép^atifs qui oui été fiiits pour sou secours ne pouvant désormais y Servir, il fallait penser a les employer utilement et à profiter de l'occasion d'entreprendre le i-eaouvrement des lies, (pri semble se rendre favoiubte parla diminution tpie j'apprends que le duc de Fcmailidine y a faite des garnisons, a'eii relournailcnEspagne,parlesincommoditésextrêmesqa'ellessuuUrent, par la confiance dans laquelle il y a appaieiice qu'elles sont qu'on ne les attaquera pas après que l'enlrepi-ise qu'on y avait faite a manqué et le bruit qui a couru que l'embarquement qui était fait était pour Parme , et par réloignemcDt du secours qu'elles pouvaient attendre. C'est pourquoi je vous dépêche ce courrier en diligence pour vous témoigner comme la imputation de mes armes et le bien de mou .service me font désirer que vous avisiez, avec mou cousin leiomte d'Iarcourt , ce qui se pourra eiitrepreudre sur les lies , où je vois d'aulaiit plus d es-

28C LIVRE n. — CHAP. Iu.

* péranoes de succès que les ennemis , croyant les desseins précédents rompus , ne penseront présentement qu'à s'opposer à

la descente de mes troupes dans la côte d'Italie. Je sais bien que si l'on s'arrête à ne vouloir pas tenter cette entreprise sans avoir toutes les commodités <pie l'on y peut souhaiter, elle ne sera pas trouvée sans difficultés; mais il semble que la surprise , exécutée avec diligence, Union et coiiiluilc, peut en suppléer les manquements; et bien que je ne vous veuille rien prescrire déterminément pour cette attaque , toutefois, je vous dirai que, si elle est possible, je désire extrêmement que vous la fassiez. avec mondit cousin, comme chose trèsavantageuse à mon service, vous y employant en ce qui dépendra de vous; vu même quelle plus mauvais événement que l'on en puisse craindre est de ne point prendre ce que l'on attaquera, sans qu'il en arrive beaucoup de perte. J'ajoute à cela que si vous exécutez cette entreprise, mon intention est <pie le sieur de Castelan y fasse la charge de maréchal-nle-camp , et (que le sieur de Raïune y ait tel emploi honorable où l'on jugeia qu'il pourra mieux servir. Au surplus, je serai bien aise qu'après cette occasion vous me reveniez trouver et rameniez avec vous les vaisseaux que je vous ai ordonné, par l'ordre de mes précédentes, ramener en ces mers dede^à . après que le secours de Parme serait fait. C'est ce que je vous dirai par celle lettre, me promettant bien qu'au sujet dont je vous écris vous me donnerez tous les effets que je puis attendre de votre affection à mon service. Et sur ce, je prie Dieu vous avoir, monsieur l'archevêque de Bordeaux , en sa sainte garde.

LOUIS

Sdilet.

LE-TTRE DU RM

A H. L'ARaiEVÊQUB DE BORDEAUX.

De VereailWe, le 19 Mrrier 1637.

Mons. l'archevêque de Bordeaux , vous aurez d^ reçu une dépêche demoï sur les premiers avis du traité de neutralité qu'a fait mon cousin le duc de Parme avec les Espagnols. Maintenant que cette nouvelle m'a

LETTRE DU ROI. — FÉVWER tC37. i87

aolbanmieiili.xntfiHQCo et m^mé ce qu'en a écrit le aieur comte Fabio ScMiü;^ ctajit'il ajoute I cela cpie aur oette ocoaaion l'on Jt voulu l'empfclicr dé^ sortir de ma ville de Tbuluu , je voua fais cette lettre pour voua dire que ledit lieiir comte SceUli <i||lt-teure en pleniie ètentièie liberté d'aller et veiiir où il voudra , et particuUèiement d'aller trouver aon uaaUrc quand et ainai i(a'il eatimera lé devoir faire ; voulant même que voua l'asaiaitcz pour cèt effet en toutes qui pourra dépendre de voua, n'ayant pas de mécontentement du procédé de mondit couain eii cet aoeummuement , auquel il montra ne a'etre porté que pot* la nécessité de ses places, etsaus aucune mauvaise volonté contre mon seivice. El quant a mes sentiments sur l'emploi de mon armée navale , n'ayant rien é voua dira déplus que ce que vous aurez vu par ma précédente, je ne vous ferai celle.ei plus longue que pour prier Dieu voua avoir, moiisieur l'arcfaevéque de Bordeaux , en sa sainte garde. LUL'IS.

Si'blkt.

Cette dépêche de M. de Sabran est relative à la situation particulière de différents Etats de l'Italie depuis l'acconunodement de M. le duc de Parme.

A N. L'ARCnEVÊQBE DE BORDEAUX. • *

De GIfMt* le 19 février 1SS7.

Monsieur ,

J'ai reçu le 16 la faveur des vôtres du 8 de ce mois , l'une des-
quelles, pour m'en servir au besoin, sur le sujet du secours,
n'était point datée, et ensemble les copies de l'abolition; et je s'uis
sur le point, après en avoir envoyé deux à Livourne, de trouver
moyen d'y envoyer exprès un homme assuré, et<{ui sache jouer
son jeu , et à Naples, qui sans éclat fasse pénétrer de l'un à l'autre
aux capitaines, patrons et mariniers, et reconnaisse leurs disposi-
tions. Je vous écris ce que Laramée m'a mandé et la réponse que
je lui ai faite pour empêcher qu'il ne s'en aille à Malte faute de
moyens de servir et subsister par delà ,

'88 LIVRE II. ^ CIIAP. III.

parce que ce ne sera pas un bon expAlieyt poi>r., retirer. les
n'atros, (jiiie (le voir le repentir et le retour d'un, qui semblait
êtreintelligcirt, <mpnblc, delà langue et du pays, et de service. Je
étois que si ^f. le mari^lini de \ilry ne l'cAt arrêté<^ comme il a
lait ^ il au'ait plus eu de (juoi être satisfa'it. Depuis,. j'ai reçu
denx lettres de **♦, qui se plaint' bien fort (pi'il n'ait pas eu un
sou,, ètdêpensoson aii*gtiïU au calKirol Sans espoir de servir, ni
de s.'itisfaction , ni jjonroir revenir ; après' (?e, dit-il, avait témoi-
gné d'être utile et passionné tie .sendr ; et se plaint de moi de ne
l'avoir envoyé à la (X>ur tout (L'oit, et dit qu'il n'attend (ju'une
réponse de moi pour é^en l'evenir. Dans sonparpiet il y avait des
lettres pour Livmu'ne tpte j'ai onv(*rt(?8, et dedans 'j'ai vu qu'il
écrivait que, s'en allant a Paris poué avoir certain pardon ou gn\
(;e, il avait été arrêté et pris de messieurs de l'année navale, et
(jue, (H)mine Français, il ne peut moins (ju'y servir si on leiui

commande; témoigne (pie ladite armée se va mettre en état tel (pi'on aura sujet de la minuter, (pic la soldates(pie , <;anons et mar incric est tel ipi'il n'a^jamais rien vu de semblable , et le tout plein de lionne volonté et puiavoir de bien faire, et (lue les voyant bien forts il leur en dira davantage. J'ai cru de là qu'il n'a point de mauvais dessein, mais de •SC rendre utile poui* l'etourner en France, et j'estime (pi'il est de lionne condition, mais (pielque mauvaise affaire l'a porté dehors. Je crois , monsieu' , qu'il sera à propos , ne l'employant point , de le traiter au moins avec satisfaction , et il inc semble (prou pourrail lui en donner une médiocre, et lui en faire espérer une grande et emploi, à condition de bien exécuter ce (pie vous lui ferez entendre , par delà, pour exécuter deçà : Reconnaître l'état et dessein de l'armement naval du grand-duc et de Naples, et doucement retirer de tous les services, tant des galères-vaissaux, les Français; car s'il le veut, il le pourra mieux que nul autre, étant reconnu avoir toujours servi Paris; et étant à Livourne , il pourrait trouver mille prétextes et avoir passeport pour aller à Porto-Longone et Paimpe pendant que les capitaines, patrons et mariniers sont plus en terre (pie sur les galères-vaissaux. Faisant cela fidèlement, il mériterait contentement , et ne le faisant pas, il n'aurait pas sujet de se plaindre de la médiocre satisfaction (qu'il aura

eue , la républicaine ayant vécue après quelque* eues de service ;

lui t^moi{;nanl fp^nde confiance sur le bien que je von* ai dit de lui. Et ainsi il faut lui payer seulement ce qu'il a dépensé en son voyage et secours et lui' donner quelque chose pour entreprendre ce (l•Mein, mais peu, résout-le tout à la réussite. Et encore pourrait-il reconnaître tous les lieux qu'il verra;

mais je ne voudrai* pas lui ron- 6er que parmi plusieurs autre*
 ceux sur qui voiis .aüriez deSsein. En tout cas, on haSbfde peu, et
 difficilement peut-on faire pénétrer l'abolition à tous et sans coi-
 maiasance l'un des autres, sans èxposer celui q«ii l'entrepreudra ,
 qui ne sera pas .à couvert comme celui-ci , <pi'il semldc que vous
 ne poiivez plus retenir ni licencier sans quelque contentement ;
 et je crois qu'il sera bien aise de retourner h Livourne en tirer ce
 t)u'il T a pour se retirer en Francé. Je sais que M. de Bordeaux lut
 plus qu'il ne peut pour la subsistance de tout cequi touche l'ar-
 mée, et4(u'il lui est malaise- de remédier à tout et contenter tous;
 mais si ceux queSabnin envoie avec peine revenaient mal satis-
 faits, ii*,gittcront plus eu un jom- ijue Saliran n'avanoera en cent,
 ^ cette' heure, je crois que vous aurez reçu les deux miennes :
 l'une du 6 , l'autre du R , s'il me semlile ; l'une par une l>ar(|uc ,
 l'autre par une fcloucpic, sur l'inopiné accommodement du duc
 de Parme pendant qu'il faisait solliciter de toute part le secourt ,
 et <|ue selon le* bons onires du roi et au-delà de ce que le comte
 SoOtti avait demandé pour lui, lomme je lui ai tqandé , il était en
 si Imu état embar(|ué prêt à faire voile. Depuis, l'on dit ici i{ue le
 comte Scotti-étant embanpié avec toutes choses nécessaires et
 se* hardes même, reçut l'avis de l'accommodement et aiissitdt
 débanpia'.sa vaisselle, qui est venue, et s'eu veiuit aussi, si on ne
 l'eût arrêté jusque* à l'ordre dti voi , à qui j'ai envoyé la lettre de
 sou altesse et ma réponse. J'ai fait voir ici rplic je cfoyait bien que
 , après un si puissant armement à qui il n'y avait rien à désirer
 que de combattre, et à qui rien ne pouvait être malaisé, non tant
 pour le nombix- (|ui était suffisant, comme pour le choixdes
 troupes, il y avait peu d'appareiiiee que le comte Scotti <lût reve-
 nu- sans i-cihItc (ompte au roi de ce changement, et que peut-

être personne n'avouerait que s<ui altesse eût du cousentir à chose si éloignée de ce que il pro- I. 37

•190 LIVIVB tl. — CHAH. III.

mettait, sans en avoir fconsentement du roi. Je vous assure , uonune je vous l'ai À^rit , tpie tous ceux qui ont passé de> sa part en Provence et de là ici , l'otil fait sans me voir , et qu'un nommé Caatellina , maître d'hôtel de son altesse, est ieicnvoyédu comte Scotti depuis six semaines sans me voir; il l'a voulu taire depuis quatre jours : je lui ai fait dire (|ue s'il n'a des lettres de son altesse ou à me dire quelque chose de sa port , je he le voulais point vnir« en ayant eu assez, de loisir. Et si dès lors son altesse et le comte Scotti n'étaient point encore disposés à on accommodement , je ne sais comment expli(quer cette procédure, après que, depuis deux ans, personne n'est venu, de quelle qualité qu'il soit, à Gènes, de sa part, que je ne les aie traités et It^és jusques aux coursiers et piétons , pour rendre leur alFaire et passages plus secrets.

Ia:s Espagnols publient fort peu les conditions, soit qu'ellès soient trop avantageuses, soit qu'ils aient dessein , comme ils ont accoutumé, à les iitterpréler, ou ne tenir pas ; ce que la teneur de ratification d'Espagne nous apprendra.

Mais cependant les Français sont hors de son État , et la garnison , (quoique italienne ou lloreiitine, payée des deniers de l'F^pagne. Les loups mangèrent les brebis quand ils eurent convenu avec elles de les chasser. Je suis averti de bonne part que on lui rend tout, et aussi les biens de ?iaples ; et les arrérages , qu'on lui permet de les rendre an grand-duc, et i(ue les Espagnols eHâcenl l'obligation qu'ils prétendaient du duc de Pai-me,

de ne mettre point de gouverneur au château de Plaisance sans l'agrément de celui de Milan; que l'Espagnol paie 8,000 écus le mois deux ans , ou tant que la guerre durera , pour l'en- Irène- nent de 2,000 hommes en ses places, à condition que nul chef ni soldat suit suspecta l'Espagne, qui a déclaré que nul soldat italien ni chef florentin sera suspect; et que son altesse n'a jamais voulu consentir à aucun parti ni emploi contre la France, mais que, par l'article secret , il a promis de donner tous passages à l'Espagne pour la défense de ses terres en Italie et le refuser à ceux qui les voudront assaillir. J'y puis être trompé , mais voilà ce que j'en sais d'un lieu qui le doit savoir; et l'Espagnol le pressait, tant pour la crainte du secours

LKTTRF. DE M. DE SIVBRAN. — Ffiv.)C37. 291

ilpe Pour rendre le roi mal satisfait de son allasse d'un oon- senlemem si prompt, si hors de>tempi, et qui fait tort Itwi gën^rosiu^, puisqu'il avait des armes si redoutables en main Je vous assure que toute I» nticessité consistait en un peu de cherté au bois et au vin, et nean- ^%noins le meilleur ne coûtait que neul' sous de France le pot. Voyez s'il y a de là nécessité de se presser ainsi} et l'on dit ici que altesse montra une lettre de M. Scotti à M. de Saint-Paul par laquelle il manilait qnc, en siv,n*gimcnLs, il it'y avait pas 1,500 hommes, mais elle devait être bien sèdbe ou bien jausse. S'il est encore là , vous pourrez savoir de lui mieux le détail, car je ne lui écris plus, et lui fais entendre , si vous l'avez agréable, ce <juc je vous écris , vous assurant que si son altesse y a de l'utilité, qui sera bien douteuse , il y a peu île gloire , laquelle on donne tout entière à sa majesté d'une sinci-re protection. Sur uy, le papier me lait finir et vous accuser d'être sans lin ,

Monsieur ,

Votre très-obligeant et obéissant serviteur.

SswA».'

P. S. J'ai donné mes déjeûners à Fnmersrii Fnuiinni , qui n'est venu demander HQ passeport pour aller sûrement en Prureuce porter, dtt-iii de* d'après à M. le comte Scotti. Je le lui ai donné » condition de le lui faire à Antilles , Toulon et Canne* : Uts trouver, •*!! peut , le comte ScfJtli, auquel M. de Sabran o'ikrit plu » , il a le commerce doit , il me semble, être rompu. On m'écrit de Milau que ceux d'Espagne ne veulent point publier les conditions que U ratification ne soit venue. Souverain*-voté que le duc de Parme sera trompé , et qnm aura besoin du roi.

Je vous ai donné auU par mes deux précédentes , qvt.roii attendait ici , il la lui donnee mois inlaniableMit, s'ai op sepf*cens raiséoa de réaux sur les six galères de Doria qui sont allées en Espagne ; et je'TOiu assure que , en quelque-état que soit l'armée^»valeur , on ne l'en courra que par des effets , et si les vatsaeaux uni k exécuter, rabsent des galères J aûlrra.

J'ailleai vos eoromodilé* et vos ordres* pour lo-sepulcro que vous désirez et étoffe » , et vous servirai partout de tout mou recour et puissances. ne m'a pas mandé de la cour que de l'armée navale on leur ait écrit que son altesse de Parme ne pouvait être «écounie que par diversion , mais* oo m'a écrit que je ne le devais pas écrire. Vous savez ce que j'ai écrit. • ,

Je n'écrits que deux lignes à M. le comte d'Harcourt » que l'on me dit il être parti

püttlr Ix cuire; li c'U nV*I pxs , je vous supplie, comme je le lui écris, lut fcttre part des nouvelles. Ia-4 Es|}a);i|idi ineuacnt à cette heure la YahcUue, cl prui^eu^ aux Grisons la leur rendre , el aç désiçer que la liberU' dos passages a loule ritalie , qu*ila disent que nous voulons seuls. M. le duc de Créquj^ est rappelé en cour. Je ne crois (MIS qu'il / retourne.

l/C roi en>çage M. de Bordeaux à tenter de nouveau l'attaque des îles, après son retour des côtes de Sardaigne, si les circonstances le permettent ; et il lui envoie eu même temps l'état des vaisseaux et galères ([ui doivent rester en levant ou repasser en ponant.

A M. I.'aRCHEVËOLIE de BOROEAIX.

De Paris, le ft^vrier i63^.

Mous, l'archevêque de Bordeaux , je veux espérer qu'culiii le bonheur de mes armes vous mettra eu main quelque occasion pour les employer plus utilement qu'elles ne l'ont été jusques ici, de sorte que si la résolution que vous ave?, prise de descendre en Saixiaigne est suivie de quelque bon succès , je m'assure que vous n'oublierez rien pour en tirer tout l'avantage possible ; et , bien que je ne doute pas (pi'avanl d'entreprendre ce voyage, vous n'ayez pourvu à ce qui vous pouvait être nécessaire pour le faire lèussir , soit par le moyen du fonds que j'avais ordonné pour le secours de mon cousin le duc de Parme , soit par celui des vivres que les procureurs de mon pays de Provence ont eidin résolu de donner aux troupes que j'avais destinées au service de mondit cousin, je vous dirai d'abondant : que je trouve bon ipie vous vous serviez du nouveau tonds que je vous ai fait naguère-s porter, prévoyant que s'il arrivait changement au dessein du voya-

gede Parme, le voisinage et l'objet présent des lies Sainte-Marguerite et Saint-Honoiat, joint aux avis de la faiblesse de ceux qui en ont la garde, vous pourraient porter à employer les troupes embartjuées et toutes préparées au combat, à en tenter la conquête, que vous savez importer

— DifUized-by ^^ogle

LETTRE DU ROI. — FÉVRIER IC37. 'iil3

plus, que toute autre chose à la réputation de mes alTaires et ii mou coatflNtemciit, ainsi tpie je le vou.s .ii tait savqjr. plusieurs fois, et pirticulièrement par m.t ^rnijii||^ dépêche. aill l'attaque des ilcs, dont je laisse l'eatcution à ce que vous trouverez dans le conseil de guerre être pins avantageux au bien de mon service, soit que vous vous arrêtiez en Santaigue, ou que vous reveniez dans mes cdtea de Provence. Après quoi, si vous jugez que votre séjour par-delà ne soit plus nécessaire, je désire que vous repassietidans les mers du ponant avec le nombre de vaisseaux porté par l'état que je vous envoie, ne doutant pas qu'avant votre départ vous n'établissiez un si bon ordre pour l'entretienement de mon armée navale dont je laisse la conduite à mon cousin le comte d'Illarcourt, cpie j'aurai tout sujet de croire que, connaissant coininc vous faites que mou service est i^alcment intércssi' dans la subsistance, tant des vaisseaux qui restent en levant que de ceux <pie vous commanderez dans l'armée du couchant, vous n'aurez pas moins d'alTection pour la conservation des uns que des autres; ce que j'ai bien voulu vous coter par exprès, afin qu'étant bien averti de mes intentions, j'aie dans cette rencontre la satisfaction de vos soins que je m'en suis toujours promise. Sur epoi je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte et digne garde.

■ LUUIS.

ÉTAT DES VAISSEAUX QUI DOIVENT DEMEURER EN LEVANT

Li Galio:i St Güus

L'Ectorec

La Licoriib a. «

Lt SAtKT'MlcntL

Le SaIMT-LoDIS si SAIIf(T'JtAN>Dt"Lui. . .

La Ptutint

La SAiETE-GiiitviiTi

L'Ijitsndattt *

Le LiON s'ot

Le

L'Hcemime

La Pcrlb

1000 lon>. sers amiral.

500 M. de Mantjf.

500 M. de Moutigs^.

500 M. dcCafD,sergent>Tnaior«g<'ri.

500 M. Giinm.

600 'M. de Saint-Maure.

500 M. Beaulieu PaÎDc.

300 M. Furant.

300 H. de Beaulieu-PreiAoc,

300 M. dcMIraumont.

150 H. de Coursan,

300 H. de Boisjoly.

La Madillinü üd dOO M. Dit Metz-

Le SAidT-JiAN 300 M

La SAirrE-Mi&ix 200 M. Portffvoire.

L* Lionue 200 M. tte B««olieu jeune.

La MAtaoEEiT X . ■ . 200 M. ... ; ;

La SaiutB'Axne 2ÛO Le cbevelier de Pootrinrourt.

L'Aiole ■ 200 M. de Senautef.

Le NeftükE 200 M. Duque«nr.

La Levrette 200 M. Daniel.

La Caeeuials. •.*.*... 100 M. de Lahvière d'Aurav.

La Geaude Frégate 80 H. de Razé.

La PiirTE FaSGATE 60 M

Les vaiaaeaux pria sur les Turcs au cap d'Ortigny.

Fait à Paris « le a4 ^vrrier i()37.

LOÛÎS.

ScatET.

ÉTAT MES VAISSEAUX QUI DOIVENT REPASSER DE
LEV.VNĩ EN PONANT.

L*Amiiul

... lOOOtoai.

M. Desgouttes.

La FoEmivB

M. de Poiucy.

Le Coeal

M. de Guिताud.

Le Coq

M. de ChnsteUax.

Le Ctonb

M. de Caogé.

La MAitEX.BiTrE

M. de Treũlebois.

La Rejiommex.,

M. de CoupauviUe.

Le SAiNT-Loota de Hollahoe

M. de La Bretonnière.

L'EseiBAKCB r.n Dieo

M. d'Arrierac.

La SAiJtHaKDEE

M. de Casenac.

Le Gairrorf

M. de La Cbesnaye.

Le Sai5t->Jcaj(

La RoriLE

M. Poincy le jeune.

GALERES.

La Guisaede » Capitaue.

La Patbome ChcTalicr de Geurs.

La Caei>iiiiale Chevalier des Roches.

La Ricbeued Baron de Termes.

L'Egoilly. * ■ Baron d'Égoilly.

-Pi -by^-Tt^y)^lt'

ÉTAT DES VAISSEAUX. — FÉVRIER

La Vi.tcBooEBKE ^Chevalier de Vinceguerre.

La CE.vrmE • * Chevalier de V'alencv.

La Ralubaude Balliltaïul.

La MaeêCRalf. ' Antoine Pavonii.

La Peronre Chevalier du Pugcl .

L'Aicuebonne . , . . Chevalier de Ris.

Fait à Pari5, le s4 Cfvrir i63n. • '

LOUIS

SOBLET.

M. le duc de Savoie hlànie indirectement l'expédition sur les cotes de Sardaigne, que M. de Bordeaux avait tentée sans l'auto-
risation préalable du roi.

LETTRE DU DUC DE SAVOIE

•V M. I.'aRCHRVËQUB DK BORDEAUX.

•üe Turin, le al février ifi3;.

Monseigneur l'archevêque de Bordeaux , je vois , par les lettres que vous m'avez écrites des 9 , 1 0 et 1 5 du courant , comme quoi rembarquement s'est fait et comme mes compagnies de dragons .sont arrivées complètes à la marine; de ({uoi J'ai été bien aise pour la sati.sfaction fpe'^je crois aussi <pte vous en aurez reçue. J'y ai remarqué paieillicracut comme vous aviez déjà eu

connaissance de l'accommodement de M. le duc de Parme avec les Espagnols, dont vous auez?. .su les particularités par les avis que l'on a envoyés. Quant à moi , j'aurais cru (juc vous u'attfiez rien voulu résoiidre avant que d'avoir reçu les commandements du roi ; mais , ayant appris que vous avez fait tout le contraire , j'attendrai le succès de votre voyage avant (lue d'en faire jugement; cependant, je vous ai auguré tout bonheur et contentement, me remettant à ce cpie j'écris de plus à M. de Castelan , ainsi que vous m'avez écrit aussi de vous être rapporté à lui pour toutes les particularités de rembarquement; et sur ce je suis.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux ,

Votre aÛ'ectionné à vous servir.

V. Amedro

‘ilXj

M. de Noyers engage M. de llordeaux à essayer de surprendre, par un hardi coup de main, les garnisons espagnoles des îles Sainte-^larguerite et Saint-Hononit, qui, d'après les avis reçus, ne s'attendent pas à une attaque.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A .M. L'ARCHEVÈQUK DE BORDEAUX-

De Pari*, le i6 fevrier 1637.

.Monsieur , •

Si le devoir de ma charge ne m'obligeoit d'écrire et de recevoir des lettres de tous ceux <jui sont employés pour le service du roi , je vous supplie de ci'oire (|ue ce me serait une grande décharge de n'avoir à recevoir des avis de ce (pii se passe en Provence que de vous seul , et de vous ôter, par mon yileice, le sujet de m'éerri'C que j'en recevrai des nouvelles par d'autres auxquels j'ai plus de créance qu'en vous. Dieu vous le pai-donne , monsieur, mais en vérité j'ose vous dire que je ne vois point sur quoi vous ave/, pu fonder ce jugement; car de ci-oii-e que vous vouliez ententlit; monsieur de Vitry, je ne le puis seulement penser; que ce .soit M. de Frémicourt ou de Raume, cela me tombe aussi peu dans l'esprit , vu que vous savez la dillcrence trop grande de vos conditions pour tpi'il puisse y avoir ou comparaison ou (X)mpétence. Ce (jue je n'ai pu m'cmpêcher de vous écrire , vu que je ne vois point dans ma conduite ce qui aurait donné matière à c*ette pensée, et que je me suis toujours tenu dans une si grande égalité qu'il m'est insupportable que vous ayez pris des impressions contraires. Cette dépêche vous devrait bien confirmer dans celle ci'éance si j'avais quelque part dans les résolutions que le roi me commande de vous envoyer, et si plutôt je n'étais que la plume qui énonce les volonté's démon maître et un faible instrument de la signification de ses intentions, vous verrez par icelle comme sa majesté vous remet en main la conduile d'une des plus belles occasions de gloirequi se soient pré.sentées depuis que vous êtes employé pour son service sous les oivres de son éminence dans le levant, occasion que vous jugerez comme nous

LETTRE DE M. DE NOYER^ . — FÉVRIER 1637. 297

très-capable de remettre .en hoinei)n4HS|||^es de sa majesté , que le manquement de la preq^ièrlt entrepris^t^nutilité de

celle du secours de Parme avaient beaucoup vu les esprits de toutes ces contrées, qui en attendaient tout autre effet. L'ouverture en a été faite sur l'avis que sa majesté a reçu du traité de Parme avec les Espagnols ; et véritablement j'estimerais facilement que Dieu, qui a toujours assisté le roi et son éminence dans toutes les plus grandes affaires de cet État, nous l'a mise en main pour un excellent moyen de faciliter la paix universelle, à laquelle tout le monde aspire. Et parce que sa majesté, par sa lettre, vous instruit particulièrement de ses desseins en cette rencontre, vous trouverez bon, me remettant à ce qu'en apprendrez par la lecture de ladite dépêche, je vous dise seulement que son éminence a une grande espérance en vos soins et dans les efforts que votre zèle et affection pour son commandement vous feront faire dans cette occasion. Le pays, qui croira toujours vous en remercier, continue dans le secours de Parme, ayant tant fois résolu de donner aux troupes la assistance que le roi avait désirée d'eux, ne pourra pas faire difficulté de la lui prêter ; et si l'on craignait que manque du secret votre entreprise, ou plutôt surprise, vint à être divulguée, d'autant plus volontiers y contribueraient (que l'ennemi ne doute de plus près la Provence que celle du comté de Parme. Enfin, monsieur, c'est un coup de résolution, de cœur et de générosité qui ne doit exécuter brusquement ; car si l'on s'amuse tant soit peu à vouloir amasser tout ce qui semblerait nécessaire pour faire une attaque réglée, perdant les avantages que la surprise vous donne, rattrapera cela à l'indivulgué, d'autant plus impossibilité. J'en écris à le comte d'Alarbourt et à M. de Baume, qui en feront part à M. de Frémicourt. J'envoie aussi une lettre de créance sur ledit sieur de Baume pour M. le maréchal de Vitry, n'ayant pas été jugé à propos, vu ce qui s'est passé, de vous les adresser ni à M. le comte d'Harcourt.

cour^ Que si toutes vos troupes étant embarquées vous pouvez vider l'aire coirrmc un dessein pris sur-le-champ, sur-quelque avis de-la failldesse des garnisons enttetttiee, et que vous puissiez vous passer de ce qtti est à terre, la gloire sera d'autant plits gratre qu'elle sera moirts partagée; si voits ne jugez pas le pouvoir &ire, vous en userez selon que la nécessité vorrs

298 UVRE U. — CTAP. III.

y obligent. Cette expédition se doit faire par la voie des surprises, pétards, échelles, haches, grenades, soutenu» par toutes vos forces, comme si c'était une attaque régulière. Ce que je dis par avis, ne pouvant pas deviner de si loin ce que le lieu, le temps et l'ennemi vous permettront de faire. J'en écris aussi à M. Guérappin et l'oblige au secret, en sorte tpie je m'assure qu'il ne le violera pas. On a jugé qu'il y aurait mille petites choses qui ne se pourraient faire que par une personne qui ait ses habitudes dans le pays, comme lui. Dieu conduise la barque s'il lui plait! Après cela, nous vous attmdrons en ponant, où, étant maître de la flotte, son éminence croit que vous aurpe plus de champ et plus de facilité à exécuter vos bonnes volontés et à faire agir tout oc monde, qui ne reconnaîtra que vous. Les douze vaisseaux que vouswez oixire de ramener étant joints à ceux que son éminence fait préparer dans les mers de deçà, vous formeront uii corps d'armée assez puissant pour vous donner moyen d'entreprendre'-quelqne chose de considérable; mais, nvaut ipie partir, il vous plaira, pour l'amour de son éminence, de laisser de bonnes instructions à M. deXauçon et à M. Lequeux de tout ce qu'ils auront à faire pour la conservation de la flotte qui reste dans le levant sous les ordres de M. d'Harcourt; car vous savez que l'une et l'autre étant au rot et dans la direction de son éminence, vous de-

vez avoir un amour égal pour le bien commun de toutes ces flottes. Je m'imagine que si Dieu donne succès à cette dernière entreprise, il sera bien à propos que, devant que vous fassiez voile pour le retour, vous en attendiez un nouvel ordre, vu que cela changeant l'état des affaires, il pourrait aussi appoier changement dans la résolution d'un voyage qui a été prise avant que l'on eût pensé de cette dernière proposition, pour l'heureuse exécution de laquelle je prie Dieu de tout mon cœur, et qu'il vous continue avec autant de santé et de satisfaction '«pie voasj en souhaite, 'c

Monsieur ,

Votre tW's-humhle et très-alTectonné serviteur.

De Noyebs.

M. de Sabraii rend compte à M.;de Bordeaux de l'impression causée en Italie par V^ri^lâtion de M. le comte Fabio Scotti ; il ajoute ensuite quelques détails sur la destination des armements'espagnols.

A^jnVARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

- Hu Hernicr de février 1637.

Monsieur,

L'<^inion que vous êtes en mer et que j'aurai loisir de vous écrire {dus d'une fois, fait que je suis court et vous accuse seulement, comme j'ai déjà fait, la faveur des vôtres du 8 et depuis de celle du 11, où j'ai vu avec étonnement que le personnage que vous savez, ail été de si peu de prudence à ménager l'avis qu'il avait eu de son maître, lequel , quand il ne| lui eût mandé de pro-

céder envers le roi et envers M. le comte, d'Harcoui't avec les respects convenables, il y aurait dû suppléer au défaut , étant croyable que si son maître ne le lui avait enjoint, que il aurait cru qu'il s'en saurait bien démêler convenablement au devoir et aux témoignages qu'il m'avait donnés de sa reconnaissance de tenir du pui^nt appareil et de la favorable protection du roi tous ses avantages, de demeurer dans un perpétuel ressentiment de l'obligation é^ 'son serviteur. Je ne crois pas que vous ayez rien pu ajouter à la civilité dont jro^ a u^, et je m'étonne que la connaissance du mpect dû , et de l'obligation où le tenait sa charge de maréchal-de-camp, ne lui ait persuadé de faire allègrement ce qu'il ne pouvait éviter de faire, et d'autant plus qu'il est de gi'aude importance à son maître <pre l'Espagnol ne croie pas qu'il ait donné sujet au roi de plus de satisfaction ni qu'il soit hors d'espoir d'en être protégé toujours, au besoin, comme trop d'éclat d^'être toujours avec le roi en bonne intelligence pourrait produire une jalousie tpu servît d'excuse aux inexécutions que j'estime que nous verrons, puisque l'Espagnol tient si secret les astuces, ou pour la honte de les publier si avantageux, pour fuir de corabatti^e

avec le secours , ou poua- se garder de publier des choses auxquelles ils ont dessein de rapporter de la restriction ou de les mal exécuter, sous prétexte de la ratification que l'on attend d'Espagne , qui présuppose que le tout est conditionné au consentement du roi d'Espagne.

L'on a fort parlé ici de la rétention de la personne dont v>ns m'écrivez , mais toute la faute lui én est imputée , et que vous n'en avez pu user autrement; mais parce qu^ l'on en peut tirer des conséquences «pic le roi ne soit pas bien satisfait de son

maître, dont l'opinion lui sei-ait préjudiciable , j'ai fait connaitre qu'il avait bien lui-même désiré, selon les ordres qu'il en pouvait avoir eus , dépêcher à ,la cour avec plus de diligence que son âge ne lui permettait de faire, tant'pour donner avis de ce à quoi la nécessité et l'oifre de grânds avantages avait astreint son maître, comme pour en rendre au roi les très-humbles grâces et lui demander congé comme maréchal-dorçamp de sou armée, dont il attendait les réponses , afin d'adoucir sa faute.

Je vois parcelles que j'ai reçues de la oour,-du,8 août, les avis de l'accommcMlement de Monsieur, tpi'oq y avait pris'opinion , ou de mes lettres ou de celles de Plaisance, que les-négociatioDS y étaient fortes et les nécessités urgentes; car on m'écrit qu'on croit le secours dès-lors prêt à partir comme il était, etxjue quand ce pi'ince, pressé de quehjue néeessité , aurait pris la voie de négociation pour sortir des alTaires , le roi ne lui en saurait pas mauvais gré, croyant bien que ce serait avec toute la bienséance requise; ce qui me persuade que le roi avait rendu ce prince libre de tirer du sccoiu's et de son appareil ses avaiftages, ou par les armes , ou par la négociation, et que, l'un et l'autre , s'il a bien fait ses alliircs, ne lui sera pas désagi-éable. Dieu veuille que j'apprenne bientôt cpielque bon exploit de l'année navale, ce qui fera d'autant plus éclater l'effiort qu'y eût fait ce secours, me réjouissant du secret qui est obsené au dessein que l'on peut avoir, qui est de toute nécessité; car, au milieu de la province et partout vous ne manquez pas d'espions, et nul ne vient ni écrit ici qui n'en dise plus qu'il n'en sait. Si, à votre retour, le reste de l'année et les galères pouvaient être en état d'entreprendre, et que ce fût avant l'envoi des galères ennemies, que la fia de mars hâtera, il y aurait bien de la facilité à toute exécution, et

même pour celle que l'on a manquée, où la surprise est avantageuse et où il n'y a jamais provision pour trois mois, du jour même qu'on les ravitaille. Le grand-duc se presse de mettre en état ses galères : le prétexte est d'aller en Levant, pour abuser les marins et les soldats français. Le but est pour servir l'Espagne. J'ai envoyé partout les copies des abolitions que vous m'avez envoyées; j'en tirerai toute l'utilité (qu'il me sera possible pour le service, et en toutes occasions rechercherai les moyens de vous témoigner combien je suis de toute obligation,

Alorsieur ,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Sabra.v.

Génct, ce 15 février 1637.

P. S. Monsieur, je vous supplie avoir agréable que ce coin soit réservé pour les assurances de mon Irés-honorable service à M. le comte d'Alarcourl. L'Espagnol a osé le surprendre par trahison , ayant , par traité signé du marquis de Leganez , le 17 , fait offrir à M. de Montgaillard , gouverneur, 30,000 livres, 6,000 de pension, charge de maître-de-camp de cinq cents chevaux et une abbaye au moine qui traitait, une compagnie de chevaux-légers & son frère. M. de Montgaillard a fait saisir le moine. Je voudrais que l'on eût été en état d'achever le jeu en attrapant les mille chevaux et quatre mille hommes qui s'étaient avancés vers Mortara pour cet effet , vu que l'argent eût été touché.

M. de Coigny «st parti. pour la cour le 16 février 1687.

A son retour de Sardaigne M. de Bordeaux envoya à la cour la relation suivante de 1 attaque d'Oristan, faisant toutefois re-

marquer que l'ordre d'abandonner puis de piller la ville, a été donné sans sa participation.

RELATION

ENVOYÉE A LE CARDINAL LE 28 FÉVRIER

Tous les navires ayant été amenés dans le port de Toulon, où tous les équipages se défaisaient à vue d'œil , l'on s'est efforcé de les re-

UVIÈ II. — CHAP. I.

mettre à la mer pour le secours de la Parme. On les a enrichies pour deux mois, de vivres pour quatre mille Sommes pendant trente-six jours et embarqué tous les gens que sa majesté avait ordonné.

Tout ce que dessus ayant été exécuté dès le 6 de février, le comte Fabien Sotti a différé jusques au 9 février, sous prétexte de maladie, à s'embarquer, auquel jour il déclara l'accommodement de son maître.

Ce qui ne donna pas moins de peine à prendre la résolution de ce que Ton avait à faire que de débiter de voir ses travaux inutiles, voyant que d'un côté les troupes se perdaient si on les mettait à terre , et les équipages qui se dissipaient dans le port, et de l'autre, que si on les éloignait des ports, que tous leurs vivres se consumeraient inutilement; ce qui a fait résoudre d'entreprendre un petit voyage jusqu'à Orislan , auquel lieu on est arrivé le 22 de février. Le 23 , à la pointe du jour, la tour qui comman-

daît la rade avec quatre pièces de canons, savoir deux de fonte cl
deux de fer; b tour qui a vingt-quatre toises de diamètre, et les
murailles de trois toises dfépeissear.par en haut et élevées juM-
pi'à viugt-quaüe pieds de haut, se rendit, après quelcpies coups
de canon, qui lui furent tirés par un vaisseau du roi, commandé
par le sieur Porteiioire.

Le même jour, l'armée marche droit' à la vilb principale de
cette contrée, qui se nomme Oristan, dans laquelle est l'archevé-
ché de b Sardaigne, qui est composée d'environ deux mille mai-
sons et de quelque quinze ou vingt mille âmes , compris scs fati-
bourgs. Sur le soir de ce même jour, on entre dedans b ville, on
défend le pillage.

Le lendemain, 24, M. d'Harcom't y entre avec le reste de
l'armée.

L'on traite avec tous les habitants, qui avaient abandonné,
pour les obliger de revenir à leurs maisons. Comme l'on était sur
ce traité, quelques soldats insolents pillèrent quelques maisons,
et, depuis ce temps-là, quoi ipie l'un pût faire, soit pour cette rai-
son, soit par b défense du vice-roi, on n'entendit plus parler de ce
traité.

Le 25 , le comte d'Harcourt , avec toute son armée , s'en alla à
b campagne voir ce que c'était de quelque cavalerie qui parais-
sait; il y eut quelques escarmouches oii MM. de Castebn et Lage-
nac se mêlèrent parmi les ennemis. M. d'Harcmirt coucha à Ca-
bri, qui est à deux lieues

RELATION. — FÉVRIER 16.17. :m

He la Tille , et M. de Boi-deaux oouddia dans la ville avec deux ou trois cents hommes du régiment de Vaillac, et cent cinquante soldats des vaisseaux commandés par les sieurs de Cangë et de Gnitand.

Le 26 , le sieur archevêque de Bordeaux prit lesdiu cent cinquante hommes des vaisseaux et pareil iioml>re du régiment de la Tour, qui était à la garde d'un pont , pour s'en aller trouver le sieur d'Harcourt , et conférer de ce qu'ils avaient à faire.

Il fut résolu que l'archevêque de Bordeaux s'en irait aux vaisseaux pour s'en revenir à lendemain matin , avec tout ce qu'il y avait

de bateaux<^t de chaloupes dans l'armée poiu* monter jiisr-pi'an port , et que, pour tenir la rivière assuiv^e, on enverrait mille hommes tout le long des bords, et deux cents hommes du cdté de la ville.

M. l'archevêque de Bordeaux ne manqua point, à la pointe du jour, de se rendre audit lieu. Comme cpielques chaloupes marchèrent devant lui, elles furent chargées par les ennemis, qui occupaient le lien que devait tenir le fégiment «flt'on y devait en-voym-, oft il fut tué dowee on quinze matelots, et quelques chaloupes enfoncées , ce qui obligea M. de Bordeaux de s'en retonmer à la tonr , où étant , sur le soir , il vit arriver M. d'Harcourt avec son armée, laquelle campa au pied de la tour , et le lendemain', 27, se rembarqua.

Le conseil de quitter la ville , de la piller , et de se rembanpier , a élrrrésolu sans M. de Bordeaux.

Par cette lettre, M. le cardinal de Richelieu autorisait M. de Bords à poursuivre l'entreprise de Sardaigne, bien qu'elle eût été commencée sans l'avis du roi.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BOULOGNE, TOUCHANT L'ENTREPRISE SUR LA SARDAIGNE.

De Rouen, le 1^{er} mai 1627.

Monsieur,

Le roi laisse libre à M. d'Harcourt et à vous de vous gouverner en l'affaire que vous avez entreprise en Sardaigne ainsi que vous l'estimerez

à propos, sans vous prescrire aucune chose; partant, ce sera à vous à prendre vos mesures selon que la facilité ou difficulté que vous trouverez sur les lieux vous y obligeront.

Le sieur de Caen m'ayant dit qu'il y avait trois ou quatre vaisseaux qui dilapidement pourraient repasser le Détroit, je remets à votre jugement il prendre en cela le parti qui sera le plus expédient. Il dit qu'ils ne valent rien qu'à brûler pour en tirer le fer; je ne sais s'il dit vrai, aussi estimé-je plus à propos, pour le service du roi, m'en remettre à vous que d'en faire une plus grande enquête. Si on est contraint d'en user comme il le propose, il faut avoir soin des agrès, et surtout des canons, qu'il faut rapporter soigneusement pour en armer d'autres.

Si les ordres du roi fussent arrivés avant le parlement de l'armée pour la Sardaigne, on croit qu'il eût été plus à propos de s'attacher à l'attaque des lies en l'état auquel on représente

qu'elles sont; mais il ne reste maintenant qu'à tirer l'avantage qu'on pourra du voyage que l'on fait , auquel il faut bien prendre garde à ne s'embarquer pas en un dessein pareil à celui que les ennemis ont fait aux Iles , qui les embarrasse et leur coûte beaucoup plus qu'il ne leur apporte de profits et d'utilité. J'espère, par la gnâce de Dieu , que toüt ira bien. Cependant je TOUS prie de croire que je suis ,

Monsieur ,

Votre très-alTectonné confrère à vous rendre service ,

Le Cardinal de Richelieu.

M. de Sabran annonce à M. de Chavigny que les Espagnols mettent de grandes lenteurs à exécuter le traité qu'ils ont conclu avec M. le duc de Parme, et que la descente des troupes françaises à Oristan en Sardaigne a causé une profonde sensation en Italie.

MARS <C

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. DE SABRAN

A M. DE CHAVICSY.

Ou 5 m«r9 i637.

Monsiellb ,

Don Francesco de Melos n'était pas encore de retour de Plaisance , où il ne peut apaiser les ressentiments du duc de Parme des ravages cpie l'ennemi a faits sur sou Ét-il depuis sa paix,

proctkianlsi lentement à la rcstiliitroii de ses places qu'il semblait qu'on attendit quelque avis d'Espagne qui retardât les exécutions. Pandolllni est toujours retiré dans sa maison à Milan, qui donne sujet à des grands discours, qui enfin aboutissent tous à une créance générale que l'E.spagnol veut tromper, et <pie le grandnluc n'en' peut celer son ressentiment , mais n'asera ou pourra garantir- les événements. La princesse de Stillian mère est morte, et l'on prévoit que l'EspaguoI, de gré ou de force, voudra que SalioucUe soit remise ès mains de la fille, mariée au duc de Médina de las Tonnés; ce qui n'est pas de petite constkpiencc aux princes qui eu sont voisins, et .servira de pixftexte aux ministres d'Espagne de nouveauté. La même personne qui m'avait apporté la lettre de .M. le duc de Parme m'a vu encore de sa part en s'en retournant , et confirmé ce fpi'il m'avait déjà (ait entendre de la persévérance de son altesse en son aQ'ction envers le roi, et de la connai.ssance de ses obligations, et que la nécessité qui le pressait était encore considérable, en ce (pie, ipiand le secours aurait surmonté toutes difficultés, elle se trouvei-ait augmentée (ce qui en eût cxiusé l'entière ruine), n'jr ayant pas dans son Etat pour le faire subsister, et n'ayant de quoi se pourvoir ailleurs par la force ni par argent. Que le bruit était grand de la rétention du comte S<x>tien Provence, qui affligerait son altesse, tant pour la crainte d'avoir déplu au roi que pour l'avantage que l'Espagnol en voudrait tirer. Je lui ai dit (pie je m'étais toujours promis de la constance et générosité de son altesse ce tpi'il m'en faisait ent-civlr, et (pe le comte Scotti n'avait pas été retenu, mais avait peut-être donné avis à la cour de l'accommtxlement de son altesse,

et y attendait, sans doute, les réponses des grâces qu'il en avait rendues au roi , et son congé; et que j'écrii'ais à son altesse, ce que j'ai fait en la manière que vous trouverez jointe, pour lui faire espérer que le roi n'aura pas désagréable son accoi'd, voyant sa nécessité et protestations, afin (pi'il résiste à tous partis qui lui seraient oiferts poui' rendre Sabiouette, de la restitution de laquelle je crains fort (pie son accommodement ne soit conditionné, ou que la mort de la vieille princesse de Stillian n'autorise les prétentions du duc de Médina de las Torrès, son beau-fils. Et pour adoucir la rétention bien juste du comte Scotti , selon ce que messieurs de l'armée navale m'en ont donné avis, (pie j'ai voulu feindre à son altesse d'ignorer, en lui faisant (xninaitre, sans le lui dire , (jue s'il y avait de la faute , elle venait d'elle ou du comte Scotti, lui persuadant que je m'imaginaiis son secours fondé sur des raisons que je lui repi-éseute. J'ai semé ici ce même bruit , qu'il n'est pas retenu, et l'en ai voulu avertir afin qu'il s'y tienne.

Depuis quatre joiu^, nous avons l'avis de la descente (pic l'armée navale, a faite avec les troupes (pii devaient secourir M. le duc de Paimé, la prise de la tom- et port d'Oristan , et de trois ou (piatre autres lieux, avec frayeur générale de toute l'île, et la grande ris(pie de Caillery, principale ville, dont le gouverneur dépêcha à Livourne , implorent le secours, comme j'ai su par le rapport de deux Français (pii en partirent le 2 de ce mois; mais les galères du grand-duc ne sont pas encore en état, et n'iront pas se présenter en un port où nous . sommes. Quoi (jue c'en soit, ce sera un coup de grande l'éputation , si nous y (xmvois maintenir en la possession de (piel(lue place ou port qui rendra périlleux l'aller et le venir des galères d'Espagne également en pleine mer et terre à terre. On dit aussi que vingt vaisseaux d(ïs notices s'étaient séparés, ce (pie l'on craint plus ici à cause de l'ar{ent

que l'on attend ; cet effet augmente l'estime du seigneur (pie sa majesté donnait à M. le duc de Paivue, et chacun voit que si l'Espagnol a payé chèrement jxm̄r s'en mettre à couvert sur le Parmesan, il n'en a pas évité l'airront ailleurs, et se persuade que l'armée navale pourra bien seconder à l'avenir les entreprises! » en Italie, si nos galères (comme j'en ai donné avis à M. le général) sont en état d'exé-

cution à la fin de ce mois , ou avant (que les galères de l'ennemi soient unies, et que le dessein des Iles soit encore sur pied, au retour de l'armée navale , l'entreprise en serait plus aisée , et la surprise en la descente fort avantageuse , étant chose assurée qu'il n'y a jamais des vivres pour trois mois.

J'ai envoyé par celui qui était allé des îles vers notre armée navale de ma part et par un autre séparément, à l'insu l'un de l'autre, les abolitions pour retirer nos patrons marins et soldats ; ce qu'il faut qu'ils exécutent avec secret, et y al joint que passé le mois d'avril la grâce n'aurait plus d'effet, et que s'il survenait trêve ou paix, la porte sera fermée pour jamais à leur retour, et qu'au contraire ils seront tous exécutés en effigie.

Outre ce j'ai fait la même dépêche au sieur Robert, consul de Livourne, sans lui donner connaissance des autres, parce que je crains que comme consul on ne le veuille et lui impute le lappet des Français. J'envoie un de ceux qui est réfugié à Naples et n'y sera point soupçonné, pour essayer d'avertir discrètement ceux qui y sont et les assurer qu'arrivés ici je leur donnerai toute facilité et moyen d'aller en Provence.

SI. le duc de Parme, ignorant encore relâché, s'en vient de M. Fabio Scotti, prie instamment M. de Saltritu de réclamer auprès

de la cour de France la liberté de son initiative»>r

LETTRE DE M. LE DUC DE PARME

V H. DE SXBES.V (TRV.VSMISE PAR M. DE SABRAS A LA COCR).

Monsieur ,

Du 13

J'ai reçu votre dernière lettre, sur laquelle je vous dirai qu'il est très-véritable que le comte Fabio Scotti a été arrêté et détenu dans Toulon , ce qui a bien surpris mon espérance, comme une chose qui est tout-à-fait au-delà de ce que j'en devais attendre. Je m'as-

suré néanmoins (que cet ordre n'est point venu de la cour, puisque tant de service que j'ai rendu à la France , tant d'honneur qu'il a plu à la bonté du roi de me faire, et les faveurs mêmes que j'ai toujours reçues de M. le cardinal , ne me sauraient jamais persuader que cette détention vienne du roi , à quoi j'ai même voulu donner de nouveaux témoignages de ma très-humble affection envers sa majesté , ilans mon accommodement avec le roi d'Espagne , y ayant procédé de la façon (qui est notoire à tout le monde. C'est ce qui me fait croire comme une chose indubitable «que le roi et M. le cardinal n'auront pas plus tôt appris la nouvelle de cette détention qu'ils ordonneront, même avec quelque ressentiment, qu'on me lâche mon ministre, pour* témoigner au monde non seulement la justice et l'équité de sa majesté , mais encore la bonne affection que la France doit conser-

ver envers moi, qui ne sache l'avoir jamais désobligée. J'ai donné ordre à M. Morandi de vous rendre cette lettre, et de vous dire encore quehpie autre porticidarité. Je vous prie de lui croire, et de vous assurer <pte pour ce (pti vous regarde je conserverai toujours entière l'amitié que je dois h votre mérite et l'affection que vous m'avez toujours grandement témoignée. Sur <(uoi je demeure de fort lx)n cœur , etc.

(Et |)ui» d« la propre main dadit prince) :

Je me réjouis des prospérités de la Fi-ancc, desquelles vous me faites part , et puisque ceux qui ont trahi le roi et ses bons serviteurs m'ont empêché de servir dans les all'aires présentes , je l'accompagnerai avec mes souliaits, et je demeure, etc.

M. de Sabran envoie à la cour une copie de la note qu'il a adressée au conseil de Gènes au sujet des pontons qui avaient été confiés à un Génois ; celui-ci devant les porter à Cannes et à Antibes les avait au contraire déposés à Monaco, puis sachant les poursuites qu'on se disposait à faire, il avait jeté les pontons à la mer.

SÉRÉNISSIMES SEIGNEURS

Serentssimi SICNORI ,

Or ora ricevo ordine dagli illustrUsimi ed eccellentissimi signori conte d'Harcourt ed arcis escovo di Bordeaux , per lamen-tarme in nome del Re, mio signore, délia più iudegna ed oslile azione che possa cascare neU'animo più traditore, perpetrata da on suddito di questa reppublica di San Remo nominato Geroni-

mo, dell' età di anni 22, il quale, dopo di aver portato delle frulta e citroni in Marsiglia ed esserli stata concessa corne Gennvese ogni commodità di pratica e commercio per tutta la Provenza, ha poi caricato in Nizza su la sua barca pontoni ed altri legnami iatti far a posta da detti serenissimi signori, ed in vece di tragettarli in Antibio, li ha transferiti vituperosamente in Monaco, ed altri dicono haverli gettati in mare e retiratosi in San Remo. Richiedo dnnque da vostre Signorie serenissime pronta giustizia , e taie che basti per loro soddisfazione, acciô non abbia Sua Maestà sog-

Je viens pri[^]scntement de recevoir ordre de SIM. le comte d'Harcourt et archevêque de Bordeaux de me présenter dexaill' vous pomme plaindre de la plus insigne et lâche action qui puisse tomber dans le cœur le plus perfide , pcrpéti-ée par un sujet de cette république de Saint-Rémo, nommé Geronimo, âgé de 22 ans , lequel , ayant poi-té sur sa barque ou tartane des fruits et citrons dans Marseille avec toute commodité de passage, pratique et commerce par toute la Provence , comme sujet de cette république, étant revenu à N ice et ayant chargé sur sa tartane des pontons que les susdits seigneiu-s avaient fait faire exprès, au lieu de les porter dans Antibes et Cannes, les a transportés malicieusement dans Monaco. Je requiers , en leur nom , de vos seigneuries sérénissimes , une prompte justice , et qui suffise pour leur satisfaction , afin que le roi n'ait pas sujet de s'en plaindre et son armée navale de s'en res-

getlo Hi dolerseiiie e l'arraala na- 'valc di vindicarsene; e perché mcnlrc l'cslarà sospcsa la giustizia e MMldislazione, si è pre.'ui risoluzioiie di fermare e sec|uestrare nelledmari del ré le barche, ruba e persone di San Reiuo. Le prego, con la loit) pnuicnza ordiuaria , prevenii'e con il dovulo castigo il danno che

ne possa scgaire. E siccome per schivarc gli ostacoli che ogni voi-
la ritardano le mie udiènze nelli più gran bisogni, ed uare la dili-
genza ordinatami , io rai vaglio délia ginnzione loro in mandar
con (piesta caria mio scgrelario :

così saranno servile di prendere pronla risohizioue e con venê-
vole al bisogno , accib avvisali delli signori del buon ordine poslo
da Vostrc Signorie sercnissimc abbianiK> cagione di modeiarc il
risentimento che moslraito di tal ütlèsa , con che facclo riverenza,

Di V,V. S.S. Sei-enissime Devotissimo scrivitore ,

senlir. Et parce que pendant que la justice et satisfaction en
sera suspendue, ils ont pris résolution d'arrêter les barques, mar-
chandises et personnes de Saint-Rémo dans les mers du roi , je
vous prie de prévenir, par votre prudence et le chétiment conve-
nable , le dommagé qui s'en peut ensuivre. Et comme pour éviter
les obstacles (pi retardent ordinairement mes plus nécessaires
audiences et pour userde la diligence qui m'est commandée, je
me prévaux de votre assemblée, y envoyant mon secrétaire avec
cette lettre, aussi , vous aurez s'il vous plaît agréable de prendre
prompte résolution et convenable au besoin , afin que ces mes-
sieurs , avertis du bon ordre que vous y aurez mis, aient sujet de
modérer le ressentiment cp'ils ont de cette offense. Sur cpol je
vous baise les mains , etc., etc.

Ce i6 mars

Sabaak.

Di casa, lî)6 di marxo

Cette lettre leur ayant ëu5 euvoy<le à deux heures de nuit,
ayant agiu^ l'alFaire, ils mandèrent audit sieur de Sabran par

sondit secrétaire que l'on essayât , s'il était possible , d'avoir plus de particularités du nom et de la personne (riminelle, attendant que le leiKiemain qu'ils en voyèrehl une lettre au podestat du lieu pour faire les diligences

l equiâcs et. s'en saisir, et c|ue, s'il désirait, la lettre lui sei-ait mise en mains. Cependant le sieur de Sabran fut averti que ce galant avait changé de nom et s'appelait Jean-André Massa, et avait jeté en mer les pontons et s'était i-etiré à Saint-Rémo; sur quoi il renvoya le matin sondit secrétaire en avertir le duc et le sénat, et leur dire qu'il ne \oulait point que la lettre du podestat lui fût mise en mains, se remettant à eux d'y mett'e les ordres selon l'exigence du cas; ce qu'ils promirent faire et dépêcher à l'heure même à Saint-Rémo, dont ledit, sieui' de Sabran donna iticon-tinent avis à MM. le comte d'Harcourt et <le Bordeaux, comme il se voit en une lettre précédente.

Dans les dépêches suivantes, M. de Sabran, en félicitant M. de Bordeaux sur l'entreprise de Sardaigne, continue de le renseigner sur les forces navales et les projets maritimes des Espagnols, et sur la politique présente des différents Etats d'Italie.

A M. l'archevêque DE BORDEAUX.

De G#Sc«, U ti mars kU;.

.Monsieur ,

Je me réjouis avec vous cpiele bruit de vos conquêtes dans la Surdaigne soit si public, et que l'on ne vous donne rien moins (juc la œnquête de l'île entière si vous êtes un peu renforcé de gens; quoi qu'il en réussisse, les ennemis n'en tireront pas leur revanche par le moyen de nos îles. La ten-eur va partout ; et un

certain qui , avec l'aide du grand-duc, a voulu faire cinq cents hommes en Livourne, n'a pu faire que cent et dix misérables pour aller en Sardaigne. Le grand-ducarme tant qu'il peut de galères , et, de plus, on croit qu'il veut mettre en état ses galéasses; mais il a prou peine, et si Dieu lui donnait une rencontre de nos vaisseaux, il aurait peine d'êti-e bien assuré chev. lui-même.

L'avis de vos exploits est ici il y a plus de huit jours, et fut aussitôt

à Livoui'ne, où le gouTenieur manda crier au secours. Il j' a peu ou point de munitions en l'île, la frayeur générale, peu de soldats; l'Espagnol fait dire ici tpie de ceux du pays tjuatre mille chevaux sont en campagne, et je dis que vous aver.fait porter des selles, car ils n'en ont point. Les quatre galères d'Espagne chargées d'argent vous ont heureusement manqué; elles ont passé en hante mer à cinquante milles de Sai"d.iigne et gagné Capo-Corso, où, étant averties de votre descente, elles n'arrêtèrent guère. J'attends bien impatiemment les nouvelles <pie vous m'avez promises , et crois que je suis le premier qui aie donné avis à la cour tie Turin de votre heureuse descente.

Le comte Scotti a passé vers Sestri en haute mer sans me voir ni m'envoyer. Je vois par les lettres de la cour que l'on n'y a pas trouvé mauvais l'accord de son alte.sse de Panne, puisqu'il est si content et feignait de l'être, et qu'il proteste tant de vivre serviteur du roi; mais s'il n'a conditionné ses restitutions et tous les avantages de la relaxation deSabioncile à des mains des Espagnols, ce qui n'a dû être, selon ce qu'il en a témoigné. L'Espagnol, comme je l'avais prévu, garde sa foi; ayant fait paraître <piel(luc lenteur à démolir et rendre, procédait de son intention de retirer Sabionette , ce que don Francisco de Mclos a enlin fait à cause

tpie la vieille princesse de Stilliano est morte et sa fille a épousé le duc de Médina de las Torrès, et a mis deux cents Italiens avec un chef napolitain nommé Tiberio Brancaccio. Voilà comme les loups ne craignent rien tpiand ils ne voient plus les chiens. Messieu-sde Venise, tpii ont tant fermé les yeux, sentiront à loisir ce coup.

Il y a douze vaisseaux les plus gros et plus pourvus de Naples à Bayes, à six milles de Naples , mal gardés, c'est fort aisé à bi ûler, et une forteresse voisine qui se peut tenter. Deux de ces vaisseaux se chargent de biscuit, vin, blé, munitions, pour lesiles, et l'on craint fort la rencontre des nôtres. Iæ grand-duc envoie des munitions en Sardaigne, à ce que l'on dit; cl parce que le tour de l'île est grand , on croit «p'il y soit facile. J'ai bien fait valoir les .abolitions, vous en verrez bientôt les elfcts; et si Sainte-Marguerite et Saint-Honorat vous tentent, et tpie les vaisseaux soient en état, ce sera un coup d'étal de prévenir l'.arrivée des vaisseaux et galè'es d'Espagne. J'ai reçu une vieille lettre de M. le

oomle d'Harcourt et de vous, monsieur, pour la sollicitation d'une liarque; je m'y emploie de toute ma puissance , et m'assure qu'après tant de restitutions des barques de Gênes , nous serons obligés bien sûr à les prendre , s'ils n'en font raison comme ils doivent. L'on dit que vous avez pris soixante mille sacs de blé l'Oristan , vous en pourrez envoyer aisément si cela est. Honorez, s'il vous plaît, de vos commandements et de vos bonnes grâces.

Monsieur ,

Votre très-humble et obéissant serviteur.

SsBSA.V.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. DE SABRAN

A M. l'archevêque de BORDEAUX.

D« G^{dm}, ee la mar» 1637.

J'ai eu, parM. le cardinal Bicchi, avis de votre retour et de notie petite et victorieuse Hotte; je m'en réjouis avec vous. On a fait ici courre le bruit que la cavalerie du roi et vous aviez peirsé être tous taillés en pièces, et que l'on s'est retiré aux vaisseaux avec désordre et perle de six cents soldats ou in.'u'inicrs. M. Bicchi m'a dit que quatre cents matelots y étaient demeurés et cent soldats , et que force capitaines avouaient que l'on pouvait avoir foiee blessés dans l'armée, et que l'on croyait que M. d'Harcourt et M. de Bordeaux voulaient attaquer les îles; mais que les chefs avaient témoigné qu'ils n'y entendraient pas (de quoi j'ai cru vous devoir avertir), abn (pie M. de Bordeaux se trouvât abandonné et empêché par les contradictions.

J'ai écrit partout votre retour à Cannes après des grands butins, amas de blé, prisonniers et autres ; et que l'armée avait justement fait ce qui lui avait été possible, déchargé son courroux sur la Sardaigne; (pie l'Espagnol était entré sur le Parmesan, pris , et porté plus de dommage à l'Espagnol qu'il ne nous en fera par les lies en cent ans, et que vous n'avez garde , avec le nombre de gens que vous aviez , de prétendre de vous établir là, et que vous avez bien de meilleurs desseins.

314 U\TIE 11. — CHAP. III.

C'est aussi ainsi que M. le cardinal Biechi et toute sa suite, véritablement amie, en a parlé ici. Mais le susdit seigneur m'a assuré qu'il n'y 3 pas union ni intelligence; c'est avec tant de respect

et de passion que Sabrai! honore monsieur de Boi'deaux , qu'il aurait cru fallir de lui celer rien.

4'otre très-humble et obéissant serviteur.

Sabrais.

A M. L'ARCHEVÈQCK DF. BOKDEAU.X.

Monsiecr ,

Je n'ai point été honoré de la faveur de votre souvenir depuis votre départ de Provence eu Sardaigne, ce que je vous dis afin que si vous m'avez écrit vous puissiez savoir que je ne les ai pas roeues. Le capitaine Labarre vous va revoir; il m'a dit qu'il a dit adieu, et il croit, s'il est vrai que vous alliez attaquer les îles, y devoir être utile, et que poumi qu'il puisse vivre en servant, il ne désire que cela. Il avait porté, et deux auti'es sans lui, les abolitions à Livourne; il vous dira ipi'elles font ipielipie opération bien lente, car on veille les mariniers, et il vous dira que cinq qui s'en allaient de Livourne à Pise ont été arrêtés cl couraient péril des galères; ce que j'ai fait entendre ici à celui qui fut autrefois envoyé vers vous par Gènes, qui a grande correspondance vers le grand-duc, et que s'il ne les sauvait, ils périclitaient.

Le prince de Monaco a dépêché ici et de là ailleurs, ipie l'on va attaquer les îles, c'csl-à-dirc que les galères et vaisseaux se hâteront du grand-duché, de Naples et de Sicile. Je vous écrivis que M. Bicchi m'avait dit que ce dessein était su, et qu'il avait reconnu grande aversion des capitaines et peu d'union , chacun s'essayant plus d'exagérer les raisons des événements bons ou mauvais que de se laisser aller sans curiosité à ce qui se doit résoudre

et savoir par peu de têtes. Je crois vous le devoir écrire , vous honorant comme je le fais.

Le duc de Parme a relâché enfin Sabionette, et en a écrit à Sabran ; mais s'il a touché, comme il écrit, les frais qu'il a faits à la garder, il a

mieux poumi à sa satisfaction particulière <pi'à celle de ses voisins et à leur sécurité, encore tpi'il prétexte d'avoir remis la place pour la princesse de Stilliano ès mains d'un Italien. Il proteste plus que jamais de sa passion vers le roi et la France; et que sa disf^râce rayant mis hors de tout moyen de servir le roi en cette conjoncture par l'extrémité où il était rétiuit, il n'avait point d'autre moyen de se mettre en étal pour le servir en un autre que par un traité dans lequel, si on a réservé qu'il ne servirait le roi à ce coup, aussi-bien ne le pouvait-il, et le poiut-a comme il le désire en un autre.

Don Francisco de Melos et le chancelier de Milan partent enlin le '2'2 pour Cologne et leurs gens sont partis; je crois que' ceux du roi et de l'empereur sont à cette heure en campagne, puistjue tous passeports réformés sont venus.

L'on se donne une grande créance que l'on fera encore la paix; et >eut-on qu'il y ait quelque traité de trêve moyenne avec industrie entre M. le cardinal Olivarès? Cela est fort à deviner. Les gens qui voient clair croient que l'empereur étant mort , l'espoir de se prévaloir de mécontentement de Monsieur et de M. le comte Otés, le nouveau roi souhaitera fort se soulager par une paix , qüioitpi'oii la juge bien difficile. Je ne sais si je vous ai écrit que les ennemis avaient eu dessein sur Brème par la recherche d'une intelligence avec le gouverneur. M. le duc de Rohan a fait

du ravage, et me mande «pt'il est prêt k recevoir les ennemis à son accoutumée. M. d'Émery se rend , a-t-on dit , garant à la cour des succès en Piémont , moyennant le nombre de gens de guerre et moyen d'entretene^{ment} qu'on lui donne, selon que S. A. de Savoie et lui désirent. C'est où je finis et demeure sans fin ,

Monsieur,

A'otre très-humble et obéissant serviteur,

Sabrak.

Glaci, os >i non 1637.

P. S. L'on m'écrit que M. le comte d'Harcourt est sur le tapis pour Tenir con>mander l'armée d'Italie sous M. lo duc de Saroie en place de M. le duc de Créqoi.

IG

A M. l'archevêque DE BORDEAUX.

Do G^e«, ce a? mare 1637.

Monsieur,

J'étnis CD grande impatience de n'avoir point de vos nouvelles pour l'incertitude de votre sant^ , et que mes lettres vous eussent été toutes lidèlement rendues, comme je le vois par la fa-
veur des vôtres des 40 et 12 mars, que je reçus au soir, pour le su-
jet desquelles, laissant de part ce qui s'est passé en Sardaigne,
que l'on racontait par ici düTéremment de la vérité , je me réjouirai que vous en soyez revenu en santé , et vous trouviez en état de

réussir en l'attaque des îles et de vos généreux desseins, que je vous souhaite fortunée. Le vaisseau du chevalier Genlile, qui a été hrltlé, laisse jiar ici grande appréhension s'il se sera et les siens sauvé. L'on dit qu'il y avait quantité de marchandises considérables qui allaient en Espagne; les Iles souffriraient beaucoup de cet accident, s'il eût prévenu le déchargement des provisions qu'il y aurait apportées de Naples.

Quant h ce que vous m'écrivez de ce patron Geronimo de San-Remo, qui si perfidement, restant chargé des pontons que vous avez fait faire à Nice, les a portés sur la tartane dans Monaco, j'ai exécuté avec la chaleur que vous m'ordonnez le contenu en l'une de vos lettres , ayant incontinent , et pour ne peivlr temps , envoyé à deux heures de nuit mon seciétaire dans le conseil assemblé avec une lettre cachetée de ma part, telle que vous la trouverez ci-jointe, pour y être ouverte en public, afin que les longueurs qu'eût causées la remise de l'audience que j'eusse demandée aujourd'hui, joint aussi cpi'ils ne s'assemblent point le samedi et le dimanche pour délibérer, eût pu donner loisir au criminel de s'enfuir, ou à ces messieurs de le faire évader, s'ils en eussent eu la volonté.

Leurs réponses, api-cs avoir traité de l'affaire une heure, a été qu'ils étaient extrêmement marris de cet accident et feraient toute diligence

LETTRE DE M. DE SAIÎRAN. — MARS 1637.

poar s'en saisir, «t en rendre toute la justice et satisfaction que méritait cette lâcheté, olFrant à mondit secrétaire de lui donner la lettre qu'ils écrivaient au podestat de San-Remo pour l'envoyer ici et en faire le châtiment.

Depuis , j'ai clé mieux informé et su que ce galant avait changé de nom et s'appelait Jean-.André Massa, et qu'il avait jeté en mer vos pontons et ce dont il était chargé et s'était retiré à San-Rerao ; aussitôt j'ai envoyé mon secrétaire au palais les informer mieux et témoigner combien ce traître était préparé à mal faire , puisqu'il avait h l'abord déguisé son nom. Aussitôt messieurs ont ordonné que le secrétaire fit une nouvelle lettre au podestat , et je leur donne avis de la commodité de la felouque par laquelle je vous écris , afin que , avec plus de diligence et moins d'éclat, celui qui porte la lettre s'en aille. Nous verrons par l'eiret leurs intentions.

J'ajouterai que le secrétaire de la seigneurie dit au mien que ces messieurs eussent désiré que la lettre que je leur ai écrite n'eût pas été si pressante. Je leur ai fait dire que je crois les avoir servis en ne déguisant rien et les avertissant de prévenir par un châtiment convenable le juste ressentiment d'une oll'ense considérable pour la conjoncture.

Je vous rends très-humbles grâces, monsieur, de la part que vous me faites des ordres de la cour, dont il est bien à propos que j'aie été averti pour m'en servir es occasions et ruiner les sinistres interprétations que nos ennemis donnent à toutes nos actions, me réjouissant aussi des moyens de subsisUnce que vous avez reçus pour l'armée, que votre prévoyance et crédit a bien aidée.

Pour nouvelle, je crois vous avoir écrit que M le duc de Parme a mis sous une garde italienne et un capitaine napolitain Sabionette ès mains de la princesse de Stilliano, moyennant le remboursement de ses frais. Les uns croient que c'a été par un article secret de l'accommodement qui le rendait moins excusable d'avoir eu si peu d'égards à la sûreté des princes voisins; les

autres estiment <pie son intention était que le grand-duc en fût dépositaire , comme il eût été convenable, et le prétexte de suspendre la relaxation légitime juscpies à ce cpie les déoits du prince de Bossolo eussent été liquidés.

;ii«

Je ii'apprentb rien des préparatifs des galères de .Naples et Sicile ; celles du grand-duc et scs trois galions sont prêts et bien armés, et dedans force Français du débris de Parme. Je crois que tous aurez su <|ue pour trois passeports <pie l'on attendait de l'empereur, comme la France eu avait donné autant, il n'en est venu qu'un d'Allemagne, et icelui signé seulement du nouveau roi prétendu des Romains, sans doute)xinr tirer approbation de son élection par l'acceptation des passeports, i(ui semblaient n'avoir pas été jugés recevables à la cour , à cause de cette unité et de la forme , ce qui va éloigner l'assemblée de Cologne , laquelle, pour l'avancement de la saison, ne peut plussoulTrir de délai, V ayant aussi de l'apparence que les succès des armes cette année rendront la condition des uns on des autres bien avantageuse, à quoi il semble que nous ayons plus d'espoir que nos ennemis, par la nouvelle défaite des impériaux et prise de Lcipsig et autres lieux par les Suédois.

C'est tout ce dont je vous puis entretenir attendant l'honneur que vous me promettez de vos commandements, étant plus que personne du monde ,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Sam AN.

M. de Bordeaux envoya à M. le cardinal de Richelieu les relations suivantes de l'attaque des îles, coup de main qui fut tenté par M. de Bordeaux à son retour de Sardaigne , selon les instructions de M. de Noyers.

PREMIÈRE RELATION

DE l'attaque de L'ILE SAINTE-MARGUEBITE.

L'armée navale du roi étant arrivée au Gourgean le 6 mars 1637 à son retour de Sardaigne , M. de Baume fit rendre dès le lendemain de bon matin les dépêches du roi à M. le comte d'Harcourt, afin que par icelles il pût être informé des volontés de sa majesté et de moti-

d by < '

PREMIÈRE RELATION. — MAR.S \6:n. 319

seigneur le cardinal ; et au même instant M. de Bordeaux alla trouver M. le comte à son bord, où ayant rencontré le sieur de Castelan, il se proposa plusieurs difficultés qui se le contraignaient en ce dessein. _

Le lendemain, M. de Bordeaux ayant proposé, en présence de MM. de Baume et de Frémicourt , d'exécuter les commandements du roi et de son éminence en la forme que M. de Nuyse's le prescrivait (qui était à dire d'aller aux lies par surprise de quelque fort, sans s'arrêter à tant de précaution qui faisait perdre un grand temps et ruiner le dessein par la longueur qui donnait temps aux ennemis de se préparer) , ce qui ne fut pas jugé à pro-

pos ; mais quand ils auraient bien tous les préparatifs qu'on estimait nécessaires pour donner. Ce qui obligea M. de Bordeaux à faire des efforts extraordinaires pour les recouvrer ; ce qui a été fait si heureusement que tout le monde en était content , et de telle sorte que tous ces préparatifs ont été prêts et distribués à toute l'armée le sixième jour après qu'ils avaient été demandés, qui était le treizième de mars. Auquel jour on s'assembla à Cannes au logis de M. de Batue, en présence de tous les principaux officiers de l'armée , où il fut résolu que l'on donnerait le lendemain par deux attaques , savoir ; l'une par M. le comte d'Harcourt et M. le comte de Carces avec toutes les troupes qui avaient été embarquées pour l'arme, et l'autre par M. de Bordeaux et M. de Castelan sans autres soldats <{ue ce qu'ils pourraient tirer des vaisseaux , «qui pouvait aller à cinq ou six cents hommes; et cette résolution fut remise à exécuter le quinzième , auquel jour il se leva des vents de levant si furieux , qu'à peine pouvait-on empêcher les vaisseaux d'aller à la cote, ce qui dura jusqu'au dimanche 22, qu'il commença à permettre aux chaloupes d'aller de leurs vaisseaux à terre.

Des le matin de ce même jour, M. de Bordeaux envoya apprendre des nouvelles de M. le comte d'Harcourt, et le supplier de commander aux vaisseaux d'aller à leur mouillage, comme il avait été résolu , pour favoriser les deux attaques , et même d'envoyer les deux frégates le long de l'île donner quelques canonnades aux forts et à l'ennemi la contenance des ennemis.

M. le comte ayant reçu cette lettre et témoigné ne désirer que l'exé-

cution de ce qui avait été résolu, s'en alla à Cannes, d'où il apporta des résolutions contraires, revenant le soir pour tenir un

nouveau conseil , où MM. de Castrevieille elqiielipies autres assistèrent. En ce conseil on proposa de ne faire (pi'une attaque, et avant qu'ils en vinssent aux opinions, M. de Boixlcaux leui- représenta le tort qu'ils se faisaient de ne pas diviser les forces des ennemis par deux attaques, qui avaient été tant de fois concertées et dont tout le monde demeuraît d'aceoixl du succès ; mais toutes ces remontrances ne servirent de rien , puiscpic M. le comte dit tout haut qu'il ne voulait faire qu'une attaque à la pointe de l'ilc Sainte-Marguerite qui s'appelle le Fortin. Le sieur de Castelan refusa d'o|>iner , de peur, à ce qu'il dit , tpi'on ne crût qu'il all'ectionnait diverses attaques pour sa vanité ; quelques autres opinèrent, mais soutinrent la première résolution ; d'autres au contraire.

Pour M. de Bonleanx, il leur déclara tout net et en présence du sieur Guérapin, qu'il n'en pouvait, eu façon de monde, être d'avis, puisepi'il ne jugeait pas que ce fût le service du roi de ne faire qu'une attaque en confusion et au lieu qu'ils marquaient, d'où ib pouvaient être repoussés pour les raisons qu'il leur allégua sur l'heure , auxcpicelles ils ne purent lui en opposer aucune contraire, sinon qu'ils ne voulaient qu'une attaque. Aussi leur dit-il qu'enooretpi'il souhaitfild de tout son cœur que leur dessein réussit, qu'il ne voulait néanmoins prendre aucune parta leur gloire ; mais qu'il les suppliait de se souvenir, s'ils ne réussissaient pas, qne pour le moins ce n'avait été par ton avu, et qu'il ne désirait pas aussi porter sa part du blâme.

M. le comte s'en va coucher à l'amiral pour envoyer dès la nuit l'ordre aux vaisseaux d'aller mouiller, afin qu'on pût descendre le jour même.

M. de Bordeaux se rend le lendemain 23 à la pointe du jour à l'armée, où il trouva que les vaisseaux ne commencèrent à mettre à la voile qu'à une heure de soleil , de sorte que la matinée du jour s'étant passée sans mouiller, les vaisseaux furent obligés de remettre la partie au lendemain deux heures devant jour , d'autant que le vent de terre qui les pouvait servir commence ordinairement une heure avant le soleil levé et dure une heure après. M. de Bordeaux s'employa tout ce

PREMIÈRE RELATION. — MARS

jour-là à voir s'il manjuait encore quelque ciiose aux troupes, qui étaient divisées en six corps compris la marine, soit pour leui's bateaux, suit pour leali's préparatifs et munitions de bouche et de guen'e, tout leur ayant été ordonné dè»^ 13; et lors tout le monde téraoigiiianl être satisfait et de bateaux et de quoi que ce soit qu'ils eussent demandé.

Sur les quatre heures de ce même jour il arrive des allèges de Saint- TroptAUjui portent chacune deux cents hommes, et on en donna encore à tou/^ .Odte chacun une, outie leurs bateaux, bien qu'ils n'en eussent pas^ Ixsom si ce n'était pour être plus au large , eux et leurs piépar«ti6.

Le lendemain 24, M. de Boivleaux envoya deux hommes devant jour avertir l'amiral de faire le signal de partance et dire à quelques vaisseaux (pi'ils allassent donc mouiller selon l'ordi-e de M. le comte, celui (ju'on avait résolu dans le conseil ayant été changé.

Ce qu'ayant fait au même instant et s'étant avancés plus qu'à la portée du mousquet, ils ruinèrent non seulement les parapets des forts qu'ils battaient, mais emportèrent toute une face de muiraille du fort appelé le Fortin.

Toutes les troupes étant embarquées dès le matin, et tous s'étant acheminés proche l'amiral, pour attendre leurs ordres de ce qu'ils avaient à faire en donnant, ils y furent depuis les deux heures. À midi jusque sur les six et sept du soir, sans en recevoir aucun. «

À la quelle heure M. le comte vint chercher M. de Boixleaux, qui était au bord de Dumé, mouillé à la demi-portée du mousquet du fort dont l'on avait abattu les parapets, pour voir comme tout se passerait, n'ayant plus de part en l'attrait, où il lui dit qu'il remettait au lendemain matin l'attaque, attendu que tous leurs corps n'étaient pas ensemble, et que les allèges qui portaient une partie de leurs préparatifs ne les avaient pas encore joints, et qu'il serait tout aussi bon le lendemain.

M. de Bordeaux lui répondit lors, en présence de MM. de Garces, de Castelan et de la plupart des officiers de l'armée, que, s'il remettait encore une fois la partie au lendemain, qu'il ne ferait jamais rien, et qu'il ne fallait plus rien espérer des îles;

Que le moindre temps dissipait les plates, les alliés et les autres préparatifs, qui ne pouvaient, en façon du monde, soutenir la lame de la mer tant soit peu émue, et que l'infanterie se débarrasserait; que, pour la raison qu'ils appartaient que les allèges n'étaient pas dans leurs corps, qu'ils n'osaient pas à une portée de mousquet, là autour; que les piales rames le chevalier Desroches avait amenées avec ses brifantins et Itaucoup de peine, étaient

présentes, que le reste, depuis qu'il avait été enlié entre les mains des sergents-majors des corps, je n'étais pas ouï parler. y

Il n'alléguait pas qu'il était trop tard; à quoi il fut répliqué qu'il devait avoir prévu cela de meilleure heure, puisqu'il avait résolu de ne donner qu'à l'entrée de la nuit, pour marque de quoi on avait pris pour signal de mettre des fanaux aux haubans.

Mais toutes ces raisons ne purent empêcher la résolution prise de remettre au lendemain.

Au commencement de la nuit, il s'éleva du vent, et une pluie qui lit l'effet prévu, jetant des bateaux à la côte et obligeant l'infanterie de s'en aller dans ses petits bateaux les uns à Cannes, les autres au Gourgean. ^

Toute la nuit les ennemis ont réparé les ruines du canon autant qu'ils ont pu, et fait une batterie à Heur-d'eau, qui incommode extrêmement les véteraux : le vent grand les empêchant de pouvoir tirer leurs canons, doit leur donner jour aux ennemis de leur donner plusieurs coups à l'eau. De sorte qu'ils ont eu beaucoup de peine de s'élever de la côte. Les deux plates qui étaient mouillées à la portée d'un demi-mousquet des ennemis, étant abandonnées de tous les vaisseaux, les hommes qui étaient dedans, après avoir demandé plusieurs fois secours au commandant, enfin envoyèrent dire à M. de Bordeaux qu'ils étaient prêts à se perdre, de la mer et des ennemis, qui leur tiraient incessamment, sans avoir aucune espérance d'être secourus. M. de Bordeaux envoya quérir lesdits brigandiers, auxquels on promit tout ce qu'ils voudraient s'ils voulaient les aller remorquer; mais ils dirent qu'ils n'iraient pas pour les biens du ennemi, qu'en élevant

l'amiral de U côte, ils avaient eu des coups de canon à l'eau et des hommes tués; si bien que M. de

PREMIÈRE RELATION. — MARS 1637. 323

fiordeanx dit à ceux qui étoient dans leadite» piales, qu'ils tinssent tant qu'ils pourraient, leur promettant aussi tout ce qu'ils voudraient, mais qu'à l'extrémité, plutôt qu'aller entre les mains des ennemis, ils les tueraient. Quelque temps après, trois brigantins des ennemis (à ce que rapportaient ceux qui étaient dans les plates) venant pour les prendre, ils y mirent le feu, et se sauvèrent dans leurs petits bateaux, disant qu'ils avaient eu peine d'échapper desdits brigantins, lesquels, en même temps, avaient coupé les câbles auxdites plates pour les mettre à la mer; mais le feu y étant déjà entré en flamme ils ne les y pu aller (aire aller qu'à moitié brûlées, et on les achevèrent de se saisir aussitôt et les ennemis.

SECONDE RELATION

DE L'ÉTAT DES ÎLES SAINT-MAEVOE ET SAINT
EONAT. 1637.

Le mardi 24 mars, partie de l'anée arrivée du roi ayant mouillé à la portée du demi-mousquet de la pointe de l'île Sainte-Maiguerite, et tout le long d'icelle, jusqu'à sept heures du soir les forts des ennemis et leurs retranchements; de sorte qu'ils firent brèche au fort de la pointe appelé le Fortin, et rasèrent la plupart de leurs retranchements. Les troupes embarquées avec tous leurs préparatifs, prêtes à donner, en furent empêchées par un vent et une pluie qui s'éleva si grande que la plupart des petits vaisseaux furent envoyés à la côte en différents lieux, et les préparatifs la plupart

perdus. Les vaisseaux, qui passèrent sur l'ancre toute la nuit, eurent grande peine à se lever le matin , et deux grandes plates chargées de fascines, tonneaux , paniers, furent brûlées, laltoule empêchant qu'on ne les pût amener à la côte et étant si près qu'on ne les pouvait conserver sans giunde perte de gens. Les mercredi , jeiuti et vendredi , s'employèrent à ramasser les déLda de la touriucnte , et , le samedi matin , le sieur de Congé fut commandé avec le sieur de Coupauville cl huit autres vaisseaux de retourner aux postes d'où étaient partis les vaisseaux le mardi ; ce qm fut fait par le moyen du sieur Desrochcs, avec ses bri-

m UVRE II. — CHAP. ni.

gaDtins, à cause du calme, sans lequel nul vaisseau ii'eAt pu se rendre au poste, quoique le canon et les mousquets lui tuas.<)ent force gens. Et à l'in-stant, les sieurs commandants de Montigny et de Chastelux arrivèrent de la mer, lesquels prirent leurs postes si heureusement, qu'svetrles autres di^ mouillés, ils minèrent en peu de temps ce que les enitemis avaient réparé depuis la première attaque, et même deux batteries que les ennemis avaient faites auprès de la tour.

Sur les quatre heures et demie, tous les corps étant disposés par escadre de bateaux , selon qu'ils devaient former les bataillons, l^rs enfants perdus détachés de leurs corps , dans de petits bateaux légers il l'abri des vaisseaux, qui tiraient des salves de cappnnade comme les meilleurs Espagnols font de mousquetades , au signal qui fut fait de donner , mirent pied à terre avec telle piomptitude que les ennemis n'eurent loisir que de faire leurs premières salves. Dès lors, les mousquets des nôtres furent inutiles, ayaut mis l'épée à lamaqp poursuivre les ennemis l'éptv; dans les reins jusque dans leurs forts. Les régiments de Vaillac et

de la Tour y firent tout ce que l'imagination se peut former de mieux. Le comte de Vaillac fut blessé de deux ou trois coups d'épée, et quinze de ses officiers, dont avait cinq capitaines en chef, tués ou mis hors de combat.

Les sieurs de Castrevicille à la tête de son régiment et de Rilly de celui de Roupillon tirent tout ce qui se peut, fieux de Larnusson et de Saint-André de même; celui des lies et Vitry ne s'épargnant pas, de sorte que celui qui commandait celui des lies fut fort blessé et un capitaine tué; le sieur de Lions, commandant celui de Vitry, tué. Le corps de la marine, commandé par les sieurs de Miramont, Guilault, Dumex, Coursan et Sciantes, a pris pour sa bonne fortune un corps d'Espagnols naturels à combattre, où ils firent voir qu'ils étaient aussi capables de commander l'infanterie que les vaisseaux du roi. Le commandeur de Guittault et le chevalier de Senantes, commandant les enfants perdus, eurent, pour leur partage, deux capitaines espagnols, dont l'un s'appelle don Juan Raies, fort estimé parmi eux, lesquels de coups de main demeurèrent sur la place. Les volontaires qui étaient avec M. le comte de Garces furent toujours parmi les

SECONDE RELATION. — MARS

Les enfants perdus. Le frère du président Séguier a été tué; le sieur de Vin* blessé à la jambe; Baptiste, la jambe rompue en deux endroits, et Rochebrune blessé à la joue. Un vieux gentilhomme, nommé le sieur de Remous, âgé de 79 ans, a été pris prisonnier s'étant avancé pour secourir son gendre, qui y a été tué.

Le sieur de Castelan , qui avait donné avec les enfants perdus de la Tour, fit voir qu'il était autant soldat que capitaine, dont il se servit bien après en retranchant l'armée dans la nuit , de sorte que toutes les armées espagnoles n'eussent pas délogé nos gens le lendemain matin. Les sieurs de Frémicourt et de Sogiiy, aides-de-camp , firent paraître leur canivisme et leur activité en cette occasion, portant les divers ordres, soit en mer, soit en terre, avec une merveilleuse diligence et vu lieu où il faisait le plus chaud. Le sieur de Ficaufort, qui arriva de la part du roi comme l'armée marchait pour aller au combat, y a été blessé d'une mousquetade au-dessus de l'œil ; le Plessis-Besançon , au pied ; les sieurs de Bonnyer, Lac, Garou et quelques autres volontaires firent merveilleusement bien, entre autres Bonnyer, qui sortant de rangs avec six mousquetaires, alla abattre celui qui commandait la cavalerie à la tête de son escadron. Le sieur de Charmeil fit paraître qu'il venait de la part du roi plutôt pour chasser l'ennemi que pour des querelles particulières. Le sieur de la Roullerie, commandant le train de l'artillerie, fut si diligent à descendre à terre, «et si prompt à exécuter les pièces des ennemis, qu'on eût cru que c'étaient encore leurs officiers, sans que les boulets commencèrent à séparer leurs bataillons et escadrons. Le sieur de Manty, qui avait commandé le premier jour avec le commandant de Poincy la batterie des vaisseaux, oublia, aussi bien que le commandeur Desgouttes, la nécessité que le roi a de leurs services sur la mer, pour se faire connaître perdus en cette attaque, où le chevalier de Poiutrinooiirt et plusieurs autres capitaines de l'armée navale, à l'imitation de leurs chefs d'escadre, mirent pied à terre avec les enfants perdus.

M. le comte d'Harcourt , auquel seul l'honneur de ce combat est dû, s'étant trouvé infatigables difficultés et l'exécution qu'il a sur-

montées, a fait voir qu'il était autant soldat que désireux de servir le roi. La ties-

centé tant lieu i-eu m'en l'a faite, et avec tel concert qu'il sem-
blait que ce fût un ballet Les tonneaux, fascines, paniers, outils
de toutes

sortes, arrivèrent en telle abondance que dans la nuit tout le
camp fut retranché et deux batteries faites du canon des euna-
mis. Quelques Napolitains, Italiens et Savoyards commencèrent
à se rendre, et le dimanche, à trois heures après midi, voyant que
les travaux commençaient à s'avancer et que l'artillerie se mettait
à force à terre, (les hommes qui étaient dans le fort se sont retirés
au fort Sainte-Marguerite laissant leur matériel de pain, vin,
viande, poudre, sur lesquelles ils avaient laissé des mèches allu-
mées, et de quatre pièces de canon c'est-à-dire à l'instant on a tourné
contre les ennemis. La nuit, on a continué les travaux vers Saint-
Martin, par où se fait la communication de Saint-Honorat et où il
y a un fort bon puits, et de là au fort de Kagon, qui est devers le
levant, et puis à la tour de Batignère, afin d'enclore la grande
forteresse, devant laquelle on se propose de mettre cinquante ca-
nons en batterie.

ROISIÈME RELATION

DE CE QU'IL S'EST PASSÉ EN L'ATTAQUE DES ÎLES SAINTE-
MARCIER ET SAINT-HONORAT.

Le 16 mars.

L'armée navale de sa majesté étant mouillée le long de Sainte-
Marguerite et à la pointe de levante, plus près qu'à la demi-portée
de mousquet du fort appelé le Fortin, ayant premièrement dis-

posé deux estNidres des vaisseaux, savoir i l'une un peu avancée hors le golfe et pour être plus parés d'aller aux vaisseaux ou autres secours qui eût pu se présenter, et l'autre au Théoule pour entrer dans le frioul, s'il venait des galères ennemies, et pour battre les forts en ruine au même instant que le corps des vaisseaux canonnerait le fort du fortin Monterrey, foicer redoutes et logements, et pour forcer Sainte-Marguerite, et par ainsi tous d'un même accord favoriser la descente.

Les vaisseaux s'attachèrent donc à battre les forts, et particulièrement les sieurs de Manty et de Foincy , qui pointèrent eux-mêmes si heureusement ce foi tin , cju'il reçut pour sa part plus de deux mille

TROISIÈME RELATION. ^ MARS

coups de c-inon depuis le matin justpies au soleil couclu^; aussi l'ut-il rcdiit en tel état, que de pierre dont il était revêtu, avec de bons parapets et deux ou trois batteries , qu'il ne paraissait plus que tains de terre éboulée , tous ces parapets ruinés et la (ace du côté de la marine emportée et les batteries prestpie démontées. Toutes les ti-oupes <'taient embarquées comme pour le secours de Parme, c'est-à-dire 1rs inêmes, s'ajoutant encore un corps pris sur les vaisseaux du roi , dont la tête#'était pas moins à estimer que le cœur des capitaines qui les commandaient : on devait faire deux attaques , mais un nouveau oonseil les obaiigea.

L'autre embarquement était si paifait, aussi bien «juc rul-tondnnce de nos préparatifs , qu'il semblait plutôt que ce fût une Iqperbole qu'une vérité. Les bateaux y étaient en si grand

nombre, que, tout érobaix|ué, il en demeura encore pour porter plus de cent cinquante hommes, les ponts, la[^]éehelles , les lentes, les pics, les pelles, toutes sortes d'outils a travailler, ruiner, miner et saper, les saea, pleins dé terre, les fascines et tonneaux , et généralement tout ce qnë l'on se peut imaginer. Des artilleurs y étaient en une si grande ipiantilé qud j'aafu<ais en faire la comparaison de notre embarquement à l'arche dé Noé, mats il ne plut pas à Dieu que nous recueillissions de cette journée ce qu'jl nous gardait pour trois jours après ; car étant prêt à desccli-Kli c , stfif les six heures du soir, le ciel un peu ombrageux , des nues menaix'il de quelque mauvais temps ; si bien que dans la résolution donnée pai ce temps suspect, ce peu de jour qui nous restait manqua , et le vent se leva de telle force à demi ou trois heure» de là , qva d'uu bel ordre où nous étions , il se fit un étrange désordre , nos bateaux s'en allant d'un côté et d'autre, les pintes <pii portaient nbs préparatifs ii la. côte s bref, il nous a fallu recommencer. Les vaisseaux eurent bien de la peine même à se lever de leurs postes pour prendre un mouillage plus .assuié , si bien que les ^ 25 , 26 et 27 ne s'employèreni à autre chose qu'à amasser tous nos préparatifs et réparer ce qui nous manquait.

Mais le samedi 28 , le sieur.de Langue de Loupeville ; avec neuf ou dix autres vaisseaux, ayant été commandés de reprendre le psate des

-Pigttizûd by Coogic

mêmes Taisseaux qiii avaient Ixittii le 24 » ils y allèrent de si bon coeur iju'à moins de donner leur éperon dans les rochers qui sont en la de.soenle ils ne pouvaient pas s'en approcher; aussi la mousc[ueterie de» ennemis les incommo<la de telle sorte cju'ils

furent obligés de se tirer sur leurs ancres un peu plus au large auparavant <pe de pouvoir tirer un seul coup de canon.

Les sieurs de Montigny et de Chastelux, qui revenaient de là, V prirent aussi un poste si avantageux qu'ils faisaient sur les ennemis des salves de mousquetades et salves de canonnades.

Pour le chevalier Desiroches, le service qu'il y a rendu en cette rencontre avec ses deux galiotes est si considérable^ que pas un de nos vaisseaux n'eût pu aller ni se retirer de son poste sans lui. Aussi, il y a perdu beaucoup des nuiriniens par le canon et la mousquetade des ennemis.

Nos vaisseaux ayant donc bien battu et ruiné non seulement ce que les ennemis y avaient réparé, fait force brèches, tous nos corps étant disposés, et les enfants perdus détachés de chacun par escadre de bateaux, en même temps que s'ils eussent été à pied ferme, sur les trois à quatre heures après midi, le signal de donner n'a pas si vite paru que les enfants perdus sont descendus avec une joie indicible, fait leur salve et essuyé celle des canons et mousquets des ennemis, emporté d'emblée le fortin, allé droit aux ennemis, l'épée à la main, dans leurs tranchées, lesquelles ils leur ont fait abandonner et puis suivis l'épée dans les mains jusque dans leurs forts.

Les régiments Vaillac et La Tour y firent l'ordinaire des merveilleux. Le mestre de camp du premier fut blessé à la tête de son régiment de deux ou trois coups d'épée, et l'escarmouche fut si chaude pour les deux régiments, qu'il leur demeura dix ou douze officiers blessés ou tués, comme les sieurs de Fraissinet, Gouinat, Montinière tués, Busquat blessé, Dessouren blessé.

\jd (l'orps de l'armée, comraanié par les sieu» de Guitaud, Miraumont , Coursan, Dume et Senantes, lit voir qu'il était capable de l'endi'c service aussi bien en teri'e qu'en mer; pour pieuve de quoi il ne céda k qui que ce fût sa pari de l'honneur qu'il y avait k acquérir, ayant

TROISIÈME RELATION. — MARS

défait un baladloii (t'Espaf'iioU commandé par don Jean Reallc^ , qui fut une, et un auti-e dont on ne sait pas le nom.

Le régiment des Iles a si bien fait qu'on s'est confirmé en la bonne ,ppinion qu'on avait d'eux , le sietu' d'IIérisson y ayant été fort blesM^ , d'autres tués.

Roussillon , Castrevieille et Saint-André ont remlii aussi des marques de leur bonne conduite et alFection au service du roi aussi bien que Cornusson. *

BrcL le régiment de Vitry a donné sujet {le se louer de lui , le sieur de Lieux, <pi le commandait, y ayant été tué et autres ofTi-ciers blessés.

Le sieur de la Rnullerie, (xsmmaiidant rnrtillcrie , a été plus ldi .i terre avec son train pour exécuter le canon des ennemis (ju'on eût eu peine à juger ipi les exécutait si on n'eitt vu leurs ba-taillons et escadrons renversés par le feu.

M. le comte de Caiees, auprès diicpiel la plupart des volon-taires sc sont rendus, J non seulement témoigné la part qiwl pre-nait en cetU; oceasioii comme I cutenaiit de roi en la Provenre ,

qpis lait sa charge de maré(dial-de-camp avec autant de vigueur
(pie se peut imaginer.

Les volontaires sont beaucoup estimés, ayant repoussé une fois les ennemis jnsqiies au pied de Monterey, et le sieur Bonyer s'étant détaché de leur corps avec six moisijuetaires pour aller attacpier la cavalerie, dont il en a fait tomber qiichyiies uns par terre.

Le frère du président Séguiran y a été tué, les sicui-s des Ler-detz et de Vincés blessés à la jamlic.

Le sieur de Baptiste y a eu la jambe rompue , et le sieur de Ro-clirbrune blessé à la joue.

I.C sieur de Clerinont-Versillart y ratissi été blessé, et le sieur Duplessis-Besançon.

Les sieurs de Frémicourt et de Sagny, aides-de-camp , ont fait paraître par leur diligence h porter les ordres de part et d'autre , qu'ils entendaient leur cliarge et qu'il n'y avait point de lieu trop chaud pour eux. >.

Le sieur de Beaiifort, a^i^de la part du lyû comme on allait donner, reçut aussi un coup de moiiscpiet au-dessus de l'oeil.

a;io LIVRE n. — chap/ih.

-M. de Cliainieil , enseigne des gardes-tlu-corps, crivoyii par sa majesU^, a fait connaitre en cctle oeeasioii qu'il était plutôt venu pour ehasser les ennemis île la PTOvenee que non pas pour une querelle |>articulière. "

Le sieur de Casllellan, maréchal-de-camp , s'est bientôt jeté aux enfants penliis, et a témoigné être alitant soldat que capi-

taine; aussi s'en est-il servi, car il a fait retrancher l'armée toute la nuit, de sorte que tous les Espagnols ensemble eussent eu bien de la peine à la déloger le lendemain matin.

Pour M. le comte d'Harcourt, auquel l'honneur de ce combat appartient seul, il faut avouer qu'il s'y est employé avec autant de fermeté, s'étant rencontré plusieurs difficultés en ce dessein qu'il a surmontées, que de générosité et d'attachement au service du roi, faisant des actions dignes de sa naissance et d'exemple pour un bon soldat.

Cette nuit SC passa à se retrancher presque sur la contrescarpe de Monterrey et à faire une batterie pour mettre en batterie le canon pour tirer sur les ennemis, si bien la nuit du jour ils furent salués de deux et trois, tellement que enfin il se sauva sur le midi plusieurs Espagnols, ce qui obligea à continuer jusques sur les

quatre heures après midi, qu'on eut avis qu'on voulait parlementer. Ils rendaient le fort, mais ils ne se donnèrent pas ce loisir-là, puisque dès qu'ils virent que quelques troupes allaient droit au fort, ils s'enfuirent et gagnèrent Sainte-Marguerite, laissant le canon avec les munitions de guerre et de bouche, des poudres et des mèches allumées en plusieurs endroits, ce qui fit croire qu'ils avaient eu grand hâte de s'enfuir. ^

On se logea à Saint-Martin, et se délibérait-on d'aller tout chaudement à Ragon et de Ragon au Raguier, mais ne pourront pas beaucoup en faire; et par ainsi, faisant une circonvallation, nous enfermerons Sainte-Marguerite et lui ôlerons tout-à-fait la communication de Saint-Jonurat et mettrons en pièces de canon en batterie devant ce fort, en leur déclarant que s'ils y

laissent jnetli* le feu à un scid , qu'ils n'espèrent jamais de (piartier.

De quatre mille que nous avons fait descendre, nous n'en fîmes

TROISIÈME* RELATION. — MARS 1637.

mettre d'abo^ pied à teri'o que neuf ou huit ccnU hommes, lescpiel^ gagnèrent le retranchement de mille cinq cct>U qu'on dit être dedans; après nous y mimes jiuajues à quatre mille hommes et ces deux autres niille que nous réservions dans nos vaisseaux de peur qiiVtaht à terre le canon et iticommo«lilè du logement ne nous les mit hors de service.

On fait avancer quatre mille hommes sur la c)te cl on a mandé aux troupes fpïi cheminaient vei*s le riemonl de prendre cette route.

L'on rassemble notre armée, n'avanl ici (nie vinKt-cinq vaisseaux avec jes (jul arrivent devant le combat; le^ grands galions du roi ,

de M. ^'Guisse et autres arriveront au premier vent avec doiize^de nos galères, Viui seront plus en état d'aller chercher les ennemis, s'ils sortent hors de leurs ports, que de craindre qu'ils les vicnncl voir pour apporter du secours à des gens cpïi n'en peuvent espérer que de Dieu.

M. de Sabran prévient M. de bordeaux des différentes dis|)ositions de l'Espagne au sujet des îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorât, depuis que l'armée navale y a effectué sa descente, et lui donne aussi avis que .M. de Cesy a rompu le traité précédemment conclu entre le sultan et le roi d'Espagne.

LETTRE DE M. DE SABRAN A M. l'archevêque DE . . .

Oecjaea, cc3i msn , Je uuit, 1637.

Monsieur ,

Je vous ai écrit aujourd'hui par un canonnier qui a servi M. le chevalier de Rasily, M. de Monsigny et autres, à qui j'ai donné un passeport, et j'use de redite par celle-ci afin de pouvoir vous avertir de tout. U est arrivé ici, de la part du prince de Monaco, une felouque qui assure cpie vous lomlxiles bien aux îles, et ne dit point si vous y avez encore pu descendre, mais qil'jl n'y a pas de la poudre et autres munitions à suOisance dans les îles, ni des gens; et l'on a donné avis au grand-duc et sollicité qu'il envoie ses galères, et le duc Doria prépare quatre des siennes pour lever six cents soldats k Final et les aller

porter aux îles. Ce serait un coup d'état d'attraper ce» galère.»; ce <jue je crol.» infaillible , si vous avez des vaisseaux près de là qui se tiennent à Villefranchc cl Cannes. L'on se promet que le grand-duc enverra se» galères pour l'opinion qiie les nôtres ne sont pas prêtes; et à Napleset Sicile l'on fait tous elTorls pour mettre en mer les galères et quinze vaisseaux ; mais il leur manque bien des mariniers. J'attends avec impatience que l'entrée des mers et îles ait été heureuse et qu'il y ait moins de sang <[iie l'on ne s'imagine. Ils sont quatorze à quinze cents , mais je suis bien averti qu'il y a plus de six cents malades et impuissants de combattre. Je vous supplie par toutes occasions m'écrire afin que je soulage nos amis en Italie, et quoi(que vous m'écriviez confidemment, je le ménagerai selon le besoin , et vous baisant très-humblement les mains, je demeure sans fin ,

Votre trcs-bumble et obéissant serviteur,

Sakkazi.

J'ai eu avis de M. de Cesy qu'il avait rompu un traité que les Espagnols faisaient avec le Turc par l'ambassadeur de l'empereur, et que le Turc ontTre cent galères équipées au roi à toutes les occasions où il voudra contre ses ennemis Vous saurez que M. le duc de Rohan a été retenu à Coire par les Grisons, et ensemble avec les Espagnols, conspirent ce que nous ferons à la Valteline. Il y a long-temps que j'ai averti la cour et lui de cette menée; je crains qu'une diversion n'ait affaibli cet effort, qu'il ne soit bien grand, les places sont bien munies.

M. de Sabran annonce la révolte des Orisons et le premier essai d'un des brûlots français qui a incendié complètement un vaisseau assuré par le vice-roi de Naples.

K M. DE CHAVIGNY

Du 21 avril 1703.

Monsieur,

J'avais envoyé à Turin, il y a quatre jours, les avis que j'avais eus de la révolte des Grisons; et par crainte (pie le sieur Morel, qui passa le lendemain, ne pût retirer la dépêche <pie je vous faisais, je lui en donnai le duplicata; à cette heure, je vous donnerai de meilleures nouvelles, (pie le résident de Venise m'écrit de Milan (pe M. de Rohan a trompé la vigilance de ses gardes, s'est sauvé dans le fort de Ragaz, avec huit cents Suisses qu'il y a introduits; mais on dit (pie le convoi de blé n'y a pu entrer. Cette action n'est pas de petite conséquence, parce que l'on m'a

assuré que les Espagnols n'avaient point voulu se mettre en campagne pour les Grisons , p'e^ent en élTet rompu

les premiers avec nous, et oflensé le reü par la oet^ntion de M. le dur de Rohan, leur figurant, comme ils ont fait par-deçà, (||^e sans la personne de M. de Rohan, les armes du roi ne pouvaient fai r^. longue résistance , désirant se dépêcher de celle affaire , avant (pie la nécessité les oblige à revenir sur le Milanais. Le prince de Monaco a dépêché ici en diligence une felou(]ue au duc Doria, pour solliciter .des gens et de la poudre, qui manquent aux Iles, n'y ayant que (piator/.c cents hommes, dont six cents sont malades; et sans défense.

Aussitôt l'on a dépêché an grapd-dud'^ur faire avancer ses galères, attendant celles de Naples et de Sicile, et vingt«inq galmns (pie l'on y apprête, mais où il y a grande faute de^narîniers et chiourme, et dont le soldat ne vaut rien. L'on se prom^ (pie celles du grand-duc se mettront en mer, sur l'opinion que nos ^lères n'étant pas vers les îles, les vaisseaux ne leur empêcheront pas.-lenrs fonctions, ni de décharger ce (pi'elles porteront, et se retirer toujours à voiles et rames dans Monaco. Je crois, néanmoins, que ce prinixi ne voudra pas exposer a si grand péril^ce don^ il peut avoir besoin pour sa sûreté, .si les escadres des galères d'Espagne ne le joignent , ce (pie j'estime fai-

■.m uvnE II. — cii.\p. m.

sable ilaiis le 15 de ce mois, que celle d'Elspague est atteiulue avec pluie d'un million d'or.

Cependant le duc Doria pn^pare diligemment quatre galères des siennes renforcées, pour porter des poudres et six cents hommes jusqu'à Monaco, et là prendre son temps pour les aller

décharger es des. L'en ai depècliè double avis à de l'armée navale, lesquels

ont, à mon avis, fait leur descente dans les Iles, où s'étant couverts, on ne doute plus de la perle des forts; mais ce sera un grand eU'et de notre bonne fortune si le débarquement n'est fort sanglaul , encore ((u'il semble que ceux de dedans sont si fort désespérés qu'ils ne sont guère animés à cette défense.

Vous aurer. su , monsieur, comme un de nos brûlots consuma , en deux heures , le grand vaisseau de Gentile entre les deux des. Le sieur Gentile s'en est sauvé avec une vingtaine seulement ; tout le reste jr est péri. Il y avait en marchandise, blé ou biscuit que l'on devait apporter à Gènes aux galères Doria, quatre-vingt mille écus vaillant; Gentile n'a perdu que le blé , ayant refusé à Naples d'aller aux îles que le viceroi ne lui eût fait assurer son vaisseau, où il y avait quarante-sept pièces de canon. La crainte est incroyable de nos brûlots, dont j'ai assuré partout (pie nous en avons douze en état , et l'artibce en est admiré.

M. de IVoyers apprend à M. de Bordeaux toute la joie qu'a causée à la cour la nouvelle de l'attaque des îles, et l'engage à en presser vivement le sie'ge.

LETTRE DE M. DE NOYERS

À M. L'AaCUEV&({}VE DE BOBDEAUX.

De Rqeî« le 5 errü >€37.

Monsieur ,

Si la nouvelle (pie M. le premier président d'Aix a envoyée à la cour de la descente dans les Iles y a tant apporté de joie que je ne

U vous

LETTRE DE M. ÎME NOYERS. — AVRIL 1C37. 3:t.5

puis (écrire, <jue sera-cc lorscpie Dieu vous doiici-a moyen
«l'en niamler la prise! Certainement, vous ne {wnrre?. jamais
rencontrer occasion qui vous acquière et plus de gloire et plus de
réputation que celle-lk; cir l'on voit bien d'ici quelle part vous y
aiu-ez eue et condrieu vous y aurez ixrntribué en toutes manières.
Le roi et son éniinence «k-Tivciit à M. le maréclial de Vitry en
termes si forts que je ne puis douter qu'il ne vous assiste et jusq-
nea il donner son coeur, après les invitations puissantes qui lui
en sont faites. Toute la France, qui est en cause en cette affaire,
demandera justice decenz qui n'y auront serai et travaillé selon
leur devoir.

Je vous envoie un certificat signé du sieur Le Pirard de la
somme de f280,000 livres que voies devez avoir à cette hcui-c et
assurance de 320,000 livres pour la fin de ce mois.' Oiiti c cela ,
je vous envoie une lettre du sieur Julianet aux sieurs piocnrens
du pays pour faire compter les six vingt mille livres restant des
quatre cents. Cela s'exécutant , j'estime qu'il aura été abondann-
neiit satisfait'^u mémoire que voais m'avez envoyé pour la sub-
sistance des vaisseaux et autres dépenses de l'armée navale
jusques b la fin de septembre. Pour les ordres et instractions du
retour de l'escadie qui revient en ponant , M. tic Cbavi^y y a tra-
vaillé èt vous les enverra.

Nous avons été bien étonnés d'apprendre le peu de devoir et
d'assistance que rendent en ces occasions MM. vos intendaiiLs
de la justice en Provence. Son éminence leur en mande «es senti-
ments , et je n'omet^ rien de ce que je dois leur écrire sur ce su-

jet. Vous aïirea encore de nos nonvellea aVar.t de peètir de Pro-
vence, et' nous Moheroiis de faire en sorte qu'ilné vous matique
rien^ ce tpii'dépendM des soins,'

Monsieur, ^ d ■ q*'

' De votre très-humble et Irès-allèctionné servitem-.

Dp. Noyeps.

M. de Sabran félicite M. de Bordeaux sur la ditscente des
troupes françaises aux îles, et donne de nouveaux détails sur les
armements des Espagnols.

LIVRE II

CHAP. UI.

A N. l'archevêque DE BORDEAUX.

Monsieur ,

D« C^oe» » ce 5 at ni ■

J 'ai re^u hier la faveur de la voire du dernier de mars , avec la
rela^ tioii dcv« heureux succès en la descente et attaque des îles.
Chacun est dans rélonnement (pie vous en soyex cpiitte à si bon
marché» car on s^Aissurait <pi*ii gagner seulement les retran-
chements et forticalions qui étaient à bord de mer^ vous
pci*driez plus de la moitié do votre armée ; je me réjouis avec
vous , monsieur, que le tout succède si heureusement et avec tant
de gloire à M. le comte d'Hnrcoiirt, de vous, et enfin de tous. J'ai
envoyé à Livourne, Milan , Mantoue, Venise et Parme, copie de

cette relation, dont il en est venu ici en même temps iiiii en italien qui ne dit rien de la vôtre. L'on est ravi (pie MM. de Manty et de Poiucy se soient mis enti'e les îles, et les aient canonnées de (^tte furie, chacun disant cpie M. de Manty croit d'êtiT dans une citadelle, et (jueses<sinons portent plus loin (pie ceux des lies; et l'on dit (jue l'amli'al a tiré en un jour ou deux onxc cents coups de (*anon , ei (jiic chacun des vaisseaux et les hommes de commandement et commandés ont si généralement bien fait qu'il y a peine de discerner selon «a portée (pii a fait le mieux. Je ne flatte point , j'ai coutume de dire la vérité. M. de Beaufort pourra assurer en se présentant (pie si l'ennemi eût pu il eiH ôté les yeux poui* ne pouvoir être témoin ocu> laire, puisqu'ils y visaient en le blessant de si près. J'en ai aussi envoyé (*opie à M. le duc do Rohan.

Je vous ai écrit deux fois la semaine passée que le prince de Monaco avait député ici, et de là à Florence et Naples, pour avoir des poudres et l'enforts , et que ipiatre galères de Doria piTparaient pour porter des)X)udres et six cents hommes (pi'elles trouveraient à Final , et qu'on HoUicitail les galères de Naplc^s cl celles du grand<duc de s'avancer.

A t'eue heure, je vous dirai que les galères de Doria n'étant pas bien pressées, l'on chargera des poudres sui* un briganlin et galiote puis-

LETTRE DE M. DE SABRAN. — AATllL 1037. 337

tamment amx's d'hommes et de rames, afin qu'avec moins d'éclat et plus de promptitude, le tout pùl débarquer à Sainte-Marguerite et à Sainl-lonorat; mais on a écrit de Monaco que la

chose a été tentée sans réussir, et aucuns croient qu'ils ne s'en sont guère approchés.

Depuis, une galère Doria bien renibréeeet légère est allée à Monaco pour essayer de faire mieux , et s'il était possible d'avoir un peu de valeurs ou quelque autre chose à Villefranche. On pourrait faire un bon coup, ou en toute façon empêcher ce secours.

Je ne vois pas tpie le grand-<luc se presse pour ses galères, et de Naples et de Sicile , je ne découvre pas cpie quoi tpie l'on presse rien soit eu état, mais si quelque chose arrive , ce sera tout à coup, et avec tous galères et vaisseaux qui mancpenent surtout de mariniei's. Et j'ai vers Naples qui me doit avertir et vers Livourne. L'on .m'assure qu'ils n'ont pas de quoi tirer de Final des soldats tpïi vaillent; et tantôt ils disent tpï'on les tire de Milanaise! tantôt de Naples; que l'on croit en avoir eu de tout prêts et les avoir envoyés en Sardaigne, où n'y en ayant pas besoin , quatre ou six galères les avaient portés à Sainte- Marguerite; mais l'on n'a <lu tout rien découvert de tout cela.

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

, Sabxan.

Dans lc.s dépêches suivantes, le roi, M. le cardinal de Richelieu et M. de Novers félicitent M. de Bordeaux sur la descente des îles, et lui donnent des instructions ultérieures.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, TOUCHANT LA DESCENTE DES TROUPES DANS L'ÎLE SAINTE-MARGUERITE.

Monsieur ,

Paris, le 5 avril 1631.

Le bruit s'étant répandu de deçà que les troupes du roi sont heureusement descendues dans l'île Sainte-Marguerite, et qu'elles y ont eu

(l'aboi'd des avantages assez considérables , je n'ai pu différer plus longtemps à vous témoigner la joie que je ressens d'un si favorable commencement, espérant de la continuation de vos soins, de votre prudence et de votre conduite , que la fin n'en sera pas moins glorieuse aux armes de sa majesté. C'est à quoi je vous conjure de n'oublier rien de ce qui se pourra humainement , et de surmonter pour cela toutes sortes de difficultés ; vous assurant que je ferai valoir de telle sorte les services que vous rendrez au roi en cette occasion , que vous n'aurez pas lieu de douter de mon affection envers vous , qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

J'ai appris avec satisfaction la résolution et le courage avec lequel plusieurs personnes se sont portées en cette occasion pour le service du roi, dont on ne saurait assez les louer. Si j'en savais particulièrement les noms, je leur témoignerais le gré que sa majesté et ses plus confidents serviteurs leur en savent. Je remets cela après avoir vu la relation que vous m'enverrez de tout ce qui se fera en cette occasion. Cependant vous leur pourrez dire que le roi ne perdra pas la mémoire de leurs services.

J'écris à M. le maréchal de Vitry , premier président d'Aix et de Lançon , de contribuer en tout ce qui dépendra d'eux pour vous secourir de toutes les choses dont vous aurez besoin pour faire réu.ssir votre entreprise : je ne crois pas qu'ils y manquent.

1.C Picard a envoyé depuis trois semaines deux cent quatre-vingt mille livres en Provence, et promet d'y envoyer encore, entre ici et la lin du présent mois, trois cent vingt mille livres , ainsi que vous saurez plus particulièrement par la dépêche de M. de Noyers , à laquelle me remettant pour cela et pour le reste des alTaires, je finirai cette lettre en vous priant de croii-c que je suis ,

Monsieur,

Votre très-alfectionné confrère à vous rendre service ,

Le Cardinal de Richeliev.

P. S. Ce genirihonime s'e'u va de la part du ra pour faire eiécot-cr toutes le» idiosr» que vous détirerer pour ton verviec en roeca-tion présente.

Digitized by COS^Ie

* H. L'ARCHEVÊgUE DE EORDEAUX.

Dr Saint-Grrmailil'en-LaTt, le S irril IES^.

Mous, l'archer^qae de Bordeaux , la nouvelle que voua avez donnée du brûlenient d'un grand vaisseau des ennemis chargé de munitions pour les des, et du beau temps qui se préparait avec toutes choses pour 1rs attaquer, avait cofnmeucé de me donner beaucoup de boime espérance du succès, et depuis, quelques avis qui sont venus de là par des letties particulières ayant assuré de

votie descente faite heureusement, j'ai voulu vous dépêcher ce courrier exprès pour vous témoigner par avance l'exlrémc joie f|ue j'en ai, en atteixlant que l'on puisse savoir les purlicularités de votre part, pour lesquelles il est vrai que j'ai de l'impatience. Avec cela, j'ai cru à propos de mander, comme je fais trèsexpres-sément à mon cousin le maréchal de Vitry, qu'il vous assiste d'hommes, de vivres et de munitions de guerre, et porticu-liè'cmcnt de ces derniers, pour ce que tous pourrez en avoir le jdus besoin. Je m'assure qu'il y satisfera suivant mes ordres et selon l'importance de l'aifaire, et que chacun se comportera avec toute sorte de zèle et valeur en une occasion si honorable et glo-riouse pour mes armées. Quant à vous, je ne désire pas m'arrêter à vous exhorter de presser vivement les ennemis et d'achever votre dessein avec tant de chaleur, qu'ils n'aient pas loisir de se reconnaître ni d'attendre un secours, parce que je crois très-cer-tainement (pte vous y ferez tout cc que je puis souhaiter de votre générosité, prudence et alFection à mon service; mais je veux bien vous dire que le service que vous m'y rendrez me touchera plus au coeur, et demeurera plus avant dans mon souvenir, qu'aucun qne TOUS me puissiez feire. Et sur ce, je prie Dieu vous avoir, monsieur l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte garde.

U)UIS. ' SviLET.

;mo

LETTRE DE M. DE NOYERS A M. l'akchev&qve de bordeaux.

De Ruel, et 6 arril 1627.

Mo.nsieur,

Que Dieu vous IxTiisse tous et mette le comble à la gloire que vous méritez, d'avoir rétabli riomicuret la i-épnlâtjôii des armes du roi et de votre pittric! Comme je iiv puis vous représenter assez edicaccmenl le récit qu'a fait au roi et à son éminence de votie conduite , valeur et vigilance, le sieur de Frémicourl, aus.si ne saurais-je vous écrire l'estime , l'honneur et la réputation que cela a adjoint à celle qui vous était déjà acqui.se. Le roi et son éminence vous le témoignant par la même lettre , je n'y ajouterai rien par celle. «i , et vous remercierai setdement de la faveur qu'il vous a plu me faire du butin de Sardaigne, et de celle que son éminence ensuite m'a faite de la moitié de celui des îles que vous lui aviez envoyé. Ia; roi dépêche AL d'Ozinvillè, l'un de scs onlinaires, pai HlcIà , alin d'êti-e témoin du devoir et de l'assistance ell'ective qu'un chacun vous donnera dans la perfection de cette gloi'ieuse entreprise. L'on estime qu'il la faut achever chaudement , comme elle a été commencée , et. nous faisons par-der;i ce qui se peut pour qu'il ne vous manque rien. A'ous auivuL présentement les deux cent quatre-vingt mille livides du sieur Le Piccart, et dans tout le mois trois cent vingt-deux mille livres, tant ivwtantdes six cent mille livres qu'ils vous doivent avancer (les six cent mille livres des procureurs du pays), tant des neuf mille livres d'une lettre de change q>i'a M. Giiérapiu ; le secours d'Aix , les poudres de guerre qui vont selon vos ordres aux villes comme vous les avez demandés ; mais il faut donner à M. le général de quoi mettre trois galciTs en mer, car sans cela celles des ennemis vous incommoderaient. Enfin , monsieur, vous devez êtiT assuré que nous n'omettons rien pardecà de ce qui est en la pui.s.sance humaine, pour ne vous pas manquer en une all'aire que vous avez si heureusement et si généreusement commencée ; espérant que Dieu, qui a toujours favorisé les actions du roi ,

donnera sa b[^]ikliction à celle-ci , et tous couronnant tous de gloire comblera de joie le cœur de celui qui sera toujours ,

Monsieur ,

Votre très-humble et très-alFectionné servileiu'.

De Noyeks.

M. de Bordeaux fait part à M. le cardinal de Richelieu des entraves qui arrêtent le bon succès de la descente des troupes dans les lies.

A M<' LE CARDINAL DE RICUEUEU

Monseigneur,

Dii 6 tiril <937.

Le déplaisir que j'ai de voir que nous n'avancons rien depuis le jour que nous sommes descendus a fait que j'ai désiré qu'on vous envojAt un courrier pour vous avertir de l'état où nous sommes, alin que votre éminence sût qu'il ne tient pas à moi qu'on ne fasse quelque chose davantage. L'on a voulu vous envoyer le sieur Ycart, qui était à feu monsieur de Montmorency, et qui est un des principaux de l'aiTnée, et qui a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher la descente; mais comme j'ai eu appréhension tpi'il ne déguisAt les affaires pour justifier notre retardement , je vous ai dépêché le présent porteur, qui a été à tout avec grand cœur, et qui a eu son drapeau percé de mousrpietades, alin que , par son rapport naïf, vous puissiez juger de la créance à donner aux diverses opinions.

Pour l'avis de M. d'Harcourt, je ne vous en parlerai point , non plus que de celui de M. de Garces qui a été de même ; mais pour celui du sieur de Custelan , il a toujours été rpre c'était une folie d'attaijuer les Iles , qu'elles étaient imprenables, que le canon ne pouvait rien faire au fortin , que des gens derrière des letranclements ne pouvaient pas être délogés; en un mot, que Moiterey était une place régulière, fortifiée de contrescarpes, palissades et fraises : depuis que nous avons pris le

tout, ([u'il se fallait arrêter U , faii'e des batteries sur le frioul , se retrancher et partager l'île avec les ennemis. Pourquoi j'ai été toujours d'avis t{u'il fallait attaquer, cpie le fortin se ruinerait par les vaisseaux , comme il est arrivé; tpie le.s retranchements étant de pierre, notre canon les rendrait plus préjudiciables aux ennemis qu'utiles; tpie le fort de Monterej n'était que de boue et de crachat, que la palissade n'était que de méchants bouts de bois de tixjls pfetls de haut, qu'il n'y avait jioint de fnilse; qu'en un mot, avec un pétard ou un canon de six livres, on jetterait les murailles à terre, qui n'étaient point terrassées, si ce n'était un peu dansles iKisIIons, qui n'ont pas quatre toises de face, le liane une toise et la courtine six toises. Tout ce que j'ai dit s'est trouvé véritable, et les ennemis nous ont abandonné ce fort comme insoutenable, sans que nous les ayons envoyés sommer. Depuis ce temps-là nous n'avons pas avancé un pas , et nous sommes amusés a nous fortiier contre Sainte-Mai'guerite , comme si nous avions peur qu'ils nous vinssent attaquer, et à faire des batteries sur le frioul, sans songer que nous leur laissons deux portes ouvertes aux eoi-temis , qui est Ragou et le Balignères, par où ils entreront tpiaiid ils voudront eu l'île; et par Lxmstquent, qu'il est inutile de fermer avec beaucoup de soin trois portes quand on eu laisse deux ouvertes. On a pris excuse (pi'on ne pourrait aller sans que les bat-

teries qu'on avait faites fussent garnies de canons, et qu'on eu eût pour mener. J'ai fait mettre cinq pièces de vingt-quatre en cha(que batterie, et six sur des hauts aliùts pour aller à Ragon. Depuis, on a dit qu'on vidait que les retranchements fussent assurés, et les batteries fortifiées , afin d'avoir une retraite assurée en cas d'un puissant secours. Quand cela a été fait, on a dit qu'on voulait faire une redoute assurée; elle est faite. On a alors dit qu'on n'avait pas assez de monde; ils ont fait une revue dont j'envoie l'extrait signé, à votre éminence, sans y comprendre les malades, ceux qui s'en sont allés depuis que nous sommes entrés dans l'île, trois cents hommes des vaisseaux, qu'on y a renvoyés, et force volontaires qui se sont retirés.

Les raisons de M. de Castelan sont qu'il faut marcher à l'Espagnol , de travail en travail , et par ainsi aller sûrement à son but.

-UiQili/£a J,,,

Les miennes sont que les ennemis étaient elTrayés, qu'ils avaient quitté le fort de Moiterey sans que nous leur disions rien, qu'ils avaient brûlé tous les corpsHlc-j'arde qu'ils avaient dans l'île, même jusqu'à leur fontaine qui est sous leurs bastions ; que nous étions assurés qu'ils étaient en grande discorde, parmi les Italiens et Espagnols; qu'ils n'étaient point plus de six ou sept cents hommes, dont il y en avait cent de blessés , ceit de malades et cent dans Ragon , et par conséqueil, cpi'ils ne pouvaient pas faire de corps pour venir à nous, d'autant que s'ils sortaient, des Italiens se venaient rendre à nous, comme avaient déjà làit plusieurs ; <pie s'ils les laissaient les plus forts dans la place, qu'ils craignaient qu'ils ne s'en rendissent maitres ; en un mot, qu'on ne devait rien appréhender d'eux. C'est pourquoi il fallait, sans toutes oes précautions , aller à Ragoii pour fermer la porte du se-

cours ; car, en la prenant, on prenait Ralignères, et qu'on lem' ôtait la b.vttuc; et puis à loisir <pt'on ferait les batteries sur le frioul, cl l'on ferait la circonvallation de Saiiite-.Marguerite, et lors, le secours ne pouvant entrer, qu'on demanderait des forces pour la forcer; que si nous laissions entrer du secoura et que nous nous retranchassions seidement, que cela obligerait les ennemis de la secourir quand même ils ne le voudraient pas, et obligerait le roi à tenir toujours une puissante aimée par mer et par terre pour ce dessein. Toutes ces raisons n'ont pu faire jus(|u'à ce jour qu'on ait avancé d'un pas.

J'ai envoyé le sieur de Quesuel à M. de Vitry pour le prier de nous donner des plates, lesrjuelles , sous prétexte de ganler les côtes, il nous a ôtées, M: le conate de Garoes nous les faisant venir; il m'a tait une réponse de galimatias à kqniile j'ai répondu ce que votre éminence verra s'il lui plaît.

J'ai envoyé à M. le général des galères pour le prier de venii', et ai conjuré ceux de Marseille de l'assister, t« qu'ils ont Ciit , de dix mille éous , pour lesquels il ne veut amener que trois galères, comme voti'e éminence verra par sa lettre. J'ai envoyé trois mille cens pour faire venir les deux vôtres et celle de Fourbin. La dépense d'un mois ue monte qu'à cela, comme votre éminence verra par le mémoire que je lui

J'ai envoyé aüAsi un courrier pour prier Argencourt de venir ici.

A tous CCS désordi'es trois mots de lettre remédieront :

Le premier, un commandement à Argencourt de venir, et à M. d'Ilarrourt de le croire;

A M. de Vilry, de laisser MM. de Garces et de Lançon, avec autorité de faii'C fournir, par la Provence, ce qui ikhis est nécessaire sans qu'il s'en méJc ;

A M. le général, qt!*!! amené dix galères armées, selon Téiat que j'envoie à votre éminence,

Et a M. de Casielan , pour le convier d'avancer , parce que votre éminence a alVaire de lui ailleurs.

Kl quand elle témoignera au sieur \cart, qui est intime du sieur de Castclan , qu'elle s'étonne un f>eu de notre flegme, j*estlme que ce sem un petit coup d'espoir.

J'at off'ert trois choses : si on me voulait laisser dans les re-tranchemenu avec huit cents hommes, de les garder sur ma tête, et qu'ils iront avec le reste a Ragon. Sinon, s'ils me veulent donner quinze cenU hommes, que j'off'rais sur ma tête de Je prendi'e en deux fois vingtquatre heures, ou bien, s'ils aimaient mieux se loger devant Saiiiiie- Mai^uerite, jpie j'olFrais sur ma télé, en trois fois vingt-quatre heures, d'en faii'e la circonvallation , et par conséquent, qu'on prenait Ragon étant détaché de la place et de l'eau , et qu'on empêchait le secours et tVaii aux ennemis, la porte étant séparée du corps de la place tie trois cents pas.

Il reste à vous parler de vos vaisseaux - j'en ai fait raccommo-der une partie; il en l'este quelques uns dont les mAts ont été coupés à coups de canon. J'avais envie de les envoyer radoubier à Toulon, où j'ai laissé M. l'^rcpieiix, mais je n'en dispose pas comme je veux. S'il vous plait, témoignez a M. d'Harcourt que, poui*vu que je laisse ici vingt-cinq vaisseaux, qu'il me laisse envoyer les uns apiès les auti'es raccommo-der; aiilmnciit, il arrivera qu'au sortir d'ici il nous faudra tout rentrer dans le port, nos

équipages se déferont, et nous ne remettrons à la mer ni resaulre de Provence ni celle de Levant.

J'ai aussiavisquequinzegalions de Naples soudans un port nommé

LETTRE DE M. DE SOURDIS. — AVRIL 1R.17. .lA.'i Manfrtonia , à trois lieues de Naples, (pii altendeut que duu AutOiiio d'Oquido se Tienne joindre à eux. Si vous aviez agréable, duiaail (pie Ton nous croit ici fort occupés , que j'allasse à Arazzo avec les treize vaisseaux que vous m'avez commandé de vous mener et les six bnV lots, ayant mis ordre qui ne manque rieu ici , je me promets cpie votts en auriez du contentement , ayant deux hommes de delà cpaii , de temps en temps, nous vieimcut dire îles nouvelles; mais si cela passe par plusieurs mains, je ne réponds de rien. Que, si vous agréez cette proposition , il faut un mot à M. d'Harcourt pour qu'il agrée que je fasse un tour de huit joui-s avec les vaisseaux destinés pour le ponant et les britlots.

11 faut aussi , s'il vous plait, songer à de la poudre et des boulets , car nous en sommes bien dépourvus.

Le parlement a fait des efforts extraordinaires; il a ordonné que toutes les communautés nous aideront de leur bourse (ils nous font espérer vingtiquatre mille livres), la chambre des comptes de douze; tout ce <pii sera reçu, le trésorier de la marine en faisant dépense comme venant de l'épargne. Les seuls proemreurs du pays ne font rien , et ne veulent pas payer les six mille franc» qu'ils doivent pour l'entretien de nos vaisseaux des mois passés.

Le roi félicite M. de Bordeaux sur la d(»centc des lies, et l'engage à en activer le siège.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

D« Stinl-G«nnaiiii-«o-La;e, le 8 «TriJ 1637

Mons. l'archevêque de Bordeaux , depuis mon autre lettre écrite , M. de Frémi<x>urt est arrivé , et j'ai appris par lui les particularités que j'attendais de votre descente dans file de Sainte-Marguerite , et de la prise de deux des principaux forts des ennemis, lesquelles m'ont fait voir comme elle a été judicieusement ordonnée, conduite vaillamment , I. 44

346 LIVRE U. — CWAP. IH.

Ieureasement exëcuu^ et chaudement poursuivie , dont v<h-itablement j'ai une très-parfaite satisfaction , et je ressens une joie indicible de l'heureux commencement de cette difficile et glorieuse entreprise. Je sais comme vous vous êtes trouvé à In descente en peisonnc, et avez fait paraître en toute In suite de cc-tie action toute la conduite et la passion possible, et je ne doute point que vous n'acheviez de la même sorte, et , Dieu aidant , avec un heureux succès. Je donne ordre de tout cvUè à Tons en-voyer de l'argent et des poudres, et vous faire assister d'hommes et de vivres, et j'apprends que chacun est si bien disposé en Pro-vence à vous aider à chasser les ennemis, que je m'assure que vous ne mau^érez de rien. Le priiicipid est de les presser chaude-ment et iiiiicssanunent par de fortes batteries, et par tous les moyens que vous jugerez propres à cetelcl. Cependant je vous envoie le sieur d'Oynville, l'un de mes ordinaires, pour vous té-moigner combien je sois content de vous et de ceux qui m'ont servi en cette occasion, et pour me rapporter de vos nouvelles, lestpiclles je me promets bonnet avec l'aide de Dieu, et je le prie

de bon coeur qu'il vous tienne, mons. l'archevêque de Bordeaux ,
en sa sainte garde.

LÜLIS.

SuBLET.

M. le duc d'Aluin envoie à M. de Uordeaux les troupes dont il
peut disposer , pour aider à l'attaque des Iles.

LETTRE DE M. D'EALUIN

A H. L'ARCRRVâQVB t)B BORDP.ADX.

De Moolpcelier, le j avril

Moivsieub ,

Dès l'heure présente, j'envoie à Frontignan et Agde pour vous
faire trouver du vin. Vous aurez dans deux jours, si le vent est
bon, deux raille setiers de blé , de sorte que c'est la plus grande
part de ce que vous me demandez. Pour M. d'Argencourt , M. de
Termes vous dira qu'il a cette fois mal de la gravelle , la cobque
l'a encore repris

depuis trois jours et eut hier une Cèvre; il s'est levé lors<|ue je
l'ai envoyé quérir, -et m'eU venu parler devant le garde de M. le
comte d'Harcourt ; il est encore faible à cause de la fièvre qu'il a
eue, mais il espère dans (juclques jours être sur pied et partir
pour vous aller trouver. J'espère airssi , après la fête, donner un
coup d'éperon jusque-là , et être avec vous trois ou quatre jours.
Je vous envoie, outre cela , quatre compagnies de mon régiment;
si je pouvais faire mieux, je le ferais, et croyez que s'il y avait
d'autres forces dans cette Provence pour la garde que ce seul ré-
giment, je vous l'enverrais tout; mais, par le dernier ordre, j'eus

ordre de le tenir prêt pour le faire passer en Guienne, c'est pour-
quoi , sans ordre contraire, je ne l'ose envoyer en Provence,
quoique je sois certain qu'il y joue bien son jeu et que vous en
avez grande nécessité, selon que ledit garde m'a représenté. Je
voudrais fort que vous tinssiez le fort de Ragou , car si les enne-
mis venaient dans peu de jours, selon le plan que j'ai vu des Iles,
ils peuvent descendre là à la faveur de ce fort, et jeter dans
Sainte-Mai^uerite des gens sulHsant pour vous réduire dans vos
retranchements ; mais par les nouvelles que j'ai d'ici , je n'ap-
prends pas qu'ils aient ni galères ni guère de vaisseaux en état de
se mettre en mer. Enfin , monsieur, la chose a été si heureuse-
ment commencée ,. que j'espère que vous en viendrez à bout. M.
d'Harcourt est le vrai homme qu'il faut pour cela; il les pressera
assurément tout autant que ses forces le pourront permettre. Je
vous demande pardon de vous faire une si longue lettre ; mais la
joie de ce succès me touche si fort que je ne m'en puis taire ni
quitter ce dessein que pour vous assurer que je suis.

Monsieur, ' *

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SCHOMBERG.

P, S, Si ^ Ironve la dîlFirulté qtne Jt crains h faire réitoudre les
patrons h porter lanr kld aux Iles , par le hasard qu'ils croient
qu'il 7 a à &ire, je ferai prendre les barques charges, et voni les fe-
rai mener par (urce avec des soldats i car il n'y a point de sûreté à
cc« canailles de patrons.

M. (le Sabran continue de renseigner M. de Bordeaux sur la
]K>5ition politique et sur les projets des différents 'Etats d'Italie,
ainsi que sur les plans de (^a^lpagne des Espagnols.

A M. L'AaCHEVÉ()UB DE BORDEAUX.

Oc G^oe»» cc 9 atril 16S7-

Monsieur ,

Il y a (| quatre ou cinq jours (pie Je me suis donné l'honneur de répondre à la faveur de la vôtre du 31 de mars par celui que vous m'avez envoyé avec la l elalion de l'heureux succès du débarquement et prise des '^orts de Sainte-Marguerite à un près, dès le mois passé. A'ous ne sauriez assez croire de quelle réputation est cette action et de cpielle terreur est ici la manlè'e dont chacun a combattu. Je vous envoie un piéton génois dont je me lie, alin ipi'il apprenne cette route, ou je donnei-ai cette lettre à un Français de Normandie qui servait par nécessité le gi-and-duc et conü'c son coeur, n'osant paraître chez soi pour ses dettes, et sur l'avis qu'il pourra être compris en la grUc*. Quand j'aurai écrit, je venai ce qui sera le plus sûr, et n'épargnerai pas la dépense d'un piéton puisque vous me l'ordonnez. Ainsi je vous donnai aiLssi avis le 2 de ce mois, par deux lettres données à des Français qui peut-être auront débaripié vers Toulon ou Marseille , (pie le duc Doria préparait quatre galèies, mais on en avait auparavant dépéché de Savone une, lacjuelle était pirtie siu- les alarmes ipie le prince de Monaco avait domi("CS ; et hier est arrivée ici avec bruit (pi'elle a semé d'avoir mis dans l'île de .Saint-Honorat de la poudre et de la mèche ipi'ils avaient mis sur unbrigantin du priiKX: de Monara; et ce, trois heures avant le jour, sans aucun péril, pai-(%cpie nulle de nos galères n'était en noti« armée. Ils ont dit ipi'ils n'ont pis voulu débarquer de soldats , parce que ceux de .Snint-lonorat ont dit (pi'ils n'en avaient pas besoin, et qu'on y eu avait envoyé de Monaco vingt-cinq des meilleurs, et cju'il n'y a maïupiemeit que de bois, auquel on poiir-

voira par les galères de Doria. Il semble qu'il est malaisé qu'ils aient mis quelque chose à Saint-Honorat, où la galère dit avoir demeuré deux heures de soleil ; et ne crois pas qu'oïi y eût refusé de soldats si on en y eût pu mettre , et en tous cas, comme je réponds, ils n'oïil pu mettre poudre, ni biscuit, ni hommes à Sainte-Marguerite, qui en a besoin le plus, et laquelle gagnée, Saint-Honorat ne peut tenir; et crois que tout ce qu'ils ont dit soit un artifice.

Il y a trois jours que cinq galères Doria, outre celle qui revient des Iles et une qui est à Savone, sont espalmées '. On a coutume de se servir à cet eO'et de barques qui se tiennent voisines. Un oI-Ticier espagnol desdites galères voulut se servir d'une des miennes, et arrogamment l'a voulu contraindre en ce port ; ceux de la Iraivpic m'avertirent. Je mandai aussitôt que la barque tirôt sur ladite galère et sur ce brigantin s'il ne se désistait , et à deux vaisseaux d'Ulonne d'en fiiire autant , et en envoyai l'avis au palais, qui , pour éviter ce désordre, dépêcha à cette galère de n'employer aucune banpie française , puisqu'il faisait enteiuirc que nous n'étions pas en temps de courtoisie entre Français et Espagnols. Cependant six sont espalmées et prêtes à partir, dès au soir, pour charger cinq cents Espagnols naturels que l'on attend de Milan. — L'on me vient de donner avis que la moitié s'en est foie vers Seravalle, et on assure qu'elles vont droit aux Iles, sur l'assuiance que nos galères n'y étant , elles ne sauraient être empêchées d'y débaivpicr l'infanterie et toutes choses nécessaires. Je vous puis assurer que l'on dit que les galères ne sont pas en état , et que cette seule créance donnera courage de tenter le secours , et diminue graiHlemciU l'opinion «le votre succès à l'avenir.

La galère de Spinola, qui si les avis de Monaco étaient allés vers Naples pour héler secours, est à Livourne; et Sabrait, par l'intelligence qu'il s'est procurée de nouveau avec une personne de la maison des ministres d'Espagne, a su que ledit Spinola mande que chez Naples on met en ordre soixante galères, et envoie ordre en Sicile d'en faire autant, et «pie deux galères avaient été destinées pour Sardaigne; mais que l'avis de

'Précis à mettre en mer.

LIVRE II

la retraite les avait arrêtés, et comme le vice-roi l'avait chargé de repasser vers le grand-duc, lequel joindrait quatre galères à celles d'Espagne quand toutes les escadres seraient jointes, parce que, ayant envoyé ses trois vaisseaux en une entreprise secrète en levant, il était contraint d'y envoyer deux de ses galères. Et encoie que l'on dise que les six de Doria aillent pour porter secours, je n'en crois rien depuis qu'il est arrivé tout à cette heure une felouque qui assure que la galère qui a été aux Iles n'en approcha que de huit milles, et que seulement elle a envoyé une Coraline à Saint-Illonorat y jeter mèches et poudres inutilement, car il est assuré qu'il y a fort peu d'hommes en Saint-Illonorat, et que si on croyait que cette Ile se pût défendre on y aurait jeté quelques hommes: c'était possible.

Il faut donc croire que les six voudront attendre celles de Naples et de Sicile qui doivent prendre celles du grand-duc, et qu'elles veulent se trouver prêtes pour ne faire retarder les autres; néanmoins, si le retour de cette galère de Sicile n'y apporte du

ch:ingement , elle devait partir aujourd'hui et prendre près d'id des soldats du Milanais i et l'on croit que c'est plus pour renforcer Monaco, que pour le secours des Iles; mais si une escadre de vos vaisseaux les pouvait rencontrer en faisant une revue par cette côte jusques dans Vaye, ce serait une bonne allaire , et qui donnerait à penser a d'autres. Enfin tenex assuré , selon ce que le susdit a écrit , que les galères du grand-duc ont ordre d'être espalmées le lendemain des fêtes, et qu'il est aisé à juger tpic celles de Naples et peut-être d'Espagne ne devront pas être loin de Livourne et peut-être les vaisseaux de Naples; car, pour les vaisseaux de Caillary, Sabran a reçu l'avis que l'Espagne n'y espère rien , car les deux tiers des mariniers étaient morts ou hors de service.

Je viens d'apprendre par un qui m'a rendu une lettre de M. de Vitry que m'a rendue un Français qui va à Livourne , que quatre de nos galères étaient en l'armée et six de plus y arrivaient; je veux croire que toutes y seront à cette heure , car il est nécessaire que vous soyez fort en mer et que rien ne puisse secourir les lies, qui sans doute manquent de plomb , de poudre et d'hommes. Toute la plus grande ' Bâtiment ISger servant i U pêche du corail.

crainte est par-deçà de perdre Monaco, et c'est là (pie, si l'on ne peut mieux , on veut jeter les soldats qu'ils ont choisis.

Le porteur m'apportera vos commandements s'il vous plait , et me croyez sans réserve, .

Monsieur, votre, etc.

Saman.

A M. L'ARTalEVÊQUE DE BORDEAUX.

Mossibux ,

De(à40e«,[« i3 avril 16)7.

Depuis mes réponses par votre piéton , je vous ai dépêché avant-hier un autre piéton avec deux d(S miennes, et parce qu'il y peut avoir des accidents , je vous en envoie le duplicata par cette commodité , et vous donne avis (pie deux galères de Doria sont seulement parties la nuit de la veille de Pâques ; (pi'elles ont embarqué seulement trois cents soldats de neuf cents, moitié espagnols , moitié italiens, (pii veiaientde Milan, les autres s'en étant fuis sur le bruit (pie c'était pour aller aux îles, où ils ont tant soud'ert : elles sont allées h Monaco, pour de là cspiérer occ»sion de décharger aux lies cette soldatespie , les munitions et bois. Et le sujet pourquoi l(si quatre galères avaient tant tardé à partir, c'est (pie l'on était après rallier ces soldats fuis, et que toutes les munirions s'étant perdues sur la galère <pii se brûla, il y a fallu avec peine en chercher d'autres. La chiourme de quatre galères était sur celte galère-là , et tout s'y est peitln avec quelipies marini-ers et officiers et toutes les munitions; et si |e feu n'eût donné par le bas et ipw deux barils seulement prirent le feu et firent ouvrir la galère , toutes les galères de Gènes et autres étaient perdues. L'on attend les galères de Naples qui sont venues de Sardaigne à Porto - Longone , et ne doutez point (pi'ils n'épargnent rien pour porter des seœurs, publiant ici que le fort de Sainte-Marguerite tiendra deux mois et que nos galères ne sont pas en état, et (piand elles le seront, pas toutes ni pour long-temps.- Si j'ai loisir, j'écrirai un mot à M. le (xnnte d'Uarcoart et à M. le géiié-

i-al des galèies, sinon , monsieur, il suffit que sous soyez averti du loiit. Quant aux galions qui étaient à Roses, il est assuré qu'ils

ont perdu les trois cputrs de la soldatesque, mariniers et officiers, et que Ofjucido doit être allé à ALijorcpie pour essayer de la secourir de gens el de mariniers.

Quant à la Valteline, les nôtres <pii tenaient les forts de la Valteline ont refusé de les rendre dans le temps que M. le duc de Ro-lian a promis , qui est le 5 mai, s'il n'y a ordre exprès du roi , disant que M. de Roiiaii n'étant pas libre, ils ne peuvent recevoir ses ordres que contrainls. L'Espagnol en est au désespoir, et surtout du terme qui nous lionne loisir ; cependant les Vénitiens se remuent et nous nous fortifions de gens et de tout , et M. Lequeux se prépare à faire merveilles.

Je vous baise très-humblement les mains et reste sans fin ,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Sabbsk.

A M. L'ARCHEVITQVE DE EOBDBAUX.

Monsieur ,

De G^n««, ce i3 aTril

J'ai retenu la lettre ci-jointe et oe piéton jusipi'à ce jounl'hui, pour vous éclaii'cir mieux de toutes choses , parce <pie la plus grande partie de ceux que l'on envoyait de Milan s'eu étant fuis, et la galère qui est venue des Iles ayant donné sujet de retardement aux quatre de Doria ipii devaient aller joindre la cinquième qui est à Savone, soit parce que ladite galère a mis des poudres è\$ lies, ou qu'elle a rapporté qu'il est difficile d'y jeter du secours sans une puissance plus grande , ou à cause que dans celle qui

s'est brûlée ici, tout ce qui était dessus de munitions et autres choses pour partir le lendemain , j'ai vu que l'on se pressait moins pour le départ desdites galères.

Il est arrivé aujourd'hui un courrier d'Espagne parti le 28 mars de Madrid, et est venu ici en six jours de Barcelone , sur le sujet duquel on

a perstiadt^ que les galères d'Espagne et le duc de Ferrandina étaient prêts à faire voile de Barcelone, pour être en cette mer à la fin de ce mois. Je suis néanmoins très-assuré que ledit duc n'y est pas et il y a ces galères ne sont pas si prêtes ; ce qui se peut conjecturer de ce qu'il y a deux desdites galères se sont allées à l'Archipel chargées de quatre cents caisses de réales pour apporter ici au premier beau temps , lesquelles par toutes raisons attendaient les autres pour venir plus sûrement , si elles étaient prêtes. Néanmoins il est à craindre qu'on les diligente tant que l'on peut, et que Ferrandina peut en peu de jours les joindre pendant qu'on les espère.

Cependant dix galères de Naples y avaient été envoyées en Sardaigne avec munitions et environ quinze cents hommes , n'y ont déchargé que quatre ou cinq cents hommes depuis la retraite de nos troupes, et n'osant s'en aller aux Iles ni retourner à Naples pour revenir sans nouvel ordre du vice-roi, s'en sont venues à Porto-Loigone et à l'île de l'Elbe, où elles sont à présent avec plus de mille hommes attendant avec les galères de Sicile ou l'ordre de se rallier avec celles du grand-duc de Doria , lesquelles, sur l'avis que quelques unes de nos galères sont à Cannes, n'osent pas aller vers vous toutes seules , encore que l'on croie qu'elles s'y veulent hasarder.

Je suis averti par celui ipii a coiTcspondandre avec l'amiral du grandduc qu'il lui a mandé que les galères étaient en étal, et lui tout prêt, mais pour aller en levant , où ses vaisseaux sont déjii allés. Peut-être que ce que j'ai écrit à un ami que j'ai à IJoreiice et au sieur Habut à Livounie, témoignant que je ne ergyais |As que le grand-duc, qui avait |iassé les limites de ses obligation# l'année passée, voulût procéder si ouvertement contre le roi que d'aider à assaillir les troupes du roi chez loi , 'et ensuite la France , auia pu opérer une résolution de s'abstenir d'une action si déclaiatoire; mais enlin, quaiul il n'y aurait que les galères de Naples avec mille hommes et les six de Doria avec six cents , tans même celles de Sicile ni d'Espigne, il est à croiie que s'il y a auc-
tuo. apparence <|ue l'ennemi cpil est-dans les Iles eu puisse donner

' Arazzio.

;(54 LIVRE IL — CIIAP. |1L

loisir, on portera le secours, et d'autant plus s'il est vrai qu'il n'y a que trois galères de France près de vous et que sept autres aient peine de venir, encore <|ue Marseille ait avancé dix mille écus pour en faciliter l'appareil ; car on estime par-deçà la conquête des lies ou le port du secours facile ou malaisé selon que l'on apprend l'état de nos galères , que celles de rciiiiemi redoutent plus que les vaisseaux ; et pour ce , il est de toute nécessité, tant pour unjmn ell'et que pour la réputation, ipie toutes nos galères soient en état; car on assure ici (quoique j'aie publié par toute l'Italie que l'ennemi s'oil're de se rendre si un voulait douiier la vie aux Français qui combattent pour lui) que le fort de Sainte-Marguerite tiendra tout le mois qui vient , et qu'étant de cinq bastions il ne se rendra point aisément, encore que l'on

doute que l'eau, la poudre et le bois, dont il y en a vingt-quatre charges sur les galères , y donnent grande incommodité. Il est assuré que d'Oquendo a écrit à un sien ami qu'il a eu ordre de passer en Italie avec les vaisseaux qu'il avait à Roses, et <pie la maladie ayant ruiné les deux tiers de set matelots et soldats , il va , et croit-on qu'il est déjà à Majorque pour s'y raccommorder; et l'on se persuade ici que l'on ait jeté dans l'île de Sainte- Marguerite de la poudre par le brigantiii, ce que je tiens à vanité. Voilà ce que j'ai pu pénétrer par tous expédients et qui me fait croire (que vous ne Muriez être assez tdt en état et trop veiller pour empêcher tout secours, qui sera puissant et qui peut arriver à toute heure, 11 est important que je sois souvent averti pour ménager les avis.

Momie ur,

Votre très-humble et obéissant serviteur ,

' Sabxan.

M. de Noyers écrit à M. de Bordeaux que le roi s'attendait chaque jour à appretidre la prise des îles, et que sa majesté et M. le cardinal s'étonnent fort de ce qu'une vive attaque n'ait pas suivi la descente des troupes.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'ARCHBVtgUB DE BOKOEAX.

De Rael, le i5 «vril

Mokbieue,

Votre courrier est venu six heures devant celui de M. d'Harcouj-t, et le roi s'ÉMnl rencontré à Ruel, il lui a fait voir toutes les

dépêches. Le sieur Jean est venu à Paris, où j'étais, et en vérité m'a fort surpris et déçu mon espérance, croyant à son abord qu'il apportât la prise des lies, vu qu'il n'y avait rien qui la pût empêcher si l'on eût suivi la première chaleur de nos gens, et que l'on se fût prévalu de l'étonnement que cette glorieuse descente avait doimé aux ennemis. Il a dit ses raisons, et s'est beaucoup plaint du peu d'assistance qu'ils reçoivent et du peu d'hommes qu'ils ont pour un tel dessein. Je lui ai dit par avance que vous leur aviez jeté <le la poiuli-e aux yeux, leur ayant offert, contre votre profession, d'aller où ils refusaient d'avancer, et que dans ce rencontre vous auriez joué le personnage de général et de capitaine et eux celui de chef de conseil. Le roi lui a dit la même chose, et lui a témoigné qu'il s'était chargé d'un (hclieux message et contraire au métier tpi'il fait dans l'armée. Je lui ai dit en présence du roi qu'il avait tort de s'excuser sur le peu d'hommes, vu que, par la revue, il s'en trouve plus de trois mille. Il l'a nié aissolement, et a dit qu'il était bien vrai que l'on distribuait chaque jour trois mille trois cents rations, mais qu'il n'y en avait que dix-sept cents pour les soldats, et que le reste était pour les officiers. Il a fait grande instance sur ce <[ue, faute de foin et d'avoine, ils avaient été contraints de renvoyer leur cavalerie à terre, et que le soldat tombait malade à troupe pour n'avoir un ais ni une fascine pour faire huttes et metti-e h couvert. Le roi lui a reparti <]ue ceux du siège de Corbie avaient bien trouvé moyen de se retirer et de couvrir leurs cabanes de gazon en un pays bien plus friiidrpie celui des Iles. Bref, le tout bien débattu et bien agité en présence du roi, il a été conclu qu'il eût été à désirer que votre avis eût été suivi, et que celui de ces messieurs était plein de beaucoup de

insinuations pour les gens de guerre, vu que l'exemple de la descente, de la prise du fortin et du fort de Moillerey avait déjà condamné leurs opinions et fait voir que, dans la guerre, qui attaquait, gagne la victoire. Le roi a jugé de tout ceci qu'il fallait qu'il y eût de la mesure - l'illigence mêlée et la division, et m'a commandé de vous conjurer de sa part de faire cette sorte que l'on ne vous en pût rien imputer; < sur cette occasion était de telle conséquence à la France, qu'il fallait que tous ceux qui ont amour pour son service et attention pour le public le fissent paraître par bons effets; qu'il saura bien en temps et lieu faire justice à un chacun. Je sais bien qu'il n'y a rien que ne fassiez sur CCS paroles, et que vous vous conduirez en sorte que vous rendrez les ennemis muets.

Monsieur le cardinal a été malade de cette dernière nouvelle; et je m'assure que, comme vous l'aimez, il n'y a rien que ne fassiez pour lui procurer de la satisfaction en cette occasion. Son éminence vous en prie et de ne rien épargner, lorsqu'il vous aura reçu l'argent que le Picart vous a envoyé, pour que cette entreprise, qui touche extrêmement son éminence, réussisse sans distinction de ce qu'il regardera les dépenses de la mer ou celles de la terre, puisque sa satisfaction doit venir également des uns comme des autres. L'on envoie M. de Launai, lieutenant des gardes, vers M. de Aitry pour le faire agir selon que le besoin le requerra.

M. le général des galères aura maintenant reçu cent mille livres, outre tout ce que nous avons su qu'il a eu d'assistance de vous et du pays; ainsi j'espère que vous avez toutes les galères. Le sergent qui est en exercice ayant encore un commis avec une

lettre de change de cent mille livres, l'on envoie audit sieur général l'ordre que vous avez demandé.

Le même à M. d'Argencourt , à M. de Castelan. La lettre du roi à M. de Vitry porte qu'il fasse exécuter par la province tout ce qui sera demandé par MM. de Lançon et comte de Garces.

Le sieur Jean a eu admonition conforme à ce qui est par votre dépêche k son éminence.

Son éminence m'a recommandé d'écrire k M. d'Haroourt ce que

LE ErrRE DE M. DE NOYERS, — AVRIL 1637. 357

vous proposez pour activer le radoub des vaisseaux, selon que l'ocoasion le permettra et (pie la ii6ceasité le retjuerra.

Le roi a remeix:i(5 le parlement des témoignages de bonne volonté qu'il a fait paraître en cette occasion , et l'on a fait une décharge aux procureurs du pays. Enfin, monsieur, je vous assure que cette all'aire est tellement considérée par-deçà qu'il n'y a rien (pie le roi ne fasse-pour la conduire à sa perfection. Et comme les gens de guerre n'ont insisté^sur aucgnoicliose plus fortement que sur le nombre d'hommes et des forcâ qu'ils disent leur manquer et être absolument nécessaires, le roi mande à M. le comte de Sault d'envoyer Jusques à deux mille six cents hommes, cU'ec-tif des régiments qui sont en Dauphiné, et à j\l. de Vifry d'y faire aller aussi en même temps le régiment de Forbin, qui hiit son assemblée en Pioveiice, atin cpie cela , jointà ce qu'ils ont présentement, leur donne les tpiatre mille hommes avec les(|uels le sieur Jean a répondu au roi qu'ils prendraient dans un mois et Sainte-Marguerite et Ragon. Et nous presserons le sieur de Rambouillet

, qui doit avec le sianr le Picart vous fournir jusques à six cent mille livTes dans la Un de ce mois , d'y donner si bon ordio <pie vous. n'y manipiiez point d'argent. Sou éminence vous envoie M. d'Espanan, passant pour aller en Guienne , aUii (pi'il voie l'état de cette attaque et y aide en ce qu'il pourra. Il est homme plein de feu et de vigoenr, qui se rangera volontiers du côté de ceux (jui veulent aller aux ennemis , et du moins fera savoir au roi à qui il a tenu cpic l'on ii'ait davantage avancé l'alTaire, et vous aidera à exécuter les bonnes pensées que.roM^ av« eues pour la perfix-Aion de cet ouvrage, (jue je prie Imn conduire au point ipie nous avons tous espéré , au contentement du roi et à la satisfaction de son éminence, dans laquelle nous sommes tous intéressés et surtout celui qui lui doit le pins , et cpii est , ,

Monsieur ,

Votre très-humble et très-oll'ectionné serviteur,

De Noyees.

Digiliz(ij by CvzOgle

■m LIVRE, IL — CHAP. UI.

Les dépêches suivantes du roi et de M. de Noyers confirment la lettre précédente.

A M. L'ARCHBVÉQOB DE BORDEAUX.

, D« Vermilk*, le i5 anÿ fC};.

Mous. l'aix;hevêque de Bordeaux , le retoilMynt 'que reçoit l'entreprise du recouvrement de mes lies par derotii|m[héments (jue je n'eusse Jamais pensé pouvoir arriver en un desséropi^raré depuis huit mois, et en un lieu où les assistances

de la terre sont si rofsines , fait <{ue j'envoie encore' le sieur d'Espanan sur les lieux, tant pour servir en ce qui se pouri-a offrir en cette occasion, taofite qu'il'sera par-delà, que pour faire avancer le secours de tontes les choses qui y sont nécessaires. Il vous dira le déplaisir que j'ai de voir demeurer cette entreprise si importante en un si beau chemin, et ce que j'attends de vous pour fniiT <[n'elle réussisse. \ quoi je ri'ajoiiterai rien rpie p)iir vous diie ijiir vniis lui donniez entière créance, et vous assurer que j'iittends avec «f»;s impatiences exUaoialinairc.s de savoir ce qui s'avancera en l'exécution ; et sur ce, je prie Dieu avoir, mous, l'arclievêque de Bordeaux, en sa sainte gaitle. ^

* - a.. LOUIS.

SuBIiBT.

LETTRE DE M«' LE CARDINAL DE RICHEUEU

A M. L'ARCUEVÈqUE DE BORDEAUX.

Monsieur ,

De Rue! , ce i6 arril 1637.

J'ai vu la lettre que Mondon m'a rendue de votre part, sur le sujet de laquelle je ne puis que je ne vous die que je compâtais grandement au déplaisir que je sais <pie vous avez de voir que les choses ne vont pas avec la diligence tfûe vous souhaitez, et qu'il serait à désirer pour le bien du service du roi. Aussitôt que sa majesté sut l'attaque des îles ,

LETTRE DU GARD. DE RICH. AVRIL

elle envoya le sieur d'Oynville en poste sur Jcs lieux pour eoivier un rhacun à faire son devoir en cette occasion. Maintenant elle y d('pt'che <ie nouveau le sieur d'Espeiian , en qui elle a confiance , avec tous les ordi«s nécessaires pour la même tin. Je l'ai prié de conférer particlirreroeiit avec vous sur le sujet de votre entreprise, et de faire connaître à tous ceux qui Jt bnt part, que si on ne la continue comme elle a été commencée , c'esS4i-dire avec chaleur et fermeté , il est à craindre que le succès n'en soit pas tel qu'on te l'est promis d'abord ; ce qui apporterait un tel préjudice aux atbires du roi , et diminuerait de telle sorte la gloire ses armes , queiteintqui les commandent se doivent cacher à jamais si un tel malheur arrivait faute de n'avoir pas fait tout ce qu'ils pouvaient •

L'argent ne vous peut nuni((uer par le sdintpi'on prend de deçà de vous en envoyer. ()n donne orH re pour vous envoyer des gens de guerre; enfin on n'oublie rien de ce qui se peut pour vous mettre en état de faire réussir votre dessein; c'est à vous autres à surmonter les difficultés 'qui te pourraient rencontrer, et se soSvenir que rien ne met à bout la finesse des Espagnols que la résolution des Français. Je me promets que vous n'oublierez rien de ce qui dépend de vos soins |X>ur faire qu'elle ne leur mampie pas en oe rencontre.

Vous vous souviendrea aussi , s'il vous plait , d'envoyer radouber les vaisseaux de l'armée navale les uns après les autres sitôt que le service du roi le pourra permettre , parce qu'autrement il serait à crairalre qu'ils vinssent à manquer tout à la fols faute de

radoubs , ce qui serait préjudiciable. que je suis véritablement et
serai toiqours ,

Monsieur,

Votre très-affectionné comme frère à vous rendre service ,

Le Cardinal de Richelirc.

I.C roi antioncc à M. de Bordeaux qu'il envoie Af le prince de
Coudé pour commander en Provence et remplacer M. le nuréchal
de Vitry. *

k M. L'AUCIIEVÉQUE DR BORDEAUX.

De Saint-Germaio-eo-Laje, ce iCarril i63;

Mons. Tarchevèque de Bordeaux , outre la lettre par laquelle
je vou^e fais savoir Tordix; que je donne à mon cousin le prince de
Cond(^ d'aller en Provence pour y œmmander pendant les occa-
sions pr<^sentes, j'ai bien voulu vous écrire celle-ci pour vous
dire que mon intention est que vous rendiez toutes sortes de dé-
fé'cnccs à son avis et à ses ordres pendant tout le temps qu'il
sera en madite province. A quoi m'assul'an! que vous salisfeiez ,
je ne vous ferai celle-ci plus lon|^ue que pour prier Dieu, mons.
rarchevé<|ue de Bonleaux , vous avoir en sa sainte et digne
ganle. ,

tous.

SUBI.KT

LETPftE DU ROI

A M. l'archevêque DE BORDEAUX.

Df VernaUlei, le tfi avril

Mons. l'archevêque de Bordeaux , j'ai été tellement louché de voir comme l'entreprise de l'attaque de mes ilos de SantoMarguerite et SainUllonorat de Lérins s'est trouvée arrelée au milieu de son progrès, que je ne veux omellie aucun moyen pour la faille réussir; et parce q^ie chacun juge combien la mauvaise iitelligence qui est ciiti'e vous et mon cousin le maiéchal de Vitry y est préjudiciable , j'ai désiré envoyer mon cousin le prince de Condé en Provence p)ur faii'C cesseĩ* par sa présence toutes res divisitfns, et commander dans la province , faisant venir près de moi mondit cousin le maréchal de Vitry pendant la continuation de cette entreprise à laquelle vous êtes attaché ; ce que j'ai bien voulu vous faire savoir par celte lettre, et vous dire que vous .avez a établir et entretenir avec mondit cousin le prince de Condé 1a bonne intelligence et correspondance nécessaires pour mon service , sachant bien que de sa part il vous obligera àœ proctkJé, et que, sui-

vant les ordres que je lui envoie, il vous assistera pf^ssammentl et promptement de tout ce qui dépendra de lui , pour continuer à achever le glorieux dessein au<mpl vous êtes occupé. quoi j'ajouterai seulement que, comme maintenant vous ne pouvez pas manquer de recevoir ponctuellement ce dont vous avez besoin dans les Iles , je me promets aussi (pie Ton ne vous pourra pas imputer d'avoir rien omis de (pii aura été eu votre pouvoir pour eu chasser les ennemis; ce que souhaitant de l'assistance de Dieu que vous exécutiez h(nueusement , je le prie de vous tenir en sa sainte garde.

LOUIS

Slelet.

M. le cardinal de Richelieu engage M. le duc d'Haluin à contribuer de tout son secours à la reprise des Iles.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE IUCHEUEU

a M. LR DUC D'BALUIN.

MoasiEua ,

J'ai été très-aise de voir, par la lettre qu'il vous a plu m'écrire du 14 de ce mois, le secours que par avance vous avez donné aux îles. Sa majesté trouve bon que vous y fassiez un tour comme vous le désirez, pour ajuster avec ces messieurs qui ont la charge de son armée navale ce que le Languedoc peut fournir de vivres et de munitions pour leur subsistance , ainsi (pe vous verrez plus particulièrement par la lettre (qu'elle vous écrit sur ce sujet. Il me reste li vous assurer (pie donnant votre jKii-ole, comme vous me mandez que vous ferez, aux marchands qui avanceront ces fournitures, pour certitude de leur paiement, on donnera tel ordre à y faire pourvoir, que vous ne serez point en peine pour ce regard. Cependant, assurez-vous, s'il vous plaît, de la continuation de notre affection en votre endroit , et (qu'il ne s'offrira point d'occasion de vous en donner des preuves, que vous ne connaissiez. (pie je suis , etc. ^ ^

Outre que le roi désire que tous aient un lotir en Provence » pour le sujet émeoti

'362 UYRE H. — CHAP. HL.

« n ma leUre, je vous en conjure encore en non particulier de contribuer, en cette occasion » tout ce qui dépendra de tous, tous assurant que tous ne sa[^]ez (aire anlrr chose qui soit plus agréable à sa majesté , ni dont j'aie plus de ressentiment en votre endroit.

M. le duc d'Haluin rend compte à M. de Bordeaux des moyens de violence qu'il a été obligé d'employer pour pouvoir lui envoyer le» vivres qu'il désirait.

LETTRE DE M. D'HALUIN K ». l'archevêque de bordeaux.

Monsieur ,

De Agde, le avril

Je vous envoie un petit secours que je croyais devoir éü'e plus grand d'une compagnie, mais le mestre»le-camp de mon régiment , quis'em- Ijartfue à présent pour venir en Agde où j'ai embarqué tout ce que j'envoie aux îles, s'est écarté, en sorte que je n'ai point de nouvelles de celui qui la commande. J'en suis au désespoir , car j'estime que cette compagnie n'était pas la moindre. Je ne sais si vous trouverez le reste à votre gré , mais je suis certain cpi'il y a d'assez bons hommes. J'ai été long-temps à vous envoyer vos munitions de bouche, mais j'ai voulu tout faire partir ensemhie , et cependant j'ai cru que vous ne pourriez pas pâtre , puisepi'il est allé du blé à Marseille et Toulon. Il y a quatre jours que vous auriez tout ce que vous recevrez à cette lieure, n'était le vent et la peine qu'il y a de résoudre les maudits soldats à s'embarquer pour les îles. Il y en a de cette province qui y ont été, et qui ont tant décrie ces lieux-là, qu'il semble qu'on les mène pendre quand on leur parle d'y aller ; et la dernière desdites compagnies (pie vous verrez vient, depuis cinq ou six jours qu'ils sa-

veut leur départ, de peindre trente-deux hommes. Je n'ai que les frais , et on ne nous paie (pi'à raison de soixante hommes par compagnie , à (pioi j'ai consenti pour le soulagement de tout l'hiver; et maintenant <pic je

LETTRE DE M. D'HALITO. — “AVRIL 1G

Muis siir le point de rendre ce* dernières compagnies ébmplètes , j'ai été obligé de vous faire passer celles-ci , sans avoir eu le temps de les mettre en l'èlat quej'casse désiré; néanmoins, telles qu'elles sont, je vous les envoie. La seule chose qui vous doit faire agréer ce petit secours , c'est que je le fais par la pure*pas*ion que j'ai au service du roi', et sans ordre de lui. Je vous envoie cinq à six mille setiers de blé, qui est plus que vous ne me demanderez de beaucoup, et tout le vin qui s'est trouvé chargé, qui certes est en petite quantité; néanmoins il y eu a encore deux barques qui vous seront [Artées par ma compagnie, si elle ne se perd. Et la chose dont j'ai à vous supplier le plus passionnément est de faire payer le blé et le vin; car je leur ai donné ma parole et montré votre lettre. Je n'ai point voidii faire de prix avec les marchands et patrons, de peur de n'être pas assez bon ménager de l'argent du roi; mais je vous dirai seulement, monsieur, <pie le blé ne coûte plus Ici tpie six livres dix sols, et le vin quarantedeux livres le muld. Vous considérerez , s'il vous plaît , là-dessus , monsieur, les frais et la valeur du blé. Je vous supplie donc trèshumblement de les vouloir faire satisfaire; si cela est, ce* marchands iront volontairement; et s'ils sont mal payés, tout fuira, et je n'aurai pas moyen de vous servir. Mais j'estime qu'il faudra , quand voiLs voudrez désormais des blés , rpi'll vous plaise envoyer un homme

avec argent et des banpies pour charger. Ainsi, du jour au lendemain , vous serez ass'isté. Autrement , je vous proteste que j'ai été contraint de faire ari'éter lotus les blés prêts à partir et de faire embarquer les patrons à coups de béton ; c'est pourtpioi , monsieur , je vous supplie encore une fois très-instamment de vouloir faire ponctuellement payer tout le blé cpie je vous envoie. Que si vous trouvez qu'il y ait trop de blé à proportion de ce que vous en demandâtes , vous pourrez renvoyer les dernières barques le vendre à Toulon et Marseille , et prentlie ganle qu'elles ne se coulent vers Gènes. Je n'ai point encore eu réponse des contrôles des certilicals que je vous ai envoyés pour justifier si, du blé sorti de Languedoc, il y en a passé audit Gènes. Je vous supplie, monsieur, que j'en aie un mot de réponse de vous; qu'il vous plaira favoriser pour sa subsistance ce petit

;J64 LIVRE II; — CHAP. III.

corps du régiment de Languedoc , et me faire l'honneur de me croire.

Votre très-humble et très-alTectlonné serviteur ,
, d'Hsluin.

P. S. Je VOUA supplie Uve-humblement « écrivant à U c<rar, de vouloir rendre témoignage de la sorte que je vous ai dcriré servir en ce rencoutre. Au moins rem* bsrqucmcni ne coûte rien à la province ni au roi p et quoique les frais soient fort peu considérables, si c'eût été quelque chose de plus , je les eusse faits d'aussi bon ccrrur.

•^ifriTci rrt:4< wgle

CHAPITRE IV

Lettre tl« M. le cârtli'nal de Rîrl»elt«ii k M. de (Vuitimü, gouverneur des iiesSainle^Marguenle. — Trêre Bceurd^ au comniâmiani dei Iles pour l'E^papie. Capitulation de nie Sainte-Marguerite. — Ex^ution de la l'apilulalion de l'île Satnte-Margue* rite. — Relaticm de rntlaque et de la prise des Iles. — Articles accordés à 1a garoiscwi espagnole sortant de SaiDt-lonorat. — Dépécbe de M. de Bordeaux concernant Torganisalian (nilitaire et le gouvernement des Iles. — Lettre de M. le cardinal de Richelieu à M. de Bordeaux sur l'heureux succès de la reprise «h's îles. - — Lettre de M. de Bordeaux à >1. le cardinal de Richelieu sur le traité Cait avec le gouverneur espagnol de S.iiot-Hotioral. — Le roi à M. de Bordeaux sur U foiifification des îles. — Lettre de M. le cardinal de Richelieu au sujet de l'armée navale et des garnisons qu'il faut laisser en Provence. — Mémoire de M. l'archevêque de Ikirdeaux sur ce qu'il faut faire potir mettre U côte de Provence en tdreté. — M. Ir cardinal de Richelieu engage M. de Bordeaux à rester dans le Levant. — Le^ Espagnols tentent une descente h Saint-Tropex et à Fréjus , et sont repoussés. — Lettres de M. de Bordeaux à M. Jusliniao sur son voyage aux côtes de Barbarie; — h M. de Sabran sur l'armée navale d'Espagne; — et à M. de Noyers «ur ce que 1a multiplicité des commandemeoti paral^se l'action de sou autorité et nuit au service de aa majesté. — Lie cardinal de Richelieu ii M. U comlc d'Harcourt ; — et à M. de Bordeaux , touchant le rappel de M. d'Harcourt. — Le roi à M. «le Bordeaux sur t'armée navale. — M. le duc dUaluin à M. de Bordeaux. — Mé> moire du roi à M. de Bordeaux sur les moyens à prendre pour s'opposer à la descente des Espagnols eo Languedoc.

Mai — Août iGô'j.

Le siège des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat étant conduit avec la plus grande vigueur, et le gouverneur çsîagnol de Sainte-Marguerite ayant d'ailleurs conelu un traité secret avec M. de Bordeaux, traité par lequel il consentait à laisser débarquer les U'oupes françaises sans les inquiéter , moyennant deux mille pistoles , les îles retombèrent au pouvoir du roi.

On voit par une autre note de M. de Bordeaux à M. le car-

;i6« LIVRE II. — CHAP. IV.

riinal de Richelieu, qu'ayant aussi gagné le confesseur du gouverneur de Sainte-Marguerite, non seulethent il avait appris par lui les dispositions des ennemis pour la ^défense des îles, mais encore leurs projet}} ultérieurs, et entre autres celui d'une attaque sur Toulon. Ce prêtre, Sarde de nation, devait de plus continuer de donner les mêmes renseignements, moyennant un présent annuel de mille pi.stolcs.

Une fois maître des îles, M. de Bordeaux , convaincu de toute leur injportiuiice maritime, militaire et commerciale, adressa de longs mémoires à M. le cardinal de Richelieu sur le moyen de mettre désormais ces jrossessions à l'abri d'un coup de main. Dans une autre dépêche fort étendue, M. de Bordeaux proposa aussi de nouvelles et grandes ameliorations à introduire dans la fortification et le gouvernement de la Provence. L'idée dominante de ce prélat était surtout de centraliser les différents pouvoirs, dont l'action rivale avait si souvent et si dangereusement nui au service du roi; en outre, M. tic Bordeaux donne, dans cette dépêche, un curieux tableau de l'organisation civile et politique de la Provence comparée au génie de scs habitants. Il est'évident que les ouvertures faites par le confesseur du gouverneur de

Sainte-Marguerite touchant les projets des Espagnols sur 'foulon, engagèrent surtout M. de Bordeaux à s'occu)er si particulièrement de cette province, et à signaler à M. le cardinal de Richelieu le mauvais vouloir des gentilshommes du pays, qui avaient presque tous refusé de se rendre au siège des îles, tandis qu'au contraire le parlement de Provence avait prêté au service du roi le meilleur concours, en rendant des arrêts souvent opposés aux ordres de Al. le maréchal de Vitry, qui prétendait gouverner militairement cette cour souveraine , et ménageait peu les vrais intérêts du pays.

MAI 16

[De] M. » is la reprise des îles jusqu'à la fin du mois d'août, >il ne SC passa qu'un fait maritime considérable, à savoir, la descente que les Espagnols tentèrent en vain à Saint-Tropez, car ils furent vigoureusement repoussés, et l'armée navale resta dans le levant.

Malheureusement les divisions et les rivalités qui avaient eu l'année précédente de si funestes résultats, se réveillèrent avec plus de force que jamais, entre MM. d'Harcourt , de Vitry et de Bordeaux. Les deux premiers se liguèrent contre le prélat, et entravèrent à tel point son autorité qu'il demanda formellement au roi de quitter son service et de revenir en France. Mais, sur la nouvelle que les Espagnols devaient effectuer une descente sur les côtes du Languedoc , le roi ordonna à M. de Bordeaux de garder le commandement de sa Hotte, et engagea M. d'Harcourt à demeurer dans les limites de ses fonctions, sans rien y rétemlre sur celles de M. de Bordeaux.

Instruit de l'heureuse attaque des îles, le roi nomma M. le chevalier Guitaud gouverneur de ces possessions.

A M. C'ARCUEVÉQUE DE BORDEAUX.

Mons. l'archevêque de Bordeaux , comme il semble que Je me doive promettre l'assistance de Dieu, après qu'il a favorisé, comme il a fait , votre descente dans mon île de Sainte-Marguerite, et que vous avez conduit l'entreprise au point qu'elle est, voyant, par les avis qui viennent de ce pays-là, que l'on avait réduit les ennemis dans le circuit du dernier fort de ladite lie, et que l'on avait conunencé de le battre si puissanunent dès le 27 du mois passé, qu'il y avait apparenre que vous les obligeriez bien à se rendre, j'ai estimé nécessaiie de penseià une personne capable de conunauder dans ces Iles lorsqu'elles seront

:m LIVRE II. — CHAP. IV.

l'éduits en mou oWissance , et j'al jeU^ les yeux pour cet el-Fel sur le sieur chevalier de Guitaud ; dèsii-anl qn'après qu'il aura plu à Dieu donner ce succès à votre entreprise, mon cousin le comte d'Harcourt établisse ledit chevalier de Guitaud , tant en ladite île de Sainte-Mar- {^ucrite qu'en celle de Saint-Ilonorat, pour y commanchtr sans dépendre d'autre (|ue de moi , et ce en attendant fjue je lui envoie les commissions nécessaires pour s'y établir comme il seia convenable; mon intention étant que rprii que ce soit, que vous et mon cousin le comte d'Harcourt, n'ait connaissance de cette résolution jusqïiesà ce que vous ayez entièrement chassé les ennemis desdites lies. En m'assinant que vous satisferez à ce qui est en cela de ma volonté , je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêque de Rordeaux, en sa sainte garde.

fcrii à Versailles, le 6 mai 1637.

LOUIS

SUBLKT.

Le gouverneur espagnol de l'île Sainte-Marguerite ayant demandé une trêve, elle lui fut accordée aux conditions suivantes:

THÈVE ACCORDÉE AU GOUVERNEUR DE SAINTE-MARGUERITE

ARTICI.es accordés pour I,A TBÈVR au gouverneur du fort
RÉAL

DK SAINTE-MARGUERITE.

Premièrement.

Lailite trêve seia observée ponctuellement de part et d'autre depuis cejoui'd'hiii , 6 de mai, jusques au mardi 12 du même nmrs, à cinq heui'es après midi , pendant letpid temps on n'avancera aucun travail du cüU* de la mer et ne sera réparé aucune bi-èche de la part des a.ssiégés; et ce faisant, chacun demeurera en l'état où il se trouve à présent; et pour cet eilét deux oficiers de l'armée visiteront tous les jours les brèches de la place dedans et dehors, et pareillement deux «les assiégés visiteront tous les jours les batteries , afin qu'il ne se puisse rien innover.

TRÈ^■E. — MAI 1G;17. 3on

Il sera permis «lux assié^^és d'enet^'e/' deux hommes où ils voudront, et pour cet elFct leur Sera doniu^ une felouque, sans

que la reddition puisse être retardée par leur i-eloiu- ou jïar les nouvelles (ju'ils apporteront.

Pendant qu'il y aura de l'eau dans la place , il ne sera pas permis aux assiégés d'en prendre plus d'un bocal de celle du puits pour les malades et, blessés, et lorsque celle de la place manquent, les assiégés en pourront venir boire à la fontaine qui est sous leurs retranchements, sans qu'ils en puissent emporter; et pour cet elfet les assiégeants tienili'ont un ebrps-de-garde à la-dite fontaine avec un capitaine pour cinpécier qu'il ne s'y fasse de désioixlre , et que l'on en :ibusc au prt'judicc du présent traité.

Pour sûreté de l'exécution des précédents articles, il sera donné fieux otages de la part des assiégés; savoir, deux capitaines, l'un espagnol, l'autre ..italien , lesquels demeureront en l'armw.

Si pendant la trêve il arrive quelque secours pour les assiégés, ils ne pourront le favoriser en quelque façon que ce .soit, ni tirer sur les vaisseaux, galères, barques ou felouques, encore qu'elles soient proches du fort, ni moins sur les soldats de l'armée de terre , si ce n'est en cas qu'ils voulussent aller dans Icui's contres-car|)Cs ou que ceux de la mer voulussent de.scendre h terre. ,

La place ne pourra être tenue pour secourue s'il n'y entre mille hommes avec leursSivres et munitions de guerre pour un' mois.

Si le secours n'est arrivé dedans la place dans le 1 2 de ce mois , à ciiiq heures après midi , les assiégés seront obligés d'en sortii-et de la rcraettre entre les mains du i-oi, encore que lé sèct^ùrs fût en présence, conformément à la capitulation faite cejourd'hui.

,

Arreté au camp devant le fort Sainte-Marguerite, le 6 mai 1637.

M. de Noyers donne les instructions de M. le cardinal de Richelieu à M. de Bordeaux, au sujet de la garnison des îles.

LETTRE DE M. DE NOYERS A M. l'archevêque de Bordeaux.

Monsieur,

Il faut que je vous envoie le renvoi de ce courrier dans l'attente du succès de l'attaque du fort de Sainte-Marguerite ; mais comme il est fâcheux à des personnes attachées à une entreprise de si haute importance, périlleuse et difficile comme celle-là, de rester si longtemps sans avoir des nouvelles de la cour, votre éminence le vous renvoie. Je vous assure de la haute estime en laquelle cette action met tous ceux qui ont la curiosité et qui en pressent l'exécution. Il vous sera d'autant plus aisé de le croire que vous en voyez la cause, et le mérite de bien prier. Dieu, par sa bonté, mettra en chef les travaux et donnera à vos soins le résultat que toute la France en espère ; après que son éminence a fait trouver bon au roi ce qui a été proposé au sujet du chevalier de Guitaud, dont je donne avis à M. de Vilry et à MM. de Gourcelles et de Chainpigny, par les lettres jointes, que vous ne leur rendiez qu'après que la réponse sera faite. J'ai toujours oublié à vous le remercier de l'avis que j'ai plu me donner de le ce que mandait par-delà le secrétaire de M. le maréchal de Vitry, vous assurant, monsieur, que le jour précédent j'en avais un que mes commis l'avaient querellé pour ne vouloir sortir du bureau où mes gens travaillaient, sur que j'en avais soupçonné, et depuis

je vous assure «ju'il ne regarde ma poi'te «pie pour me ilonner
mes dépêches.

Je n'ai pas omis de i-mercier de la part du roi M. le duc d'Ila-
luiii des assistances «pi'il donne à l'armée navale, et l'ai «xmvié
pir les plus pressants motifs «pii touchent les gens de «aieur à les
continuer. Son «'minence l'a fait puissaiiiiiciit , et en mon parti-
culier je lui ai dit tout ce qui se jiouvait sur ce sujet. J'ai redoublé
les oivres à M.M. de Sailli

LETTRE DE M. DE ^OYERS. — MAI 1637

cl de Vitry de vous envoyer des lionimes et du «ecoui's ; oe
({u'il nous ont promis de faire de toute leur puissance.

Ainsi il ne me reste qn'à prier Dieu pour votre heureux succès,
cl qu'il vous plaira me croire ,

Monsieur ,

Votre très-htimble et très-aflèctionné serviteur ,

, De Noyers.

De Chtranoë, ce ç) mai 16^74 *

Maigre la trêve qu'orr leur avait accordée, les ile,s, obligées de
se rendre, capitulèrent. Ix>s J)iêccs suivantes donnent tous les
détails de ce fait important, et de son exécution immétiiate.

C. \P1TULATION DE SAINTE-MARCTERITE

ARTICLES ACCORDÉS POUR LA CAPITULATION DE FORT
RÉAL DE SAIM'E-HARUL'ERITE.

Premièrement.

Le mardi, 12 de ce mois, à cinq heures après midi, le gouverneur sergent-major, capitaine de cavalerie, capitaine et ofliciers tant à pied i|u'à cheval , seront obligés de sortir en hi foi-mc que les gens de guerre ont accoutumé Je sortir des places assiégées , avec leurs armes et bagages, enseignes déployées, balles en bouche, mèche allumi'c des deux bouts, tambour battant et leurs fourniments pleins de poudre; cl pourront emporter les armes de leurs soldats morts oo blessés , tuais non pas celles qui sont pour la garde oivlinaiiv; de la place, ou qu'ils y ont trouvées lorsqu'ils sont entrés dedans.

Pourront emporter avec eux leurs blessés , malades , femmes , meubles , hardes , armes , chevaux , chariots et généralement tout ce qui appartiendra aux particuliers.

Comme aussi d'emmener tous leurs canonniers et soldats de quelque nation qu'ils soient, excepté les Français.

Qu'il leur sera donné vaisseaux , galères , tartanes et felouques pour

les porter avec leurs bagages , et les vivres oëeesrâircs pour leur iioui'-

riture durant leur pa&sage.

L'Æ sieur don Michel Pcyrès, gouverneur, sera obligé de s'en aller avec les siens ii Final , sans que, pour quelque raison que ce soit, il puisse entrer dans Saint-Honorat.

Qu'il leur sera permis d'emmener avec eux deux pièces d'artillerie avct' leurs allùts et munitions pour tirer six (bis chacun ; pour quoi faire leur sera fouiTii d'équipages pom* les trainer jusques à l'eau, ?l «les vaisseaux pour les porter par mer.

Si, pour leurs blessés ou malades embarqués, ils ont besoin de chirurgiens , onguents et médicaments , il leur en sera fourni jusques au jour de leur débarquement.

Que, durant le temps de la trêve, il ne se pourra recevoir de part et d'auli-e les soldats qui se vouldi-aient rendre.

Les prisonniel's qui auront été pris depuis la descente et qui sont maintenant dans les forts seront rendus départ et d'autre sans aucune i-ançon.

Qu'il ne sera fait aucun mal par l'armée aux assiégés, ni par les assiégés à aucun soldat de l'armée, sans toutefois que ceux de l'armée puissent aller dans les couircsearpes et fossés de la place, ni les assiégés approcher des travaux des assiégeants.

Il sera donné passeport de part et d'autre jusques à ce que les vaisse-lux <|ui porteront la garnison soient revenus, et pour cet effet les otages demeureront jusques à ce que les galères (si on en donne) soient revenues , et en ce cas on donnera une feloutpie aux deux capitaines pour les porter à Final.

El pour l'exécution des articles ci-dessus, il sera envoyé dans le (brt deux otages de l'armée trois heures devant que la trêve finisse.

Arrêté au camp devant le fort de Sainte-Marguerite , le 6 mai 1637.

EXÉCUTION

DE LA CAPITULATION DE SAINTE-MARGUERITE.

Ensuite de la capitulation faite le mardi douzième de mai , les habitants et vivres, tant pour l'infanterie que pour la cavalerie, étant préparés et amenés à l'île, les assiégés ont commencé à faire embarquer leurs bagages , les chevaux et les deux pièces de canon qu'on leur a permis d'emmener , puis ils se sont embarqués au nombre de six cents combattants , deux cent dix blessés , cinquante cavaliers et cinquante valets, et cinquante canonniers, chirurgiens et autres officiers de la place, sans compter les femmes, valets et autres canailles qui suivaient ces équipages (sans lesquels ils ont laissé dix-huit pièces d'artillerie des forts, trentedeux barils de poudre pour chaque pièce , du biscuit environ pour trois semaines , trois pieds d'eau dans la citerne qui en a quinze en carré , assez d'outils pour travailler, et plusieurs autres commodités), force d'artisans tant espagnols que napolitains, entre lesquels le gouverneur, le sieur Miguel Peyi-ès, Sarde, n'était pas des moins estimés; le sieur Creape de Gayette, sergent-major commandant après lui , et seigneur don Francisco Aivarès, commandant la cavalerie, étaient les principaux officiers. Il est sorti vingt-cinq chevaux, le surplus de septantecinq ayant été tué à la descente et aux diverses sorties qu'ils ont faites. Leurs grandes incommodités consistaient en trois choses principalement :

La première, au ravage que faisait le canon dans la place, n'y ayant plus ni logements ni tour où seulement on pût habiter, auprès desquels il fût possible de demeurer; tant de ruines incommodaient, sans parler de la brèche qui était presque eu état qu'on y pouvait aller, n'y ayant plus qu'un peu de terre qui empêchait, laquelle en cinquante volées de canon eût été tout ébranlée. Cette brèche était aussi étendue que la face du bastion, qui était de trente ou trente-cinq toises; et de quatre canons qu'ils avaient sur ce bastion, trois étaient démontés, de sorte qu'on ne put jamais en raccommoder les autres, et le quatrième embouché.

:17' < livre 11. — CHAP. IV.

Leur seconde incommodité, que les deux disers logemens qui étaient à l'entour des contrescarpes de chaque côté, et les deux galeries qui en étaient à quelque cent pas, les incommodaient de telle sorte que ce qui échappait du canon et des ruines qu'il causait était souvent attrapé des balles de mousquet qui tombaient en la place d'anciens.

La troisième incommodité, l'eau de la fontaine leur ayant été ôtée, il ne s'en restait qu'un petit trou dans le rocher du côté de la mer, d'où ils tiraient un peu d'eau saumâtre, laquelle ne se pouvait boire (à cause de grandes incommodités et par conséquent qu'on y mettait du vinaigre dedans, et environ trois pieds d'eau dans leur citerne, qui était si troublée par le canon qu'il semblait que ce fût de l'encre.

Je ne parle point des incommodités des vivres, les soldats ne mangeant plus qu'un peu de biscuit, et ne buvant que de cette méchante eau; non plus que du logement, n'y ayant plus de couverts qui pussent être habités, les soldats étant toujours sous les

armes, à cause des diverses attaques et des approches (Mlle; mats Je vous dirai une chose assez remarquable, (jui est (jue depuis deux ans toutes vos troupes sont en garnison dans l'île, où ils ont perdu, par leur propre confession, plus de trois cents hommes par les extrêmes incommodités qu'ils ont reçues, tant des vivres que du coucher, n'ayant joint de couvert pour les soldats, c'est (jue toute l'abondance d'Espagne, ni toutes les Hottes des Indes, ne leur ont pu produire qu'une soie maitre en deux ans; et avec cela les officiers et soldats n'ont pu laisser de faire tous leurs efforts pour empêcher que les îles, qu'ils pillaient, bijoux inconnus de la France, ne leur fussent ravies. Comme le principal est déjà passé dans l'armée du roi, on espère que le reste suivra avant qu'il soit peu de temps.

Cette dépêche de M. de Bordeaux offre une sorte de joirriil de l'attaque et de la prise de l'île Saint-Honorat.

ATTAQUE DE SAINT-HONORAT

La capitulation du fort de Sainte-Marguerite étant exécutée, durant qu'on préparait de» bateaux pour emporter la garnison et les équipages qui en sortirent, l'on en amassait aussi pour faire la descente de Saint-Honorat; de sorte qu'il y eut comme la garnison de Sainte-Marguerite s'en allait d'un côté, les vaisseaux et les galères qui étaient dispersés aux différentes gardes - pour empêcher le secours de Sainte-Marguerite, se réunirent tous dans le port pour y faire deux attaques, savoir: l'amiral avec sept ou huit vaisseaux et douze galères du côté de ponant, les sieurs de Manty et Poincy avec leurs escadres du côté de levant. Les choses dispo-

sée» de la sorte, on envoya sommer celui qui commandait dans Saint-Honorat, nommé don Jean Tamayo, vers lequel le commandeur de Giiitaud fut eitvoyé pour lui dire <pie s'il voulait accepter la composition deSainte-Margiierite,on la lui ollrait, pourvu qu'il voulût s'en aller avec eux et toute sa garnison, et que s'il retaixlait tant soit peu , et permettait que l'armée descendit dans soti Ile , il n'y avait plus de quartier pour lui.

Ledit gouverneur de &iint-Honorat envoya un capitaine de la (piinison pour dire qu'il ne pouvait en façon du motide traiter, qu'il n'eût ordre des gouverneurs qui lui commandaient, ou jtour le moins qu'il eût quelque» nouvelles d'un des conseillers d'état d'Espagne dcmeuiani , à Gènes.

Sa demande ne lui pouvant être accordée , le commandement fut envoyé aux vaisseaux de tirer, ce ipi'ils tirent avec tant de joie et de diligence, qu'incontinent ils eurent démonté les canons qui étaient sur le.»

. coins de ponant et levant, et abattu les |xirapets, qui voyaient en ruine une partie d'icelles , de telle sorte qu'ils eussent été bientôt raz pied raz teri-e, sans que la nuit, <jui lit discontinuer leurs Iratteries, «mpécLa aussi de faire la descente au jour, le 13 de mai.

Les vaisseaux étant demeurés à leurs postes pour continuer leur Ira-

tail commencé ilc bon matin , furent néanmoins surpris la pointe >1)1 jour ^ar les c.anoniuides rpil leur furent envoyée* du fort, auxquelles étant ré])OtKlu comme aiiix.jours précé<lenl8. Lue partie ded'armée embaivjtiée en' de petits bateaux, et quantité t|e'matérip|ix pour les loge' inenis qu'on asait préparés durant

la trêve, on marcha di-oil aux eimeinis api^ les avoir encore mvoÿé aomroer p^le commandeur de fiiiilaud de se rendre ou de leur déclarer qu'il iiYanira point dq quartier pour eux, awpiel le gouverneur répondit (pi'il s'<»timaif bien lieurenx de mourir suj-le -bord de la brèche avec ses compagnons , et qu'il attendait Parméc en jp-andc dévotion.

Cette ré|tonsc , apportée siir les huit heures de ce jour , on donna dotic en huit corps, savoir : Vaillac , Cornusson, La Tour, les Iles, ^ ilry , Saint- André, Roussillon , Castrevieille-leis-G.alères, et ce qui t^ait ici du régiment de Languedoc en un corps de noble,sse <le cent i-int[uantc commandé jur le tntirquis de .lansoii , sans compter plusieurs volontaires qui s'étaient mis dans des diil'ércnts corps. Cette attaque fut faite avec telle chaleur par les huit corps à la pointe de ponant, qu'ils titrent plus tôtdescendus que les ennemis n'eurent pensé à y faire lésislancc; de sorte que tout ce qu'il* purent faire , ce fut de gagner leurs contrescarpes, la fumée des canons et mousquelades obscurcissant l'air de sorte quél'le ne paraissait presque pas.

.Vaillac et lé sieur de Cornusson , à la tête de ce qui donnait de leurs régiments , firtWV plutôt le métier de sergent que de mestrode-camp , SC âHsIrent de ht tour en liatteric tle ponant avec tous les retranche- . ments qui y étaient , et allèjent former leur bataillon à la portée du pistolet de la place.

Le l'égiment de La Tour , commandé par le sieur de Sailly, le sieur île Corbeil ne l'ayant pu faire à cause d'un coup de canon qu'il reçut au pied a l'attatpic Saintc-Margnerile, et le sieur Dal-lard, exempt des gardes-du- emps du roi, ainsi que les capitaines et le sergent-major dudit régimeitt, se logèrent avec grande diligence dans les rctr.incheinents qu'avaient faits les ennemis cuire

Iciu- place et le IrionI , si avantageusement que la place en recevait des grandes incommodités; ils y perdirent le sieur d'Aubigny , lieutenant de la compaguic mestie-

ATTAQUE DE SAINT-HONORAT. — MAI

dc-camp, homme de grand cœur^et le sieur de Saint-Pierre avec quelques sôldats. Le re^giment des lies, commandé par le sieur de la Vallade-Bnssac, cl celui de Saint-André, par son mestre-de-camp, se logèrent en Une chapçllé en des retranchements/pravaient faits les ennemis du cûtédu friuQI, qui iie les incommcx-laicnl pas moins que les autres.

^'il^y, coinmantl? p{(V Je sieur de Vinazac son lieutenant-colonel, descendit avec mémn*promptitude que les auties.

Les;fégiménts de Ronssillon etCastrevicHle, commandés par le comte de Roussillon fils du comte de Tournon, avec les sieurs de Tagenac, premier capitaine de ce corps, et le baron de l'Estrange, premier capitaine du régiment deCaslrevieille, se. logèrent aussi diligemment etavantageusement que les autres, là où ils perdirent le sergent-major de Castrevieille.

Le régiment des galères, commandé par le marquis de Montpezac fière du marquis de Tavane, se logea sm-'la main droite 'du coté de la mer avec telle promptitude et si près de la place , que le sieur Sagny, aide-de-camp, l'ayant fait retirer pour être trop près, reçut une grande mous<]uetade à répjtulc. Il y eut aussi un capitaine du régiment des galères nommé d'Oirémont, fort blessé.

Ce qu'il y avait du régiment de Languedoc, commandé par le chevalier d'Uzès, se logea avec même diligence et racine incommodité piur les ennemis que les autres. La noblesse, entre lestpiels le sieur de la Barben , Rochefort, Boyer, chevalier de Paris, et plusieurs autres de condition, le baron de, Saint-Tropez et scs frères, le sieur de Corbon, son frère, et quelques autres du pays , firent leur ilcscentc en même temps que les régiments formèrent Icui-s Ixitailions, et se logèrent aussi avantageusement que tous les autres. Les sieurs de Poinsy et d'Aillan, et quelques autres , y furent blessés : le sieur de Vallavoire , capitaine de ciievau-légers ; Rocquetaillade, lieutenant; de Boissac, et Lamotte-de-Cornaux. Sans ordre que de servir le roi , les volontaires qtiittèrent leurs chevaux dans Sainte-Marguerite pour s'en aller former des escadrons à pied à la portée de pistolet de la place.

Le comte de Clermont , mestre-de-camp, dont le régiment est en garnison à la Croisette et aux îles d'Ilyèrcs, et son premier capitaine

378 LIVRE 11. — CllAP. IV. i-

nommé Borgnac, étaient dans celte occasion, où ledit comte fit paraître avec le même cœur le désir qu'il avait de servir le roi , qu'il fit à la descente de Saipite-Marguerite et autres lieux où il s'est rencontré , mais plus heureusement pourjui, ii'y ayant pas été ble^.' '

M. le comte d'Harcourt ayant ûiit avancer sa chaloupe , .se trouva le premier à terre avec Je sieur de Beaufort, lequel 'Yiit aussitôt suivi du sieur d'Eispenan, et Bellay, son capitaine des gardes; MM. les comtes de Garces et de Castellan, maréchaux-

de-camp, oubliant ce qu'ils étaient, disputèrent avec les enfants perdus, et entre eux-mêmes, à qui descendr.ôl le premier.

Les sieurs de Frémicourt, Sagny, Levemon et Icarvl n'eurent pas peu d'occupation à courir de tous cr'ités pour faire retirer ceux des divers corps , tant des régiments, de noblesse que de cheveau-légers, qui s'allaient jeter juMjue sur la contrescarpe.

Le sieur d'Espanan ne s'endormait non plus en cette occasion qu'il a accoutumé de faire eu toutes celles où il s'est rencontré pour le service du roi, ot'i le sieur de Sade, aide-major de son régiment, fit des diligences incroyables, pareilles à celles qu'il a faites dans le siège de Sainte-Marguerite à tous les travaux avancés.

Le sieur de Beaufort a été plus heureux en cette attaque qu'à celle de Sainte-Marguerite , quoiqu'il dût plus craindre, ayant été blessé à l'œil lors de la descente Sainte-Marguerite , et au pied durant le siège.

Dînant que les divers logements se faisaient du côté du ponant, et que tout le monde tiavaillait à l'envi , quelqu'un de l'armée voyant les ennemis entièrement maltraités du canon des vaisseaux du côté du levant , se résolut de prendre vingt-cinq mousquetaires du vaisseau du commandeur de Guitaud, vingt-cinq de celui du commandeur de Chastelus , vingtr-cinqu du bord de Pétonnière, pour aller, sous la charge de la Chausse, lieutenant de Guitaud , mettre pied à terre à la pointe du levaiit et se saisir de la tour et des retranchements; ce qui fut fait si heureusement, que les ennemis l'ayant abandonnée aussi bien que celle du ponant, qu'à l'instant un vit le pavillon du roi arbore sur cette

tour. Le sieur de Muntigny , qui , étant prié de soutenir ce lieutenant

ATTAQUE DE SAINT-HONORAT. — MAI

avec ce qu'il pourrait tirer des mousquetaires de son bord et du capitaine Diimet, le suivit et arriva en même temps. M. de Manty, commandant l'escadre, voyant qu'il ne pouvait plus rien faire de son canon, vint aller servir de son épée et commander à ceux qui étaient des vaisseaux à terre, où il fut bientôt suivi de la plupart des capitaines. Le même jour avait eu soin de prendre ces mousquetaires des vaisseaux pour descendre à la pointe du levant, en prit aussi vingt-cinq pour mettre dans un petit vaisseau de Marseille, ci-devant pris par les ennemis, dans lequel il fit entrer le sieur Denes, commissaire-général des vivres, pour faire inventaire des munitions et vivres qui y étaient , les ennemis n'ayant osé les prendre à cause des batteries qu'on avait dans le fort.

Les forts étant pris tout autour de l'île, et les logements des gens de guerre faits durant un feu perpétuel des courtines et des contrescarpes et de plusieurs coups de canon, il se fit une trêve, que les ennemis demandèrent, tant par plusieurs fumées qu'ils firent dans leur fort que par un drapeau blanc qu'ils mirent sur le coin d'un de leurs bastions, et par un religieux Augustin qu'ils firent sortir dehors, lequel demanda à parler au commandeur de Guitaud, auquel les ennemis ayant demandé à se rendre aux mêmes conditions qu'on leur avait faites le jour précédent, il leur répondit qu'on n'était plus en cet état, et par conséquent qu'il

ne croyait pas qu'ils pussent obtenir une telle grâce que celle qu'on leur avait voulu faire. Plusieurs allées et venues furent faites par ledit commandeur, lesquelles aboutirent enfin aux articles ci-joints, pour l'exécution desquels M. de Castellan, mar-chal-de-camp, demeura pour faire entrer le régiment de Vaillac dans la place et recevoir les drapeaux des ennemis. Le sieur de la Roullerie, lieutenant de l'artillerie , entra pour prendre possession des pièces, qui se trouvèrent au nombre de trente-quatre , savoir : vingt-quatre de fonte et dix de fer, sans celles des tours. Le sieur Lequeux, commandeur général de la marine, entra pour mener avec lui les commissaires et gardes-magasins de la ma-rine, pour prendre possession de ce qui était en la place. Le reste de la capitulation a été exécuté le soir ou le lendemain matin quinziesme , et on donna liberté aux ennemis de s'en aller , les-quels étaient au nombre de cent trente-cinq.

M. le général des galles ne se contenta pas d'avoir battu tout autant de temps que les vaisseaux et aussi proche, mais il n'a point parti d'autour de l'île pendant tous les traités , se tenant toujours en état de repousser un secours, s'il se fût présenté.

Suivent les conditions de la capitulation accordée à la garni-son esjaagnole.

ARTICLES ACCORDÉS A LA GARNISON DE SAINT-PAGOLE SORTA-VE DE SAINT-HONORAT.

Premièrement.

Les retranchements, tours, redoutes et forts de l'île de Saint-Honorat avaient été battus par les armes du roi avec grande perte des assiégés, la descente faite et la place investie de toutes parts, et réduite à telle extrémité qu'elle ne pouvait tenir durant six

heures, néanmoins , de grâce il leur a été accoixlé cpi'ils sortiront
présentement la vie sauve avec leurs armes et bagages ;

Qu'ils emmèneront leurs femmes et enfants avec tout ce qui
leur appartient en propriété, sans pouvoir emporter aucun ca-
non, munitions de guerre ou de bouche, drapeaux, ni autres
armes que celles que porteront les soldats;

Que les bateaux, marchandises cl autres denrées prises sur les
Français, demeureront en ladite place, si elles sont reconnues ;

Que les mculiles, tant de l'église que des religieux, seront lais-
sés dans leurs maisons ;

Et qu'il leur sera donné des bartjnes et bateaux pour les mener
à Porlo-Hcreulcs , avec les vivres né-cessaires pour leur passage.

Fait au camp de Saint-Honoi'at , le 14 de mai 1637.

Signé,

Hexry de Lorraine, comte d'Harcourt;

Sourdis , archevêque de Bordeaux;

De Garces, Castbllan, et don Jean Tamaye, gouverneur de la-
dite ile.

MAI jcaî. ;wi

Dans ce mémoire, M. de Bordeaux expose toute l'importahee
de la position politique, maritime, militaire et commerciale des
Iles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

RAISONS

POUR ÉTABLIR UN GOUVERNEUR AUX ILES, ENVOYÉES A LA CODR , LE 12 MAI, PAR M. DE BORDEAUX.

La situation des Iles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat est telle qu'elle est à la tête du royaume, couverte du mauvais temps des deux caps qui s'appellent , l'un le cap Roux , du côté de ponant , et l'autre le cap de la Garoupe, du côté de levant.

Ces deux caps forment une grande baie qui a quatre lieues d'étendue et trois lieues de profondeur, où il y a un mouillage partout; et du côté de levant , sous le cap de la Garoupe, il y a un abri qui forme un port qui s'appelle le Gouviai.

Et du côté de ponant, qui est sous le cap Roux , il y a un autre port qui se nomme le Théoule; lesquels ports sont à l'abri de tout mauvais temps, et où le mouillage est excellent , et auprès desquels il y a des ruisseaux d'eau douce pour les équipages , et quantité de bois à brûler.

Au milieu de cette baie sont les deux îles de Saint-Honorat et Sainte- Marguerite, à l'abri desquelles, quelque temps qu'il fasse, il y a des mouillages assurés. Au-dessus du cap de la Garoupe, dans une grande anse qui rentre dans les terres, est la ville d'Antibes, située dans un assez beau pays ; la fortification, en l'état où elle est , ne vaut rien , non plus que le port, mais l'une et l'autre se peuvent accommoder facilement.

Au-dessus de ce cap , il y a une église bâtie qui s'appelle Notre- Dame-de-la-Garde, qui sert de marque à tous les vaisseaux qui sont à la mer pour venir reconnaître les côtes, tant pour fuir le large où les Turcs piratent incessamment, que pour

se tirer des courants, qui sont fort grands et qui mènent droit dans le golfe de Lyon. '

11 faut absolument que tous les marchands viennent à un de ces

deirti caps , et que tout ce qui y passe d'Espagne et d'Italie les vienne aussi reconnaître, soit vaisseaux , soit galères.

L'on n'est qu'à «[uatre lieues des terres rie son altesse de Savoie, et à six lieues de Morgues, et huit de toute la coterie Gènes, et à trente lieues de la Corse , et à cinquante de Saitlaigne ; en un mot , comme c'est la tête du royaume, c'est aussi la plus belle situation qu'on puisse jamais voir, puisque de là toutes les parances sont excellentes, et que de toutes les navigations qu'on fait à la mer on est obligé de les reconnaître.

Si l'on veut faire la guerre aux Turcs, l'on ne peut jamais aller au large sans en trouver, parce que ce sont les hauteurs qu'ils gardent toujours : la Corse, la Sanlaigne et le cap Roux.

S'il y a guerre avec l'Espagne, Gènes ou Savoie , ils n'oseraient sortir de leurs ports ni faire aucune navigation sans les venir reconnaître.

S'il y a paix universelle, c'est le plus bel entrepôt pour la marchandise cpïi ait jamais été ; et de fait, les Romains en faisaient leurs greniers pour les blés qu'ils tiraient de tous ces quartiers.

Le Languedoc, la Provence et le Rhône fournissent de blé , de vin toute l'Italie, et l'Italie envoie toutes les marchandises qui se consomment dans les douanes de Lyon ; et le tout se peut faire en sôreté par l'entrepôt de ces deux Iles.

Le roi donnant l'entretien de six galères, sans qu'il lui en coûtât un sol que ce qu'il donne, à celui qui aurait le gouvernement, et l'entretien rie doiit> vaisseaux aux mêmes conditions, toute l'Italie tremblerait toujours , paix* que ce serait un corps pour exécuter tout ce que l'on voudrait en tout temps; et aucun Turc n'oserait approcher de toute cette côte , car allant seuls comme ils font, de peur d'être déseuverts , il y aurait un corps toujours tout prêt à leur tomber sur les bras et dont l'on se servirait en tout temps. ^

Les marchands trouveraient leur sûreté , et celui qui commanderait son établissement, pourvu qu'Antibes, comme j'ai déjà mandé, avec la juridiction de Grasse fussent joints au gouvernement non dépendant , ou gouvernement général de la province ; car comme vous êtes néces-

sités de tirer votre vivre et les choses nécessaires, tant pour les fabriques et radoubes de vos vaisseaux , de la terre, si on dépendait de l'Espagne, on ne les pourrait pas aider commodément , et par ainsi on ne se pourrait pas préparer à tout ce qu'il faut : l'on aurait à faire selon les diverses occurrences.

■ La garnison de ces lieux, si on les veut garder, 'doit être pour le moins de douze cents hommes , avec ce qu'on entretiendrait sur les galères et sur les vaisseaux , outre ce que le roi donnerait. On aurait toujours ici trois mille hommes en état d'entreprendre tout ce que désirerait sa majesté, sans qu'il en coûtât rien au roi, parce que les douze cents hommes de garnison dont l'on parle seraient maintenant composés de ce qui est dans Antibes, la Croisette , Cannes; ce que la province paierait avec grande joie. >

Et pour les galères et vaisseaux, on ne demanderait pas un sol davantage que ce (pie le i-oi donne présentement , cl on s'obligerait à les entietenir à la mer douze mois de l'année; moyennant c-c, les Espagnols ne pourraient naviguer cpi'ils n'eussent toujours un corps d'ai'mée pour passer d'Espagne en Italie, et en ce faisant, seraient obligés de tetm*- toujours toutes Icuis galères ensemble; ce qui leur causerait une grande incommodité, (xir chat-jue esiadre de galères serait toujours battue par nus vaisseaux et nos galères.

Les places de Morgues, Final et autres lieux seraient obligées de tenir leurs garnisons extrêmement fortes^ parce que l'on aurait toujours trois mille hommes prêts à porter partout; ce que l'on MU^il faii-e facilement, pourvu qu'oa eût quelqu'autorité dans la ^^abde terre pour faire venir cpiand il serait besoin (pielcpie (Ximpagnie de milice garder les Iles* cependant que l'on emploierait les auti'es troupes en quel- (pi'enti-eprise.

Les Espagnols seraient aussi obligés de tenir une armée en Saivlaignc, parce qu'on serait toujours en état d'aller descendre dans une ville, les unes apiès les autres ; ce qui les iiKXimmode-rait de telle sorte , qu'une armée de' vingt mille hommes ne serait pas capble de rendre .un service pareil à celui-là.

:m LIVJIE II. — CHAP. IV.

M. de Sabntn donne à M. de Bordeaux des renseignements im{>ortants sur les projets des Espagnols.

A M. L'AKCHEVÈQUE DE BÜ«DEAUX. • .

Mossiel'R ,

J'espère que celle que je vous envoya! en espagnol par M. Du-
 blanc , maître des [wsles d'.Vvignon, vous aura* été rciuluc avant
 «pie vous ayez pris rt^lullon de faire dcsreiite «lans Saint-
 Hoiiornt , dans iac|uelle , comme il y a du péril de perdre des
 bnives lionimcs , étant la seule diose où il y peut avoir de la iliOi-
 culté et de la résistance, peutêtre l'avis vous aura fourni l'espoir
 «le les avoir à moins «|uc cela. M. Rabutin, consul d«« Français à
 Livourne, et «pii s'est toujours si all'ctionnémcnl employé eu
 tout ce «pi'il a pu rapporter au service du i-oi , s'cii va à la cour,
 appelé par délit par M. de Chavigny, et ramener quant et soi vers
 vous le Saint-André Gautier, très-expert canonnier, lequel senant
 son altesse «le Ttiscanc depuis «piatre ans , il a retiré de ce serv
 ice sous les assm-anecs «pie je lui avais mande de lui donner
 «pi'il Jouirait du fruit de rabolltton'. 11 ne lui reste «pic «le se
 voir eonfirmer en cette assuiance de votre bouche pour être
 c«)ntent , et d'être employé selon <|u'il vous plaira dans l'armée
 du roi, au«piel il espère faire paraître et son zèle et son industrie.

Quant aux nouvelles, vous m'aurez trouvé bien informé et vé-
 ritable. Je vous dirai à cette liciire «pic tout «le bon le vice-roi de
 >iaplesa fait des clforts nompareils pour mettre en état les
 «juinze vaisseaux, «lont il n'y en a eu encore «pie trois en mer,
 chargés de toutes munitions et provisions, pour le secours «les
 îles et maintien des galères; mais le 22 se passait encore, et trois
 mille misérables enfants avec quelque reste d«« garnisons espa-
 gnoles pour les instruire, se mettaient dessus; et si l'avis de la
 chute des îles ne les retient, lisse produiront encore; mais ils sont
 mal en mariniers, en soldats et chlourmes. I.e

* Amnistie accordée aux FrançaU servant à Tclranger.

vice-roi 01161*0116 les derniers moyens pour de l'argent; il ne les peut mettre en exik-ution sans violence , et l'on croit que celle-ci sera suivie de révolution. Les galères de Sicile, dont deux sont venues ici prendre la duchesse d'Alcala, n'étaient point encore à Naples; elles sont boiteuses, n'ayant pas assez de cbieurmes, et l'on a pris à Naples les enfants des particuliers pour y arrimer' les trois galères qui y sont.

Celles ipii étaient à Monaco passèrent ci devant il y a trois jours, sans tirer et comme fuyards qui délogent sans tambour ni trompette ; les Génois criaient qu'elles emportaient les lies à Naples.

Don Michel Peyrès arriva ici il y a quatre jours sur une galère chez Doria ; il ne cesse de se louer également de la courtoisie qu'il a rencontrée.

M. le cardinal de Richelieu félicite M. de Bordeaux sur le succès de l'attaque des îles.

LETTRE DE Ms LE CARDINAL DE RIOIELIEU

A N. L' ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, SUR L'HEUREUX SUCCÈS DE L'ENTREPRISE DES Iles sainte-harguerite.

De Paria, le t5 mai

Monsieur,

Le gentilhomme est tellement pressé de partir pour retourner aux lieux où vous êtes, que je n'ai loisir que de vous faire ces tixiis mots qui vous témoigneront la joie que j'ai de l'heureux succès de l'entreprise de file Sainte -Marguerite, dont le sieur d'Uynville nous apporta hici* la nouvelle. Je vous puis assurer qu'il ne pou-

vait nous en arriver une plus agréable, ni qui me causât plus de contentement à mon particulier pour toutes sortes de considérations. Quand j'aurais eu plus de temps de vous écrire que je n'en ai, je ne pourrais pas faire réponse à la lettre que ledit sieur d'Oynville m'a rendue de votre part, attendu que nous n'avons pu trouver le chiffre pour la déchiffrer, le père Joseph ne l'ayant pas. Mandez-moi avec celui que je vous ai donné ce

' Armer, mettre en état de prendre la mer.

qui est dans ladite lettre, afin que je puisse tous faire savoir les intentions du roi sur ce sujet. Ce qu'attendant je vous conjure de croire que mon affection envers vous est et sera toujours telle que vous la pouvez désirer de celui qui est comme moi,

Monsieur, votre très-affectionné comme frère à vous servir,

Le Cardinal de Richelieu.

Dans cette lettre, M. de Bordeaux donne de nouveaux détails sur les moyens de corruption qu'il a employés pour (taguer le gouverneur des îles.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

K M<' LE CARDINAL DE RICHELIEU, TOUCHANT LE TRAITÉ SECRET QU'IL AVAIT FAIT AVEC LE GOUVERNEUR DE L'ÎLE SAINT-BONORAT.

Monseigneur,

Du 5 mai

J'ai un extrême déplaisir de ce que votre éminence n'a pu être informée de ce que je lui mandais par deux dépêches en chiffres.

La première portait comme je traitais avec le gouverneur de Saint-Honorat par le moyen du sergent-major de Sainte-Marguerite, de se rendre m'ont la descente dans son île , moyennant deux mille pistoles , ou du moins de ne pas s'opposera la descente, auquel cas il en aurait encore mille. Par la deuxième, j', assurais votre éminence comme il semblait que ce traité devait avoir lieu , et que j'en avais toutes les bonnes espérances. Ils m'ont en quelque façon tenu leur parole, et il est vrai qu'ils ne pouvaient pas moins s'opposer à la descente des troupes ; aussi leur ai-je fait connaître que j'étais ponctuel à ce que je promettais , c'est-à-dire de les avoir traités comme votre éminence l'aura appris par les articles, soit en leur faisant grâce pour avoir souffert une descente, soit de leur donner ce que j'avais promis, pour ne s'être pas présentés pour empêcher à mettre pied à terre à nos gens dans Pile. Je ne me suis pas contenté de cette négociation, car j'en ai ménagé

LET. DE M. L'ARCH. DE BORD. — MAI

une autre avec ledit sergent maître de Sainte-Marguerite, et le confesseur du gont'erneur de Sainte-Marguerite , de nation sarde , par le moyen de kupielle j'ai découvert une partie des desseins des ennemis et espère apprendre tout ce qu'ils désireront faire à l'avenir , au moins ils s'y sont engagés moyennant le petit présent annuel de mille pistoles; c'est pourquoi votre éminence me fera l'honneur de me mander si elle a agréable que je continue ces négociations. Le dessein qu'ib ont à présent le plus en recommandation est celui de Toulon ; mais il est vrai , et ils me l'ont avoué aussi, qu'ils n'étaient pas en état d'en venir à bout.

Le sieur d'Espanan aura informé votre éminence de tout ce qui s'est passé à l'égard du détail de Saint-Honorat, mais non pas ce que nous avons résolu avec le confesseur de Miguel Peyrès pour l'avenir, d'autant qu'il n'en a aucune connaissance.

Je suis arrivé en cette ville avec l'armée navale pour donner ordre à son radoub, pour lequel faire avec plus de diligence j'ai envoyé les vaisseaux en différents ports, et puis assurer votre éminence (peu j'en apporterai tant de soi qu'ils pourront retourner à la mer en corps avant qu'il soit peu de temps, pourvu qu'il plaise aussi à votre éminence donner ordre au remplacement du fonds qui a été diverti pour le siège des Iles, comme je lui ai déjà mandé trois ou quatre fois; car autrement il ne faut pas espérer que les matelots sortent sans faire leurs montres; comme aussi pour avoir d'autres poudres et boulets, les vaisseaux ayant pour le moins tiré vingt mille coups de canon.

Auparavant de partir des Iles, j'y ai établi la garnison de mille hommes, sans les officiers, avec leur subsistance pour quinze jours, en attendant vos ordres, comme votre éminence verra par l'état que je lui en envoie, qui est tout ce que j'ai eu le pouvoir d'acquiescer. Un malin dit qu'il s'y commettait quelques désordres, M. le comte d'Harrois permettant la mine et le pillage de toutes les huttes et platesformes faites avec beaucoup de dépense et qui nous pourraient servir.

Votre éminence aura su l'assistance que nous avons reçue du parlement, et comme il a rendu deux arrêts nécessaires et importants en ce rencontre: le premier contre les procureurs du pays pour les obliger à donner la subsistance aux troupes, puis, comme dépendant de

M. de Vitry, il ii'était pas au pouvoir de toutes les semonces de les porter à bailler un sol ; si bien que s'il plaisait à votre éminence de faire écrire au parlement comme elle approuve ces arrêts et qu'elle en désire l'exécution , ce nous serait nu moyen de nous rembourser d'une partie de nos frais.

L'autre arrêt contre la noblesse, pour l'obliger de venir au siège, s'étant commencé et achevé sans que noos y ayons eu douze gentilshommes , encore étaient-oe de ceux qui y étaient venus pour leurs amis particuliers.

Un petit mot de lettre au parlement ou au premier président portant l'agrément de cet arrêt donnera la vie à cette cour souveraine, que M. de Vitry menace de faire bien danser, et la portera à rendre les mêmes services lorsque les occasions s'en piésenteront.

LETTRE DE M. DE NOYERS A V. l'abchevAqdb de bordeaux.

Monsieur ,

Je vous expose si ponctuellement les volontés du roi per la dépêche de sa majesté que je voua envoie, que je ne répéterai rien ici du contenu en icelle, et m'arrêterai avoua répondre à quelques articles particuliers du soin desquels vous m'avez voulu charger, ce que je tiens à faveur, pour le désir extrême que j'ai de servir des persoimes si bien méritées de l'état, et qui noua ont rendu la réputation que noua avons perdue si malheureusement.

Je vous dirai donc, monsieur, que, nonobstant les brigues contraires, noua avons conservé le petit gouvernement de Ville-neuve de Bèze au fils de M. de Castrevieille , joint sou régiment il

celui de Roussillon, et supprimé celui de Cornusson pour encore aider à fortifier celui-là. Nous avons fait donner cinq cents écus de pension à ce bon vieillard, que vous ferez, s'il vous plait, payer par-delà du fond que la providence a donné au roi dans l'occasion de la reprise des Iles. Nous avons deux cent quarante-huit mille livres pour remplacer la

LETTRE DE M. DE ISO\TJIS. — MAI

l'appoint des îles, mais comme nous n'avons pu tirer de fonds nouvelles recrues des régiments qui y ont si bien servi, l'on a estimé qu'il valait mieux vous demeurer redevable de cette somme que de laisser en péril ce qui nous a tant coûté à reprendre, et faire repasser l'armée navale sans forces convenables pour la défendre si elle était attaquée, à quoi il faut obvier de tout notre pouvoir. Son éminence vous en mande ses sentiments si particulièrement qu'il n'y a rien à ajouter; vous obligerez donc M. le chevalier de Clermont-Vereillac à faire en toute diligence sa recrue, afin de fortifier son corps et de le faire repasser dans les vaisseaux, si ainsi vous estimez qu'il se puisse faire et que ce corps soit propre à l'emploi on le destine; sinon, pour ne point perdre de temps, il faudra choisir quelque corps qui soit et plus prêt et plus propre à cela; mais surtout, monsieur, son éminence vous conjure de prendre soin du rétablissement des Iles, et que vous instruisiez bien particulièrement M. Lequeux de ce qui sera à faire quand vous en serez parti, en sorte que la victoire ne nous échappe des mains.

Vous ne sauriez croire combien d'honneur et de louange chacun vous donne à tous, et à vous particulièrement, de qui les soins sont connus à tout le monde. '*

1^ roi commandera M. de Frémicourt de se rendre près de lui : je vous prie de le Ciire partir aussitôt la présente reçue et de "me croire'. Monsieur,

Votre très-humble et très-allèctionné serviteur.

A Rucl. e* ^ m»

Db Notbm.

Le roi donne les instructions les plus détaillées à M. de Bordeaux sur la manière dont il entend que les lies soient fortifiées , et lui recommande la plus grande surveillance , dans la crainte que les Espagnols ne fassent quelque tentative sur le littoral de Provence.

LETTRE DU ROI j

KM. L'aBCRSTÊQIIB de mOEiL'X.

« De Vcruille», le 37 m.ii 1637.

Mous, l'archetèque de Bordeaux, ce que je veux principalement faire par celle lettre est de >ous témoigner la parfaite satisfaction que J'ai des .services signalés que vous m'avez rendus en la reprise de mes lies SaintC'Marguerite et de Saint-Honoré de Lérins , l'eoonnaissant bien par tous les avis que j'ai eus et par les rapports qui m'ont été faits de la sorte que ce glorieux succès a été obtenu par mes armes, que voUe vigueur, générosité, prudence et aH'ccion, qui ont paru extrêmes en toute celle occasion, vous y ont donné très-grande part , et je vous assure qu'il ne s'oI-

Frira jamais de sujets de vous en reconnaître dignement que je ne le fasse de tout mon cœur.

Cepeixlant , comme je vois que vos soins sont nécessaires pour alfei-rnir celte victoire, et pour metlie les choses en état auxdites îles et eu la côte de Provence, que si le dépit qu'auront les Espgnols d'avoir reçu celte honte les portait à quelque entreprise dé ce côté-là , elle ne leur puisse réussir , je désire qu'avant de partir de Provence vous fassiez renvictuallcr et munir les îles de Sainte-ôlarguerite et Saint- Honoré de tout ce qui sera nécessaire pour leur défense; que vous voyiez établir en la pi'emière le sieur clievalier de Guitaud pour y commander , et avec lui six compaignies du régiment des Iles-, et en celle de Saint-Honoré, le lieutenant-colonel du regiment des galères, ou en son absence le premier capitaine avec quatre ou cinq compaignies de ce régiment, les faisant toutes rendre complètes de cent hommes chacune , et prenant pour cet elfet les soldats des compaignies testantes des mêmes corps, avec ordre aux capitaines et officiers de ces compaignies réformées de les remettre sur pied. Et en cas que par ce moyen il n'y eût une garnison suffisante pour la garde de ces îles, je trouve bon que l'on retienne des compaignies des autres régiments qui sont à présent dans lesdites îles au nombre qui sera nécessaire. Sur quoi je fais

•luui aavnir me» intention) k mon oowiii k comte H'Hai-com't , aBn qu'il lasse cet établissement avant que de partir pour me teiïie trouver, suivant l'ordre que je lui en.ai iiné.

Avec cek, j'estime li propos défaire démolh- en diligence fontc que qn'll y a de tbrtilk dans lesdites ilea, excepté , en celle de Sainte-Marguerite, le Fort-Royal et celui de Ragon ponr garder le frioul ; et en celle de Saint-Honorat , la tour et le fsrt_ qui la dé-

fend , en faisant réparer ce qui aura été miné on qui défsudra à ces places; mats je remets à vous aviser avec ceux qui sont pur delà , qui ont connaissance partientièrre de ce fait iks Iles et des fortifications-; ce qui sera pour le mieiiix*et de le feire promptement exécuter.

Quant aux canons cpe vous écrivex être demeurés dans le frioul, du vaisseau des ennemis qui a été brillé , vous les ferez retirer , et me ferez savoir ee que vous en aurez trouvé , afin que sur cela je vous en mande mon intention , comme aussi pour ceux qui ont été pris sur les ennemis dans le» iles. ; ~ . ~

Afin qu'il ne vous manque rien pour faire travailler en tonte diligence au renvictuaillemeiit et au radoubde tous les vaisseaux de mon armée navale , je vous fais envoyer un fonds de deux cent vingt-deux milk huit cents livres pour remplacer ce qni a été diverti du fonds des dépenses de cette armée pour celle de la reprise des Iles , et ep même temps vingt-cinq milk deux cents livres ponr les revues des i-égiroents des galères, de ceux de Clerreont-Venillac et de Saint-André, désirant que lorsque vous partirez de Provence , vous fassiez embarquer avec vous celai de ces deux régiments qni se trouvera en meilleur état , et que vous rameniez ks chefs et offieiers du régiment des lies, ponr refeire leur» compagnies dans le Poiton et le pays d'Aunis , de quoi je kur ferai aussi donner moyen. J'ajouterai que j'ai fait donner à La Tour et à Vaillac k fonds de leurs revues, et à raison, comme pour Ions ces régiments, de trois cents livres pour compagnie. J'ai aussi donné ordre pour vous foire tenir par delà cinquante mille livres pour employer aux munitiona et réparations desdites Iles de Sainte-Marguerite et Saint- Honoré , sur le sujet desquelles

vous établirez un si bon ordre avec le sieur Lequeux, que vous laissez par delà pour y servir, qu'en partant

392 LmiE II. — CIIAP. IV,

voiu puissiez être assuré que tout ce qui sera nécessaire sera ponctuellement eOectué.

• Après avoir pourvu à ces choses , vous laisserez en la eôte de Provence une escadre de huit vaisseaux qui seront nommés dans le mémoire ci-joint , sous la conduite du sieur de Manty , chargeant ledit sieur Lequeux de prendre soin de leur subsistance ; et ferez savoir audit sieur de Manty que mon intention est qu'il les joigne aux galères, toutefois que l'occstsion se pi'éseiera d'entreprendre quelque chose conjointement, et que lorsqu'ils y seront joints, ils obéissent au sieur Dupont de Courlay, général de mes galères ; s'employant les uns et les autres principalement à conserver et défendre le ïrioul qui est entre lewlites Iles , où ils feront leur séjour plus ordinaire , et gar'der les autres iles et toute la côte de Provence, comme encore à assurer k liberté du commerce dans les mers du Levant à mes sujets et à ceux de mes amis et alliés , et à faire k guerre aux ennemis et aux pirates , entreprenant pour cet effet les desseins dont ik verront être capables.

Et pour le surplus des vaisseaux de mon armée navale , voirs les reconduirez dans mes mers de portant, apportant k vigilance et le bon ordre nécessaires pour les ramener tous à bon port j et lorsque vous serez en l'île de Ré, vous apprendrez mes volontés de ce que vous aurez à faire.

En cas que dans votre voyage vous rencontriez les ennemis en mer, et que vous jugiez les pouvoir'combattre avec avantage , je UxiuTe bon et désire que vous le fassiez, et même que vous fas-

siez brûler lems vaisseaux , s'il y a lieu de l'entreprendre avec apparence de bon succès; le tout suivant les piepositions que voirs en avez faites; vous assurant que les services que vous continuerez de me rendre en madite armée me seront en toute k bonne considération qu'ils sauraient mériter. Et sur ce je prne Dieu vous avoir, mous, l'archevêque de Bordeaux, en sa sainto et digne garde.

LOUIS

SUBLET

MAI 1C

M. le cardinal de Richelieu donne à M. de Bordeaux les instructions les plus étendues sur les opérations navales de Provence.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU;

A M. I.'ANCKVKQUE DE BORDEAUX, SUR LA PRISE DE L'ILK SAISTE-HARGUERITE.

Mossieur ,

De Ruel, ia ^ oi ai

Je ne vous saurais dire le contcnlement que je ressens de la re-pri.se des des.

Vous verrez par la dépêche du roi ce que vous aurez à faire ; à quoi Je m'assure que vous travaillerez avec tout le soin et la diligence pos- .vlhle.

M. de Manty demeure en Provence avec huit vaisseaux de guerre pour joindre aux galères lorsque les occasions se présenteront de faire quelque chose conjointement , auquel cas ledit sieur de Manty oléira à mon neveu. Je vous envoie le nom desdits vaisseaux.

Le chevalier de Guitaül demeurera dans Sainte-Marguerite , et quelqu'un des meilleurs capitaines du régiment des galères dans Saint- Honorat, avec quatre ou cinq compagnies dudit régiment eu gai'nison dans la place.

Vous laisserez avec Icillt sieur de Guitaud, dans Sainte-Marguerite , six compagnies du régiment des Iles, lesipielles vous remplirez de soldats des autres compagnies dudit régiment dont vous ramènerez les officiers avec voûs pour rcfaï-e leurs dites compagnies en Aunis, selon les ordres qu'ils en recevront, et si la-dite garnison de Sainte-Marguerite n'est pas assez jfortc, vous y ajouterez quelques compagnies de La Tour et de Vaillac.

On estime de de>à qu'il ne faut garder en Sainte-Marguerite <pie le grand fort raccommodé , et celui de Ragon poui- étié maître du frioul , et dans Saint-Honorat, la tour et le fort. Tout est remis au jugement que vous ferez de delà avec gens à ce connaissant.

:m . LIVRE II. — CHAP. IV.

Le sieur Leqiieux demeurera aux îles, tant pour les faire munir et réparer cpie pour faire sul)sister les huit vaisseaux qu'on laisse sous la charge de M. de Maiity. On envoie pour lesdites munitions et réparatioiis.des ilcs cinquante mille francs, que vous re-commandei'ez audit sieur Lequeux d'employer si utilement, etde faire avec lui, devant que de prtir pour vous en revenir, un si bon

état de toutes choses, qu'on puisse par après avoir l'esprit à repos.

Je vous envoie un ordre de M. de la Melleiaic pour prendre cent milliers de poudre du sieur Luguët à Marseille , lequel en doit la fouriiiiture de pareille quantité pour 1037, outre les cent milliers qu'il a fournis pour 1030.

Quant à des boulets, c'est à vous d'en chercher pour de l'argent.

On satisfait à ce que vous désire?, pour les vaisseaux , selon que vous verrez par la lettre de M. de Noyers et ce que vous en écrit l'alné des Sourdis.

Nous sommes d'avis que vous fassiez remettre le régiment de Clermont-Versillac <pti le demande, et que vous l'embarquiez avec vous. Pour cet effet, vous lui ferez donner l'argent de sa recrue sur les fonds «ju'on vous envoie.

J'accorde au sieur d'Espanan les cuirs et les lins qtte vous me mandez s'être trouvés dans la tour Saint-Honorat , cpie les Espagnols avaient pris sur les Français, et trouve aussi fort bon fpie vous instituiez aux habitants de Marseille la barque et les marchandises que lesdits Elspagnols avaient pris sur eux , ainsi que vous me l'écrivez.

Je vous prie de voir soigneusement ce qui se peut faire pour les droits de ma charge, tant en Provence qu'en Languedoc, oii j'ai su qu'il se commet de grands abus, et y établir un si bon ordre à l'avenir qu'on ne puisse plus m'en frustmer ainsi qu'on a fait par le passé. Le sieur Luguët vous en dira cpiel{uc chose.

Si , en revenant, vous pouvez faire tpielque chose pour r'avoir nos esclaves de Tunis et d'.Mger , vous le pouvez faire ; et j'estime , ainsi que vous l'avez écrit plusieurs fois, <pie le meilleur moyen pour cela est d'essayer de leur faim peur et de pmndm autant de leurs vaisseaux qu'on pourra, après quoi on viendra à mstitution départ et d'autre.

LETTRE DU GARD. DE RICHELIEU. — MAI

Si vous rencontrez aussi les forces ennemies en mer et qtic vous les puissiez combattre avec avantage, le roi vous le permet, comme aussi (le briller leurs vaisseaux, si vous le pouvez liiii'C; le tout .selon que vous l'avez pi-opastl.

Je Jdsire graiulement qu'en votre passage, où vous serez seul à commander les vai.vseanx, vous puissiez faire quelque action qui signale le nom de Sourdis. t

Lorstpie vous serez en rUc de Rc , vous saurez les résolutions du roi sur ce qu'on estimera se pouvoir faire contre l'Espagne. Cependant vous pouvez consulter avec les plus habiles gens de ceux qui sont avec vous, oc qu'on y pourrait plus apparemment entreprendre; mais, à vous parler en secret entre vous et moi , il y faut làire quelque bonne entreprise dans rautomne ; c'est pour-quoi vous ne vous amusez pas tpi'avec bon sujet dans votie voyage. .l'envoie ordre au sieur de Lainay-Vazilly, qui est à Brest, de faire acheter des chairs en Bretagne poulies vaisseaux et le reste des victuailles à l'ilc de Ré et à La Rochelle.

J'ai un extrême déplaisir des divisions qui sont entre M. le comte d'Harcourt et vous. De là viennent tout plein de mauvais bruits qui se sèment de part et d'autre, dans lesquels je voudrais de bon cœur me trouver seul intéressé, on envie tous ceux qui y sont mêlés en fissent aussi peu d'état que moi. Il y a plus de six mois que M. le marquis de Sourdis vous eût pu témoigner que je dis vrai, si je ne l'eusse empêché de vous en avertir. Il faut se moquer de pareils discours, et faire si bien chacun de son côté, que les actions parlent. '

Je me promets que Dieu bénira votre voyage ; je l'en prie de tout mon cœur, et vous de croire que je suis véritablement, '

Monsieur,

Votre très-affectionné comme frère à vous rendre service.

Le Canlinal de Richelieu.

P. S. Ayaat vu, par ce que vous avez écrit à M. de Noyers, que les canons du vaisseau des ennemis qui fut brûlé par les nôtres dans le Frioul se peuvent aisément retirer de la mer, je vous prie d'y faire travailler aussitôt que vous aurez reçu cette dépêche, et après que lesdits canons seront retirés, si vous jugez qu'ils soient assez bons

J9C LIVRE II

Sur miLoir et Jéfendic let il « » , en ce cas vous les j ferez meure , et ferez embarquer sur vos vaisseaux ceux que les Espagnols ont laissé^v, c'est-à-dire ceux de l'île verte. Ou m'a dit que

ceux qui étaient sur ledit vaisseau krilld sont aussi de fonte \
vous me manderez ce qui en est.

M. le duc de Savoie apprend à M. de Bordeaux l'arrivée de l'armée espagnole à la rade de Livourne.

LETTRE DU DUC DE SAVOIE

A H. L'acnEvfo)UE DE BORDEAUX.

Monsieur rarchev<5que Je Bordeaux, je viens de l'Ccevoir une nouvelle importante et i|ui vous peut donner lieu de faire queltpte entreprise considérable pour le service du roi, c'est pourquoi je vous en ai voulu écrire incontinent, et vous dire comme l'armée navale des Espagnols est arrivée en la mer de Livourne, composée d'un bon nombre de vaisseaux et de quelques polagues chargées de six cents hommes environ , lesquels toutefois comme soldats qu'on fait aller à la guerre par force et ne sont pas en état de làirc grande défense. Il y a aussi force f^lè'es venues de Sicile et de Naples, dont une partie est à Gènes et l'autre à Porto-Ferraio. J'estime que si on profite de cette occasion, on pouiT'a prendre qiiehpe avantage considérable sur ledit armement , et tpii sera de très-grande conséquence aux desseins de sa majesté. Il faut seulement se mettre en état, afin de se prévaloir de la conjuncture , que je dois croire que vous saurez, ménager utilement pour le service de sa majesté. J'attendrai doue de vos nouvelles au plus tôt, et me dirai cependant ,

Monsieur rarehcvétjuc de Bordeaux ,

Votre affectionné à vous servir,

JUIN 16

M. de Noyers prie M. de Bordeaux de lui donner ses avis sur les améliorations à apporter dans l'organisation militaire de la Provence et des îles.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A H. l'archevêque de BURDEAUX.

Monsieur ,

Si les eflTeU suivaient la parole et les promesses, vous auriez déjà le remplacement de partie de vos foixls; mais quoi que nous ayons pu fa ire, nous sommes encore dans la poursuite de nos lettres de change. Vous croyez bien qu'il ne tient pas à nous ni à nos sollicitations, et (|ue nous ne les quitterons tpic votre fonds ne soit parti.

Sou éminence jugeant à propos d'apporter quelque meilleur onlre (pi'il n'a été fait par le passé aux alTaires de Provence, m'a commandé de vous écrire (fxe, procul ab odio et gratia, vous nous en mandiez vos sentiments, et que tout présentement au moins, vous m'envoyiez par le pi'ésent ordinaire quel nombre de gens de guerre vous estimez devoir être entretenu tant dans les places et les ports que dans les des.

L'on estime par deçà que trois mille hommes cl'llectifs siiffliront , savoir : six cents à Sainte-Marguerite, quatre cents à Saint-Honorat , six cents aux divem forts des Iles d'Hycrcs et autres qui ne sont des garnisons entretenues par la prevince; six cents à Antibes; quatre cents à Toulon ; cent au fort de la Croix ; trois cents pour être où Ih'soin sera, selon l'avis de M. le gouverneur; que

l'on pourrait trouver ce nombre d'hommes en deux régiments de vingt compgnies , et à celui de Saint-André, qui est de douze.

Son éminence demande encore votre avis pour savoir à qui nous pourrions donner les capitaineries des tours et forts des îles d'Hyères . et s'il ne vaudrait pas mieux y mettre des garnisons réglées et ordinaires, qui, étant assurées d'y demeurer toujours, auraient soin par letir propre intérêt de conserver en bon état les bâtiments, les meubles et les

magasins ; au lieu que lors<jae l'on y met des compagnies tirées des régiments , elles y vivent avec une licence de tout insupportable, parce i|u'elcs espèrent toujours d'en sortir, ne se souciant pas de ceux qui y seront après eux.

Il importe extrêmement, monsieur, que vous recommandiez avec soin aux régiments auxquels le roi a ordonné des recrues , de les faire Ixtiincs et au plus tôt , afin que nous en puissions faire état. Vous ferez, s'il vous plaît, visiter tous les forts et magasins des îles d'Hyères par M. Guérapin , afin que l'on les remette en si bon état que ceux tpii seront pourvus de la capitainerie d'iceux les puissent conserver avec facilité et plaisir, et y défendre leur honneur et leur vie en gens de bien; ce que beaucoup n'ont pas le courage de faire quand ils se voient dépourvus de ce que raisonnablement l'on peut désirer pour cet elfet.

J'attendrai, s'il vous plaît, une réponse au premier ordinaire afin que, tandis que vous êtes sur les lieux, vous nous puissiez aider à l'exécution de ce qui sera lésolu par deçà sur vos avis ; le mien ira toujours h votre contentement et à rester toute ma vie ,

Monsieur,

Votre très-humble et très-afectueux serviteur.

De Lamoignon.

De Paris, ce 10^e juin 1637

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

\ M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, DÉNODANT AVU DBB
GARDIENS QU'IL FAUT LAISSER EN PROVENCE.

Monsieur,

De Paris, le 10 juin 1637.

Lorsque je vous écrivis la lettre que le capitaine des gardes de M. le comte d'Harcourt vous a portée, j'avais tant de choses à vous faire savoir que je ne me sois pas lors d'une fort importante, qui est de vous prier de me mander, avant que de partir de Provence, ce que vous estimez qu'il faille laisser de garnison dans la province, tant aux

LETTRE DU CARD. DE RICHELIEU. — JUIN 1637. 390

Iles d'Hyères, Sainte-Marguerite, Saïnt-Ilonorat, Toulon, Antibes, qu'autres petits lieux de la côte que vous jugez nécessaire de garder, entre lesquels le fort de la Croix est un des principaux.

Nous estimons de ce que pour toutes ces garnisons trois mille hommes effectifs peuvent suffire. a

Savoir : Cinq cents hommes aux Iles d'Hyères ;

Six cents hommes dans l'île Sainte-Marguerite, conservant le grand fort et le fort d'Aragon, où il faudra envoyer tous les jours

du grand fort vingt-cinq ou trente hommes en garde;

Quatre cents hommes dans l'île Saint-Honorat ;

Huit cents hommes à Antibes;

Cinq cents hommes à Toulon ,

Et deux cents hommes au fort de la Croix et autres lieux semblables.

Nous estimons que ces trois mille hommes doivent être composés : Premièrement, de six compagnies du régiment des Iles, lesquelles, ne comptant que soixante hommes chacune, font trois cent soixante hommes;

De vingt compagnies du régiment des galères, qui, sur le même pied, font douze cents hommes ;

De vingt compagnies du régiment de la Tour, qui feront encore, sur le même pied de soixante hommes par compagnie , douze cents hommes ,

Et de douze compagnies du régiment de Saint-André, qui feront aussi six cent vingt hommes.

Nous pensons qu'on pourrait mettre dix compagnies de la Tour dans les Iles d'If ;

Dans l'île Sainte-Marguerite, les six compagnies des Iles , et quatre de la Tour;

Dans Saint-Honorat , huit des galères;

Dans Antibes , dix des galères ;

Dans Toulon , sept de la Tour et deux des galères ;

Et qu'ainsi on pourrait mettre tout Vaillac et Vitry à la campagne , et peut-être Saint-André, si on s'en peut passer pour lesdites garnisons.

Tout ce que dessus n'est qu'un faux-projet que je vous envoie afin que vous me mandiez , sur la connaissance que vous avez de la province, ce (pie vous estimerez qu'il faille faire.

On dit (pe le changement tpie l'on fait des garnisons dans les îles d'Hyères empêche qu'on ne puisse conserver les forts en bon ('tat , parce (jue ceux qui s'en vont ne se soucient pas de tout rompre , et (pi'ainsi il vaut mieux y mettre des gens qui n'en bougent , et qui y soient établis pour y demeurer, en leur donnant des appointements si raisonnables et si bien payés cpi'ils aient sujet de s'y arrêter.

Vous me manderez, s'il vous plaît, votre avis et, qui plus est, ((uelles personnes vous estimerez (pi seront propres pour commander en cha(|ue lieu.

Je vous prie de ne point faire courir les rues à cette dépêche , la nature des ail'aires rciptérant (pi'on les tienne scrccls , encore (pe (peltpicfois lem- matière pârtitnilicre ne semble pas le mériter. Ce (pe me promettant de votre prudence, je ne vous en dirai davantage , sinon (peje suis.

Monsieur,

Votre alTectiionné comme frère k voua rendre service,

la; Cardinal de Richeuec.

M. le duc d'Haluin , déjà instruit des tentatives futures des Espagnols sur le L.anguedoc, en donne avis à M. de Bordeaux, et

l'engage à mettre l'armée de mer en état de conconrir à la défense du littoral de cette province.

LETTRE DE M. D'HALUIN A M. l'archevêque de bordeaux.

Monsieur ,

J'attends maintenant le paiement avec usure du peu de service que je vous ai rendu aux îles, et le roi me fait l'honneur de m'écrire (p'il vous envoie un ordre de tenir les vaisseaux prêts pour notre dessein.

LETTRE DE M. DHALUIN. — JUIN

sur l'avis très-certain qu'il a que les ennemis doivent tenter d'entrer en celle province au 15 de ce mois préoisëmenl, par mer el pr Ierre; mais comme je suis Irès-mauvais homme de mer et très-m.'il informé de l'état où vous êtes maintenant , j'attends de vous les ordres de ce que je vous dois préprer instamment, non ps toutefois que vous puissiez facilement approcher de nos entes, vu que nous n'avons point de lieu assuré, et que le fort d'Agde n'est ps en état de vous recevoir. Je crois que si les galères avaient ce commandement aussi bien cpie les vaisseaux , elles pourraient demeurer en sûreté audit fort ; néanmoins il nous sera toujours tiès-utile que les ennemis sachent que vous êtes en mer, et que s'ils n'y viennent extrêmement forts, ils n'y trouveront ps leur compte. Je vous supplie îiès-hurablement de me faire savoir prticulièrement de vos nouvelles, et ce que nous pourrons attendre de votre secours, et en quoi je vous pourrai rendie le très humble service que vous doit,

Monsieur ,

Votre très-humble et très-affectionné serviteur,

SciiioMDEac.

De MoBt|«Ui«rs ce 3 juio iGS^.

M. de Sabran donne connaissance à M. de Bordeaux du combat naval soutenu par les Hollandais contre les Espagnols, et continue de lui communiquer plusieurs renseignements sur les affaires d'Italie.

AM. L'ARCHE vêQDE DE lORDEADX.

Monsieur,

— Je n'ai point voulu mettre de nouvelles à mon antre lettre, qui est toute sur vos commissions, et pr celle-ci je ne vous en donnerai guère, sinon du grand combat que vous aurez appris des galères d'Espgne et de leurs vingtrquatre vaisseaux remorqués, contre dix vais- I. 5i

io2 LIVRE II. — CILVP. IV.

seaux hollandais. Ils étaient tous nolisés, chargés de grains et de marchandises et assurés des Génois , sur les<{uels toute la perle tomliè ; et encore la ruine de leur liberté, qu'ils n'ont pu donner assurée en leur dite et, s'il faut dire, dans leur mer et pour leurs propres intérêts, les travaillait fort.

Force conseils se sont tenus , et un ambassadeur envoie d'ici vei-> leur armée : il y a quarante mille cliarges de blé et force marchandises, où un seul des Spinola est intéressé de cinquante mille. Le blé appirticnt presque tout au magistrat public de ra-

bondance, et je ne crois pas que l'Espagnol rende rien; mais le besoin qu'il a de toutes pièces l'obligera à promettre en papier le dégrèvement pour l'avenir. Toute cette seigneurie est fort émue ; je ne sais quelle résolution on y prendra. Ceux qui sont assez mal satisfaits des poudres de Gènes, disent que cette poudre de Gènes a servi à l'Espagne pour (*l ell'et , puisft'elic n'ciitra pas en Sainte-Marguerite.

La seigneurie m'a fait répondre, sur le sujet de la felouque dont vous demandez l'estitution, qu'elle a été relâchée et renvoyée au même lieu d'Oneille où elle fut prise, sitôt que l'on eut avis de l'accident; et que i|uanl ù c'elui de Son-Remo, ils ont donné ordre à la rote criminelle de le juger, et qu'ils me priaient de faire solliciter à ladite rote, par le conseil, le jugement. J'ai dit que je le ferais, mais qu'ils ne crussent pas être à couvert de rendre justice, en disant que ce corps souverain laisse les jugements criminels à la rote , car cette action était de crime d'état , et que je n'avais à solliciter le châtimement que vers le souverain.

Les Espagnols se prédirent pour entrer dans le Piémont; la lenteur de nos troupes leur en donne le loisir. MM. de Créquy et de Rohan y sont attendus en grande dévotion. Dieu veuille que tout y roussisse mieux que ci-devant.

On avait cru que c'était M. de Manty tpie l'ennemi combattait , et si une escadre de nos vaisseaux, seulement de douze, pouvait être vei-s Aiiitibes en bon état, l'ennemi ne se promènerait guère près de là ; ce qu'ils feront pendant qu'ils verront, comme ils pit-blient, que nos (pilères sont tout-â-lait retirées cl nos vaisseaux aussi , et que vous

allez en cour , <loiiit ils tirent des coiistiquedoes qu'il y avait
peu de subsistance pour notre année navale.

Je demeure de tout mon coeur et sans fin ,

Monsieur ,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Sabrak.

De Géoa , ce S juip ^

Dans ce long mémoire, M. de Bordeaux donne à .M. le cardinal de Richelieu les de'tails les plus minutieux sur la position statistique, politique et militaire de la Provence, de .ses côtes et de ses places fortes; il jette un coup d'œil rapide sur l'administration civile et militaire, sur les améliorations qu'on pourrait y apporter, sur le caractère du peuple, ses ressources, ses rapports avec les gens de guerre, son commerce <!t sou indu.strie. Il finit enfin par exposer à M. le cardinal son plan de rélblrme, de fortification, de garnison et défense applicable aux principales positions militaires et maritimes de cette province.

MÉMOIRE DE L'ARCIIEX ÈQLE DE BORDEAUX.

nus PL.ACES, GARMSUNS DE LA PROVESCE , ET CE Qll'IL
FAUT FAIRE POOR METTRE LA CATS XH SftRETÉ.

A To«10b, U 13 juin

Sur le commaiiidcment qui m'a été fait par son éminence de lui dire ce qui me semble des places et des garnisons de la province , et du nombre qu'il y faudrait pour mettre la côte en sûreté , je

commencerais par la qualité des places, la qualité des gens de guerre et leur subsistance , puis je continuerais par le nombre.

Four les places, je prendrai la liberté de dire qu'il y en a cinq dans la province de tiès-grande conséquence, et trente petites qu'il serait à désirer qui ne fussent point; et de toutes celles qui sont,

tant grandes que petites, il n'y en a pas une en état de tenir deux

jours devant une armée qui les voudra attaquer, excepté Sainte-

Marguerite.

Celles de conséquence sont Antibes , avec Notre-Dame-de-la-Garde et le fort du port; les îles de Sainte-Marguerite et Saint-Ionorat avec les tours du Gouijan et du Balaguet , et la eroisette Briganson , qui est à la tête des Iles d'Ilyères.

Toulon avec les deux tours qui sont dans la baie, et celle des Ambières.

Pour toutes les autres fortifications, qui consistent en méchantes tours faites depuis peu tout le long de la côte ou dans les îles d'Hyères, elles sont toutes commandées de quelque éminence ou sur des lieux qui n'empêchent en façon du monde les descentes dans les des ou les lieux où elles sont construites pour la garde desquels elles sont faites; et quand l'on est à terre, une tour ne peut pas faire grande résistance ; si bien que celui qui sera maître de la mer sera maître de toutes ces petites fortifications, qui ne donneront pas pour cela ni grand avantage à ceux qui les auront, car elles ne gardent en façon du monde ni les

ports ni les rades des grands vaisseaux , mais seulement des petits trous où des barques ou quelques pirates ou des galères particulières ont accoutumé de se cacher. Si bien <{ue je n'estime pas qu'on doive faire graixlc dépense pour la garde de petites fortifications, puisqu'elles ne portent pas grande commodité à ceux qui les gagnent ni grand dommage à ceux qui les peixlent; mais seulement en faire état contre les pirates et quelques galères particulières, et pour tenir lac<Ste avertie de tout.

Est à noter que si on les veut conserver, il faut faire un fonds pour leur entretien ; car outre les ruines qu'ont fait et font tous les jours les garnisons changeantes , c'est qu'elles ont été fort légèrement faites et fort légèrement reçues; si bien que la plupart tombent, à ce qu'on m'a rapporté.

Entre toutes ces places, il y en a une qui est Saint-Tropez, laquelle consiste en un donjon environné de fossés, qu'on m'a dit n'étié pas mauvais pour coup de main, et une fortification tout autour.

laquelle e>t fort gramle, étant d'une seule muraille de trois pieds d'épais sans aucun rempart que celui que la nature lait eu des endroits; la muraille faite en forme de tenaille qui environne toute l'éminence de la montagne sur laquelle est bftti le donjon. Cette montagne ne commande que fort peu dans une darse qui est à la ville et presque point à la rade qui est it l'entrée du golfe de Grimaud.

Pour revenir aux cinq places de conséquence , je commencerai par Antibes, laquelle est en tel état qu'elle ne peut se garder deux heures devant une armée qui la voudra attaquer, la fortiliaation qui j a été faite à un tiers de la ville étant la moitié commandée et

l'autre moitié qui aboutit au port sans aucun rempart ni lieu d'où on puisse tirer ni canon ni mousquet.

Pour l'autre tiers qui est le long du port , c'est une muraille de huit à dix pieds de haut , et de deux pieds d'épaisseur sans liane.

Pour l'autre tiers cpïi est depuis le port jusques à la citadelle, il n'y a autre fortiication que les maisons qui sont bAties sur les ixxters , dont les fenêtres legardciit sur l'eau. L'on a cru que parce que ce sont des rochers, cpi'on n'en pouvait approcher; mais eu celte mer cela n'est pas considérable, car la plupart du temps , et j'oserais dire plus des deux tiers des jours de l'année, la bonace est telle, que les rochers facilitent plutôt les descentes qu'ils ne les empêchent, parce que les bateaux abordant trouvent les pierres inégales qui senent de. degrés. Ce côté néanmoins n'est à craindre que pour les surprises. Si bien qu'il ne faut espdhersui-eté pour cette place en l'état qu'elle est, que par le petit carré qui est sur les rochers devant le port, et par le petit réduit qui est dans un des bastions de la ville au plus éminent lieu de toute la fortiication , et il se reticontre que l'un et l'autre sont en très-mauvais étal. Le premier, à savoir le carré, est parfait, et il n'y manque rien en soi , étant assez bon , mais il n'y a point de fossés, de contrescarpes ni fausse-braie , de sorte que l'on vient au pied sans aucune défense. Il n'y a pas un canon dans la place qui ait alTût, ni de garnison que trois ou quatre sauvetiers qui gardent leurs nids comme ils peuvent, n'y ayant point de gouverneur; le lits de feu M. de la Barbiiuiis y prétendant et n'en étant pas pourvu, et n'y ayant point de fonds ni état pour

I.i fjarnisoti ; la fortifratioii qu'on a commencé du côl^ de la grande terre étant en état de pouoir servir de logement aux ennemis et non de défense à la place, n'élanl qu'un quart de faite.

.Si l'on veut conserver ce petit fort, dont dépend la sûreté de la ville et du port (qui ne vaut rien pour galères ni vaisseaux si on n'y travaille, mais <pie pour dix mille écus on peut être bon), il faut de nécessité achever l'ouvrage commencé par M. de Méri ; faire autour de la place un corridor avec son parapet qui forme un fosse à la place ; et si l'on la veut rendre invulnerable, faire aux descentes qu'il y a autour du rocher , de petits parapets pour faire tirer des mousquetaires à couvert; mettre un homme à qui on se lie dans la place avec ces hommes et fonds pour leur subsistance , remonter les canons, dont il y a suffisamment, et y mettre des munitions, que M. de Vitry a toutes tirées.

Pour le défilé de la ville , je le voudrai^ aussi achever et le donner à celui qu'on voudrait mettre gouverneur à la ville avec cent hommes de garnison qui auraient soin d'une tour qui est au port et de tenir dix hommes à chaque porte, avec une garde d'habitants lorsqu'il n'y aurait point de garnison en garnison dans la province.

Les gros canons qui sont dans la ville , je les mettrais au fort carré pour garder le port, et voudrais que deux eussent ces deux places , un seul étant trop voisin des étrangers, qui n'oublient pas de sonder les hommes et les affaires d'ennemis quand ils ont quelque intérêt, qui est assez commun en cette province.

*'. Notre-Dame-de-la-Croix , elle est sur un haut presque inaccessible de tous côtés, tant à cause de sa pente que des rochers qui y sont. Il y a de grands couverts et une citerne ; un fort petit travail rendrait le lieu de fort difficile accès ; mais il ne commande rien , si bien qu'on ne peut servir que pour la sûreté d'Alger, si les ennemis s'en étaient saisis, afin d'en rendre

la reprise plus d'Oicile; car pour le roi, je n'estime pas qu'il y doive ik ire travailler, mais bien aux deux forts d'Antibes.

Pour les Iles SaiiiIrHonorat et Sainle-Margnerite , j'estime , comme j'ai déjà mandé k votre éminence, qu'il faut raser le fort de Monterey, et laisser le Ragon et lefortin, parce qu'ils commandent aux deux bouts du

frioul ; faix: (Les cornes avec une demi-luic devant la* porte du ^ aiid fort, un travail pour garder la fontaine, et une demi-lune tenaillée poiii garder rérainence du côtédu Gourjan,oiiona-fait les dernières baUerie.s; parce que, de ce côté-là, il y a une éminence qui couvre un rideau on l'on peut du premier jour loger dix mille hommes à la demi-portée du mousquet de la place, à couvert de tout. Et d'autant que ocs dehors m* seraient jms commandés de la place si elle demeurerait en l'état qu'elle est, j'estime qu'il faut hausser toute la fortiücation de six pieds, ce qui sera facile de la vidange des fossés, où on ti-ouvra pierres et terres; ce que j'estime que les ennemis voulaient faire, n'y ayant point de cordon à la place. Et la place , en l'état «pie je la dis , «{uatre cents hommes effectifs sont sufisants pour la garde ordinaire, et six mille pour un siège.

Pour Saint-Honorat-, j'estime qu'il faudrait non-seulement nbatti-c les petits forts qui sont autour de l'île , mais aussi toute la fortification faite , excepté la tour, devant la porte de laquelle je voudrais faire un petit travail. Les raisons démon opinion sont trois principales : la première, que la fortification en l'état qu'elle est n'est pas soutenable, les deux ciités de la tour qui regardent la mer du côté du sud n'ayant de fortification, et on en peut approcher par un calme aytxi gal«';rcs et petits bateaux, et tout le reste

de la fortification est imparfait, étant basse et de terri-e seulement avec fort peu de talus , si bien qu'il est difficile de se hausser.

La seconde raison , c'est «jue n'ayant que la tour avec un travail devant la porte, il faut du «xmon pour l'avoir, et il est malaisé d'en mettre en batterie Sainte-Marguerite étant contraii'e, qui domine absolument ladite île.

La troisième raison est que oes lies sont inutiles s'il n'y a mouillage auprès ; or est-il qu'à Saint-Honorat, il n'y est que dans le frioul , qui est dominé de Sainte-Marguerite et autour de laquelle il y a mouillage partout aussi bien que dans le frioul ; et par ce moyen il ne faudrait que cent hommes de garnison dans ladite tour, au lieu qu'il en faut, dans l'état qu'elle est, plus «pi'à Sainte-Marguerite , la place étant de plus grande garde et de plus facile surprise.

Pour les trois tours qui sont sotour de la baie du Gourjan, la preiVière qui est du côté d'Antibes, qui se nomme la tour du Gailion, est pres({a'iniitile, ne commaiidant en façon du monde à la rade; mais se|tlement à un petit abri on quelques banpies ou deux ou trois galères se peuvent mettre à couvert du vent d'est qui règne fort en cette mer.

La seconde, qui est celle de la Croix, est absolument nécessaire, tant pour le secours des îles si elles étaient' Sttaquées , que parce que le port de Sainte-Marguerite, on peuvent tenir les vaisseaux , est aussi bien sous le canon île la tour de la Croix que de celui de Sainte-Marguerite.

Mais je ne serais pas d'avis de garder la grande fortification qu'on a commencée autour; car, oub\$ qu'il faudrait cinq ou six cents hommes pour la garder si elle était parfaite , c'est qu'il faut

cinquante mille écus pour la mettre en état ; et la tour seule, avec un médiocre travail proportionné à une garde de cinquante hommes qui dépendraient de celui qui serait dans Sainlc-Mai^uerile, ferait le même elfet. La raison de la dépendance est que l'un et l'autre se secourraient , rien n'en pouvant empêcher la communication , tant qu'elles seront sons même chef. *

Pour celle du Théoule , j'estime qu'elle doit aussi être entre les mains de celui qui sera dans les îles, parce que c'est le seul port assuré qui est dans tonte cette baie. ‘

Il faut vingt on trente hommes de garnison, avec cette assurance que l'on la prendra toutes fois et quantes que dix vaisseaux la voudront Kalire, car on peut mouiller au pied, ou que l'on mette deux canons à terre, ladite tour étant commandée, ce qui n'est pas à celle de la Croix , ni pour le mouillage ni pour le commandement; mais elle est utile pour tenir en sAreté des vaisseaux et des galères qui seraient contraints par un mauvais temps de lever l'ancre do frioul; or, en ce cas, il serait malaisé d'attaquer la tour et eux de leur faire mal.

La seconde place de conséquence , c'est Briganson , qui est un rocJier séparé de la grande terre d'environ cent toisés , la mer passant tout autour, mais du côté de la grande terre il n'y a qu'environ deux ou trois pieds d'eau. La place est irrégulière , n'étant qu'un rocher revêtu ou cscarj>é tout autour par diverses fausses-baies les unes sur les autres,

!taiis flancs , hoimis à la léle, «Ail y en^a cjtjelqne.)eu. Elle)ieiit être battue de la grande terre; itiais ct^me il y, a de la terre dedans et des revers de rocher qui ne sont p.vs vus. Je irestime pas que cela pût obliger des gens de guerre à se rendre. On ne

saurait empêcher le secours; il y a bonne eau dedans et un petit môle où quiehp^ galères et infinies barques peuvent tenir. La place vaut beaucoup mieux que ^b>rgues pour les ennemis , car étant maître de cette place , on le sera facilement «le toutes les Iles d'Ilyères.

Eu l'état qu'est la place elle ne vaut rien , y ayant un pan de muraille «lu ei')té de la gran«le terre tombé , tous les etmons démontés , et un g«>uvenicur «jui n'a rc<^ii aucun appointment pour lui ni ses gens «lepiiii «lix ans , si bien qu'il ne vit «pie de «piel«jucs pilleries qu'il fait sur la mer et sur son port.

Uepuis quelque temps, siu- les arisque j'ai fait donner à M. de Vitry, il y a fait mettre cjuinze ou vingt hommes de La Tour ou des galères.

Il faut pour œtte place «l«uix mille écus pour l'i'tter du péril imminent où elle est, et quatre mille pour la mettre en perfection , la garde oïdlnalre de cinquante hommes cITectlfs , et de cent hommes même en présence des ennemis: c'est la clef des îles.

quatrième place est Toulon , avec les trois tours voisines, dont deux commandent le. port devant la dar.se de Ttmlon , et l'autre est située .sur une granile baie de grande con.sé(pience tout proche le port «ludit Toulon.

La pr«unière «le ces tours est la plus imyxirlante : c'est une vieille tour où il y a deux batteries l'une sur l'autre , dans laquelle on pourrait mettre ciicpianle canons en batterie , dont les murailles sont de «lixhuit à vingt pieds d'épaisseur; elle a de diami:tre trente-six toi.ses, il V a «ledans une source pour abreu-ver tonte une arm«^: , et elle p««mt contenir cin«{ cents hommes de combat; il y a de bon canon dedans, mais il est tout démonté ,

et milles munitions cpié celles «pii y ont été mises par l'ordre de son éminence depuis «piime jours. Un bon homme de gouverneur cpti n'a pour toute garnison «pte sa femme et sa servante y est, y ayant vingt ans <|u'il n'a reçu un denier, ii ce cpi'il dit. Maintenant il y entre «piatre hommes de Saint-André par onire de M. de I. 5a

V'ilry. La place est de eoiiséqueiicc ; elle commande tout-à-fait au port; mais elle est commaiïdc^e par la grande terre. Il y faut pow l'ordinaire trente hommes de garnison, maintenant il en faut bien cinquante, et un homme à qui on se fie, celui qui y est étant un bourgeois nommé Martin, qui y est de pèie en hls.

Vis-à-vis de cette tour, dans le même port de Toulon, on a fait une tour nouvelleextrêmement commandée, où il y a deux canons. J'estime qu'il faut bien vingt hommes; mais cpiand elle dépendrait de celui qui est dans la grosse tour, il y faudrait moins de geu.s ; car elles se pourlaient secourir l'une l'autre.

Dans la baie d'auprès où est le port Cifours, il y a une autre tour qui est de plus grande consécpienoe que la dernière, parce qu'il n'y a rien dans toute cette baie que cette tour, laquel'e ne commande pas à la dixième partie de la baie ; mais comme il n'y a défense du monde «pie cette tour, elle semble deconséquence. J'estime qu'il faut vingt hommes pour la garder, mais je la voudrais mettre en la charge de celui qui commanderait ceux du port de Toulon , afin que le corps des trois garnisons pût s'opposer à celle des trois qui serait attaquée plus puissamment, les trois ne le pouvant être en même temps.

Pour la ville de Toulon, sa fortification consiste en de fort bons bastions bien légulici-s du côté de la grande terre, où il reste

seulement à faire deux demi-lunes pour la perfection, afin de couvrir les portes qui ne le sont pas, et d'élargir le fossé pour former les remparts, qui ne sont pas du tout.

— Du côté de la mer, il y a une petite jeti'e de pierres perdues sur laquelle on a fait une muraille qui foime la darse. La muraille n'a que neuf pieds d'épaisseur, douze de haut du rez-de-chaussée, et les flancs qu'on y a Ciits avec les embrasures, si mal , «pie le canon ne peut tirer sans étonner la muraille, de sorte «|u'elle est déjà toute crevt^.

Il faudrait, pmr la mettre en état, faire un contre-mur de six pieds, et à tous les angles saillants et rentrants faire un carré sur lequel on fit une batterie do six canons ; et lors le canon allant tout autour de la darse, et fortifiant les deux têtes «pii sont des deux ciités de la passe, il n'y aurait plus rien à craindre du o'ité de la mer.

MÉMOIRE. — JLIN 1637. 411

Le peuple y est fort rude et insolent , pauvre et qui ne peut souli'rir domiiiatiun. Un réduit y seieit bien nécessaire, et je voudrais accommoder les deux côtés de l'entrée de la darse de sorte que quaud les bourfjcois feraient les sétiitieux , ce qui arrive souvent , prenant les armes contre les garnisons, qu'on pôit leur montrer quelques cations de celte entrée. St en ce cas, quatre ou cinq cents hommes ell'ectifs sont plus que suffisants pour la garde ordinaire.

Pour la tour de Bone, je ne l'ai pas vue ; mais l'on m'a rapporté qu'elle est de très-grande consétjuence. Il y a un pan de muraille de (juarantc pieds de face du côté de la mer abattu depuis deux ans sans que personne l'ait voulu faire refaire.

Pour les îles de Marseille, je n'en dis point la consétpience à votre éminence, parce qn'elle le sait mieux que moi, et quand j'aurai l'honneur de la voir je lui en dirai mon avis.

Voilà ce que je sais pour l'état des places ; il reste à parler de la qualité des gens de guerre et de leur subsistance; sur quoi je dirai deux choses principales : la première, que tant cpi'il y aura un régiment 'des gouverneurs dans une province, on doit faire état d'aucun autre, parce tpie étant payé réglemant il en donne les places à ses créatures et non à ceux qui sont capables de servir, de sorte que les autres perdent patience de n'être pas payés et de faire toutes les corvées.

La seconde, que toutes fois et qualités on mettra des compagnies dans des petites places où il n'y a pas de gens résidant ordinairement chargés des magasins et des réparations, tout sera toujours à l'abandon. Si bien que je oonclna à mettre des gouverneurs particuliers qui aient assez d'emploi pour ne se pas ennuyer, et assez de gain pour prendre plaisir en ces demeures, qui sont extrêmement rudes ; et surtout, en choisir le moins du pays <p'on pourra , car ils sont légers , intéressés et peu fidèles.

Poiu la subsistance, il la faut prendre dans la province, et obliger les corps principaux , comme le parlement et la chambre des comptes, à la faire donner sans retardement , et le gouverneur à faire tenir le nombre en donnant les deniers revenant-bons à ceux qui en laisse-

roui faire, le fonda le permettant; pour cet effet, de mettre des contrôleurs.

‘ Pour la qualité des personnes à mettre dans les petites places , je voudrais prendre de vieux soldats de fortune qui ont toujours

suivi les armées, et en soumettre les uns aux autres en certains endroits, afin que chacun servit de « u-vcillant à son compagnon. • .

Vous avez deux ou trois hommes dans le régiment de La Tour, et deux ou trois dans Vaillacqui ne se pourraient payer pour cela. J'écris d'un nommé Fonlène, premier capitaine de La Tour, lequel, pour avoir le soin sur deux ou trois petites places, ne se pourrait payer. Il y faudrait envoyer quelques-uns sous lui, choisis des gardes du roi et de son éminence.

Il y a un autre capitaine nommé Source , qui a été nourri page du roi , à (lui un coup de fauconneau a emporté la moitié du visage aux lèvres, de sorte qu'il fait peine à voir; mais c'est un des plus vaillants du monde : les trois lieues de Toulon avec quatre-vingts hommes seraient son fait. Il y en a un autre nommé Daguerre , en Vaillac, de cette sorte, et aussi plusieurs autres de ceux on connaît le cœur, qui n'ont autres maux que la guerre , ni autres revenus que leurs épées ; et en ce cas il ne faudrait pas plus de deux mille hommes effectifs, y ayant quelques tours que je voudrais laisser à la garde des communautés les plus prochaines.

Pour le nombre dans Antibes, quatre cents hommes effectifs suffisent trop pour qu'il y en ait cent au fort carré et cinquante au réduit, attendant qu'on les ait mis en état; mais je voudrais que les garnisons de ces deux petits forts fussent sur la province en qualité de moitié paie ; la province Grasse et Saint-Pol les pourrait entretenir et les quatre cents hommes du corps des troupes qu'ils entretiennent, en un besoin se joindraient au corps.

Il faudrait d'Antibes envoyer vingt hommes à la tour de Galion ; mais le gouverneur d'Antibes y aurait toujours quatre hommes de la garnison pour avoir soin des réparations et munitions.

Saint-Illonorat rasé et la Croisette réformée comme j'ai dit ci-dessus.

il ne faudrait pour Sainte-Marguerite, Latour, Saint-Illonorat , la Croisette et le Tliëoule, <pie six cents hommes pajës de dix montres. Que si on laisse les fortiGcations de Saint-Honorat et celles de la Croisette, il en faut plus de douze cents et centmille ^cu.s de dépenses pour liAtir et fournir les magasins.

Après on va à la tour de Nagal , cpïi ne peut faire ni bien ni mal; vingt hommes entretenus par la ville de Fréjus est son fait. Leroux en est gouverneur. ..

La tour de Cavalier. — Il y faudrait mettre nn gouverneur avec vingt hommes, et que Saint-Tropez, qui ne participe point aux charges du pays, l'entretint. •

Briganson. — Cinquante hommes en temps de paix , ccnt en temps de guene, un gouverneur fort assuré , et récompenser celui cpïi y est, lequel a réputation de fort homme de bien. Le vigué-riatde Draguignan sulllt jusques à cette heure pour rentrelenir.

La tour du Rapeau. — Vingt hommes, quelques misérables pour les commander, et le vigiériat d'Hyères pour son entretien.

A Porte-Croz. — Deux autres tours qui sont dans la même île, avec le soin de l'île de levant et celui de la tour d'amont; deux cents hommes en tout, y comprenant les vingt du Rapeau; Bri-gnoles pour son entretien.

Autour de RIbaudas , petit et grand Langoustin , Porquerolles et la Lecastre , cent cincpiante hommes ou deux cents au plus. Listeron et Tarascon pour son entretien.

Pour la giv)sse tour de Toulon , celle du Balagnier et les Ambiers, quatre-vingts hommes ou cent tout au plus. Le viguériat de Toulon doit entretenir cela. •

Pour Toulon, ijuate cents hommes avec les habitants, dont on peut tirer deux mille bons hommes; mais il esL comme j'estime, nécessaire de fortifier la darse.

Pai- ce moyen , les communautés particulières entretenant ces petites garnisons, <pii peuvent aller à quelque mille rpurante hdmms, et un bon régiment qui ferait deux mille hommes , ayant pour leur entretien la paie du régiment que lève la province, tout serait en bon état ;

mais il faudrait disposer la ville d'Arles et le pays, qui ne contribuent pas aux charges du pays, d'entretenir la garnison des lies Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, si on la faisait particulière, ou bien une partie de res mille à onze cents hommes.

Cet établissement fait , le parlement et chambre des comptes tenant la main au paiement , et le gouverneur ayant soin de la discipline et du maintien des gens de guerre dans les places , ne donnant plus de logement qu'en payant, tous vivraient en joie et shreté.

Ces deux mille hommes effectifs , avec les mille quarante hommes de morte-paie , seraient payés ainsi qu'il s'ensuit.

Et pour une récapitulation de toutes ces garnisons , mon avis serait le département suivant :

GARNISON.S GÉNÉRALES

DE» AicnirNT», DE DEUX MILLE HOMME».

Savoir t

Dan« AntiKes 400

dont on en enverruît 20 homme» à Ia (oar de Gragoon.

Aux lies de U CrotscUc et le Thconlc, si on r^uil les foflfhc»>
lions AU point qu'il est porté ci-dessus, il sufTin de f)Oo

hommes , mais si on les laisse dans l'élAt qu^ elles sont, il
Caut it)oo hommes.

A Gaje

A Fréjus 300

Les trois cents hommes servirent plutôt pour troupes de ré-
serve que

GARNIvSONS ORDINAIRES,

DE MILLE A OMXE CEITTS HOMMES, qdl PCUVIMT LTAX
EICTAETEiniI PAH LES DIVEAS VICOÊtUTS.

Savoir :

Dans le fort carrc"qui est devaut

Antibes 100

et dans le réduit de la citadelle, 50

dont on en raverrait 4 hommes dans Gragimo prendre le soin
des muni* lions et fortifications.

Hommes de garnison ordinaire à la disposition du gouver-
neur, pour départir et pour employeret prendre garde que les
autres troupes ne fassent aucun désordre. 100

Si on veut j mettre une garnison ordinaire. - 20

rtporur

A report«r.

MÉMOIRE. — JLI> 1637. .

Report 1200

l>uur U i^arnUon de Frêjut, s'y ayant aucune furtificalîon (Qui
vaille.

A Saint-Tropez. 200

A Cavallaire

A Brigaoson

A Portc-CroZf deux tours , le Ra>

peau et Me de levant

A U Lecastre, petit et grand Laugottstin , Ril>audaa Portpie-
rollea.

Pour la grosse tour de Toulon , celle du Balaguicr et les
Amliiers-

Toulon 400

Les Mes de Marseille

La tour de Bone 200

Total... ,. 2000

Report.

De garnison ordinaire. 30

Oc gamisoD ordinsiire. . 20

De garnison ordinaire. .50

De garnison ordinaire I50

De garnison ordinaire t5U

De garnison ordinaire 80

De garnison ordinaire 200

De garnison ordinaire. lOit

Total lO.V)

M. de Sabran apprend à M. de Bordeaux qu'il a pronuiué un discoui-s devant le sénat de Gênes, afin d'exciter cette république à se déclarer contre l'Elspagne.

K M. l'archevêque de bordeaux.

Monsieur ,

Depuis l'honneur des vôtres des '2 et 3 juin , j'ai reçu celles doni vous m'avez honoré par ce porteur du 10. Je vous en rends très-humbles grâces et vous envoie le discours que j'ai laissé par écrit à ces messieurs , après les avoir entretenus un peu plus au

long dans le palais , et leur avoir In l'article de votre lettre qui les concerne, et fait eonnaitre une généreuse résolution et bonne intention tout ensemble. Cette olire a été si bien reçue que je ne vous le puis exprimer , et depuis force noblesse qui m'est venu voir a désiré savoir les particularités de ce que j'ai traité avec le corps souverain , mais je m'en suis

excusé disant cpie c'est chose que je ne puis dire qu'une fois et à ceux qui gouvernent, encore qu'elle regaixle le bien et salut de tous. Ce que je fais afin que le secret en augmente la curiosité, aussi que comme je ne crois pas que Gènes ail jamais assez de résolution poui* se jeter , comme en ce cas Gènes ferait , ès mains du roi , encore que tous les conseils et le public y concourent. Mais le sénat va bien lentement, et enfin il me fut l'épondu que s'agissant d'une grande extrémité et de sunima rerum, il fallait procédci' avec une mûrè et longue délibération, -et attendre les intentions du roi d'Espagne sur ce qui s'csl passé contie Gènes par scs galères et vaisseaux, estimant qu'il ne l'approuvou pas, et que le mal ne procède que de ceux (jui sont sur les vaisseaux et galères; que ecpciulant ils conjurent le roi et M. de Bonle.aux de conserver cette l>onne volonté qu'ils acceptent, .le leur dis que le ix)! n'avait jamais eu dessein d'engager Gènes contre le roi d'Espagne , sachant le riscpie de ses inlcrèts, et n'ayant jamais désuc chose aucune de Gènes que pour son bien |Ku ticulier, si Gènes le veut considérer; mais que voyant le.sdits biens et intérêts si visiblement j)crdus cl la lil)crté attaquée, sji lx>nté pusse par-dessus les raisons que le roi a de SC plaindre des actions de la l'épublicpie, et ne veut pas laisser Gènes sans appui en celte occasion, son intention étant toujours à l'excuser autant qu'il peut des fautes , cl à procurer le bien public. • Ainsi le remède a été trouvé à ce (jiic ceux du sénat s'excusaient sur l'état présent et le désir de

pom-voir à l'impuissance bientôt, et aussi eu cas que les vaisseaux du roi repassent le Détroit, et que Gènes eu eût besoin , on ne se prendra qu'à ceux qui gouvernent ; outi'e que Sabran n'a en rien engagé le roi, piiiiscjiie c'est sous son plaisir, et en cas que Gènes le recherche avec le respect convénable. Chacun va publiant par la ville que Sabran a olFert merveille de la part du roi , cl Sabran est grand cousin avec tous. Mais il ne sait que s'en promettre, encore (jue l'on balance d'envoyer en ambassade vei*s le roi, (pii sei-ait une bonne affaii-e. Sabi-an ne voulut point mêler pour cc coup les plaintes et désirs des réparations , mais fit voir en sortant au secrétaire la stale des poudres et de chaume de Saint-Remo , afin (ju'ils y pourvoient ; celui-ci est toujours prisonnier. Je leur ai fait connaître cpie

l'Espagne est romiue le diable, tpïi plus on lui donne de pouvoir et faiton pour lui, plus en abuse et tyrannise; ainsi, qu'il n'jr avait plus d'es-)loir à sauver leur libcrU? et intérêts <|ue par l'appui du roi et la force. Si l'Espgne vient à faire raison à Gènes, Gènes le eonnaltro du roi, et cette action mettra l'Espagne en jalousie ; en sorte qu'en tous événements l'alFaire va bien , et Gènes le reconnaît de M. de Bordeaux, i|ui , sans se llatter, doit être aussi satisfait de sa grande rèpntatiou ici , à Rome et partout, tptc de sa propie conscience, ayant soutenu tout le faix de ce qui s'est passé avec lieaucoup de gloire pour le roi et de profit.

Don Antonio d'Otjuèdo, sur l'avis d'Espagne que à Fernamboiic et autres lieux des Indes tout va être perdu , est venu ici [lour lui-même faire passer les meilleurs vaisseaux de cette aimée vers l'Océan en grande faïite, les siens étant mal armés et faibles et sans mariniers; et l'on ne parle point des galci-cs d'Espagne de Ferrandina : celles-ci exercent tant qu'elles peuvent la piratique

et se lient plus des plages que des ports de Gènes , ijue leur conscience leur rend suspects. L'on me vient d'avertir que Ics-dites galiues sont aussi passées en haute mer vers levant , mais je ne le crois pas ; le porteur vous en éclairera , et il faut avoir l'œil ouvert à ce passage de ses vaisseaux , s'il ne ferait point en passant vers Provence et Languedoc <|iielque descente ; et cependant j'enverrai , si je puis , la felouque dernière venue vers Porto-Longone pour être mieux éclairci et savoir ce que deviennent les brûlots ; car je suis bien averti et on les veut hasarder pour brûler galères et vaisseaux; car si elles se séparent, tout est évanoui. Et je tiens pour article de foi que sitôt qu'on saura que les galères et vaisseaux du roi sont en état , les galères d'Espagne se sauveront , après avoir bien ordonné tout dans Final et Motiaco; et je doute si Savoie voudi-a laisser jouer toutde bon le jeu sur celui-ci ni sur celui-là , car, entre nous, je prévois tant de finesses, que je doute si le roi réussira mieux de ce ciité cette année que l'autre. "

Nice du Montferrat, place médiocre, a été prise par l'Espagnol; l'espèce de neutralité qu'il observait avec M. le duc de Manloite , lui en a donné plus de facilité que de droit. Il avait partagé son I.
53

ürmée ou ti-oU : là, vers Brime el Bieille; son altesse de Savoie m'en a donné avis, el d'avoir jeté des gens partout. Il jr a longtemps i(ue j'ai écrit partout d'avoir éganl aux surprises ès lieux médiocres , car rcniiieini ne se voulait engager sous des places qui le puissent nlFaiblir.

Il prendra tous les avantages des postes et rivières et s'y établira, et t'era courre fortune à Casai ou Brème , s'il y a des défauts. Je suis averti de ceux qui sont des maisons de ceux de l'Kspagne , de même que de Provence: tous avis vont à Nice et Mona-

co, et de là aux Espagnols, et surtout d'un particulier de La Ciotat. Si on voulait, on ferait, un jour qu'un piéton en partirait, ouvrir toutes les lettres en campagne (il y a peu d'importance pour les lettres), cela les ferait abstenir d'écrire des nouvelles; car votre armée navale, les galères et vaisseaux, et toutes vos actions sont épiées et l'état de toutes choses, et le tout bien su par eux.

L'on me dit que César est allé vers le roi, ce qui me fait croire que Théodore ne bougera. Je vous supplie de me tenir averti de tout et de ceux qui demeurent, afin que je sache à qui m'adresser, et me faire connaître en même temps le véritable état des choses, et me mander ou laisser faire valoir ce que je dois dire; car, selon vos desseins, je disposerais les choses.

Les Grisons et Valtelins sont toujours fort mal, et tous deux mécontents des Espagnols, surtout les Grisons, qui veulent se maintenir leurs forts et se repentiront trop tard. Je m'informerai des nouvelles de soi-même; et pour celle d'Onelle je vous en ai écrit, et du porteur vous apprendrez le reste. L'Espagnol a plus de quatorze mille hommes et quatre mille chevaux, et tout bons gens, en campagne. Nos troupes viennent lentement; Dieu veuille tout prospérer! Vous verrez en mon autre lettre vos affaires particulières, et je vous conjure de croire plus que personne du monde et de tout mon coem', comme de toute obligation,

Monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur,

SvBRAN.

D« (r^net, ce 15juin 1637.

JUIN <1637. JH»

M. de Sabran avait joint, à ses dépêches à M. de Bordeaux, cette copie de son discours.

ülSCotRS ■* '

Ql'B M. DE SABEAX K FAIT A MH. DE LA EEFItlUQUE DE
gAneS

LE 15 JUIN

SKIlémSSIHFJ SEIGNEURS,

üe|)iils la violence de l'armée navale d'Espagne faite à votre autorité et juridiction, comhaltanl cl prenant dans vos mers les vaisseaux frétés et assurés parties Génois, etchargrà île leurs in-arclianili(es, sans ijue l'instance de vos amlussadeiirs en ait pu obtenir la restitution, j'ai cru que rien au monde tpie l'impuissance ne pouvait arrêter le coiu s ■ l'un juste ies.sentimeit, ne pouvant vous mettre sitôt en état d'en tirer raison, pour n'avoir pu prévoir ui ensuite être prépan'» à une telle utl'ense, que vous n'avez jamais dû craindre de ceux pour le service desquels vous avez tant contribué, même avec le risque de vous attirer sur les bias les mallieurs dont leurs États gémissent, et lestjuels ils ont essayé de partager avec vous pour se soulager d'autant , sL Ta lionté du roi n'eût .surpassé leurs artifices.

Dt» lors, j'ai toujours été disposé de vous faire cunnaitre iptc si vous n'aviez besoin que de puissance pour produire des cil'ets tels que l'oppression de la liberté mérite, vous eu aviez toujours au besoin une assez voisine pour mettre cet ennemi commun à la raison ; mais comme le roi a toujours eu les bias ouverts à la pro-

tection de l'Italie , et que cette république en a eu pour elle des assurances si fréquent^ , sans que cela l'ail pu divertir des choses en faveur d'Espagne, au pri^ildiré du service de sa majeaté, j'ai pensé que vous sauriez bien y avoir rcnim par des respects convenables sans en étie sollicités, si vous aviez assez de résolution pour ne souffrir la brèche si ouvertement faite en votre liberté, aprt'-s y avoir fait tant d'embûches dès si long-temps et si mallraiu* les particuliers en leurs intérêts, et pendant que les Espagnols, hoi> d'espoir de pouvoir, par l'usurpation des biens des particuliers , venir à

l'oppressiotti de la liberté publique, I.1 Teulciit combntti-e ouvertement, (Xtmrae seule espérance de votre recouvrement, par le moyen d'une généreuse i-ésointlon et. de la force.

Mais puisque messieiu-s qui commandent l'armée navale de sa majesté, et qui ont toujours cru que le temps éclaircirait la diiirrenct? des intentions des Français et Espagnols, offrent, sons le bon plaisir du i-oi, l'armée victorieuse de sa majesté pour la vengeance de cette injure, et de l'amener à votre secours où vous voudrez, pour votre protection ou représailles, ayec cinqtante galions commandés d'autant de capitaines desquels l'ennemi a déjà éprouvé la générosité, j'ai enfin cru devoir prévenir votre désir qu'une injure si grande et la mémoire de la valeur génoise invite à la vengeance, afin ([ue .si le délai ne procède ipie de ce que la république n'est pas en état de force auquel je la vois di.spo.séc de se mettre bientôt, vous comptiez les olfres qtie je vous fais pom- tout ce qui vous peut être presentement nécessaire au recouvrement de vos intérêts et maintien de voti'e liberté; vous ressouvenant cpie l'armée ennemie ne s'emploie aujourd'hui à aucune guerre tpic d'exercer la piratique en vos mers, et empêcher

vos commerce sans se soucier de vos ports, lesquels ils soupçonnent avec raison.

Ce sera de votre prudence de vous savoir servir du temps et de la conjoncture, et de prendre garde que le délai ne vous nuise et vous fasse revenir en arrière par les désirs à la recherche de l'occasion que vous aurez perdue.

ans ces dépêches , le roi , M. le cardinal de Richelieu et -M. de Noyers donnent à M. de Bordeaux les instructions suivantes sur le séjour de l'armée navale en levant.

— ôfSjrtV-?

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A >1. l. A»CHEVèQLK UE BOBDEAliX, PO CR ^E PAS RE-PASSER SI PROMPTEMKRT ER POSART. '

Monsieur ,

De Ruel , le tSJuin (637.

Je vous fais celle letlrc pour vous dire que la saison étant avancée comme elle est, et le roi jugeant que vous ne poun-icz repasser a temps avec les vaisseaux dans la mer de ponant pour y entreprendre <|uclqiic chose de considérable, sa majesté estime que vous ne devez pas précipiter votre retour, mais demenrer un peu davantage au lieu où vous êtes, pour voir ce que feront les Espagnols. Joint que je ne veux pas vous celer que le pape s'étant trouvé indisposé depuis cpieleque temps, on sera bien aise de laisser l'armée navale dans la mer du levant jusqu'à ce que le mois de juillet soit pasM-, pour voir ce (|ut airivera de sa santé, ol empê-

cher que les Espagnols ne se prévalussent de sa mort, si un tel malheur arrivait, pour contraindre le consistoire en sa liberté. •

Je vous prie de bien vivre avec M. le comte d'Harcourt jusqu'à ce que vous vous sépariez pour venir en ponant, où, pr après, vous n'aurez plus à servir ensemble. Pendant que l'armée demeurera dans la mer du levant, M. le comte d'Harcourt et vous, pourrez faire ce que vous estimerez le plus à propos, soit en entreprenant contre l'armée navale des Espagnols si vous en trouvez l'occasion, soit contre ceux d'Alger, y envoyant une si bonne brigade qu'elle soit capable de prendre quantité de leurs vaisseaux et quantité de Turcs pour nos galères.

On renvoie le sieur chevalier de Guitand avec commission de lever deux cents hommes pour mettre dans Sainte-Marguerite, dont, il composera une compagnie qui sera celle de gouverneur, outre laquelle vous établirez dans la place des compagnies du régiment des lies, ainsi qu'on vous l'a d'jà mandé.

Je suis bien étonné que vous n'ayez point reçu de mes lettres et ayant fort long-temps qu'on vous a dépêché le courrier de M. le comte

d'Harcourt, et depuis le sieur de Bauve, qui vous a porté 300,000 livres, tant pour le remplacement des fonds de l'armée navale, que pour munir et réparer les lies. On vous a mandé, par lui, tout ce qu'on estime de déjà pour la conservation de toutes les îles; sur quoi nous attendons votre réponse.

Je vous prie de bien pourvoir Briançon. Je suis bien (Dché que le minime dont vous m'avez* envoyé la lettre n'en a pris du prince de Morgues pour les personnes de qualité dont vous m'écrivez, afin qu'on pût connaître clairement ce dont il est impossible de

foire un jugement certain sur un simple rapport. Si Miraumont et Coiirsan s'en veulent revenir, il les fout laisser foire plutdt que de les obliger à servir contre leur gré. En me mandant à qui vous estimerez à propos de donner leurs vaisseaux, je vous enverrai les commissions.

Votre très-adcctionné , comme fnire à vous rendre service ,

Le Cardinal de Richeliel.

K M. L'AECUEVÊQUE DE BORDEAUX.

Mons. l'archevêque de Bordeaux , ayant appris comme la flotte des ennemis a paru proche de mes lies et fait contenance d'avoir (pielqur dessein à exécuter de ce côté-là ou d'attendre de nouvelles forces pour cet effet, en voyant tpi'à présent la saison est trop avancée pour se promettre de rien foire de considérable dans les mers de ponant, j'estime qu'il est à propos cl nécessaire pour mon service que vous différiez votre retour avec mon armée navale en ces mers, du moins jusqu'à la lin de juillet, et alors je vous enverrai mes ordres plus exprès de ce que vous aurez à faire. Cependant, ce que je désire de vous est que vous apportiez toute la diligence possible à faire radoubber tons mes vaisseaux et à les remettre en état de servir au plus tôt à la mer, soit pour s'opposer aux ennemis s'ils tentent quelque entreprise, soit pou-lies combattre si vous le pouvez foire avec avantage, et empêcJier qu'ils ne demeurent en lieu et en étal de menacer mes côtes et d'écumer ces

OigiliiiC'

mert>-là, comme ils feront si on les laisse libres, ou pour aller ailleurs entreprendre quelque cliose de considérable contre les

ennemis ou contre les pirates d'Alfjer et de Tunis, eiiAoyant une bonne escadre de vaisseaux pour prendre ou couler à fond les leurs et enlever le pins {p-and nombie des leurs qu'il sera possible atin d'en l'emplir la chiourme de mes galères; me remettant entièrement à mon cousin le comte d'Harcourt et à vous d'employer mon armée navale ou une partie d'icelle à ce que vous jugerez ensemble plus honorable à mes armes et plus utile et plus avantageux à mon service; désirant avec toute l'affection que le bien de mes affaires et de mon service m'y obligent , fpie vous viviez bien ensemble et agissiez en toutes choses de concert et en bonne intelligence. La disposition avec laquelle je m'assure <{ue vous contribuerez de votre part à me satisfaire en cela m'empêchera de TOUS en dire davantage', vous assurant que vous ne sauriez jamais j^ien faire qui me soit plus agréable. Et sur ce je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêque de Bordeaux, eu sa sainte et digne garde.

Écrit i Kontainehleau , le 17 juin 1637.

LOUIS

SIBLET.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. l'archevêque DE BORDEAUX.

Monsieur ,

Son éminence ne prévoyant pas que votre retour en ponant apporte grand avantage aux affaires du roi , elle me commande de vous écrire de ne le pi-écipiter, mais plutôt de faire radoubier les vaisseaux à loisir et tenir toute l'armée en état de combattre

encore une fois en levant si l'occasion s'en présente, et mesurer tellement votre temps qu'ayant fait ce qui se pourra en Alger et Tunis vous repassiez en ponant pour remettre l'armée dans les ports, où s'étant reposée le long de l'hiver, elle se trouve en état de servir au printemps.

Vous ne sauriez, pom- cette fois, tirer de nous plus que lès 300,00(1 livres cpie M. de Bullion nous a données par extraordinaire , savoir

'ah IJVRE II. — CLIAP. IV.

225,000 pour partie du remplacement du fonda de la marine, 25,000 pour les i-ecrnes de vos troupes et 50,000 pour le renvi-tailcinent et r<tparations des Iles.

Quant aux lioiipcs nécessaires pour la gaixle, vous en avez ci-devanl reçu les ordres, de sorte tpte je n'ai rien à ajouter.

Vous tiendrez, s'il vous plait, la main à ce (pie ceux auxquels le roi oi-donne des recrues les fassent en toute diligence, sa majesté ayant lésolu de les employer en des occasions où ils seront tri* aises de se Irouver en état d'y actpiérir de l'honneur.

Si MM. de Lanson cl de Cliampigny, tpïi sont tous deux mes-paients, niaii(|ueut en quelcpie chose , je vous prie par charité leur en vouloir donner avis , m'assurant qu'ils ne le feront jamais par malice.

•le ne sais si je n'ai point oublié à vous remercier de l'.Tris qu'il ions plut me donner il y a ipielque tempe de ce (pie l'on mandait par delà des iiovclfe avant (pie vous eussiez reçu vos dépêches ; car, bien que je n'aie trouvé aucun des miens en faute, cela n'a pas laissé de servira faire éloigner de certains écumeurs

de nouvelles (qui peuvent avoir donné lieu à ce (qu'il vous a plu m'écrire, dont je me ressens votre obligé et reste ,

Monsieur,

Votre très-humble et très-affectionné serviteur.

A Rueil, le 27 juin 1677.

De Noyers.

Dans les dépêches suivantes, adressées à MM. de Justinié et de Sabrais, M. de Bordeaux donne d'assez longs détails sur les vaines tentatives des Espagnols contre Saint-Tropez et quatre bâtiments français qui s'y radoubaient. Averti des desseins de l'ennemi par l'intermédiaire du confesseur Sarde, M. de Bordeaux avait recommandé la plus grande vigilance aux capitaines des vaisseaux qui avaient convoyé les navires alors désarmés dans le port; aussi l'ennemi fut-il vivement repoussé, et ses machines incendiaires coulées à fond. En quittant Saint-Tropez,

JtIN 1637. W5

L'escadre espagnole voulut essayer une autre attaque sur Fréjus, mais elle eut une issue aussi fâcheuse que la première, grâce à la vigoureuse défense de M. le comte d'Harcourt.

Dans ces dépêches, M. de Bordeaux prie aussi M. de Sabran d'offrir aux Génois le secours des armes du roi pour les venger d'une insulte faite par les Espagnols à leur pavillon, et de proposer au sénat d'accorder, pour ce faire, l'entrée du port aux vaisseaux français, disant qu'il sera dans huit jours à la mer pour faire la guerre à l'armée espagnole, s'il la peut trouver, sinon aller à la côte de Barbarie.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A M. JUSTISIAX.

Du l'i jiiîD

Vos bonnes volontés sont trop considé-ibles et le «lésir que vou.s témoignez de servir le roi trop louable pour que je ne vou-s en rende pas les grAccs et i-merciments rpie je dois , et que je ne Utche pas par toute sorte de voies à vous en témoigner ma rcrounaissance.

J'ai écrit à M.deSabrau pour olfrîr à messieurs de la république l'armée du roi pour la venger de l'insulte et du tort que lui ont faits les Espagnols, lesquels ne sont bons qu'à pillerdes marchands, quatre petits vaisseaux tpie j'avais envoyés à Saint-Tropez pour les raccommoder ayant battu vingt galères qui étaient venues pour les enlever; de sorte qu'ils y ont laissé force gens et force bois dont M. de Sabran vous dira le détail.

Je croyais avoir mon congé pour m'en aller à la cour, et que M. d'Harcourt demeurerait ici; mais l'affaire a changé : l'on le rappelle et on m'a commandé demeurer pour faire la guerre à Tunis et Alger si les Espagnols ne paraissent en campagne. '

J'aéfait faire quatre montres à toute l'armée , et leur ai donné de quoi faire des victuailles pour six mois , et dans le 8 du mois prochain je serai à la voile sans faute. Si vous me voulez faire la grâce de me donner

moyen d'employer utilement l'armé pour le service du roi ou l'assistance de scs alliés, vous m'obligerez parfaitement et de me croire. Monsieur,

Votre très-humble serviteur.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A M. DE SABRAa. ‘

* IsC juia 16Ü7.

J'ai diiréré à répondre aux dépêches que m'ont apportées le chevalier du Tillage, le piéton à .Avignon, et autres, jusqu'à ce que je visse un peu l'état de nos alTaires établi, tant du côté des ennemis que de la cour.

Pour les ennemis, vous saurez qu'apivs avoir rôdé avec leurs vaisseaux et g.ilèi'es autour des Iles, et vu faire les établissements nécessaires pour laganle des îles, ils se sont résolus d'entreprendre sur Saint-Tropez, où ils ont OUI dire ijue j'avais envoyé quatre vaisseaux pour les radoubler, la; malheur a voulu qu'ils ont trouvé nos vaisseaux comme doivent être des vaisseaux de guene, c'est-à-dire les uns en état de défendre ceux auxquels on travaillait. Ils les ont voulu aborder avec des chaloup<;s à feu tandis ijiiie d'autres cluloupes débaix|uaient de l'infanterie et que leurs galères faisaient jouer leiii's canons le plus qu'ils pouvaient; mais le tout a été inutile, les vaisseaux ayant de leurs canons incommodé les galères, de sorte qu'ils y ont laissé force bois et foioe rames et de» hommes morts à la (vite. Les feux d'artiieee n'ont pu approché fort pri's, les mou-squetades les en empêchaient. Pour ceux qui avaient mis pied à terre, ils furent repoussés si rudement par les soldats des vai.sveaux commamJt^, par un frère de M. de Saint-Tropez et un lieutenant de vaisseau, que je ne crois pas qu'ils aient envie d'y revenir. Ils se retirèrent sur leur perte , et s'en allèrent à Fréjus, où ils trouvèienl M. d'Jlar-courtqui s'embarquait, letjuel, avec les troupes qui étaient en ces

quiartiei-s, les reçut comme ils méritaient. Enfin, ils se sont retirés iximme des larrons pris en flagrant délit, avec perte, à ce que l'on

- ■■DifjdiêOv.

LETTRE DE M. L'ARCH. DE BORD. — JUIN UVn. V27 DOiua
l'apporté de Morgues, de cent cinquante liommes et d'un liomme
de condition enterré à Morgues, qu'on dit éti-e le ueveu de
Rorgia.

J'attends avec grande impatience de savoir où se sont lelirés
les vaisseaux, cpielle résolution ils prennent, et surtout une
bonne ligure du lieu où ils sont, et des fortei'esses qui les
commandent.

Pour nos iles, je m'y'en vais pour y mettre le dernier éUiblisseraent, faire raser tous ces petits forts et fortifier Sointe-Mai^ue-
rile et la Cmisette à perfection, y établir Guitaud, et mettre le tout
en état que l'espéraiœ même ne reste pas aux Espagnols, dont
les ciuions vont à Paris trouver leiu's drapeaux , pendant que
nous garnissons les places des amées de France.

Pour ce qui est du général, M. d'Harcourt a été commandé de
s'en retourner k la cour, et moi de demeurer à l'armée , laquelle a
ordre, si celle d'Espagne ne parait point, d'aller à Tunis et à Alger
pour leur faire connaître le pavillon de France par la bouche de
ses canons.

Je vous ai écrit sur le mécontentement que vous m'avez man-
dé que témoignent ceux de Gènes de la prise des vaisseaux hol-
landais qui leur appartenaient par les Espagnols. S'ils en veulent
tirer raison , vous leur pouvez ufi'rir l'armée du roi, qui les ira

chercher jusque dans leurs ports ; et pour cet elfet , je serai à la mer au 8 de ce mois avec toute l'armée, epteje mènerai dans leurs ports, s'ils ledésirent, pour leur offrir toutes sortes de protection , assistance cl service. J'ai peur que ces messienrs-là n'aient pas assez de résolution pour s'en servir ni de fermeté pour refuser leurs ports à ceux qui les ruinent.

Je suis bien en impatience de savoir des nouvelles de la santé du pape et ce que vous savez de l'escadre de don Antonio d'Oquedo, où elle est, et ce qu'elle fait, comme aussi celle de Femandine.

Le due de Savoie engage M. de Bordeaux à tenter, avec la Botte, une diversion sur les eûtes de Naples ou de Sicile.

LETTRE DU DUC DE SAVOIE V M l'archevkque de bordeaux.

Mous, l'ai-chevéfjue de Bordeaux , j'ai reçu votre lettre du 7 de ce mois, où j'ai appris avec contentement lesix^solutionsque vous m'écrivez de vouloir exécuter le 13 ou '20 dudit mois, qui seront véritablement fort avantageuses pour le service du roi ; le tout consiste à se hâter, afin de pouvoir attaquer l'armée des ennemis avant qu'elle soit jointe à celle qu'ils attendent d'Espagne. Je suis certain que vous savez trop bien méÉiager les bonnes occasions d'acquérir de la l'épulation aux armes de sa majesté pour- peixlre celle-ci.

Pour ce qui est des nouvelles de ce pays , je vous dirai que les ennemis, après la reddition de Nice, dont les habitants se soulevèrent contre la garni.son française et troup<;s<pic j'yavais leli-récs, ont attaqué depuis le 17 du courant un mien château , nommé Agiian , où ils ont déjà donné plusieurs assauts ; mais jusques ici ils ii'y ont perdu que de la réputation et force soldats et ofli-

ciers, comme vous entendî-*ez* plus particulièrement par le marquis de Bagnasco, sur qui je me remets, vous assurai*it* que je suis,

Monsi*cm'* l'archevêq*uic* de Boideaux ,

Votre airection*nc* à vous servir,

V. Ahédék

1)(! Tarin, ce jaio i63[^].

J'ajoute qu'il est d'autant plus nécessaire que vous sortiez le plus tôt qu'il se pourra avec les vaisseaux, puisque cela vous servira ici d'une puissante diversion contre les ennemis, auxquels vous donnerez aussi par ce moyen de telles jalousies du côté de Naples et de Sicile, que vous les obligerez à y laisser les forces qu'ils pourraient appeler pour nous faire du mal ici, où ils sont déjà trop puissants; et c'est tout ce i*que* nous pourrons faire avec les troupes qui nous viendront de France

LETTRE DU D*IC* DE SAVOIE. — JUIN 1637. /i29

que de noos opposer à leurs elTete, car ils attendent encore six mille Allemands.

M. (le Bordeaux, fatigué des nouv*ell*<» cun*ti*adictions que M. de Vitry et M. le comte d'Harcourt continuaient d'apporter à .ses ordres, supplie, dans les lettres suivantes, M. de Noyers et M. le cardinal de Richelieu de lui accorder la permission de revenir en France, ou de s'en aller à Rome. Il se démettrait alors de .son <x>mmandement*en* faveur deM. le comte d'Harcourt. Néanmoins M. de Uordcau.\ envoie à son éminence le plan détaillé

des expéditions qu'il voulait tenter, pendant la campagne de 1637, sur Gênes, Porto-Longone, Baïa, Naples, Gaëte, Tunis. Alger, Port-Mahon, Alicante, Cartiagène et Vigo.

M. de Bordeaux termine en se plaignant de n'avoir aucun pouvoir dans l'armée navale, grâce aux perpétuels conflits d'autorité élevés par les prétentions de M. le comte d'Harcourt et de M. de Vitry, et pourtant d'être responsable de tous les faits aux yeux du roi.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A. M. DE FOYERS, PAR LAQUELLE IL S'EXCUSE DE NE
POUVOIR AGIR EN PROVENCE, A CAUSE DE LA MALADIE.
DE LA MULTITUDE DES COMMAN- DANTS, JOINT AINSI
QUE SA SANTÉ DETIENT MAUVAISE.

Monsieur,

Le 5 juin

J'ai reçu quatre dépêches en même temps dont vous m'avez
informé sur différents sujets; mais comme il n'y en a qu'une qui
porte nouveaux ordres, je m'attacherai à répondre seulement à
celle-là :

C'est de demeurer ici dans le service avec M. d'Harcourt pour
un temps, et puis vous me donnerez ordre de repasser le Détroit;
à quoi je vous répondrai, s'il vous plaît, que j'espère que je n'ai ja-
mais trouvé

Digitized by Google

ütK-un cotumaiidemeil du roi dlfticiie, j'ai trouve celui-ci de telle nature qu'il est hors de mou pouvoir de l'exécuter.

La première raison est que vous me rendez garant de tous les mauvais événements , comme vous avez fait au pr emier dessein des îles , ii celui, d'Oristan et plusieurs autres^ et je iic puis rien contribuer à détourner les mauvaises résolutions, ni à en procui-cr de bonnes, puisque, quoi qui ait été i-é.solu, on le change à la première fantaisie qui prend , et quand on n'aurait point cette humeur , étant à la mer, on ne peut pas concerter étant en dilfé-rents vaisseaux; si bien que toutes les résolutions viennent de ce-lui qui porte le pavillon , et d'aller en même il n'y a nulle apparence.

La seconde , c'est qu'ayant contribué tous mes soins et toute mon industrie à remettre l'armée en même état qu'elle était quand nous sommes partis de ponant, j'en prévois la dissipation dans un mois, par la facilité de M. le comte d'Harcourt et par le mépris qu'il a fait de tous les capiuiines de marine , qui auront peine de servir sous lui.

La troisième, c'est que vous me faites l'honneur de me mander que dans quelque temps vous me commanderez de i*epasser. Vous me pardonnerez si je vous dis tpi'après que l'armée sera dissipée et cjue les vivres seront consommés au mois de sep-tembre, je ne serai plus en état de le pouvoir faire , et vous peut-être ne serez pas en puissance de m'en redonner.

• La quatrième, c'est que ma santé est devenue si fragile, que d'ajouter à la peine et aux soins de la mer les autres diverses considérations que je mande à son éminence qui me traversent,

je ne le puis sans y succomber, outre que tous les médecins m'ordonnent les eaux, sous de grandes peines.

J'ajouterai encore, entre vous et moi, un petit mal domestique dont je vous supplie ne faire part à personne, c'est qu'en partant de Paris, son éminence m'avait fait faire un don de dix mille écus que M. de Bullion n'a pas voulu qui eût effet qu'au mois de janvier, et elle me commanda de faire le tour de toutes les mers du roi en' ponant avec les officiers de la marine, sans que j'en aie rien demandé; que depuis le mois de mai jusqu'à la fin de décembre, elle m'a corn-

LETTRE DE M. L'AHCH. DE BORD. — JUIN

mnudé de d^rager M. le comte d'Harcourt, sa maison et ses gardes, qui faisaient quatre-vingts ou cent faoochea> sans que j'aie rien touché; (lue depuis le 1^{er} janvier jnsques- a aujouivl'hui, il a làllu, dans les incommoditéa de la guerre ^i m^mpêchent de rien recevoir (je In Picardie, ni de la Gascogne, où est mon principal bien, trenver moyen de subsister. Ce qui me réduit à .tel point que je ne puis plus trouver d'amis (pti m'assistent, et juân-cipalement dans une perte infaillible des bonnes grâces de son éminence, puisque je ne puis manquer de tomber dans ces inconvénients par la perte sans fruit de l'armée, (pii infailliblement arrivera. :

Tout ce (pie je puis faire, c'est de vous dire les desseins (pic j'avais lorsque vous me mmandier. d'agir seul, afin que si vews les appi-ouvez, vous oivlonnier. à M. d'Harcourt de les exéiniter, comme il le fera beanmup mieux que moi. Mais, en'ces desseins,

il ne &nt perdre ni heure ni jour, puisque la mxasité, la saison et la hissitude des matelots, qui sont depuis rjuinze mois à bord, y obligent.

C'était donc de partir du 6 au H juillet et d'aller à Gènes uH'rir à la république la protection du roi , s'ils la lui demandaient, pmr venger l'injure (pi'ils disaient (pie les Eispagnols leur avaient faite à la vue de leur port; et de là pi'ciidre la résolution (pie la conjoncture présente m'aurait oifertc , ce voyage me faisant connaître la véritéde mon doute en les faisant rompre avec l'Espagne.

Que si cela ne réussissait point, j'étais résolu d'aller à Porto-Longone ou dans Baye chercher cette armée qui s'était venue présenter, et dans hxjnel de ces deux ports (pi'elle eût été, la combattre; et si elle était dans la darse de Naples, j'aurais tâché d'enlrer par le feu.

Que si durant ces entrefaites la mort de sa sainteté arrivait, et que le vi<*-roi de Naples y allât avec forces, comme il se vantait, de m'en aller (b-oit à Naples canonner la ville , ou à Gaète , où j'ai qiïel(pi'iitelligence , pour tâcher par la jirésence de rappeler cet excommunié ou de prendre pied dans les terres.

Après ces choses faites ou man<piées , j'espérais passer par Tunis et Alger, pour refaire U paix en changeant deux ou trois articles indignes

<tii nom (lu roi qui sont dans le traité fait, ou bien leur déclara la f'tierre avec plus de fruit que j'eusse pu. •

l)e Là je me proposais de passer par le Porl-Malion en Pile de Minorque, où l'escadre de don Antoine d'Oquèdo est, pour voir si

les hommes ou le feu ne pourraient rien exécuter-.

De là m'en aller à Salé si la saison me le permettait , et en passant visiter Alicante, Carthagène et la rivière de Vignes, où un pèlerin bien exécuté peut faire son affaire pour la réputation et le butin, mais non pour la conservation.

Ces choses faites ou faillies, il n'y a rien qu'à chercher les ports de France; ce qu'il faut là est de nécessité, d'autant que les vents et le vent mettront nos vaisseaux hors d'état de servir jamais s'ils hivernent ici sans être radoubés, et toute la Provence ne saurait fournir de planches pour le faire ici à toute l'armée. Quant à venir passé le mois d'octobre ou novembre, c'est à tout rompre les grands vaisseaux dans nos côtes de ponant, c'est infailliblement perdre les hommes et les vaisseaux.

Fait parce que tous les régiments que vous m'ordonniez de première ne sont qu'en imagination, ou tels gens qui font plus de pitié que d'envie de s'en servir , je levais cinq cents hommes à mes dépens pour mettre sur les divers bords par-dessus le nombre (qui étaient obligés les capitaines de me fournir, et aurais emprunté de quoi porter du pain et quelque peu d'autres victuailles, pour en assister l'armée après le mois de septembre, que celles du roi finissent.

En ce petit récit consiste toute la connaissance que j'ai pu prendre en ces mers de l'état des ennemis , et en ces exécutions tous les avantages même j'estime que le roi peut espérer de la conjoncture du temps et de l'état présent de son armée; si bien que l'exécution dépendant de M. d'Harcourt , j'ai fait tout ce qui est de ma charge quand je vous ai dit mes pensées , de sorte qu'il ne me reste qu'à vous supplier très humblement de procurer mon

retour en passant par les eaux , et que si je suis si malheureux que mes petits soins n'aient pas agréé à sa majesté ou à son éminence par le passé, de m'en obtenir le pardon, avec la permission de me retirer chez moi ; si l'embarras de M. d'Eper-

LETTRE DE M. L'ARCH. DE BORD. — JUIN 1637. 433 lion touche tant aoit pen , me permettre d'aller à Rome un jour, où Je n'ai jamais été. Aussi bien, les émotions présentes me rendent inutile en mon aroheréché; mais de me remettre en état de receroir un pareil déplaisfr'de celui de M, de Vitry, qui en fait des trophées et dont l'impditiicé me rend méprisable par tout le monde, ou bien- par ma, complaisance attirer ane ruine infaillible de l'armée, qui entraînera arec soi la dépense de sa majesté et la perte des bonnes grAces de son éminence , comme je m'en suis tu menacé par tos dépêches et par les siennes , je tous proteste que la Bastille , Toire même un gibet, me serait plus doux.

Pour ce qui est des eûtes de Provence, je vous en ai mandé tout ce (pie j'en savais et tous les remèdes cpie je m'imaginai pour les îles de Sainte-Marguerite et pour Briganson. J'en crains et en prévois la perte, la subsistance dépendant de M. de Vitry, et le fonds que vous aviez envoyé l'année passée pour les fortifications ayant été employé à payer les gages des officiers que tous aviez préposés à ces travaux , sans qu'ils aient en toute l'année fait remuer une pierre, ou à payer des restes d'ouvrages dont les prix de la toise en la plupart des lieux est assez cher, les pièces se trouvant sur place et la chaux ne coûtant que cinquante sols ou un écu la pipe.

Cette note était jointe à la dépêche précédente de M. de Bordeaux.

■ ■ ■ ■ . . - y ■ ■ ■ ■ . vé' , . .

• S r-s-wo. ujcQjjYjplEjPPg et avantages

QUI SE TftouvB^rr a eomprb avec la répcbuquB Ob nHwin.

‘ niTOri FAft M. PAKET.

Le premier inconvénient est que l'on multiplie le nombre des ennemis , et que dans les républiques les outrages une fois reçus ne s'oublient jamais, ni les haines ne meurent point, ce qui ne se rencontre pas dans les états monarchiques, où chaque règne étant animé de dilTérents projets',* et par conséquent poussé de dilTérenta intérêts, les I. 55

m LIVRE IL — CHAP. IV.

Imiies el les amitiés s'étoulFeut et se réveillent selon la diversité des tem|K> et des occurrences.

Le second, que l'on augmente la puissance des Espagnols dans Gènes, nii la seule considération des Français amis de la république leiu- a jusqu'à présent servi comme de bride pour leur empêcher de plus entreprendre qu'ils n'ont fait , et a servi de prétexte aux Génois «k leur refuser des choses rpr'ils prétendront désormais d'autorité si nous rompons la neutivdité. •

Le troisième, que les particuliers de Gènes, qui maintenant n'assistent le roi d'Espagne qu'autant (pi'ils le peuvent sans en recevoir de notable incommolité, se trouveront alors nécessités par leur propre intérêt de lui faire de glandes avances de deniers, el s'imaginant n'avoir plus de salut que la protection des Espagnols, forceront même jusques à leurs hommes d'aller à sou service, au lieu qu'à présent ils n'y vont que volontairement.

Le quatrième, que le nomibre des galères d’Espagne, qui de soi est déjà asser. grand, sera encore augmente de celles de Gènes.

Le cinquième, que les passages pour secouru- mons. le duc de Parme seront non seulement fermés, mais gardés contre nous comme contre des ennemis.

Le sixième j que la Provence et le Languedoc seront ruinés par la rupture du commerce avec Gènes, qui leur eulève tous leurs blés el leurs vins.

Le septième, et pour dernière et plus considérable raison, on peut dire que si en rompant l'on ne produit quelque elFet avantageux pour le roi , ce sera non seulement diminuer beaucoup de la réputation de cette armée, mais eneore do celle des forces de l’État , quel’ou jugera ne pouvoir fournir d’hommes pour un tel dessein.

tVA-VTAGES QUI SE *ESCONT*BNT POUX LA niANCB A RONPXB AVEC LA XÉPUBUQUK DS oAnES.

Le premier est que, bien loin d’augmenter le nombre des ennemis. Fou se déchaige de faux amis, qui, sous prétexte de la neutralité qu'ils

JUIN

nnt avec iioas, apportent plus de pn^udire à la France qu'ils ne ponmiieut faire s'ils étaient ennemis déclarés.*

Le second , que l'antorité des Espefnols, bicin loin de se rendre . plus grande dans cette répnblque, poiun'a diminuer par

cette rupture; car à présent tirant d'elle tous les services Ci les avantages qu'on saurait désirer d'un peuple libre, ils ne manqueront pas de pretendre encore dans oetle conjoncture quelque chose au-delà , qui Jettera des défiances et des soupçons dans ces Ames timides et Jaloïues tout enscmiile de leur liberté, lesquelles peut-ètrese trouveront forcées de recourir à notre protection contre la tyrannie dont elles croiront qu'on les veuille opprimer.

L'Æ troisième, qii'api-i's la rupture, le corps de la république ne pourra pas assister l'Fispagne de scs deniers, pour ce qtt'elle en aura besoin pour les dépenses nécessaires a su conservation. .

^

Le quatrième, tpie les particuliers ne pourront pas aussi l'assister de leurs bourses, pour ce qtie leiu* commerce de banque et de mer venant à cesser, et la source du profit se trouvant tarie, chacun gardera ses réserves pour soi-raétne, tant pour les dernières nécessités tpie pour ce qu'en même temps les vivres enchériront et les dépenses dont ils seront chargés par la république aiigmetiteront. '

Le cinquième, tpie cette république ne pjurra plus assister de scs hommes les galères ni les vaisseaux d'Flspagiic, comme clic fait maintenant, potir ce tpi'elle en anra besoin poiü- sa propre conservation dans ses villes et dans ses plaeesj et pour la garde des rades et plages tpïi sont'le kmg desa rirrère. jal-is- .

Le sixième, que les six galères de la république n'aagmente-rom pas le nombre Je celles d'Espagne, puiscpï'elle antti même besoin d'«i avoir davantage pom- sa propre défense et pour entretenir la communication entre Oénes et ses antres places.

Le septième , que les passages ne sauraient pas être après la rupture autiement refusés qu'ils le sont, puisque, durant la nirutralifé, elle ne vent point les accorder, mais seulement le,s soullrir si nous sommes les plus forts pour les prendre.

Le huitiune, que le débit des vins et des blés de Languedoc cl de

Provence u'esliiuUeinent considérable, pour ce que, supposé même que l'on ne voulût pas nuire à Gênes en lui en empêchant les traites (pi 'elle fait servir pour le Milanais, il faudrait toujours eu défendre la sortie pour l'entretien des tiviupes qui attaipieront les Iles, et ensemble pour celui de l'armée navale et des galères, si l'on veut (pi'elles subsistent en Provence, où déjà le pain coûte deux sols six deniers 1» livre et le vin tiois sols du plus mauvais.

DOYENS D'eXTREPBENDaE CONTRE GÛHES.

On le peut en deux fa^ns qui leur donneront d'extrêmes inœmm(xlités:

La piemière , empêchant le trafic tpïi se fait tant des Génois tpïe d'Espagne, Sicile, Sardaigne, Fouille et Naples, et le font sous le nom de Génois; et des blés tpïi vieiuient sous leur même nom, de cæs pays, pour l'ciiU'Ctien du Milanais, où le dégât a rendu les vivres bien rares.

La seconde, en brûlant tonte leur rivière, et par ce moyen les obliger à l'étirer dans leurs villes toutes les femmes, vieillards et petits enfants, s'ils veulent tirer du service de ceux qui seront capables de leur en rendre; ce cpïi augmentera extraordinairement la cherté des vivres.

De ces misères et des grandes impositions qu'ilisseront obligés de faire sur les particuliers pour l'entretien des garnisons dans leurs places et pour les autres dépenses publiques, il pourrait bien s'élever sédition par le peuple, lequel n'est déjà guère affectionné à la république, comme il paraît par les corps-de-garde (qu'elle tient par toutes les rues.

Tout le revenu de la république se monte environ à sept ou huit cent mille écus, provenant partie des domaines et droits (qu'elle a dans sa rivière , et partie des impôts qui se prennent sur l'entrée et sortie des blés , des vins et autres marchandises , qui n'auront plus de cours durant la guerre ; sur lequel revenu y ayant six cent mille écus affectés au mont Saint-Georges, il se trouverait (peu non seulement qu'ils n'auraient plus rien pour fournir à leurs charges, mais aussi qu'ils n'auraient pas moyen d'acquitter les rentes de Saint-Georges, ce (qui pourrait bien en exciter sédition.

JUIN

De sorte qu'ils se trouveront obligés de faire non seulement banqueroute aux particuliers, mais encore de lever sur eux pour leur subsistance ou pour eux-mêmes , comme Us ont accoutumé pratiquer dans les grandes nécessités.

M. de Bordeaux fait observer à M. le cardinal de Richelieu qu'il lui est impossible de bien servir le roi, s'il est continuellement traversé dans ses vues par M. le comte d'Harcourt.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A. M^r L^s CARDi^rSL DE EICUELIEF.

MonSElCVKI'E ,

Je n'ai jamais hésité en l'exécution d'aucun de vos commandements; mais daui celui qu'il plail à votre émiueuce de me faire maintenant de servir avec M. le comte d'Iiaramrt, je suis contraint de lui représenter les raisons cpïi me font la supplier très-humblement de ne me le pas commander absolument.

La première, c'est qu'il y a une union très-étroite avec M. de Vitry pareille à celle qu'il avait avant que le<lit sieur de Vitry m'eût assassiné en sa présence, par laquelle ils avaient résolu de me penlrc auprès du roi et de votre éminence, comme je puis justifier par M. de Champigny et plusieurs autres.

Secondement , c'est cpie ledit sieur comte d'Harcourt a dit tout haut que M. de Vitry n'avait que commencé ce qu'il achèverait; après m'avoir mille fois accusé d'avoir volé les montres des soldats et celles des matelots, comme il a dit à M. Lequeux et à tous les capitaines de marine, dont il a failli à avoir plusieurs fois des séditions contre moi, ot'i j'ai couru risque de ma vie.

Tiercement, c'est que votre éminence se prend à moi de tous le.s mauvais événements, quoique je n'y aie non plus dep^rtquele dernier goujat de l'armée , ne fais que servir de prétexte lorsqu'il faut exécuter quelque dessein par le défaut des choses impossibles qu'ils demandent.

En ffaatriôme lieu , c'est qu'ayant mis l'onnn^ en état que du ti au 8 juillet elle doit être .â la voile, tons les capitaines s'étant obligés sur leur tête à avoir pareil iiomlirc de gens qu'ils avaient quand, nous paï'limes de |K>naut, je ne puis pas en répondre

quand cela ne dépendra pas de moi, étant impossible de garder aucune discipline, M. d'Harcourt donnant iidiirément congé à tous ceux qui lui demandent, et ne pouvant eliàtier poui' quelque faute que ce soit.

Ce.st pourquoi je supplie très-humblement votre éminence, si elle a i|ueU|ue |>clllc satisfaction du désir que j'ai eu de la servir, de ne me pas mettre en état de perdre ce Ironlicur en un instant, de voir dépérir l'année sans y pouvoir remédier, de la voir inutile sans la pouvoir faire agir, et être toujours en état de i raindre tl'être assassiné (x>mme je l'ai été, voyant deux cncncl.s unis dont je sais rinteniion, cl (jiii jK'uvenl en tout temps et à toute heure exciter des séditions dont je ne pourrais |ws être le maître.

Ces raisons me font très-humblement supplier votre émineoe de me vouloir tirer d'ici, où je vois ma perte assurée, étant impossible, quand II s'agirait de ma vie, de pouvoir répondre des dé-làisqui peuvent arriver.

IVciTvoyer utie escadre à la guerre , sur le dessein de repasser en ponant , il ne se peut , car elle serait peut-être trois mois sans se réunir au corps, et les marchands, ipiaiid ils passent le Détixiit, prennent trois mois de vivres potir le moins : voyez ce que doit làire une armée comme la vôtre maintetunt qui ii'eii a que pour ce temps-là.

En con-séqunce des lettres pnkvklentes de M. de Bordeaux, M. le cardinal de Richelieu engagea très-expressément M. le comte d'Harcourt à vivre en bonne intelligence avec le prélat, et à ne rien prétendre sur sa charge.

L« 4 joillat 1[^]7.

Mü.VSIEUB ,

Le sieur Faret va vous trouver pour vous représenter les raisons qui vous doivent convier à une bonne inelligence avec M. l'archevêque

Digitizeâ b>

LETTRE DU CARÜ. DE RICHELIEU. — JLTLL. 1637. 439 de Bordraux, duquel je ne^Hiis^ en aucune façon, abandonner les inidra». Il y ra du service du roi, de votre hoUneur et de mon ooiitenteot particulier. Ces considcatioiu me (but «foire que vous vous . porterez en cette occasion à ce que sa majesbi attead de vous , ir ce que vous devez à v<ui>-indnie , etk ce que j'en espère certainement. J'écris àmonditsieur de Bordeaux, àaoe ips'iL y corresponde de sa part ainsi que vous le pouvez désirer. Je me promets qu'il ne nvimpHva pas d'apporter tout ce qui dépendra de lui à une si bonne lin , qui aéra sans doute très-avantageuse aux affaires du roi et glorieuse à l'nn et à l'autre, au lien cpie la contiauat!on de la froideur qui a été entre vous par le passé {Hoduirall des ell'ets du tout contraires. Je ne puis aussi que je ne vous prie de ne toucher point aux droits do ma charge, et que je lie vous témoigne étro étonné que vous m'ayez donné lieu de vous faire celte prière , ensuite de laquelle je finis en vous assm aïil que je SUIS, etc., etc. ■ p 'ini tr==

•' 'ti-

— Croyant la présence de SL le comte d'Uarcourt utile au servke du roi, M. le cardinal de Richelieu, tout eu regrettant de ne pouvoir rapi>eler ce général, engagea M. de Uordeaux à câliner les divisions qui se pourraient élever entre eux;' et lui donne avis que les Espagnols voulant tenter une descente en Langiiet-

loc, il est nécessaire de mettre l'armée du roi eu état de s'y opposer, et aussi d'aller à Tunis et à Alger, pour réclamer l'exécution d'un traité depuis long-temps consenti par les Barbaresques.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

À. M. L'AACHVfçUB DE BORDEAUX, TOUCHANT LB RB-
TOUB OB M. LB COÛTE D'HARCOURT EN PROVENCE. vsj' '

O* R«el , 1« 4 joillvl

. niî -iT --

Monsieur,

Je ne doute point que le retour de M. lecomte d'Harcourt auprès de vous ne vous ait déplu; mais, n'étant que pour nii temps et pour voit*

fl^harger de l'envie et de» mauvais <^v(‘neBients qui pourraient arriver, »i , pendant que vous êtes en un lieu dont le gouverneur et vous, êtes en trrmnauvaise intelligence, vous y demeuriez seul, vous devez croire avec vos amis que ce retour vous est avantageux et non pas pr^hudiciable. Je fais retourner exprès le sieur l'aret pour vous entretenir, M. d'Harcourt et vous, en bonne intelligence. Je lui^rai parlé comme il faut, et fait connai^re que je prendrais une entière part aux oU'eiises que vous en recevrez. J'écris une lettre audit sieur d'Harcourt dont je vous envoie la copie. Je vous prie de contribuer de votre part ce que vous devez pour conserver autant d'union qu'il est nécessaire pour le service du roi.

Nous avons avis certain que les Espagnols préparent une armée de terre pour entrer dans le Languedoc, qui doit être com-

mandée par Cerbellon, qui est déjà repassé d'Italie en Espagne, et même qu'ils se veulent servir de leur armée navale. C'est pour quoi il est besoin de mettre celle du roi en état de le» bien frotter, comme vous avez dtÿà bien commencé. Pour cet eifet, on envoie deux cent mille livres comptant aux galères, afin qu'on en mette le plus grand nombre qui se pourra en mer avec l'armée navale. Si les chiourmes étaient assez fortes, l'intention du roi serait qu'elles y allassent toutes.

Ce sera à vous autres, messieurs, d'avoir de si bons avis que vous jugiez où vous pouvez rencontrer l'armée ennemie , au cas que vous la puissiez combattre et batue en lieu commode.

Il serait bon de négocier avec messieurs de Gênes s'ils voudraient être assistés du roi en l'oITense qu'ils ont reçue, et leur ollrlr, pour cet effet , toutes sortes d'assistances de la part de sa majesté ; mais il n'est pas à propos d'aller mouiller à leur rade sans qu'ils en soient premièrement d'accord , parce qu'outre qu'ils pourraient avoir de la crainte de l'armée du roi , il est certain que cela pourrait porter les Espagnols à condescendre à de meilleures conditions pour eux , et ainsi nous aurions l'alTront d'être refusés et moyennerions un accord entre ceux avec qui nous voudrions entretenir la dissension.

Je voudrais bien que , sans rompre le dessein que vous devez avoir de vous opposer aux ennemis , au cas qu'ils veuillent attaquer le Lan-

LETTRE DU CARD. DE RICHELIEU. — JUILL. 163T. 441
Ruedoc, vous puissiez prendre un temps d'envoyer une escadre de vaisseaux k Alger et Tunis pour leur oll'rir l'exécution du premier traité de paix fait avec eux, et au cas qu'ils ne le veuillent

pas, leur- prendre le plus de vaisseaux et Turcs cjeue vous pourrez pour mettre à nas galères.

Si l'octrasion se présente de prendre qttelques vaisseaux marchands de l'Iorcence, j'en serai hien aise, pour représailles de la prise qu'ils ont fait du capitaine Garel , et en ce cas, vous empêcherez (ju'oii ne louche aux marchaiKlises qui y seront , lesquelles vous ferez metti-e en dépôt.

Je vous prie défaire exécuter lejugeihent de la marine rendu contre le capitaine Giron, que je vous envoie : si pareilles insolences à celles qu'il a commises étaient soulfertes, il ne faudrait plus parler de l'amirauté. Vous pouvez établir un auti'e'eajvilainc dans son vaisseau.

- Je ferai réponse , par le premier courrier, à la dépêche cpie vous m'avez envoyée touchant les garnisons des îles.

Je mande k mon neveu le général des galères, que si vous avez besoin des Turcs et auties esclaves qui sont sur les galères pour mener ou envoyer k .\lger afin de les échanger avec des chrétiens, qu'il ne fasse point de difliculté de vous les faire délivrer. Assurez-vous de mon alfectioii pour toujours, et que je suis véritablement.

Monsieur,

Votre très-alFectionné comme frère k vous rendre service ,

Le Cardinal de Richelieu.

1..C roi, jugeant le séjour de l'archevêque de Bordeaux en Provence utile k .son service, lui refuse la permission de revenir en France, et lui donne dans cette dépêche les instructions les plus

étendues sur ce qu'il doit faire jxmr s'opposer aux desseins de l'ennemi, qui semble vouloir tenter une descente sur la côte du T^anguedoc.

A M. l'archevêque DE BORDEAUX.

• De Fonuiachle«u » le juillet 16^7.

Mous. l'archevêque de Boixleaux , je sais bien qu'après m'avoir sei-vi si dignement et assidûment que vous avez fait dans ces occasions de lo reprise de mes des, vous mériteriez bien que je vous permisse de venir recevoir en personne les témoignages du gré que je vous sais de vos services , et de prendre quebpië relêchc du travail continuel dans lequel vous êtes; et il est vi-ai que si la nécessité de mon service ne recjuérât votre présence en madite armée, j'aurais à plaisir de vous donner ce consentement, auquel vous avez bien' vu par mes précédentes lettres que j'avais une entièr'e disposition , si la saison et les occasions ne m'eussent obligé à changer mes oHres. Je continuerai par celle-ci à vous oonlirmer ceux (jue vous ave/, reçus par ma dernière, de faire promptement radouber, envictuallier> munir et armer tous les vaisseaux de mon année navale , si vous n'y avez déjà entièrement pourvu, comme vous marquiez par vos dernières que vous auriez fait dans le huitième de ce mois, pour, avec mon cousin le comte d'Harcourt, vous mettre le plus tôt que vous pouii-eza la mer. A quoi j'ajouterai maintenant que l'avis que j'ai reçu, de di-vei's endroits, des desseins du roi d'Espagne sur Narbonne et autres places de ma côte de Languedoc, me fait désirer que vous vous teniez prêt à faire voile au plus tôt de ce côté-là , avec toute madite année navale, pour vous opposer à ce que mes ennemis y pourraient entrepreiKlre , et y employer madite armée ainsi que vous verrez, avec mondit cousin le comte d'Harcourt, qu'il sera

plus utile et avantageux à mon service, et selon q»c vous poui-rez savoir avec plus de certitude ce que feront les ennemis, lesquels il importe principalement d'empêcher d'exécuter leurs entreprises sur mes côtes. Et afin (lie vous soyez d'autant plus forts pour cela , je mande au sieur du Pont de Courlay, général de mes galères, de se mettre en mer en même temps avec le plus grand nombre de galères qu'il pourra, pour se joindre a vous .selon cpi'il sera nécessaire, et agir tous unanimement pour le

LETTRE IMJ ROI. — JUILLET

bien et «ranng de mon sei^ce. Et je m'atsnfe qne quand voua considérerez que mon cousin le comte dTler court s'est porté arec vous , en toutes ces occasions, arec beaucoup de zèle et de rôleur, et qne, comme il a TU que jodésinis obtinuer à me sentir de lui en madite armée, il s'est aussitôt rendu e,i sa charge, vous serez bien aise que, dans ces rencontres où il semble tpi'il se prépare encore plus à faire que par le passtt, TOUS ayez lieu de concourir avec lui nu bien de mon service et il l'avantage de mes armes. Je vous exhorte donc et vous recommande autant qu'il m'est possible delàire que toutes chose.s passent de concert et en bonne intelligence, tant entré mondit cousin et vous tpt'à l'égaïd du général de mes galères ; m'assurant bien qu'ils déférei-ont tous deux cxmime ils doivent au rummaiHlement ti'ès-expW's <pie je leur duime d'y contribuer en ce qui sera de leur pouvoir. Et puis<|oe vous avez toujours la direction M l'administration principale des allairesde toute madite armée, il n'y a pas d'apparence que pej-.sonne ait intention de vivre avec vous qu'avec la lionne intelligence et rnnionqnecliaeun sait être si nécessaire entre ceux

qui sont employés à mon service. ' - Je vous envoie les ilépêches nécessaires pour faire faire les recrues des régiments de La Tour et de Saint-André en Languedoc, de ceux de Vaillac et de Clermont-VerliHac en Guienne , et de celui des galères en Provence; et puisque le fonds que je leur ai nixionné pour cet ell'et sera maintenant paiwlelà , je m'assure qu'ils y feront toute diligence et que TOUS ne manquerez pas de les en presser : à quoi je désire que vo'us employiez particulièrement vos soins et votie cTédit vers les cliels et officiers. Et afin de pourvoir cependant en diligence à la sûreté du Languedoc, je donne ordre ȳ mon cousin le maréchal de Vitiyr d'y envoyer son légiment et de le faire partir complet , ayant lésolu de réserver seulement en Provence deux re-giments de vingt compagnies chacun, qui seront entretenus par la province du fonds qu'elle fournissait pour ledit régiment de Vitry; et s'il y airivait ipiefqne occasion où l'on eût besoin de troupes , je mande à monaioisiii le maiéchal de Vitry qu'il fasse lever la milice en attendant que ces régiments soient fortifiés, et rpi'il y laisse ce qui s'y trouvera des .soldats desdits régiments pour en conserver le corps tandis ipie les officiers néce.ssaires iront faire les *

recrues. Je serai bien aise que vous me donniez vos avis siu-tout cela de l'exécution de mes ordres , et particulièrement du temps auquel mou armée navale sera eu état défaire voile. Et sur ce, je prie Dieu vous avoir, mons. l'arclievé(que de Bordeaux , en sa sainte gaixlc.

LOUIS

Sl/BLET.

Le roi engage M. de Bordeaux à mettre la flotte en mer pour s'opposer aux desseins des Espagnols sur le Languedoc.

JC H. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Mons. l'archevêque de Bordeaux, je ne doute point que par votre affection accoutumée vous n'ayez redoublé vos soins à l'arrivée du comte de Noailles. Je vous ai dépêché il y a cinq jours pour faire marcher en toute diligence mon armée navale en état de faire voile; néanmoins, la chose est si importante à mon service que j'ai voulu encore vous en faire cette recharge, mon intention étant que vous et mon cousin le comte d'Harcourt vous mettiez au plus tôt en mer pour vous porter du côté de Languedoc si les ennemis y paraissent et si vous reconnaissez que l'avis des desseins qu'ils y ont formés soit véritable, ou pour aller où vous croirez avec mondit cousin pouvoir agir plus utilement. Sur quoi vous ayant plus particulièrement écrit mes volontés par ledit courrier, je n'y ajouterai rien par cette lettre que pour vous assurer qu'en les effectuant vous me rendrez un service qui me sera de très-grande considération et me donnera un particulier contentement. Mais ce, je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte garde.

LOUIS

Écrit « Versieu », le 10 juillet

SÜBLET.

JUILLET 1637. W

Dans les lettres suivantes, M. le duc d'Haluin , commandant en Languedoc, fait connaître à M. de Bordeaux de quel secours lui serait une divisidn de galères et de tartanes pour s'opposer à la descente des ennemis. Dans cette dépêche, il est pour la première fois question du fameux capitaine Paul, un des marin.s les plus intré)]ides et les plus expérimentés du xvii' siècle.

LETTRE DE M. D'HALLIN

X M. L'ARCBVËöee DK BORDEAUX.

Mo.xsieur ,

!.)« Bétieri , le lo jniltri i6d«.

Quoique j'hoiïore beaucoup M. d'Harcourt , je ne souhaite pas son retour, puisqu'il nous privera du secours des vaisseaux et de riioiiiiïeur de votre présence. J'ai à vous remercier très-humblement des olfies qu'il votis plaît me faire, mais je serais l^^^s-marry (pi'une personne de votre considération descendit de ce beau et racrvcllleiu vaisseau du iv»i pour monter une méchante tartane : c'est un excès de votre coeur et de zèle au service du roi qui vous ferait résoudre à cela, à quoi je ne puis consentir, quoique cette assistance ne nous pi'it produire que de tri-savantaj'cux clfets. M. le chevalier Paul verra dc's aujourd'hui tous nos ahoids, fjui ne se peuvent pas dire forts : le capitaine de mes gaixies le conduit partout. Pour ce cpti regaide les galètes, j'estime, monsieur, puisqu'il faut parler franchement, que M. le général aurait jalousie avec juste sujet de ce que vous feriez .sans doute si vous aviez les six galères avec les tartanes et autres barques que vous pourriez amici. Je crois, monsieur, que le bruit

seul et l'arrivcc des vaisseaux devant le ckAteau d'If fera tin bon effTet ; c'est ce qui me fait croire <(ue s'ils étaient de deçà, <|ue les ennemis se garderaient bien d'entreprendre quelque chose par mer. Que M. d'Harcourt ne revienne pas et que vous soyez prêt avec votre armée , je vous conjure et vous supplie très-hiunbleraent de vouloir partir, et après avoir appris par ledit sieur de Paul . les lieux où vous pourriez être en sûreté dans ces côtes, d'y venir pa-

■ ■ aïre pour empêcher qu'on ne nous fasse au moins une diversion par mer. Nous sommes en si mauvais état, et les ennemis se rendent si puissants de cavalerie principalement , qu'en ayant fort peu, il nous sera dilliclle de faire bien tout ce que je voudrais. Néanmoins, il &udra faire ce que ferait un plus honnête homme que moi qui serait à ma place; et comme Je ne suis ici que pour aller à eux , je crois, fort ou faible, qu'ils nous trouveiont à leur chemin. Je vous supplie encore une fpis très humblement , monsieur, dévoua tenir prêt, afin qu'il vous plaise partir, si M. d'Harcourt ne vient point, avec une armée bien équipée de petits vaisseaux, puisque dans nos côtes c'est ce qui sera du plus grand service. Je me sens si redevable à vos bontés et à vus courtoisies extraordinaires qu'une lettre est trop peu de chose pour vous en rendre les très-humbles grâces que je vous dois. Le roi, qui reconnaît votre vertu et vos services, mettra, s'il lui plaît, celui <pte vos offres honorent, à même de vous rendre maintenant autant de services signalés qu'il en a reçu de vous en tant d'occasions , et moi, soit cpe vous ameniez votre armée ou non , je demeurerai toujours très-extrêmement engagé à être. Monsieur,

'Votre très-humble et très-affectionné serviteur ,

D'HALUia.

P. S. Le msrévial de Vitry me mande qu'il ne me peut envoyer son rēproent , parce qu'il garile cinq lieues de la odie, et je crois qu'aprea ces occasions il sera si petit qu'il ne pourrait guère servir. Je vous demande très-instamment eette grâce, qu'il vous plaise me faire savoir quand M. d'Harcourt sera arrivé, s'il vient.

Les lettres suivantes, de M. de Noyers et de .M. d'Éraery, sont relatives à une expédition secrète que la France votilait tenter sur Final , place forte d'Italie.

JUILLET

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'ARCHBVÊQI'E DE BOBDEUX.

Mo.xsieue ,

Sol non ocddal taper iracundiam vestran. Je m'assure que vous praliquerer ce pi'^cepte, et que vous resterez en Provence tant que la fi<'ccs«ilé des alTaires et du service du roi le réqnerra , et je m'assure que maintenant , <jue M. Faret sera près de M. le comte d'Harcourt, vous y vivrez avec toute sorte de satisfaction. Ayant fait rapport au roi et li son éminence de tout ce qu'il vous a plu m'écrire sur le sujet de la place que vous savez, il a été résolu que vous en auriez la conduite tout entière.

L'Intention du roi. est qu'à quelque prix que ce soit, vous vous rendiez maître de la place, soit en y coulant des gens de guerre ou autrement ; en sorte que, quand bien le gouverneur ne le vou-

drait, vous vous en rendiez maître, ainsi que le verrez par les lettre* du roi.

Je vous envoie l'état pour la garnison des îles, et suis.

Votre très-humble et très-soumis serviteur.

D< Cbiillfti, le Jiiillet 163^.

De Noyers.

LETTRE DE M. D'ÉSIERY

* M. L'AECREvègCB DE BORDEAUX.

Il y a long-temps que je plains tous ceux qui agissent avec aliénation, car leur chaleur ne sert qu'à les rendre garants des événements bien souvent qui ne dépendent pas d'eux; mais, monsieur, il suffit pour sa satisfaction de bien faire. La note que vous avez écrite à M. le duc de Savoie que l'armée navale est au même état qu'elle était quand elle passa de ponant, l'a extrêmement réjoui, et obligé à faire un des-

sein pour l'occuper, pour l'exécution duquel il envoie Gui^pin à la cour, qui part demain, pour, si elle est approuvée par son éminence, vous en porter lui-même les ordres. Je pense, monsieur, qu'il est à propos de le tenir sûr et de mettre les choses en état que l'on puisse mettre vingt pièces de canon et trente et faire un siège d'un mois. Je sais bien que la plus grande difficulté que nous y trouverons est celle d'avoir des troupes, C!U- il y a long-temps que je sais comme l'on agit en Provence et de quelle façon on y vit. Je suis un des premiers qui aient passé en cette province : aussi mandai-je à la cour que c'est le plus grand obstacle que peut-être ce dessein-ci rencontrera; car, de votre côté, je suis as-

suré qu'il n'y manquera aucune chose. Sachez tpie je dis en terre ferme, non pas h la CQl« d'Italie, car les Espagnols sont trop sur leurs gardes <le ce côté-là ; il vaut mieux tenter ailleurs où il n'y a nulle défiance, (liiéi'apln vous dira tout , et je| ne pense pas même qu'il soit nécessaire que, dt-s h présent, on sache rien de ce qu'il espère bientôt se mettre en mer.

la^s ennemis, c|iii avaient au Milanais une si puissante armét!, sont si fort aflàiblis à présent , tpie nous ne craignons plus leurs entreprises; cl cette armée a été dissipée par les troupes seules cl par les seuls soins de M. de Savoie. Nos troupes ne sont pas encore toutes ici, et il y en a si peu que nous ne sommes pas capables de grands exploits; ceux de votre armée seraient peut-être extrêmement utiles au bien général des affaires. Vous avez plus de nouvelles des progr»"s que font les armes du roi en la Comté et en Flandre que moi , c'est pourt[uoi je ne vous écris.

Je suis , monsieur.

Votre très-humble et très-affectionné serviteur,

D'Éheiy.

H'Am. le 15 juillet

Pour la première fois, le roi donne ordre à M. de Bordeaux de faire écrire un journal détaillé de toutes les opérations tie la

JDILLET 1637.

campagiie; ainsi l'habitude de tenir à bord les journaux de navigation remonterait à cette e|K>que.

A M. l'archevêque de bordeaux.

Mons. l'archevêque de Bordeaux , (tant Ires-important à la réputation de mes armes, à l'honneur et au bien de ceux qui me servent dans mes armées et à mon contentement et service cpie je sache ponctuellement ce qui s'y passe , je vous fais cette lettre pour vous dire ipie vous aycE à faire écrire un journal de tout œ (pii se fera en mon armée navale, par qui et comment, sansipi'il y soit omis aucune chose, soit pour le général ou poui' le particulier, qui mérite (ucique considéi-atiou , et que les jours auxquels il ne se sera rien passé y soient marqués comme les autres; en sorte que je sache, jour par jour, le progrès et l'état de mes forces. Et parce tpi'il n'est pas possible (pi'étant chargé d'une InGnité d'autres soins plus importants et considérables, vous preniez celui-là , je trouve bon cpie vous vous en déchargiez sur le secrétaire de l'armée ou telle autre personne capable, Cdèle et diligente que vous voudrez choisir. De cpioi me remettant sur vous, je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêcpié de Bordeaux , en sa sainte garde.

Écrit en mon chlltclu de Mndrid, >o juillet iHl;.

' LOUIS

SuBLET.

M. de Sabran continue de renseigner M. de Bordeaux sur les affaires d'Italie.

LETTRE DE M. DE SABRAN A U. l'archevêque de bordeaux.

MoHsrauR ,

Vous ne sauriez croire de cpielle importance et préjudice aux affaires du roi et de toute l'Italie était généralement estimé le rappel de M. le

comte d'Harcourt, et principalement votre départ avec les vaisseaux et meilleurs galions vers l'Océan en cette conjoncture où l'Espagne a troublé le conclave du côté de Maples; le cardinal de Florence était parti à même fin devers le grand-duc, dont le pape et Rome se sont scandalisés, avec plus de dix mille hommes, et même a été à Rome avec trois cents entre lesquels un sait bien qu'il y en a soixante qu'ils nomment déterminés!, et ne voit-on aucun moyen que le pape puisse appuyer la lésion du conclave, ses armes étant si faibles et si éloignées, que par le moyen de ses vaisseaux et galères, qui, en un instant, peuvent partout porter tout secours à la poursuite de l'ennemi, même à Civita-Vecchia. Et si j'osais dire ma pensée, je m'imaginerais que les troupes dont vous m'écrivez du Languedoc et ce corps séparé qu'il me semble que M. de Bordeaux va commander sont à cet effet et pour le plus glorieux dessein qui puisse arriver à M. de Bordeaux. Si vous me témoignez que ma pensée ait lieu ou non, vous m'obligerez, vous assurant que je publierai seulement ce qu'il se dévia, et que je tâcherai de vous bien informer sur les choses que vous me témoignez devoir être secrètes, pour travailler de tout mon possible à la réussite de ce que vous entreprendrez, ne désirant néanmoins rien savoir que en tant que j'y puisse être utile. Car, encore que le pape semble encore pouvoir tirer de longueur, croyez que la canicule l'emportera ou le mettra bien bas; car du venant de lui bas il est sans mouvement, comme deux religieux qui vont avec cette foule et qui en viennent vous le diront; enfin, les ambassadeurs n'agissaient plus, depuis trois mois il ne se parlait point d'affaires, et celui d'Espagne a rendu l'hommage de Naples en sa chambre sans rien traiter. Pour profiter de tout, Sabran a mis en appétit les Français, et la seigneurie de Gènes éloignant depuis six mois tant qu'elle peut du gouvernement ceux qui ont

été découverts plus partisans d'Espagne que de la liberté, a fait doge le seigneur Augustin Palavicini que l'on avait éloigné de cette dignité par les brigues, à laquelle sa probité et générosité l'avaient appelé il y a long-temps. Il a eu toutes les bulles, hors quinze; il en a eu cent vingt-quatre par-dessus tous les concurrents ; il a été dans la bouche de tous avant que d'être nommé par les formes ; il a été porté comme par les épaules de toute la répu-

blique. Il fut envoyé ambassadeur extraordinaire vers le roi, à Suze, quand sa majesté m'envoya ici la première fois.

Je l'ai fait visiter de la part du roi, il y a trois jours. Je leur fis savoir par la ligne de votre lettre que sa majesté ayant su le tort qu'ils avaient l'eçu en cette mer, la violence faite à leur liberté, leur ressentiment et mes offres , avait incontinent contremandé M. le comte d'Alaix-Urt , et que vous avez ordonné de faire arrêter les galions qui allaient sous votre commandement à l'Océan. Les ambassadeurs pour France et Espagne se préparent; celui-ci va partir incontinent, et le député pour Hollande et Rome. Les Espagnols ne peuvent digérer ces ambassades. Et lorsque la seigneurie a espéré de recevoir d'Espagne quelque espoir de bon succès et de réparation, elle a su que ledit Melchior Borgia, qui avait été déposé pour n'avoir secouru les liès, a été rétabli à cause de la prise des vaisseaux hollandais en cette mer, afin de poursuivre les ennemis d'Espagne jusques ès ports de Gênes. Vu

Les galères de Naples étant dix-huit en nombre, ont enfin passé avant-hier au soir vers Monaco. La pratique de la ten'e de ses ports leur est toujours interdite. Ils avaient des nouveaux des-seins sur notre côte, sur la créance de votre éloignement et des vaisseaux; les leurs, bons ou mauvais, doivent aller <piand ils pourront de là le Détroit.

Ferrandina est à Cadagne avec ses galères et l'argent; je crois que celles-ci se sont avancées pour faciliter son trajet, (qui sera à l'accoutumée.

L'Espagnol , pour se passer de Gènes , minute un port et fort sur la marine à Final; la chose est malaisée et de grands frais.

L'assemblée de Prague est séparée sans qu'on ait eu auenn espoir de traité particulier avec les Suédois.

Le caixiinal-iniànt ne peut recevoir l'aient pour Flandre ; et si les Hollandais sont, comme je le crois, sortis, le retardement de Picolomini le met hors de moyen de soutenir l'effort de leur armée et des nôtres , et il craint de succomber non-seulement par faiblesse, mais par une mutinerie générale faute de l'argent. 11 se repent d'avoir affaibli son armée de cinq mille hommes qu'il entretient pour soutenir ceux qui travaillent au fort de Gravelines : j'ai su hier cela par une lettre fraîche et de

lx>nne main, de Flandre. Michel Peyrès est aTCc les galères et celui qui anime plus à quelque entreprise sur nous. Les Grisons sont plus mal que jamais avec les Valtelinset Espagnols, et ceux qui ont été les auteurs de tourner casaque sont exposés à de grands risques, et les tieiiUn pertlus.

A Naples, on a déchargé les malades des galères et vaisseaux, et deux commissaires qui apportaient à Naples les deniers de la campagne ont été tués et les deniers pris.

Quant au Piémont , je crois que vous en êtes mieux informé ; je vous envoie néanmoins ce que son altesse de Savoie m'en a envoyé il y a cinq jours; mais depuis l'on me vient d'avertir que le même a quitté les retranchements près d'Ast. Je ne vous puis dire

rien davantage, mais je crois qu'il se retire peu à peu parce que M. le duc de Créquii ou ceux de Itrême ont fait une radie générale par toute la Lomellina pour châtier ceux < jui , à la faveiu' de l'année ennemie , se tenaient quittes des contributions qu'ils avaient promis ; et je tiens cpie ceux ({ue l'ennemi avait détachés de son année pour aller ravager vers les frontières du Piémont am-ont été malmenés depuis le secom-s que son altesse y a ensoyé, puisque les paysans seuls, se prévalant de l'assiette et intelligence du pays, envoyaient tous les joins force chevaux en Asl. Son altesse a fait une fort généreuse résistance et a fermé la bouche aux médisants. Je suis en une opinion que nul cpm vous me peut ôter, que vous nous aller quitter et que M. de Bonleaux emmène les vaisseaux en ponant, et que M. d'ilaieoui-t ne l'ctourne au reste des vaisseaux alin que l'on ne croie pas que le roi aliaiK-lonne cette mer, aussi qu'il ne le faut pas entièrement. El si M. dellordcaux a une fois passé delà, Sabran perd cette opinion que le i-oi veuille ni puisse assister Rome et y contrecarrer les préparatifs que les autres y font ; et à Gènes, Sabran lui impute ce départ des vaisseaux faute de les avoir su arrêter pr les moyens convenables après avoir été si bien olièrts. Si M. de Boixleaux prt, je croirai qu'il veut, de ce qui aura bien peine à succéder en son absence, & ire souvenir combien l'on a dû à sa présence et généreuses fatigues. ,

- ' Sabbv.v.

OrG^ncs, ce ai juillei

JUILLET

IjC roi autorise M. de Bordeaux à nommer les capitaines des places fortes de Provence, selon la proposition que ce prélat en avait fait à M. de Noyers.

A M. l'archevêque DK BORDEAUX.

Mous, l'archevêque de'Bordcaux , reconnaissant tpi'il est Beaucoup plus avantageux à mon service qu'il y ait des gouverneurs particuliers dans les tours et places de mes îles et de ma côte de Provence nouvellement construites <pie de les laisser comme elles sont entre les m.ains de capitaines particuliers de compagnies tpïi n'ont aucun 'intérêt à la conservation des places ni des munitions et autres choses nécessaires pour leur sûreté, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous commettiez, en toutes lesdites tours et places nouvelles, des personnes rpie vous saurez bien certainement être capables et lidcics pour y commamler et en lépondre. Et en attendant que sur les avis que vous me donnerez bien particulièrement des personnes et des qualités de ceux que vous choisirez, je leur envoie mes lettres de provision; ce que je vous recommande de faire le plus diligemment que vous pourrez et avec tous les soins et la considération nécess;nres. Et sur ce, je prie Dieu vous avoir, mons. rarchevêtjue de Boixleaux , en sa sainte garde. LOUIS

Écrit à te s5 juillet SuBI.rrr.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'ARCHSVÊQOB DE BORDEAUX.

Monsieur ,

Nous vous envoyons M. Lesergent, que tous jugez, coninie il (iiut , aussi absolument nécessaire par-delà, ptur se justifier du rctanlement lies deniers destinés à toutes vos dépenses.

Il me semble que je suis hors de mon sens quand j'entends que vous n'avez encore ni le fonda du remplacement delà marine, ni celui

de ceux destinés à la réparation et fortiGcation des lies. Je pense qu'il y donnera si bon ordre en passant à Lyon qu'il vous en reudra bon œmpte. Les ordres pour la sul>sistaiice de la garnison des lies et pour la recrue des oomp:igiüics du régiment des lies vous seront encore portés par ce courrier, bien tpi'ils l'aient déjà été par deux précédents ; et le député de Provenu qui y est, m'a as.suré que rien n'y manquerait de leur part.

Nous attendrons l'issue et l'événement des ordres du roi , touchant Bi'iançon. J'ai vu la lettre de M. Lequenx, qui assure qu'il n'y a pliLs que la tour à payer, et j'en ai dit tant à Clurron que je m'assure qu'il y pourvqira, et de bonne sorte. Je vous envoie le passeport poulies blés que vous désirerez de tirer du Languedoc.

Je ne doute nullement que n'exécutiez très-fidèlement et très-assulément tout ce que son éminence vous priera de faire ; celui qui en douterait aurait [leidu le sens. Je ne doute pas que son éminence n'approuve entièrement la destination du canon de la tour de Bone.

Monseigneur le comte d'Illarcourt ne me mande autre chose que la bonne intelligence qui est maintenant entre vous, qui est bien une des meilleures nouvelles que je pouvais apprendre, et des plus utiles au sei-vice du roi et au contentement de sou éminence. Il ne m'envoie aucun état de la recette et dépense de la

marine, aussi sait-il bien que c'est de vous que son éminence l'attend.

Je vous ai déjà mandé plusieurs fois que son éminence désirait que vous prissiez la peine de faire une exacte recherche de quelques braves gens, bien capables de servir et de commander dans vos forts et tours des Mes , le nombre d'hommes qu'il faudra mettre à la garde de chaque lieu, et que, sur vos avis, sa majesté pourvoirait dégnitivement, et j'attends encore le fruit de vos diligences , qui n'ont point de semblables. Il est impossible que l'on fasse des choix de si loin, et sur les mémoires de ceux qui sont sur les lieux et ainsi magis scire possunt. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous comble de bénédictions, et que me croyiez. Monsieur , votre très-humble et très-affectionné serviteur.

De Noyers.

De Ruel . ce So j'ai Uet t6l^

J'ajoute à ma dépêche que son éminence n'a eu aucune nouvelle

• LETTRE DE M. DE NOYERS. — JUILLET 1637. 455

(le celui que 'voua aviez chargé du traité de la reddition de Sardaigne par le gouvemenr de la principale place, ni le reste de sa dépêche ; et , de plus , que le roi a dessein d'exécuter une entreprise dans les côtes de vos mers , pour laquelle il faudra que l'année navale soi) en mer, et fortifiée de trois mille soldats que l'on tirera des régiments destinés pour le rafraîchissement de l'armée d'Italie qui se recrute en Languedoc et en Dauphiné. Il faut donc, s'il vous plaît, tenir vos vaisseaux prêts pour les embarquer et porter à ladite entreprise.

Le fonda de l'entretien et subsistance desdits hommes a été fourni.

Les munitions pour l'attaque le seront pareillement.

Bref, l'on ne vous demande (pie vos vaisseaux et douze galères au 26 d'août.

Son éminence n'a pas jugé à propos de remplir la place de sergentmajor des Iles que de cpelque personne de votre vertu, parce tpie cet office est l'ânie de la police. Il faudra, s'il vous plait, nommer .i sou éminence celui que vous en jugerez digne, et le mander à son éminence.

Dr Noyers.

Instruit des préparatils des ennemis sur le Languedoc, et voulant concourir à la défense de cette province, M. de Bordeaux envoie les notes suivantes à M. le duc d'Haluin.

MÉMOIRE POUR L'.4R'nLLERIE.

1*. L'on désire savoir si on peut mettre vingt piètres de canon en campagne ;

Savoir : huit de 33, huit de 24, et quatre de 16;

2*. Si toutes ces pièces auront de hauts affûts ;

On si ne pouvant fournir les canons pour ne pas démunir toutes les places , si on pourrait fournir la (pianité d'affûts ci-dessus spécifiés , avec ce que l'on pourra de canon ;

3*. Si on trouvera force poudres et force boulets de ces calibres;

4*. Si dans la Provence il y a force bois pour faire des remontages

pour oes calibres, et, s'il yen a, faire faire des flasrjues le plus dili-

genunenl que l'on pourra pour ces pièces et pour des rouages;

5". S'il y a quantité de chevaux et de charrettes pour transporter le canon et pour porter les munitions;

6". S'il y a force ofliclens , et si M. de Ponselm peut fournir assez d'officiers pour ce train.

La soupe des gueux se trouve bonne quand tous les coquins rassemblent leurs bribes, si bien t[ue je puis espérer que nous ferons quelque chose de bon , si vous fournissant de fonds, vous nous pouvez fournir le reste.

Que j'aie de vos nouvelles en diligence, s'il vous plait, sur ce sujet, et que personne n'ait connaissance de ce mémoire que ceux que vous estimerez qui pourront garder le secret.

M. le duc d'Haluin répondit à M. de Bordeaux par les dépêches suivante.s.

RÉPONSE DU DUC D HALUIN

su MÉMOIRE DK L'aRTILLERIE , ARTICLE PAR ARTICLE.

1". Il ne faut point espérer des canons de nos places, puisqu'elles n'en ont pas même suOlsamment pour leur défense, et qu'il ne s'en rencontrerait aussi bien que trois ou quatre au plus

pour la campagne, suriout approchant des calibres que vous les voulez;

2°. Pour des alfûts, j'ai pourvu au besoin que vous en pourriez avoir des le commencement de l'année , et fait couper des plus beaux ormes qu'il se peut; si bien <pie nous avons du bois coupé en bonne saison, tout sec et tout prêt à mettre en oeuvre pour monter vingt-cinq pièces et davantage sur hauts affûts de campagne; et si l'occasion tirait de longueur, quand il en faudra encore une fois autant, je sais où les trouver, mais ils sont encore sur le pied;

3°. Quant aux poudres , nos places garnies , nous en avons peu et lomme point à proportion du train d'artillerie que vous me désignez.

RÉPONSE DU DUC D'HALUIN. — JUILL

Pour des boulets, nous n'en avons que de calibre de coule'VTines. Faites votre compte là-dessus, s'il vous pbît, car nous n'en avons point d'autres du calibre de 24, et je ne sais s'il y en a dans tout le l'este de la France, mais je suis ti-ès-certain qu'il n'y en a point en Languedoc, vu que ce calibre n'est pas français. Mais pour <k:laircir nettement ce qui regarde lesdits calibres, où une ligne plus ou moins fait grande différence, s'il vous plaisait faire faire des calebasses de bois, vous n'en avez de faite de chaque calibre; et en prenant la peine de me les envoyer, en deux joui's j'aurai calibré tous les boulets de nos places ;

4". Sur le quatrième article, où vous demandez s'il y a du bols en ce pays par le second, je vous réponds que nous en avons suffisamment , et demain même je m'en vais faire travailler à faire des flasques et des rouages. Mandez-moi si nous ferons des ferures, et si vous avez fonds pour finir ces frais, car le nôtre n'est que dans ma bourse, et par consétpient fort court ;

5®. Pour ce qui est des aticlages pour traîner le canon et munitions, je puis dire qu'en France il n'y en a point de meilleur, d'autant (pie ce sont toutes mules qui vivent de rien, ne sont jamais malades et fatiguent beaucoup plus (pie les chevaux , outre qu'en subsistance et en remboursement, quand elles se tuent, elles coûtent moins que les chevaux. 11 est vrai qu'il y a un taux général pour cela à l'artillerie ;

6°. Quant aux officiers, je n'en ai point parlé au sieur de Baume, mais je sais toutefois que vous trouverez vingt pointeurs qui sont ici dans nos troupes , et dès aujourd'hui je donne ordonnance pour les en " retirer Ce nombre suffira pour exécuter vingt pièces, mais nous n'avons point d'autres officiers, sinon des déchargeurs et des conducteurs de charrois fort entendus. Pour des gens pour le service commun de l'artillerie, comme pour dresser et changer les plates-formes, manier les leviers, transporter les munitions et autres services du parc, vous savez mieux que moi , monsieur, (pie pourvu <pi'on trouve des gens forts, cpiels qu'ils soient, iis sont tous propres à ce métier. Nous au'ons bien aussi quicicipies commissali'cs et autres officiers, mais non

UVRE 11. — CHAP. n.

• pa» » peu pi-cs ce qu'il eu faut pour lui tel train. Pitüiez, s'il vous

plait , moii.vieur , vuti'e projet sur ce que je vous mande; et selon les oixlres que vous avez , je re<x)ive les vôtres sur la réponse que dessus.

Que si les gueux assemblent leurs bribes, je vous réponds que je ■naigerai de Icm' soupe avec les quatre doigts et le pouce, et d'aussi iM.n cdiur, sans vanité, qu'Iiomrae qui soit en France.

Je vous aurais donné de mes nouvelles drê le jour même , mais j'ai été obligé à faire un petit voyage, comme je vous écris, et à fournir à mille choses fort pressées, ce qui m'a retaivlé d'un jour, dont je vous demande |>aidon.

Depuis mon niémoii-e écrit, j'ai vu Poncerve, qui m'a conlirmé tout ce que dessus.

LETTRE DE M. D'HALLIN

s A SI. I-ABCIEVÊQIIE DE BORDBAL'X.

Movsieuk ,

Vous me permettiez de lépondre à vos deux lettres par une seule des miennes, à cause de l'empres-ement où je suis pour me mettre en état d'aller faiiv un toiu- k notre frontière. Je commencerai par vous demander très-humblement pardon, monsieur, d'une faute que je n'ai néanmoins pas faite : c'est de ce que M. le chev.ilier Paul, à qui j'avais envoyé ma lettre à Vendres, partit pour s'en letourner vous trouver sans la prendre.

Je .sais, parle rapport même dudit sieur chevalier qu'il fit au capitaine de mes gardes, qu'il ne faut pas espérer secours des grands vaisseaux dans nos côtes ; mais des barr|ues , des tartanes et antres petits vai.sseaux bien armés; et joints avec les galères,

empêcheraient • bien sans doute la diversion que les ennemis veulent faire , et les rebasseraient sans doute bien glorieusement, mais je ne sais si les galères ont reçu ce commandement aussi bien que de l'argent.

Vous me faites l'iomieir de m'offrir six bâtardes ' pour m'en

* PivccB li'artilrne d*** galrirs.

LETTRE DE M. D'HALLIN. —'JUILLET 1037. 4fto «rrir à la de l'infinlerie ,-*à la mode de» SluVlois: j'ancqite avw honneur très-particnlier i-elte grüoe, et par le reloue de celui qu'il vous plaira m'envoyer, il vous plaira me (aire savoir si leur attirail de cordage y est atusi , afin que j'y pom^voie. J'ai donn»* des quartiers pour la U>ùr, et quoitpie j'eusse pr^tcxU' de n'en plus donner, vu qu'il s'est lev^ cinquante et un mille hommes de pied en celle province, n^nmoin, votre commandement me résoudra is-minonter I* <|ue j'avais déterminé là-dessus, et je prétends me servir d'eux bien utilement ai l'ennemi vient.

Je vois, monsieur, par votre settinde lettre, que vous ave/, eu des ordres pour de grands apprêts d'artillerie; je vous envoie le mémoiie que j'ai lait en réponse du vôtre sur ce sujet, et vous supplie trèshumblement de m'éclaircir un peu davantage, s'il se peut, ces mots cCittlaquer ou défendit , car je vous avoue qu'ils m'ont mis dans une incpiiéliide bien pleine de curin.siré, protestant néanmoins que je ne vous fais celle supplication qu'en tant tpie vous {xjurre/ vous en explitpier davant.igc sans passer les Ivornes qu'on vous a prescrite» et sans violer le secret <pie .sa majesté et son éminence vous ont conlié ; et je ne voudrais pas que vous eussiez si mauvaise opinion de moi que de vous persuatler que mon ih'-sir sur ce sujet me fit sortir de mon devoir. Si

l'escadron de Borsar nous était destiné, je serais ravi , et je ne doute pas qu'avec cela nous ne fussions bien glorieux , puistpic c'est, à mon gré, un des meilleur» coi-p» de cavalerie qui soit en Franre, et (les mieux commandés.

Il ne me reste plus maintenant, après avmr répondu et .satisfait à tout ce (pi'il vous a plu m'oivloniicr, (jue vous rendre les Iri's-humbles grâce» que je dois à tant de témoignages de bonne volonté ipi'il vous plaît me départir en toutes occasions; mais cela est bien plus malaisé à faire cpic tout le reste, cl comme il faut malgré moi <pie je demeure de ce côté-lh dans une ingratitude forcée, je vous supplie très-humblement de croire , monsieur, ipie je ne maïupie pas de ressentiment , et que, ne méritant pas tant de faveurs par moi-meme, je les réfère à l'airection que vous avez au servi(V(du roi et de son éminence, desrpiels vovis savez rpie j'ai particulièrement l'honneur

d'être la cn*alur«. Je ferai toi^ours gloire extrême de joindre à celle

qualité celle.

Monsieur ,

De votre Ircs-lminble et très-affectionnc serviteur,

SciiOHBEac.

Cette dépêche de M. de Sabran est relative aux aiVaires politiques d'Italie.

A H. L.'ARCHBVêqeE DE BOEDBAUX.

Monsieur,

Je vous ai écrit par une barque de Cette qui allait à Toulon , dont le sieur Daniel me donna l'avis, il y a deux jours; je vous y ai donné avis de la fuite du prince de Modène, le long des frontières de cet État et du Piémont, qu'il ravageait. Les troupes françaises et de son altesse , qu'elle y avait envoyées, l'ayant bien étrillé et pris les dépendances et le dehors des ville et château de Final, dont l'Espagnol ell'rayé a débarqué plus de mille hommes en la marine de Final , et que les galères ennemies n'ont en aucun lieu de la côte pouvoir de débarquer ni recevoir rafraîchissements, eau ni aucune communication, ce qui ne sera pas ainsi des nù-ti'cs. A cette heure, je vous dirai que j'attends aiqourd'hui les particularités d'un grand combat près de Verceil, où renuemi ayant voulu faire une attaque en un lieu détaché de la ville, de quoi nous étions avertis, ils ont trouvé une embuscade préparée qui leur a défait grand nombre de gens et pris force prisonniers, entre autres, Spadin, capitaine de cavalerie, qui estcelui qui, après avoir ^rvi vingt ans de sergent-major à Casai les ducs précédents de M. le duc de Mantoiiie, y étant conlirmé par son altesse, avait promis de remettre la ville à don Gonzales ou la citadelle, et fut cause du premier siège : on le devrait donner pour curée aux Casalosques. Don Francisco de Sylva y a été tué. La cavalerie ennemie est toute ruinée et l'infanterie

Julienne, et le Mil^ais craiut fort. Celui qui est nomme en mon pasaeport avait ét^ refusti de Sabran iàute de déclarer ce qu'il allait faire, et enfin il y va pour les affaires de Carlo Servago, qui est à pi-ésent sénateur, mais est celui qui procura de Gênes les poudres pour les Iles quand vous y eûtes descendu. INa en âtte felouque et ne reviendra pas avec elle, et a dit à Sabran qu'il attendra à Toulon le retour de la galère qui portera l'amlUssadeur de Gênes vers Cette. Sabran croit qu'il veut devancer la galère de

celui tpti part demain pour aller vers le roi d'Espagne. Sabran a fait dire à Carlo Servago qu'il lui a bien voulu accorder passeport pour son homme, à présent qu'il est sénateur, mais que premièrement Sabran ne l'envoie , parce que les ministres du roi en Provence savent t|u'il procura powire pour les lies ; mais en eilet il a des atiaires et intérêt à Toulon, car il y a long-temps qu'il en a parlé à mon secrétaire, tellement qu'il n'en faut pas, à mou avis, avoir scnipule; mais il sera fort à propos, comme Sabran l'écrit à M. de Vitry, que si M. de Bordeaux voit le passeport, il lui dise que n'eût été que Sabran nomme Carlo Servago sénateur et que l'on croit que le corps souverain de Gênes n'est pas ennemi du roi, l'on tiendrait fort suspect celui qui viendrait de sa part , à cause de l'action si partiale susdite et si visiblement contre le roi, afin que Gênes connaisse que l'on a remarqué les partisans et que l'on distingiiir, de la pei-sonne privée , un sénateur d'une république que le roi croit amie et respectueuse envers le roi : ce qui, su par deçà, sera utile.

J'attends impatiemment de vos nouvelles et reste sans lin.

Votre très-humble et très-obéissant et obligé serviteur, s ^

.Sabrsv. '

De G^bm, 1« 4 Boûl, BU toir, tSSy.

Ces lettres du roi et de M. de Chavigiïy à M. de Bordeaux sont relatives aux Barbaresques. On trouvera plus loin tous les

DigilSfea by Goog[e

dt-veloppemnits de cette importante expetjtitioiï , qui eut lieu plus tard.

A M. L'ARaiEVÈQtE DE BORDEAUX.

Mous. l'aiThevéque de Bordeaux , lorsque vous pai'tites de
deçà |K)ur .aller en mon .arm^ navale, vous fûtes informé de
mon intention touchant la paix, que je désire être faite s'il .se
peut entre mes sujets et ceux d'Alger, afin de remire la navigation
et le commerce sur la mer Méditerranée d'autant plus libres à
mesdils sujets, comme aussi touchant la délivrance des Français
qu'ils détiennent esclaves, moyennant wlle d<» Turcs et Maures
dudit Alger qui sont dans mes galères. A (|uoi jugeant que la
conjoncture est propre , maintenant (|ue mon armée nasale est
par-delà, et dans la réputation que la réduction des des lui a don-
née, j'y dépêche le capitaine Sanson-le-Page, qui vous rendra la
piawiite avec un mémoire par letpiel vous apprendre* ce que je
crois cpi'il est à propos de faire pour ce regard. Vous donnerez
oixire en ce ipii dépendra de vous à ce que le contenu audit mé-
moire piiii.sse être exécuté, y apportant tout le soin, affection et
diligence que l'allaire pourra requérir. Siu- ce, je prie Dieu tpt'il
vous ait , mous, l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte garde.

LOUIS

BoUTHILL.tER.

Lrril jii rhSteju du Roi, <le Bnuloxuo-I^-Pori, . lu S* jour
d'jmAt

LETTRE DE M. DE CIAMGNV

A M. l'archevêque de bordeaux.

Monsieur ,

Quand vous partîtes d'ici pour aller en l'armée navale, l'on mit entre vos mains tou» les mémoires comernant l'affaire dont le loi vous f'frit présentement, abnque vous prissiez le temps d'y seivir sa majesté.

LKTTRE DE M. UE CHA VIGNY. — AOLiT HW. 46.1 M l'occasion «'y repcontrail propre; elle croit que l'on pourrait maintenant 6lre venir messieurs d'Afger à la raison, ce-qui la lait résoudre à dépécbeivpaê-dclà Je siei|r Snna<Ai-)e-Page, ipii avait autrefois été destiné |x>ur être employé eu cette aÜ'aire. Si vous n'avez les mémoires snsdsits sous voue mein lorsqu'il arrivera, il vous fera voirceux qui lui ont été ilonnés long-temps y a , alin <|iie vous jugiez de quelle sorte il aura à agir en letle alfaire', set«a.'la connaissance que vous pouvez avoir sur les lieux de l'état de celles de là , et l'apparence qu'il y a que lenx d'Alger se rendront plus faciles à ce que l'on désiivra d'eux, voyant l'année navale de sa majesté si proche de leurs cAtes. Sur (|noi ledit sieur Sanson recevra vos ordres et s'y conduira ronfonnement ; et en tout iras, sa majesté se mnlente (pie le traité soit passé selon le projet que vous avez. Quant à l'allàire de Salé , qui est presque de même nature cpie celle-ci, et dont vous eûtes aussi mémoire lors de votre parlement , monseigneur le cardinal trouve à propos de la dillérer jusipi'à votre retour en l'Océan avec les vaisseaux du roi. Sur ce, je votu supplie très-humblement de <mire que je suis véri laidement.

Monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur,

Chavigvv.

A l*arU , et! 6 août i637>

M. le duc d'Haluin demande à M. de Bordeaux quelques pièces d'artillerie et lui donne de nouveaux détails sur ses projets de défense.

LETTRE DE M. D'HALUIN

s M. l.'AaCHEVàQCE DK KOSDKAUX.

Mo.vsieuh ,

Je vous rends mille très-humbles grâces des surcliaiges de civilités dont il vous plaît me combler : la différence cpt'il y a des vAlrcs à celles des autres , c'est qu'elles sont effectives et que vas compliment.s sont bienhât suivis des effets, qui surpassent encore ce que vous promettez.

Pour les six bâtardes , vous ne pouvez trop tôt me faire cette grâce de me les envoyer avec leur équipage. Envoyet-moi, s'il vous plaît, les carabinées, d'autant plus cpi'elles sont plus légères. J'ai répondu votre mémoire article par article au côté, et garde l'autre pour faire travailler dessus et épargner toujours 'autant de temps et de besogne, parce que vous avez déjà de rouages et d'alTùts.

Je vous ai déjà protesté que, pour ce dessein, je n'en avais point de curiosité, mais il faut que je sois employé à quelque chose ; si faudra-t-il ou que vous me donniez les ordres s'il faut tenir des troupes sous prétexte de l'entrée des Espagnols, ou s'il se faut pourvoir d'autre chose. En un mot , un homme tpi ne sait point ce qu'il a à faïie se peut trouver dépourvu. Au reste, je serais ravi, je vous l'avoue, d'avoir à servir le roi avec vous ; car je pense que avec vous l'on ne peut mal faire.

Il est bien à propos que les vaisseaux soient en état, sur cette conjoncture que les ennemis attendent leurs forces de mer ; et je ciois qu'avec vos petits vaisseaux et quelques galères vous leur empêcherez bien de rien entreprendre qu'à leur asnfusion. :Dcs que je saurai îles nouvelles certaines de l'arrivée de l'armée navale ennemie dans leurs ports de Catalogne, je ne manquerai à vous écrire à fond. Je ne puis <pe répondre aux compliments qu'il vous plaît me faire, sinon que vous ne pouvez rendre personne votre redevable qui soit si passionnément que je serai toute ma vie ,

Monsieur,

Votre très-humble et très-alicctionné serviteur,

ScnoMBEXC.

A Saiat-Pèml (i« Fmouiile, inr U frontière, cegeoât i63'

, AOUT 1637. i '.65

C« tliflfémitfs déj)èclies , du roi, de M. de Noyers et de M. de Bordeaux' ^oiit relatives à l'entreprise sur la pla^e forte de Final, que M. de Savoie se proposait d'enlever.

' AH. l'ABCHBVÂQLB DE BORDEAUX.

Mons. l'aichevêque de Bordeaux, m*ayant été proposé par mon frère le duc de Savoie d'employer les forces de mon année navale à un dessein dout l'exécution peut apporter de graiiil» avantages à mon service et à la réputation de mes armées , et auquel iiiondit frère em*> ploiei*a les siennes et prendra soin de la conduite de rentreprise, je vous fais cette dépêche ph\^r vous dire que vous ayez à vous mettre en mer avec mon armée navale

aussitôt que mondit frère vous mandera que vous le fievrez faire, pour vous l'endre ensuite ponctuellement au lieu et mu temps qu'il vous prescrira, dt^irant epte vous receviez ses oixlres en cette occasion, et lui oljéissiez comme aux miens propres.

Or, commeFairaire presse et qu'il y faut aller avec quelque infanterie, vous choisirez et. ferez embarquer sur mes vaisseaux jiisTpics à 1,1)00 bons hommes, tant de» Ironpcs qui sont en Provence que des régiments cpiej'y envoie à ceUe fin. Ayant éganl néanmoins à ne point dégarnir les phices des îles et de la c<'>te de Provence des gOis nécessaires pt)ur Icuï' gai*de , si vous ne les pouvez remplir de milice ou autrement, en sorte qu'elles ne demeurent exposées à aucun péril pendant votive voyage.

Mon intention est aussi que vous lui fassiez fournir le nombre de canons de batterie dont il pouri*a avoir besoin , employant le nombiv» de matelots , cliai'pentiers et oOiciers qu'il faudï'a pour les débarcjuiei' et servir, et que, pour les exploiter, vous fassiez tirer de chacun des grands vaisseaux (rois ou quatre quintaux de pomire; et s'il n'y a assez de boulets, vous en tiriez deMarseille, Tou Ion et Antibes, où j'apprends qu'il y en a en quantité d'inutiles, à cause que l'on a tiré de ces lieuxlà les canons du calibre dont ils sont, pour armer le galion de Guise.

4fi6 LIVRE U. — CHAP. IV. ^

Pour la nourriture de ces humilies et pour la munition du lien sur l«I|uel je fais l'entreprise, en cas ijn'i) plaiseii Die'u la faire^ri^ussir, je fais envoyer au sieur Luquet un passeport pour deux mille ciïarges de blé ipi'il embarquera dans lesdits vnisseam de madite armée navale , moitié en farine , moitié en blé et biscùit , dont le prixlui sera i-emlioui'si' par les uidres du sieur

d'Ëmery, mon amliassadeur en f^iémnt, ipii s'est chargé d'en faire convenir a^ec lui ; cependant vous donnei-er. ordre que le-dit Lnquoet nd'dillcre aucmiement la provision de ce blé , farine et biscuit, et à les faire embarquer.

.l'écris à mon cousin le maréchal de Vitry afin qu'il vohs assiste non seulement d'hommes , mais aussi de tontes les choses dont vons pourns avoir besoin en votre embarquement et voyage, et je fais le semblable à mon cousin le dur d'Haluin pour l'envOi desdites troupes, qui font leurs levées en rétenduc de son gouvernement , m'assurant qu'apri-s («la chacun d'eux apportera ce ipi'il doit. •

Pour lin de cette lettre, je vous exhorterai de ne pas manquer de vous trouver aux temps et endroits qui vous seront désignés par œondit frère , auxipiels vous saurez par ses lettres ou par les personnes'de confiance ipi'il vtfns enverra ce que vous aurez à faire , et d'apporter au surplus tout ce qui dépendra de vos soins et de votre alfecl ion pour faire que , de ma part , il ne manque anenne chose de ce qui pourra être désiré de vous pour le succès do l'entieprise, laquelle j'ai voulu remettre à mondit frère , pour les considérations que vous pourrez assez juger , et vous faire particulièrement entendre comme vous auï'Cz à vous y conduire. Et me promettant que cela ne diminuera en rien vos soins et votre afi'ectioii en une occasion si importante, je vous assure que je vous saurai beaucoup de gré de ce que vous y contribuerez pour mon contentement et pour l'avantage de mon service. C'est ce que je vous dirai par cette dépêche, priant Dieu vons avoir, mons. l'arrhevêque de Bonleaux , en sa sainte et digne garde.

Écrit «U chltrco d« Madrid, te lo aoSt 1SI7.

LOUK

; Mo(u. rarchevé({ae de fionleaux , cucore que je ,vuu:> nuiude par cette dépêche d'emharquer a\êe vous quinze cents hommes de pital sur mes vaisseaux, pour les pouvoir mettre à terre et 'être d'autant mieux en état de me servir au dessein dont il s'agit, néanmoins, voyant (jue mon frère le due de Savoie témoigne que si vous rencontrez de la difficulté ou de la looguedè à assembler des hommes pour cela , U stt contente (|ue vous vous rendiez avec mon armée navale bien armée , t^ipée et uiuiie au lieu qu'il vous marquera. Je trouve bon aussi et désire que vous ne diUé-riez pas partir a point nommé, encore tjue vous n'ayez point lesdiles gens de guerre avec vous , m'assiii-ant au surplus que mon armée navale sera en état de paraitie dignement où elle sera employce.

U)UIS

SuBLET. '

,De par (.£ Roi.

Il est très-expressément ordonné au garde-magasin des munitions de guerre à Toulon, de fournir ao sieur archevêque de Bordeaux ou à celui qui aura charge de lui , la quantité de boulets qu'il lui demandera du calibre des canons qui ont été tirés dudit Toulon pour embarquer sur les vaisseaux de l'armée navale de sa majesté, sans y apporter aucun délai ni difliculté , et moyennant la présente, avec récépissé des boulets qui seront ainsi fournis , ledit garde en sera bien et valablement déchargé. ■

LüttS.

SuBLET.

Fait ju chileau sic Mixlnd , i<* lo aoAt i6i*.

{ Le mVme pour Uarsetlle ; le n^roe pour Antibes,)

LETTRE DE M. DE NOYERS A H. c'archevêque de bordeaux.

MonsiEUB ,

Vous verrei, par la dépêche du roi , les intentions de -sa majesté sur l'entreprise que M. de Savoie a sur Final, et sans que je vous en re-

commamle le secret, jugerez mieux tjuemoi combien il est nécessaire, aussi bien tpie la bonne intelligence qui a commencé entre M. le comte (l'Harcoiu't et vous, sans laquelle je tiens impossible que le roi soit servi. ^

Vous ayant écrit la satisfaction que le roi a de votre sage généreuse conduite au fait du maiéclial , je n'ai pour le, présent qq'à vous supplier de me croire entièrement , •

Monsieur, votre très-humble et Irt^alfectionné serviteur.

De Nuyeks.

A Chaillol, le iv août 1637.

P. S. Je n'en découvre le nom qu'à vous.

Dans cette dépêche, le roi engage M. le duc d'IIaluin à tout mettre en état dans sa province du Languedoc' pour repousser toute tentative des Eispagnols..

A >1. LE DUC d'UALUIS.

Mon cousin , le mémdiie qui était joint à volie dépêche du 3 de ce mois me fait voir cpie le comte de Cerbelin, général des Espagnols, avait commencède visiter leur froulièi-e et celle de ma pi-ovince de Languedoc; ce qui témoigne en quchjue sorte ledesscin qu'ilsont d'y tenter quelque entreprise. Néanmoins, comme ils laissentécouler la saison qui Icurestla plus propre pour les favori-ser, et que leurs troupes ne sont pas en si grand nombre qu'elles puissent faire progrès ni même donner.de l'appréhension, cela fait croire (pi'ilsont quelque autre visée; ce que vous pourrez bientôt reconnaître, et à quoi aboutiront leurs entreprises. Cependant j'approuve fort , pour leur faire voir que vous êtes en état de les bien recevoir, que vous ayez fait un tour sur ladite frontjere , et pourvu , ainsi que je suis assuré que vous aurez fait, à la gaixlc et défense des passages et lieux les plus importants , voulant croire au sur-

plus que ceux de ma noblesse et les communes, avec les autres troupes dont vous serez, assisté, feront tous bon d'y témoigner , si l'oecasioii s'en oITre jr leur all'ction et leur lidélité à mon service, et que chacun contribuei'a à son égaixl ce <pti sera nécessaire pour repousser les ennemis. A' quoi vous les exhorteiez toujours, apportant sur toutes occurrences les soins que je me dois promettre de votie bonne conduite, sur laquelle me coiiiiiant entièrement^ je prierai Dieu vous avoir , mon cousin, en sa sainte garde.

Écrit i ChjDtitIr, le t4 oSl iSS;.

LOLIS.

Phelippeacx.

(Ce fut dans 1« courant du mois suivant que les Èspa}ools
rssa^'^reijt de sur|trvndre Lcucatc.) ')

Cette lettre de M. le duc d'Haluiii est relative aux préparatifs
du siège de Leucate.

LETTRE DE M. LE DUC D'IALULN

A N. L'aRCIIRVÊQI'E DF. RORDF.ACX.

Monsieur ,

Nos ennemis se vantent d'être enfin venus à bout de leurs ap-
prêts; ils sont in.tintenant ensemble et ont leurs places d'ai-mes
aux envirotis lie Cl.'tirac, qui, étant au milieu du Roussillon
proche de notre frotitièrc, ne peut être choisi qtie pour partir
pour nous attaquer. Ils prétendent aussi faire quelque chose par
mer; c'est pouripioi, pui.»<pie vous avrr. ordre de me secourir si
l'on m'altafpie , je votis supplie tiès-huniblement, en cas que cet
ordre ne soit point changé, de vous vouloir tenir prêt à mettre à
la voile avec les vaisseaux qui peuvent servir dans ces côtes. Les
ennemis en ont quantité d'écartés à Roses et Collioure qui ne
sont pas gardés, parce qu'ils ont mis toute l'infanterie à terre;
j'estime que vous pourriez faire quelque entreprise là-ilcssus avec
quehpies galères qui vous aidassent. Ils ont dans les ports des
millions

de fascines tout embarquées qui feraient beau feu ; mais
comme je suis un très-mauvais homme de mer , je ne sais si cela
est faisable. En cas que vous jugeassiez la chose, ou inutile ou peu
faisable, je vous , supplie de vous tenir toujours prêt au premier

avis que je vous donnerai , puisque vous êtes toute notre espérance et que je suis.

Monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur,
Schomberg.

Or BrxtcM, cc i4

Les lettres suivantes, du cardinal et de M. de Sabratt à M. de Bordeaux, sont relatives aux affaires d'Italie.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

\ M. DB BORDBA.UX, CUNCBRMA.VT LBS AFFAIRES
D'ITALIE.

Monsieur ,

J'ai grand'peur que les i-emises' de M. de Savoie et les diverses nouvelles que vous recevrez de M. d'Êmery n'engagent notre armée navale à être en mer dans les mauvais temps de septembre , que je ne puis que je vous prie d'y prendre garde, et de consulter si bien avec les gens entendus à la mer, que, pour une fin certaine , nous ne regardions pas certainement toutes nos forces de mer. M. de Noyers vous écrit phis particulièrement sur ce sujet , auquel je me remets.

Après avoir vu votre dessein de Sardaigne, il m'est impossible de ne croire pas certainement que c'est une tromperie. Cependant, si c'était chose qui pût réussir, ce serait une bonne affaire pour le printemps.

Quant au minime, j'en ai fort mauvaise opinion, l'ayant déjà vu accuser faussement son provincial : cependant, on examinera

ce qu'il veut dire. .

Le régiment de Vitry a tel ordre de sortir de la Provence, que le roi a défendu ' bien expressément aux procureurs du pays de lui donner plus aucune subsistance.

M. de Noyers envoie tous les ordios que vous demandez, tant pour faire venir en cour ceux des procureurs du pays qui sont dénommés

LETTRE DU GARD. DE RICHELIEU. — AOUT 16.17. 471
dans votre dernière dépêche , que pour donner sabeuûnce aux troupes qui sont dans la province.

Au nom de Dieu, accommodez-vous si bien avec M. le comte d'Harcourt, pour le temps qu'il vous reste à être ensemble, qu'il n'jr paraisse aucune division. Je vous en conjure autant qu'il m'est possible, et de croire que je suis et serai toujours ,

Votre très-aiirectionnë comme frère à vous rendre service ,

Le Cardinal de Richeliec.

Dr ConfUn», c« iS iniiii Î6Î7.

X M. L'AaCHEVËQITE DE BORDEAUX.

Monsieur ,

Il y a long-temps que je ne suis honoré de vos nouvelles, ce qui, joint à celles que j'ai reçues de Livourne hier par une dépêche que j'y avais faite, qui me sont confirmées par ce Mayo que vous savez qui a promis sortant des Iles à M. de Bordeaux, et depuis à Sabraii , de les avertir, je me suis résolu de vous dépêcher ce piéton, lequel, s'il vous trouve vers les Iles , vous rendra Uiutes

les lettres pour en disposer comme vous aviserez, et si vous en êtes éloigné, les donnera à leur adresse. Don Melchior Borgia a nouvel ordre iPaller enEispagne, la perte des Iles étant fort sensible par delà et s'imputant toute à la faute de ne les avoir secourues, ceux de la cour et de Staples se déchargeant sur lui. Le Sarde qui était aux lies a eu commandement d'aller avec toute rinfanterie qui est sortie des lies en Catilogne, mais le marquis de Leganez et les généraux des escadres de galères ont écrit que la personne dudit Sarde et cette infanterie est nécessaire an moins tout ce mois de septembre dans les galères et pour descendre en terre, autrement il faudrait faire letirer les galères désarmées à Naples, el qu'au moins il faut que le tout s'arrête deçà ce mois de septembre. Cependant les soldats, encore cpi'on ne les débarque guère, s'enfuient el

meiu^nt, en sorte qu'il y en a moins de cinq cents, en sorte que si leurs vingt galères assez mal ètjuipccs étaient renconlrées de douze des nôtres, elles n'auraient recours tju'à la fuite. Et le roi d'Espagne olfrait audit Saixle le gouvernement de Perpignan avec titre de comte et 2»oÜÖ ducats d'appointements. Que de l'armée de Milan il s'est stiuvé plus de deux mille Eispagnols, cl que la Sardaigne est tellement en nécessité de hié qu'on y appréliende fort, ce <juc je n'estime pas à craindre, le retour île l'armée.

Don Antonio d'Oqixlo est malade à Naples, et la faute de contributions et de moyens fait cju'il ne se parle plus de ses vaisseaux. J'ai vu néanmoins une lettre de Cadix qui assure que le duc de Machera prépare quinze vaisseaux et espère être secondé de dix de ceux de Naples, et venir au mois de septembre en celle mer; mais je crois que cela n'est pis si prêt. Don Mcicliior fait ses

ellbrls pour n'aller point en Espagne, estimant y r'iabiller ses aï-
laires par le moyen du c'ardiial Borgia, ijue l'on afait en Espagne
cliefdu ronseil d'Aragon et, le croit-on, de celui d'Italie. Enlin , six
galères sont espalmées et les autres s'y préparaient et devaient
partir le I" de septembre et aller vers Monaco apiès avoir conduit
au ilelà Rorgia, qui doit aller veni l'Espagne seulement avec sa ca-
pitanc et une des siennes; niais, à mon avis, les six sont pmr lui et
tireront en pleine mer une gi-amie ci-aïnte.

Les galères ont toujours été vers le grand môle et cinq vais-
seaux eu la plage à deux milles de là, vers lesquels cinq galèios al-
laient coucher tous les soirs. Ces" vaisseaux sont chargés de mu-
nitions et provisions, mal armés, l'un desquels, chargé de 1,800
quintaux de pondre, renversa d'im coup de vent ses arbres' en
mer, et tout s'y est peivlu. Il n'y a jamais rien eu de si aisé que de
faire courre la mer à douze de nos galères et autant de vaisseaux,
si le tout était piét et passant en haute mer, ce qui ne serait pas
sans butin; et si une diane* on surprenait les sustliles galères et
vaisseaux , La perte ou détaïle serait tris-assurée sans risijue.
C'est un commandeur qui plaide une coramanderie <pii est
d'âge, et m'a dit avoir l'honneur d'être votre parent, s'en
retournant

‘ Isü miils.

* Si lin malin.

en Frauce , qui m'a prié^de tous 4'^crire , et (|ue quand ses
galères se trouveraient hors de Livourne, toujom-s ne feraient-
elles ni mal ni bien. Ce «pi est plus assuré , c'est «pe le régent de
la vicairie «le Naples, avec sa.famille et tout ce «p'il y a gagné
chez Naples en plusieurs années, a été porté par six galères de

Naples depuis Naples jusqu'à Livourne, dont il a été vers le grand-duc en réjouir de la part «le l'Espagne. Son marinier arriva hier ici sur une galère du grand-iluc qui s'en letourne , cl le susdit piétend avoir une galère «le Gênes pour aller à Barcelone, afin d'assurer la personne de la seigneurie; et comme par ce moyen il ne serait pis en défiance, la galère ne s'écarterait pis tant, et ei-ois «pc la prise sera aussi juste «pie bonne, sans «pic Gênes puisse se plaindre en lui rendant sa galère, puis«jiic les galères d'Ks|>agne nous |irenncnt partout sans égard à la c<'ite et jiiridiction de Gênes. La galère qui est venue de Barcelone «pi est à Gênes a porté 600,000 éciis, lesepels, encore qu'ils viennent à ceux de Gênes, néanmoins c'est un denier «pe l'Espagne rembourse.

Daiis cette lettre, M. «le Noyers donne à M. de Bordeaux le.s instructions sur les «Uvers plans de campagne proposes par •M. de Savoie.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'ARCUEVêgUE DE BORDEAUX.

Monsieur ,

Bien que je ne doute pas «pie vous n'ayez à présent reçu la réponse à la plupart de ce que vous désirez de nous par votre dépêche du i6 aussi bien «pe par les précédentes, je ne laisserai pas de répéter ici ce «jui «al des intentions du roi et de -son éminence sur ce sujet; cl comme presque tout aboutit aux incoii-véuiens «pie vous ' piévoyez Irès-pnidemment par le manque de subsistance des troupes, je commencerai par «?el article, et vous dirai, monsieur, que le roi a résolu de suivre entièrement le remède que veps avez proposé, sa ma-

Go

jesté ayant commandé l'exécution de l'ari-ét^tlont vous avez envoyé le piojet, jugeant bien que c'est le seul moyen d'en venir à bout et peutétre d'éviter une seœnde cause du désordre. Le régi-ment de Vitry n'étant plu.s nécessaire en Languedoc , ainsi cpe M. d'Haluin le mande , je lui envoie un nouvel ordre pour aller servir en Bresse sous M. le duc de Longueville, afin que la cause cessant, l'on n'en voie plus les eficts. Par ces deux moyens, l'on estime que vous pourrez remédier il tant de confusions, et qu'ayant le fonds assuré de votre subsistance, vous donnerez ordre que les lies de Sainte-Marguerite, Brigançon et autres seront mises en liberté.

Pour ce qui est du choix des gouverneurs dont il vous a plu m'envoyer les mémoires , et des commissions et clauses que vous estimez y devoir être iuséiées, je vous eu enverrai au plus tôt la résolution.

La subsistance de votre armée navale ne va pas mieux que celle de vos places, et ce, en vérité, faute de soins des trésoriers; car si ces messieurs se mettaient davantage en devoir de faire leurs recouvrements et faisaient de la dépense à avoir de bons et fidèles commis dans les provinces , la chose irait mieux sans comparaison ; mais ces mcssleiu^ se contentent de prendre de grosses taxationns et faire bonne chère, retirant tous les soins de la charge cl sur vous et sur nous; ce que vous jugerez bien être ti-ès-injustc. Je ne dis ceci pour me décharger, car je n'y perds pas un moment, et je pense que M. le marquis de Sourdis vous amvi mandé ce qu'ils ont fait pour le paiement des 1,100,ÜÜÜ livres qui i"csleiiit à recouvrer de vos fonds, ce ipii est un peu lent ; mais si vous joignez à toutes les raisons de reüinlement ci-dessus , la

stérilité du temps et la mauvaise volonté des paiements, vous jugiez bien qu'il faut s'aider comme vous faites. J'ai proposé un exemplient ii messieurs de la marine pour au moins s'assurer des paiements, qui est d'établir un commis dans les bureaux, principalement des fermes sur lesquelles la marine est assignée, afin que s'il se reçoit quelque chose, vous le touchiez, et que messieurs les fermiers sachent que l'on ne les veut pas laisser piper à leurs cahuchement ordinaires de non-valeurs, tandis qu'ils reçoivent et

LETTRE DE M. DE NOYERS. — AOÛT 1637. 475

convertissent la substance des peuples à leur intérêt particulier : vous nous en manderez vos avis.

Son éminence vous donne avis de ne pas trop hasarder son année navale dans la saison des tempêtes, et qu'en contribuant votre possible à l'exécution des desseins de M. de Savoie, vous ne mettiez en péril manifeste les vaisseaux du roi. M. Guérapin est par-delà, qui vous donnera part de tout le détail de ces affaires, et nous ferons par-deçà tout notre possible pour satisfaire à ce que M. d'Emery a désiré de nous pour l'exécution du dessein proposé. Vous aurez avis de tout ce que nous y avancerons, et me ferez la faveur de me croire, Monsieur,

Votre très-humble et très-affectionné serviteur.

De Noyers.

A Rue), ce 30 août 1637.

Messieurs de Piémont ne demandent plus que l'on charge leur infanterie sur vos vaisseaux, et la font aller par terre.

L'on vous envoie la patente en placard pour faire voir seulement au gouverneur de Sassari; et bien (pie son éminence n'estime pas que cette bonne volonté (ju'il fait paraître soit véritable, néanmoins, comme l'on ne hasarde rien , le roi trouve bon ipie vous lui ac(x)rdiez tout ce ipi'il vous demande, sans toutefois lui bailler aucune patente ipi'après (ju'il aura exécuté sa promesse.

De Noyers.

CHAPITRE V

M. le cardinal de Rtrhelieu pt^vient oflicieilemeiit M. le duc d'Haluin des projets des EspagDoU sur Lcucate. — M. d*Haluin demande à M. de Bordeaux le concours de l'armee navale. — T^e mmirais vouloir du général des galères et de M. d'Harcouri empêche M. de Bordeaux de se ren<lrre aux désirs de M. le doc dlla-luin. — « M. de Bordeaux part néanmoins pour Lcucalc. — Service qu'il y rend. — Bataille de Leurale. — Victoire remportée par les Frani^ais sur les Espagnols. — Relation du combat. — Lettre du roi et de M. le cardinal de Richelieu à M. d'Haluin pour le féliciter. — Le roi lui envoie le bdton de maréchal de France. — Le parlement de Toulouse félicite M. d'Haluin. — M. de Gullaut, gouverneur des lies Sainte^ Margiierilc et Saint-Uonorat , se plaint des vexations de M. le maréchal de Vitrv.

— Ce dernier est mande à la cour, mis h la Bastille et dépossédé de sa charge de gouverneur de Provence. — Mémoire de M. de Bordeaux sur les affaires de Provence.

— M. de Lavoie, chevalier de Malte, est fait prisonnier par le marquis de Lennca, gouverneur de Sassari (Sardaigne) ; il conclut un traité avec lui pour obtenir la livraison des places fortes de son gouvernement aux armées du roi. — Instruction de M. de Bordeaux à M. de Lavoie sur cette affaire. — Offres du roi au marquis de Lerroes, pour livrer la ville. — Journal de la navigation de l'année navale de France jusqu'à la fin de décembre.

Sfpièmère — Décembre i63[^].

Le évéiiement le plus remarquable de cette période (.septembre à décembre) fut la bataille de Leucate'. Le Roussillon, plus tard réuni à la France par Louis XIII, était encore une possession de l'Espagne. La ville de Leucate, dont les Espagnols tentèrent le siège, était située sur une langue de terre qui borne l'étang de Leucate du côté du golfe de Lyon. Cet étang est limité au midi par le Roussillon, et au nord par le Languedoc.

Leucalc, baie sur la côte de France, terranée; le cap Leucate est à l'extrémité de la pointe de la plaine de Narbonne au S. de Narbonne, dans la Méditerranée. de la baie de Leucate.

Où l'on verra quelle était l'importance de cette position militaire et des ouvrages que l'on exécuta pour en profiter.

Cette lettre de M. de Savoie est relative au projet de la surprise de Final.

LETTRE DU DUC DE SAVOIE

A M. L'AcaasvfiOUB DE BOEDBATX. *

Monsieur l'archevêque de Bordeaux, j'ai appris avec un extrême contentement, par votre lettre du 27 du mois passé, que

l'armée navale est déjà en mer, et que tous avez reçu les ordres yï
roi. J'espèMqtie M. Guérapin ne tardera pas beaucoup d'arriver
auprès de tous , ' et qu'il vous informera de tout ce que j'estirae
nécessaire pour le service de sa majesté, étant parti très-bien ins-
truit. J'attendrai avec impatience des nouvelles sur ce qu'il aura
conféré avec vous, et je vous puis assurer que j'aurai nne satisfac-
tion singulière de voir que nous puissions faire quelq^ chose
conjointement qui apporte de la gloire aux armes de sa majeûA^
comme jf désire avec passion, et de rencontrer quelques occa-
sions de vous témoigner que je suis ,

. Monsieur l'archevêque de Doideaux,

Votre aOlectionné à vons servir,

. - V. Aubdeo. •

' té - •arfqarj'vj'in 'shr

ir'.. *■'

De Turin , es t** iqtUmbre 1637.

M. le duc d'Haliin apprend , par la lettre qui suit , à M. de
Bordeaux que les ennemis sont entrés en Languedoc.

LETTRE DE M. D'HALUIN

A M. L'ARCHSVÊQIJE DE BORDEAUX.

Monsieur,

J'ai reçu les pièces qu'il vous a plu m'envoyer, dont je vous
rends j;i4ccs tiv-s-humbles ; elles ne pouvaient pas être venues
plus à temps, puisque les ennemis sont entrés.

Le sieur («uêrapin est passé ici , qui nous demandait des régiments t|ui ne peuvent pas maintenant sortir la province; il m'a dit que comme il UC voyait pas gramle apparence de les en tirer , qu'il jugeait le dessein pour leipiel les vaisseaux riaient mandé» tout-à-fait rompu. Si cela était, et que vous suivissiez le premier ordre que vous aurez eu de me venir secourir, il serait maintenant temps, cl, outre que vous donnerez un avantage incroyable et indicible au Languedoc, vous ferez les plus jolies actions du monde, soit dans leurs ports, soit avec vos petits vaisseaux dans nos côtes. Encore Lier, il parut quiuze galères des leurs à Borsoleo, qui faillirent toutes il s'en retourner pour mi coup de canon de Leucate. Je vous supplie très-humblement , monsieur , que si toute l'armée ne peut éli'C piété , qu'au moins ce que vous m'avez proposé de prtir desdits vaisseaux avec six galèa-es se peut exécuter. J'en écris un mot à M. le général, mais je pense que cela sera fort inutile. ISéaninoins, comme il y a grande all'ection au service du roi , et que je suis obligé lie prouver par toutes voies les avantages d'un secours si puissant , je lu hasarde, et vous conjure au nom de Dieu, monsieur, que j'aie une réponse décisive de ce que je dois attendre de l'armée navale et du temps qu'elle pourrait venir. La quantité d'alFaires que j'ai m'empêche lie vous remercier des soins qu'il vous a plu prendre de m'envoyer les dernières piioes. En récompense, si mon très-humble service vous pouvait être utile en ipielque chose , je vous supplie de me commander comme à celui qui a fait particulier dessein d'être toute sa vie, monsieur, votre très-humble et très-allectionné serviteur,

SenoHBERC.

De R^icr»t ce 5

sptesihre 16S7.

LETTRE DE M. D'HAHIIN. — SEPT. IC37. ATO I,es (lé|)«:hes suivantes, de M. de Sabran à M. de Bordeaux, exposent toutes les négoeiations entamées par M. de Sat>ran avec le concours de M. le duc de Savoie, pour parvenir à s'em- [jarer par surprise de Final, ville et'Jmrt très-importants et tièsbieii défendus, situés à l'est de Gênes et au nord de file de Corse. Il s'agissait aussi d'enlever quelques autres places situées sur la côte d'Italie, mais d'une bien moindre importance. Les menées de M. de Sabran ayant été pénétnîe.s par l'E.s]>agne, l'ennemi jeta un renfort de cinq mille hommes dans Final, et l'expédition projetée ne put avoir lieu. * • ^

A H. L'AHCHBVKQUK DF. BOBDF.VI'V.

Monsieur ,

J'ai déjà répondu à la faveur de la vôtre du 22 que m'envoya le frère de celui qui est près de vous, u'osant s'approcher d'ici, .nuquel j'envoyai mon secrétaire à vingt-cinq milles avec felouque exprès , (jui l'entretint, avec peine de le trouver, un jour et i-eviiit le lendemain. J'ai tant fait ipic le capitaine Semin, qui a toujours traité l'alfaire de Final pom' Savoie, et avait avec lui celui qui est près de M. de Bordeaux avec celui d'Alexandrie, est venu trouver Savoie; et pour le faire court, ne trouve pas facilité sans faire de nouvelles pratiques incertaines. Pour ce qui touche Saravalle , aussi , comme je l'ai écrit à la cour et cher le duc de Savoie, l'occasion s'en est perdue, etdeTortone, il y a longtemps. Et toutes les surprises , quand elles pourraient être , veulent la présence de forces pour conserver, et ceux qui s'y emploient veulent être assurés de tout. Quant a la Rocca Spinola, lief impérial, il n'en faut

faire aucun semblant ; mais si on la désire, comme ledit Semin l'estime importante et qu'elle se peut garder avec moins de dix hommes, Sepiin promet de la surprendre quand on voudra, n'y ayant que deux hommes qu'il connaisse et une vieille dedans. Et sur mes répliques ton-

chant les hommes et au moins les munitions, provisions pour les nourrir, il a dit à Sabran qu'il y peut envoyer argent, farine et munitions parmi, sans que ceux de la place l'en gênent. Il s'est informé si bien (qu'il n'y a qu'à considérer) et M. de Bordeaux et Bertolotto à quoi un s'en peut servir pour plus grand dessein, mais sans équivoque, bien à propos. Cette facilité qu'il donne m'est suspecte, néanmoins elle est à désirer si on veut réussir.

Quant au dessein sur Final, que le duc de Savoie a longtemps fait pratiquer par ledit Semin, comme de fait l'homme de Savoie m'en tenait averti de sa part, et duquel depuis trois mois je n'ai ouï parler, et du jour ([u'ur]j nommé Constance Granc, qui est l'homme de Savoie, devait aller) porte la dernière résolution au duc de Savoie et lui faire avoir des otages, il m'a dit que depuis ce même temps il n'a plus vu le dit homme et croit la pratique interrompue sans savoir par où; et il y a plus de deux mois que le duc de Savoie m'a écrit « qu'il l'attendait; si bien que j'ai reconnu que ledit homme alors cheminait de concert avec Sciiiii et Sabran et le duc de Savoie aussi, de près Sabran et entre nous, s'il vous plaît) doutait, parce que Ognate et tous les ministres d'Espagne étant alors à Gènes, Sabran soupçonnait qu'il ne se traitât d'autres choses. Semin a avoué qu'il avait intelligence avec le lieutenant de la garnison et le bombardier de Final, et m'a dit les moyens qu'il avait, et l'aurait pour exécuter un moyen dont il ne pou-

vait répondre depuis le temps; mais qu'il se résoudrait d'aller à Noli près de Final, et là y ferait <lans moins d'une couple de jours venir les susnommés ses amis, pourvu que l'nn n'usAt pas après des délais accoutumés (lui ont ruiné cette affaire d'Alexandrie, et savoir tout ce qui s'en peut espérer; procurerait les otages pour leur faire loucher de l'argent, et quant à lui se coilUiMail de la moindre satisfaction cl d'une compagnie de getis de pi«ddieEle duc de Savoie. Sur <poi m'ayant dit ejue de toutes allées et vIf-MRs il n'avait jamais été reconnu ni dégreuvé, et qu'il ne voulait rien faire à scs dépens, après lui avoir fait beaucoup «spt'rcr et me semblant habile homme et d'exécution et de bien , fort ami de Bertpletto, qu'il estime fort, je lui ai témoigné que j'aurais bientôt les ordres et moyens de fournir du mien. Je ne pouvais pas mais tpie, pour témoigner l'es-

Digtoed fey Ooogole

time tjue je faisais de lui , qn'il regardAt ce qu'il (allait pour s'ailcr éclaircir enticrenaent de ce qui se peut espérer et faire sui-FinaPet que je le fournirais ; enOn je loi donnai l'argent il y a trois jours, mercredi 9 de ce mois, il mesemblci.^ n'agissais ainsi que parce que Sabran a reçu une lettre du 18du roi pour lui et poitr la république , l'aterlissMt que le roi et le duc de Savoie désirent attaquer Final par uiér et par terre , et que lors Saluun aura , avec ladite lettre pour GénésI,à faire les offices convenables pour la rassurer selon tpie M. d'Éràèrÿ. avertira; tellement que je n'ai pas cru, pour peu de chose,, devoir Ubétaquer d'essayer ■ si l'oti pourrait abrégér le temps et la dépense par ce moyen, et reconiiaitre mieux Semin ; car je n'ai pas grande fiance à toutes scs propositions. Mais pour l'avenir, quoi qu'il faille fournir , je vous supplie , monsieur, que ceux tpïi voudront que l'on s'enqploie à

chose qu'il n'a pu fournir en envoient les moyens, et j'empêche il n'en aura mal à propos- et rendrai bon compte ; car je me trouve trop mal de fournir, et suis si mal payé que je n'ai un sou depuis un an , quoiqu'il la cour je sois fort satisfait de lettres et belles paroles et y aie des amis aussi.

J'ai écrit bien plus au long en chiffre tout ce que dessus à M. d'Émery , y mettant tout ce qui s'est passé ci-devant en tout ses traités, et l'ai prié de le faire voir au duc de Savoie et l'envoyer déchiffré en France; et par la galère de Gènes qui va porter des soies en Provence, Sabran enverra à M. de Bordeaux la même relation en chiffre qu'il n'a pas voulu donner à cette occasion, parce que cette lettre succinctement comprend tout, et peut-être Semin lui aura rendu compte de ce qui se peut faire, auquel Sabran n'a pas témoigné que l'on eût aucun dessein de l'attaquer, si ce n'est par son moyen; et que cependant il l'informât au moins de l'état des gens et munitions de Final, et puis il pourra , comme je le lui ai proposé, s'en aller vers M. de Bordeaux, et là mieux résoudre tout ; mais en ce cas il ne faudra pas le laisser revenir que bien à propos, que après on parlerait de deux autres desseins.

Quant à M. Bertolotto , je le crois honnête homme et brave homme, mais il semble trop à ceux qui l'ont envoyé à M. de Boivieux avaient mieux de quoi écouter ses propositions et en faciliter l'exécution; et je l. 61

m'étonne que celui qui a été envoyé à Sabran lui ait tant écrit son impuissance de venir à lui par la crainte , se dit-il, des Corses, qui le cherchent, et qu'il soit si incommodé qu'il ait écrit à Sabran de lui envoyer escorte pour s'en retourner j de quoi il s'est excusé , se contentant de ce qu'il a fait. Ils devraient mieux

prendre leurs mesures, et pour le moins être en état de pouvoir faire ce qu'ils entreprennent.

Je TOUS ai écrit que les galères d'Eispagne , si mal armées , étaient passées il y a quatre'joui-s pris d'ici en hâte. J'ai eu avis de l'envoi que vous savez , lequel a demandé permission au Sarde de demeurer à Livourne pour venir vers Gènes, alin de voir Sabran, sous prétexte d'affaire ici, que ça a été; que le prince de Monaco envoya ici à l'ambassadeur et lui aux généraux des galères que notre armée était à la voile et avait avis assuré qu'elle venait débarquer à Monaco ou Final , et m'écrit qu'elles sont en très-mauvais état de toutes choses , qu'elles craignaient notre rencontre et attendaient nouvel ordre , pour savoir si le Sarde ira vers Barcelone avec les soldats qu'il a sur les galères , qui ne sont pas cinq cents, s'ils n'en ont repris; aussi n'en ont-ils point débarqué à Final, où l'on décharge force ici. J'attends commodité pour envoyer vos belles statues , et vos commandements sur le sujet ci-dessus , et suis sans réserve ,

Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

De Sabxa.v.

Dr ce 5 Mplembrc 16)7.

MoiVSIEUH ,

Je me réjouirai , s'il vous plaît , de ce que le roi a soumis à votre autorité et gouvernement tout ce qui est de la côte marine de Provence deux lieues dans la terre, à ce cpie l'on m'écrit. Il y a longtemps que cela devrait avoir été. Celui qui m'écrit de Livourne , que vous connaissez, me mande que M. de Monaco a deux personnes dans l'armée navale qui l'avertissent de tout ici et

à Naples , et Je vous envoie sa lettre avec le mémoire en chiffré. Ce même qui m'écrit des espions du prince de Monaco, me mande tpi'il souhaite des nouvelles de M. de Bordeaux. Je lui ai écrit que s'il ne lui a pas écrit plus

d'une fois, ne sacliait ni moi de ses nouvelles, est que la lettre de M. de Bordeaux est toujours à mains de M. Raby, qui attend que quelqu'un de sa part la demandât en disant l'amtgo, comme nous avons concerté. Il a dessein de ^ rendre près de M. de Bordeaux ; mais il sera à propos de lui témoigner qu'en ces occasions il est mieux ailleurs , et qu'il faut qu'elles lui fassent mériter après ce que M. de Bordeaux pourra obtenir du roi, et M. de Bordeaux pourra envoyer à Sabran une. lettre de créance qu'il accommoder^ - comme il faut.

Je vous donne avis qu'un patron de Gènes, nommé Jean-Baptiste Gabella, à ce que l'on m'a dit, doit aller sur une felouque en Espagne, et porter des lettres importunes, et, pour passer si liement et faire route à terre, prendre passeport de Sabran, et s'il le refuse, il le veut du marquis de Bagnasco ; j'aurais Sabran le lui accordera; en.sorm que s'il ii'eii porte point de lui , c'est signe qu'il a fui, et s'd eq porte, il n'y faut pas avoir égard s'il y a le nom que dessus , ni aux autres, s'il n'y a en quelque coin séparément : ceci de tout mon coeur que je vous en .tupplie, nu (quelque chose semblable.

Je crois m'être tix>mpé du nom du patron eu mon billet : il s'appelle Tomaso Gabello; il ira jusqu'à Marseille, et attendra une lettre de Milan.

Lin nommé Constance Granc, vers les mois d'avril et de mai et pendant que tous les ministres d'EUpagne étaient ici assemblés,

y a été envoyé par le duc de Savoie pour quelques taités secrets sur Final, dont , par ordre du duc de Savoie^ il m'en fit part en me rendant ses Icllres de créance. J'écrivis au roi et au duc de Savoie ce que ledit Grane m'avait (ait entendre, et mes sentiments sur ce dessein, auquel je ne voyais pas clair.

Le capitaine Nicolas Semiu en était le principi instrument, lequel avait déjà tramé intelligence à Alexandrie, et, à ce que ledit Grane me disait, ne voulait écrire ni s'aboucher avec moi , mais seulement avec ledit Grane, se remettant puis de ce qu'il en ferait entendre au duc de Savoie et à moi; ce qui m'ûta le moyen d'être informé que par ledit Grane , à qui je fis écrire tout ce qu'il me disait , en ayant nraïunoin envoyé la substance à la cour et au duc de Savoie en l'absence de

M. d'Emery. Ledit Grane nommait pour ses ronlidentia un Mortora, Génois, qui a Hé secrétaire du sicui' Berlolucci ; les deux secrétaires du prince Uoria promettaient, moyennant queltpje reconnaissance, donner les avis de toutes les résolutions d'Espagne; et dès lors leurs intentions sur Ast ou Verceil, par intelligence ou surprise, furent découvertes et les moyens cpié l'on voulait tenir, dont je donnai avis à la cour le '27 mai et à Savoie le 'i8, laipiclle m'avait pi-essé de m'éclaircir bien des moyens de parvenir à des moyens cpi'elle désirait. Je tenais fort suspectes les iiUcIligenccs de Grane, qui m'avait prié de donner six pistoles pour Mortora, pour, se disait-il, aller à Lucques de l'ordre de Ricard, instrument principal iliidil prince, faire venir Bernardin Choli, son neveu. Je lui donnai lesdites pistoles, et depuis ne vis aucun effet de la venue dudit Choli , (qui devait donner des lettres par où le duc de Savoie vérifierait le dessein d'un nommé Tagliaferro pouifaïie surprendre par les Espagnols ledit Cena , sous

prétexte de négocier quelque dessein à son avantage sur Final.
*ti

Ledit Grane vint depuis dire en ce même temps qu'il fallait qu'il s'en allit lui-même porter au duc de Savoie l'état des choses, el du jour que l'on consignerait les otages de la part de ses ministres, des munilioiinaire et canonnier de Final, et qu'ensuite le duc de Savoie envoyât ici de l'argent pour les dépenses et certaines pistoles que le duc de Savoie m'avait écrit qu'il enverrait ; et qu'aün <jue ledit Semin, qui UC voulait plus faire des frais inutilement, prit courage et tint les choses en haleine, ledit Grane me pria de lui pi-éter encore vingt-cinq pistoles poui- lui donner, à quoi je consentis pour l'allection <pe le duc de Savoie m'a témoignée avoir en cette alliire. Depuis, il me commanda de n'en donner plus sans son ordre.

Ledit Grane devait partir le lendemain avec un nonamé Croche, qui promettait d'éclaircir le duc de Savoie de toutes les menées de Bonliglio : ledit Croche était banni de celte ville; il ne laissa de me venir voir la nuit pour me dire qu'il était prêt de partir le lendemain avec ledit Grane, poi"vu qu'il fût défrayé et reconnu du duc de Savoie : ce «pi lui fut promis.

Mais depuis ce jour-là n'ayant eu aucun avis dudit Grane, et par

- GÎ|ftis*:Æ'H»<r4r>ï=^'

queUjii'uui (tu duc de Savoie ayant reconnu <{u'il l'attendait toujours , j'ai cru qu'il fallait qu'il eût été surpris, tué ou mis prisonnier; et ne voyant aussi plus de Mortora,(|ui est marié ici , je- joi iis dire il y a plus d'un mois de me venir^voir, œ cpi'il Ht ; et ne sut que me dire sur le sujet dudit Grane, se déliant, disait-il ,

(ju'il n'eût été empoisonné, et depuis il a dit à mon secrétaire qu'il savait qu'il était prisonnier dans la tour de Gènes , et (|u'un petit gardon qui était avec lui et fut mis prisonnier s'était sauvé, et ipi'il avait appris ceci de sa bouche et l'araitfalt'fuirde Gènes ; ce (pii convainc indubitablement ledit Mortora de trahison, ((uc je dissimule. Et (tOmme il ne veut, se diull , point s'en mêler, feignant de croire (pi'il est prisonnier pour la biliette , ce (pii n'eût été (|u'iine all'aïi-c de Imis jours, aussi ne sais-je où logeait Itnlit Grane, qui était, à ce qu'il me'dit, hois la ville, et ne sais à qui m'adresser (piand j'en voudrai apprendre des nouvelles, étaut peut-être mieux d'ignorer tout, (ar-je sais (pi'il n'avait aucun» écritures.

Depuis, hL de Bordeaux m'ayant (ktrit le 22 d'août que le colonel Berloltlo, de l'ordre de M. d'Éraery, s'ttsl rendu vers lui pour l'éclaircissement de quel(ue ditssein, et tous deux m'ayant envoyé le frère dudit sieur Bertoletto pour reconnaître si ledit Reuiin avait toujours les mêmes inelligenceces dans Final, si elles pouvaient être exécutées et une surprise sur la Rocca-Spinola , j'ai tant fait ipie ledit Semiii m'est venu voir secrètement. Je lui ai dit (pie c'était iïour savoir des nouvelles d'un nommé Grane, qui traitait avec lui, il y a (piclqtic temps, une alhiire pour le duc dej^voie, qu'il doit savoir et croire (jue je sais. Il me dit (pie dapvÿ.trois aidù et tant, (pi'il lui devait rapporter les réponses du duc de Savoie sur le sujet de son traité, il ne l'avait point vu, dont il avait été étonné; et l'ayant prié de s'informer de Mortora, en discours comdian,'de ce ((u'il en savait, il me dit qu'il ne désirait pas s'ouvrir audit Mortora , (|u'il essaierait néanmoins de le renoonlrer et de le porter sur ce sujet. Il me vint trouver hier et me dit de n'avoir pu tiré!' atuniïie assurance de lui de ce qii'élait devenu ledit Grane, qu'il ne l'eu avait pas voulu presser davantage,

(pie la longueur avait ruiné cette alFaire de Final, «t de n'avoir été satisfiïUd'aucune dépense par le duc de Savoie, envers lequel il avait une alTectiion lobt entière

(le le tervir. Je lui ai demanda comme cette pratique i>e pouvait renouer : il la croit facile en a'en allant lui près de Final , où il se promet (le faire venir ledit mnnitionnaire et canonnier, et ronclure l'affaire avec eux, ou me rapporter les obstacles; mais qu'il fallait qu'il les assurât des diligences et de la réœmpense promise en donnant les otages. Qn'il ne dc^irait du duc de Savoie (pie ce cpi'il lui plairait , mojeiinant une compagnie dans ses régiments.

Que de là il irait à la Rorca-Spinola , où il n'y a que deux ou trois hommes et une vieille, n'y ayant qu'un petit guichet ouvert, parce qu'il n'y a point de crainte ; qu'il y peut introduire sans soupçon blé on farines et vin, et qu'avec clix hommes on la peut garder contre tous vivants; et(jue, pour Saravalle, il y.trouvait des difficultés, à cause que le château est gardé des Espagnols. Lais-sant donc à part cette derni(-iv comme n'étant plus à temps, et dont j'avais fait la proposition ('es deux aniïces dernii-res, et de la surprise de Boscoet-Castellayo, je me suis anété au de.ssein de Final , puisque , par les lettres que j'ai i-eçucs de Lv cour, j'apprends que les intention-sdu roi et du due de Savoie sont d'aller attaquer Final par mer et terre, sous le prétexte, qu'il faudra faire valoir en son temps, de délivrer Gênes des iiicomm(xlités qu'elle reçoit en cette conjoncture. Et nous sommes demeurés d'accord qu'il partirait aiquoord'hui pour s'en aller à Noli , où il attendrait cpielcpies jours la conmuKlité de ses confidents, et m'apporterait toute résolution et moyens d'exé(nition s'il y en avait. Je l'ai aver-ti (pi'en cas qu'il y eût des difficultés, il s'informât au moins d'eux

de l'état et le nombre des chefs, soldats, munitions, provisions de la garnison, et s'il est vrai qu'ici Final eût été attaqué par mer, ceux de la ville eussent retiré leurs personnes dans le château ; et qu'après cela il pourra introduire dans la Rocca-Spinola , selon (qu'il en sera averti de moi , ce qui sera nécessaire pour entretenir le peu de garnison qu'il y a dit falloir pour la garder. Mais il s'est excusé de faire aucun voyage à ses dépens , en sorte que lui ayant fait espérer que j'aurais bientôt les ordres nécessaires, je lui ai témoigné que volontiers je lui donnerais du mien huit pistoles pour faire ce voyage et m'apporter les résolutions du fait ou du failli dans mercredi prochain. Je puis être trompé de lui ,

Digitized by Google

■ mais il sera malaisé que je ne le connaisse, lui ayant dit qu'il faudra qu'aussitôt après il s'en aille et que l'armée navale trouvera M. de Bordeaux; pour quoi faire je lui donnerai le moyen par felouque expresse , et le frère du sieur Bertolotto, à qui je dépêche de venir ici , entre cy et mardi ou que je lui enseignerai. Mon secrétaire y pourra t'en retourner avec lui vers M. de Bordeaux, ayant estimé nécessaire d'essayer de retirer le dernier mot de ce qu'on peut espérer pour la surprise de Final à peu de frais; et si ledit Semin se dispose prêt, comme il promet, d'aller à l'armée navale, on aura loisir de reconnaître s'il agit franchement , s'il peut réussir, ou d'en tirer raison. Mais je supplie M. de Bordeaux ou M. d'Émery d'envoyer ici quelqu'un pour fournir aux frais ou envoyer ordonner pour toucher ici de l'argent subvenir à toutes ces allées et venues, dont je rendrai compte, afin que cela ne demeure accablé faute d'argent, qui en a déjà été la suite; après quoi l'on recevra les otages avant que passer à plus grandes dépenses ni s'engager à aucune exécution , sans cela étant néces-

saire de donner grandes espérances poitr en faciliter la réussite. J'attendrai donc ce qu'il me sera ordonné pour cela , tie pouvant avancer rien davanUige du mien.

LETTRE DE M. DE S.4BRAN A H. l'akchbvêqub de boxobacx.

.MoasiEim ,

Je vous écrivis hier au long et en chiffres par un homme que celui que vous m'avez envoyé dépécha ici , lui se trouvant en étal de ne s'oser faire voir , ce qui n'est pas pour faire réussir une gratide affaire. Je crois que celle-ci sera plus tôt à vous que celle qu'il a , avec laquelle vous recevrez utt mémoire bien ample de tout ce qui se peut espérer et que j'ai pu faire sur le sujet de la vôtre dit '22. J'y ajouterai que les ennemis, environ quatre ou cinq mille hommes, et moins de deux mille misérables chevaux s'en sont retournés en grande hâte pour, à ce (jue l'on dit, assiéger Centio, forteresse dépendant de Millesimo, fief impérial de M. le comte de Millesimo, que son altesse possède, et aussi

pour être en état de secourir Final , que le prince de Monaco avait écrit que notre année navale allait assiéger, ou Monaco; mais un gentilhomme génois , qui se fait bien savant de l'état de noti-e armée et forces par mer et terre, a dit que nos galères tiennent toujoiu'S à Marseille faute d'argent, et que nous manquons d'hommes , mais non pas de mariniers, que l'on fait servir de soldats. Le sieur Morel vous dira les nouvelles de Rome. Et attendant vos commandements , je demeure éternellement, monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur ,

Sabran.

Dr Génei ce 6 «jplemkrc 1637.

P. S, ^fonsicur . je vous écrivis hier en rhiflre <|U*il fallait veiller un patron nommé 1 bornas Galiella , qui , pour aller plus silremeiit eu Espagne avec déj>éches importiutes , s'esl promis un passe|H>rt de moi ou du marquis de Kagnasco. Une felouque de députés d'Espagne est venue seule de Rareclunc ici sans péril.

Je vous envoie eelle que m'a écrit l'ami que vous savez, auquel vous pourrez écrire et mettre h l'amigo; mais il désirerait être près de vous ; il vaut mieux qu'il demeure ailleurs et serve pour mériter; si Lieu qu'il serait à propos de l'entretenir d'espérances à l'avenir.

M. le fine d'iialiin, sentant tout le seour.s qu'il pourrait tirer d une divisioti de l'armée navale , qui , débarquant les troupes de la marine, opérerait une utile diversion sur la côte, envoya un courrier à M. de Bordeaux pour lui demander son concours.

LETTRE DE M. D'HALUIN

A M. l'archevêque DE BORDEAUX.

A Rézirrs, ec 8 septembre 1637.

Monsieur ,

Puistjue vous avez' pris possession de chasser les ennemis des îles , maintenant que l'on en a fait une de Lencate, je vous demande doublemetit secours, et par cette raison-là , par celle du service du roi; et par l'honneur que vous m'avez fait de me promettre part en votre amitié, il semble que vous êtes obligé à me le donner. J'ai envoyé un

LETTRE DE M. D'HALUIN. — SEPT. 1637. 480

courrier vous le demander sitôt que j'ai vu que les ennemis
 s'altacliaient à Leucate ; maintenant (qu'ils commencent à la ser-
 rer et qu'ils leurs galères sont prêtes à tirer , je vous supplie très-
 humblement que je sache par le retour de mondit courrier ce que
 j'en puis espérer. Je prévois qu'il n'y a que vous qui puissiez se-
 courir Leucate, car la circonvallation, c'est-à-dire la tête qu'ils re-
 tranchent, qui est la seule qu'ils ont à défendre, le reste étant tout
 entouré de la pleine mer et des étangs, . sera j'aiM doute en état
 de n'être pas forcée; mais du côté de la mer ils n'ont rien fait,
 parce qu'ils savent que nous n'avons pas de quoi prendre nos
 avantages de ce côté-là. Que si avec trois mille ou quatre mille
 hommes vous deviez de ce côté, et que nous donnassions
 au retranchement de l'autre, à mesure que vous appui'ocheriez
 desdits retranchements par le devant, nous donnerions par-devant,
 et ainsi nous les forcerions ; sans doute leur cavalerie ne vous
 pourrait incommoder, car ce pays de rochers et de précipices ne
 leur est pas avantageux : ainsi ce serait la plus belle action qu'il se
 puisse faire. Que si vous ne pouviez passer jusqu'à la place , à
 cause de ladite cavalerie , en vous fortifiant sur le bord du (ira-
 ner, nous les tenons enfermés dans leurs retranchements : ils so-
 raient resserrés dans une demi-lieue d'étendue sans aucun
 moyen de passer leur approprit; à cela, il n'est question d'autre
 chose que de diligence. Ils n'ont nulle barque, ni vaisseau, ni ga-
 lère en France; quelques tartanes leur pointent seulement
 des fascines. Leur armée navale est à Majorque, mais je ne sais
 s'ils n'ont point quelques escadrons de galères à Roses ou Collioure ;
 de cela , je n'en puis répondre , car depuis ces derniers temps
 nous Français ne vont en Catalogne ni en Espagne, à peine en
 puis-je faire passer en Roussillon.

Pour les canons ipi'il vous a plu m'envoyer , comme nous n'avons point de boulets de ce calibre, nous ne nous en pouvons servir; et d'ailleurs Roiicemic, qui est têtue comme un Ane rouge et attaché à sa charge exti'ordinairement , dit qu'il quittera tout si on lui donne des orticiers avec quelle condition cpie ce soit de lui obéir ou autrement ; si bien que je ne crois ps (jue ju\$([u'à ce que vous soyez ici, l'on se puisse servir ni du commissaire ni des pièces. Il faudrait qu'il vous plût faire apporter des boulets du calibre des bâtardes. J'al mandé au

' Cl

n>i l'assurance qu'il vous avait plu meillonner et promettre, et jeti'aurai Jamais de satisfaction si parfaite que si j'étais assez heureux pour vous témoif;ner que vous obligez un homme très-reconnaissant à être toute sa vie,

.Monsieur, votre très-humJilc et très-obéissant serviteur,
d'Hali'ix.

Je vous envoie un brouillon de Leucate afin que vous voyiez la situation du lenaiiii tpïi l'environne, qui est maintenant tout-ii-fait isolé par un petit canal naturel tpïi était desséché, qu'ils ont exeusé pour y faire entrer l'étang. Ils travaillent avec quatre mille hommes outre les soldats , de sorte <(ue quelque diligence que je fasse, sans doute que sans diversion.....

M. de Hordeau.v ti'ayaait pu aller secourir M. le duc d'Haluin à la tête d'une divi.sion de galères, i". parce q'ue M. du Pont de Courlay, leur géticral, refusa démettre ces bâtiments sous les ordres du prélat ; a®, parce (pie M. d'Harcourt ne voulut j>as lui confier de troupes de débarquement , s'excusant sur le secours

(pi'il devait porter à M. de Savoie pour l'entreprise de Final, M. de Bordeaux écrit les deux dépêches suivantes à M. le cardinal de Richelieu et à M. de Noyers, afin d'expliquer au cardinal les différentes circonstances, et le prévenir qu'il allait partir pour Leucate avec (quelque) tartanes, et y faire de son mieux jusqu'au service du roi.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A H. LE CARDINAL DE RICHELIEU.

Monsieur,

Le 7 septembre 1637.

N'ayant pas été plus heureux en la proposition que j'ai faite de seconder M. d'Haluin et Leucate pour le voyage d'Alger, d'où nous

LETTRE DE M. L'ARCH. DE BORD. — SEPT. 1637. 491 M-
rions de retour il y a un jour-temps, je m'en vais* trouver ledit M. d'Haluin pour tâcher de suppléer, par tartanes et bateaux, au défaut des «aïseaux et galères.

Je rends compte, par le même, à M. de Noyers de tout, et attendrai les commandements de votre éminence, par M. d'Haluin, jusqu'à la fin du mois, jusqu'à quel temps le sieur Guérappin m'a assuré que M. de Savoie ne pouvait rien entreprendre, ne sachant encore s'il le pourra faire, M. d'Haluin ne lui ayant pu donner les nouvelles onnées et ses lettres de cherté ayant été protestées; et lors vos vaisseaux seront à la fin de leurs vivres, les fonds (partout) envoyés ne se pouvant recevoir de mois en mois, et, par conséquent, obligent les vaisseaux à rentrer tous les mois dans les ports pour faire nouveau pain, qui est non seulement rendre l'armée inutile, mais la perdre, parce que les

matelots sont si ennuyés qu'ils se jettent à la nage |Ksur se sauver
ilès qu'ils approchent des ports. Et un mot, monseigneur, si
votre éminence me penuet de lui dire'la vérité, je lui dirai ipi'elle
ne doit pas faire grand état de son année, après le mois de sep-
tembre , et nul de ses vaisseaux , s'ils hivernent en ce pays, à
cause du ver*. Si j'avais en riionneur d'être deux heures aupix-s
de votre éminenix; , je lui aurais |)eul-être lait voir ce (|u'on lui
déjpiisc. Puisque je ne suis pas asser. heureux , et que je n'ai pas
le pouvoir de la servir avec ses vaisseaux et galères, je m'en vais
tâcher de ma personne et de ma petite industrie à lui témoigner
ma |>assion à son service jusqnes vers la lin de ce mois : datis
quelque tem|w , je me rendrai ici pour avoir l'iKiiineur d'y rece-
voir vos commandements, si je n'en suis plus tôt honoré.

.l'ai fait voir à M. Guérapin les blés embarqurà par le sieur Lu-
guet aux îles de Marseille, cinquante milliers de poudie en maga-
sin, des boulets à proportion, et qitatontc canons de Ixitterie ou
de munies sur alliïts de terre, et six qui y seront à la lin de cette
semaine, avec tmis les chariots et engins iïéi-essaïes pour mon-
ter les pièces au sommet des montagnes ; l'armée hors des jxtrls
et gianile olaïü.ssanre

' 1^ cai rne raiMeaux n'Mait p«A ah)r« donblér en aiirrr.

m LIVRE II. _ CHAP. V.

à exécuter tous commnndcmeïiU. Il y a dix-*ept jours que j'ai
envoyé un courrier à M. d'Ëmery pour lui faire savoir ce que je
mande à votre éminence, et il n'est pas encore de retour.

Votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur,

. Sourdis, archevé<|ue de Bordeaux.

D« Maneille, ce 7 »q>trinkre tSl;. à mitii.

LETTRE DE M. L'ARCIIEVÈQUE DE BORDEAUX

A M. DK NOYEKS, DISANT QUE QUELQUES OKPRES QU'IL
4IT FAITES AUX PETITS VAISSEAUX, IL n'en A PU AVOIR
POUR ALLER SECOURIR LS LANGUEDOC; QU'IL Y VA AVEC
DBS TARTANES ET BATEAUX POUR Y PAIRE LE MIEUX qu'il
POURRA POUR LE SECOURS DE LEUCATE.

A Mftneilk , It 7 •cpteabrt iS37i à niüi

Moksikor,

*Vous aurez vu , par la dépêche de votre courrier, les ellbrts
que j'ai faits près M. le comte d'Marooourt et M. le général des ga-
lères, pour qu'ils voulussent mettre aux lies de Marseille les pe-
tits vaisseaux et brdiots propres pour secourir M. d'Haluin, s'il
était attaqué, et les galères; ollrant, pour lesdites galères, de four-
nir pain, vin , viande et argent pour les matelots pour en armer
six, attendant qu'il lui vienne de l'argent ; mais je n'ai su obtenir
ni l'un ni l'autre : M. d'Harcourt s'excusant sur ce qu'il avait à
exécuter les desseins de M. de Savoie, et M. le général des galères
sur ce <|u'il désirait (|ue je misse entre les mains de son trésorier
de l'argent clair, et tpie , selon le fonds que j'y mettrais, il ordon-
nerait des galères ; ce que je ne pus exécuter pour deux raisons :
la première, parce que je n'avais pas tout l'argent, et (pie la mai-
son du sieur Luquet me prêtait le biscuit, du vin, chairs et pois-
sons pour faire cet armement de six galères ;

La seconde raison, c'est que je craignais tpie, mettant l'argent
entre les mains du trésorier en la disposition dudit sieur général ,

il ne fit comme de celui de Marseille, cpïi est à dire payer d'autres dettes et me donner une galère ou deux.

De sorte (|ue me trouvant sans galères et vaisseaux, et voyant

hy_("tfnojp

LETTRE DE M. L'ARCH. DE BORD. — SEPT. 1637. 493 M
Guérapin qui vient de Languedoc, qui dit ne saToir, M. d'Ha~
luin ayant refuaé de donner les troupes que désirait M. de Savoie,
à cause de la nécessité, si on peut espérer faire quelque chose ou
non, et que tout au plus tôt ce ne pourrait être qu'à la lin du mois
, n'ayant pas même voulu assurer Luqnet du paiement des hlés et
poudres que j'avais retirés par votre ordre pour leur dessein, je
me suis résolu d'aller faire ùii tour près M. d'Haluin, pour voir si
je ne pourrais point , avec tartanes et bateaux , faire partie de ce
que les galères et petits vaisseaux devraient avoir déjà lait. Si
vous n'approuvez mon dessein , au premier commandement cpie
vous me ferez, je me rendrai oti vous m'ordoi- «lercz. Mais vous
sous souviendrez qu'il y a long-temps que je vous ai mandé (|ue
j'étais fort inutile ici , d'autant (|ue lu jalousie ne peut permettre
à ceux à qui vous avez donné la disposition des vaisseaux et ga-
lères de me laisser agir, et quelque raison inconnue les empêche,
eux , de vouloir rien faire.

Je sais bien qu'on vous mandera que la côte de Languedoc est
si furieuse qu'on ne sait en approcher sans danger de périr, que
jamais les galères de France n'y otit été ; mais je sais bien aussi
que les grandes actions ne se font point sans de grands hasards ,
que les ennemis y vont bien pour entreprendre sur nous, et que
nous n'osons y aller pour nous défendre; en un mol, quand j'offre

d'y aller, et mettre ma petite personne dans le hasard de leurs galères, je ne petise pas leur faire tort.

Enfin, pour éviter toute jalousie, je dis et mande à ces messieurs qui commandent ce qu'il fallait qu'ils fissent, s'il leur plaisait; que s'il ne leur plaisait faire, qu'ils me laissent faire. J'ai fait de même {ymr le voyage d'Alger, et j'ai aussi peu réussi à l'un qu'à l'autre, et crois en ma conscience que plus vous m'y laisserez et plus vous gâterez vos affaires, les esprits étant à un point que je ne puis agir ni parler, que je ne cause jalousie; ce qui me fait tenir ici caché depuis quelque temps que je donne à ma santé, me voyant inutile ailleurs.

Pour ce qui est de l'armée navale, je crains qu'à la fin de ce mois elle ne se dissipe. Il y a long-temps que je le vous ai mandé; car le fonds que l'on a envoyé de 50,000 fr. par mois n'est pas capable de la faire

LtVRE H. — CH AP. V.

.%ubsi«ter, quand inême on le paierait à jour nommé, d'autant qu'auparavant que cela soit converti en biscuit et chaira sal^, le mois sera expire. Cela pourrait servir, en quelque sorte, pour des vaisseaux qu'on veut qui ne bougent du port; mais pour une amii^e qui est n^eessitée de revenir tous les mois au port pour quérir sa subsistance, cela ne se voit jamais. \$i vous me pouviez dotnier le temps de vous aller entretenir huit jours, j'estime que je vous dt^trompeiais de plusieurs choses sur lesquelles je vois que vous faites des tondements certains; vous en pouvez faire sur mon obéissance et sur ma passion h vous servir, vous protestant qu'il n'y a homme au monde qui vous honore plus véritablement tpie moi: c'est, »• .W.U11

Monsieur, * '■

Votre très-humble serviteur.

Les lettres suivantes, de MM. de Sabrait, de Guérapiti et d'JM-
nery à M. de bordeaux sont relatives au coup de main sur Final,
auquel il faut rcioioier.

A M. L'ABCHEVBOTÉ DE BORUEAIX.

Mossiecr ,

Depuis ce <pe je me suis donne l'hoiincar de vous écrire par la
voie du frèrt_ ' du cavalier qui était près de vous , je vous ai en-
voyé plus au long en chiffre tout ce qui s'est passé cette année par
ici snr le sujet des pratieptes pour Final , et ce que j'aurais
concerté présentement avec ce capitaine Semin, duquel, à vous
dire vrai, je ne promets rjue de l'artifice; mais au moins j'en dé-
convriiai le net et empêcherai qu'on ne s'attende plus à tontes les
propositions de tant de gens; et si je puis je l'obligerai d'aller vers
M. de Bordeaux, où il conférera avec Bertoletto, afin que M. de
Bordeaux voie plus clair.

Les Espagnols ont jeté dans Final sept compagnies d'Alle-
mands et ' Espagnols on ^lapolilains, à ce que l'on m'écrit de Sa-
vone, et à l'arrivée

(le MM. les ducs de Savoie et de Crécjui , ils ont fui de nuit le
dimaiiclie vers Alexandrie. A ous aviez connu <|ue l'avis cjue
vous porta mon pidton que j'attends était fort véritable, puiscpie
les (pdères ennciuiies, à ce qu'un m'écrit , sont parties de Monaco
le 5 ou 6 pour escorter audelà de la Provence celle qui porte don
Melchiur Borgia. Elles ont bien peur de rencontrer lesncStres,
mais je vois qu'elles tiennent toujours à cpielque cliose. J'ai de-

mandé à ce porteur piéton de Marseille pourquoi il n'avait pas reçu un commandement pour Gènes, puisqu'il m'est bien venu avertir ai je voulais , et il m'a dit que ceux qui l'avaient dépêché, et m'a nommé un homme de Marseille, lui ont défendu d'avertir personne de son dép.vrt. Il y a ici un genlilliouime génois nommé Favarchier, <jul est venu bien informé de Languedoc , de Provence et de l'étatde uotie armt'c navale, et a ditque nous ne mam-pions pas de mariniers, mais de soldatesque, et que les galères demeuraient faute d'argent. Tons les piétons qui viennent sans lettre des ministres devraient bien être empêcht's de passer de Marseille à Antibes sans prendre lettre d'.vucun de vous autres messieurs cpïi commandée en mer ou terre, et priiûpalement le prince de Monaco et ces messieurs .ayant tant d'espions par-delà.

Ce cardinal Saint-Sixte <[ue les Espagnols voidaient faire pape est mort et est allé préparer les logis à deux (Ordinaux qui sont bien malades en Espagne. Le pape a dit (|u'il fallait bien qu'il partit puiscpï'il s'était embarqué. L'on croit que sa sainteté attend révénement de la maladie de oes deux cardinaux avant que d'entendre à une promotion, alin de contenter les princes. Votre, etc.

Sabran.

II ncptembre iCS^.

LETTRE DE M. D'É.MERA

A ■. L'ARCHIEVè<}UE DE BORDEAUX.

Mo.xsiedb ,

L'on a trouvé la difficulté de ne pouvoir approcher les vaisseaux du lieu proposé si eiaentieile que n'ayant pu trouver d'ex-

pédients pour

LIMIE II. — CHAP. V.

la lever capables d'empêcher que les galères ennemies ne pussent en un temps calme jeter dans la place les secours nécessaires, que cette raison et les autres dont vous informera le sieur Guérapiu , ont fait résoudre M. le duc de Savoie à ne plus penser à ce dessein ni d'attendre plus long-temps à employer l'armée d'Italie à d'autres effets, pomme pas laisser consommer les troupes inutilement. J'ai tous les regrets du monde que ce rencontre m'ôte l'espérance que j'avais de servir avec vous le roi en ce dessein ; j'espèi-e, pour ma satisfaction , ({u'il arrivera quelque autre occasion de le faire, qui me sera toujours bien agréable si elle me donne le moyen de vous assurer que je suis , Monsieur ,

Votre très-bumble serviteur,

d'Émery.

A Turiu, ce t6 srpicmhrr i63^.

LETTRE DE M. GUÉRAPIN.

A M. I.'ARCnEVÜQUE DE BORDEAUX.

Moisseig.neur ,

Toutes choses étaient disposées en Italie poim l'exécution du dessein que vous savez : M. de Savoie avait fait avancer les troupes du roi dans les lagunes à une journée de Final, sous prétexte de couvrir cette frontière et de faire tête aux ennemis qui étaient dans l'Alexandrie. M. d'Émery avait établi des magasins de blé et de munitions de guerre à Mondovi pour la subsistance

du siège. Les lettres de change pour les dépenses nécessaires étaient acceptées et l'on n'attendait que les troupes du Languedoc et Dauphiné destinées pour cette exécution de l'armée navale, avec les galères pour la favoriser et empêcher le secours par mer. Mais son altesse ayant appris que les troupes de Languedoc étaient arrêtées, que celles de Dauphiné avaient passé, que les galères ne pouvaient être en état qu'à la fin de ce mois, qu'en ce même temps les victuailles des vaisseaux finissaient, et que quelque diligence que l'on pût apporter pour la contremander, il fallait au moins douze ou quinze jours de temps pour cela, et autant pour se rendre au lieu des-

LETTRE DE M. GUÉRAPIN. — SEPT

tin<?, ce qui con»ommerait une grande partie du mois d'octobre. Que vous m'aviez proposé l'impossibilité de leurs vaisseaux et galères à la plage de Final, et le dessein de les partager en Vaye et rHed'Alfregue pour être au-dessus et au-dessous du vent sur les passages du levant et du ponant, même de descendre à terre avec mille hommes et vous fortifier sur les deux pointes. Toutes ces difficultés considérées, particulièrement celle de la saison trop avancée pour les sièges, des nouvelles fortifications de la place faites par les ennemis et du renfort de la garnison jusques à deux mille hommes, sur les avis qu'ils eurent, il y a un mois, que l'armée navale avait ordre d'aller exécuter un dessein en la côte d'Italie projeté par M. de Savoie, lesquelles précautions ne laissent aucune espérance de succès en cette entreprise, j'ai dû, pour réussir par la diligence, le secret et la surprise, son altesse a résolu de former d'autres desseins pour l'armée d'Italie et

de vous donner avis de cette résolution , afin de ne plus consommer le temps qui reste inutilement, et que de votre part, monseigneur, vous employiez l'aimée navale à ce que vous jugerez de plus important et utile pour la personne du roi ; ce qui est d'autant plus favorable à prissent que les galères ennemies ont débaiqué à Final toute leur soldatesque, se sont retirées à Livourne aussi désarmées, que vos vaisseaux peuvent tenir la mer en cette saison, et vous pourrez renforcer vos escadrons de six compagnies d'Urfé, qui sont à Toulon, lesquelles M. le maréchal de Vitry a eu ordre de faire embarquer pour l'Italie, où l'on n'en a pas besoin à présent, à cause de la nouvelle défaite des ennemis, qui donne l'avantage au roi en ce pays-là: c'en sera toujours un très-grand , si vous me faites l'honneur de me répondre autant que je le suis. Monsieur ,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Guéraffin.

A Aix , le 10 septembre 1631.

Je vous ai cherché par toute la Provence et m'étais rendu en cette ville sur le bruit qui courait que vous y seriez aujourd'hui, mais M. Fourand m'a assuré du contraire, et je me suis servi de l'occasion

de son courrier, qui m'a donné à peine le loisir de vous écrire la présente et de vous envoyer les lettres de M. de Savoie, de M. d'Émery, de M. le comte d'Harcourt et les autres incluses.

Dans la lettre suivante à M. de Bordeaux, M. le chevalier de Guitaud, gouverneur des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, se plaint amèrement de ce que M. le maréchal de Vitry fait

tout au monde, soit en refusant des vivres, soit en encourageant les séditions ou la désertion parmi les soldats qui gardent ces places, pour en affaiblir de telle sorte la garnison, quelle puisse retomber au pouvoir de l'ennemi à sa première attaque.

LETTRE DE M. LE CHEVALIER DE GUITALD

A M l'archevêque de bordeaux, touchant le mauvais traitement
DE LA GARNISON DES TULES PAR M. DE VITRY.

Monsieur ,

De nu 4e Marguerite.

J'ai dilTerc Jusqu'à celte heure de me donuer l'honneur de vous écrire, s'm- b croyance que j'avais que M. de Vitry et MM. les procureurs du pays exécuteraient les ordres du roi pour la subaistaoe de cette garnison, aGu de pouvoir vous en rendre compte très-exact; mais, voyant le peu de cas qu'ils en ont fait, et l'extrême nécessité où nous sommes, je n'ai voulu manquer de vous en donner avis pour me mettre à couvert des inconvénients qui en pourraient arriver.

Mondit sieur de Vitry ayant reçu b lettre et ordres du roi sur ce sujet pour les faire exécuter, nous en a donné tout-à-fait de contraires aux intentions de sa majesté, les adressant aux viguiers, qu'il savait bien qu'ils ne sont pas en état d'y pouvoir satisfaire, au lieu de les adresser aux procureurs du pays. On n'a rien épargné pour nous réduire en telle extrémité que de nous faire aban-

donner la place faute de subsistance , au temps que les galères ennemies étaient à Morgues ; et

LETTRE DE M. DE GLITAUD. — SEPT

pour rairaiblissemieit d'icelle, Il donne de l'argent aux soldats qui se sauTenl de ces lies, à la n.igc, comme j'ai appris par des officiers de cette garnison, auxquels cela a été rapporte par les habitants du village nommé Vidauban, qui est à deux lieues de la demeure de mondit sieur de Vitry.

Je TOUS supplie très-humblement, monsieur, d'avoir égard à notre misère et aux mauvais traitements que iiotis recevons de mondit sieur de V'itry, qui n'a autre envie tpie de me perdre et de voir ces places entre les mainsdes ennemis: ce qui n'arrivera pas tant que j'aurai de vie.

La nécessité m'a contraint d'ouvrir les magasins du roi et me servir des fonds destinés aux fortifications de cette place pour subvenir à l'entretien de cette garnison, n'ayant autre recours pom- y pourvoir et empêcher le dépérissement, avec les séditions dont nous étions menacés, ayant fait passer un soldat par les armes pour en avoir voulu former une nouvelle. Par là, vous jugerez, monsieur, en quelle extrémité nous sommes, et que ce serait penire te respect que l'on doit à un maréchal de France, s'il était pemiis de titre que c'est le plus méchant homme du monde, je le dirais de M. de Vitry.

La copie de la lettre ipie je lui ai écrite vous confirmera le soin avec lequel j'ai agi auprès de lui pour obtenir la dernière subsis-

tance. Que si ces désordres continuent, il m'est impossible de lépondre de la conservation de ces places. Les soldats s'exposent à la mer pour sortir de cette misère, aimant mieux courir le ristpie de se tioyer que de se voir nus comme la main et réduits à mourir de faim; vous pouvant assurer, monsieur, qu'il s'en est déjà noyé plus de vingt : ce que je n'aurais pas l'cirrontcrie de vous mander si cela n'était la pure vérité; et tiens pour infailible que si dans tpiinze jours ou trois semaines pour le plus tard on ne leur donne de quoi s'habiller, ils mourront tous.

Quatit aux officiers, ils ne sont guère mieux cpt'eux : les capitaines n'ayant que trente-deux sous par jour, les lieutenants vingt-un et les enseignes seize, et cela du crédit de mes amis, cl en un lieu où l'on ne trouve que ce que l'on apporte d'un jour à l'autre.

J'ai fait la levée de ma coinpignic avec autant d'avantage tpt'on ne

500 LmiE II. — CH AP. V.

.saurait espérer pour le service du roi, nonobstant le mauvais quartier que mondit sieur de Vitry m'a donné pour ce sujet, éloigné de vingtcinq lieues de ces lies, et où il n'y a que huit ou dix maisons inhabitées, desquelles je ne puis me servir, ayant été contraint de le faire dans la Provence en divers endroits, mais ce n'a pas été sans me coûter beaucoup d'argent.

Je me sens extrêmement obligé, monsieur, à l'honneur qu'il vous a plu me faire de m'envoyer la commission pour le gouvernement de Saiiit-Ilonorat, dont je vous rends grâces très-humbles, et n'oublierai rien pour m'en pouvoir acc|uilter dignement. Il serait très-nécessaire de faire exécuter le dessein de M.

de Noyers, touchant la démolition des fortifications de la place, et n'y laisser que la tour avec une demilune à la porte, puisqu'elle en vaudrait beaucoup mieux, et qu'il n'y faudrait pas tant de gens pour la garder, outre qu'on épargnerait beaucoup, et les îles n'en seraient pas moins assurées.

Ceux du régiment des Îles font leur recrue pour mettre les six compagnies en état conforme à l'ordre du roi. Cela étant, je vous supplie très-humblement, monsieur, de m'envoyer l'ordre de ce que je dois faire pour la compagnie de La Tour de Vaillac. Et toute l'espérance que j'ai en l'honneur de votre assistance pour nous tirer de l'extrême nécessité où nous sommes, et des appréhensions où je suis tous les jours de voir encore pis, je me dirai toute ma vie.

Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le chevalier de Guitaud.

IjOS fait* allégués par M. de Guitaud dans la dépêche précédente étaient fondés ou le parurent à M. le cardinal de Richelieu, car il résolut de mettre M. le maréchal de Vitry à la Bastille ; mais, craignant sans doute que ce seigneur hésitât de se rendre à la cour s'il était menacé de ce châtiment, M. de Noyers lui écrivit la lettre suivante pour l'engager à venir à Paris, sous le prétexte de lui ménager un accommodement avec M. de Bordeaux.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. LE MARÉCHAL DE VITRY.

De Rucl. « 15 septembre 1635.

Monsieur,

Il y a trop long-temps que les dillFérends d'entre vous et M. de Bordeaux dorent : le roi et son dminence les veulent accommoder ; et , comme tous verrez par la dépêche du roi ci-jointe , sa majesté premi le temps auquel il y a moins à craindre en Provence pour vous donner le loisir de faire ici un voyage de quelques jours, et terminer ces malentendus, qui, sans doute, vous ôtent beaucoup de moyens de bien faite, et lelardenl en toute façon le service du roi. Je ne vous ferai donc celle-ci plus longue, puisque bientôt j'aurai moyen de vous assurer de bouche que je suis, ■

Monsieur, votre très-humble et très-aiPectiouDé serviteur,

Db Rovbbs.

Cet ordre du roi était joint à la lettre de M. de Noyers.

Mon cousin, voyant que les ennemis sont maintenant attaches en Languedoc, et que, par ce moyeu, il n*y a plus d'apparence de rien craindre en Provence pour le reste de cette campagne , j'ai estimé h propos de prendre ce temps pour terminer les dillérends qui sont entre vous et le sieur archevêque de Bordeaux ; et pour cet elfet je vous fais cette dépêche , afin qu'ensuite d'icelle vous vous rendiez au plus tôt prt-s de moi, où ledit sieur archevêque de Bordeaux se trouvera pareillement, aussitôt que l'on aura vu ce que son voyage en Languedoc pourra produire. Avant que de partir, donnez si bon ordre à la sûreté de toutes les places de la province qu'il n'en puisse arriver d'inconvénient pendant votre absence. Cependant, je prie Dieu vous avoir, mon cousin , en sa sainte et digne garde.

Écrit i FonlAÎDcblesu . le iS tciilembre 1637.

Signé LOUIS.

Plus bas SuBLET.

t M. (le Vîirv.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Moxsiecr ,

V'ous apprendrez, par la lettre du roi , la ■ ('solution que sa majeslt' a prise de faire cesser les diflerends qui sont entre vous et M. le raarécli.'il de Yitry en les acronunodant lui-même. Sa majesté mande à cette lin ledit sieur marchai, et vous le suivrez de près, après que vous aurez rendu à M. le duc d'Haluin les as-sistances (pie r<x;casion présente requiert. Ce ne sera pas toute-fois sans en recevoir un nouvel ordre, sa majesté ne d(^>irant pas (pie vous vous mettiez en chemin avant que, sur les nouvelles que vous lui manderez de Tétat des ennemis, elle vous aura fait savoir ses inleitiioiis. Cependant, J'ai à voqs dire, comme votre .serviteur, (pic son éminence ne trouve pas bon que vous abandonniez les soins de l'armée navale , qui , par ce rencontre, pourrait beaucoup souffrir. Je vous prie donc d'y veiller, et charger M. Lequeux, en votre absence , d'exécuter ce (pie vous lui commanderez pour la conservation de l'armée ; autrement, je prévois que tout périra , et (pie , quoi que vous puissiez dire, vous en recevrez de grands reproches, et . vous en sei'cz marri saut doute. Je sois de tout mon coeur.

Monsieur,

Votre très-humble et tiès-airectionné serviteur.

De Novers.

Df Roel, cc <y ftepleRihre

A U. L'aRCHEVÊÇUK de bordeaux.

Mous, l'archevêqne de Rordeaux, désirant prendre connaissance particulière de ce qui s'est passé entre vous cl mon cousin le maré- ('hal de Vitry, je vous fais cc mol pour vous dire que je lui ai mandé de me venir trouver, et (pie, dans cpiehpie temps, je vous donnerai le même oidre, quand j'aurai su ce que votre passage en Languedoc

LETTRE DU ROI. — SEPTEMBRE

.iiu-ii produit. Cependant, je ne pois que je ne vous témoigne le gré que je TOUS en sais, et que je désire que vous coatiiuiez à ne rien oublier de ce que vous pourrez pour assister mon cousin le duc d'Haluin à s'opposer aux desseins des ennemis et les chasser de son gouvernement : c'est le sujet de cette lettre, à laquelle je n'ajouterai rien que pour prier Dieu qu'il vous ait, mons. l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte et digne garde.

LOUIS

SuBLET.

Errit A FootaiovKle.ni , U i8 lepiembr* 1637.

LETTRE DE M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

A M. i.'AaCBBVKQtr. DE BORDEAUX, POUR ALLER EX LAKCUBDOC CONTRE l'entrée DES ESPAGNOLS.

Monsieur,

J'ai été très-aise de voir par votre lettre du 7 de ce mo» la résolution que vous avez prise d'aller assister M. d'Haluin dans l'occasion présente de reutr<"C des ennemis dans son gouvernement, sachiait bien que votre présence ne servira pas peu à échaulFer tout le monde il faire son devoir en ce rencontre. Le roi envoie Maillola , lieutenant de mes gardes, pour M. d'Haluin, à même fin. Vous lui pouvez dire qu'il le peut employer à toutes choses à ipioi il le jugera propre en cette occurrence.

On a envoyé l'ordre à M. le comte d'Harcourt de vous envoyer tout autant de petits vaisseaux et de brûlots de l'armée navale qu'il en pourra aller dans les côtes de Languedoc , et que vous jugerez en avoir besoin, comme aussi à M. du Pont de Courlay les six galères que vous aviez demandées, ne doutant point qu'avec cela et les barques et Lirtanes que vous avez amenées avec vous , vous n'incommodiez exti'êmement les Espagnols et dans leurs desseins du Languedoc et dans leurs ports. Vous êtes si prudent et si aimé qu'il serait inutile de voua rien mander de particulier sur tout ce que vous pouvez uïre, étant assuré que vous n'entreprendrez rien que fort à propos. Sur cette confiance, je ne vous

504 'livre U. — CHAP. V.

ferai cette lettre plus longue cpie pour tous assurer que je suis et serai

toujours sans changement, autant que vous le pouvez désirer,

Monsipur,

Votre très-alTectioBiié comme frère à vous rendre service ,

Le Cardinal de Richelieu.

De Conflaoi, ce <8 •eplenbre lâl;. ^

Je viens de recevoir une dépêche de M. le général des galères par laquelle il me mande qu'il n'y a pas un port assuré dans toute la côte du Languedoc pour les galères , ainsi que tous les pilotes l'ont certifié et signé , et que néanmoins il envoyait M. de Baillebaud sur les lieux poi- en savoir plus particulièrement la vérité de votre présence , et cependant qu'il fera préparer les galères pour s'acheminer en languedoc, si c'est chose nécessaire et possible.

Les Espagnols ayant encore en leur possession les ouvrages avanees qu'ils avaient construits pour le sie'ge , on donna l'ordre suivant jK)ur les en déloger.

Du 28 •cplembre 1637, au camp de Leucatr.

DISTRIBUTION DES TROUPES. — SEPT

Il faut faire de la fascine à cha<|ue régiment;

il faut di.stribuer à chaque régiment quarante pioches et tpia-
rante pelles , plus dix échelles; .

Chacun desdits régiments foumiia des hommes pour porter ce que dessus, conduits par des officiers pour leur atmmanderà l'exécution; outre et par-dessus , trois cents qui seront commandés pour l'attaque, sous-divisés en deux troupes de cent cinquante chacune qui donneront les premiers , soutenus par deux autres ti'oupes de cinquante chacune , et lesdites quatre troupes

soutenues par une de cent, et le tout soutenu par le coi-ps du ré-
giment , lesquels seront soutenus par le sm'plus de l'armée, sui-
rant l'ordre ci-dessus, ensemble de toute la cavalerie, pour être
prêt a donner lors(|ue le passage et ouverture sera fait.

Après la balaille de Lrurair , le rot , par une lettre écrite à
Sainl-Maiir, le i a octobre 1637, crée M. le duc dllalnin maréchal
de France.

Solon CO qu'il avait mande à M. le cardinal de Richelieu, M.
de Uordeaux arriva à Reziars le 10 du mois de septembre, avec le
pilote Rt^l; niais celui-ci ayant décide que ni galères, ni vais-
seaux, ni tartanes ne pouvaient mouiller dans le port d'Agde sans
les plus grands dangers, oti se contenta de cette assertion, et on
renonça au projet de faire aucune diversion par mer. M. de Bor-
deaux a.ssista néanmoins à toutes les ojiérations du siège de Len-
rato, dont il envoya la relation suivante k M. de Richelieu. G: pré-
lat n'était d'ailleurs pas resté inactif lors de cette affaire, par deux
fois ralliant des troupes qui lâchaient pied , au port de Saint-Ân-
nez, il les avait ramenées à la charge.

DE I.* I.EVÊE DU SIÈGE DE LEUCATE FAIT PAR LES ESPAGNOLS

L«ucaï«i la «p|>taatUre i€3;.

La situation de Leucate est telle qu'il semble que la nature l'ait
faite pour un objet rontiniiel de l'ambition des Espagnols , dtant
une montagne enviioniife de la mer la pins grande part, <|ui
forme deux petits ports où les vaisseaux de port ordinaii-e et la

galère trouvent grand abri et fort bon mouillage. L'autre partie est environnée d'un étang d'eau salée , qui porte de grands bateaux , séparé de la mer par une plage d'environ cinq ou six centas pas de large qui tient par un bout à ladite montagne, dont la pente s'adoucit extrêmement, et de l'autre à un fort nommé Saint-Ange que les Espagnols ont à demi-licue de là dans leurs tentes. La moindre partie de cette montagne qui regarde la France est de si difficile accès qu'il semble que la nature a voulu ajouter à sa roideur cinq éminences ou promontoires, à distances égales, pour y former cinq bastions, ou pour mieux dire cinq forts que le duc de Cardonne a voulu faire aussi bons que ceux de Perpignan. Toute cette fortification faite et achevée en trente-deux jours de travail , quatre à cinq mille pionniers et douze à quatorze mille soldats y ont travaillé avec telle violence et tel soin que ceux qui voient maintenant ces travaux estiment qu'ils étaient plutôt désignés pour un établissement que pour un retranchement de camp.

La forteresse qui est au-dessus est environnée de travaux si parfaits qu'il est facile à juger que le meilleur homme de guerre d'Espagne y a travaillé. Les batteries, au nombre de six , où il y avait seize pièces de canon et quatre mortiers , étaient si bien faites et si bien fournies que l'on peut assurer que ce dessein était formé depuis plusieurs années. Les magasins et parcs de l'artillerie si abondants en tout ce que l'on peut souhaiter, non-seulement pour ce dessein mais pour conquérir toute

' Cette pièce a été imprimée, mais elle est de tout tellement rare qu'on a cru «l'eroi» la revendre ici , comme on compléme de* «l'ucumeats preccucats.

' • Dtggtt?«l h

RELATION. _ SEPTEMBRE 1637. r.07

la France , si l'aridité d'Espagne peut aller jusques à ce point de présomption , qu'il est facile à juger que non-seulement le Roussillon , Perpignan , Barcelone et toute la Catalogne ont fait leurs eliors , mais aussi toute l'Espagne. Le. choix des gens de guerre , qui étaient an nombre de douze à quatorze mille hommes de pied et de dix-huit renis à deux mille ches-aux, entre lestpiels le régiment du comte-duc, de trois mille hommes choisis et armés de même, tenait un des premiers rangs, fait bien voir que cette entreprise était le dernier effort d'Espagne et d'où ils espéraient le recourrement de leur honneur , que la perte des Iles et leur reins de combattre M. le duc de Savoie, la perte de tant de places et de telle conséquence en Flandre et la Franche-Comté, Alsace et Allemagne, avaient bien ébranlé. Enfin ce desseinsi bien conçu, conduit avec tant d'adresse et de dépense , exécuté avec tant d'adresse et de soins qu'ils ont envoyé quérir au bout du monde le meilleur capitaine <pi'ils eussent, a éclaté le 20 d'août et a été conduit avec telle anienr Que si la fidélité, lecleur et l'expérience de M. du Barry, gouverneur, ne s'yétaient rencontrés, on pourrait facilement croire qu'ils seraient venus à bout de leur dessein. L'enr première attatpie a été l'offre de cinquinte mille écus et six mille de pension au gouverneur. Leur seconde, la surprise des cimj batteries et la troisième une attaque générale à la fausse-braie, où les rondaches et les ai-mes espagnoles dcmeei-rèrcutentrc les mains du sieur de leomon, capitaine an n'^giment de Languedoc, duquel la fidélité, le coeur et le soin ne se peuvent assez louer, ayant porté en cette place une plaie ouverte au bras «pi'il av ait eu rompu à la prise des Iles. Ils ont continué leur travail sans gramie interruption ni alarmes querelles (pie l'affection que M. de Saint-Annea, fils du gouverneur, donnait

par divers espions qu'il envoyait et divers efforts qu'il faisait pour entrer et faire entrer de ses amis dans cette place. Cependant M. le duc d'Haluin, gouverneur de la province, assemblait les forces du roi qui s'y rencontraient de diverses recrues ou nouveaux régiments (qui s'y faisaient et qui ne pouvaient pas monter plus haut de quatre mille hommes et deux cents chevaux ; et aussi (car toute la province il conviait tous les corps, communautés et personnes de noblesse et ses amis particulièrement, de le venir assister en ces rencontres; ce qui a été

fait avec tant de soin, de cœur et de promptitude par toute la province, et le parlement, de qui la fidélité et rareté sont racontées en celle occasion, que le « 26 du mois » de septembre il s'est rendu à Sigean sept mille hommes » de pied et quelque cinq cents chevaux , que le sieur lit marcher, sous la conduite de M. d'Alengoul, maître des camps et armées de sa majesté , droit à une petite plaine où il y avait de l'eau pour la commodité de l'armée, entre le col de la Grède, celui de Saint-Jean et la montagne. Le 27, trois à quatre mille hommes » et trois à quatre cents chevaux arrivèrent encore, avec lesquels M. le duc d'Aluini alla joindre son avant-garde, à laquelle ayant donné ordre de marcher, dès le matin tout se mit en bataille sur le dehors du canal, d'où on commençait à marcher droit aux ennemis, non pour les combattre, mais pour avoir lieu, à la faveur duquelques escarmouches , de reconnaître les tranchées et fortifications des ennemis*. Et comme le principal dessein, fondé sur la connaissance qu'on avait des ennemis de la montagne avant qu'elle fût fortifiée, portait à attaquer sur la main droite du côté de l'étang, tous ceux qui firent cette reconnaissance demeurèrent extrêmement surpris de la hauteur des fossés , de la hauteur des remparts des deux divers forts, forts et pilliés, qui al-

laient cinquante pas dans l'eau, et de la quantité d'artillerie qui fut tirée de tous ces retranchements, dans lesquels toute la cavalerie des ennemis était retirée sans que (quoique l'un pût faire) on les pût obliger à sortir; ce qui fit réaoudre à remettre au lendemain et à reconnaître encore une fois avec tous ceux qui commandaient les corps, afin que, si on prenait résolution d'attaquer, ils fussent mieux informés de l'état du lieu où ils devaient donner. Cette seconde reconnaissance fit mieux voir la quantité d'artillerie des ennemis, le nombre de leurs hommes, tous les parapets étant bordés et de distance en distance des bataillons et des escadrons de cavalerie qui soutenaient ceux qui gardaient ce retranchement. La pluie, la nuit et le mauvais temps empêchèrent que dès le soir on ne pût prendre résolution, de sorte que chacun étant retiré à son quartier songeait à ce qui serait plus utile au service du roi, durant que toute la noblesse et toute la soldatesque étaient en impatience de témoigner au roi leur fidélité et leur affection.

RELATION. — SEPTEMBRE

El que le général était en de grands désespoirs à cause des difficultés qui se rencontraient à son dessein. Les uns pensaient à aller dans le Roussillon pour repentir le duc de Cardonne et Perpignan de leur témérité, les autres à asservir le reste de la Provence, faisant une tête à la vue de Leucate quand même elle aurait été prise, les autres aux divers moyens de l'attaque de cette armée cachée dans ces grandes fortifications qui faisaient paraître l'allure presque impossible à tout le monde. Durant ce temps, M. d'Argencourt ayant formé quel que dessein d'attaquer sur la

main gauche, l'alla oomniini(|uer à M. de Varenues, lieutenant-général de cette armée, lesquels allant trouver leur général ,. furent reçus comme porteurs de la meilleure nouvelle qui pût arriver. A l'instant le conseil fut assemblé, l'alVaire résolue, le commandement donné, les fascines, échelles, pontons, pics et pelles distribués; la joie commença à praitre en toute l'armée cl l'espérance de pouvoir témoigner, en la plus dillicile action qu'on pouvait entreprendre , l'excès de leur fidélité et de leur courage. La résolution fut prise de faire ciuu| attaques, dont celle du pont, qui était la main droite, fut donnée au sienr de Saiut-.Annex avec son régiment, soutenu descommunesde Nais. bonne , de Béziers el du diocèse de Castres , de la compgnie des volontaires commandée pr le sieur de Lairan et d'une de moiis<|uelairea.ii cheval, de Toulouse, commandée pr le sieur de Bourgios, trésorier de France audit Toidouse; à la main gauche, près la mer, vers un p>rl nommé la Frniiquine, le régiment de Languedoc donna , soutenu pr le sieur de Jonqiiicres, de Montbrun, et le baron de Mirepix avec cfaa<-un un corp d'infanterie qu'ils avaient amené , qui étaient soutenus pr M. le marquis d' Ambre , lieutenant de roi en Languedoc , avec une troup de ses amis prticuliers, au nombre de cent cimpiante gentilshommes qu'il avait amenés, soutenus pr le sieur de Mirecourt, guidon des gendarmes de M. le comte de Cramail , c|ui avait amené ciupianle maîtres de sa compgnie.

A la main droite du régiment de Languedoc donna le sieur de Saint- André à la tête de son régiment, soutenu pr les communes de Mîmes eteellesdcla ville de Castres, soutenues pr la compgnie des gendaimes de M. le duc d'Haluin, commaiuléc pr le comte de Bioulé; après quoi

UATIE II. — CH AP. V. marchait le sieur de Clermont-Se.saac à la Ic'le de cinquante à soixante {gentilshommes de qualité, volontaires , soutenus par le sieur de Thëlliisson.

A la main droite de Saint-André, donna le régiment de Castelan , soutenu par un bataillon des communes de Montpellier et un de celles de Carcassonne, soutenus par le comte d'Aubijoux, qui commandait la Cornette-Blanche avec cent gentilshommes, après lesquels marchaient le marquis de Mirepoix avec cpeltpie cinquante de ses amis , messieurs de Cerdagne avec même nombre de leurs parents et amis, et après M. de Mcaulëon avec même nombre de ses amis.

A la main droite de Castelan, donna le régiment de Vitry, à la tête dutpiel était le sieur de Clermont-Vertillac , maréchal-de-camp d'un régiment et six officiers de La Tour qui étaient venus faire des recrues, dont trois furent tués et les antres blessés ; lequel régiment était soutenu d'un corps d'infanterie commandé par le sieur de Villandis, et celui-ci par un aulie commamié par le sieur de Rossel, soutenu par les ganics de M. d'Haluin, commandés par lesieur Dandoiiville, etuneantie compagnie de mousquetaires à cheval de Toulouse , commandée par le sieur de Catcl, soutenue par la compagnie des cheveau-légers du sieur de Boissac, à la tête de laquelle était M. le duc d'Haluin , laquelle était soutenue par M. de Sainte-Croix, à la tête de sa compagtiie ; après quoi marchaient le sieur de Saussan et le sieur de Saumeuse avec deux autres de quartiers-mâîtres.

Sur la main droite de tous ces corps, il en fut laissé un de réserve des communautés de Lodève , de Gaii{pe et une escouade soutenue par le sieur d'Espondei lia n avec une compagnie de cinquante mâîtres.

Cet ordre étant donné, l'arrivée de la nuit commençant par son obscurité à empêcher que dix-huit ou vingt pièces d'artillerie ne rompiissent leurs bataillons et escadrons avant qu'on pût venir aux mains et que l'état des troupes ne fût connu aux ennemis, de peur que l'alàibesse ne leur eût fait prendre coeur, le signal de quatre coups de canon donné, les cinq attaques commencèrent : celle de la main droite , faite par M. de Saint-Anner., fut repoussée; ayant été blessé d'un coup de mousquet à la tête, de huit coups de pique et d'épée, son lieu-

RELATION. — SEPTEMBRE

tenant colonel tué et quelques autres officiers , tous ces corps d'infanterie lâchaient le pied aussi avait-on bien cru que cette attaque servirait plutôt de diversion que de voie pour emporter le retranchement. Les quatre autres attaques, conduites de sorte que les quatre régiments qui faisaient tête ne se contentaient pas de faire passage à la cavalerie et de déloger à coups de pique et d'épée les ennemis de leurs reliachements , mais les poussaient jusque à ce qu'ils eussent trouvé les divers bataillons et escadrons qui les soutenaient. Lorsque la cavalerie arrivant, le combat fut opiniâtre de part et d'autre, l'espace de deux heures, à la clarté de la lune, qui semblait avoir une lueur extraordinaire pour favoriser la justice de la cause du roi.

Toute la cavalerie ennemie fut défaite par la nôtre et la plupart de l'infanterie, à la réserve d'un bataillon du régiment du Comte-Duc, à la tête du grand fort, lequel ne se contentant pas d'être intimé et chassé de bande en bande par les escadrons de

Boissac et Sainte-Croix, à la tête desquels était M. d'Haluin, iis 'se raillèi'ent huit ou dix fois k la faveur de leur fort, et M. d'Ilaluin l'allia tout autant de fois sa cavalerie pour les défaire. De sorte que cinq heures durant la victoire fut indécise , tantôt l'infanterie des ennemis se retirant rompue par notre cavalerie, tantôt notre infanterie ployant, et partie de la cavalerie poussée pur le feu d'un bataillon renaissant k toute heure à la faveur de son fort : de sorte qu'il faisait croire que c'tail plutôt toute l'infanterie ennemie en divers bataillons qu'un seul corps , l'obscurité de la nuit ne permcttanl lors qu'on pût facilement découvrir les objets , la ({uantité des morts cl des chevaux qui remplissaient le ehamp de bataille nepei'meltaient plus qu'on pilt presque se mettre en bataille, joint que la lassitude que cinq heures d'un combat continuél avaient causée de part et d'autre lit (|ue chacun se remit k prendre haleine en attente du jour, où l'on espérait vider ce dill'érend.

Durant cesilence, tpielqueparticulier de l'armée se souvint (p'i'il y avait quatre bataillons d'infanterie et deux escadrons de cavalerie, lesquels, n'ayant pu entrera l'attaque du sieur de Saint-Annez, étaient inutiles; il les alla c|uerir et les amena au champ de bataille si heureusement que ceux qui croyaient et craignaient que tout fût perdu de la part du roi, k

512 LIVRE IL — CIIAP. V.

cause (lu grand silence qu'on voyait et du feu qui paraissait du fort des ennemis , ayant repris un nouveau crcur par la venue de c:cs troupes fralclies aux(|iuelles ils se raillaient, (|ui lit éclater un bruit <{ui passa jiis()iicsaux ennenvis, <|ue 4,000 hommes et 400 chevaux frais étaient arrivés. Chacun se rcmiten ordre, les bataillons sc formèrent, et l'obscurité de la nuit par le coudier de

la lune ne permettant pas qu'on pOt rien entiepreiidre, fit qu'on atteiuait le jour avec grande impatience , au<piel irmyM on vit le reste des ennerais suivant la campgne couverte de corps morts des ennemis et des chevaux, l'étang tout couvert de gens ({ui se sauvaient et qui se noyaient, et les diverses batteries pleines de canons dont les reli'anchements étaient encombrés. M. d'Ilaluin marcha droit au camp de cavalerie avec sa cavalerie, •li il ne fut trouvé (jue la vaisselle d'argent du généal ennemi dans sa tente, et, auprès, celle des deux ' auties chefs, et l'argent de l'armée, qui fut bientôt escorté; les tninchoes vides et pix'-tes pour l'attaque ainsi que les parcs de l'artillerie, tout ce (pii était enfin des munitions d(s ennemis en si bon ordre qu'il est facile à juger (ju'ils n'ont pas eu grand temps à se troubler; trente-deux piè(*de fonte, (piatie mortiers, trois cents (piintaux de poudie, ciu| ou six cents de plomb, sept ou huit cents de mèches, cim| ou six mille IniideLs, autant d'outils pour la tcire, ccnl chariots attelés de mulets et lueufs, et une pixxligieu.se provision de chevaux, blindes, et divers bois, témoignant bien (|ue leur audace leur faisait penser à de plus grands desseins que leurs forces ne pouvaient entreprendre. J'oubliais à dire dix drapeaux et deux cornettes de cavalerie, (pii sont les seuls (|u'ils arboraient.

lai perte qu'ont faite les ennemis ne .sc peut savoir, paixÆ ipe la mer et l'ctang en cachent la plies grande part; et la peur étera pour le moins l'envie à un autre de ne plus porter les armes , et à tous de songer jamais à la Franc». Mais l'on trouve dans l'armée pour le moins deux ou trais mille soldats vêtus à l'espagnole, et plus de six mille cpïi ont maintenant double armure.

De vouloir dire le nom de ceux (pii se sont signalés en ces rencontres, impossible, car l'armée n'étant composée cpïe de sei-

gneurs et gentilshommes particuliers et des gens de coeur de la province, il faudrait presque autant de chapitres qu'il y a eu d'hommes ; mais l'on ne peut

RELATiqji. — SEPTEMBRE 1637. 513

«p» P<m nedie'que M. lèduc ijlljuin y «,f«îVte' soldat, 3e capitaine et le^ndral avec tadt'dé enéw*, tant d^ condiiite et si ^hinde hardiesse, qu'dii peti*. dire avec' idSritè 'ne sTI n'a supf-Bssd »n pë« en cette seule action , il Ta bien imité. '

. M: le marquis de Vai%nes, lieutenant-général de l'armée, y a travaillé avec tant de jugement dans la résolution , desprudence dans la conduite et de coeur dana l'exécution, qu'il a (ait voir à tout le monde que l'extrémité de la flialadie en laquelle il est n'a rien diminué de sa valeur connue de si longue main.

M. d'Argencourt , maréchal-de-camp, auquel seul le dessein deoette attaque est dd , dans l'opinion que chacun avait de son impossibilité à cause de la grandeur des retranchements, de la quantité d'artillerie et du nombre d'homiques de pied et à cheval qui excédait oeluiT^des attaquantsÿ n'a'paa moins témoigné de coeur que de conduite en l'ex^ cution qu'il U fait du jugement en la proposition.

Toute l'infanterie a fait des merveilles à gagner les retranchements et toute la cavalerie à rompre celle des ennemis et les bataillons formés qui soutenaient les letranchements.

Mais il fout avouer que M. de Boissac y a fait des merveilles. MM. de Sainte-Croix et d'Escoulé ont eu chacun deux chevaux tués sons eux; les sieurs de Lastronque et Èspondellan y ont rallié

leur année tout autant de fois que les ennemis ont paru et les ont chargés de même.

M. le marquis d' Ambre, blessé de trois coups de mousrpet qui lui ont percé le bras de part en part, est retourné trois fois au combat avec ses blessures.

Le s'ieur de Clermont , lieutenant des gardes de monseigneur le cardinal duc de Richelieu, a fait tout ce qu'un soldat déterminé et un sage capitaine pouvait, ayant été en pourpoint cheval avec l'infanterie gagner lesretranchements, et à toutes les charges qu'a folles la cavalerie.

Le sieur de Menneville, capitaine de cheveu-légers, ayant laissé sa compagnie en l'armée de Guienne , est venu en volontaire chercher la guerre en celle-ci , où il a montré en pourpoint qu'il était soldat et capiloiiiie.

Le sieur de Clermont-Vertillac, mestre de camp d'un régiment en I. ■ 65

garnison. en Provence, a reçp, à la tête des eiffants pelons, un même coup que celui qu'il a eu à la prise des Iles fiait-Honorat et Sainte- Marguerite, et le sieur comte de Clermont y a donné aussi , avec 'ses amis, de signalés témoignages de sa vaictu'. '*

MM. de la Guette, capitaine an régiment dé Normandie, Ihi-bosque, au régiment de Languedoc, et Dnrepaii'e, lieutenant en la citadelle de Montpellier, aide-de-eamp, y ont fait leur charge avec grand cœur et honneur; et le sieur de Bouiv:, qui a été premier capitaine au régiment de Picardie, a rendu des services incroyables, tant dans le combat que dans la reprise de la Palme et Roquefort, que les ennemis tenaient.

Le comte d'Aubijoux, qui commandait la Cornette-Rlanche', s'est signalé, et M. de Clermont-Sessac , qui commandait un antre escadron de noblesse. M. le marcfuis de Mirepoix, par. un témoignage de la valeur héréditaire dans sa famille, y a rendu sa mémoire à jamais recommandable' par une glorieuse mort. Les sieurs de Soiiiit-Aiulré et Aiihibal , bâtard de Montmorency, y ont extrêmement servi, ainsi (juc M. <le Montbrun, tpti œemmaiKlait le régiment de gens djirmcs .à Ct>rbie, et de Clermont, tous deux blessés, ont fait tout ce qu'on |)cut désiior d'un homme de bien et de valeur. Les sieurs de la l'rinic et de Paulo-Granval, avec leurs amis, ont gloricuscineiit combaltu , ayant été blessés de mousquetades, dont le premier est depuis «iécéilé.' Une ititinité d'autres dont les noms me sont inctinmis, on <|ie la mémoire ne me l'eprésente pas maintenant, ont fait tout ce qui était nécessaire pour une action si extraordinaire, en laquelle le sieur de SainuAndré, mestre-de-camp, blessé de coups de piques et d'épées, a fait tout ce que le cœur, l'esprit et la connaissance au métier peuvent suggérer à un homme de sa naissance.

M. l'archevêque de Narbonne a servi avec soins incroyables, tant en la résolution qu'en la conduite de cette entreprise, et tous messieurs les prélats de la province ont contribué leurs soins et leurs biens pour faire diverses levées, et leurs suffrages pour l'imposition de ciupiaute mille écus pour chasser les ennemis, entre lesquels M. l'évêque d'Alby, qui a amené cinquante gentils-hommes à ce combat, a toujours agi très-puissammeiU et utilement auprès de M. le duc d'Hahiin , sou

KEL^TlÜNi «^ SEPTEMBRE 1637. 515

cooi» germain, pour meUrea^m d «leuçiH^ n^ ayaiit non plus ép^giic sa personne que sop biem j^ èr^ ssion avart, pour le

se^{ice} du roi Ini avant fait «MljUier WMÜtin» p|Ur S|^tmuver, (||ans tmites les recoiinàiasAices qut^ aonlrlattes de la place y et même dans 1er retrançiements des ennemis jm plus fort du ootnbat pour f servir^e roi, 7 assister son parent^ et pour secourir leable^^s spiritueilement et corporellement. ' ' • ' .

MM. Miron et Dnprë, intendants de la justice, l'un ^tant à Narbonne pour diligenter les nëcessit(5s et l'autre à l'armée pour y maintenir la justice et la police, ont témoigné leur alFection aux extrêmes soins qu'ils ont pris à faire fournir l'année de tout ce qu'elle avait besoin.

En un mot, cette armée pour conquérir la France, à laquelle tous les elTorts d'Espagne sont employés durant qu'ils se laissent battre par tous les coins du monde, a été taillée en pièces par un oombat acharné, dans scs propres retranchements parfaits, par un gouverneur d'une province particulière assisté de volontaires et des communes, excepté deux troupes de cavalerie, et sans autre assistance que les seules forces de la province.

M. de Sabrait annonce à M. de Bordeaux la mort de M. le due de Mantoue, et le changement apporté par cet événement dans les affaires d'Italie. On voit par une pbr.a.se soulignée, de M. de Sabran, qu'il {icensait que l'occasion serait peut-être favorable pour s'emparer de quelques-nnes des places fortes de cette principauté, dont madame la duchesse de Mantoue restait régëтите.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. DE SABRAN

■ A M. L'axCHEVÉQÜE de BOBDEAOX. *

M. le duc de Mantoue est mort le 22, après vingt-

un jours de maladie; trois jours après c[ue les lièvres l'ayant. quitté, ou le tenait hors de péril, il a été sui'pris d'un catarrhe, ému d'une médecine qu'il avait reçue. La priucesse, qui est de vingt-sept ans, mère

d'un fils .petites du duc , de sept à huit ans , et d'une fille de neuf k dix'ans, d'un esprit généreux et délicat. Aussitôt fut dépéché le sieur Constantia.au roi, à son éminence et à messieurs les ministres, jour et nuit, l'adressant à moi, et me témoignant sa résignation h la volonté de si^ajesté, et faisant tenir la mort seciète et les portes fermées de Manloue jusqu'à ce que le temps qu'il lui fallait pour arriver fût passé; tlont je le fis incontinent partir par la Provence le 24, et m'a écrit le 26. L'Espagnol ne manquera pas de se réveiller ; mais les intérêts de son fils et le désir qu'il avait toujours de gouverner, lui conseillèrent de le. faire sûrement et de donner voile selon le vent. Le prince de la Miratidole est mort et a laissé cuire les mains de sa belle-fille et de sa fille la tutelle du petit-fils et de la place sous la protection de Modène. V ailà bien de bonnes places emftienouiUées. Je vous baise très-humblement les mains, et, sans réserve, je reste,

Monsieur, vobe lrè»4umble et obéitsaut serviteur,

___SauAX.

i)e I** octobre 16)7.

Dans cette dépêche, M. le cardinal de Richelieu approuve les projets de M. de Bordeaux au sujet da passage de douze vaisseaux en ponant.

Mo.vsiEua , ,

M. le marquis de Sourdis m'ayant fait entendre que vous lui avez écrit qu'après que les douze vaisseaux destinés pour Alger auront fait l'elfet pour lequel on les y envoie, on pourra les faire lepasser dans le ponant sans les exposer à aucun péril , quoique la saison soit fort avancée. Je vous fais ce mot pour vous dire que si cela est, je le trouve fort bon , et vous envoie l'ordre nécessaire à cet effet. Mais si vous jugez qu'il, y ait le moindre danger du monde pour lesdits vaisseaux, je ne désire pas qu'on les hasarde, aimant mieux attendre au printemps à les Ciire repasser que de leur faire courir le moindre péril. Vous êtes sage et avisé , c'est pourquoi je m'en rapporte entièrement à votre jugement et à cehti de ceux qui sont sur les vais-

Digifeed

DÉPÊCHE BE M. DE BORDEAUX. — OCT

seaux qui connaissent les mers et les passages. Assurez-vous de la continuation de mon afléction, et que je suis, •

Monsieur , ^

Votre très-affectionné comme frère à vous leiidie service , Le Cardinal de PicRELiEU.

Dans cette lettre, le roi félicite M. de Bordeaux sur les services qu'il a rendus pendant le siège de I.eucate. ,

A M. L'ASCUEVÊgUE DF. BOSDEAliX.

D« 4» l« it octobre i63j.

Mons, l'archevêque de Bordeaux, j'avais -appris avant l'arrivée du sieur de Mayolas près de moi, comme vous vous étiez porté diligemment en Languedoc sur le premier avis qui vous avait été donné que les ennemis s'avançaient vers Leucate, étant allé reconnaître les moyens de secourir la place par mer, et j'avais eu l'ajustement particulière de l'assistance et* promptitude que vous aviez fait paraître en cela pour mon service; mais J'en ai reçu une beaucoup plus grande, apprenant par ledit sieur de Mayolas comme vous avez assisté mondit cousin le duc d'Halluin de vos bons avis , et de tout ce qui a dépendu de vous dans l'occasion de l'attaque de l'armée des Espagnols qui assiégeait Leucate, et -dans la bataille que mondit cousin leur a donnée,, où ils ont été entièrement défaits après un sanglant combat, et ainsi la place de Leucate glorieusement délivrée; ayant même su comme , dans la chaleur de l'action, vous avez rallié un corps considérable de troupes de cavalerie et d'infanterie, et l'avez mené mondit cousin si à propos, qu'il lui a utilement servi pour assurer la victoire ; de quoi j'ai bien voulu vous témoigner par cette lettre , que je vous sais tout le gré que méritent les services que vous m'avez rendus en cette importante et considérable occasion, et vous assurer qu'en toutes celles' qui s'offriront de le reconnaître je vous donnerai de très-bon cœur tous les effets que vous

518 LIVRE U. — CHAP. V. •

pouvez attendre, (le ma divine volonté. Et sur ce, je prie Dieu
vous»

avoir, mons. l'archevêque de Bordeaux , en sa sainte et digne
garde.

LOUIS

Sdblet.

M. le comte d'Harcourt ayant été' rap]elé après le combat de Leucate, M. de Noyers annonce cette circonstance à M. de Bordeaux, et lui donne ordre, de la part du roi, de faire repasser douze vais<aux en |>onant, pour mettre les côtes du nord et de l'ouest de la France à l'abri de toute insulte.

LE'PTRE DE M. DE NOYERS

< H. L'AaCHBviQUE DE BUBDEAUX.

Mossiei'b ,

De Rurl, 1* >4

J'envoie ordre à M. le comte d'Harœurt de s'en revenir par delà , le roi n'ayant pas estimé qu'il y fût plus nécessaire après le désarmement des vaisseaux ; ce sera maintenant à vous seul à prendre le soin de la mer et de l'armée navale, et faire en sorte que l'on emploie si utilement le temps au radoub des navires et vaisseaux , que quand la saison de mettre en mer sera venue vous ne soyez t'etardé par le défaut des choses nécessaires.

L'intention de son éminence est que, suivant la volonté du roi, les douze vaisseaux (qui doivent être allés en Alger repassent le Détroit avec le plusde matelots ponantins cpie faire se pourra, afin de pouvoir utilement servir en nos mers de deçà, les joignant à huit autiés vaisseaux que son éminence fait état d'y ai-mer au renouveau , jugeant bien que les ennemis s'imaginant que toutes l(is forces de nos mers sont engagées en levant , n'y raanrpieront pas d'armer puissamment en ponant, où ils nous croient entièrement désarmés et sans force de mer. V'ous en verrez le même par

les dépêches de son éminence et de M. de Loynes, secrétaire de la marine.

LETTRE DE M. DE NOYERS. — OCT. 1637. 619

Le roi a fort approuvé l'état que vous m'avez écrit : « I » Quant à pour le
liomhre et la soliaistaneft àea'gen* Ÿe gnerre , en-ftoiaWat ; maia
cotnmr je mande à M. de Chaitapi^y de le faire si pductuelU-
pieiiL exçrtiter que le marçcial de Vitry n'ait pas sujet de dire
que i'pb lait force Iwlies propositions et qu'oli n'en exécute an-
cune , car le roi m'a bien su dire qu'il fonderait ses relations pour
la'frovence là-dessus , , et qu'il ferait état, pour la difficultédes
côtes des-sturs' de leTant. des trois miUe hommes qu'on promet
ptqir la campagne, siT'accasion le requiert je tous prie derechef,
monsieur, de ronloii^ appoiter vos soins à ce que le nombre
d'hommes porté par l'état soit effectif , et que M. le comte de
Castres, auquel j'en écris en l'absence de M. de Vitry, ait la
connaissance de cette affaire que le service du roi et sa charge 're-
quièrent. Je ne vous réponds pas par oe^i-ordiiii^ipir le sujet de
la lettre que j'ai envoyée à M. de Champigny jMÿ^ant le ohiUre ;
ce sera par le prochain , Dieu aidant. Je vous prie d'ifoier àpdjonrs
pour recommandé le cher H. Lequeux , et de croire ^nd j^mis,

* Monsieur , •

Votre très-humble et très-obéissant servitem-)-' *

i De Novâias.

M. Je maréchal de Schomberg annonce à M. de Bordeaux qu'il
a reçu l'ordre du roi de rejoindre M. le priiice de Coudé.

LETTRE ffe M. D'HA^IN

AM. L'AaéHBVtQUB DE aÔaDEAUX.' ' ■

^ Moaiiaita,

Si je trouvaia autant d'occasions de vous servir comme de v.ons écrire, j'aurais avec raison de quoi me saliafiire pleinement sàna vous'êtrej^ impatient ; mais puisque tous les désirs que j'en ai ne servent qu'à me rendre plus malheureux de ne les pouvoir exécuter, recevez, s'il vous plaît, rimportunitérjie mes lettres comme une marqua de la puiwon que j'en ai. Cependant vous trouverez bon que je' vdua faise connaître

]oui' prophète ou du moins pour une personne jc^pafale de faire bien promptement de grandes impressions dans l'esprit de son'éminence, puisqu'il m'a déjà fait l'honneur de me mander qu'en cas que M. de Laralette ne tente pas de (prcer les ennemis dans le frai» de Labour , où ils se sont retranchés , et qu'il refuse ce second commanderaènt qu'il lui en fait, quilil m'ordonne de me tenit' prêt avec trois mille hommes de pied et cimpcents chevaux, pour aller joindre M. le prince et essayer d'ôter dé là ses ennemis. Je cix)is en effet cpie cela n'ortiTerapas, et que mondit sieur le duc de Lavalette obéira, puisqu'il y va de son hon-' neur; mais ce m'en est toujours beaucoup que le roi me piropose pOor cela , et que vous me fassiez celui de me tu-oire, . '|it^

Votre très-humble et très-aOiectionnë serviteur,

ScHeMBESC.

rV 51oftt|icUier, le *7 octobre r63;.

Dans cette lettre, M. de Noyers apprend à M. de Bordeaux que M. le maréchal de Vitry est mis à la Bastille, et que M. le duc d'Haluin est nomme' maréchal de France.

LETTRE DE M. DE NOYERS k H. l'abchsvéque de bobdbàux.

D« RurI , Ir octobre t6S7 .

Mo.vsieib,

Le roi a fait arrêter M. le maréchal de Vitry, et il est à présent dans la Bastille, et en même temps sa majesté a fait M. le duc d'Haluiiii maréchal de France. Dans la différente fin de ces messieurs , l'on peut juger la différence de leurs procédés. Il faut maintenant bien vivre avec M. le comte d'Aletz , auquel le roi a donné le gouvernement de la Provence et de la place de Saint-Tropez, car, en vérité, monsieur, il y va du vôtre que l'on ne vous voie pas mal avec un seigneur de cette condition, dont la vertu, la douceur et la bonté sont connues à tout le monde.

LETTRE DE M. DE ÎSOVXRS. — OCTOBRE 1G

Je mande à M. de Cliampigny d'informer secrètement et prudemment sur le sujet des plaintes que le pays a faites tant île fois du dît raaréelial de Vitrv, et encore du fait des îles et autres chefs dont vous me parlez par votre dernière; et comme il n'est à propos que vous vous mêliez eu puldio de cette information, aussi faut-il que vous assistiez prudemment et accortement leilit sieur de Charapijny dans l'exécution de ce dessein , et que par vos bons avis je puisse cti'c informé de la vérité et parvenir à la connaissance de ce qui s'est pas»ilans la province au préjudice du serviie du roi.

Bientôt vous aurez M. le comte d'Aletz et tes avis de ce qui est à faire dans la côte et dans toutes vos places maritimes , afin que les ennemis ne se puissent de rien prévaloir dans ce changement.

Faites-moi l'honneur de me croire ,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Dp. Novebs.

Le roi annonce à M. de Bordeaux que, voulant châtier M. de Vitry, il l'a fait mettre à la Bastille; qu'il lui retire sa charge de gouverneur de Provence, et qu'il confie ses fonctions à M. le comte d'Aletz. Le roi engage M. de Bordeaux à assister de ses conseils M. le comte de Garces, lieutenant-général de Provence.

LETTRE DU ROI

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Paris, le 30 octobre 1733.

Monsieur l'archevêque de Bordeaux, ayant eu connaissance de la mauvaise conduite du maréchal de Vitry au gouvernement de Provence, j'ai vu que je lui avais donné avec la bonté que chacun sait, je n'ai pu la souffrir, et l'ayant fait arrêter à son arrivée par-ici, j'ai en même temps résolu de lui ôter la charge de gouverneur de Provence, et de la récom-

mander

mander de la personne de mon cousin le comte d'Aletz, que je sais avoir toutes les bonnes qualités pour s'en acquitter dignement, lequel ne pouvant s'acheminer sitôt par-delà, j'ai bien voulu cepen-

dant vous (aire savoir mes rtisolntions sur ce sujet , alin que vous ayez loisir à empêcher que les ennemis ne puissent rien entreprendre sur les places maritimes de celte province , et au surplus vous assistiez par vos bons avis et vos soins, en toutes occasions, le sieur comte de Garces, mon lieutenant-général en la province, de sorte qu'il n'y puisse arriver aucun mouvement préjudiciable à mon service. Et sur ce je prie Dieu vous avoir, monsieur l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte et digne garde.

LOUIS

Su BLET.

LETTRE DE M. D'HALUIN

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Monsieur ,

Je reçois dans votre absence les mêmes témoignages de vos bonnes volontés que quand vous êtes présent en ce pays; aussi pouvez-vous croire qu'en quelque lieu où je puisse être, et en (pelqu'état qu'il plaise au roi me mettre, je serai toujours pour vous tel que vous m'avez engagé , c'est-à-dire votre très-humble serviteur. J'avoue que j'ai tort de faire cette explication, puisque vous pouvez bien juger, par les inGnies obligations que je vous ai, que je ne pourrais pas vouloir dire autre chose, sinon que je vous serai éternellement.

Monsieur,

Votre très-humble et très-afTectonné serviteur,

SCHOMBERC.

De ce t6 novembre 16)7.

Dans cette dépêche, M. de Bordeaux donne de nombreux détails à M. de Noyers sur les abus qui régissent dans le gouver-

LA PART DU ROI

A Chanet , U vt novembr

Monsieur ,

Le bruit continuant de l'approche du cardinal de Savoie pour entrer dan* le Piémont, joint à l'orrire qu'il est nécessaire de mettre en toutes les garnisons de ces dites pour leur établissement à peu près de l'état que je vous en ai envoyé en attendant qtie nous recevions le vôtre précis, m'a obligé de me rendre ici avec messieurs de Champigny, de Mareuil, de Nancre, et autres officiers du pays , pour voir ce que nous aurons à faire pour n'gler les garnisons des ilcs avec un homme de la part du comte de Carces.

Il y a tpielque temps que je vous mandai, ce me semble, comme j'avais dépêché un courrier à madame la duchesse de Savoie poui- lui témoigner la part que tous les serviteurs du roi prennent cii son accident et pour lui oll'rir tout ce qui dépendrait de sa majesté en ces pays ici, et de lui oliér en tout ce epi'elle m'oidoiinerait; et je vous dirai par celle-ci comme madame a agréé ces civilités et témoigné en être fort obligée au roi, auquel elle en écrit. Je m'assure aussi qu'elle me lait l'honneur de me le mander. Le marquis de Bagnasque, auquel j'ai fait les mêmes offres, les a aussi reçues avec grande joie, d'autant que le cardinal

de Savoie est à .Alexandi-ic. Je ne sais si sa majesté et son éminence agréeront mon procédé en ce rencontre , et vous supplie de me le mander.

Le commandeur de Guitaud a fait voir à M. de Champigny comme il était innocent du vol d'eau de Naples et de senteur, dont vous lui

:m LIVKE II. — CIIAP. V.

avez écrit, puistjue c'est un nommé Pontbriant, officier des galères. Ce sont tous jeunes gens qui sont dans ce régiment, et qui font pareils <Iésortlres partout où ils sont; ceux qui sont dans Saitit-IIonorat ayant rompu et volé tous les magasins qui y étaient , dont on a informe il y a long-temps : ce qui nous fait résoudre d'y avoir plutôt une plus faible garnison que de les y laisser davantage, dans les plaintes (ju'on nous en fait tous les jours.

IjCs procureurs du pays paient gaiment au.\ garnisons ce qui est du fonds du régiment de Vitry et de trois auti-cs régiments ; mais comme la dépense est plus grande, et que vous n'avez point encore réglé ce que vous voulez faire des régiments qui augmc-titent' cette dépense, comme les galères, Vaillac, Saint-André, Clermont-Vertillac et autres, j'ai bien peur qu'il y aura de grandes crieries, et cpi'au lieu d'un petit ordre et établissement que nous croyons faire, nous tombions dans le désordre : c'est pourquoi je vous supplie très-humblement d'y mettre la main et île penser de bonne heure à y remétlier poi'u' empêcher le mal qui en (x>urrait ai i ivcr.

Nous nous en retournerons le long de la côte voir en quel état sont toutes les places et l'établissement qu'il y faut faire. On sou-

haiterait bien d'avoir vos ordres pour les v exécuter d'un meme temps.

Je vous envoie une lettre du lieutenant tic l'amirauté d'Agde, en allcndant <jue je vous envoie son procès-verbal, par laquelle vous verrez (jiie le port n'y est pas moins bon que je vous l'ai mandé , et que les étrangers ont plus de connaissance de nos ports que nous-mêmes.

Il se glisse ici de grands abas parmi les troupes : d'autant que les oficiers voient à présent que la paie est bien réglée, ils font passer quantité de passe-volants en leurs compagnies et apportent des lettres et des brevets du roi pour être payés aussi bien présents qu'absents. Si on ne les passe, vous êtes sans régiments et êtes chargés de leurs corps; passcz-les aussi, vous n'avez que des officiers. Si bien que j'estime pour y remtkier qu'il faudrait que vous envoyassiez un ordre ou un mot de lettre du roi, par lequel il défende très-expressément de payer (jue les cfl'ectifs, et actuellement seront ceux qui seront malades ou qui auront été blessés dans le service; et que les compagnies qui ne seraient au-

LETTRE DE M. L'ARCH. DE BORD. — NOV. 1637. 51S dessous de cinquante hommes , les oficiers n'en seront point payés, non plus que de leurs étals , mais que l'on donnera- aux soldats leur paie manuellement en les distribuant aux autres compagnies.

Je vous rendrai compte de tout mon petit voyage quand je serai de retour à Toulon. Et cependant je vous supplie de me croire,

Votre trcs-hiunble serviteur.

De Sourdis.

P. S. \upar»vanl que de partir de Toulon , je Bs tant que je Bs sortir le\$ vatueaux du port et les raettre à la rade pour 1rs Caire passer; mais comme le temps nYlaît propire , ils ne purent faire voile ce jour»ià ; ni»nmotns le leiulentain le temps avant changé , je crois qu'ils sont à la mer, et que par ce cournot vous en serez informé.

LETTRE DE M. DE NOYERS

A M. t'ARCHEVÊQUR DR BORDEAUX.

Monsieur ,

Enlln, vous recevez la nouvelle tant tie^sirée de votre congé et U réM>lution du partage des vaisseaux qui sont en levant, dont son éminence vous écrit d'y en laisser dix-huit avec les vingt g.ilères, cl de faire repasser le reste ès mei's du ponant, où son dessein est de former un puissant armement pour s'opposer aux desseins que les ennemis y pourraient faire à noire préjudice. Vous aurez as.sez de bonté potir laisser avant votre parlement une bonne instruction à M. de Chaiiipigny, pour qu'il puisse continuer k y servir utilement et au contentement de son éminence; et je ne vous en aurai pas moins d'obligation que si tous les biens que vous lui faites découlaient sur mon propre üls. 11 ne faut pas beaucoup parler à un ami qui revient': aussi je coupe en me disant,

Monsiciu',

Votre Irès-Immble et tre*8-airectionné serviteur,

De Novkbs.

De Racl, ce oovrmhrr »63-,

A M. L'ARCHÉVÊQUE DE BORDEAUX.

Mons. l'archevêque de Bordeaux, tous ayant envoyé mes ordres pour faire passer ès mers de ponant une partie des vaisseaux de mon armée navale, j'y ajoute cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez mettre sur ces vaisseaux quarante canons de ceux qui ont été gagnés sur les Espagnols à la reprise de mes îles de Sainte- Marguerite et de Saint-Honoré de Lérins , et que vous donniez ordre à celui qui commandera ces vaisseaux de prendre encore douze canons en Languedoc de ceux qui ont été pris sur les Espagnols à la bataille de Leucate , lesquels je mande à mon cousin le duc d'Haluin de faire délivrer à celui qui aura charge de vous de les recevoir, pour être tous mis où il sera ordonné à l'armée desdits vaisseaux par la suite. Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu vous avoir, mons. l'archevêque de Bordeaux, en sa sainte et digne garde,

LOUIS

.Su BLET.

Enfin il a été décidé que l'on envoie à M. de Bordeaux qu'il a nommé M. le comte d'Aletz gouverneur de Provence.

Le roi annonce à M. de Bordeaux qu'il a nommé M. le comte d'Aletz gouverneur de Provence.

A M. l'archevêque DE BORDEAUX.

Mons. l'archevêque de Bordeaux, je vous ai déjà fait savoir comme le mécontentement que j'ai reçu de la conduite du maréchal de Créquy m'a donné sujet de le déposséder du gouvernement de Provence et que je l'ai rempli de mon cousin le comte d'Aletz, lequel je sais être autant digne de cette charge par sa capacité,

zcle et bonne intention, qu'il l'est par sa naissance et qualité; et comme j'ai cru qu'il était important

LETTRE DU ROI. — NOVEMBRE 1637. 517

de lie pas difliérer de l'ciiToyer m'y servir, je le fais partir présentement de deçà poui- ccUe ün , et je raccoinpa(;ne de celle lettre pour vous lémoii;ier qn'il n'y a rien ipic je désire iLavanU^ que d'être assuré que vous établissiez et entreteniez avec lui une bonne union et corresjiondance en toutes les choses qui legai-deront le bien de mon service et celui de ladite province pendant que vous avez à y demeuiier, sachant <pie de sa part il s'en va entièrement disposé à suivre ce qui est en cela de ma volonté ; et parce que votre ailéction et suflisanM; vous ont fait prendre une connaissance particulière des aliâires delà province, je vous recommande aussi de lui communiquer cordialement toutes les lumières «pie vous en avez , et de lui donner vos bon» avis sur toutes choses «pii y peuvent être à faire pour mon seivicc, aliii qu'il y apporte le bon oivlre conveoabio en tout ce qui dépendra de sa «diarge. Je vous aurai beaucoup de gré de l'assistance «ju'il recevra de vous pour cet effet, laquelle je suis assuré qu'il voua reiidi'a semblable en tout ce «pii sera de son pouvoir , suivant la recomman«lation uèsexpresse que je lui en ai faite, ce «pti m'empécheni «le vous faire celte lettre plu» longue «pic pour prier Dieu vous avoir, mous, l'aiehevéciue de Bordeaux , en sa sainte garde.

LOUIS

SUBLET

fxrit à Ruet 1« ssvsmbre lUl^.

M. le cardinal de Richelieu écrit à M. de Bordeaux, sur une proposition de racheter les soldats espagnols et portugais.

M. de Loynes m'ayant fait entendre «pi'il y a un Juif en Provence qui vous a proposé de retirer les Espagnols et Portugais qui ont été pris en mer et sur les côtes depuis «pic les deux couronnes sont en guerre ouverte, et qui sont maintenant sur les galères du roi, en payant une certaine somme pour leur rançon, et donnant, de plus, d'autres forçats pour mettre en leur place sur lesdites galères, afin «pic les «diourmes ne soient point affaiblies, je voua fais cette lettre pour vous dire que j'approuve cette proposition , et «pie je serai bien aise que vous l'exé-

riitiez , .<i vous la jugez utile. Pour cet elTet , j'écris à mon neveu de faire faire une exacte perquNîtion sur les galères de tous lesdits Eispagnols et Portugais, et qu'il vou-s remette entre les mains ceux qui s'y trouveront et tons autres que vou-s lui demanderez, au cas que vous terminiez cette affaire; mais vous vous souviendrez, s'il vous plaît, qu'il faut auparavant que de donner la liberté aux uns et aux autres, avoir elléctivement l'argent dont vous conviendrez avec ledit Juif pour leur i-ançon (lequel on pourra employer à l'achat d'autres forçats pris, ou par ceux de Gênes ou par ceux de Savone, si on eu a besoin), et, outre cela, que leilit Juif fournisse autant d'hommes pour mettre sur lesdites galères qu'on lui rendra, ou, s'il ne le peut pas à l'heure même, qu'il donne de si bonnes cautions de le faire dans un temps dont vmts tvmviendrez avec lui, qu'il n'y puisse p;is manquer. La créance que j'ai que vous ne manquerez jias de prendre, en cette affaire et eu toutes autres qui regarderont le service du roi, tous les avantages qui vous seront possibles , m'empêchera de vous y

convier davantage, me contentant de vous assurer toujours de la
continuation de mon affection, et (pie je suis véritablement, .f.

Monsieur, ' ' ^

Votre très-affectionné comme frère à vous rendre service.

Le Cardinal de Richelieu.

M. de Bordeaux transmet à M. de Noyers de nouveaux renseignements sur les préparatifs que font les Espagnols dans le port de Naples : quelques uns croient que cet armement est destiné à une tentative sur le comté de Nice. M. de Bordeaux expose aussi son avis relativement à de nouveaux subsides demandés à la Provence par M. le comte de Garces, lieutenant-général de Provence. Il r(duit enfin, par honneur et par convenance de position, de donner de nouvelles preuves à l'appui des griefs reprochés k M. de Vitry.

DÉCEMBRE

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A M. DE ^OYBR».

Monsieur,

Le •) .d^mbre 163^ .

Vous appréciez, par la copie des lettres de ceux <qui commandent à Alger, le dessein qu'ils ont de conclure la paix, aussi bien que par la relation des deux capitaines qui y ont été sept jours, attendant M. de Mantin, dont nous n'avons point de nou-

velles; et si vous nous aviex i-onsulté auparavant , nous vous aurions dit ipi'il est fort bon homme , mais peu capable de commander une Hotte, aussi bien que les vaisseaux cpi'il avait menés peu propres pour ce voyage.

Vous verrez par une lettre de Ligourne, dont l'avis m'a clé conlirme de ÎSaples , de Gênes , et par un de nos vaisseaux revenu de la mer, qu'on fait un armement de Ircntc-six vaisseaux à Naples, sur lescjuels on met sept mille hommes de pied et force outils à remuer terre et casser rochers, et trois vaisseaux cliargés de chaux. Les uns disent cpie c'est pour le comté de Nice , les autres pour la Provence , ce que je vous assuie que je souhaiterais ; car ayant La Tour et Vaillac en bon état, je serais assuré de voir battre trois fois celte année les Espagnols. Je sépare le long de la côte le régiment des galères et celui de La Tour, et tiens tout en état de leur faire voir que je ne dors pas; mais nous ue sommes pas assez heureux pour avoir encore cette occasion de servir.

Je viens présentement de savoir l'arrêt que vous avez donné pour la réunion de la proemution du pays avec le consulat dî's Aix. MM. de Champigny et le premier président me mandent que ces gens-là se rendent indignes de la grAce que le roi leur a faite, n'ayant aucun respect ni d'eux ni de ceux de qui le roi se sert, voulant choisir des gens, sans en communitpier à personne, dont on craint fort le gouvernement. Néanmoins, comme vous n'avez rien mandé de vos volontés ,

r.30 LIMIE II. — ' CHAP. V.

il semble que vous ayez pris vos sûretés avec eux par quelques voies

que MOUS ne connaissons pas encore.

Les spéculatifs croient que l'assemblée qu'a indiquée M. le comte de Garces, contre notre opinion commune, est le sujet de l'élection qu'on veut faire du marquis de Janson et du sieur Duperrier, avocat élocpient et séditieux, alin que, leur faisant accroire qu'on ne veut que leurs libertés et privilèges, ou les oblige ii donner les '20,(M)0 écus que demande M. le comte de Garces; ce qui est d'une périlleuse conséquence , car si les gouverneurs dépendent du pays par présents, outre que tous les jours ils en demanderont de nouveaux , à qnoi ils obligeront les communautés par logements et délogemenU des gens de guerre, c'est tpie le roi ne doit espérer aucun service contre les peuples par les gouverneurs, de peur <pte leurs présents soient retranchés.

Souvenez-vous, s'il vous plait, si vous permettez l'assemblée, d'ordonner qu'on leur demande 100,000 livres pour achever nos fortiCrations, qui sont inutiles sans cela.

Vous apprendrez par M. de Ghampigny les témoins qui se présentent; mais, comme l'argent et la peur sont capables de les faire changer, je crains maintenant seulement de les voir; et puis, pour vous dire le vrai, mon humeur et ma profession m'empécbeni de poursuivre un criminel en l'état qu'il est.

M. de I^avoie, chevalier de Malte, commandant un brigantin , et ayant fait prisonnier le gouverneur de Sassari , fit avec ce dernier un traité par lequel le Sarde s'obligeait, moyennant de grandes récompenses pécuniaires et honorifiques, pour lui et les siens, à abandonner aux troupes du roi toutes les places, villes et bourgs de son gouvernement en Sardaigne. M. de T.avoie envoya aussitôt à M. de Bordeaux le projet de traité, dont suit la teneur.

TRAITÉ

FAIT RNTRE LE SIEUR CBEV₄LIER DE LAVOIR, FRÈRE SERVART DE SAINT-JF.AN DE JÉRUSALEM, ET LE COUVERVEÛR DE SASSARI.

Le chevalier de Lavoie étant allé à la mer avec ùii brigantiii, a trouvé dans une barque i|ui venait d'Espagne , chargée d'étoles dudit lieu, le gouverneur de Sassari ville principale de Sardaigne, iet|uel ayant pris prisonnier, a fait un traité avec lui sans nous le communiquer, qui est :

Que le gouvemeur de Sassari mettra entre les mains du i-oi , toutes fois et qualités il voudra, Larguier, Roze, Savoie ctCastel-An-agonier, qui sont quatre villes dans l'éteamlue de son gouvernement , qui font la moitié de l'ile, et aux conditions qui s'ensuivent,

A savoir : d'obtenir de sa majesté très-chrétienne le même gouvernement qu'il tient du roi d'Espagne pour lui et sa postérité ;

Que le roi lui donne l'ordre de commamleur du Saint-Esprit et à deux de ses frères ;

Que sa majesté lui donne les récompenses des charges suivant les services tpi'il rendra à sadite majesté ;

Que sa majesté fasse ordonner stu- peine de vie, à quehpie pei-sounc que ce soit et de quelque condition qu'ils puissent être, que, dans la conquête du règne, villes, cités, bourgs, villages, châteaux et forteresses, il ne soit fait tort ni déplaisii' aux maisons ni personnes avouées dudit seigneur gouverneur, et que

toutes les maisons marquées du scel de ses armes et d'une croix blanche de Malte soient conservées; et tous les biens des chefs desdites maisons auront mêmes privilèges que les naturels Français. Les armes ont une tête de More avec cinq ou six gouttes de sang à la gorge ;

Que sa majesté délivre les patentes et commissions du sieur gouver-

* Sasutri donne son nom à une petite ri- de Tile Amxuu'ia. Poito-Torre ne peut l'ocevière qui se jette à Porto*Tofrc, sur U par- voir que de petites embarestions. tie du Pfsde nie de Serdaigne, au S. ; Sv-E.

r.32 LIVRE II. — Ciur. V. •

lieur pour lui envoyer premier que d'éclater le (les&elti, affii qu'il en

fasse part à ses amis qui le doivent servir en cette entreprise.

Son ériiiiicncc saura que Larguier est la ville qui domine le port de Porto-Corso, où il n'y a qu'une tour pour la gai^e d'iceini ; il est à une lieue de Larguier. Ladite ville est forte extrêmement et se peut comparer à celle de Monaco, et on croit que Larguier vaut mieux que Cagliari , |x>ur ce qu'il est de plus facile garde, s

Sassari est la ville où est le parlement de toute l'Ile, où ceux de Cagliari même viennent plaider en dernier ressort ; ville fort riche, fort peuplée, sans aucune fortification.

Roze est une ville nullement fortifiée, mais, extrêmement pleine de vins, de blés et de choses dont ils font trafic partiéOlier.

.

Castel-Arragonier est une fort lionne place, etavec un peu de soins on la peut i-endre impren.ahle.

Le gouvernement dudit gouverneur contient la moitié du royaume de Sardaigne, qui consiste en cent soixante btvSrga ou Villes et quatre cités, qui sont Sassari, Larguiei', Roze, Castel-Airagonier et Lonsqnadour.

M. de Rordeaux envoya l'instruction anivante k M. de Lavoie en l'engageant à donner tous ses stÜas h cette négociation.

INSTRUCTKMT XU SIEUR DE LAVOIE

POUR t'EX^UTION DU TKAITR PAR 1X1 CONMEKCK AVEC LB SIEUR MARCUS DE LERME , GOUVERNEUR DE SASSARI.

D« MAncille, le 5 d^oonbre

Premiéiement.

Le sieur de Lavoie s'en ira, conformément à la résolution prise avec le sieur marquis , droit à Laisenaire, y mouillera l'ancre, cl tirera un coup de canon sans balle pour servir de signal de son an-ivée.

Et lorsque ledit sieur marquis viendra ou qti'il enverra vers lui , il lui fera voir le brevet du roi portant assurance de toutes les grâces

Digitizeertr/

INSTRUCTION. — DÉCEMBRE

fjue ledit sieur marquis avait demaiidte, et l'assurera, en outre, de 4,000 dens de pension pour l'un de ses frères en France, et de .50,000 écus, une fois payés, audit sieur marquis aussitôt après l'exécution des choses par lui promises, avec le double des appointements annuels tpi'il reçoit du roi d'Espafpie ; cl ce, afin de lui donner mieux moyen de soutenir les dépenses nécessaires pom-. l'ionneur el autorité de sa charge.

Ledit sieur de Lavoie acceptera l'oll're faite par ledit sieur marquis de livrer la Porte-Réale de Larguier, comme aussi Porto-Torre et les Salines, et s'instruira par lui des moyens qu'il aura de satisfaire à cet article.

Saura de lui de (pielles troupes il aura licsoiii , soit de gens de pied ou de cheval , et quels hommes de guerre de son pays il pourra raetti-e sur pied; d'autaut que l'intention du roi n'étant autre que de remettre ces peuples en liberté, il désiie que ce pays soit le moins foulé qu'il se pourra des gens de guerre, et n'y envoyer tpie ce qui absolument .sera nécessaire pour tirer ces hommes de l'esclavage oii ils sont à présent.

De sorte tpi'il dépend dudit sieur marquis de légler les hommes qu'il faut, le temps et la forme la meilleure pour l'exécution de ce dessein.

Ces choses résolues, ledit sieur de Lavoie demandera des .sûretés pour leur exécution et les otages promis , qui ne peuvent être suffisants qu'en donnant l'un ou l'autre des frères dudit marquis de Lerme ; sans lesquels otages ledit sieur Lavoie ne se des-saisira point du brevet du roi, mais simplement d'une copie si-

gnée de sa main, après en avoir montré l'original audit sieur marquis ; fera avec lui un traité qu'il aviseiu bien être, lequel sera signé double, afin que, chacun d'eux ei» ail copie.

Que si ledit sieur marquis ne veut ou ne peut donner pour otage l'un de ses frères, il n'est pas raisonnable que l'armée du roi aille se présenter de delà sans assurance de pouvoir exécuter son dessein ; mais, en ce cas, il faudrait que ledit sieur marquis proposât quelque expédient dans leipiel le roi pût trouver sûreté.

Si cette exécution se peut faire, il faudrait que ledit sieur maix|iiis

LIVRE II. — GII.VP. V, tléganiit, autant qu'il poiurait, les places du pays qui lui seront le plus suspectes, pour d'icelles fournir do vivres, muiilliois <te guerre, et particidièrementde farines et de biscuits, les places qu'il devra livrer au roi; en sorte qu'il s'y pût d'abord rencontrer de quoi faire subsister quatre mille hommes pendant trois mois, et, ce faisant, tout ce qui serait trouvé dans lesdites places de munitions ou de vivres serait payt' comptant audit sieur marquis.

Il faudrait aussi tirer dudit sieur marquis un mémoire des canons qui sont dans ses places , de leurs calibres et munitions, comme aussi de la quantité de cavalerie et d'infanterie qui pourrait être mise sur pied par le pays potir sa liberté.

Sel^i la résolution qui sera prise, ledit sieur de Lavoie s'en reviendra le plus diligemment qu'il se pourra, si mieux n'aime envoyer par le sieur Cazenac les mémoires de ce qu'il aura fait et traite , et cela seulement en cas que ledit sieur marquis ne demandât l'exécution de ladite entreprise présentement, mais vers la lin de l'hiver; car autrement, si ledit sieur marquis voulait don-

ner les mains pour faire réussir pioraptemenl le dessein, le sieur de Lavoie s'en reviendrait satis retanlement; et en ce cas, pour dédommager ledit sieur de Lavoie de la dépense faite pour lui et ses intéressés en l'annement de son vaisseau, lui serait payé comptant, huit jours après son retour, les sommes aux- <(uelles se trouveront monter les dépenses dudit armement, de la levée de six vmgts matelots qu'il doit embarquer, et de leurs vivres pour qualre naoia, remettant dans les magasins du roi ce qui se trouvera de reste au retour tpe fera ledit vaisseau. Et pour récompensaer ledit sieur de Lavoie et ses associés audit armement , de la dépense et perte de temps que feront lesdits matelots pendant leur s^our en Sardaigne, pour le traité ci-dessus, a été accordé qu'il lui sera pyé pr le sieur trésorier généi-al de la marine la somme de (en blanc dans C original) ' , saiu que pour ce l'on puisse prétendre contre ledit sieur de Lavoie, pur le roi ni monseigneur le cardinal , aucun autre droit ni prt aux

- {En mnrg, Ht la main Ht SourHLi) i Ea eu de reloor, il sers récompensé à proportiOQ do temps.

INSTRUCTION. — DÉCEMBRE IG₃T

prises tju'il poumiit faire à la mer eu allant eu Sardaigne ou en revenant, sinon le dixième dû à son éminence, selon le* ordonnances et coutumes de la mer.

Kaii à Mjineille , l« cinquième Jour «le décembre 16)7-

LOLTS, PA* I.A GRACB DE DIEU, ROI DF, FR VSCE ET DF.
XAVAnnE, A TOUS

„ CEUX qui CES P*ESE>TFa LETTRES VKRKOXT, SALUT.

Avant été particulièrement informé de la Ixjiine volonté <[ue le sieur (en blanc dans l'original)» présent gouverneur pour le loi d'Espagne de la ville de Sassari , principale de Sardaigne , et antres voisines, a fait paraître pour notre service au sieur chevalier de Lavoie, de l'intlre de Sainl-Jean-de-Jérusalem, et même qu'il a traité avec lui pour remetti-e en nos mains la ville de Sassari, celles de Roze, Arquier, Castel-Arragonier et autres lieux et places du gouvernement qu'il tient en ladite lie, et ayant eu bien agréables les conditions et avantages promis audit gouverneur par ledit sieur chevalier, savoir faisons qu'après avoir vu et entendu la lecture de mot à mot des articles du traité fait entre ledit chevalier et ledit gouverneur, nous avons iceux agréés, approuvés et ratifiés, agréons et approuvons et ralliions par ces pi-ésentes signées de notre main, et avons pour l'exécution d'iceux accordé et octroyé, accordons et octroyons audit sieur gouverneur desdites villes et places de Sassari, Aitptier, Roze, Castel-Airagonier et autres lieux de ladite de de Sardaigne, que moyennant qu'il remette Icsdites villes et places ci-dessus nommées en nos mains ou de ceux qui amont commandement en notre armée navale de levant, nous le maintiendrons et conserverons et ses descendants et postérité dans ledit gouvernement , tout aussi bien qu'il le tient et possède pour le roi d'Elspagne;

Que nous l'honourous de notre ordre du Saint-Esprit , que nous lui donnerons toutes les récompenses et charges qu'il pourra mériter en nous rendant service, et que dans la coixpiète des villes , cités , bourgs, villages, chftleaux et forteresses étant en ladite fie et royaume de Sardaigne , nous ferons donner oidre et tenir la

main très-soigneusement par tous les chefs de nos gens de guerre
t^{pi}il ne soit fait aucune

violence, tort ni dépla^Uir aux personnes et maisons qui se
trouveron^t .Kioniées dudit sieur gouverneur, et même <{uc tous
les seigneurs des maisons <pii auront pour marque de sauve-
garde le sceau des armes dudit sieur gouverneur Jouiront des
mêmes privilèges et exemptions ^ dont les naturels Français
jouissent en uoti-c royaume; promel^Uint audit sieur gouverneur
en foi et parole de roi de &ire inviolablement gaider et observer
tout le contenu en ces pi-cscntes , sans y entretenir ni permettre
qu'il y soit entretenu en aucune manière, et obi i- • geons nos
successeurs rois à laire le semblable. Eu témoin de quoi nous
avons fait raetti-c notre scel à ces présentes, données en notre
chAteau ileCliallilly, le cinquième jour du mois de décembre, l'an
de grAce 1637, et de notre règne le vingt-lⁿⁱitit'me. , . .

Signé LOUIS,

et plus bas : Par le roi , Subi.et, et scellé.

Cette lettre de M. de Bordeaux à M. de Noyers, renferme d<«
détails étendus sur quelques questions administratives, et sur la
prise de plusieurs vaisseaux turcs par M. de Chastellux.

LETTRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

• A M. t)R NOYERS (PAR SAN^SO.Y).

^ Mt^{net}lle, k i5 d[^]rm^bre i63*.

Mo^{NS}IP.I'R,

Trois choses ont fait résoudre messieurs le premier président de Champigny et moi de vous envoyer ce courrier. La première, pour vous donner avis de l'élection des procureurs du pays, de leur humeur, et de ce qu'il y a à craindre de leur gouvernement.

La seconde, pour vous dire qu'ils refusent d'imposer pour l'année qui vient la subsistance des troupes que les autres avaient mise pour l'année courante, remettant à l'assemblée prétendue qui se tiendra, et qui serait presque lors inutile, d'autant que l'assemblée ne se tenant que vers la fin de janvier, on ne pourrait faire l'imposition qu'en

LETTRE DE M. L'ARCH. DE BORD. — DÉC. 1C37. 53T

février et recevoir un ravis après, de sorte que les ti-oups parti-
* raient, Icsfpelles étant payées par subsistance, il faut toujours leur avancer de quinze en quinze jours, comme j'ai fait à mes dépens jusqu'à cette heure, et puis je ne suis remboursé sur le pays quand les deniers ont été échus.

La troisième chose est pour vous dire l'extième brigade laquelle font les créanciers des communautés dont M. de Sanson est le principal, pour faire casser ou révoquer les arrêts (qu'on a donnés en faveur des communautés, ce fût serait grandement préjudiciable au service du roi et l'avantage du corps de la province.

A ces trois inconvénients, on vous propose trois moyens.

Le premier, de ne point soullVir cette élection dont on craint 1 issue, à cause de l'humeur des personnes et des brigues qui se sont faites | pour rétablir, (pii semblent renouveler les anciennes cendres.

Le second, demander en diligence aux procuivûrs du | xiys, soil à ceux-ci, si vous en continucîz l'élection, soil aux aillies, nommés dans un arrêt dont nous vous envoyons brouillon , sans délai, d'imposer la somme portée par votitî dernière oixlonnan (« , pour être disU'ibuéc selon l'étal, sxms s'arrêter à assemblée ni autre funiic, attendu la nécessité urgente.

Le troisième moyen est d'écrire aux gouverneurs cpi'ils ne souirrenl pas à l'avenir tant d'assemblées qui se font de créanciers, de peur que la midtiludc souvent n'éehaulTât les esprits, qui le sont assez naturellement en ce pays ; et k la chambre des communauté*s de diligenter l'expédition de ces affaires le plus (ju'ils pourront.

Les principales raisons de ces moyens proposés sont la connaissance qu'on a des esprits rpii sont élus, Ics(|uels étant chauds et. intéressés graiKlement dans l'affaire des communautés impuissantes, et étant unis et d'alliance et d'amitié avec tous ceux <jui ont entière-* ment fait les grands l'emuevements, on craint qu'ils ne produisent (picl* (pies mauvais elfcts. . '

Pour cv^(pii est de l'imposition, on estime que l'assemblée proposf^*, et (pi'on affecte di^irer pour l'imposition de la subsistance des troupes, est grandemait préjudiciable, tant parce cpie les pixxnireurs du pays

• otaiil comnuindcs d'imposer seuls ce cpie le roi ordonne , ils craignent de répondre en leur propre et privé nom s'ils y manquent, ce que ne craint pas une assemblée de certains consuls qu'on ne connaît pas, et qui retournent prendre le manche de leur charrue quand ils ont quitté leur- chaperon, Iesc-fuels ne craignent pas l'autorité, mais celle d'un gouverneur qui leur envoie des troupes ou leur donne du bAton , de sorte que le gouverneur y fera toujours faire ce qui lui plaira et non le roi, et le contraire ai« procureurs du pays, lesquels, étant choisis parle roi , sont en elict des élus ipii imposeront toujours ce qui leur sera oixlonné.

Et poiü- les communautés impuissantes, elles paient tous les ans seize cent mille francs d'intérêt à leurs créanciers, lesquels étant payés en fonds, les commupautes n'en sont pas plus pauvres; mais les terres changeant srmieient de mains les communautés se trouveront quittes, et par conséquent en état de payer an roi , s'il en a besoin , les mêmes seize cent mille francs qu'ils paient maintenant aux créanciers avec ce qu'ils donnent au roi présentement.

Ce sont les raisons qui nous ont fait vous envoyer en diligence ce courrier, afin qu'il vous plaise nous envoyer promptement vos volontés, dont le retardement serait grandement préjudiciable, et pour empêcher que vous ne soyez piévenu par cet ordinaire.

Je vous dirai aussi que j'estime que cette armée de Naples est accouchée de neuf vaisseaux, que trois des nôtres ont rencontrés, cpïi allaient vers Cadix , lesquels n'ont osé attaquer nos trois vaisseaux.

Je vous dirai aussi que dans la prise faite par le chevalier de Chastellux, il se rencontre trois principaux qui gouvernent la douane d'Alger, et plus de trente du divan, si bien qu'ils fout espérer merveilles. J'ai renvoyé six vaisseaux , lesquels de là s'en iront le long de la côte d'Espagne et de là en France, pour surprendre peut-être les ennemis, rjui ne croiront pas qu'il y ait des vaisseaux ; j'aurai outre cela douze vaisseaux qui battront tout cet hiver cette mer ici.

Tous ces ordres établis, je me rendrai en Avignon cqs fêtes de Noël , avec M. de Champigny, et peut-être M. le premier président , afin de conférer de tout avec M. le comte d'Aletz , auquel je parlerai

LETTRE DE M. L'ARQ!. DE BORD. — DÉC.

1G

comme je ferai quand je serai auprès de vous, eide là je poursuivrai mon chemin vers Paris. C'est pourquoi il serait bien nécessaire que ce courrier se rendit en ce même temps-là , afin que nous fassions tous les établissements avant que nous séparer; ce qui étonnera un peu les troupes si elles me voient partir sans cela , n'ayant pas encore pris créance à M. le comte d'Aletz.

A M. L'ASCUEVËqUE DE SOEDEAUX.

Mons. l'archevc'que de Bordeaux , je n'ai pu appiendre sans beaucoup d'«U>iinement que les coiuiulaires de ma ville d'Aix , après vous avoir donné parole de nommer aux charges des nouveaux consuls des. persuiiies reconnues alleclionniées à mon ser-

vice, en aient élu d'autres à <|ui il y a tant à dire , comme vous le martpiez par vos dépêches. Et je vous assure que je n'aurais pas différé un moment de casser leur élection, et de séparer la proenration du pays du consulat d'Aix, suivant ce que vous m'avez proposé, si je n'eusse considéré que, leur ayant tout fraîchement , et sur le point du départ de mon consin le comte d'Aletz d'auprès de moi , fait la grAce de les rétablir dans le pouvoir de choisir leurs consuls, pour lui donner d'autant plus de crédit dans la province, il pourrait arriver nn effet tout contraire si, avant même qu'il s'y fût rendu, je changeais ce qui a été Ciit , en l'envoyant à sa charge; si bien <pie j'ai résolu de lui mander, comme je fais par ce courrier, qu'il ait à ordonner d'abord à ces nouveaux procureurs du pays, sur peine de désobéissance, d'imposer la subsistance de mes troiipes suivant mon état du '24 octobre , trois jours après l'ordre qu'il leur en donnera, sans attendre l'assemblée des communautés, laquelle j'ai fait remettre à l'arrivée demondit cousin, en cas qu'elle toit jugée nécessaire , et ensuite qu'il reconnaisse bien certainement avec vous et mes autres serviteurs qui aont par de-là, quelle est l'humeur de ces gens-là , et ce que je dois faire pour le mieux pour empêcher qu'eux ni leurs successeurs ne puissent produire des effets de leur mauvaise

volonté au préjudice de mon service, pour, sur le tout, ayant en vos avis communs, y poiu-voir ainsi qu'il sera plus à propos C'est ce que Je vous dirai par celte dépêche, priant Dieu vous avoir, mous, l'arclievêque de Bordeaux, en sa sainte et digne gaide.

LOUIS

SUBLET

De Saint-Germain-en-Laye, le 25 décembre 1791.

LETTRE DE M. DE NOYERS

K II. L'ACCUSEMENT DE BOEDEAUX.

Monsieur,

Ayant fait entendre au roi et à son éminence le contenu en votre dernière dépêche, sur le sujet de la création des consuls d'Aix et des procureurs du pays, sa majesté en a d'abord été bien étonnée, croyant que le premier qui a été nommé fût entièrement son serviteur; néanmoins, lui ayant représenté comment ils se sont mal comportés en la première démarche de leur magistrature, refusant l'imposition de la subsistance des troupes, sa majesté est tombée dans vos sentiments, et a pris résolution, non de les casser, mais de séparer le consulat d'Aix d'avec la procuration du pays, après toutefois que nous en aurons l'avis de M. le comte d'Alet, auquel j'en écris par ce courrier, et suis bien aise que vous vous trouviez encore ensemble quand ce conseil se prendra, afin que vous instruisiez mon sieur le comte d'Alet des véritables sentiments de tout ce qui se passe par-delà, et lui aidiez à prendre les sages et salutaires résolutions, tant sur ce sujet que tout autre qui concerne le bien du service du roi et le repos de la province : cette consultation lui vaudra mieux que celle des plus fameux avocats, n'est-ce pas.

Pour ce qui est des esclaves d'Alger, son éminence vous écrit qu'elle remet à vous à en ordonner ainsi (que vous aviserez pour le mieux, à condition toutefois de faire la paix et de restituer tous les esclaves chrétiens, prenant vos précautions nécessaires contre l'infidélité de ces gens-là. Personne ne le saurait si bien faire que vous. Aussi ne vous en

LETTRE DE M. DE ÎSÛ\ERS. — DÉC.)63T

ii-'il

(lir.ii.je davantage sur ce sujet, et me contenterai de vous assurer que personne ii'cst plus impatient de votre retour (|uc , *

Monsieur,

\otre très-humble et tiès-.ilTeclionn(5 serviteur.

De Jiovnts.

De Rttd , cc »5 diJcembre 1617, »

Cette dépêché termine l'année ilJSy, en ofl'rant un journal sommaire et résumé de la navigation de l'armée navale continuée jusqu'à la fin de l'annw.

RELATION

DE L'ABMÉB navale du KOI DE FRANCE EN LA MP.K MÉm-TEKRA.NÉE, DEFI'IS LA FIN DE MAI 1637 JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE.

L'armée du roi , après la prise des des Sainte-Marguerite et de Sainl- Honoral, étant retirée dans les ports de Toulon et de Marseille à la lin de mai, l'archevêpie de Bordeaux reçut oitre du roi de repasser avec quinze ou vingt vaisseaux le détroit de Gibraltar; mais auparavant <fue de le faire, le roi lui permettait de voir s'il pouiTait entreprendre quelque chose sur les ennemis de .ses États ou sur les Turcs, dans la mer Méditerranée; lui ordonnait de laisser le reste des vaisseaux sous la charge du sieui- de Mantin, chef d'escadre des vaisseaux du roi en Provence , et comman-

dait à M. le comte d'Harcourt de l'aller trouver. Les pièparatifs se font pour retourner à la mer ; chacun fait ses victuailles, lorsqu'on apprend que les Espagnols, usant de leur droit ordinaire, qui est de ne garder aucune foi quand il y va de leur intérêt, avaient pris douze vaisseaux appartenant à la république ou aux particuliers de Gènes , sous prétexte qu'ils étaient de fabrique hollandaise , lesquels ils avaient pris avec ce qui restait de leurs galères, et vingt-cinq vaisseaux qui leur étaient venus de Naples, lorsqu'ils avaient appris l'arrivée du roi dans le port. Ce qui obligea ladite armée de remettre à la mer et d'envoyer offrir à MM. de Gènes , que s'ils désiraient que les armes du roi réparassent cet outrage et vengeassent

le tort (fini) teui' avait été fait , ils n'avaient qu'à donner une de leurs galères pour venir montrer le lieu où ces vaisseaux avaient été pris, et qu'en quelque lieu qu'ils fussent, cinquante vaisseaux de l'armée du roi les iraient prendre pour leur restituer, l'armée du roi n'étant allée dans le Levant que pour assurer la liberté publique et s'opposer aux injustes entreprises des Espagnols.

Cette nouvelle arrivée à Gènes , le duc , à qui le résident du roi était allé faire cette offre de la part de celui qui commandait l'armée, n'en fit point de part au sénat, se contentant de faire secrètement des remerciements à celui qui lui avait fait l'offre, mais, comme le résident connut que les conseils n'avaient point été avertis de sa proposition , il la fit déclarer par la noblesse, ce qui produisit un tel effet que, contre le gré même du duc et de la plupart des sénateurs partisans d'Espagne, l'offre eût été acceptée et mise en exécution sans que, par leur adresse ordinaire, la proposition qu'ils n'auraient osé refuser fut éludée par les résolutions qui furent prises lors d'envoyer un ambassadeur en France pour

remercier le roi de cette assistance et des offres qui leur avaient été faites en son nom, et un en Espagne, |x>ur déclarer que s'ils n'en faisaient une prooipite restitution, ils auraient rocotirs à l'autorité du tx>i pour leur en 4enunder raison ; et cependant oixlonnaieiit que le procès serait fait 4 Doria , qui avait assisté à celte prise} que leurs ports seraient fermés aux galères d'Espagne , et qu'il .serait fait commaDdement à tons leurs sujets de quitter le service d'Espagne pour se rendre dans leurs ports, à peine de la vie.

iMrant <pie ces résolutions s'exécutaient et que l'armée du roi était dans la baie de Toulon prête à faire voile, il revint un nouveau commandement du roi qui obligeait l'archevêque de Bordeaux à redemeurer dans le Levant avec le comte d'Harcourt , qui y revint par même ordre, afin d'assister conjointement avec toute l'armée M. le <luc de Savoie, qui avait dessein d'attaquer Final.

Ce nouvel ordre fit tpiclque temps surseoir ce partement de l'armée, pendant lequel temps divers brigantins et diverses pataches qu'on envoyait à la mer prirent quelques felouques et quelques bar- <|ues d'Espagne qui portaient des paquets, par lesquels on apprit le

-Digilizcf

RELATION. -- DÉCEMBRE 1637. V

illesseiii que tes Espagnols avalent d'entrer dans le Languedoc : ce qui obligea sa majesté de donner le commandement au comte d'Harcourt , ■ archevêque de* Bordeaux et général des galères,

d'assister le duc d'Alain de tout ce qu'il avait besoin en cas que les ennemis entrassent dans la province dont il était gouverneur. Sur ce temps, l'archevêque de Bordeaux étant tombé malade, après avoir mis l'affaire en état de faire voile dans le golfe de Toulon, se retira à Marseille pour avoir moyen de se faire traiter, où il demeura les mois de juillet et août, donnant néanmoins avis à M. de Savoie que l'armée était en état de marcher dès-lors qu'il l'ordonnerait.

Au commencement de septembre, la nouvelle arrivée que les ennemis étaient dans le Languedoc et avaient assiégé Leucate, l'archevêque de Bordeaux en donna avis à M. d'Harconville et le pria de lui vouloir envoyer huit ou dix Dragons, qui sont vaisseaux de deux cents environ, afin que, les joignant avec les galères que M. le général lui faisait espérer, il pût empêcher le secours que les ennemis avaient par mer et faciliter celui que les assiégés pouvaient tirer de Languedoc, et cependant prendre la poste pour s'y en aller par terre pour conférer avec M. d'Alain des moyens de secourir Leucate et vérifier si les ports de la Franquine et môle d'Agde étaient en état de recevoir les vaisseaux et galères, comme on lui avait rapporté, laissant la conduite des vaisseaux au sieur commandeur de Poincy, lequel ne les put amener, d'autant que le général des galères n'estimait pas qu'il y eût sûreté d'y envoyer des galères.

Le 9 de septembre, ledit archevêque de Bordeaux étant arrivé auprès dudit duc d'Alain à Béziers, il sut comme quoi il avait envoyé par tous les lieux du gouvernement pour assembler les troupes, mais que les ennemis étaient retranchés de sorte qu'il n'y avait guère d'espérance de les en pouvoir déloger, et presque aucune apparence, par l'avis de plusieurs capitaines qui avaient

été assemblés en divers conseils , de les pouvoir attaquer. Jis-ques à ce jour, on n'avait' eu aucune nouvelle des assiégés, et per-sonne n'avait encore été visiter les assiégeants. •

L'archevêque de Bordeaux , à son arrivée , crut qu'auparavant que

5» jjVRE II. — CHAP. V.‘

pouvoir opiner sur ce qu'il y aurait à faire et rendre compte au roi de ' stm voyage, il devait voir les ennemis pour plus facile-ment donner son opinion de ce qu'il y aurait à faire pour la vue de leur eonlenance. Il demanda quelipie escorte à M. d'Ilaluiiii, la-quelle lui voulant donner lvii-m<*me , ils partirent ensemble pour s'en aller à Narbonne ; le même jour visitèrent Sainte-Lucie, qui est une île fort élevée et de fort jp-aiide consétjuence à l'cm-bouclmrc rie la rivière de Narbonne, et le leiirlemain s'en allr-rent jusques à un lieu appelé le Déferracaval , avec t(uelqiic deux cents chevaux ; de là les gardes des ennemis furent reconnues, leurs reti-anchements vus, et les divers lieux de Rorpiefort et la Palmr- c[u'ils tenaient , reconnus.

On retourne à Réziers. Cette approche des ciineinis augmente le désir lie les combattre, et toutes les villes commencent à en-voyer, chacune selon leur force, des troupes. Durant ce temps, l'archevérpe rie Bordeaux s'en va loger à Sainte-Lurûe et as-semble tous les bateaux (pi'il peulilu)>ays, pour, avec les fcloiu-pies etrdialoupes qu'il avait amenées, fait! luie |>artiede ce rpi'il espérait avec les galères, lesquelles ne venant pas, empêchaient que les vaisseaux ne vinssent, de peur que le calme rjiii est orrii-naire en cette mcr-là en celte saison ne séparât les vaisseaux , les-

quels n'étant pas munitionnés de gros canons, à cause de leur petitesse, eussent pu être incommodés de celui des galères.

M. le duc d'Aluin, vicaire archevêque de Roi-deux logé à Sainte-Lucie, revint à Narbonne, d'où il envoya le sieur de Saint-Aunay avec • (son régiment prendre le port de Sijean, sur la nouvelle qui arriva que les Turcs voulaient venir forcer une compagnie de gens de pied qui était dedans. Un tint conseil à Narbonne, et la question est agitée si l'on doit aller à Leucate, ou non. Les avis sont divers, et la plupart jugeaient qu'il vaut mieux faire tête à Narbonne que de hasarder ce que l'on avait de troupes; celui de l'archevêque de Bordeaux fut que tout ce qu'il y avait d'hommes, il le fallait assembler à Sijean, et que là un résoudrait plus facilement ce que l'on aurait à entreprendre. Cet avis reçu, M. d'Aluin s'y en va aussi bien que ledit archevêque et ce qu'il y avait de troupes aux environs. Le même jour, le sieur de Mayola, lieutenant des gardes de monseigneur le cardinal, y arrive, qui apporte

Dif

RELATION. — DÉCEMBRE 1617. RM

Il lui seul me donna permission d'attaquer les ennemis, mais des sermons de ce faire, et ordre à l'archevêque de Bordeaux d'y servir en même qualité qu'il faisait à l'armée navale.

Nouvelles difficultés se présentant du secours, mais la présence de ce nouveau envoi, faisant élargir d'opinion à plusieurs, qui estimaient qu'il ne fallait point les attaquer, les fit consentir de marcher jusqu'à Défernicaval avec ce que l'on avait de troupes pour, à la vue des ennemis, résoudre ce que l'on avait à faire.

La question est proposée si on doit attaquer Roquefort et la Palme auparavant tpie d'y aller; néanmoins par la pluralité d'avis on résout de ne le pas faire contre l'avis de l'archevêque de Bordeaux.

LIVRE PREMIER

' CHAPITRE I“.

Le roi Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne. — Descente des Espagnols sur les côtes (le Proveure. — Leurs gelères, sous les ordres du duc de Femaodina et du marquis de Satnle-Croix, s'emparent des Îles Sainte-Mathieu et Saint-Honorat. — Description de ces Îles. — M. de Ponl-Courlnv est nommé général des galères, M. le comte d'Harcourt généralissime de l'année navale et M. de Sourdis » archevêque de Bordeaux « chef conseils du roi en l'armée navale. — Plan de campagne pour l'armée navale. — Instructions du roi données à M. l'archevêque de Bordeaux par M. le cardinal de Richelieu. — Lettres du roi à S. S. le pape » à M. le duc de Florence et à M. le cardinal de Ljon. — État statistique de la marine française. — Départ de l'année navale. — Dépêche de M. l'archevêque de Bordeaux à M. le cardinal de Richelieu sur le passage et la jonction des escadres du Levant avec celles du levant, De Hlbeuses divisions stirrien Dent entre M. le maréchal de Vitry, le comte d'Harcourt et M. l'archevêque de Bordeaux. — Arrivée des vaisseaux français en vue des îles Sainte-Marguerite. Combats de la flotte française contre la flotte espagnole — Lettre de M. le cardinal de Richelieu à M. l'archevêque de Bordeaux P^{re}g^{re} 1 »

CHAPITRE II

M. de ^oye^s se plaint k M. de Sourdis des divisions qui conti-
nuent de régner dan« l'armée navale. — Étal de la position de
l'armée navale espagnole, el de ce que peuvent tenter les vais-
seaux du roi. ~Lc capitaine Loramée, petardier» propose cKatta-
quer Trapano et Lnan» appartenant au prinée Doria. — Girres-
pondaner relative au secours de Parme. — M. dT-merj engage M.
l'archevêque de Bordeanx à presKT l'envoi du secours promis. —
Lettre dn comte d'Harcourt sur les lies Sainte- Marguerile. — Dé-
pêche de M. de Sabran à l'archevêque de Bordeaux sur le mau-
vais vouloir des Génois » qui ne consentent pas à accortler le
|>assage des trr>u{>es. — Dépêche du roi à M- l'archevêque de
Bordeaux, lui ordonnant de hdter l'attaque des lies Sainle^Mar-
guerile.^Dépêcbe de le cardinal de Richelieu surir meme sujet.

'r.W TABLE^DES CHAPITRES.

• — Nari|çalion de M. de Manl^' »ur les côte» de G^oes. — M.
le doc de Savoie »c |«tainl à M. rarebevêqoc de Bordeaux de l'em-
bargo qu'un a mis sur ses vaisseaux. — M. dr Ouérapin a M. de
Sourdis : il donne avis que les ^pagnols doivent aller secourir le»
île» Sainte-Marguerite. — Détails »ur l'armement de» ennemis. _
Le roi ti M. de Sourdis : ilcootiaoe de l'engager à aecouHr le» îles.
— M*' le cardinal de Bichelieu au même, sur le même sujet. —
Continuation de la navigation de M. de Maoty. — liCi vaisseaux
de transport sont préparés pour l'attaque de» îles. — Réclama-
tion de M. Fabio Scoiti , envoyé de Parme , sur les retard» qu'on
apporte au secours de Parme. — Le roi et Mc' le cardinal de Ri-
chelieu s'étonnent de ce que l'archevêque de Bordeaux n'a pas
encore attaqué le» île». — Dissensions e»tre M. le maréclial de

Vitry et M. de Sourdis. — Le maréchal donne un coup de canne k M. l'archevêque de Bordeaux. Lettre» du roi et de le cardinal de Richelieu à ce sujet. — I. et le et justification de M. le maréchal de Vitry. — Profonds regret» du roi et de Bf>' le cardinal de voir l'année terminée sans que la Botte ait rien tenté sur les Iles». — II» engage M. de Sourdis à bâter le secours» de Parme. — Relation du manquement de la prise des Iles, peut servir de justification à M. le maréchal de Vitry Page 123 à 131.

CHAPITRE III

M. de Sabran insiste de nouveau sur l'importance du secours de Panne, et donne à M. l'archevêque de Bordeaux de nouveaux détails sur l'armée espagnole. — M. Fabio Scotti, envoyé de M. le duc de Parme, réclame le secours promis à son maître, qui refuse tout accommodement avec l'Espagne pour rester fidèle aux intérêts de la France. — Le roi mande à M. l'archevêque de Bordeaux, qu'il est étonné de ne pas voir s'effectuer le départ des troupes destinées à M. le duc de Parme, et envoie M. de Baume à M. l'archevêque pour lui en témoigner son déplaisir. — • M. le duc de Savoie écrit à M. l'archevêque de Bordeaux qu'on a publié à Turin que si M. le duc de Parme n'était pas bientôt secouru, il serait forcé de s'accommoder avec les Espagnols, ce qui serait fâcheux pour les intérêts de la France. — Le roi ordonne à M. l'archevêque de Bordeaux de faire immédiatement embarquer les quatre mille hommes de pied et les deux cent» chevaux destinés pour le duché de Parme. — M. de Sabran annonce à M. l'archevêque de Bordeaux que M. le duc de Parme, obligé par la nécessité, et ne voyant pas arriver le secours qu'il attend depuis si

ioog-temp>, s'est accommodé avec l'Espagne. — Déclaration et réclamation du chevalier Fabio Scotti , envoyé de M. le duc de Parme , sur ce qq'on le veut relenir k Toulon. —

TABLE DES CHAPITRES. ,VV

o« Jre du rui de laisser partir le coratc Fabio Scolti. — Letire de M. le ductleSavuie à M . r«rcbevif pie de Bordeaux , an sujet de l'accoiiumoilement de M. le duc de Parme. — Leroi unJ«Hine dVmploj'cr les iroupOÂ h Tattaque des Ue». — Dépêche de M.-l*ar> rl»evf<|ue de Bordeaux à H. de Noym sur rarmcc navale. ; — Lettre de M. l*ar- I li«vt''ipte do Bonleaux au rot sur le voyage i|uc la Hotte a fait en Sardaigne. >~>Lettr»' <le M. rnrclu'vequ de Bordeaux à le cardinal de RIcbeHeu sur ses démêlés avec * MM. de Viliy et d'Harcourt, — Le roi envoie un roucier à M. I*archevêque de Bordeainc pour lai ordonner d*atUquer Ht i. — roi à M. de Bordeaux sur la t!es«-cntc en Sardaigne. — État des vaisseaux et galères restant en ponant. — M. Tarchevêque de Bordeaux écrit à M" le cardinal de Richelieu la relation de ce <pii sVsl posté nu voyage de Sardaigne. •— Le roi à M. rareberêque de Bordeaux sur les siflTairet de Sardaigne. — Attaque des îles Sainte-Marguerite et Soint-Hoor.il. — Relation de l'attaque par M. l'archevêque de Bortieaux. — i..>eUrR du roi A ce sujet. — - Le siège continue. — Le roi annonce à M. Varvhrvêque de Bordeaux qu'il envoie M. le priucc de Condé commander en Provence. — Lettre de M. le duc d'Tialuin à le cardinal de Richelieu au sujet des Iles. — Réponse de l** cardinal Page 3f>(.

CHAPITRE IV

Lettre de M^{le} le cardinal de Richelieu à M. de Guittard, gouverneur des îles Sainies-Marguerites. — Trêve accordée au commandant des fl^{es} pour l'Espagne. — Capitulation de l'île Sainte-Marguerite. — Exécution de la capitulation de l'île Sainte-Marguerite. — Relation de Pattac et de la prise de l'île. — Articles accordés à la flotte espagnole sortant de Saint-Honorat. — Dépêche de M. de Bordeaux concernant l'organisation militaire et le gouvernement des îles. — Lettre de M^{le} le cardinal de Richelieu à M. de Bordeaux sur l'heureux succès de la reprise des îles. — Lettre de M. de Bonleau à M. de Richelieu sur le traité fait avec le gouverneur espagnol de Saint-Honorat. — Lettre à M. de Bordeaux sur la fortification des îles. — Lettre de M^{le} le cardinal de Richelieu au sujet de l'armement navale et des munitions qu'il faut laisser en Provence. — Mémoire de M. de Bordeaux sur ce qu'il faut faire pour mettre la côte de Provence en sûreté. — M^{le} le cardinal de Richelieu engage M. de Bordeaux à rester dans le Levant. — Les Espagnols tentent une descente à Saint-Tropez et à Fréjus, et sont repoussés. — Lettres de M. de Bordeaux à M. de Justinian sur son voyage aux côtes de Barbarie; — à M. de Sahran sur l'armée navale d'Espagne; — et à M. de Noyers sur ce que la multiplicité des commandements paralyse l'action de son autorité et nuit au service de sa majesté. — Le cardinal de Richelieu à M. le comte d'Harcourt; — et à M. de Bordeaux, touchant le rappel de M. d'Harcourt. — Le roi à M. de

CHAPITRE V

M.^{le} le cardinal de Richelieu prévient uniquement M. le duc d'Haluin des projets des Espagnols sur Leucate. — M. d'Haluin demande à M. de Bordeaux le concours de l'armée maritime. — ■ F.C mauvais vouloir du général de^{la} galères et de M. d'Harrouart empêché M. de Bordeaux de se rendre aux désirs de M. le duc d'Haluin. — M. de Bordeaux part néanmoins pour Leucate. — Service qu'il y rend. — Bataille de Leucate. — Victoire remportée par les Français sur les Espagnols. — Relation du combat. — Lettre du roi et de M.^{le} le cardinal de Richelieu à M. d'Haluin pour le féliciter. — Le roi lui envoie le titre de maréchal de France. — Le parlement de Toulouse félicite M. d'Haluin. — M. de Guittaut, gouverneur des îles Sainte^{Marie} Marguerite et Saint-Ilonorat, se plaint des vexations de M. le maréchal de Vitry.

Ce dernier est mandé à la cour, mis à la Bastille et dépossédé de sa charge de gouverneur de Provence. — Mémoire de M. de Bordeaux sur les affaires de Provence. — M. de Lavoie, chevalier de Malle, fait prisonnier le marquis de Lermes, gouverneur de Sassari (Sardaigne) ; il conclut un traité avec^{elle} ; lui pour obtenir la livraison des places fortes de son gouvernement aux armées du roi. — Instruction de M. de Bordeaux à M. de Lavoie sur celle relative. Offres du roi au marquis de Lermes, pour livrer la ville. — Journal de la navigation de l'armée navale de France jusqu'à la fin de décembre. » 4^e ^ ^

S'ils DE LA TAILLE DCA CHACTRES OU PAMIXt VOI

^-,DIC!

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/bub_gb_riYQ3ostKEgC. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.